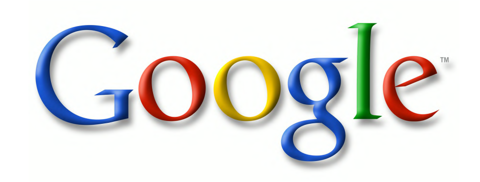
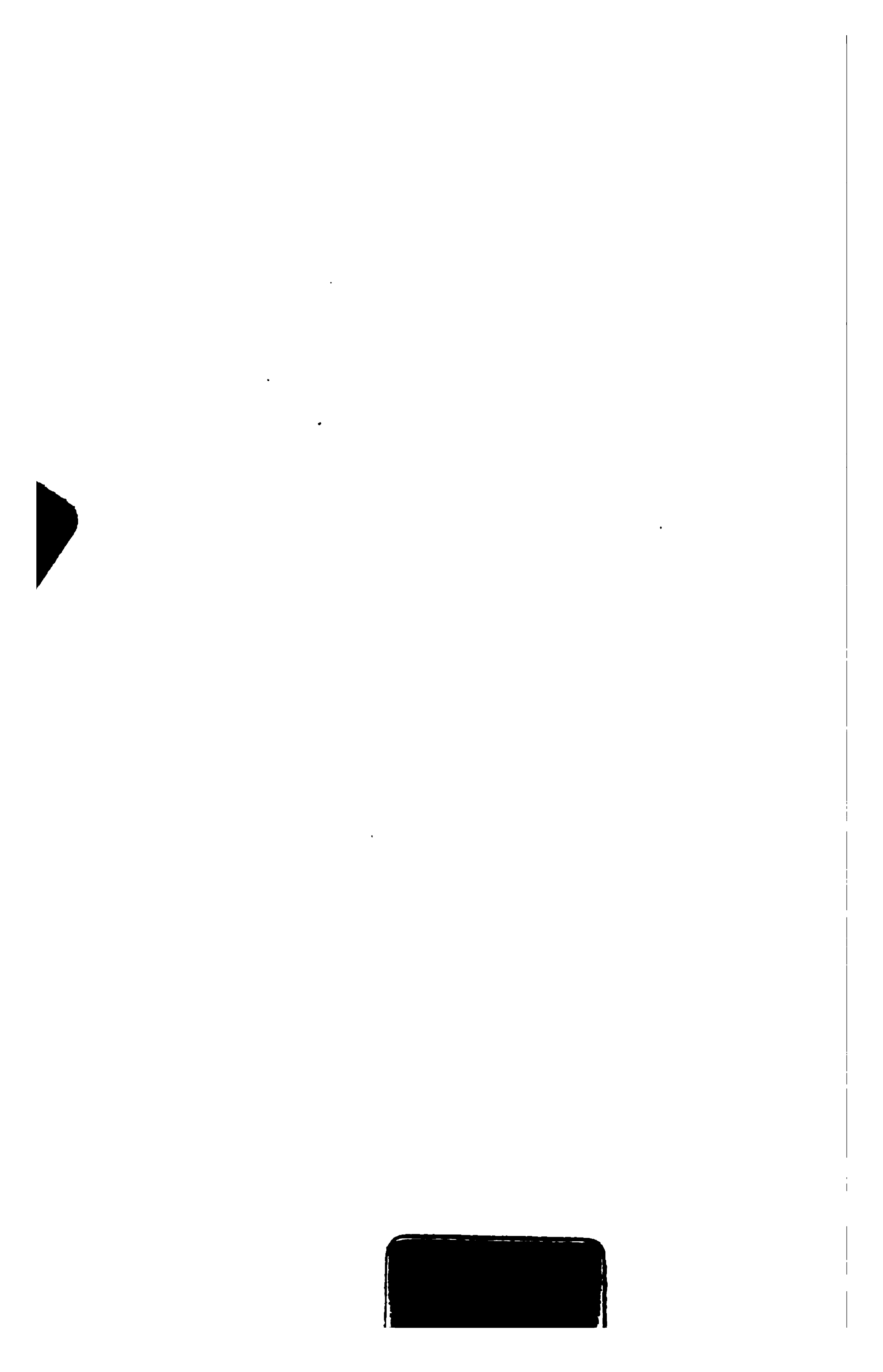




LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

VERSAILLES. — IMP. CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

REVUE

FONDÉE PAR

É. LITTRÉ ET G. WYROUBOFF

DIRIGÉE PAR CH. ROBIN ET G. WYROUBOFF

(647)

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXIX

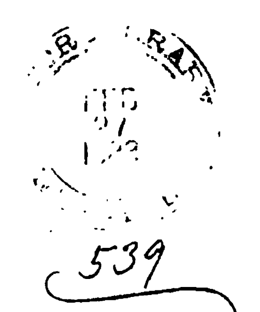
JUILLET A DÉCEMBRE 1882

QUINZIÈME ANNÉE

PARIS

AU BUREAU DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE

16, RUE DE SEINE



LETTRES A UNE FEMME PIEUSE

(SUITE [1])

TREIZIÈME LETTRE

Parler de la morale sans savoir ce que c'est que le libre-arbitre, porter des jugements sur les actes humains sans connaître les limites de la liberté, se soumettre aux sanctions pénales avant d'avoir pu mesurer l'importance des infractions commises, c'est aller à l'aventure sur un terrain mal connu : efforçons-nous donc d'y frayer une route, et tout au moins posons des jalons pour nos successeurs.

Les théologiens définissent le libre-arbitre « une indifférence active à vouloir ou à ne vouloir pas, sans nécessité et sans contrainte. » — « Pour sentir notre liberté, dit Bossuet, il en faut « faire l'épreuve dans les choses où il n'y a aucune raison qui « nous penche d'un côté plutôt que d'un autre. Je sens, par exemple, que, levant ma main, je puis ou vouloir la tenir immobile, « ou vouloir lui donner du mouvement, et que, me résolvant à la « mouvoir, je puis ou la mouvoir à gauche, ou la mouvoir à « droite avec une égale facilité, en sorte que plus je considère « sérieusement et profondément ce qui me porte à tel mouvement « plutôt qu'à tel autre, plus je sens clairement qu'il n'y a que ma

[1] Voir le tome XXVIII, pages 161 et 321.

« *volonté* qui m'y détermine, sans que je puisse trouver une « autre raison de le faire. » — « Dans les délibérations impor- « tantes, ajoute Bossuet, on peut croire que la raison qui nous « détermine fait dans la volonté une nécessité secrète dont notre « âme ne s'aperçoit pas. » De là, pour les théologiens, l'utilité de l'observation méticuleuse à propos de la détermination d'un mouvement insignifiant qu'on fait sans plus de peine ni de plaisir pour un sens que pour un autre. Et ici, l'illusion de l'argumentation est flagrante : Bossuet prend pour une absence absolue de motifs, dans les déterminations simples, la banale et usuelle facilité qu'on a pour se décider : mais jamais, en réalité, pour peu ou pour beaucoup, le motif ne fait défaut ; jamais, dans les conditions normales de la physiologie du cerveau, un *dernier* motif de décision logique n'est réellement absent : nous montrerons plus loin quelles sont ces conditions quand nous aurons épuisé les contradictions de la théologie.

Donc, après avoir défini le libre-arbitre « l'indifférence active de la volonté », les théologiens disent qu'il y a mérite et démérite tant que l'homme conserve sa liberté *sans contrainte,* mais non quand la nécessité le presse. Cette doctrine, professée au dix-septième siècle par Jansénius, équivaut en réalité à une négation de la liberté, négation antérieurement émise par les Manichéens, les Pélasgiens, les Priscillianistes, et par saint Thomas d'Aquin. Aussi les partisans de la doctrine de la grâce ne pouvaient trouver un refuge que dans le régime providentiel, en dehors duquel il arrive « qu'on ne fait pas le bien qu'on veut et qu'on fait le mal qu'on déteste. »

Le concile de Trente prononça l'anathème contre ceux qui affirmaient la disparition du libre-arbitre, à la suite du péché d'Adam.

Cependant la plupart des théologiens n'adoptent le principe de la liberté humaine que mitigé par le dogme de la grâce. Cela vient de ce que, sans ce compromis, ils ne pourraient user, au nom d'un maître, d'un juge et d'un vengeur, soit de menaces, soit de promesses, soit de conseils ou préceptes, toutes choses qui aboutissent aux peines et aux récompenses distribuées par l'autorité.

L'indépendance entre la créature et le créateur n'est pas possible en théologie, laquelle, dans l'ordre de la nature comme dans celui de la grâce, n'admet pas que l'homme puisse agir sans son

créateur. Et si après cela l'homme est encore libre dans ces conditions, c'est, dit-on, *un mystère*, une conciliation étrange et difficile du fait avec la logique, et, en tout cas, notre *liberté n'est que celle de faire mal, quand Dieu ne nous soutient pas.*

Nos actes ne sont bons moralement que s'ils sont conformes à la « saine raison » incréée, éternelle et révélée par Dieu. L'homme possède bien aussi une saine raison, mais elle est dépendante, créée, et d'ailleurs conforme à la première. Il suit de là qu'aucune action n'est en soi indifférente; elle sera bonne et méritante si l'idée de Dieu est au bout, mauvaise si l'idée est purement humaine. Comment, en effet, la créature oserait-elle se préférer, un seul instant, au créateur? Aussi combien de temps l'humanité a-t-elle été tremblante entre le commandement et le châtiment, ces deux pôles sur lesquels, ainsi que le dit J. de Maistre, Dieu a jeté le monde et le fait tourner! — Ce serait ici l'occasion d'énumérer les progrès de l'émancipation humaine : remarquons seulement que la science, cultivée par le clergé lui-même avant qu'elle ne se tournât contre lui, a été le principal instrument de cette émancipation. Il est certain qu'à partir du Moyen-Age, en Europe, le pouvoir civil s'éleva triomphalement à côté et bientôt au dessus du pouvoir religieux.

La féodalité, organisée d'abord contre l'anarchie des forces militaires errantes et indisciplinées fut, peu à peu, supprimée avec l'aide des communes qui, sous cette protection féodale, s'enrichissaient et s'administraient. La royauté, centralisante et visant à l'unité autoritaire, absorba successivement les fiefs et domaines, et bientôt il ne resta plus, sur le continent européen, que cinq ou six nations, dont la solidarité depuis Charlemagne est incontestable quant aux progrès et aux destinées politiques.

D'autre part, la séparation du temporel et du spirituel, c'est-à-dire de la pratique et de la théorie, du fait et de l'idée, de la doctrine et de la « routine », ne sera consommée que par la subalternisation lente mais sûre du clergé aux chefs séculiers, dans tous les intérêts sociaux. Rien n'atteste mieux la spontanéité du progrès que cette évolution, par suite de laquelle ses promoteurs, devenus peu à peu stationnaires, sont éliminés par ceux qui avaient profité de leur initiative et même accepté leur patronage.

Pour en revenir au libre-arbitre, observons que les philosophes métaphysiciens considérant qu'on est libre « dès qu'on agit avec

l'idée de la liberté », la réalité de la morale dépend ainsi du libre-arbitre, qu'il appartient dès lors à de nouveaux théoriciens de déterminer.

Or, la plupart des philosophes rationalistes professent la réalité du libre-arbitre, mais la morale est, en général, envisagée par eux comme un appendice des religions révélées. On pense que tout homme voulant être vertueux doit rester religieux ; ainsi opinèrent Descartes et Malebranche, avec cette prudence due aux exigences d'une époque redoutable par son despotisme théocratique.

Au XVIIIe siècle, la théorie dont Jean-Jacques Rousseau fut l'apôtre et qui, malheureusement, fut adoptée par les principaux révolutionnaires français, consista à supposer que, pour l'accord social et la sécurité collective, au moyen d'un assentiment formel ou tacite, chaque homme doit abdiquer à toujours *une part de sa liberté*, dont s'empare l'être abstrait appelé souverain. De là ces délégations politiques, judiciaires, morales et finalement théologiques que Robespierre adopta, et qui firent revenir la Révolution à son point de départ, en la faisant passer aux mains du traître couronné Napoléon. Or, si le motif de la légitime défense est acceptable quand il s'agit d'un individu, il est douteux qu'il puisse produire par extension une délégation plus ou moins définitive, créée par des individus passagers au profit de leurs descendants, lesquels n'auront ni les mêmes besoins à satisfaire, ni les mêmes dangers à courir.

Quant au droit de punir, il ne peut provenir d'une diminution du libre-arbitre de chacun, et entre les mains de l'être s'appelant *Tout le monde*, on ne saurait trouver l'arme homicide et omnicide décapitant la liberté de chacun ! Mais, logiquement parlant, il y a toujours une relation entre un fait consécutif et un fait primitif, une loi quelconque entre le conséquent et l'antécédent : c'est ce rapport, ce lien logique qui a fait croire, dans un sens abstrait, à la nécessité de compenser le mal par le mal, et d'obtenir par l'expiation une réparation invoquée en effet par ceux qui admettent le *droit de punir*. De même que, dans le dogme du péché originel, on a confondu avec ledit péché les nécessaires manifestations de l'hérédité, de même c'est à la suite d'un faux sens cruel de cette nature qu'on a entendu parler du glaive de la *Justice*, n'ayant pas de fourreau, et devant sans cesse menacer ou frapper. C'est par cette fausse logique qu'on est arrivé à pré-

tendre que l'existence des gibets et des bûchers est antérieure à l'apparition des crises et désordres sociaux.

Quelques philosophes spiritualistes ont encore pensé qu'en dehors des injonctions religieuses, « le droit de punir » pouvait résulter du besoin de la conscience, imposant catégoriquement et impérativement le *devoir*. La *Raison* donnerait alors des ordres à la volonté humaine et fournirait, le cas échéant, les sanctions pénales dues aux infractions commises. Cette théorie est sans doute très morale, mais ni l'observation physiologique, ni l'expérience de l'histoire n'en démontrent la réalité, et il faut en revenir aux données de la science pour apprécier, au point de vue social et pratique, la valeur de toutes ces considérations.

Or, la science affirme que les mots « vie » et « organisation » doivent éveiller en nous une seule et même espèce d'idées ; la science démontre que les organismes sont modifiés par l'influence des divers milieux où ils sont plongés, et qu'ils réagissent d'une manière toujours équivalente ; de sorte que, pour chacun de ces organismes, il en résultera un automatisme conditionnel qui, dans une certaine mesure, exclut les responsabilités juridiques ou morales qu'on voudrait d'avance leur imposer.

La liberté, pour l'homme, n'est représentée que par la spontanéité des fonctions de son système cérébral : or, nous savons que les conditions de cette activité cérébrale sont toujours relatives. Entrons dans quelques détails techniques que nous simplifierons le plus possible, tout en garantissant leur exactitude sur l'autorité des maîtres de la science moderne.

On trouve, tout d'abord, par le scalpel et par le microscope, dans la composition de notre système nerveux deux éléments anatomiques fondamentaux : 1° des cellules, 2° des tubes. Les tubes forment la substance propre des nerfs, servant de point de départ soit au mouvement, soit à la sensibilité. Les cellules forment un centre d'élaboration pour l'influence nerveuse dont s'emparent les nerfs qui conduisent le mouvement, ou elles produisent les actes intellectuels.

D'ailleurs les tubes nerveux, avec les fibres qui les composent, sont de deux sortes : les uns apportent les sensations, les autres remportent les ordres de mouvement. Certaines fibres procurent des sensations dont il nous reste la conscience ; d'autres font leur service d'apport sans laisser aucune notion dans notre esprit : cela dépend du point où elles s'arrêtent dans l'appareil nerveux

cellulaire, où se font les réactions ou les transformations des impressions sous forme d'actes soit moteurs, soit intellectuels, soit tout simplement *végétatifs*, comme ceux qui ne laissent pas de trace dans la pensée, tels que la digestion et la circulation. Reposons-nous un instant sur ces premiers renseignements.

QUATORZIÈME LETTRE

Nous disons donc que tubes et cellules vibrent à l'unisson et dans une limite plus ou moins étendue ; en raison de leur solidarité et de leur voisinage, les cellules, entre elles, établissant des rapports communs, il en résulte, pour une seule impression, des conséquences multiples de souvenirs, d'associations d'idées, de reproductions d'images, de résurrection du passé, etc., — toutes choses qui représentent la grande complication des actes cérébraux. En somme, deux éléments sont indispensables à la constitution de l'idée : 1° l'élément externe ou objectif qui impressionne, et 2° l'élément subjectif, c'est-à-dire l'état spécial de la cellule nerveuse, quand elle reçoit l'impression. Il faut admettre par suite que, s'il n'y a pas d'idées innées, il y a du moins, comme conséquence des dispositions spéciales des cellules en connexion avec les fibres nerveuses, des aptitudes et des prédispositions fondamentales établissant, entre le monde et l'individu, les rapports naturels que nous observons. Ce sont ces facultés primordiales, que les anciens phrénologistes ont prématurément localisées *sur* le crâne, qui sont virtuellement acceptées comme vraies par les spiritualistes, sous les vagues dénominations de « notions pures et intuitives ». En somme, pour expliquer d'une manière générale les phénomènes cérébraux, sans faire intervenir aucune force surnaturelle, il suffit d'en comparer par exemple le mécanisme avec celui des télégraphes électriques, et l'on s'en rendra compte dans la mesure possible à notre intelligence. Tout ce qu'on ajoute après ces analogies scientifiques appartient à l'ima-

gination et ne peut, en rien, être vérifié : la masse cellulaire dite substance grise du cerveau, représente les réservoirs ou piles d'électricité, les fibres tubuleuses ou nerfs sont les divers fils étendus sur la voie télégraphique, et l'appareil enregistreur ou récepteur n'est autre encore que le centre grisâtre des cellules où les fibres reviennent en différents points pour emmagasiner les divers mouvements, émotions et actes d'intelligence.

Longtemps l'orgueil humain, qui fut sans doute notre première passion en jeu, isola l'étude de notre constitution et de notre prétendue « destinée » de toute comparaison avec la structure et le sort des autres animaux. Mais là encore l'observation patiente et résignée a montré que toutes les différences étaient des questions de mesure et non d'opposition absolue, qu'elles consistaient en des quantités variables et non en des antinomies essentielles. On en voit une preuve dans les expressions populaires dont on se sert pour peindre la sympathie qu'inspire l'analogie de certaines qualités intellectuelles et morales dans des animaux voisins ou compagnons de notre existence, avec nos propres qualités. D'un bon chien, par exemple, on dit : « Il ne lui manque que la parole ». Cette expression suffirait à rendre compte de l'identité fondamentale de la nature des animaux avec la nôtre, quant aux grandes lois de la vie végétative ou purement organique. Mais qui pourrait en outre nier que la plupart des animaux de la grande classe des vertébrés ne connaissent comme nous le plaisir et la douleur, le désir et le chagrin, la jalousie, la colère, la honte, la vanité, l'avarice, le vol, et la conquête ?

Et si on considère seulement les races humaines, on voit qu'elles sont si inégalement perfectibles, selon les doubles exigences de leur conformation et du milieu physique qu'elles subissent, qu'on ne saurait s'étonner de ce rapprochement avec les races animales : l'anthropologie comparée apprend à connaître, au degré d'*orthognatisme* ou de *prognatisme*, c'est-à-dire à la saillie relativement prépondérante des mâchoires sur le crâne ou du crâne sur les mâchoires, les degrés presque mathématiques de progrès à parcourir par chacune de ces races humaines. Si ensuite on compare la distance des temps et la distance des progrès entre nos premiers parents et nous, on voit par exemple que le célèbre crâne trouvé dans le lit du Mississipi à la Nouvelle-Orléans sous quatre couches étagées de forêts antédiluviennes, et auquel on n'accorde pas moins de quinze mille ans, n'a pas une forme

sensiblement différente de celle des types actuels. Et cependant ce crâne était celui d'un homme qui disputait sa vie aux bêtes fauves, et n'avait pas su se procurer d'autre instrument qu'un silex taillé pour vivre et combattre ce que l'Écriture appelle de « bon combat ». Comme, d'autre part, il est démontré que les réactions du milieu, le climat, le sol, les mélanges de race tendent à permettre aux espèces favorisées un accaparement organique et social dû à leur force et à leur supériorité, il n'est pas douteux que les êtres bien conformés, comme l'était celui du Mississipi, n'aient été les successeurs améliorés d'individus plus faibles et plus malheureux. Donc des milliers d'années ont été nécessaires pour élever l'homme de la condition de la brute à la haute dignité et à la grande allure qu'il a sur notre planète.

L'origine successive ou simultanée des races est une question qui n'est point encore élucidée : nous savons seulement que les races persévèrent avec énergie dans certains caractères fondamentaux qui résistent à la fusion et ne semblent pouvoir être entamés ni par les années ni par les événements sociaux. Par exemple, la race anglo-saxonne demeure partout fière, libre, sérieuse, égoïste, persévérante, laborieuse et marchande. Elle attaque la première les sols vierges, elle lutte la première contre les difficultés et les résistances de la nature ; toutes ces conditions expliquent ses succès comme ses revers, et ce qu'elle a d'original dans ses progrès moraux ou matériels, comme sociaux ou philosophiques. Dans la race latine, il y a des tendances paresseuses, vaniteuses et théâtrales ; les théories y dominent la pratique ; le despotisme y remplace souvent les luttes de la liberté ; cette race aime l'égalité par orgueil, et subit toutes sortes de dominations par amour de la « gloire » et du paradoxe.

A ces causes d'antagonisme, contrariant souvent l'évolution harmonique du progrès, il faut joindre les hérédités organiques dans les tribus et dans les familles. C'est ainsi que, si les ressources alimentaires font défaut, les habitudes de vol, de déprédation et d'ivrognerie interviennent, se maintiennent, et se perpétuent ; mais là, comme ailleurs, l'effet a été presque toujours pris pour la cause. C'est à la pénurie, à la privation et aux misères forcées qu'il faut attribuer l'indolence et la rapine. Ceux qui ont placé l'âge d'or et le paradis en arrière de nous, — au lieu de les mettre en avant, ce qui est leur vraie position sociographique, — ont beaucoup vanté, malgré les enseignements contradictoires de

l'histoire, l'état primitif de l'humanité; leurs descriptions imaginaires ou leurs hypothèses sont démenties par la droite observation des choses. Les voyageurs, qui sont aujourd'hui des savants, sont tous d'accord sur le sens dans lequel se fait l'évolution des races contemporaines, étudiées comparativement. Ainsi les peuplades sauvages appartiennent à des races mal partagées sous le rapport des aptitudes cérébrales — car il est nécessaire d'avouer cette hiérarchie organique, en présence des promesses de la civilisation, qui finira par faire disparaître les inégalités — ces peuplades montrent toujours le même genre de développement enfantin ; les individus y sont distraits, naïfs, curieux, craintifs, colères et gourmands; leurs convoitises sont du même ordre que celles des jeunes sujets, incapables de réflexion et de prévoyance ; acceptent-ils de porter un message, ils s'arrêtent en route et oublient leur commission, devant une insignifiante provocation à faire autre chose ; ils sont vains des ornements qui les distinguent. Dans une mission, au reçu de sa tribu devant l'amiral Dumont d'Urville, un chef se mit à pousser des cris plaintifs parce que son vêtement avait été légèrement sali par un matelot. L'idée d'une résurrection après la mort leur vient sans doute de la contemplation de leur ombre, qu'ils prennent pour un fantôme ; c'est pourquoi ils s'imaginent ressusciter comme ils sont morts, et ils tuent leurs parents au moment où la vieillesse arrive, pour leur assurer dans l'autre monde un sort exempt des infirmités habituelles dans l'âge caduc, ayant pour eux-mêmes l'assurance que le trépas, dans la jeunesse ou l'âge mûr, les transporterait au milieu des jouissances multiples de la chasse, des festins et des combats, soit de Mars, soit de Vénus. Dans l'Inde, les oiseaux sont les âmes des enfants jaseurs.

Mais revenons à quelques considérations anatomiques à conséquences importantes : le crâne se compose de plusieurs pièces osseuses réunies en avant et en arrière par des membranes cartilagineuses destinées à s'ossifier par les progrès de l'âge ; ces membranes ou *fontanelles* se prêtent par leur élasticité au développement de la masse sphérique du cerveau, antérieurement ; c'est-à-dire du côté du front, — et postérieurement, — c'est-à-dire du côté des organes nerveux présidant aux instincts et fonctions végétatives. Or il a été dûment constaté que chez les races humaines avancées en progrès, les fontanelles antérieures ne s'ossifiaient qu'en second lieu, ce qui permet aux parties du cerveau avoisinant

le front de s'épanouir et de grossir, et que ces races supérieures trouvent ainsi, dans cette fermeture tardive des fontanelles antérieures, le moyen et l'occasion d'un plus complet et plus énergique développement.

On a été longtemps incertain sur le siège organique des penchants que nous partageons avec les animaux ; on sait maintenant que les instincts de nutrition et de reproduction résident dans le cerveau ; mais, pour qu'ils entrent en jeu, il est nécessaire que des sensations spéciales, émanées des organes correspondants, stimulent les cellules cérébrales d'où partiront les ordres d'action. Et si les anciens physiologistes ont pu, sans paraître commettre de trop grave erreur, placer l'origine de la colère, de l'amour ou du courage dans le foie, le cœur ou la rate, c'est justement parce qu'ils avaient vu les idées se montrer parallèlement à l'acte organique, et les réactions de la pensée suivre les impressions envoyées par les organes au cerveau. Cette corrélation entre l'organe et le cerveau est si bien établie, qu'en dehors même des réalités fonctionnelles volontaires, les rêves et les fictions imaginaires, provoqués dans le sommeil par l'organe non endormi, s'installent dans la pensée, sans aucune participation de la volonté consentante ; la chasteté la plus épurée n'est pas à l'abri des songes voluptueux, et pour les autres fonctions on voit, par exemple, les petits animaux essayer la succion sur des objets inertes, en attendant une vraie et généreuse mamelle. Ce n'est que tardivement que le cerveau devient prépondérant, et modifie, à son gré, les suggestions que lui envoient les organes. Ces modifications sont le fait de nombreux motifs de détermination qui se mêlent et se concentrent dans la substance cérébrale, par la multiplicité même des impressions et des souvenirs associés. De là ces transformations qui semblent éloigner les fonctions de leur but primitif et purement organique pour leur donner une direction indépendante. C'est ainsi que le « goût » dans les besoins alimentaires se substitue à l'impulsion brutale vers la nourriture, comme les prédilections affectueuses imposent, en amour, un choix très exclusif. L'ordre dans lequel ces actions et ces réactions se produisent n'est plus ignoré de la science. Le cœur, s'il envoie au cerveau des ondées de sang plus rapides reçoit, pour cela, dans sa substance musculaire, des excitations plus vive d'un nerf spécial, émané du cerveau et de la moelle épinière et dont les rameaux influencent tous les organes de la vie végétative, le cœur et le

poumon non moins que les viscères inférieurs. De là cette conspiration sympathique qui amène un retentissement dans le cœur et dans la tête à la suite de tous les actes fonctionnels. Voyons la suite de ce tableau physiologique.

QUINZIÈME LETTRE

Le cerveau est l'organe de la pensée, c'est-à-dire des fonctions au moyen desquelles la personnalité humaine s'affirme et se dirige. Nous venons de voir à quelles conditions de mécanisme physiologique ces fonctions sont soumises, mais il faut ajouter que la vie, sans cesser d'apparaître dans le reste de l'animalité, quoique à moindres frais, n'a de sérieuse importance morale et intellectuelle que chez l'homme. Or cela tient justement à la perfection de son appareil nerveux, à la fois multiple et un. Outre les centres, — cerveau, moelle épinière, et tous les cordons de divers ordres qui en émanent, il faut noter des renflements de substance quasi cérébrale, des petits cerveaux supplémentaires éparpillés, se rencontrant en particulier dans les organes de la respiration et de la circulation, et cependant reliés au système général, multipliant les surfaces sensibles et les sources de mouvements ; de sorte que, en somme, c'est par une multitude de points que ces organes sont reliés entre eux et aux centres, et sont mis en correspondance avec le milieu où sont placés les animaux. On a en effet remarqué que les maladies du cœur et des poumons communiquaient, parfois, à l'esprit, de la gaîté, de la vivacité, de l'espérance et des forces factices dont les poitrinaires fournissent des exemples avérés. Les hérédités qu'on appelle morales tiennent donc étroitement aux prédispositions morbides étrangères en apparence au système nerveux ; et quand on réfléchit qu'il y a des groupes entiers de familles anémiques qui, peu à peu, dégénèrent tout en se multipliant à l'infini, et subissent les influences déprimantes d'un climat et d'un sol défectueux, ou de la misère, ou

d'une mauvaise politique, on comprend l'inanité des prétentions dogmatiques au *libre-arbitre absolu*, et, par suite, à la responsabilité, dont le *droit de punir* est une conséquence conditionnelle, et cependant adoptée trop rigoureusement.

A côté des hérédités se placent les affections constitutionnelles, épidémiques ou endémiques, comme le goître, le crétinisme, la pellagre, ou encore les fièvres intermittentes au fond desquelles on constate, finalement, une détérioration physique et morale de la race, et de faibles réactions contre les difficultés de la destinée. On n'a jamais méconnu d'ailleurs les douloureuses solidarités qui relient les membres de l'humanité ; elles sont consacrées, dans la religion catholique, comme nous l'avons vu ci-dessus, par le mythe du péché originel ; et si depuis Adam le temps n'a pas manqué pour défaire et reconstituer les *races*, il est certain aussi que, pour de nombreuses *familles*, les transmissions doublement fatales du mal physique et du mal moral n'ont pas cessé de se produire. De même que, dans certains pays, les eaux stagnantes, le froid, le vent, la chaleur en excès, continuent d'amener des accidents spéciaux et des dégénérescences déterminées, de même l'abus de l'opium ou des spiritueux fournit ailleurs des générations d'idiots et d'épileptiques ; ainsi encore l'emploi forcé de certaines céréales altérées, — maïs, seigle, riz, — amène d'horribles maladies comme la pellagre.

Si nous passons des conditions météorologiques et alimentaires aux circonstances politiques et industrielles, nous nous trouverons en présence des maladies dites de misère par le chômage du travail, ou des accidents d'empoisonnement auxquels sont exposés les ouvriers manipulateurs de métaux dangereux comme le plomb, le mercure, le cuivre, ou respirant des poussières d'arsenic, des vapeurs de phosphore, etc... Et ces ouvriers ne supportent pas seuls les effets de ces poisons ; ils les transmettent à leur progéniture, sous la forme de constitutions anémiées et scrofuleuses ; bientôt la force et la santé faisant toujours défaut, il ne reste plus que des insuffisances morales à opposer aux luttes de la vie, comme conséquence extrême du manque de bien-être matériel et de garantie sociale.

L'influence des premières impressions physiologiques est telle qu'on peut se rendre compte, en voyant l'état actuel d'un esprit, du genre d'éducation qu'il a reçu, et s'expliquer le présent par le passé. Nous avons un nombre déterminé d'idées primitives et

mères, résultant des transformations et des métamorphoses des impressions faites par les sens sur le cerveau ; mais, selon que, par l'exercice, nous y rassemblons plus d'émotions, plus de comparaisons et plus d'expériences variées, nous obtenons un plus grand nombre d'idées générales et de formules de jugements que si nous étions demeurés continuellement dans le même cercle d'impressions. De là, deux ordres de connaissances : 1° celles qui viennent des préjugés, des traditions et des hypothèses étrangères au vrai travail de l'intelligence, et 2° celles qui ont pour base la multiplicité des idées associées par analogie, rectifiées par comparaison, et fécondées par l'activité générale de l'esprit.

Il y a donc pour tous les êtres un mode d'existence représenté par les lois de leur organisme aux prises avec le milieu physique et social où ils se débattent ; et de tout individu qui ne paraît pas suivre sa destinée ou obéir aux lois de sa nature, on doit penser qu'il en est empêché, puisque ce n'est pas lui qui peut exercer sur cette destinée ou ces lois la puissance absolue de son libre arbitre. Les entraves accidentelles ou momentanées qu'il subit doivent être levées par des moyens directs et correspondants, et non par des prescriptions abstraites, soit verbales, soit juridiques.

Nos innombrables ancêtres humains comptent tous pour quelque chose dans chacun de nos actes, autant par les conséquences de la génération directe que par celles de l'hérédité collective ; nous vivons essentiellement de la vie de l'espèce. Ce que nous nommons notre vertu n'est que notre manière d'agir dans ses rapports avec le perfectionnement de l'ensemble, et, si l'on considérait un homme isolément, c'est-à dire sans aucun rapport avec ses semblables, on ne saurait donner un sens à sa conduite. Les mots même de *vertu* et de *vice*, perdant toute signification, ne trouveraient ni interprètes, ni juges, ni sanctions.

Les animaux vivent habituellement dans l'individualité, et temporairement dans la famille — c'est en ce moment passager qu'ils ont, comme nous, des qualités appréciables ; avant cela, on les juge d'une façon quelconque, mais c'est en faisant intervenir le fait ou la pensée d'un rapport avec nous et d'une ressemblance de nature. Ainsi l'homme social connaît seul les lois inhérentes à son espèce, et c'est par sa manière d'être individuelle dans les relations compliquées qu'il établit avec ses semblables qu'on

mesure sa responsabilité ou son irresponsabilité, double côté de la morale.

Tout être a le devoir et le droit de vivre, à la fois, comme membre collectif et comme membre privé de l'humanité ; il doit vivre aussi longtemps que possible, et gagner sa vie directement ou indirectement. Ne pas respecter le droit est criminel, ne pas satisfaire au devoir est coupable, mais quiconque se dévoue pour accroître le patrimoine commun, et compléter les ressources de son prochain par une abnégation correspondante s'appelle *vertueux*, il se fait aimer et admirer.

On a pu classer les condamnés pour crimes contre les personnes ou les choses en trois catégories physiologiques. Les uns sont intelligents, énergiques ou violents — c'est la minorité ; ils sont à craindre parce que, décidés et sans scrupule, calculant leurs moyens sans en excepter les plus pernicieux, appelant à leur secours le sophisme et le paradoxe, l'art et l'industrie, ils combinent sûrement et exécutent de même. On dit d'eux qu'ils eussent été volontiers des héros aussi bien que des scélérats, sans faire cette réserve qu'il existe, en effet, des coquins couronnés, qui ont pu profiter des circonstances de la naissance et de la fortune sociale, pour commettre des lâchetés et des trahisons, usurper un grand pouvoir, et triompher par un persévérant égoïsme, grâce à un vernis de mansuétude sous lequel se cachait une froide cruauté. La seconde catégorie comprend les condamnés vicieux depuis leur enfance, et déjà coupables quand ils arrivent sous la loi des adultes ; leur intelligence est comme non avenue, et l'éducation, en général, leur faisant défaut, leur volonté reste faible devant les nombreuses tentations au mal. Enfin dans une troisième catégorie il faut placer les ineptes, les incapables et les imitateurs qui sont complices et non créateurs, passifs plus qu'inventifs, et qui, à ces titres, sont à l'état de valeurs négatives, et représentent autant d'obstacles au classement des aptitudes ou capacités dont la société doit faire le dénombrement. Dans un des derniers recensements judiciaires, sur 5,501 condamnés, 800 seulement savaient lire et écrire ; ce qui prouve que la moralité va de front avec l'instruction, s'abaissant ou se relevant avec elle.

Par les considérations qui précèdent, nous voyons que le libre-arbitre n'est pas absolu et que, par suite, la responsabilité dans le sens où l'entendent les moralistes métaphysiciens n'existe pas. Les

restrictions que le dogme du péché originel et le régime catholique de la grâce imposent à la liberté de bien faire, sont au fond un acquiescement à la limitation naturelle de notre pouvoir, et une implicite reconnaissance des lois physiologiques qui nous régissent.

Ainsi se trouve vérifiée l'inanité des prétentions des rhéteurs, anciens et modernes, relativement à la réalité absolue de la vertu et de la liberté morale. Toutefois, nous sommes et devons être toujours responsables devant la loi faite pour le salut de tous, et dont les exigences, d'abord draconiennes dans un état social primitif, sont de moins en moins dures, à mesure que l'intelligence générale les formule de plus en plus conformes à leur but relatif, qui est l'ordre et l'harmonie progressivement réalisables.

Sans doute l'homme vit de vérité, et sa vie est d'autant plus belle et plus puissante qu'il sait davantage et mieux ; mais il ne suffit pas d'imaginer avec la foi, et de croire à diverses révélations pour donner à tous les problèmes que l'insondable infini dérobe à nos esprits, une solution quelconque. A quoi bon poser devant soi ces questions extrêmes, quand surtout, au lieu de les résoudre d'une façon gracieuse et consolante, on s'avise d'y apposer des fins intimidantes, des décrets qui attristent, et des tableaux qui terrifient par leurs menaces ; quand on forge des terreurs, au lieu de constituer de bienfaisantes hypothèses et d'agréables images ? Quand la cause suprême est si éloignée de nous, si haute, et, pour les croyants, si vénérable, comment en livrer la quotidienne interprétation à des êtres si voisins de nous, et si humbles, et si souvent incapables ? Ce n'est pas parce qu'il y a de l'amertune au fond de toutes nos joies, ce n'est pas parce que le charme de l'inconnu nous tourmente, ce n'est pas parce que notre origine et notre sort nous sont à jamais cachés, que nous sommes en droit de substituer la foi à la science en défaut, et le rêve à la démonstration, surtout quand ce rêve est plein d'images pénibles, quand le législateur soupçonné est implacable et qu'il impose pour sanction à ses lois terrestres une éternité de châtiments féroces, inégale compensation d'une vie courte et bien éprouvée.

Le clergé, qui s'élève contre l'indépendance de la morale, prétend que, dans cette circonstance, c'est « l'indépendance qui » gagne tout, et la morale qui perd tout ; l'homme qui n'a plus » l'appui d'aucun principe, aurait contre lui la force de ses pas-

mesure sa responsabilité ou son irresponsabilité, double côté de la morale.

Tout être a le devoir et le droit de vivre, à la fois, comme membre collectif et comme membre privé de l'humanité ; il doit vivre aussi longtemps que possible, et gagner sa vie, directement ou indirectement. Ne pas respecter le droit est criminel, ne pas satisfaire au devoir est coupable, mais quiconque se dévoue pour accroître le patrimoine commun, et compléter les ressources de son prochain par une abnégation correspondante s'appelle *vertueux*, il se fait aimer et admirer.

On a pu classer les condamnés pour crimes contre les personnes ou les choses en trois catégories physiologiques. Les uns sont intelligents, énergiques ou violents — c'est la minorité ; ils sont à craindre parce que, décidés et sans scrupule, calculant leurs moyens sans en excepter les plus pernicieux, appelant à leur secours le sophisme et le paradoxe, l'art et l'industrie, ils combinent sûrement et exécutent de même. On dit d'eux qu'ils eussent été volontiers des héros aussi bien que des scélérats, sans faire cette réserve qu'il existe, en effet, des coquins couronnés, qui ont pu profiter des circonstances de la naissance et de la fortune sociale, pour commettre des lâchetés et des trahisons, usurper un grand pouvoir, et triompher par un persévérant égoïsme, grâce à un vernis de mansuétude sous lequel se cachait une froide cruauté. La seconde catégorie comprend les condamnés vicieux depuis leur enfance, et déjà coupables quand ils arrivent sous la loi des adultes ; leur intelligence est comme non avenue, et l'éducation, en général, leur faisant défaut, leur volonté reste faible devant les nombreuses tentations au mal. Enfin dans une troisième catégorie il faut placer les ineptes, les incapables et les imitateurs qui sont complices et non créateurs, passifs plus qu'inventifs, et qui, à ces titres, sont à l'état de valeurs négatives, et représentent autant d'obstacles au classement des aptitudes ou capacités dont la société doit faire le dénombrement. Dans un des derniers recensements judiciaires, sur 5,501 condamnés, 800 seulement savaient lire et écrire ; ce qui prouve que la moralité va de front avec l'instruction, s'abaissant ou se relevant avec elle.

Par les considérations qui précèdent, nous voyons que le libre-arbitre n'est pas absolu et que, par suite, la responsabilité dans le sens où l'entendent les moralistes métaphysiciens n'existe pas. Les

restrictions que le dogme du péché originel et le régime catholique de la grâce imposent à la liberté de bien faire, sont au fond un acquiescement à la limitation naturelle de notre pouvoir, et une implicite reconnaissance des lois physiologiques qui nous régissent.

Ainsi se trouve vérifiée l'inanité des prétentions des rhéteurs, anciens et modernes, relativement à la réalité absolue de la vertu et de la liberté morale. Toutefois, nous sommes et devons être toujours responsables devant la loi faite pour le salut de tous, et dont les exigences, d'abord draconiennes dans un état social primitif, sont de moins en moins dures, à mesure que l'intelligence générale les formule de plus en plus conformes à leur but relatif, qui est l'ordre et l'harmonie progressivement réalisables.

Sans doute l'homme vit de vérité, et sa vie est d'autant plus belle et plus puissante qu'il sait davantage et mieux ; mais il ne suffit pas d'imaginer avec la foi, et de croire à diverses révélations pour donner à tous les problèmes que l'insondable infini dérobe à nos esprits, une solution quelconque. A quoi bon poser devant soi ces questions extrêmes, quand surtout, au lieu de les résoudre d'une façon gracieuse et consolante, on s'avise d'y apposer des fins intimidantes, des décrets qui attristent, et des tableaux qui terrifient par leurs menaces ; quand on forge des terreurs, au lieu de constituer de bienfaisantes hypothèses et d'agréables images ? Quand la cause suprême est si éloignée de nous, si haute, et, pour les croyants, si vénérable, comment en livrer la quotidienne interprétation à des êtres si voisins de nous, et si humbles, et si souvent incapables ? Ce n'est pas parce qu'il y a de l'amertume au fond de toutes nos joies, ce n'est pas parce que le charme de l'inconnu nous tourmente, ce n'est pas parce que notre origine et notre sort nous sont à jamais cachés, que nous sommes en droit de substituer la foi à la science en défaut, et le rêve à la démonstration, surtout quand ce rêve est plein d'images pénibles, quand le législateur soupçonné est implacable et qu'il impose pour sanction à ses lois terrestres une éternité de châtiments féroces, inégale compensation d'une vie courte et bien éprouvée.

Le clergé, qui s'élève contre l'indépendance de la morale, prétend que, dans cette circonstance, c'est « l'indépendance qui » gagne tout, et la morale qui perd tout ; l'homme qui n'a plus » l'appui d'aucun principe, aurait contre lui la force de ses pas-

» sions, celles-ci se nourrissant de ce qu'il leur accorde, et » s'exaltant de ce qu'il leur refuse. » Ainsi, c'est de parti pris que le clergé refuse l'indépendance à la morale ; il ne veut pas que nous demandions aux choses un bonheur d'ailleurs imparfait, des plaisirs mêlés de regrets, des satisfactions trompeuses, ou de vaines espérances : l'indépendance y gagnerait trop ! Mais qui donc, aujourd'hui, parviendrait à faire croire aux hommes qu'ils sont infidèles à leur destinée, parce qu'ils s'en occupent, et que la science, dont les bienfaits ne les trompèrent jamais dans le passé, doit les trahir dans l'avenir ?

SEIZIÈME LETTRE

La Renaissance mérite deux fois son nom. Par elle, le moyen-âge, incapable de donner à l'humanité la vie qui lui faisait défaut, délégua cette fonction à une héritière adoptive, qui fut l'antiquité ! Alors seulement, en effet, on connut en Europe les chefs-d'œuvre de l'art et de la science antiques, et on rétablit au profit des modernes le courant du progrès qui semblait rompu. C'était folie de croire que le catholicisme, malgré son intervention relativement utile, pouvait à lui seul combler les lacunes généalogiques des sociétés. Il avait, disait-il lui-même, une mission exceptionnelle, et était, pensait-il, un accident providentiel. A ce titre l'Eglise se gardait bien d'invoquer la filiation du passé et de s'appuyer, comme nous le faisons, sur les richesses intellectuelles de la Grèce et de Rome, pour continuer à en accumuler les produits. Cependant le clergé avait, sans l'avouer, pris la bonne substance des anciens, il tenait en dépôt secret les chefs-d'œuvre de leur littérature et les meilleurs traités de leurs philosophes ou de leurs savants ; mais il était convenu qu'en somme et pour le vulgaire nos vénérables ancêtres, païens et idolâtres, ne méritaient que mépris ou dédain, et qu'ils étaient condamnés par le nouveau Dieu. Néanmoins à la prise de Constantinople en 1453, les derniers représen-

tants de l'empire d'Orient, définitivement refoulés en Europe, y répandirent les manuscrits des savants et des poètes ; l'imprimerie à qui Dieu aurait dû défendre de se prêter à un rôle pareil, si toutes les inventions venaient en effet de la source catholique, multiplia à l'infini les exemplaires, et en moins d'un siècle, l'Occident fut inondé des meilleurs textes, collationnés et corrigés, des auteurs profanes. Ce fut avec un engouement extrême qu'on se mit à la recherche du fruit défendu. On ignorait peut-être qu'il contenait le ver rongeur récemment mis à découvert par l'abbé Gaume, mais on s'obstinait à rechercher, à travers les papyrus, les notions de philosophie, de science, de morale et de poésie qui y sont si glorieusement inscrites. Il eût été malséant, dans le monde religieux autant que dans le monde profane, d'ignorer cette brillante antiquité. Les papes, les rois, les princes et les riches favorisèrent de tous leurs efforts la dispersion des écrits originaux de la Grèce et de Rome, et l'enseignement des doctrines qui y étaient contenues. Les bibliothèques se garnirent des meilleures éditions, encore consacrées de nos jours, des textes grecs d'Hippocrate, Aristote, Platon, Homère, Hésiode, Thucydide, Sophocle, Euripide, Aristophane, etc.... Les musées et les palais, les églises et les monastères, s'enrichirent de peintures, fresques et sculptures qui reproduisaient les types célèbres et les symboles des doctrines du siècle de Périclès, au milieu des doctrines et des arts des Médicis. Raphaël, au Vatican, a laissé cette toile célèbre de l'école d'Athènes, qui reproduit, en deux groupes contrastants, les deux grandes écoles de philosophie, spiritualiste et matérialiste, avec leurs chefs respectifs, Aristote et Platon, dont la lignée, ininterrompue jusqu'à nos jours, marque le double courant qui entraîne, en sens inverse, l'humanité à la recherche de la vérité. Aristote, dans ce tableau, étend la main sur la terre, pour montrer qu'elle renferme tout ce que nous pouvons acquérir, tandis que Platon montre du doigt le ciel à son rival, pour affirmer que l'on doit suppléer par l'idéal à l'observation et par l'hypothèse à l'expérience. Du côté d'Aristote se rangent nos maîtres : Epicure, Euclide, Archimède, Empédocle, et du côté de Platon, nos adversaires philosophiques : Pythagore, Socrate, Xénophon et d'autres moins connus. Deux divinités président ce concile des penseurs et des savants des deux grandes écoles : — Minerve pour le Lycée et Apollon pour l'Académie — c'est-à-dire que la froide sagesse, la patiente observation, la scrupuleuse

étude, s'opposent à l'idéalité, à l'imagination et au rêve. D'une part, la démonstration des choses relatives, de l'autre, la foi dans l'absolu ; ici, l'esprit qui cherche, là le cœur qui accepte ; l'empirisme luttant contre le mysticisme, la matière considérée comme l'ennemie de la pensée, et l'organe comme superflu pour la fonction ! Dans cette double voie s'engagera l'humanité, et tantôt les doctrines matérialistes seront prépondérantes, tantôt le spiritualisme l'emportera ; les savants les plus avancés mêleront alors un grain de foi à leurs travaux — ce sera, diront-ils, « l'aromate qui empêche leur science de se pourrir ».

Six cents ans avant Jésus-Christ, Thalès et Anaximène professent que l'eau, comme élément, précède le principe de l'esprit ; c'est le premier effort de la philosophie matérialiste. Héraclide et Empédocle y ajouteront plus tard le feu et l'air, et, au moment où apparaît Aristote, quatre éléments, l'eau, l'air, le feu et la terre servent d'origine commune aux choses. Ces éléments représentent le *sec* et l'*humide*, le *mouvement* et les effets du *calorique*. Mais voici la réaction qui surgit avec Pythagore, cinq cents ans avant l'ère actuelle. C'est la doctrine abstraite des lois des nombres : alors, les chiffres ont une valeur première et spéciale, qu'ils transmettent à toutes choses. Le nombre *un* est l'âme du tout, l'entité unique qui engendre les autres ; le nombre *deux*, c'est la lutte et l'opposition ; le nombre *trois*, c'est l'harmonie ; *quatre* est entre les mains des Dieux ; *cinq*, c'est le mariage ; *six*, la justice ; *sept*, le changement ; *huit*, l'égalité ; *neuf*, la fragilité ; *dix*, le merveilleux et la concorde. Pythagore n'initiait que ses prêtres, réservant au vulgaire les formules pratiques, exemptes de toute explication trop métaphysique ; il faisait bien : l'impénétrabilité de la doctrine dépendait de l'obscurité de la science pythagoricienne ; c'était un heureux pendant aux abstractions théologiques réalisées par la Bible : « Que la lumière soit, et la lumière fut. » C'est le fait sans la cause, le produit sans la source, le rayon sans l'astre.

Après Pythagore, l'école spiritualiste d'Elée, celle de Parménide et de Xénophane, — inventa le *Panthéisme*, qui n'est qu'une forme de l'incrédulité, continuée jusqu'à nos jours par nos poëtes les plus illustres. Une partie des Eléates échappa à ces entités de la métaphysique et resta fidèle à la simple explication des faits visibles. On vit alors pour la première fois l'alliance de la science avec l'art, et le poëme de Lucrèce traduisit avec éloquence la doctrine d'Epicure, de Leucippe et de Démocrite, sur les atomes fer-

moteurs de la matière condensée. Le mot atome, qui signifie indivision, exprime le dernier fait d'irréductibilité dans une particule de la matière ; il contrarie beaucoup les métaphysiciens qui voudraient, par une simple vue de l'esprit, poursuivre à l'infini la divisibilité de la matière, et admettre ainsi, théologiquement, la création avec rien, le néant procréant, — contradiction qui répugne — mais l'atome s'impose nécessairement à l'esprit le plus naïf, comme point de départ de toutes les formations corporelles.

Le grand poëte italien qui clôt pour ainsi dire le Moyen-Age et ouvre l'ère de la Renaissance, fait la rencontre d'Aristote dans le vestibule de l'Enfer et il dit :

> Aristote plus loin à mes yeux se présente,
> Et des sages fameux la famille imposante
> Rangés autour de lui comme des fils pieux ;
> Avec ravissement je voyais tous ces sages
> Près de lui se pressant, lui rendre leurs hommages !

C'était alors en effet en faveur d'Aristote qu'on se déclarait le plus ouvertement. Ses ouvrages innombrables sur l'histoire naturelle, la physique, l'économie politique, la morale et la logique ne paraissaient suffire à l'avidité des lecteurs, et on rappelait avec regret que la moitié des ouvrages du chef du Lycée avait été perdue ; entre autres des dialogues à la manière de Platon.

Aristote n'avait pas inscrit au frontispice de son œuvre la prétentieuse réclame « nul n'entre ici s'il n'est géomètre » — il la laissa à son rival Platon qui ne l'utilisa même pas ; mais son aphorisme favori « tout entre dans l'esprit par les sens » a traversé les âges victorieusement, sans pouvoir être entamé par les plus subtils efforts des spiritualistes. L'espèce de jeu de mots de Leibnitz à cette occasion, — à savoir que, dans l'esprit, il y a, avant tout, l'esprit lui-même, — ne fut qu'un pléonasme sans valeur dirigé contre Aristote, qui entendait fort bien désigner par esprit l'ensemble des fonctions cérébrales intellectuelles dont les hommes et certains animaux, à un degré moindre, sont doués simultanément. Le plus beau titre d'Aristote à la reconnaissance de la postérité est, en effet, la constitution de sa série animale, qui restitue à l'homme sa vraie place dans la nature, et lui refuse l'exception dans l'ensemble des êtres créés. Beaucoup de gens repoussent la qualification d'animal pour l'homme, qui ne serait,

suivant Pascal, ni ange ni bête, et pour lequel on voudrait en vain déterminer un règne spécial dans les classifications. Aristote n'eût pas été, il est vrai, bien accueilli au moyen âge s'il n'avait admis l'existence du principe divin dans la nature ; mais il faut reconnaître que son Dieu *règne et ne gouverne pas*. L'établissement de ses catégories ou entités universelles, constituait un ensemble de procédés logiques fort différents des entités que Platon mettait au dessus et en dehors des choses terrestres.

Au Moyen-Age, heureusement, on vit les philosophes qu'on appelait nominalistes adopter la doctrine d'Aristote, mettre de côté la doctrine platonicienne des esprits errants et vaincre, dans ceux qui se nommaient réalistes, la tendance à séparer les phénomènes réels de leur cause directe, au profit d'une prétendue cause subtile, surnaturelle et abstraite.

Aristote, secourable aux métaphysiciens de toutes les époques, fut surtout utile à la philosophie par sa *Logique*, ouvrage qui instruit l'esprit comme la gymnastique façonne le corps, et qui invite à étudier libéralement la plupart des sujets sans se prononcer expressément pour aucun ; chose fort goûtée des théologiens, protecteurs de doctrines que la logique seule ne saurait entamer. Aussi lorsque, en 1210, les ouvrages du grand philosophe qui traitaient de la politique, de l'histoire naturelle et de la morale furent condamnés au feu, l'Eglise fit une exception en faveur du livre de la *Logique*, le considérant comme le plus utile instrument de discipline pour la marche de l'esprit à travers les conquêtes de l'intelligence. Quant aux livres de politique d'Aristote, où le maître établissait la légitimité de l'esclavage, tout en réfutant le communisme de Platon, ils ne pouvaient être suspects à nos théologiens d'alors qui croyaient, comme ceux d'aujourd'hui, à la nécessité providentielle du paupérisme, de l'ordre hiérarchique et de l'autorité.

Il ne faut pas s'étonner si Platon, adoptant les idées de Socrate, son ami, sépara audacieusement la science de la philosophie et de la politique ; quiconque n'emprunte qu'à son imagination l'idée des formes pratiques que doivent revêtir les sociétés, quiconque rejette toute expérience ou toute observation des faits, risque d'échouer sur les erreurs du communisme, tel que Platon l'a décrit avant les lumières de la science et l'accumulation des richesses sociales. Lorsque, en effet, dans une nation le citoyen n'a rien à lui, il ne peut rien fournir aux autres ; il faut alors

renoncer d'avance à voir éclater l'abnégation, le dévouement, le sacrifice, et ce sont alors de vains mots que ceux de mutualité, d'assistance, d'émulation, de bien-être et de production. Tout s'arrête et se paralyse avec une doctrine rigoureusement communiste; la spontanéité individuelle n'ayant plus la stimulation de produire avec profit, on verrait s'éteindre bientôt, dans une promiscuité fâcheuse, les talents et les courages. Aristote, prémuni contre les sophismes platoniciens par l'étude de la nature, et par l'histoire des hommes, ne parla jamais du souverain bien, du bonheur idéal, et de la vertu absolue; mais il parla de la pratique des choses vertueuses, de nos vices et de nos qualités, c'est-à-dire des divers modes de notre activité plus ou moins libre. Nous allons voir le progrès qu'il a fait faire encore sous ce rapport à l'esprit humain.

Aristote avait compris que l'accord des diverses facultés primitives dont nous sommes doués peut seul procurer l'accomplissement physiologique de notre destinée, et, dépassant tous les rhéteurs bien intentionnés, mais ignorants de la Grèce et des temps antérieurs, il formula des préceptes assez simples pour être compris et assez faciles à suivre pour ne pas décourager les efforts de ceux qu'intimident les grandes exigences des moralistes de l'idéale perfection. Partout, comme dit un poète,

On voit rêver Platon et penser Aristote.

Il faut en effet citer ce dernier comme ayant fixé en maître les vrais principes de la morale en soutenant que chaque sens a son plaisir, — comme la pensée et l'imagination elles-mêmes, — dans son mode naturel d'expansion, et que la légitime jouissance des uns et des autres vient de leur libre activité. Quant à Platon,

père de tous les poètes anciens et modernes, c'est lui qui fait encore dire aujourd'hui à Lamartine que

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Si, comme Platon le professait dans les jardins d'Académus, toutes nos idées ne sont que des images empruntées, par intuition ou par réminiscence, aux types éternels répandus dans l'infini, alors le travail de notre esprit n'est qu'une matérialisation de ces images fantastiques, voltigeant au-dessus de nos têtes; c'est pourquoi les fauteurs de cette doctrine, comme nous l'avons déjà rappelé, devraient prendre non pas la qualification de spiritualistes, mais celle opposée qu'ils donnent comme une injure à ceux qui ne se payent pas de mots.

C'est avec leur esprit de divination de l'absolu et de l'infini que les platoniciens ont inventé un beau infini, un bon absolu. Ils font dériver de ces sources premières le vrai et le fini, déclarant, en outre, qu'une chose non contradictoire à une autre peut et doit toujours exister; ils décident en conséquence que Dieu existe identique à *l'infini* et créateur du fini. Des Allemands modernes, après Platon, ont raisonné de la sorte, sans se préoccuper des conséquences pratiques de leur métaphysique; or, l'unité théocratique proclamée, c'était la centralisation despotique toute trouvée, c'était l'installation autoritaire et hiérarchique des puissances révélées, série qui commence par un roi, passe par un gendarme et se complète par un bourreau. Avec le monothéisme, un César peut être considéré comme une émanation providentielle et se montrer inexorable pour ceux qu'il trouvera méchants. Les principes, représentés jadis par autant de dieux guerroyant entre eux, sont alors protégés par un seul dieu, dont le despotisme ne connaîtra aucune entrave et sera sans opposition divine ou humaine.

Les rêveries orientales ou platoniciennes ne furent pas adoptées par les divers peuples de la race sémitique dont les Arabes, les Phéniciens et les Juifs font partie. Le peuple de Moïse, en particulier, fut exempt de spiritualisme transcendant: il n'aspirait qu'à une vie honnête, longue, calme et charitablement occupée du prochain. Les Arabes, sous la théorie du fatalisme, ont mis en lumière la force inévitable des lois réelles de la nature, dont l'exacte appréciation sera toujours la meilleure fortune de l'huma-

nité ; ayant leur confiance en l'invariabilité de ces lois, ils portèrent en Asie comme en Europe la civilisation première sur laquelle nous vivons. Les Phéniciens, connus sous le nom de Carthaginois, et qui furent les Anglais de l'antiquité, se montrèrent intrépides au négoce, courageux aux explorations, pleins d'amour égoïste pour la patrie ; enfin un peuple d'autre race, les Chinois, réfractaire à la vague théogonie du Bouddha, accepta les pratiques sociales de Confucius. Toutes ces grandes familles de l'humanité sont demeurées dans le vrai courant du progrès positif, malgré les retards et les accidents, et les plaies d'un mandarinat politique, scientifique ou industriel chez les unes et les autres.

Que sont ces disputes sur le libre-arbitre, la prédestination et la grâce, dont Pélage et saint Augustin, saint Thomas, Jansénius, Molina et Fénelon donnent de si curieux modèles, sinon la preuve de la dualité philosophique, toujours retrouvée à travers l'histoire, et qui partage les tendances humaines en ces deux directions : le spiritualisme et le matérialisme ?

Restreindre, avec saint Augustin, saint Thomas et Jansénius, la part du libre-arbitre par les nécessités de la grâce, c'est assurément diminuer la bonté de Dieu, et même faire de lui un maître très exigeant ; mais, dans le champ des hypothèses, il est difficile de s'arrêter, et la supposition d'un Dieu sévère ou méchant est tout autant admissible que la supposition contraire, pour les individus nombreux qui aiment l'autorité et se plaisent dans l'arbitraire. Pélage, Molina et les jésuites en élargissant le domaine du libre-arbitre, comprirent mieux la nature humaine, qui s'en tient longtemps aux réalités égoïstes de l'instinct, avant de pouvoir, par l'intelligence cultivée, se livrer aux sentiments sociaux que nous appelons *virtus*, c'est-à-dire force contre nous-mêmes, selon l'étymologie du mot. Ovide, dans les beaux vers

. . . . *video meliora proboque,*
Deteriora sequor

avait dit, avant saint Paul : « Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que ne veux pas. » Mais ni l'un ni l'autre ne trouvèrent l'explication de cette entrave morale ; le poète s'en prenait au destin aveugle, et le converti de Damas faisait intervenir la puissance divine pour mettre d'accord les bons et les mauvais génies que les Manichéens, plus tard, reconnaîtront comme les maîtres du monde.

Déjà, dans le système zoroastrien, Ahriman, ou la matière, lutte contre Ormuzd, ou l'esprit ; mais Zoroastre enseigna que la matière n'était pas une négation inerte, et qu'elle représentait un principe. Saint Jean l'Évangéliste reconnaît que le diable, fils des ténèbres, a un père puissant. Ce diable, depuis Jésus jusqu'à nos jours, s'est affaibli, et, à la fin du moyen âge, Dante, dans son épopée, le considère comme insignifiant ; cependant il reparaît dans la littérature contemporaine dite profane ou sacrée, dans Gœthe et dans Byron comme dans les mandements épiscopaux qui déclarent inspirés par Satan les œuvres scientifiques, les écrits des libres penseurs, les pièces de théâtre et les romans, et qui, volontiers, trouveraient, selon le proverbe italien, quatre athées dans trois médecins.

Le catholicisme n'a produit au moyen âge ni tout le bien ni tout le mal qu'on lui attribue, et quand il fut entamé par la Réforme, celle-ci elle-même, cédant à cette fatalité intellectuelle que nous signalons, n'empêcha pas les deux courants du matérialisme et du spiritualisme de se réformer dans son sein. Luther et Mélanchton adoptent la doctrine de la grâce et abrogent le libre arbitre, tandis que Calvin et sa secte inclinent, par leur théorie de la prédestination, du côté plus logique de la philosophie, obligée de reconnaître l'invariabilité de certaines lois physiologiques. Toutefois les bienfaits du protestantisme ne dépendirent pas des solutions qu'il donna à ces questions secondaires ; mais en visant systématiquement à une sorte de liberté politique, à l'extinction des guerres et à la fédération des peuples, les hommes de la Réforme prirent sur les catholiques une avance considérable ; le catholicisme ne tendant à réaliser, par la hiérarchie sacerdotale et la centralisation des pouvoirs sociaux, qu'un savant despotisme désormais inutile et odieux à tous.

Lorsqu'au XVII[e] siècle, les philosophes rationalistes remplacèrent Dieu par la *nature*, ils instituèrent ainsi une sorte de monothéisme à la vérité moins grave que l'autre, mais dont les prétentions à l'unité, en s'associant à un vague déisme professé un siècle plus tard par Jean-Jacques et son école nombreuse, devinrent très compromettantes pour le progrès. Heureusement les déistes du XVIII[e] siècle apportèrent chacun leur part aux changements sociaux de cette époque et, se complétant les uns les autres, ils couvrirent le monde de leur bienfaisante influence. Voltaire n'a cessé de préconiser l'étude des sciences, les arts, le

commerce, l'industrie et le bien-être. Rousseau, plus spiritualiste, réclama les droits individuels de la conscience et du sentiment ; mais il vit l'âge d'or dans le passé, et, se confiant à la nature, il s'isola de ses semblables qu'il aimait et dont cependant il se méfia. Son *Contrat social* consacra des principes par des moyens qui les faussèrent ; l'homme y délègue un pouvoir qu'il ne possède pas, celui de stipuler pour tous, quand il est seul, il y abdique un libre-arbitre dont il ne connaît pas la propre mesure, et, sous peine de mort, il doit adorer un être suprême. Jean-Jacques déclarait, en ultra-spiritualiste, « qu'une doctrine utile est une doctrine vraie », et qu'une croyance qui est capable de consoler l'humanité doit lui être imposée de force. Sur ses traces marchèrent Robespierre, Saint-Just et d'autres, qui le méditaient encore la veille de leur mort, après l'avoir trop bien compris pendant leur vie politique, toute dévouée à leurs semblables. L'indigne Napoléon, modifiant militairement les œuvres de la grande Convention, supprima, parmi les cinq classes de l'Institut, l'académie des sciences morales et politiques, parce que, pour lui, les notions sociales ne constituaient pas une science, un grossier empirisme lui suffisant à les remplacer. Ignorait-il vraiment l'enchaînement historique, qui rattache si étroitement le développement politique et social aux conditions scientifiques de l'humanité ? Savait-il que la connaissance de l'organisme et des lois de la physiologie est indispensable dans l'application des moyens de direction gouvernementale dont le hasard l'avait rendu arbitre ? Quoi qu'il en ait été, le siècle héritier de Newton et de Lavoisier allait, sous ses mains brutales, voir se briser les admirables instruments de progrès que l'observation, l'expérience, l'induction rationnelle doivent toujours fournir, car pour tout sujet d'étude l'enchaînement est si nécessaire et si logique, que nous nous servons forcément et toujours de ce que nous savons pour découvrir ce que nous ne savons pas. Le point d'appui du travail est le travail lui-même. Il n'y a pas d'autre procédé pour arriver au vrai.

DIX-HUITIÈME LETTRE

La création des écoles centrales, l'organisation de l'Académie des sciences et du Muséum, l'instruction polytechnique, toutes choses dues à la République de 1792, contenaient les moyens d'arriver aux vraies sciences humaines, lorsqu'un temps d'arrêt, apporté par l'individu fatal dont nous avons parlé plus haut, vint mettre de nouveau en question nos destinées progressives.

La rétrogradation se fit partout, au lieu de l'unité, la séparation des efforts ; et en place de l'encyclopédie des connaissances, une fragmentation des tendances déjà si péniblement convergentes.

La philosophie « officielle » qui commença à exister sous le gouvernement qui succéda à l'empire, donna, en apparence, à l'*Université nationale*, une prépondérance sur le clergé, tout en calmant les inquiétudes religieuses par l'adoption d'un déisme hypocritement professé. On connaît cette philosophie renouvelée de Platon, et aggravée des rêveries allemandes de Kant. La prétention d'observer le moi avec le « moi » lui-même, par une séparation arbitraire entre le moi étudiant et le moi étudié, et l'emploi des métaphores classiques prises pour des raisonnements, furent les artifices avec lesquels les Royer-Collard, les Cousin, les Maine de Biran, les de Bonald et les de Maistre, engagèrent la lutte.

Il ne faut du reste jamais dédaigner ces luttes d'écoles, car la valeur d'une philosophie retentit sur les faits aussi longtemps qu'elle domine et, bien que dans l'avenir il n'y ait de place probable que pour les doctrines consacrant les phénomènes observés, souvent, par les circonstances fortuites, un succès de réaction a lieu pour les dogmes du passé. C'est en dehors de ces tristes conditions qu'il faut voir le progrès de la philosophie positive ; et, sans se laisser décourager par cette réapparition constante du matérialisme et du spiritualisme, alternant dans toutes les manifestations de l'esprit et du cœur, il faut seulement comprendre et poursuivre la prépondérance des doctrines expérimentales sur les hypothèses et sur les conceptions imaginaires.

L'art n'a pas été protégé non plus contre cette division en

réalisme et en *idéalisme*, signalée partout : il amplifie les objets, il les couvre d'ornements, il brode des dessins ou des variations sur le canevas primitif ou sur le thème de la nature, il recherche les contrastes existants, il invente les analogies et provoque les émotions systématiquement par ses divers procédés, et il n'ignore pas qu'il est le serviteur du bon et du beau, — « pulchra et dulcia » d'Horace. Pour tout cela les moyens sont nombreux et grands, et les chemins largement ouverts. Personne n'a le droit d'incriminer la manière de faire des artistes; la critique qui se permet de leur infliger les épithètes qu'elle croit désobligeantes, dépasse ridiculement ses droits. Les mots « trivial, commun, populaire, noble, distingué, élevé » ne signifient pas grand'chose; et ils ne conviennent exactement ni aux œuvres dites réalistes ni à celles prétendues spiritualistes. On est « réaliste » quand on sacrifie patiemment à l'observation, et qu'on reproduit avec scrupule, netteté et franchise, les objets et les scènes qui frappent les yeux et émeuvent le cœur : alors les grands poètes sont des « réalistes »; on est « idéaliste » quand on néglige des effets certains pour des causes abstraites, quand l'imagination, au lieu d'évoquer les tableaux et les couleurs de la vie, se complaît au rêve, au vague, à l'indéterminé et peint « l'éther avec l'éther ». L'idéalisme est, en effet, le genre de ceux qui n'en ont pas. Qu'on ait le droit de se servir d'images indécises, d'associer au hasard des choses mal vues, ou de cultiver l'élégie langoureuse, et de se confier à l'*infini* chimérique, certes; mais il est préférable de redescendre un peu sur notre planète, et surtout on doit s'interdire de présenter un arbitraire esthétique quelconque, comme philosophie du *vrai*. Du reste, les grands maîtres des arts plastiques ou littéraires se sont toujours montrés soucieux des vérités d'observation et des acquisitions de l'expérience, aussi sont-ils toujours apparus à des époques de civilisation et de liberté relatives, seules capables de les encourager. Les artistes qu'on cite dans les siècles de despotisme religieux ou politique demeurent toujours soumis à des formules conventionnelles qu'on retrouve dans leurs œuvres en apparence les plus spontanées et qui les dispensent à tort de demander à la science les perpétuels services qu'elle doit rendre à l'humanité.

On ne contentera jamais les « masses » avec les seules productions idéalistes, et il est bon de remarquer que ces « masses » ne se laissent jamais entraîner par les visions paradoxales d'un

mieux politique et social, tant qu'une expérience n'est pas venue confirmer et consacrer un commencement de réforme ou d'amélioration. Ainsi la Révolution apportait avec la déclaration des droits de l'homme, d'énormes changements matériels dans la société qui furent aussitôt acceptés ; c'est que la seule base de tout progrès, moral ou matériel, est toujours la science. On sait quand on a vu, et c'est surtout en voyant la réforme ou le progrès que l'on y croit. Les peuples, comme les individus d'ailleurs, oscillent sans cesse entre la raison et le sentiment, entre le réel et l'imaginaire, entre le fini et l'infini ; et il semble que ces tendances contrastantes, ces deux aspects des choses humaines soient reproduits dans la nature entière, pour l'ensemble comme pour le détail. L'Orient s'oppose à l'Occident, et les cinq grandes populations de l'Europe, — anglaise, française, italienne, allemande et espagnole — solidaires depuis Charlemagne, marchent en avant et dans le sentiment de la liberté progressive et autonomique, à l'encontre des populations asiatiques, encore livrées à l'immobilité théologique. Le tempérament masculin s'oppose au féminin ; d'un côté, l'intelligence et le calcul, de l'autre, l'émotion et la sensibilité : tout cela concourt à entretenir le duel permanent dont nous avons montré les péripéties. Tantôt le cœur est serf de l'esprit, tantôt l'esprit est subordonné au cœur ; on risque d'avoir de la lumière sans chaleur ou de la chaleur sans lumière ; il n'est que trop vrai que les sentiments égoïstes, les mauvais penchants passionnels conspirent contre l'intelligence et échappent avec succès à la discipline et au jugement de la conscience. Mais ce que le temps et l'expérience accumulent en nous, les découvertes de l'industrie ou de la science, les encouragements des beaux-arts, tout ce qui réunit les hommes et les rend solidaires, tout ce qui leur fait une destinée commune, les excite en même temps à résister aux envahissements de l'instinct brutal et les amène, par des démonstrations pratiques, à une soumission quelconque aux nécessités de la vie. Nous pouvons ainsi repousser de plus en plus les provocations de l'idéal, les tentations du rêve et les illusions de l'absolu. Notre court passage sur la terre peut être très bien employé à combattre la nature matérielle ; il n'en faut rien distraire au profit d'un monde imaginaire, sous peine d'être vaincu par cette matière elle-même.

La philosophie positive, dont je cherche à vous faire com-

prendre les principes, a beaucoup d'oppositions à surmonter dans l'opinion publique, dans le gouvernement, dans le clergé et dans un monde dont le principal souci est le bien-être paresseux. La routine, l'ignorance et le scepticisme trouvent que rien ne mérite davantage le dédain que ces théories générales par lesquelles on tente une explication générale du monde et de l'homme. Toutefois, l'influence des idées théologiques diminuant en raison des intérêts plus compliqués qui assujettissent les gens éclairés, les habitudes pratiques imposant à tous les esprits le sentiment de la succession régulière des phénomènes sans aucune intervention possible d'un dérangement surnaturel ou inexplicable, nous avons l'espoir d'être compris par tous ceux dont l'intelligence n'est pas d'avance enchaînée à la tradition religieuse ou métaphysique, et qui ont conservé leur initiative et leur autonomie.

Nous ne sommes plus au temps où les philosophes comme Descartes se défendaient de vouloir toucher à la politique ou à la morale, alors qu'ils invoquaient, pour l'évolution de la pensée, l'autorité du *moi* : tout au contraire, la doctrine qui soustrait l'intelligence au despotisme de la Révélation a le privilège de fournir à la société des moyens d'action très efficaces contre l'oppression du passé.

Nous disons l'oppression du passé, sans méconnaître les services sociaux que chaque philosophie, religieuse ou métaphysique, rendit, à son heure, à l'humanité. L'Église chrétienne, en particulier, depuis ses luttes triomphantes contre le paganisme jusqu'au moment où elle s'avisa de résister à la Réforme, montra une capacité progressive qu'il est impossible de nier. Mais l'immobilité de sa tradition, et aussi l'inflexibilité de ses dogmes, la rendirent logiquement impitoyable. L'absolu ne pardonne pas : la réprobation divine atteint forcément ceux qui n'attendent de lumières que de la science ; de la part des théologiens convaincus il n'y a pas de tolérance possible. Heureusement les anathèmes peuvent blesser les personnes sans entraver l'essor de la pensée libératrice, et, pourvu que celle-ci ne contrarie pas ouvertement les allures du gouvernement temporel, qui ne craint pas les échéances vagues et s'inquiète peu d'une doctrine encore dans les limbes de la théorie, tout devient, dans un avenir indéterminé, réalisable à la société.

Dr Eugène Bourdet.

(*A suivre.*)

DE LA DISTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT[1]

Dans le projet d'organisation du canton, auquel j'ai conclu d'une *Monographie de l'arrondissement*, publiée dans la livraison de janvier dernier de *la Philosophie positive*, j'ai indiqué comme désirable la création, à mesure qu'il sera possible, d'écoles primaires supérieures et appliquées, et l'établissement, au canton, de véritables universités rurales, possédant un enseignement théorique et un enseignement professionnel, de manière à former un groupe solide, comme nos lycées avec nos écoles spéciales en forment un autre. Et déjà, d'autre part, j'avais tracé l'esquisse d'un système de distribution des écoles, en un article sur *les Revues françaises de pédagogie*, inséré dans le numéro de mars 1881 de la *Rassegna critica*, revue napolitaine dirigée par M. le Professeur Andrea Angiulli. Je disais un mot, en ce dernier article, de notre enseignement secondaire, que je souhaitais qu'on modifiât plus profondément que n'ont fait les derniers programmes, et il se trouvait que le même numéro de la *Rassegna* contenait l'analyse d'un opuscule de M. Giuseppe Sergi proposant de donner aux lycées et gymnases italiens un caractère très franchement réaliste.

Aujourd'hui je voudrais traiter la question plus amplement, et je suis heureux de pouvoir mettre à profit quelques parties d'un

[1] Nous n'hésitons pas à publier le travail très intéressant de M. Arréat quoiqu'il soit, sur plus d'un point, en désaccord avec les idées qui ont été bien des fois exposées dans notre *Revue*. La question si délicate de l'instruction publique n'est jusqu'à présent ni théoriquement épuisée, ni pratiquement résolue. (*Réd.*)

mémoire envoyé au concours Isaac Pereire, mémoire auquel le jury a accordé une mention honorable[1]. J'en omettrai ici, pour les donner en un autre article, les morceaux ayant trait à la méthode, et je me bornerai à rechercher « quel savoir commun nécessaire » doit faire le fond de l'instruction moyenne, en vue d'une nouvelle distribution de l'enseignement public. D'ailleurs je garde toute réserve et ne prétends pas à trancher d'un coup une discussion toujours ouverte.

Un fait qui ne me semble pas indigne d'attention, c'est, pourquoi ne pas le dire? la récente pétition de nos lycéens et leur vœu très hardi de voir substituer les langues vivantes aux langues mortes. Il s'en faut que je veuille favoriser l'indiscipline ni encourager la jeunesse de nos lycées à prendre le rôle de juges ou même de critiques des programmes. On ne se méprendra pas, je l'espère, sur ma pensée, et, si je note cet incident, c'est en simple observateur, et parce que je retrouve dans mes souvenirs de collège les premières traces d'un état d'esprit dont la proposition du « congrès albigeois » est une directe conséquence.

C'était aux beaux jours de la *bifurcation*, et je me rappelle qu'il régnait dans notre classe des lettres, fort appauvrie au profit de la classe des sciences, une certaine paresse intellectuelle et comme un sentiment déplaisant d'être inférieurs, nous les fidèles du grec et du latin, avec notre titre de noblesse, à nos camarades de l'algèbre et de la physique. Nous faisions assez l'effet de privilégiés occupés à déchiffrer leurs parchemins, quand les roturiers actifs marchaient à la conquête du monde. La science a pénétré, depuis, dans les programmes qui l'excluaient presque, et il ne faut pas dire que les études littéraires sont perdues, mais seulement que le point de centre de la culture s'est insensiblement déplacé. Nos modernes écoliers en ont plus claire conscience que leurs aînés; tout le scandale qu'on vient de voir se borne à cela.

Si le tempérament intellectuel de nos sociétés s'est modifié, il convient de le reconnaître et d'aviser aux moyens d'effectuer une courageuse réforme sans désorganiser les classes. Cela, sans

[1] Prenant avantage de cette distinction, je dois me conformer à la prudente décision du jury, qui enjoint aux auteurs de faire connaître « que les prix, mentions et encouragements qu'il vient de décerner n'impliquent en aucune façon l'approbation de toutes les doctrines ou opinions exprimées dans les mémoires, et qu'il fait au contraire, à cet égard, d'expresses réserves, n'entendant se solidariser avec aucun des systèmes qui ont été émis. »

doute, est assez difficile; on s'aheurte à de longues habitudes, à la résistance du personnel enseignant qu'on a formé pour une autre besogne, à la tradition de l'École normale. Est-ce pourtant qu'on n'exagère pas beaucoup les difficultés, et que, par une distribution de l'enseignement autrement entendue, on ne pourrait pas diminuer les regrets des uns et satisfaire les espérances des autres?

La question est grave, et je ne l'aborde pas sans quelque incertitude, sans quelque crainte.

I

Nos degrés *primaire, secondaire* et *supérieur* ne sont pas, sans doute, des divisions tout-à-fait arbitraires, et elles satisfont, jusqu'à un certain point, aux conditions du sujet, soit l'âge, la qualité sociale et intellectuelle de l'élève, et aux conditions de l'objet, soit l'état même du savoir qui est la matière de l'enseignement. Néanmoins je considère, avec le Dr E. Dühring, par exemple[1], l'enseignement comme un tout dont les degrés doivent être seulement des degrés méthodiques ayant rapport à la destination professionnelle, sans que la culture intellectuelle y soit pour cela de qualité différente, et je pense que notre division présente est à moitié artificielle et qu'elle repose, j'ose le dire, sur une conception étroite.

Au début de la culture, en notre occident, la quantité des choses apprises que les maîtres avaient charge de transmettre aux générations nouvelles était assez faible pour que les rares écoliers pussent se l'assimiler entièrement, et il n'y avait alors (que l'on songe aux écoles d'Alcuin) qu'un degré possible d'enseignement théorique, l'apprentissage des métiers et des arts restant en dehors. Il est advenu ensuite que, d'un côté, en raison de l'accroissement notable des connaissances, il a fallu réserver (de là les grands établissements de la Renaissance) une partie du savoir plus difficile, qui serait le privilège des esprits d'élite, et qui a formé le noyau de l'enseignement supérieur; et que, d'un autre

[1] *Cursus der Philosophie*, etc., p. 414 et suiv. — Leipzig, 1875.

côté, par l'accession graduelle des couches inférieures du peuple à la vie politique, les classes préparatoires, ou élémentaires, ont fini par se détacher pour constituer une école complète et définie, que Luther et Comenius ont nommée « école populaire ». Ainsi ces divisions paraissaient toutes naturelles, parce qu'elles faisaient plusieurs parts du savoir et qu'elles se moulaient assez exactement sur la hiérarchie sociale.

Mais on ne pouvait tarder de s'apercevoir qu'une distribution de ce genre, purement extérieure à la pédagogie, n'avait qu'une valeur provisoire, et l'on s'efforça d'organiser un système plus souple et plus large. Diverses considérations dirigèrent alors les réformateurs qui étaient préoccupés, soit de seconder les aptitudes professionnelles, soit de favoriser un nouvel ordre social qui comportait de nouveaux besoins, soit enfin de se référer à un principe méthodique directeur. Ce fut déjà la besogne du dix-huitième siècle, et c'est encore, c'est surtout la nôtre.

La grande chose était de bien définir le domaine de l'instruction commune. Ce fut un progrès quand on distingua plus nettement entre ce qui est instruction et ce qui est éducation, et l'ouvrage de jeunesse de Herbart (1806) marque une date importante dans l'histoire de la pédagogie théorique. Par malheur, les éducateurs de l'école de Rousseau bornaient trop leur tâche au développement moral de l'homme. Il est certain que le but qu'on se propose, en définitive, est de former un homme qui agisse bien, c'est-à-dire qui agisse conformément à l'idéal de la société dont il est membre. Mais la conduite morale n'est qu'une sorte d'application, qui dépend de l'état mental de l'agent et par conséquent de son éducation intellectuelle. Ce qui est nécessaire, c'est donc de produire un état mental convenable, par le moyen de l'éducation intellectuelle, et celle-ci consiste, pour le dire en termes généraux, à soumettre l'esprit à la discipline scientifique, à le diriger et à le conduire de fait en fait, jusques à donner une idée haute et véritable de la position de l'homme dans la nature et dans la société.

On comprend donc qu'une certaine instruction générale est indispensable, et on touche du doigt l'erreur de ceux, qui, prenant le moyen pour le but, et sous le prétexte d'un enseignement intuitif et sans objet, arrivaient à négliger l'acquisition de tout savoir effectif.

Cependant, et nous plaçant ici au point de vue moderne, la fin

de l'enseignement est aussi de faire, de cet agent moral et intellectuel que l'école a façonné, l'ouvrier d'une fonction particulière, et les divers besoins sociaux ont donné naissance aux écoles d'enseignement spécial. Or, le premier besoin spécial, en une société, est de développer la science elle-même, de former des maîtres qui la cultivent et qui l'enseignent : genre d'application, en ce sens que, entre les mains de ces maîtres, la science faite devient l'instrument de la science à faire. Sur cette nécessité se fonde désormais l'enseignement supérieur, dont le cadre enferme nos écoles supérieures d'application préparant aux charges publiques dont la pratique exige des connaissances spécialement approfondies. En un mot, l'enseignement dit secondaire, qui reste formel et général pour des raisons d'ordre subjectif et d'ordre objectif, trouve son achèvement indispensable dans l'enseignement spécial et appliqué, et le lycée avec les universités, loin de pouvoir exister séparément, composent un couple indivisible.

Si nous tournons maintenant les yeux vers l'école populaire, nous verrons aussitôt qu'elle doit former un second couple analogue au précédent. Ici encore, on aura à modeler l'agent intellectuel et moral, à faire de lui l'ouvrier d'une tâche définie, et la seule différence sera que l'apprentissage technique n'exige pas cette fois une aussi forte préparation scientifique. L'école populaire ne différera donc pas, quant à la qualité de l'instruction, du collège secondaire, et il faudra la compléter par la création d'un enseignement professionnel faisant avec elle un système solide et résistant.

A ce système on donnera pour base le canton : le canton, cette unité naturelle que la loi de l'an VIII sacrifia pour mettre les communes sous la main de ses sous-préfets. J'en ai traité précédemment, et je n'insiste point, une proposition de loi ayant été présentée, le 18 mars dernier, pour rétablir les cantons en personnalités morales ayant leur représentation élue, leurs services publics et leur budget. La superficie moyenne du canton est de 18,415 hectares, et sa population moyenne est de 12,601 habitants. En prenant le chiffre fourni par la statistique de 1876, de 15 enfants de 14 à 16 ans par kilomètre carré, on trouve que le canton compte environ 2,360 sujets de cet âge, dont le dixième fournirait déjà un contingent suffisant aux universités rurales que je propose. Les intérêts scolaires sont au rang des premiers que le rétablis-

sement des cantons est destiné à satisfaire. Nos humbles chefs-lieux deviendraient enfin des centres vivants, où il serait créé des laboratoires de physique, de chimie, des observatoires météorologiques, des collections locales de minéraux, de plantes et d'animaux, des musées, des bibliothèques, et, en un mot, où l'on réunirait, avec le temps, toutes les ressources sans lesquelles l'enseignement reste à peu près une lettre morte[1].

Nos universités rurales seraient tracées sur un plan nouveau, et elles se rattachent à un système général dont il importerait d'embrasser l'ensemble. Toutefois l'idée de tels établissements a été émise plusieurs fois, notamment en une circulaire de M. de Salvandy, cet intelligent ministre du cabinet de 1837. La création d'écoles primaires supérieures avait été ordonnée, en effet, par la loi Guizot du 28 juin 1833, dans toutes les communes ayant plus de 6,000 âmes. En 1838, on décida que ces écoles seraient converties en écoles professionnelles, et ainsi certaines écoles primaires auraient présenté le premier degré d'un enseignement spécial. On ne tarda guère, par malheur, à sortir de cette voie; la tendance prévalut d'adjoindre l'enseignement spécial au lycée, et la mauvaise loi de 1850 tua chez nous l'enseignement primaire supérieur.

Depuis, l'adjonction d'ateliers à l'école primaire a donné de bons résultats, et je pourrais citer nombre d'essais intéressants faits à Paris, à Rouen, au Havre, et en d'autres villes grandes et petites. Mais l'atelier joint, ce n'est pas assez, et ce qu'il faut, je le répète, c'est créer un enseignement primaire supérieur, à la fois théorique et pratique, qui ait pour objet, premièrement, de communiquer une instruction secondaire, c'est-à-dire générale, appropriée aux besoins de la grande majorité des citoyens, et, secondement, d'opérer un classement professionnel au moment utile. De nombreux cours d'adultes, il est vrai, existent déjà; on en comptait d'établis, il y a deux ans, dans 20,916 communes pour les hommes, et dans 4,899 communes pour les femmes, au nombre de 22,133 cours pour ceux-là et de 5,284 cours pour celles-ci. Mais ces cours d'adultes ne suffisent pas non plus; ils sont plutôt une annexe des écoles que j'entends, et ils ne sauraient en tenir la place.

[1] M. Eugène Noel a bien indiqué tous ces avantages en un article du *Journal de Rouen* du 24 mars 1882.

Je me rappelle que, dans ma petite ville de province, les gros artisans, gens avisés qui ne voulaient pas faire de leurs fils de beaux messieurs, les envoyaient à la ville prochaine, chez les frères ignorantins, qui y possédaient une maison considérable. Ce que ces riches artisans souhaitaient pour leurs fils, c'était une instruction primaire supérieure, et, ne la pouvant trouver ni dans le lycée, ni dans le collège communal, ni dans l'école voisine des arts et métiers, ils s'adressaient aux frères de la Doctrine, qui excellaient à donner une *belle plume*, à coups de férule.

Il est clair que ces gens qui composent la bourgeoisie du travail manuel, et qui sont les têtes de la profonde masse populaire, ne gagneront jamais beaucoup en instruction, s'ils ne trouvent pas à leur porte l'école propre dont ils ont besoin. Un enseignement secondaire spécial attaché aux lycées leur sera toujours étranger et trop éloigné. Cette école, dont nos collèges communaux et nos écoles mêmes d'arts et métiers ont manqué le but, était certainement dans la pensée des premiers organisateurs de notre système d'instruction publique, interrompus dans leur grande œuvre par les coups de foudre de la politique. Le projet de M. de Talleyrand comportait des écoles élémentaires et, au-dessus, des « écoles primaires de canton »; les écoles de district, ou lycées, venaient ensuite. Le projet de Condorcet établissait également des écoles secondaires dans toute ville dont la population excédait le chiffre de 4,000 habitants. Aujourd'hui nos écoles d'arts et métiers, réduites à quelques-unes, sont trop spécialisées; nos collèges communaux, mal outillés quand ils ne sont pas prospères, visent à s'ériger en lycée aussitôt que le succès les favorise. Si, d'autre part, nos écoles d'agriculture, dues à l'initiative de Mathieu de Dombasle, ont une incontestable utilité, elles ne répondent pourtant pas, régionales comme elles sont, à cette fin de commune pratique que j'entends et que nos « fermes modèles » et nos « fermes-écoles » n'ont pas non plus tout à fait réalisée. Mais nous tenons entre nos mains les éléments de l'institution, et il ne faudra que réorganiser ou associer l'atelier joint, la ferme-école et les cours d'adultes pour produire un enseignement populaire vraiment fécond et qui mérite que nos voisins nous l'envient.

M. Bardoux voulait organiser l'enseignement primaire supérieur de toutes pièces. M. Jules Ferry refusa d'entrer dans les vues, un

peu symétriques peut-être, de M. Bardoux. Des objections soulevées par lui à la séance de la Chambre du 26 juin 1880, l'une pourtant, relative à l'assiette de cet enseignement, tombe devant la loi qui va faire du canton l'organe qu'il n'était pas, et quant à l'autre, M. le ministre lui-même ne me paraît pas si ferme sur sa théorie, que ce sont les classes supérieures des écoles primaires bien organisées qui sont le véritable foyer de l'enseignement primaire supérieur, et que celui-ci tend à se développer dans notre pays comme un rameau de l'enseignement primaire. » Un décret à la date du 15 janvier 1881 reconnaît, en effet, en outre des écoles d'un an annexées à l'école élémentaire et qui prennent le nom de cours complémentaires, des écoles primaires supérieures proprement dites, ayant un personnel distinct et comprenant au moins deux années d'études ; il y est dit que le législateur, en rattachant au chapitre 84 du budget de l'exercice 1881 les crédits affectés à l'enseignement primaire supérieur, a indiqué non seulement son intention de pourvoir, dans une mesure plus large que par le passé, aux besoins de ce service, mais encore son désir d'étendre et de régulariser l'enseignement primaire supérieur, et que, pour répondre à ces intentions, il importe de déterminer les conditions que doivent remplir les établissements de cet ordre pour être admis à participer dans une mesure quelconque aux encouragements de l'État.

M. Ferry se flattait, je le ferai voir plus loin, d'arriver au but par le moyen des divisions intérieures de l'enseignement secondaire ; d'ailleurs, la question vitale des écoles pratiques se trouvait fâcheusement écartée, et peut-être, si actif et si hardi que se montrât le ministre, un inspecteur primaire avait-il raison d'écrire « qu'on ne s'inspirait pas d'un plan bien arrêté et qu'on négligeait les grandes lignes pour les détails [1] ». Ici, au contraire, je néglige (la position du publiciste est plus commode) les détails, me bornant à tracer un plan et à arrêter les lignes générales d'un système.

Dans la *high school* de Saint-Louis, rapporte M. Buisson [2], figurent des fils d'ouvriers, de cultivateurs, de manœuvres, de blanchisseuses, de couturières, de commis, etc. « Cette incorporation de l'enseignement primaire supérieur, dit-il, dans l'orga-

[1] Lettre insérée dans l'*École laïque* (aujourd'hui l'*École*), numéro du 17 octobre 1880.
[2] *Rapport sur l'enseignement primaire à l'Exposition de Philadelphie.*

mission scolaire de toutes les communes de quelque importance est un fait national aux États-Unis. »

Je voudrais que ce fût ainsi chez nous. Alors seulement l'école élémentaire, à laquelle on demande trop, restera *préparatoire;* alors seulement le programme de nos lycées et de nos écoles populaires mises sur le même pied deviendra un véritable programme d'enseignement secondaire, et sur une assise plus large reposera notre enseignement supérieur, considéré comme spécial et professionnel.

II

Le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique, institué par la loi du 27 février 1880, a fait de nombreux et utiles changements aux programmes des lycées ; mais il n'a pas refondu ce programme, et il n'a pas modifié le caractère de ces établissements. Toutefois le terme même de « degré secondaire » que l'on conserve indique assez qu'on entend un enseignement « intégral », tel qu'on souhaiterait que la majorité des citoyens d'un grand pays fût capable de le recevoir, auquel prépare l'école élémentaire, et qui introduit à l'enseignement supérieur spécial et appliqué. Ainsi classé, on accepte implicitement que l'enseignement secondaire a pour matière le savoir « commun utile », pour ainsi parler, et seulement ce savoir « commun utile[1] ». Mais quel est-il précisément? Quelle part fera-t-on à la tradition? Et par exemple, est-ce que, dans ce savoir commun, on comprendra les langues mortes? On s'achoppe, dès le premier pas, à cette question du grec et du latin, amenée ici comme le cheval de Troie avec ses guerriers qui ont pris la place et, cette fois, rebâti Ilion sur ses antiques fondements.

Nos maîtres qui siègent au conseil supérieur, gardiens naturels de la tradition universitaire, ont été prêts de se juger imprudents parce qu'ils ont dérobé quelques heures aux langues classiques. Combien trouveront-ils téméraires ceux qui prétendent écarter

[1] Il est clair que je ne veux pas dire, par là, le savoir tourné à une application immédiate. L'enseignement secondaire est *formel* et non pas *technique*.

ces langues pour en faire délibérément une matière d'enseignement spécial !

Eh quoi! dira-t-on, le latin n'a-t-il pas gardé une place dans les *common schools* des États-Unis, dans les *Realschulen* d'Allemagne? A en croire M. Buisson, les classes de latin dans les *common schools*, et jusques dans la plupart des *high schools*, ne sont guères que des classes de « latin de cuisine », et peut-être les Américains ont-ils trop obéi, sur ce point, au prestige de la culture européenne. Bref, l'expérience des écoles américaines serait assez concluante contre une instruction latine médiocre, la seule qu'on puisse, je le crains, retirer même des *Realschulen*, à moins de les avoir transformées complètement en gymnases.

Un fait qui a frappé mon attention à la lecture des documents pédagogiques de l'ancien et du nouveau monde, est le dédoublement qui s'est fait partout de l'enseignement secondaire. Aux États-Unis, les *high schools* de Boston et d'autres villes se sont subdivisées en deux sections, dont l'une, l'école supérieure latine, est à peu près notre lycée, et dont l'autre, dite *english high school*, est une école scientifique et pratique. De même les Allemands ont constitué leurs *Realschulen* à côté de leurs gymnases classiques, et M. Duruy a créé chez nous, par la loi du 21 juin 1865, des écoles de même nature sous le nom d' « enseignement secondaire spécial ». A Paris, où existent plusieurs types, le collège municipal Chaptal dédouble son grand collège en une division dite industrielle, où figure la langue latine (elle y est facultative en vue du baccalauréat), et une division dite commerciale, qui en est exemptée.

Cette scission de l'enseignement secondaire n'accuse pas tant, à mon avis, le besoin d'écoles moins hautes que la tendance vers une réforme plus complète de cet enseignement, à laquelle je conviens qu'il sera douloureux de se décider. Puis, si ces écoles fondées en dehors de l'ancien cadre universitaire ont un rôle utile, elles jettent pourtant quelque confusion dans notre ordre général. En l'état, le lycée demeure l'établissement type, avec son diplôme privilégié, et la question serait de décider si l'école réelle, organisée sérieusement, ne sera pas la règle et le lycée l'exception, ou plutôt si la matière « classique » du lycée ne sera pas attribuée aux écoles spéciales qui la comportent, de façon à n'avoir qu'un collège type pour notre second degré. En ce dernier cas, ce collège ne serait plus « secondaire spécial »,

mais « secondaire commun », et c'est la matière des lycées qui deviendrait au contraire spéciale, en tant qu'étude approfondie des langues et des lettres classiques.

En Prusse, on a essayé un compromis en intercalant l'école réelle du premier ordre, où le latin seul est conservé, entre le gymnase, où les langues grecque et latine occupent le premier plan, et l'école réelle du deuxième ordre, d'où elles étaient, à l'origine, tout à fait exclues. Instructive est l'histoire des essais qui ont abouti, en ce pays, à l'arrêté du 6 octobre 1859 et au règlement Falk du 15 octobre 1872; d'autant plus que M. J. Ferry paraît avoir voulu créer, au cœur de nos lycées, les mêmes écoles moyennes, *Mittelschulen*, venues à la vie par le règlement Falk.

L'esprit moderne, dira-t-on, a pourtant pénétré dans nos lycées. Sans doute, et ils ne font pas des moines. Cependant les langues mortes y tiennent toujours le premier rang, et le diplôme de bachelier est la clef d'or qui ouvre la porte des professions libérales. C'est pourquoi, lorsque M. Fortoul eût imaginé la fameuse *bifurcation*, les futurs industriels, ingénieurs, médecins, le plus grand nombre, passèrent à la section des sciences, quand les avocats en herbe demeuraient dans le parcage des lettres, plus rares, traités en élus de l'Université :

.... Pan curat oves oviumque magistros !

Le public a si bien conscience de cette destination secrète du lycée, que beaucoup de parents, on le sait, retirent leurs fils vers la troisième, parce que, dès ce moment, on commence à courir, rênes lâchées, le stade classique. La création Duruy a eu pour objet de recevoir ces réfractaires, et la décision prise par le nouveau conseil supérieur de rejeter le latin à la sixième et le grec à la quatrième répond à la même fin. Il serait, en cette conjoncture, intéressant de s'informer si la plupart des élèves qui désertent le lycée « spécial » n'achèveraient pas leurs études dans le lycée « commun », si l'école mi-classique est chose bonne, si enfin le dédoublement que je viens de signaler invite à préférer le type « humaniste » ou le type « réel », pour me servir de ces termes de combat.

Les essais poursuivis dès longtemps en Allemagne me semblent fournir des indications précieuses à cet égard.

Par l'effet des mêmes causes que relevait le rapport de M. de Talleyrand, le gymnase allemand, aussi bien que nos collèges de l'ancien régime, n'était plus propre à remplir l'office qu'on lui demandait ; on sentait le besoin de combler le vide qui se creusait chaque jour entre l'école populaire et le gymnase classique, et des écoles réelles furent instituées, vers le milieu du dernier siècle, pour diminuer cet intervalle. On ne concevait pas alors un enseignement réel qui ne serait pas technique, mais l'idée se dégagea peu à peu d'écoles réelles donnant une instruction générale et formelle, qui ne seraient pas exclusives à la façon des écoles professionnelles ou des classiques, et les *Realschulen* de Berlin furent réorganisées par Spilleke d'après cette idée, sans perdre toutefois le caractère d'écoles purement intermédiaires.

Une ordonnance ou arrêté de 1831 ayant accordé à leurs élèves le même privilège, relativement au service militaire, dont jouissaient les élèves des gymnases, les écoles réelles prirent le latin et se répandirent partout sous cette forme mi-classique. La vanité des villes et des professeurs tendit encore à approcher l'école réelle des gymnases. Ainsi la *Realschule* se trouva bientôt partagée en deux sections, dont l'une restait attenante à l'école populaire, et dont l'autre marchait de pair avec les gymnases. Un arrêté prussien du 6 octobre 1859 reconnut cet état de choses et établit des *Realschulen* de premier et de deuxième ordre. Celles de premier ordre[1], qui avaient un système de six classes occupant neuf années de cours et le latin obligatoire, étaient d'autant plus favorisées que leurs quatre classes inférieures devaient former une école moyenne, et le résultat de l'arrêté fut d'augmenter en peu d'années, dans une proportion très considérable, le nombre de leurs élèves. Bien plus, elles fournissaient déjà, en 1874, le quart de la population universitaire. Les gymnases avaient subi un déchet ; mais l'école réelle avait manqué sa fin, elle tendait à s'assimiler à eux. Pourtant l'idée de « l'école allemande » n'était pas morte.

A la suite de la guerre de 1870-71, les écoles réelles de deuxième ordre se multiplièrent, principalement dans le Brande-

[1] Afin de ne pas compliquer la discussion, je ne mentionne ici ni les *höhere Bürgerschulen*, ni les *Realgymnasien*, ni les *Progymnasien*, toutes écoles du degré secondaire qui ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre.

bourg, la Poméranie, la Prusse et la Saxe, désavantagées en ceci qu'elles ne jouissaient pas du privilège du service d'un an. Or, ce privilège attirait dans les classes inférieures des écoles réelles de premier ordre les trois quarts de leurs élèves et dans celles des gymnases les neuf dixièmes ! Ce fait constaté fit beaucoup crier : ces élèves qui abandonneraient les établissements supérieurs à la *tertia* n'étaient qu'une surcharge pour eux, un empêchement ! A quoi d'autres répliquèrent avec justesse que ces élèves, loin d'être un lest à jeter par dessus bord, étaient au contraire la partie vivante, l'avenir de la nation, et qu'il était urgent de constituer enfin un enseignement secondaire national qui leur convînt et qui les retînt dans ses classes. Il n'est pas douteux, disaient-ils, que les élèves qui sortent d'une école à moitié chemin, sans en avoir rempli le programme, ont à peu près perdu leur temps !

Sur ces entrefaites, le ministre Falk institua les écoles moyennes, *Mittelschulen*. Mais ces écoles, quoique indépendantes et jouissant de l'exemption, ne répondaient pas au vœu d'une école nationale, et le Dr A. Mascher[1] réclame avec insistance la création d'une école d'enseignement secondaire vraiment moderne. La *deutsche Bürgerschule* serait scientifique ; elle aurait six classes sans latin, et une langue étrangère au moins, qui serait la française. Aux humanistes qui craignent de voir baisser le niveau de la bourgeoisie, le Dr Bonitz a déjà répondu que le latin n'est plus l'instrument nécessaire d'une haute culture, et que l'étude de la langue latine ne saurait même plus être poursuivie avec fruit, avant l'âge de seize ans, concurremment avec un enseignement scientifique. Quant au Dr. Mascher, il prévoit que son système entraînerait la refonte de toute l'organisation actuelle.

Prenant acte de ces critiques et comparant ces essais avec les nôtres, deux faits apparaissent clairement : il y a tendance vers un enseignement secondaire élevé qui serait « commun utile », et répugnance pour un système à deux écoles dont l'une reste privilégiée. Le premier fait se manifeste par le dédoublement en écoles parallèles que j'ai signalé, et le second fait par l'assimilation, à la longue, de ces écoles parallèles. En Prusse, dès 1860,

[1] Je consulte un bon travail du Dr Mascher, qui forme le huitième cahier des *Pädagogische Studien* publiées à Eisenach.

les écoles réelles de deuxième ordre prenaient le latin[1]. Dans nos lycées, les classes commerciales étaient méprisées, et on sait que la création Duruy n'a pas donné d'abord ce qu'on en avait attendu. Quelle en est la raison, sinon que les parents ne veulent pas engager prématurément l'avenir de leurs enfants, qu'ils rêvent pour eux le plus et non le moins ; et comme ce « plus » est attaché à l'instruction classique, on la poursuit et on refait d'une main ce qu'on a défait de l'autre. C'est un cercle vicieux, dont on a, chez nous, espéré sortir en adoptant un système continu et gradué, tel que M. Hippeau le recommandait dans l'organisation des Etats-Unis.

« A la longue et impérieuse filière qui s'étend d'un bout à l'autre des dix ans d'études, a dit M. J. Ferry à la distribution des prix du concours général de 1880, le Conseil supérieur a substitué une construction pédagogique par périodes triennales, ou par étages, chaque étage formant un tout, un ensemble de connaissances d'une complexité croissante, séparé de celui qui l'avoisine par de sévères épreuves, de façon à pouvoir opérer, aux diverses phases de l'adolescence, les sélections nécessaires que réclament également et l'intérêt des familles et la variété des aptitudes. » Est-ce bien là la solution, et ne se trompe-t-on pas? Que les classes primaires des lycées, déchargées du latin, forment un solide cours élémentaire, à la sortie duquel on opérera une sélection, je n'y contredis point ; mais que, à partir de ce moment, le cours secondaire comporte deux étages distincts, sans que le faisceau des études soit brisé, voilà ce qui me paraît difficile. On retourne, sans y prendre garde, à la bifurcation, à l'école moyenne incorporée, à des choses détestables ; dans le secondaire on réserve le spécial, on ne tire pas la conclusion de son principe et l'on subit un *non possumus*[2].

[1] « Les *Realschulen* du premier ordre, m'écrit un *Docent* de l'Université de Bâle, ont un grand succès numérique, mais je ne leur crois aucun avenir, parce que ces écoles d'espèce mixte, par leur variété déréglée, n'atteignent pas le but positif de la civilisation de notre temps, et parce qu'elles accordent à l'étude du latin beaucoup trop de place. » — Bâle, cette ville encore scolastique, possède une *Gewerbeschule*, école sans latin, qui répond à la meilleure école réelle allemande du premier ordre, et qui est l'égale des gymnases, puisqu'elle donne accès aux cours universitaires de médecine, de sciences naturelles, de mathématiques, de philosophie moderne et de jurisprudence germanique.

[2] M. Gaston Boissier, en un article de la *Rev. des D. M.* du 1er sept. 1880, regrette que le conseil supérieur ait fait des concessions aux réalistes, parce qu'il prévoit qu'ils en exigeront d'autres. Il voudrait des collèges littéraires distincts. Je crois avoir prouvé que le système à écoles parallèles ne satisfait personne, et je répète avec insistance *qu'il ne faut*

J'eusse préféré, avec d'autres (j'en demande pardon à nos maîtres), constituer un cours secondaire entier et plein, composé de six classes étroitement jointes, qui seraient déchargées du grec, et même du latin ; et ici revient cette question épineuse des langues mortes, qui a suscité tant d'avocats pour et contre. Si le litige est encore *sub judice*, c'est que les « humanistes » avaient un passé glorieux ; ne furent-ils pas les ouvriers de la Renaissance contre la scolastique des cloîtres ? Ils étaient forts de la tradition, de l'autorité, et ils n'ont jamais manqué de bons arguments ; mais les arguments contraires, qui semblaient faibles, ont été, avec le temps, infiniment fortifiés, et tels qui sont, comme je suis, plutôt humanistes, ont fini par voir les choses sous un autre jour. Je n'ai pas oublié (si l'on me permet encore ce souvenir personnel) ma joie d'écolier, quand je sentis pour la première fois le rhythme de l'églogue de Virgile et que je devinai le vers en l'entendant réciter ; je suis de ces fidèles qui ne passent guère de dimanche sans lire une page des auteurs anciens, et certes je les goûte trop pour les vouloir méchamment bannir. Il serait insensé de couper les attaches de notre génie français avec les lettres antiques ; et il ne s'agit donc point de les éliminer, mais de les enseigner en leur place et avec honneur.

Il y aurait matière à s'égayer au sujet des bacheliers qui traduisent *M. Cato* par *Monsieur Caton* ; les anecdotes ne sont pourtant que des arguments à côté, et l'on insiste avec raison sur les avantages des langues classiques au point de vue de la grammaire et de l'étymologie romanes. Mais il convient de distinguer entre la grammaire que j'appellerais « d'usage » et la grammaire historique et comparée. La grammaire française d'usage peut être enseignée indépendamment de la grecque et de la latine, et le moyen le plus efficace de protéger notre langue contre les altérations dommageables sera toujours la lecture critique de nos bons auteurs. Peut-être même l'étude historique, toute succincte, de la langue française serait possible sans la connaissance expresse de la latine, par le moyen de notre ancienne littérature qui fait suivre la filiation des formes. Quant à l'étude historique vraiment savante d'une langue, elle n'appartient pas à l'enseignement se-

pas créer de spécialité supérieure au centre même des études. — Il est vrai que certains ont des aptitudes exclusivement littéraires ou artistiques. A ceux-ci nos écoles d'art, nos écoles d'érudition sont ouvertes ; mais ce n'est pas l'exception qui doit faire règle.

condaire ; et l'étude comparée d'un groupe de langues est, à plus forte raison, matière d'enseignement supérieur et spécial. On avait inspiré à M. J. Simon l'idée d'introduire le sanscrit dans les lycées ; le savant M. Brachet regrette que le cours de grammaire comparée y ait été supprimé ; beaucoup enfin estiment que la langue latine y a été beaucoup trop cultivée au détriment de la grecque. Mais il est clair que, pour retirer de ces langues mères tous les avantages au point de vue de la grammaire et de l'étymologie, il les faudrait étudier à fond et en faire (voilà le dilemme) la matière principale de notre enseignement secondaire, ce qu'elles ne sauraient plus être.

A quel titre, en effet, le seraient-elles ? Je ne veux pas répéter tout ce qui a été dit. Il est de toute évidence, en définitive, que les langues classiques ne sont plus l'instrument nécessaire d'acquisition qu'elles ont été ; que, pour valoir toujours comme outil spécial de certaines recherches, en même temps que comme objet et moyen d'éducation esthétique, elles ont cessé d'être un outil commun ; qu'elles ne sont plus le véhicule indispensable de la science, depuis que le meilleur de la pensée et du savoir n'est plus tout dans Aristote et dans Cicéron ; et enfin que, pour faire partie de notre fonds, l'antiquité ne compose plus tout notre fonds. D'ailleurs, pour exclure leurs belles langues de l'enseignement secondaire, on ne rejetterait point les auteurs classiques ; on les lirait (combien de nos bacheliers n'ont pas lu Homère, ni Sophocle, ni même Virgile !), on les prendrait dans son bagage, et l'antiquité serait encore dans nos lycées objet général de connaissance, si elle n'y était plus matière spéciale d'érudition.

Loin de moi la pensée de compromettre, de diminuer les études littéraires ! On étudierait mieux nos écrivains tant négligés, et la culture du goût trouverait aussi un bon aliment dans la littérature des langues qui se parlent. Dès la première année, on pourrait aborder la langue allemande ; à la quatrième année, on pourrait, suivant le génie et les attaches de nos pays français, commencer l'étude de l'italien, ou de l'espagnol, ou de l'anglais, ou du russe, ou du grec moderne. Ainsi de plus larges voies seraient ouvertes à la culture intellectuelle. La familiarité avec les anciens, quoique si précieuse, n'est pas autant profitable à l'instruction commune que le serait le commerce régulier avec la pensée des peuples qui occupent actuellement la scène du monde. On n'oublierait pas une langue vivante bien apprise comme on oublie son

latin, parce que les occasions d'en faire usage sont fréquentes, et la connaissance même d'une langue en provoquerait aussi l'usage. Il est important d'étendre nos relations, de favoriser certaines affinités. Dans ce domaine de l'instruction publique, les profits qu'on ne fait pas comptent pour des pertes.

Il semble que ce soit l'école de droit qui continue le plus naturellement le lycée, et cette école produit nombre d'hommes remarquables. Mais les plus brillants ne nieront pas qu'ils ont quelquefois bronché faute d'une forte discipline, et c'est la science, on ne peut le contester, qui a la plus grande valeur comme moyen de discipline tant intellectuelle que morale. Est-ce donc que le collège aurait mission de faire des algébristes, des chimistes, des physiciens ? Oh ! non pas, et c'est l'esprit scientifique, surtout, qu'il s'agirait de former. Il faudrait, par exemple, donner à la philosophie un rôle de répétition et de coordination supérieure qu'elle n'a pas dans nos programmes. La science n'est pas toute dans le carré de l'hypoténuse ou dans le principe d'Archimède, et l'esprit scientifique a son emploi dans tous les domaines de l'étude.

Je n'y insiste pas, et, pour rester dans les limites d'un article, j'écarte les parties de mon mémoire qui ont trait à la distribution des matières et aux méthodes. On me reprochera sans doute d'avoir été trop absolu, et j'aurais mauvaise grâce à ne pas en convenir. Dans la mise en pratique, il ne faudrait rien brusquer, ni pousser les choses à l'extrême ; on conserverait un cours de grec et de latin, que les élèves auraient la faculté de suivre durant les dernières années, et l'on s'assurerait sagement, par une expérience bien conduite, si les langues mères n'appartiennent pas plutôt, en effet, aux écoles spéciales. Or, dans le plan que je propose, les Facultés-écoles achèvent les lycées, et l'intention que j'ai de peupler leurs cours me méritera peut-être quelque indulgence. Si une instruction plus étendue est nécessaire en notre temps, l'enseignement secondaire rencontre pourtant une borne naturelle dans l'âge et dans la destination encore incertaine de l'élève ; une besogne bien définie revient donc à l'enseignement supérieur ou spécial, et ce que le lycée ne peut pas donner, la Sorbonne le donnera.

L'idée mère des gymnases, disent les pédagogues allemands, est de conduire l'élève, par le chemin de la connaissance historique, à une conscience profonde du temps présent en sei

manifestations diverses ; mais le gymnase ne pouvant mener au bout de ce chemin, ils le considèrent comme préparant à l'Université, et ils sont d'avis que l'instruction des gymnases, quand elle n'est pas complétée, n'engendre qu'un prolétariat de l'intelligence, impropre à toute fonction productive. De même l'instruction de nos collèges, quand elle ne s'achève pas ailleurs, est manquée ou fausse, et l'on peut le dire sans se complaire, comme faisait Bastiat en ses mordantes satires, à exagérer le mal. Autre, du reste, est l'achèvement que je veux dire, puisque le savoir acquis dans nos collèges serait général et en réalité supérieur, et il s'agit seulement que le sujet muni de ce savoir formel reçoive enfin une certaine instruction spéciale qui est l'instrument de tout travail producteur.

II

Au point où est parvenu le savoir humain, la culture à fond d'un seul département scientifique est déjà une besogne considérable, et la part de science que chacun peut s'approprier est forcément assez limitée. L'enseignement supérieur comporte, en conséquence, des sections distinctes, et si les lignes qui divisent les domaines scientifiques ne sont pas des frontières absolues, les esprits les plus actifs, les plus hardis à aborder plusieurs études, doivent pourtant se fixer à quelqu'une, et le clavier est si étendu que notre main n'en peut plus tenir toutes les octaves.

« L'enseignement supérieur, écrivait M. Renan en 1868 [1], tel qu'il sortit de la Révolution, se composait de trois séries d'établissements : 1° d'écoles spéciales chargées de transmettre certaines connaissances d'une nécessité absolue pour l'État (l'*École polytechnique*, par exemple); 2° d'établissements de science pure uniquement chargés d'augmenter le trésor des vérités acquises et de continuer la tradition de la recherche savante (*Collège de France, Museum*); 3° de Facultés des lettres et des sciences chargées de répandre un enseignement plus élevé que celui des collèges, sans aucune vue d'application immédiate, sans autre but que la culture désintéressée de l'esprit. »

[1] *Questions contemporaines*, p. 87.

M. Renan poursuivait en molestant nos Facultés de sa plus verte critique. Peu après, M. H. de Sybel, en une « Adresse » devant l'université de Bonn[1], comparait les universités allemandes à celles de France et d'Angleterre, qu'il n'épargna pas davantage. Il estimait que l'enseignement supérieur est borné en France à un choix de discours et en Angleterre à une suite de leçons d'usage, que nos Facultés françaises ne sont pas assez des écoles, au lieu que les universités anglaises ne sont guère, au contraire, que des colléges, et il citait, contre nous, l'opinion de M. Renan, que « le danger de la France dans l'ordre intellectuel est de devenir une nation de parleurs et de rédacteurs », contre nos voisins l'opinion de Marc Pattison, que « les universités anglaises semblent destinées à ne former que des *reviewers* et des journalistes. » Les universités d'Allemagne, ajoutait M. de Sybel avec quelque flatterie, ne tombent ni dans l'un ni dans l'autre excès ; les leçons y sont solides et élevées ; le professeur n'y est pas orateur de tribune comme en Sorbonne, ni répétiteur de gymnase comme à Oxford. Une université allemande est un groupe d'écoles spéciales indépendantes, qui ont chacune pour objet, non pas de faire opérer des recherches originales à l'élève, mais de lui faire connaître les conditions de la recherche scientifique en chaque domaine, non pas de former un savant avant l'heure ou *l'homme d'une profession limitée*, mais de former un homme instruit ; l'enseignement enfin y reste formel, quoique nécessairement spécial.

La critique exprimée par les mots que je souligne ne serait guère méritée que par nos écoles de droit et de médecine, trop détachées des cours auxiliaires qui les devraient compléter. Du reste, ces écoles tiennent plutôt, par un côté, à la troisième des séries sus-indiquées, celle des Facultés, et par un autre côté elles tiennent à la première, celle des écoles spéciales. Les trois séries se réduisent effectivement à des cours d'application et à des cours spéciaux.

La Convention créa l'Institut avec ces simples paroles : « Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. » L'Institut apparaît ainsi comme le point de convergence du mouvement intellectuel de la nation entière, et ce point de convergence est

[1] Je trouve cette adresse traduite dans les *Circulars of information of the Bureau of education*, Washington, numéro for januar 1872.

en même temps un centre de rayonnement. L'Institut tient les archives de la science, il en écrit les mémoires. Eh bien! dans l'ordre de l'instruction publique, le Collège de France et le Muséum sont l'Institut enseignant, pour ainsi dire. Il est nécessaire, disait encore M. Renan, que le Collège de France redevienne ce qu'il fut au XVIe siècle, « le grand chapitre scientifique, le laboratoire toujours ouvert où se préparent les découvertes, où le public est admis à voir comment on travaille, comment on découvre, comment on contrôle et vérifie ce qui est découvert ».

Que le Collège de France soit unique, on le comprend, puisqu'il est ce « grand chapitre », comme parle M. Renan. Autre est l'objet de nos Facultés, dont la Sorbonne est le type ; elles n'ont pas mission expresse de créer la science et elles sont d'abord le foyer des cours spéciaux.

Ce que MM. Renan, de Sybel et autres ont raillé volontiers, ce sont ces discours brillants qui flattent la fantaisie d'un public changeant et distrait, ces discours qui sont la monnaie sonore d'un livre, qui chatouillent un auditoire mondain, moins avide de savoir que d'émotions littéraires, et qui ne profitent guère au véritable étudiant. D'autres, il est vrai, ont pris la défense des cours publics ; on a fait valoir que cette curiosité de l'éloquence a préservé nos professeurs (non pas toujours) de la pédanterie et de la platitude, et que nous lui sommes redevables de tant de leçons dont la forme est achevée. On peut croire qu'un maître charmant, tel que Saint-Marc Girardin, fût-il réduit à « faire la classe », ne serait pas empêché d'écrire un bon livre. Et d'ailleurs, je n'entends pas que nos Facultés renoncent à l'œuvre de vulgarisation, où elles sont seulement trop confinées. En dehors des cours, les professeurs seraient invités à donner des conférences publiques ; l'auditoire féminin, en faveur duquel on a réclamé avec grâce, goûterait encore au breuvage délicat qui lui est particulièrement destiné. Du moins les professeurs distingués, ou trop sobres, ou même médiocres, ne seraient pas sacrifiés, et, dans l'intimité du cours, ils auraient au contraire leur valeur.

Mais venons au projet de réorganisation des Facultés. Depuis qu'elles préparent à l'agrégation, elles font mieux, sans doute, que d'amuser des auditeurs de passage et d'examiner des bacheliers. Il ne faudrait pourtant pas, écrivait M. G. Monod [1], que la

[1] *Revue historique* de nov.-déc. 1880.

préparation à des examens d'agrégation devint l'unique souci des professeurs et des élèves des Facultés. « Le but essentiel de l'enseignement supérieur doit rester la culture de toutes les sciences, indépendamment de leur utilité pratique, et le développement désintéressé de l'esprit. Nos Facultés (nous pourrons bientôt dire, nous l'espérons, nos *universités*) ne doivent pas seulement former des professeurs, elles doivent *amener à la haute culture toute la partie aisée et éclairée de la nation.* »

Tel est le but que je poursuis aussi par un chemin plus direct; et, pour l'atteindre, il faudrait d'abord, en effet, à la place de nos seize académies, pauvres ou incomplètes la plupart, instituer environ huit universités puissantes, dont les sièges naturels seraient nos grandes villes, et dont la distribution intérieure devrait mieux répondre à l'état des connaissances. La division de la Sorbonne et de nos académies provinciales en « Facultés des lettres et de théologie » et « Faculté des sciences », est une antique division qui n'a plus de sens. La division des universités allemandes en quatre écoles — de théologie, de lois, de médecine et de philosophie (la philosophie comprenant les sciences naturelles, la philologie, etc.) — ne convient guère davantage, quelques corrections qu'on y apporte dans la pratique des programmes. Notre école pratique des *Hautes études*, fondée par M. Duruy, offre un meilleur cadre. A ses quatre sections — mathématiques, physique et chimie, histoire naturelle et physiologie, histoire et philologie — il conviendrait toutefois d'ajouter une section de philosophie, qui prendrait l'économie politique, la psychologie, la logique, la morale, l'esthétique, etc. A cette section de philosophie se rattacheraient nos cours de droit, à celle de biologie nos cours de médecine et de pharmacie.

En dehors du cadre des Facultés existent nombres d'écoles, soit les écoles polytechnique, de Saint-Cyr, centrale, des mines, des ponts et chaussées, des eaux et forêts, le Conservatoire des arts et métiers, l'école navale de Brest, etc., et, dans un autre ordre, l'école des Chartes, celle des langues orientales, le Conservatoire de musique, l'école des beaux-arts, les écoles de Rome et d'Athènes, l'école normale supérieure. Ces écoles ont, au moins la plupart, leur raison d'existence indépendante, et il serait superflu de montrer d'ailleurs les liens naturels qui les unissent à telle ou telle section des universités.

On a proposé de rouvrir l'*école d'administration*, que fonda

la République de 1848, et que ferma l'empire, pour lui demander des fonctionnaires. Je ne suis pas partisan de cette création, parce que la destination d'une telle école resterait incertaine et qu'il serait assez malaisé d'en formuler le programme. Dans le système que je propose, l'objet d'une école d'administration serait atteint, du reste, par l'instruction supérieure spéciale qui serait exigée. Et ici nous touchons à un point difficile, je veux parler du privilège attaché aux grades.

Le baccalauréat ouvrirait les portes des universités. Les langues mortes ne seraient plus exigées des bacheliers ; mais l'étude en serait ensuite obligatoire, surtout dans les deux sections supérieures, et nous ne manquerions jamais, j'en ai la certitude, de solides érudits ni de lettrés. Puis, dans ce nouveau plan, ces cours étant voisins et chaque université composant un ensemble, l'étudiant aurait toute facilité de suivre les cours qui lui conviendraient, et il faudrait avoir un système d'examen assez mobile pour laisser à chacun une certaine liberté dans la direction de ses études. Je souhaiterais, par exemple, que le futur magistrat ne demeurât pas étranger à la physiologie, et l'existence isolée de Facultés de droit et de Facultés de médecine, en de petites villes de province, ne me semble plus chose possible. En l'état, les étudiants en droit sont tenus de se faire inscrire à *deux cours* de la Faculté des lettres ! Rien ne sanctionne cette obligation assez puérile. C'est la *licence* qu'il faut plutôt transformer en *doctorat*. Aujourd'hui le diplôme de docteur en droit, ou tel autre, ne confère au porteur aucun avantage, et le plus médiocre bachelier, qui sait tout uniment tirer *âne* de *asinus*, prend avance sur le docteur ès lettres son voisin. N'accordons pas d'autre privilège au diplôme de bachelier que d'introduire dans les universités; mais exigeons un grade supérieur des aspirants aux fonctions administratives, diplomatiques, etc. Puis, ceci est accessoire, effaçons ces distinctions mal tracées entre la licence, le doctorat et l'agrégation.

Je m'appuierai encore de M. Monod. « Le baccalauréat, dit-il dans l'article précité, ne devrait donner accès à aucune carrière libérale, mais seulement aux Facultés, où un séjour de trois ans devrait être exigé de tous les aspirants aux fonctions libérales et administratives. »

Voilà où est la solution. Quelqu'un m'oppose que ce serait organiser un mandarinat. Eh quoi? est-ce chose possible en un pays

démocratique, quand l'instruction est gratuite à tous les degrés? Certes, le danger n'est pas dans la tyrannie des savants et des lettrés; il est dans la cohue des intrigants, dans l'obstruction par les habiles qui ne sont pas les capables!

Dans la pratique, la construction dont je viens de tracer le plan serait en réalité une construction à deux étages. L'école enfantine, l'école de Frœbel, dont je n'ai pas particulièrement parlé, est à la base. Vers l'âge de huit ans commence la période scolaire proprement dite, dont l'école populaire forme en quelque sorte le premier étage, et dont le collège, lycée ou gymnase forme le deuxième. Puis l'école populaire se ramifie dans les écoles primaires supérieures et d'apprentissage, et les collèges mènent à l'enseignement supérieur spécial et appliqué : en d'autres termes, l'enseignement professionnel et d'application s'embranche en partie sur l'école populaire, et en partie sur l'école secondaire, et ces écoles ne sont pas différentes au fond, elles sont des degrés de quantité, non de qualité, et nous ne redouterions pas, ainsi qu'il arrive pour les collèges parallèles, de les voir se confondre dans la suite l'une avec l'autre, parce que cela montrerait seulement que la masse des citoyens devient capable de s'approprier un savoir plus étendu. Les passages, en attendant, demeurent ouverts de l'une à l'autre, et, parce que les programmes sont en somme *de même qualité* et qu'ils *aboutissent*, l'élève peut monter d'un degré à l'autre, et il peut aussi descendre sans risquer de faire une chute trop profonde.

Ce qui est aujourd'hui le plus fâcheux, c'est que l'école commune n'aboutit pas, c'est-à-dire que le plus grand nombre ne reçoit pas l'instruction spéciale qui est le nécessaire complément de l'instruction générale. Sans doute, par la création de fermes-écoles et d'ateliers joints, on tend à constituer plus fortement l'école populaire; et, d'un autre côté, on s'efforce de prolonger le collège dans les Facultés. C'est là l'indication de ce qu'il faut faire; il faut enfin que la culture scientifique ait plus de prise sur la vie commune, et que ni les gens de métier ni les fils de la bourgeoisie ne se dérobent à l'instruction à l'heure où elle aurait justement le plus de pouvoir.

J'ai donné quelques détails, en mon Mémoire, sur une école d'apprentissage fondée, en 1867, par la ville du Havre, pour

l'enseignement d'un certain nombre de professions qui mettent en œuvre le bois et le fer. Il serait à désirer, ajoutais-je, que chaque chef-lieu de canton possédât des écoles de ce genre, répondant aux besoins principaux de la région. Mais il n'en est pas du travail agricole comme du travail industriel, et l'apprentissage se fait sur la terre même, où le jeune garçon voit labourer, semer, faucher, en attendant qu'il s'y essaie à son tour; aussi le plus pressé serait d'ouvrir des cours dans le but de propager les connaissances qui servent à l'agriculture, et de donner des leçons de physique et de chimie appliquée, de médecine usuelle et d'hygiène, d'arboriculture, de pisciculture, etc. C'est par le moyen des écoles pratiques qu'on arriverait le plus sûrement à élever le niveau des masses, à les instruire et à les moraliser. Instituer des habitudes nouvelles, donner un savoir précis et des notions générales propres à devenir les principes dirigeants de la pensée et de la conduite, tel est le résultat qu'on doit se proposer d'obtenir par l'instruction commune. Répandons partout la lumière, instruisons toutes les classes du peuple, afin que la sélection des capables s'y opère le plus naturellement, et tenons-nous cependant en défiance contre la sottise de la demi-instruction, qui est pire que la routine de l'ignorance.

Il ne suffit pas, disait le grand *Rapport* de M. de Talleyrand à la Constituante, il ne suffit pas, dans ce vaste atelier qui est la société, que chacun travaille, mais il faut que chacun travaille à sa place. L'école, si elle a pour fin d'instruire, a pour fin aussi d'opérer un triage, de corriger sans cesse le classement aveugle de la fortune par le classement des aptitudes, et ces aptitudes, il convient d'abord de les distinguer, pour les pouvoir plus tard mettre en valeur. Si j'ai combattu le caractère trop humaniste de nos collèges, c'est beaucoup en vue de ce triage, et parce que la primauté laissée à l'instruction « spécialement classique » risque de produire une espèce artificielle. Il faut que l'enseignement moyen éveille, décide les aptitudes, et, pour cela, qu'il essaie l'esprit à toute culture, sans le tromper par quelque appât secret[1]. A la vérité, de nombreuses écoles spéciales et professionnelles sont ouvertes déjà à notre jeunesse; et puis, la pratique courante

[1] Dans nos lycées, d'après les nouveaux règlements, le latin occupe 39 heures, le grec, 20 heures (ensemble 59 heures !), le français 51 heures, l'allemand ou l'anglais 33 heures, les sciences 28 heures, l'histoire et la géographie 30 heures.

comble les lacunes et chacun finit par se classer. Il n'en est pas moins utile d'y aider et de faire que chacun se classe le plus convenablement.

J'ai laissé de côté, en cet article, ce qui a trait à la législation pédagogique, et je me suis placé au point de vue de l'enseignement public, gratuit à tous les degrés, et même obligatoire, ici sous la forme du certificat d'études, et là sous la forme du diplôme professionnel. Or, un résultat inévitable de la forte organisation de l'enseignement public, est la décroissance rapide, jusqu'à une certaine limite, de l'enseignement privé. Ce n'est pas que celui-ci doive disparaître, et il aura au contraire un rôle utile dans le régime où nous entrons. Désormais, par cela même que l'Université est plus puissante, il importe que la libre discussion s'empare activement des questions pédagogiques, que des sociétés savantes ou des groupes de citoyens prennent l'initiative de certaines réformes et créations désirables. Et certes, le très regretté M. Isaac Pereire sentait le besoin de profondes réformes à préparer par des études indépendantes, quand il proposa en concours, en même temps que les questions du paupérisme, du crédit et de l'impôt, celle de l'instruction publique. J'ai répondu à son appel, et je n'ai pas hésité à dire mon opinion brutalement. Je souhaite que ce qu'il y a de bon en mon mémoire ne soit pas perdu, et, sur les points où j'ai pu me tromper, qu'on me combatte. Nous devons être prudents à changer les choses, ardents à les améliorer, et il n'est pas interdit d'être téméraire sur le papier, pourvu qu'on soit réservé dans la pratique.

LUCIEN ARRÉAT.

LE PROLÉTARIAT AGRICOLE EN FRANCE

DEPUIS 1789

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS[1]

On croit généralement qu'en France c'est la petite propriété qui domine. On entend partout répéter que, depuis 1789, les paysans n'ont cessé d'acheter de la terre, et qu'aujourd'hui ils possèdent la plus grande partie du territoire ; la majorité des paysans est, dit-on, déjà propriétaire, et d'ici à quelque temps, il n'y aura plus de prolétaires.

Telle est l'opinion dominante. Tout est pour le mieux : la situation économique s'améliore chaque jour, les inégalités sociales diminuent, et il n'y a point lieu de se préoccuper ni de l'agitation des classes ouvrières, ni des critiques du socialisme, ni des menaces des révolutionnaires, ni enfin de ce que l'on a nommé *la question sociale*.

D'un autre côté, cependant, il surgit chaque jour de nouvelles *questions sociales* qui indiquent que la médaille n'est pas sans re-

[1] Malgré les nombreuses objections qui peuvent être faites à l'auteur, nous n'hésitons pas à insérer son très intéressant travail. M. Toubeau, se plaçant sur le terrain toujours absolu des socialistes, nous semble avoir confondu l'état idéal d'une société sans prolétariat et les progrès relatifs accomplis par la France depuis plus d'un demi-siècle. Quelles que soient les reproches qu'on peut adresser à l'état actuel des choses, il n'en est pas moins vrai que la vie moyenne en France est supérieure à celle de la plupart des autres pays européens, que l'épargne s'y pratique sur une échelle inconnue ailleurs, que la fortune publique augmente rapidement. M. Toubeau a raison de dire que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes et il a raison d'appeler l'attention sur une situation économique peu connue. (*Réd.*)

vers. Les grèves, la criminalité, la récidive, les maladies nombreuses engendrées par la misère, la mortalité des enfants en bas âge, le ralentissement du mouvement de la population, sont autant de phénomènes de nature à jeter du doute sur les affirmations des optimistes.

En présence de ces contradictions, on se demande où est la vérité. Quelle est, en réalité, la situation économique des travailleurs en général, et des paysans en particulier? Et plus spécialement : quel est l'état de la propriété foncière en France? Comment se trouve-t-elle répartie? Qui possède aujourd'hui le sol?

Ce n'est que par des faits bien constatés, et non par des affirmations ou des dénégations gratuites, que l'on peut répondre à toutes ces questions. Si les faits ont autant de valeur en science sociale et en économie politique que dans les autres branches de nos connaissances, il y a nécessité de les consulter pour arriver à connaître la vérité.

Nous allons interroger les statistiques officielles, et c'est seulement lorsque nous aurons les chiffres sous les yeux, que nous pourrons conclure et fonder notre jugement.

I. — La répartition du sol.

Voici d'abord un premier tableau de la répartition de la propriété foncière. Il peut être considéré comme authentique, puisque les éléments en ont été tirés des dernières statistiques[1]. Il démontre, contrairement à l'opinion générale, que le paysan qui cultive son propre fonds, possède moins d'*un dixième* du sol français : les neuf dixièmes du territoire appartenant à des personnes étrangères à l'agriculture.

A.

Terrains n'appartenant pas à ceux qui les cultivent.

1° Bois et forêts	8.357.066 h.
A reporter	8.357.066 h.

[1] *Statistique internationale de l'agriculture de* 1873.

Report...	8.357.060h.
2° Landes, bruyères, marais, étangs, terrains en friche	4.425.703
3° Pacages et pâturages	3.131.243
4° Terres cultivées par des métayers	4.366.253
5° Terres cultivées par des fermiers-locataires	11.959.354
6° 60,000 grandes fermes de 200 hectares chacune en moyenne, exploitées par ce que l'on nomme le *grand faire valoir direct*, dirigées soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par leurs régisseurs (il y en a plus de 10,000), soit par leurs maîtres-valets (il y en a plus de 40,000), mais cultivées en réalité par les journaliers, ouvriers et domestiques, c'est-à-dire par des prolétaires qui n'ont aucune espèce de droit dans la terre qu'ils arrosent de leurs sueurs	12.000.000
Total général des domaines n'appartenant pas aux paysans	44.239.619h.

B.

Terres appartenant au petit propriétaire qui cultive son bien pour son propre compte.

La surface totale de ces terres n'est que de la dixième partie à peine de tout le territoire, et se trouve répartie entre 2 millions environ de petits propriétaires	4.000.000h.

C.

Propriétés bâties et jardins.

La surface totale de ces propriétés est de moins d'un million d'hectares appartenant à huit millions de propriétaires riches et pauvres, et divisée comme suit :

1° Maisons et bâtiments	294.893
2° Vergers, pépinières et jardins	628.248
Étendue du territoire cultivable	49.162.760h.

Ainsi donc, sur 50 millions d'hectares, le paysan qui cultive son propre fonds ne possède que quatre millions d'hectares. Ces chiffres sont significatifs.

En résumant le tableau qui précède, nous voyons que :

1° Le territoire non agricole, comprenant les forêts, pacages et terrains incultes, représente le tiers du territoire.	16.000.000h.
2° La surface occupée par des métayers et fermiers, représente un second tiers du territoire...	16.000.000
3° Le grand faire valoir direct représente le quart du territoire..............................	12.000.000
4° Le petit faire valoir direct ne représente qu'un dixième du territoire....................	4.000.000
5° La surface bâtie représente un cinquantième du territoire..................................	1.000.000
Étendue de la surface utilisable..............	49.000.000h.

Analysons ces tableaux et étudions de près les diverses catégories de terrains n'appartenant pas au paysan.

II. — Le territoire non agricole.

On divise généralement le territoire national en deux parties : l'une classée comme territoire *non agricole*, forme le tiers de la surface totale, et comprend toute la partie non cultivée, ou plutôt non labourée, c'est-à-dire : les bois et forêts, les landes, bruyères, et terrains en friche, les pacages et pâturages incultes. L'autre, le territoire *agricole*, comprend les terres labourables, vignes, prairies irriguées ou artificielles, et cultures diverses. Ce territoire cultivé représente les deux tiers de la surface totale.

Aucune parcelle du territoire non agricole n'appartient au paysan. Les propriétaires de ce territoire sont : 1° L'État possesseur d'un million d'hectares de forêts ; 2° Les communes, propriétaires d'environ cinq millions d'hectares de bois, pâturages et terrains en friche ; 3° L'aristocratie ou la haute bourgeoisie, possédant la plus grande partie des forêts, landes, étangs, marais, et autres surfaces incultes.

Sauf quelques rares exceptions, il n'y a pas de petites pro-

priétés dans la catégorie des forêts, landes et terres incultes. Le paysan aime trop la terre pour la laisser en friche. Dès qu'il en peut posséder un lopin, fût-ce un rocher ou du sable, il le rend fertile. Partout où l'on rencontre la petite propriété, on y trouve l'activité, le travail, la culture intensive et prospère. Partout au contraire, où l'on rencontre le chômage, la négligence, l'improductivité, l'abus de la propriété, on est certain d'y trouver soit la commune, soit l'aristocratie.

Donc : première surface n'appartenant pas au paysan : seize millions d'hectares.

III. — Le faire valoir indirect.

Le territoire agricole ou cultivé, mesure environ 33 à 34 millions d'hectares, c'est-à-dire les deux tiers de la superficie totale du pays.

Moitié de ce territoire, ou environ 16 millions d'hectares, est cultivée par des fermiers et métayers, et n'appartient pas évidemment au paysan.

C'est donc un second tiers du territoire qui se trouve hors des mains du cultivateur. Nous verrons tout à l'heure que du troisième tiers, le paysan n'en possède qu'un quart, ou quatre millions d'hectares.

Les terres louées par bail ou en métayage appartiennent à des propriétaires étrangers à l'agriculture. C'est l'aristocratie ou la haute bourgeoisie ; ce sont les particuliers exerçant des professions libérales : magistrats, avocats, médecins, notaires, etc., ou bien, ce sont des rentiers assez riches pour placer une partie de leur avoir en biens fonds d'un revenu relativement faible. Dans ce nombre, il y a de grands et de petits propriétaires.

Toute cette partie du territoire a été et est encore soumise à de nombreux déplacements, elle passe de mains en mains, mais sans arriver en la possession du cultivateur.

IV. — Les grandes fermes.

Nous avons vu qu'une première moitié du territoire agricole,

équivalant au tiers de la surface totale, est exploitée par le faire valoir *indirect*, c'est-à-dire par les fermiers, métayers ou colons. L'autre moitié, mesurant 16 à 17 millions d'hectares, appartient au faire valoir *direct*, petit et grand.

Le petit faire valoir direct comprend les exploitations tenues par le propriétaire et sa famille, sans l'aide de domestiques ou d'ouvriers salariés. Nous nous en occuperons plus loin.

Le grand faire valoir direct, mesurant en totalité douze millions d'hectares, comprend les grandes fermes exploitées par le propriétaire lui-même, ou pour son propre compte par des régisseurs ou chefs de culture. Ces fermes sont cultivées par des bras étrangers à la propriété et à l'entreprise, c'est-à-dire par des ouvriers salariés, domestiques, journaliers.

L'étendue de ces fermes varie selon les départements. Elles mesurent quelquefois jusqu'à 700 hectares et plus, elles descendent à 40 ou 50 hectares et même moins.

Il est évident que les grandes fermes n'appartiennent pas plus à ceux qui les cultivent que les fabriques et usines n'appartiennent aux prolétaires qui y travaillent. Le grand faire valoir direct est en réalité hors des mains du véritable travailleur. L'expression faire valoir *direct*, ne convient même nullement à ce système de tenure du sol, puisque l'exploitation de ces grandes fermes ne se fait qu'indirectement et par l'intermédiaire des bras étrangers. Au fond cette exploitation est aussi *indirecte* que celle des terres louées ou tenues en métayage.

Le paysan qui cultive les grandes fermes n'est pas plus propriétaire de la terre qu'il fertilise par son labeur, que le houilleur n'est propriétaire de la mine où il travaille. Dans l'un comme dans l'autre cas, le travailleur n'est qu'un prolétaire.

En résumant l'ensemble des surfaces n'appartenant pas aux paysans, nous trouvons quarante-cinq millions d'hectares, ou les neuf dixièmes du territoire.

V. — Le petit faire valoir direct.

La statistique exacte de la propriété foncière est tellement importante, qu'elle devrait être l'objet des études attentives des économistes, des législateurs, et de tous ceux qui s'occupent de

science sociale ou de politique, tant pour la théorie que pour la pratique. Que d'erreurs funestes n'eût-on pas évitées en législation civile ou fiscale, si l'on eût su la quantité exacte de terres possédées par les paysans ? Mais on s'est toujours fait, et l'on se fait encore aujourd'hui illusion sur ce point capital. De là, un régime fiscal, civil et commercial, absolument en contradiction avec les besoins et les aspirations de la grande majorité du pays.

Il n'est pas exact d'affirmer, comme le font les économistes et toute la bourgeoisie en général, que la révolution française a émancipé le paysan en le rendant propriétaire de la terre qu'il cultive. Il y avait avant la révolution, comme il y a encore aujourd'hui, un certain nombre de paysans en possession de leur lopin de terre ; mais aujourd'hui, comme avant la révolution, le nombre de ceux qui n'ont rien est beaucoup plus considérable que le nombre de ceux qui possèdent.

Nous verrons plus loin, que les trois quarts des paysans français sont réellement exclus de toute participation à la propriété foncière. Quant à ceux qui possèdent la terre qu'ils cultivent, s'ils sont en nombre relativement considérable — il y en a environ 2,000,000 —, ils n'ont en réalité qu'une surface très petite, puisqu'elle n'est, pour eux tous, que la dixième partie de la superficie totale du pays, ou quatre millions d'hectares sur 50 millions.

On pourrait croire que tous ces petits cultivateurs qui font valoir leur propre fonds sont dans une position à peine supérieure à celle du prolétaire. C'est là une erreur au moins aussi grave que la précédente.

La vérité est qu'un paysan qui possède en propre sa maison, son matériel d'exploitation, deux ou trois têtes de gros bétail ou l'équivalent, et deux ou trois hectares de terres libres de dettes et d'hypothèques, est dans l'aisance ; il prospère, élève convenablement sa famille, et fait des économies qu'il immobilise sur son propre fonds, ou en s'agrandissant par l'achat de nouvelles parcelles.

Un paysan, dans ces conditions, fait toujours de la culture intensive. Sans avoir jamais été à l'institut agronomique, sans même toujours savoir signer son nom, il arrive à récolter plusieurs fois par an, et à produire autant sur un seul hectare que les grands fermiers produisent sur une surface quatre fois plus grande en employant les machines et les moyens perfectionnés !

Si l'on veut rechercher quelles sont les surfaces qui produisent le plus en France, on les trouvera précisément sur les quatre millions d'hectares possédés en propre par les paysans. Le produit d'une terre n'est pas en raison de son étendue, mais en raison de l'activité du cultivateur. Et quand on étudie attentivement les faits, on arrive à constater un fait général qui à première vue paraît un paradoxe, à savoir : que le rendement brut par hectare, est en raison inverse de l'étendue des exploitations.

Telle est l'importance des petites tenures du sol.

On voit donc qu'à ce point de vue, il est intéressant d'étudier exactement la répartition de la propriété foncière. Car du moment où il sera constaté qu'il y a un intérêt capital à rendre la terre accessible au paysan, on recherchera soit dans les lois civiles ou fiscales, soit dans les institutions politiques et sociales, quelles sont les causes qui maintiennent la propriété aux mains de personnes étrangères à l'agriculture.

VI. — Les cotes foncières.

Ce qui contribue le plus à entretenir l'illusion relativement à la situation économique du paysan français, c'est le grand nombre de propriétaires fonciers inscrits au cadastre.

D'après la statistique officielle, il y a quatorze millions de cotes foncières, appartenant à plus de huit millions de propriétaires fonciers. Ces huit millions de propriétaires représentent, avec les femmes et les enfants, une population d'environ trente millions d'habitants. Ne marchandons pas, disons toute la population.

Soit : tous les Français sont propriétaires ! Mais, qu'est-ce que cela prouve ? On peut être propriétaire et mourir de misère. Un mendiant n'est-il pas propriétaire de ses haillons ? En est-il plus riche pour cela ?

Mais, direz-vous, il ne s'agit pas ici des mendiants, mais des propriétaires fonciers, des propriétaires payant contributions et impôts !

Très bien, mais encore une fois, qu'est-ce que cela prouve ? La propriété foncière n'a-t-elle pas ses haillons comme la propriété mobilière ? Un affreux taudis, une misérable cabane, un trou, une

parcelle de six pieds de terre, sont-ils autre chose que des haillons de propriété ?

Sur quatorze millions de cotes foncières, il y en a *la moitié* qui sont inférieures à cinq francs. Or qu'est-ce qu'une propriété payant moins de cinq francs d'impôts directs, *sinon un haillon de propriété ?* Ce grand nombre de propriétaires de haillons fonciers ne prouve-t-il pas précisément le grand nombre de propriétaires pauvres et misérables, le grand nombre de propriétaires-prolétaires ? Et l'accroissement constant de ce nombre, ne prouve-t-il pas précisément l'accroissement du paupérisme ? Car plus les propriétés se divisent, si leur valeur n'augmente pas, plus leurs propriétaires sont pauvres.

Voici par exemple, un ouvrier, un père de famille, qui possède une petite maisonnette avec deux ou trois ares de terrains, souvent grévés de rentes ou d'hypothèques. Pour les économistes doctrinaires, c'est un propriétaire foncier, au même titre et au même rang que celui qui possède 1,000 ou 10,000 hectares. Le père meurt, laissant quatre enfants qui divisent l'*héritage paternel* en quatre lots, ce qui fait quatre propriétaires au lieu d'un. Et Pangloss de triompher, et d'affirmer que le prolétariat disparaît, et que les inégalités sociales diminuent de plus en plus ! Mais n'est-ce pas précisément le contraire qui est vrai ? Si l'on compte quatre haillons de propriété, au lieu d'un, n'est-ce pas la preuve que les propriétaires déjà pauvres, se sont appauvris encore par le partage des haillons paternels ?

Le statisticien du gouvernement reconnaît du reste lui-même que la moitié des propriétaires fonciers ne sont propriétaires *que de nom*. Voici ce qu'il dit :

« La moitié des propriétaires fonciers ne possèdent qu'une très petite maison avec un très modeste jardin, quelquefois une portion insignifiante d'un ancien bien communal, ou une part indivise de cour, d'aire, de passage ou de place à bâtir. Ainsi, dans un très grand nombre de cas, *ils n'auraient en réalité du propriétaire que le nom !* »

Cet aveu du statisticien officiel est précieux. Un grand nombre de soi-disant propriétaires ne le sont que de *nom*. Et l'on se tromperait grossièrement si l'on donnait au mot *propriétaire* la signification de *riche et indépendant*.

Sur quatorze millions de cotes foncières, il y en a sept millions qui sont inférieures à 5 francs, et ne représentent que des hail-

lons de propriétés. Il y en a quatre autres millions qui paient de 5 à 20 francs seulement, et représentent des propriétés tellement petites que ceux qui les possèdent peuvent souvent accoler à leur titre de propriétaire, celui de prolétaire.

D'un autre côté, il est établi que sur quatorze millions de cotes foncières, il y en a trois à quatre millions qui sont irrécouvrables, soit par l'insolvabilité des propriétaires, soit parce que les parcelles sont tellement petites, qu'elles ne valent même pas les frais nécessités par leur inscription sur les registres.

Sans doute la propriété en France se morcèle, mais il faut remarquer que la petite, la très petite propriété, se morcèle beaucoup plus que la grande.

Le nombre des propriétaires fonciers augmente, mais il augmente surtout parce que les petites propriétés se divisent. C'est la propriété urbaine, la propriété bâtie, et la petite propriété des centres industriels, qui se divisent le plus, et fournissent le plus gros contingent à la classe des propriétaires fonciers, et à l'accroissement du nombre des détenteurs du sol.

On voit par ce qui précède, que l'on a tort d'invoquer, comme le font les économistes de la doctrine, le tableau des cotes foncières, pour soutenir que la condition économique du paysan français s'est sensiblement améliorée depuis 1789. S'il y avait amélioration sérieuse, elle se manifesterait par l'accroissement du nombre des petits propriétaires-cultivateurs, et par l'extension de la surface exploitée par le petit faire valoir direct. Or, nous avons vu que cette surface n'est encore à l'heure qu'il est que de quatre millions d'hectares. Si donc il y a progrès, il faut reconnaître que ce progrès est bien lent. Mais pour savoir s'il y a réellement progrès, il faudrait pouvoir comparer la situation actuelle avec celle des époques antérieures ; cela est impossible les statistiques faisant défaut.

Une autre considération empêche encore de se référer au tableau des cotes foncières pour attester la prospérité des travailleurs de l'agriculture, c'est qu'il porte sur la propriété bâtie et la propriété non bâtie réunies, et qu'il fixe la valeur des biens sans avoir égard à leur superficie, de sorte que souvent les cotes foncières les plus élevées se rapportent à des surfaces relativement minimes.

VII. — PROPRIÉTÉS BATIES.

Un très grand nombre de propriétaires fonciers peut tenir sur une très petite surface. Dans un hectare, on peut tailler dix parcelles de mille mètres carrés chacune. Dans un million d'hectares on peut faire dix millions de parcelles de dix ares, pour dix millions de propriétaires, et cela sans toucher aux grandes propriétés. On pourrait en faire davantage, et c'est ce qui ce fait en effet.

Nous avons vu que la propriété bâtie, en y comprenant les jardins attenants aux maisons, ne couvre que la cinquantième partie du territoire, ou un million d'hectares. Or, cette petite fraction du territoire appartient à huit millions de propriétaires, nombre égal au total des propriétaires fonciers.

Ce qui signifie que tous les propriétaires fonciers sont représentés dans la propriété bâtie. De sorte que l'on trouve le même nombre de propriétaires fonciers, soit en les comptant sur toute la surface, soit en ne les comptant que sur sa cinquantième partie.

Le mouvement de la propriété bâtie est distinct et différent de celui de la propriété non bâtie. Mais généralement les économistes ne font pas cette distinction. Quand ils parlent du morcellement de la propriété et du nombre des parcelles foncières, ils n'examinent pas dans quelle classe se passent les changements signalés et ils généralisent un phénomène qui n'est que local et circonscrit à une petite surface. C'est l'erreur de ceux qui prennent la fortune d'une classe pour la fortune publique. De là, les illusions laissant croire que le paysan français arrive de plus en plus à la possession du lopin de terre qu'il convoite.

Pour bien se rendre compte de la situation économique des travailleurs de l'agriculture, il faut avoir soin de séparer la propriété bâtie de la propriété non bâtie, et ne point attribuer à la totalité ce qui n'appartient qu'à l'une ou l'autre classe. Grâce à cette séparation, on arrive à constater que la plus grande partie du territoire appartient à un très petit nombre de propriétaires, tandis que l'immense majorité des propriétaires fonciers ne possède que les miettes de la propriété.

VIII. — LES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

La tendance à généraliser des faits locaux, accidentels et isolés, conduit toujours à des erreurs déplorables. Nous avons constaté ci-dessus qu'en généralisant le phénomène du morcellement de la propriété bâtie, et de la petite propriété, les économistes ont donné une idée fausse de l'état actuel de la propriété foncière. Mais il faut reconnaître que ce ne sont pas seulement les économistes qui ont commis la faute, le public en général tombe chaque jour dans la même erreur. Lorsqu'un bon bourgeois voit quelques paysans boire du vin, il s'empresse de publier qu'aujourd'hui tous les paysans boivent du vin; s'il voit quelques paysans acheter un lopin de terre, il en conclut qu'aujourd'hui tous les paysans achètent de la terre. Et comme il y a toujours, même dans les pays les plus malheureux, des gens intéressés à faire croire que tout est bien, ces mêmes gens se chargent de faire et de diriger l'opinion publique dans le sens favorable à la conservation de ce qui est, même des iniquités les plus révoltantes. Rien ne leur coûte pour arriver à leur fin. Ils mentent effrontément; ils inventent les histoires les plus invraisemblables, et dénaturent les faits de la manière la plus fantaisiste.

Les économistes doctrinaires ne se font pas faute à l'occasion, de falsifier les statistiques et d'en fabriquer de toutes pièces pour prouver l'excellence de nos lois et institutions. Voici un exemple de l'habileté avec laquelle ils parviennent à dénaturer les faits. Nous le donnons ici pour montrer à l'aide de quels procédés on est arrivé à prouver que le paysan français possède la plus grande partie du territoire.

Dans la statistique de l'agriculture de 1862, on a publié le tableau des *exploitations*. Or les économistes ont tout simplement pris ce tableau pour celui des *propriétés*.

La différence entre une exploitation et une propriété est cependant bien facile à saisir. Vous avez une propriété de 1,000 hectares que vous divisez en 200 exploitations de 5 hectares chacune pour les louer à des fermiers ou métayers. Pour tout le monde il y a là 200 exploitations et une seule propriété; mais pour les économistes doctrinaires, il y a 200 propriétés et 200 pro-

priétaires ! Voilà comment on arrive à démontrer que la plus grande partie du sol appartient au paysan. On le fait propriétaire d'une terre dont il n'est que locataire !

Ce fameux tableau est trop intéressant pour ne pas être reproduit ici. Il faut pouvoir le reconnaître quand on le rencontrera.

Nombre des exploitations[1].

1° de moins de 5 hectares	1,815,558
2° de 5 à 10 hectares	619,843
3° de 10 à 20 hectares	363,769
4° de 20 à 30 hectares	176,744
5° de 30 à 40 hectares	95,796
6° de 40 hectares et au-dessus	154,167
Nombre total	3,225,877

Etendue moyenne de chaque exploitation 10 hectares 50 ares.

Ce tableau ne comprend pas le territoire non agricole, c'est-à-dire les forêts, les terrains en friche, les pâturages et pacages incultes ; il ne porte que sur 33 millions d'hectares environ.

Comme tableau des exploitations, il est très intéressant à consulter, en ce qu'il nous montre le nombre considérable des petites fermes relativement aux grandes. A l'aide de ce tableau, on peut se rendre compte de l'importance de la petite culture en France. Mais il n'indique nullement la répartition de la propriété : et ce n'est qu'en confondant la petite culture avec la petite propriété, la grande culture avec la grande propriété, que l'on arrive à dire que plus de la moitié du sol cultivé appartient au paysan.

C'est aussi en confondant les *exploitations* avec les *propriétés* que le public étranger à l'agriculture se figure que toutes les petites parcelles séparées les unes des autres par des sillons et des bornes, appartiennent à autant de propriétaires différents, alors souvent qu'un même propriétaire en possède des centaines de parcelles.

[1] *Statistique agricole de 1882.*

IX. — LA POPULATION AGRICOLE.

Nous avons donné le tableau de la répartition de la propriété foncière, montrant que les neuf dixièmes du sol français n'appartiennent pas au paysan.

Voici un autre tableau tiré du recensement de la population agricole, et montrant que les trois quarts des paysans français sont exclus de la propriété du sol qu'ils cultivent.

Ce second tableau confirmera en quelque sorte le premier.

Toutefois nous devons faire remarquer que le tableau de la population est moins précis que celui de la propriété. C'est qu'il est plus facile de relever des surfaces inanimées et immobiles que des personnes.

La population agricole comprend environ la moitié de la population totale de la France.

Sur 18 millions d'habitants appartenant à l'agriculture, on compte 11 millions d'enfants et d'invalides ne prenant pas part au travail de la terre.

Il y a donc environ 7 à 8 millions de travailleurs agricoles ou paysans.

Voici comment ils sont répartis [1] :

1° Journaliers	2,000,000
2° Personnel habitant la ferme	2,095,000
3° Métayers	405,000
4° Fermiers	1,035,000
Total des non propriétaires	5,535,000
5° Propriétaires, cultivant de leurs mains et ne cultivant que leurs terres	1,754,934

Le classement de la population agricole en propriétaires et prolétaires est fort difficile; et si le tableau des propriétés ne nous renseignait pas exactement sur les terres possédées par les paysans, le recensement de la population ne suffirait pas pour

1. Statistique agricole de 1862.

nous donner une idée complète de la condition économique des paysans.

En étudiant attentivement le tableau de recensement, on peut faire approximativement trois catégories : 1° Les paysans qui n'ont rien et sont certainement prolétaires. 2° Ceux qui ne cultivent que leurs propres terres, et sont certainement propriétaires. 3° Les *douteux* que l'on ne peut classer ni parmi les propriétaires, ni parmi les prolétaires.

A. *Prolétaires.*

1° Personnel habitant la ferme	2.095.000
2° Fermiers non propriétaires	386.533
3° Métayers non propriétaires	201.527
4° Journaliers non propriétaires	869.254
Total des prolétaires	3.552.314

B. *Propriétaires.*

Cultivant de leurs propres mains et ne cultivant que leurs biens	1.754.944

C. *Douteux.*

1° Fermiers propriétaires	648.836
2° Métayers propriétaires	203.860
3° Journaliers propriétaires	1.134.490
Total	1.987.186

En examinant la classe des *douteux*, on voit qu'un grand nombre de journaliers sont classés parmi les *propriétaires*. Mais que possèdent-ils en réalité ? C'est ce qu'il faudrait indiquer. Nous avons vu plus haut que la moitié des soi-disant propriétaires fonciers ne sont propriétaires que de nom, et ne possèdent que des haillons ou des miettes de propriétés, or, il est probable que les journaliers qui consentent à louer leurs bras, ne possèdent pas grand'chose ; ils n'ont sans doute qu'une cabane, un petit jardin, tout au plus quelques ares de terrain. Car dès

qu'un paysan arrive à posséder un lopin suffisant, il se déclare indépendant, et vit sur son petit domaine. Ceux donc qui continuent à travailler pour autrui ne sont souvent en réalité que des prolétaires, malgré leur titre de propriétaires.

On pourrait donc soustraire de la liste des *douteux*, une très grande partie des 1.134.490 journaliers, pour les reporter sur la liste des prolétaires.

Même observation pour les 200.000 métayers décorés du titre de propriétaires. On ne reste pas métayer quand on possède un terrain suffisant pour occuper la famille et la faire vivre. La surface nécessaire n'est pas considérable : deux hectares suffisent. Avec cela et une maison, un petit matériel d'exploitation, et quelques têtes de bétail, on cultive pour son propre compte au lieu de faire valoir une terre dont on doit partager les produits avec un propriétaire qui, en outre, profite seul des améliorations et de la plus-value. S'il y a en réalité quelques métayers possédant une terre en propre, ils forment une exception digne d'être signalée.

Quant aux fermiers cultivant à la fois pour eux-mêmes et pour autrui, on ne nous dit pas ce qu'ils possèdent. Peut-être n'ont-ils autre chose que leur maison de ferme avec jardin et verger. Cela suffit, il est vrai, pour mériter d'être classé sur la liste des propriétaires, si toutefois il n'y a ni dette ni hypothèque, ce qui est rare. Dans le cas contraire, le fermier prétendu propriétaire n'est qu'un prolétaire au même titre que celui qui n'a rien.

En résumé, on voit qu'il y a environ cinq millions de prolétaires agricoles, dix-huit cent mille propriétaires ne cultivant que leurs propres terres, et sept ou huit cent mille cultivateurs faisant valoir la terre d'autrui tout en possédant eux-mêmes un capital suffisant pour pouvoir vivre dans l'aisance par le travail.

Quel que soit, du reste, le nombre réel des paysans propriétaires, nous avons vu plus haut que la superficie totale de leurs propriétés représente à peine la dixième partie du territoire.

X. — Les hypothèques.

Pour compléter l'exposé de la situation économique du paysan, il faudrait connaître exactement l'importance des dettes et hypothèques qui grèvent sa terre. Mais les renseignements sur ce

point font complètement défaut, et de plus sont, sinon tout à fait impossibles, du moins très difficiles à recueillir. On pourrait, il est vrai, relever le chiffre des inscriptions hypothécaires et en connaître le total général; mais ce chiffre ne représenterait pas réellement les dettes existantes, puisque, d'abord les hypothèques légales ne représentent que des dettes éventuelles; ensuite, il y a beaucoup de dettes qui restent inscrites, même après leur remboursement. Le chiffre réel des hypothèques non éteintes ne nous indiquerait pas encore la dette de l'agriculture, car il y en a qui grèvent les bâtiments et d'autres la terre. Il y aurait donc à séparer l'hypothèque frappant la propriété urbaine de celle qui grève la propriété rurale. Mais ce n'est pas tout : parmi les hypothèques affectant la propriété rurale, il y en a qui ne frappent que la propriété industrielle et commerciale, et non la terre cultivée. Et il y en a d'autres qui, quoique frappant des terres cultivées, ne garantissent que des dettes étrangères à l'agriculture.

On voit donc qu'il est difficile, sinon impossible, de connaître les charges réelles de l'agriculture et de savoir si ces charges affectent la grande ou la petite propriété, les fermes ou les terres, le territoire agricole ou le territoire non agricole.

Nous donnons, à titre de renseignements, les chiffres qui ont été publiés sur la dette hypothécaire :

Année	1820	—	8.853.894.965 fr.
—	1832	—	11.233.265.778
—	1840	—	12.308.444.766

En 1868, on l'évaluait à 16 milliards. Elle s'élève probablement aujourd'hui à plus de 20 milliards.

Dans ces chiffres, les hypothèques légales entrent pour un quart environ.

Mais, encore une fois, on ne sait pas ce qui, dans ces chiffres, grève le paysan. On ne peut donc en parler que pour montrer qu'il y a beaucoup de propriétaires fonciers qui, en raison des charges dont ils sont grevés, ne sont que des prolétaires.

XI. — Conditions hygiéniques.

Nous ne parlerons pas ici des salaires des ouvriers de l'agri-

culture. On connaîtra mieux leurs ressources et leur situation en interrogeant leur genre de vie, leur alimentation, leurs logements et l'hygiène à laquelle ils sont soumis. Or, sur tous ces points, les renseignements recueillis sont loin d'être satisfaisants. Une partie des travailleurs de l'agriculture vit certainement beaucoup mieux que l'on ne vivait au siècle dernier ; mais une autre partie, et c'est la plus nombreuse, se trouve dans les conditions les plus déplorables. On peut s'en convaincre par divers documents, notamment par les rapports des commissions d'hygiène, ou d'autres commissions nommées en temps d'épidémie, ou pour rechercher les causes de certaines maladies.

Nous citerons ici un document d'une date récente qui nous donne, sur la condition des paysans, des renseignements absolument navrants. C'est une enquête faite en 1872 sur le goître et le crétinisme. Elle s'étend à quarante-six départements, et porte non seulement sur les familles malades, mais sur l'ensemble de la population et les diverses conditions du milieu atmosphérique, des eaux et du sol.

Les renseignements publiés nous montrent que les habitations sont généralement malsaines, basses, humides, obscures, étroites, manquant d'air pur et absolument en mauvais état; elles ne conviennent même pas aux animaux.

Il n'y a souvent d'autres logements que des étables et écuries construites ordinairement au-dessous du niveau du sol. Le fumier des bestiaux y séjourne tout l'hiver. La litière y est peu abondante, de sorte que l'air est vicié et humide.

Quelquefois ce sont des taudis sous terre, ou des cabanes remplies d'une espèce de brouillard infect que l'on voit sortir comme un nuage quand on ouvre les portes. L'homme qui n'est pas habitué à vivre dans cet air vicié par les émanations ammoniacales et autres, ne peut y rester sans être suffoqué. Ces habitations, situées au-dessous du sol, sont envahies par les eaux d'inondations, ou par l'infiltration des eaux croupissantes des ruelles.

Une seule pièce très basse compose souvent tout le logement d'une famille entière. La chambre est encombrée d'objets en putréfaction; on y travaille, on y fait tout. Les animaux couchent pêle-mêle avec hommes, femmes et enfants. Ce sont de véritables cloaques; on y vit littéralement dans la fange.

Quant à l'alimentation, elle est de mauvaise qualité et insuffi-

sante à réparer les forces. Sur ce point, l'enquête fournit les plus tristes détails.

Ici, l'on se nourrit exclusivement de seigle ou de pommes de terre, ailleurs, de maïs ou de châtaignes. On ne mange pas habituellement de pain de froment. Le mal s'accroît encore de l'abstinence presque générale de viande. La chair fraîche de vache ou de brebis est une gourmandise que l'on ne se permet qu'aux jours de fête. Il y a des personnes qui racontent, comme un grand événement d'avoir quelquefois dans leur vie mangé de la viande.

Dans beaucoup de localités, le pain n'est préparé qu'avec de la farine d'avoine, qui souvent même n'est pas blutée. Ce pain grossier, mal levé, mal cuit, de couleur noire, n'est fait qu'une fois par an. Aussi la dureté qu'il acquiert parfois est-elle tellement forte, que pour s'en servir on est obligé de le briser avec une petite hache, ou de le faire tremper dans de l'eau. Dans les maisons humides, il reste constamment mou et se recouvre de moisissures, de champignons, qui lui donnent un goût, une saveur nauséabondes.

Parfois, on ne mange que de mauvaises soupes ou de la bouillie détestable, faites avec de l'huile de chanvre ou de la graisse rance.

Quant à la viande, on insiste sur ce point, qu'elle est un luxe inabordable.

En général, les habitants des villes, et tous ceux qui vivent et ont toujours vécu dans l'abondance ou dans l'aisance, sont si ignorants de tout ce qui se rapporte à l'existence des misérables, et surtout des paysans des campagnes éloignées et isolées, qu'ils refusent d'ajouter foi à la description qu'on leur en fait. Cependant ceux qui ont vécu au milieu des prolétaires et partagé leurs souffrances, savent qu'il n'y a point exagération. L'enquête que nous venons de citer atteste l'existence d'une misère profonde. Cette enquête, répétons-le, est toute récente, et elle s'étend à la moitié de la France. Si on la généralisait, on constaterait partout une situation qui n'annonce nullement un état prospère.

XII. — LE CHÔMAGE DU SOL.

Quarante-cinq millions d'hectares, sur cinquante millions, sont

aux mains de personnes étrangères à l'agriculture. Il en résulte qu'une grande partie de cette surface est systématiquement condamnée au chômage soit total, soit partiel.

Quant aux conséquences de ce chômage, elles sont graves et nombreuses; les principales sont : la cherté des denrées alimentaires, l'avilissement des salaires, la désertion des campagnes, le ralentissement du mouvement de la population.

N'étant pas dans la nécessité de faire valoir leurs domaines, les grands propriétaires usent du droit de les laisser chômer. Sous prétexte que les bras manquent, que les ouvriers sont trop exigeants, que les salaires sont trop élevés, ou que les bons fermiers sont introuvables ou refusent de souscrire aux conditions qui leur sont imposées, les propriétaires transforment leurs terres labourables en prairies naturelles, en forêts, ou en d'autres cultures qui ne réclament que peu ou point de bras et de capitaux. Les forêts et les prairies naturelles poussent toutes seules et sans travail; et si elles ne rapportent pas grand'chose, elles ne nécessitent du moins aucun effort, et procurent en outre du gibier et des distractions agréables aux chasseurs. Les étangs, les marais et d'autres sols improductifs donnent naturellement quelques produits. Ces produits, il est vrai, sont de peu de valeur, mais ils ne coûtent que la peine de les enlever. Or, beaucoup de grands propriétaires préfèrent ne retirer que dix francs par hectare, sans prendre aucun souci ni faire aucune avance de fonds, plutôt que de se donner la peine d'une culture intensive qui rapporterait un produit brut de 1,000 à 2,000 francs par hectare et un bénéfice net proportionnel. Cette culture intensive produirait du travail aux ouvriers et de bons et beaux produits pour le marché. Mais le *jus abutendi* permet aux grands propriétaires terriens de sacrifier l'intérêt général sans rendre compte de leur conduite à personne. Il ne peut en être autrement tant que la propriété sera séparée de l'agriculture.

Un tiers du sol français est annuellement condamné au chômage total, et un autre tiers au chômage partiel, c'est-à-dire qu'il ne donne que des demi-récoltes. De sorte que l'on peut considérer comme improductive une surface égale à la moitié du territoire, ou vingt-cinq millions d'hectares.

Voici le tableau des surfaces condamnées à un chômage total :

1° Jachères	5.000.000 h.
2° Pâturages et pacages	3.000.000
3° Terres incultes (non compris les rochers, glaciers et neiges perpétuelles)........................	4.500.000
4° Sauf 3.000.000 d'hectares de bois bien cultivés, tout le reste des forêts a été ruiné et dévasté, et se trouve aujourd'hui à l'état de taillis à peu près improductifs, remplis d'arbres sans valeur, de broussailles, mauvaises herbes, buissons, ronces et épines ; privés de chemins d'exploitation, exposés aux incendies, ouverts au pâturage, au maraudage, à la dévastation, infestés d'insectes, d'animaux nuisibles et de gibier ; utilisés plutôt pour la chasse que pour la sylviculture et la production lucrative	6.000.000 h.
Étendue totale en état de chômage complet.	**18.500.000 h.**
En y ajoutant, pour le chômage partiel d'une surface au moins égale qui ne donne que des demi-récoltes	**9.000.000**
	27.500.000 h.

On trouve que la grande propriété condamne chaque année à l'improductivité une moitié de la France.

Ceci explique la cherté des denrées et l'avilissement des salaires.

Le chômage du sol est, la plupart du temps, systématique et nullement le résultat de la mauvaise qualité des terres.

Un magistrat, un avocat, un notaire, qui ne trouvent pas à louer leurs terres dans les conditions et les prix qu'ils désirent en obtenir, préfèrent condamner cette terre au chômage, ou bien la convertir en forêt ou en prairie naturelle, plutôt que la faire valoir par eux-mêmes, ou d'en confier l'exploitation à un régisseur.

Or, les neuf dixièmes du sol français se trouvant aux mains de personnes étrangères à l'agriculture, sont exposés au chômage permanent ou temporaire. Si les propriétaires habitent les villes, ou voyagent pour leurs plaisirs, ou préfèrent les honneurs et les dignités aux travaux rustiques, ils gardent leurs domaines sans vouloir les vendre, et ils les condamnent au chômage en les

abandonnant aux soins de la nature et aux générosités de la Providence.

Il faut insister sur ce point, que si les terres chôment, ce n'est pas parce qu'elles sont mauvaises, mais parce qu'elles sont aux mains de personnes étrangères à l'agriculture. A part les rochers, les glaciers et le sommet des hautes montagnes, tous les terrains sont cultivables lucrativement. La qualité naturelle du sol exerce beaucoup moins d'influence sur sa culture que le milieu social. On voit des récoltes superbes sur des terres qui étaient primitivement de très mauvaise qualité, et qui redeviendraient bientôt stériles si l'on cessait de les entretenir en bon état. D'un autre côté, l'on voit de très bons terrains rester improductifs par négligence, ou devenir stériles après quelques années d'exploitation à outrance ou de détériorations systématiques. Ce n'est donc pas par des considérations géologiques que l'on est amené à cultiver la terre ou à la laisser en friche, mais par des motifs économiques. La nécessité économique sait utiliser les plus mauvais sols, tandis que les préjugés aristocratiques, ou l'attrait d'occupations agréables, détournent les propriétaires fonciers de leurs devoirs de propriétaires, et les conduisent à condamner les meilleures terres à l'infertilité. La passion de la chasse, et les préjugés de caste et de rang, ont soustrait plus de surfaces à la haute production économique que les désavantages géologiques. Tel est le mal produit par la séparation de la propriété et de l'agriculture.

Il est bien certain que le chômage de la terre ne tient pas à la mauvaise qualité des terres, mais uniquement au système de tenure du sol. Aux mains du paysan, la terre la plus mauvaise devient fertile, et donne plusieurs récoltes par an; aux mains des grands propriétaires oisifs, la terre se détériore, s'épuise, se ruine, se transforme en marécage ou se dénude. Que de surfaces autrefois verdoyantes et riches se sont converties en landes et bruyères, en marécages et étangs, par la négligence coupable des grands propriétaires!

Une terre négligée est comme une maison négligée : elle se dégrade et tombe en ruines. Si elle est en pente, les eaux y creusent de profonds sillons qui la dénudent en emportant au loin la terre végétale. Si la surface est plane ou concave, la terre envahie par les eaux devient un marais pestilentiel qui empoisonne la contrée. La terre abandonnée reste sans défense contre ses en-

demeurés. La divagation ou la stagnation des eaux, les insectes et les animaux nuisibles, les plantes parasites, le gibier, les troupeaux, sont autant de destructeurs de la propriété. Ici, les sources se tarissent et le sol se dessèche ; ailleurs, l'humidité entrave la végétation. Et très souvent ces maux ne sont que le résultat de l'apathie, de la négligence, de l'indifférence des grands propriétaires ; ils eussent pu être prévenus par quelques soins. Une simple rigole, un fossé, une digue, un bourrelet, un barrage, quelques travaux insignifiants, eussent prévenu de grandes pertes. Rien n'a été fait, et le mal, une fois commencé, n'a fait que s'aggraver. Tels sont les effets de la grande propriété, de cette grande propriété que Pline avait déjà stigmatisée en ces termes : *Latifundia perdidere Italiam.*

Et quand l'on songe que le bien-être et le mouvement de la population dépendent de la production, dépendent par conséquent de la vigilance et de l'activité du propriétaire foncier, on comprend l'importance sociale qui s'attache aux lois qui président à la répartition de la propriété terrienne.

XIII. — L'ABSENTÉISME.

Quarante-cinq millions d'hectares, ou les neuf dixièmes du sol français, sont en des mains étrangères à l'agriculture. Les propriétaires de cette vaste surface sont généralement *absents* de la localité où se trouvent leurs domaines. Cette *absence* est un grand mal qui a été déjà signalé sous le nom d'*absentéisme*, et dont nous allons faire connaître les principaux traits.

Remarquons d'abord qu'il n'y a pas seulement absentéisme quand le propriétaire réside en ville ou en pays étranger, mais aussi quand, sans quitter la commune où se trouve sa terre, il néglige de la faire valoir. Car s'il est vrai que le préjudice est plus grand quand le propriétaire est à l'étranger que quand il habite la commune, il n'en est pas moins vrai qu'il y a également préjudice quand le propriétaire est simplement absent de sa terre quoique présent dans la localité.

Au fond, on peut dire qu'il y a absentéisme toutes les fois que la propriété est séparée de l'agriculture. En France, il y a absentéisme pour une surface de quarante-cinq millions d'hectares.

Le préjudice causé à l'agriculture par l'absentéisme est considérable. L'absence des propriétaires enlève toute activité aux communes, et prive les campagnes de tous les avantages qui résulteraient de la présence d'hommes actifs, intelligents et instruits.

Par exemple, tout le monde sait quelle influence exercent sur une contrée les voies et moyens de communications et de transport. Or, pourquoi ces choses de première nécessité font-elles défaut dans les campagnes? Uniquement parce que les propriétaires fonciers n'y résident pas. Puisqu'ils sont absents, ils ne sentent nullement le besoin de routes, canaux et chemins de fer, de postes et télégraphes, de maisons de banque ou de commerce, de marchés, bourses et autres instruments d'échanges, de bibliothèques, écoles et établissements d'instruction. Tous ces avantages ne peuvent se trouver dans le désert. Une contrée frappée du fléau de l'absentéisme est une contrée maudite, vouée à la stérilité, à la mort.

Dans une contrée désertée et souffrant de l'absentéisme, on est privé des avantages de la division du travail et de la spécialisation des fonctions; on doit tout fabriquer et tout confectionner soi-même, comme aux temps primitifs.

L'absentéisme déprécie la propriété, car c'est la population qui fait la valeur du sol; population rare et pauvre, sol à vil prix; population riche et dense, haute valeur foncière.

Il déprécie également la valeur du travail. On peut constater que le développement de l'intelligence, des arts et des sciences, de la production et des forces économiques est en raison directe de la densité de la population. Or, l'absentéisme faisant le vide, nuit au développement intellectuel, moral et social des habitants des campagnes.

La seule présence des propriétaires suffirait pour empêcher l'émigration des travailleurs de l'agriculture; elle donnerait la vie et l'activité aux villages; elle déterminerait la hausse générale de la valeur des terres et de la valeur du travail, et l'accroissement du rendement agricole. La cessation de l'absentéisme ferait renaître les industries rurales, et donnerait plus de développement à la production du bétail et du laitage, aux sucreries, distilleries, brasseries et autres fabriques ayant pour but d'utiliser ou de transformer les produits agricoles.

D'un autre côté, la cessation de l'absentéisme développerait la consommation locale et ouvrirait des débouchés sur les lieux

mêmes aux mille petits produits de la ferme et de la culture, tels que : lait, beurre, œufs, fruits, légumes, volaille, et tant d'autres qui ajoutent aux bénéfices du fermier et qui se perdent si on ne les consomme pas sur place, car l'exportation n'est pas toujours possible et n'est souvent profitable que quand elle opère sur des quantités importantes.

L'absentéisme est donc un véritable fléau dont la cessation suffirait pour ramener la prospérité dans les campagnes désertes et abandonnées.

Mais l'absentéisme ne cessera pas tant que la propriété pourra se fixer en des mains étrangères à l'agriculture. Il n'y a jamais absentéisme avec la petite propriété appartenant au paysan.

XIV. — La désertion des campagnes.

Une des conséquences immédiates du chômage du sol, est le chômage des bras, et par suite la désertion des campagnes. Les travailleurs se trouvant sans occupation et perdant tout espoir d'arriver jamais à la propriété du lopin de terre qui leur assurerait l'aisance et l'indépendance, quittent l'agriculture pour se rendre dans les villes et les centres industriels où ils vont offrir leurs bras au rabais. La concurrence qui en résulte fait baisser les salaires des artisans et des ouvriers des fabriques, mines et manufactures. De là une foule de maux inutiles à rappeler ici.

D'après la statistique, la population urbaine représentait en 1846 le quart de la population totale; et en 1872, environ le tiers. La population rurale était diminuée en un quart de siècle d'environ 7 à 8 pour cent relativement à la population urbaine.

Toutefois, il faut remarquer que par population *rurale* on n'entend pas population *agricole;* il y a dans les campagnes d'autres travailleurs que ceux de l'agriculture. Les chiffres ci-dessus n'indiquent donc pas l'émigration de l'agriculture vers l'industrie.

Cette émigration est importante, et elle se constate dans tous les pays où la propriété se trouve en des mains étrangères à l'agriculture.

L'émigration des campagnes produit à peu près les mêmes maux que l'absentéisme dont elle est elle-même une conséquence. Elle déprécie la valeur de la propriété terrienne et arrête les

développements du rendement agricole. Les bras sont indispensables à l'agriculture ; l'introduction des machines ne peut y suppléer. Ce qu'il faut surtout à l'agriculture, c'est la puissance intellectuelle, ce sont des mains adroites et actives, ce sont des têtes attentives et éveillées. Les machines retarderont les progrès agricoles plutôt qu'elles ne les développeront.

On n'arrêtera l'émigration des campagnes, on ne rappellera les bras dans l'agriculture qu'en même temps qu'on fera cesser l'absentéisme et le chômage du sol. Il faut rechercher dans les lois civiles et fiscales quelles sont les causes qui empêchent l'accession de tous les paysans à la terre et tiennent la propriété foncière séparée de l'agriculture[1]. Le paysan propriétaire ne déserte pas l'agriculture et il y retient ses enfants quand il peut les rendre propriétaires comme lui-même.

XV. — Conclusion.

Nous avons constaté que les neuf dixièmes du sol français se trouvent en dehors des mains du paysan qui cultive et travaille ; nous avons démontré que les trois quarts des paysans français sont exclus de la propriété de la terre qu'ils fertilisent et arrosent de leurs sueurs.

Ainsi se trouve détruite l'opinion généralement répandue que, depuis 1789, le paysan n'a cessé d'acheter de la terre et de devenir propriétaire de son instrument de production. En réalité, un quart seulement des travailleurs de l'agriculture possèdent leur champ d'exploitation, et la surface totale des petites propriétés n'est que du dixième de la superficie totale.

Ces faits démontrent que la situation sociale actuelle n'est pas aussi satisfaisante et aussi rassurante que l'affirment les Pangloss du XIX[e] siècle.

TOUBEAU.

[1] Voir : *La répartition métrique des impôts*, 2 vol. in-8°. Première partie : *La [illegible] valeur des domaines improductifs*. Seconde partie : *Le [illegible] de la population*. Par A. Toubeau. — Librairie Guillaumin, rue Richelieu, 14, Paris.

APERÇUS COLONIAUX

(SUITE ET FIN[1])

III

DE LA BONNE MÉTHODE COLONIALE

On le voit par le rapide exposé qui précède : aucune des nations européennes n'était encore arrivée au commencement du siècle présent à une bonne méthode coloniale. C'est la Hollande et les Etats-Unis qui ont eu la chance et la gloire de la découvrir et de l'appliquer, la première aux vieux pays peuplés, les seconds aux pays à peu près vierges. L'Angleterre n'a fait qu'emboîter leur pas en Australie et au Canada, et plus récemment dans l'Inde.

Le premier roi qu'aient eu les Pays-Bas après les longues années de l'empire français, Guillaume I[er], fut le plus homme d'Etat de tous les commerçants bataves et le plus commerçant de leurs hommes d'Etat. Il proposa et résolut ce difficile problème : identifier les travaux, le commerce et la richesse entre les Pays-Bas et les possessions d'Océanie habitées par des peuples différant de race, de culte et de mœurs avec les Hollandais.

On sait que les Anglais s'étaient emparés de Java, qui était sous la domination française comme la Hollande en Europe. Malgré leur puissance de succion, ils n'en tiraient pas assez d'argent

[1] Voir le dernier numéro.

pour solder les frais de gouvernement et d'occupation armée, et, pour ce seul motif, ils rendirent l'île sans résistance lors de la paix générale qui suivit 1815. Guillaume I[er] créa sur des bases nouvelles une association qui dit aux îles de la Sonde : « Produisez sans borne. J'achèterai tout et plus cher que vous n'avez jamais vendu ; mais je serai l'acheteur privilégié et le commerce étranger recevra mes conditions. Le voulez-vous? » De son côté le gouvernement néerlandais dit aux princes et aux sultans indigènes : « Vos délégués seront mes inspecteurs, les stimulants de mes ateliers agricoles, et vous aurez part au profit. Je vous garantis vos trônes utiles. Vous aurez pour vous l'hérédité, l'opulence et la sécurité. Secondez-moi ; le voulez-vous? » Et princes et peuples ayant voulu entrer dans cette forte combinaison de tous les éléments producteurs, une incomparable évolution économique s'ensuivit. La population qui n'était que de 5 millions à Java en 1826, doubla en vingt-neuf ans. Le recensement de 1855 donna 10 millions 916,158 âmes, et aujourd'hui cette population dépasse 16 millions. De 1807 à 1830, la moyenne annuelle des recettes de Java fut d'environ 24 millions de florins, soit une cinquantaine de millions de francs, et l'état stationnaire de ces recettes prouvait qu'on avait à peu près atteint la limite des contributions. En 1837, l'excédant net des recettes sur les dépenses fut d'environ 80 millions de francs; en 1856 cet excédant avait déjà triplé, et en 1859, tous frais payés en Océanie et tous ses bénéfices prélevés en Europe par la Société néerlandaise, le Trésor public de Hollande reçut plus de 55 millions de francs pour le paiement des dettes métropolitaines. Ce n'est pas tout.

Lorsque la Société générale de commerce fut instituée par Guillaume I[er], la moitié des transports entre la Hollande et des colonies malaises se faisait sous pavillon étranger ; en 1860, tous s'opéraient sous pavillon hollandais.

Tandis que la Hollande et la Belgique réunies ne possédaient ensemble, en 1824, que 1176 navires jaugeant 148,000 tonneaux, dès la fin de 1839, le seul royaume hollandais comptait 1,528 navires d'une capacité totale de 276,000 tonneaux, et il avait été construit à Java même pour le compte de la Société 251 bâtiments du port de 40 mille tonneaux, soit un premier doublement de la marine marchande en quinze ans. Le résultat financier du système de culture javanais est tel, que si la Hollande pouvait se passer de l'excédant de revenu de l'île, le gouvernement colonial pourrait abolir d'un

coup toutes les taxes et charges javanaises, et continuer à gouverner le pays avec les simples ressources provenant de moins d'un vingtième de l'étendue des terres de l'État consacrées à la production de récoltes perfectionnées. Si les denrées coloniales étaient vendues sur place au lieu de l'être dans la métropole même, le trésor pourrait encore augmenter d'un tiers son revenu, mais alors la marine marchande déclinerait avec sa diminution de fret, les marchés d'Amsterdam et de Rotterdam déclineraient dans la même proportion, et la Hollande cesserait vite d'être le grand marché naval qu'elle est en Europe.

Quels sont maintenant les causes ou les auteurs et les agents de tels résultats? D'abord, la Compagnie néerlandaise de commerce pour l'importation des produits des terres de la couronne, qui fut établie à Amsterdam au capital de 37 millions de florins par actions, et dont le roi Guillaume fut à la fois le plus fort partenaire et le garant d'un intérêt de 4 1/2 0/0. En 1827, le capital fut réduit à 24 millions de florins; le roi dut payer une partie de l'intérêt, et en 1830 la totalité, ce qui n'atteste pas des commencements prospères.

Ce fut l'illustre Van den Bosch qui renfloua la Compagnie en en faisant un commanditaire agricole en même temps qu'un marchand de produits coloniaux. En retour d'une avance de 75 millions de francs pour les riches et intensives cultures, avance portant un intérêt de 4 1/2 0/0 garanti par l'État, la Compagnie fut nommée le seul agent du gouvernement pour l'achat et l'importation à Java de tous les articles destinés à l'armée, aux employés, etc., et pour l'exportation et vente en Hollande du surplus des produits javanais sur la consommation ordinaire. Ces avances de la Compagnie étaient en compte courant, remboursables sur les revenus du système de cultures Van den Bosch, et furent acquittées avec intérêt en quelques années. Ce système de cultures consiste dans la diminution graduelle des rizières et leur remplacement par la production du sucre, du tabac, du thé, du café, de l'indigo et de la cochenille, de la cannelle et du poivre, là où elle est possible suivant la nature des terrains et leur exposition. Ainsi sur les hauteurs sont étagés le caféier, le mûrier, l'arbuste à thé; dans les lieux irrigables, la canne et l'indigotier.

S'inspirant uniquement de la méthode expérimentale, Van den Bosch constata bientôt à Java que le sucre, le tabac, le thé, sont obtenus dans des conditions plus avantageuses lorsque des entre-

preneurs européens appliquent à leur culture et à leur manipulation leurs capitaux et leur machinerie, que la production de l'indigo et de la cochenille, du café, de la cannelle et du poivre, ne rembourserait pas, au contraire, leurs dépenses, et qu'il était préférable d'en confier la culture et la préparation aux indigènes, mais sous la surveillance et le contrôle immédiat des employés du gouvernement. Ces employés ont une légère commission sur chaque *picul*, ou unité de mesure moyenne en Asie, et récolté et apporté à la factorerie coloniale; et lors de la coupe et du transport des cannes ils perçoivent encore une autre commission des entrepreneurs européens. Beaucoup d'entre eux arrivent ainsi à doubler leurs appointements fixes. Aussi quel zèle, quelle activité que les leurs! On dirait des ouvriers aux pièces en Europe. Ceux qui sont au bas de l'échelle s'appellent *contrôleurs*; ils inspectent l'état des cultures et assurent par leur surveillance le bien-être de la population. Pendant les cinq premières années, ils parcourent sans cesse les villages de leur circuit, passant à peine cinq à six jours par mois dans leur résidence pour terminer les rapports et les envoyer aux supérieurs. Jetés seuls de bonne heure au milieu d'une population avec laquelle ils sont obligés d'entretenir des relations continuelles à propos de tout, de se faire l'écho des plaintes des cultivateurs contre les exigences des régents indigènes et des chefs de villages, outre qu'ils sont bien vus et respectés du paysan, ils acquièrent vite cette connaissance profonde de l'Asiatique pour laquelle le service civil néerlandais de Java est sans rival. Ces employés européens n'arrivent pas dans la colonie au hasard ou en vertu de recommandations; ils sortent de l'Ecole spéciale de Delft à la suite d'examens portant sur les matières théoriques et pratiques d'un programme justement combiné pour assurer aux postulants des connaissances solides, et au pays des fonctionnaires compétents et utiles.

Le plus difficile, pense-t-on, fut de secouer l'indolence indigène dans un pays où les besoins alimentaires étaient aisément satisfaits. Van den Bosche y parvint en donnant aux chefs de village le 1/15 de toutes les récoltes, et aussitôt l'avidité à faire produire dut être plutôt contenue qu'excitée. Quant aux rajahs dépossédés de la plus grande partie de leurs provinces, il leur assura une somme annuelle, ou liste civile, égale aux revenus qu'ils en retiraient avec leurs titres et dignités et, comme aux chefs de village, une

part sur les cultures et un domaine spécial attaché à leur charge d'auxiliaires économiques de la Hollande. Ces rajahs ou régents sont sous la direction et conduite de fonctionnaires supérieurs hollandais appelés *résidents*, lesquels habitent dans les capitales à proximité du palais des rajahs qu'ils traitent comme en frères cadets. Les rares fois où un rajah se fait révoquer, c'est dans sa famille qu'est pris le successeur. Le gouvernement de Java par l'intermédiaire des chefs indigènes sous la surveillance européenne est admis par tout le monde dans la colonie comme la clef de voûte du bien-être général et la condition *sine qua non* des relations cordiales entre Javanais et Européens. L'administration confiée à ces chefs satisfait leur ambition naturelle, et bénéficie de leur influence. Tandis que les Anglais gouvernent *directement* dans l'Inde, les Français en Cochinchine, les Espagnols aux Philippines, le résident hollandais est seul à donner des ordres au régent indigène : dans tous les autres cas, c'est celui-ci et son *landraad* qui commandent et contraignent les indigènes, et en conséquence ceux-ci ne s'en prennent jamais aux Hollandais de leurs griefs passagers, du froissement de leurs intérêts.

Les Hollandais ont introduit à Java un admirable système d'enregistrement qui donne une telle sécurité aux intérêts territoriaux et aux droits de succession, qu'il empêche pratiquement les plus grandes sources de contestations dans une société inférieure. Ce système est appliqué aux contrats de façon à offrir toute certitude quant au fait, et à prévenir toute action, sauf en ce qui touche la forme ou l'exécution. La création de motifs artificiels de querelle est ensuite arrêtée par l'absence d'avocats indigènes dans les cours de province. Le droit étant coutumier ou faisant partie du Coran, chaque indigène est plus ou moins légiste à Java, et, à l'inverse des Anglais et des Français dans l'Inde qui ont institué des écoles d'avocasserie, et par suite une classe de plaideurs avides de chercher l'*onus probanti* sans scrupule, les Hollandais laissent ordinairement la conduite des procès dans les cours provinciales, soit aux parents ou amis qu'elles supposent plus compétents à cet égard. L'absence de tout intermédiaire entre le propriétaire terrien et le fermier ou cultivateur, le taux général du revenu fixé à un cinquième des produits et à un septième du travail, sont encore une cause de bonnes relations entre les diverses classes.

La justice criminelle est administrée à Java sous la surveillance européenne par les propres compatriotes du criminel qui sont certainement plus aptes à peser ses raisons, qui ont des facilités propres pour découvrir la vérité et ne jugent que sur des dépositions appuyées de solides garanties : cela équivaut à un fonctionnement d'un jury et la population en est très satisfaite. Les magistrats français nommés dans l'Inde ne sachant pas le tamoul, ceux en Cochinchine l'annamite, et ni les uns ni les autres ne connaissant ni la législation hindoue ni la chinoise, sont obligés de s'en rapporter à la version d'interprètes presque toujours soudoyés par la partie adverse ; aussi beaucoup de leurs décisions, parfois très graves, sont-elles de vrais monuments d'outrecuidance et d'iniquité. Quant à la police javanaise, elle se réduit à peu près à ceci : chaque indigène en route la nuit après 8 heures est obligé de porter une torche allumée, de montrer et d'exhiber le permis de son supérieur immédiat à tous les corps de garde de village échelonnés sur son chemin. Le garde prend note du nom et de la direction suivie, et en cas d'alarme ou de soupçon, le retient jusqu'au lendemain matin. En cas de crime, la première enquête se fait pour cette raison dans les corps de garde environnants pour s'assurer des passants enregistrés la nuit, et comme la réputation de chacun est connue, on se trouve ainsi généralement sur la piste du coupable. Les chefs de village font le reste.

A côté des cultures, ce qui frappe beaucoup le voyageur parcourant Java, c'est le système de routes qui sillonnent l'île en tous sens. Chacune est divisée en deux voies, l'une pour les chevaux et voitures, l'autre pour les charrettes et le bétail ; un talus sur lequel s'élève une haie d'hibiscus, entretenue et taillée avec soin, en sépare les sections parallèles. C'est à l'énergique maréchal Daendels qu'on doit cette voirie : il l'établit en deux ans, à force de corvées et de mort d'hommes, sous le règne éphémère de Louis Bonaparte en Hollande. Aujourd'hui la voie destinée aux voitures et aux chevaux est macadamisée, et en aussi bon état que n'importe quelle route carrossable en Europe ; trois véhicules peuvent y passer de front.

On doit aux Américains cette trouvaille en fait de colonisation que le système des concessions gratuites du sol n'est ni à l'avantage des immigrants ni à l'avantage de l'État. Ou les concessions étaient trop étendues et le colon ne pouvait les cultiver, et il en résultait une dissémination de la population dont les Boers sont

restés au type, sans marchés ni relations, sans coopérations sociales ; que les concessions, dues au favoritisme, créaient une égale démoralisation chez les gouvernants et les gouvernés. Aussi quand l'émigration européenne devint croissante, inaugurèrent-ils la vente de l'acre à deux dollars comme point de départ d'enchères publiques, laissant à la libre concurrence le soin de hausser ce chiffre, eu égard aux circonstances et commodités locales, au tarif des gages et de l'entretien, à la quantité d'offre et de demande de travail gagé, à la fertilité des terrains, à la salubrité du climat.

L'exemple des Américains fut suivi par les Anglais au Canada et en Australie, où les conditions agraires sont très semblables à celles du Texas et du Far-West. En Australie, la moitié de la vente ou du fermage des terres dites de la couronne, a été employée à défrayer une grande immigration des deux sexes qui dure encore, l'autre moitié à confectionner le cadastre progressif des superficies à mettre en valeur et à des travaux d'utilité publique. On peut dire qu'en dehors de la grande attraction de la découverte de l'or en 1851, c'est cette vente des terres et son emploi qui ont amené en Australie le capital, l'outillage et la main d'œuvre d'Europe. Si la France devait coloniser des pays vierges, nous nous étendrions davantage sur les exemples qu'offre en tout et pour tout l'Australie, où nous avons passé plus de six mois ; mais ce cas n'étant pas le sien, qu'il nous suffise de consigner ici qu'en moins d'un demi-siècle l'établissement des convicts de Botany-Bay s'est métamorphosé sous l'impulsion du régime représentatif, accordé en 1842 à la New South Wales par l'Angleterre, en une colonie qui compte déjà plus de 3 millions d'habitants, près de 3 millions d'hectares de terres cultivées, 1,064,640 chevaux, 7,878,556 bœufs, 65,974,236 moutons, 822,039 porcs, et dont les importations ont atteint, en 1879, 1,193,892,908 francs, les exportations 1,041,012,307 francs, soit un mouvement d'affaires de plus de deux milliards. L'Australie présente cet intérêt pour nous que, ne profitant pas à temps de notre situation privilégiée sur la côte est d'Indo-Chine, ce sont ses produits qui vont primer dans l'Annam et le Siam. Déjà le charbon australien de Newcastle dessert la Chine et le Japon, le vin australien gagne Singapore et Hon-Kong, les conserves de viande australienne sont admises dans tout l'extrême Orient.

Un peuple qu'on ne saurait passer sous silence quand on parle

de colonisation, c'est le peuple chinois à la fois contemporain des empires disparus d'Egypte, de Babylone, de Ninive, de l'Iran et de l'Inde, et notre propre contemporain, toujours colonisateur d'une façon très originale, très efficace. Venu de l'ouest par le versant N-E du Kouenlun, on ne sait à quelle époque reculée, il se fixa successivement le long des fleuves Jaune et Bleu, et de là rayonna jusqu'en Mongolie et au Thibet, civilisa le Tonkin et le haut Laos, noua des relations commerciales avec l'archipel malais et l'Inde, et depuis une trentaine d'années déverse une partie de son excès de population dans les îles de l'océan Pacifique, en Australie et en Amérique. L'essor des Chinois sur la haute mer leur fut facilité par la découverte de la direction et de la déclinaison de l'aiguille aimantée. Ils appliquaient non seulement l'aiguille à leurs jonques, mais à leurs véhicules pour de longs voyages terrestres. C'est ainsi que mille ans avant notre ère, l'empereur Tschingwang, de la dynastie des Tschen, fit présent d'un char magnifique à des ambassadeurs tonquinois pour qu'ils ne pussent s'égarer en retournant dans leur pays. Ce que les Chinois montrent de remarquable au point de vue de la colonisation, c'est leur système d'émigration. Autrefois à Macao, maintenant, à Canton et Shangaï, sont établies des corporations auxquelles s'affilie tout Chinois désireux d'émigrer. Une fois agréé, l'inscrit devient la chose de la corporation pour ainsi dire, mais la corporation devient la protectrice de l'inscrit, doit-on ajouter. Celui-ci est vêtu, embarqué pour Sydney, Honolulu ou San Francisco, et à peine débarqué il retrouve la même corporation qui se charge de le nourrir et loger jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé à vivre de son travail. Dès que l'émigrant touche un salaire, chaque jour ou chaque semaine il en verse une fraction à l'association jusqu'à libération de sa dette. Vient-il à mourir en pays lointain? La corporation fait parvenir en Chine sa dépouille mortelle. S'élève-t-il des différends entre émigrants? La corporation s'interpose et son arbitrage est toujours accepté. Grâce à cette organisation franc-maçonnique, les Chinois restent eux-mêmes sans qu'aucune influence étrangère puisse les entamer. Leur facilité à apprendre les langues et tous les procédés de fabrication, est étonnante. Pour connaître les secrets d'autrui ils se marient avec des femmes étrangères tout le temps de leur émigration, et leur fortune faite ils rentrent joyeux dans la « Fleur du Milieu ». Leur ingéniosité commerciale est sans rivale au

monde. Les Anglais leur imposèrent à coups de canon la vente de leur drogue indienne, aujourd'hui les Chinois cultivent eux-mêmes l'opium, et surtout s'entendent si bien pour la vente de leur thé et de leurs soies, que les Anglais sont forcés de subir leurs dures conditions. Aussi peut-on s'attendre à ce que l'Angleterre ne guerroiera plus avec les fils du Céleste-Empire, n'y ayant plus intérêt. Une particularité des émigrants chinois, c'est que, agriculteurs chez eux en général, ils s'établissent dans les villes et s'adonnent de préférence au commerce et à la banque à l'étranger : on a pu faire la même remarque des Juifs, des Arméniens et des Parsis. Mais quelle que soit la profession adoptée, le Chinois se révèle comme un redoutable concurrent, sobre et résistant, économe jusqu'à ce qu'il soit devenu riche; le jour où il produira avec les forces naturelles et non plus avec ses seuls muscles, l'Européen même sera probablement battu par lui.

Quant à nos rapports avec la Chine, depuis Louis XIV jusqu'à présent, rapports qui touchent de si près à notre succès futur en Asie, ils ont été on ne peut plus mal engagés en ce qu'ils ont présenté la France à l'esprit chinois comme une nation quichottesque ayant pour dada international la propagation du catholicisme; et la campagne et le pillage de Pékin par nos troupes, sous prétexte de venger quelques missionnaires qui ne sont censés quitter la France que pour aller conquérir précisément les palmes du martyre, n'ont pu que les confirmer dans cette opinion. Le Chinois est positif, il ne croit qu'au réel, qu'au sensible, l'imaginaire et l'hypothétique n'ont pas de prise sur lui. Avant de s'inquiéter d'une autre vie problématique, il s'occupe de la présente comme de l'essentielle. Être actif lui paraît préférable à être spéculatif, et les prédicants de dogmes invérifiables, qu'ils se produisent au nom de Cakya-Mouni, de Laotseu ou de Jésus, lui font l'effet de vendeurs d'orviétan. Son culte à lui est celui des ancêtres et des grands hommes, sa religion la piété filiale, sa morale la réciprocité des devoirs et des services, sa philosophie le bonheur de l'existence. Voilà sur quelle base on peut traiter les Chinois.

Une fois la richesse encore existante dans l'Inde après l'invasion musulmane ou tarie ou extorquée par l'Angleterre, il est arrivé un moment où cette vaste possession a failli devenir une charge. A force d'être surmenée la poule aux œufs d'or n'en pouvait mais. Pour comble d'imprévoyance, compagnie et gouvernement laissèrent ruiner la fabrication indigène des tissus

sans transition par les fabricants de Manchester et d'ailleurs, pendant que les Zémindars ruinaient les Zyots : de là des famines et des troubles dont la grande révolte des Cypayes en 1857 fut l'aboutissant logique et formidable. Ce n'est que bien tard, relativement, que les Anglais se sont aperçus qu'ils avaient dans l'Inde un peuple non pas seulement à pressurer, mais à gouverner, et, chose étrange, ce n'est qu'après avoir élaboré ce gouvernement et l'avoir armé d'un code de lois visant bien moins le bien-être des indigènes que la perpétuité de l'empire britannique qu'on a cru utile et nécessaire d'étudier enfin les hommes que ces institutions nouvelles allaient régir. Et ce n'est que de cette étude, commentée par des évènements sinistres, qu'est résulté le traitement actuel de l'Inde par l'Angleterre. Ce traitement peut se résumer d'un mot : exploitation toujours, mais exploitation intelligente et tendant à s'humaniser. Les Anglais voient à présent dans les Hindous une clientèle nombreuse et docile pour leurs fabriques, et ils la ménagent. Les Anglais voient dans l'Inde, outre le plus grand de leurs marchés, un vaste champ de production de matières premières, et ils font tout pour que ce champ rapporte au maximum : de là des canaux d'irrigation, des voies ferrées et des routes ordinaires aboutissant soit aux stations de chemins de fer, soit aux portes du littoral. Les Anglais voient que la décadence hindoue est en partie attribuable à l'exclusivisme de la production manouvrière, et ils initient leurs sujets à la production mécanique par l'outillage européen. Enfin, les Anglais ayant trouvé que les Hindous sont des Aryas comme eux-mêmes, ils leur ont ouvert d'innombrables écoles pour les régénérer ; et ces rajahs que la politique des Burns, des Mac Naghten, des Elphistone, des Malcom, des Yule, déposséda et ridiculisa en en faisant de simples pensionnaires de la Compagnie, sont devenus d'utiles auxiliaires, à l'instar des rajahs de Java. Grâce à cette évolution de l'intérêt bien entendu, les Hindous s'accommodent de plus en plus de la domination anglaise et en prisent certains côtés et certains effets ; les révoltes deviennent de plus en plus improbables malgré la diversité des races et des religions, en sorte que la Grande-Bretagne n'est menacée dans cette vaste possession qu'extérieurement par la Russie.

Là où l'homogénéité de la population le comporte, les Anglais vont même plus loin avec certains Asiatiques. Ainsi à Ceylan, ils

se font une loi de laisser les Cingalais maîtres autant que possible de leurs propres affaires, et il est prouvé par une expérience déjà longue que ce système tout hollandais a donné à l'île autant de prospérité matérielle que de contentement aux habitants. On peut même dire que ces deux résultats sont en progression inverse de l'abandon de l'administration directe des personnes à l'européenne. Ainsi, les recettes budgétaires de Ceylan qui n'étaient que de 23 millions en 1868, où l'île était traitée à peu près comme la péninsule hindoustanique, s'élevait à 34 millions neuf ans plus tard, et de 1871 à 1878 la valeur de son trafic est montée de 197 à plus de 277 millions de francs. C'est que sous la double influence du capital et de la direction européenne, les ressources d'un pays d'Orient prennent un rapide développement, et qu'il en résulte un énorme excédant de produits exportables en même temps qu'une aisance très marquée parmi le peuple, quand même il ne reçoit qu'une partie de la valeur de cet excédant.

Ou nous nous trompons fort, ou il y a là un haut enseignement pour la France, à l'égard de ses possessions d'Afrique et d'Asie.

Les Hollandais pensent qu'il faut considérer les idées des Asiatiques au point de vue asiatique et non au point de vue européen; ils nient cette prétention toute subjective que donner à un peuple inférieurement civilisé un code de civilisation avancée soit un mode de civiliser, ce code restant incompris ou détesté et le plus souvent inappliqué. Les Hollandais ne perdent donc pas leur temps et leur peine à une assimilation anthropologique factice et hypocrite : ils prennent les Javanais tels qu'ils sont, avec leurs habitudes, leur culte, leurs distinctions sociales, sorte de moulage du milieu et des siècles, et ils croient faire assez en procurant et augmentant leur paix et leur contentement. Ce but, en apparence vulgaire pour nos préjugés vaniteux et notre ignorance physiologique, est digne au contraire d'un peuple de sages. Non seulement les Hollandais l'ont atteint mais dépassé, car les améliorations matérielles de Java ne sont nullement restées stériles sur le moral de la population. Avec le bien-être croissant sont venus l'adoucissement des mœurs et une réduction presque à zéro de la criminalité — ce qui est une preuve du progrès en civilisation. Et les loisirs, que crée dans une société active l'accumulation de la richesse amènent toujours infailliblement le déve-

loppement intellectuel et esthétique, couronnement de la civilisation elle-même.

Que la méthode hollandaise est la bonne, on pourrait l'induire des magnifiques résultats obtenus par elle à Java; mais que les Anglais si hautains et si jaloux de leur propre méthode, l'adoptent aussi dans l'Inde, c'est la plus éclatante confirmation de sa supériorité. Comme la Haute-Cochinchine n'est rien que l'ancien royaume malais de Ciampa, comme les Tonquinois et Cambodgiens ne le cèdent pas aux peuples soumis à l'Angleterre, comme nos possessions africaines sont mahométanes ni plus ni moins que l'est Java, cette méthode est parfaitement applicable par nous-mêmes. Quand nous aurons créé dans nos possessions des habitudes de travail, fait de leurs habitants autant de clients de l'industrie métropolitaine, transformé leur vie végétative actuelle en une vie plus complète, augmenté leur santé et leurs ressources, combiné leurs intérêts avec les intérêts français, il sera temps de songer à leur assimilation ou identification à nous, si nous ne sommes pas désabusés alors de cette chimère de missionnaires tonsurés et de certains apôtres en jaquette et en uniforme.

Que le Français est individuellement apte à la colonisation, rien de plus exact. Pour peu qu'il soit libre, ses facultés ethniques prennent l'essor. Combinaison de patience, de courage, d'ingéniosité, d'économie, il n'y a pas jusqu'à ses défauts qui ne le rendent sympathique aux races inférieures. Iroquois et Esquimaux nous furent profondément attachés en Amérique, et les Arabes et les Annamites sont en bons termes avec nos colons sinon avec les fonctionnaires. Ce que nous avons fait en Algérie malgré le second empire et les bureaux arabes, prouve encore nos facultés colonisatrices. Non seulement nous nous y sommes acclimatés, mais nous y faisons souche, en sorte que la population européenne en (dehors de l'armée) augmente déjà annuellement de 25000 âmes environ, ce qui, avec l'immigration croissante peut en porter le nombre à un million vers la fin du siècle. L'extension de nos cultures et de notre outillage, de superbes routes et un réseau de voies ferrées déjà productif, tout cela promet un brillant avenir aussi.

Où nous sommes déficients, c'est dans l'habitude et la pratique de l'association, si familière soit aux Chinois, soit aux peuples de race saxonne; et notre isolement substitue l'action du gouvernement en tout et pour tout à l'initiative privée, comme notre manie

égalitaire a facilité le despotisme politique et administratif. Nous ignorons que l'association libre permet seule à l'individualité d'atteindre toute sa puissance. Mais déjà sous ce rapport nous manifestons de meilleures tendances, et l'agrégation des capitaux qui s'accuse avec promptitude pour des œuvres communes, conduira à l'association des esprits. Outre une réforme dans l'enseignement à cet égard, rien ne peut mieux nous grouper en faisceaux homogènes que l'adoption d'une méthode coloniale nouvelle. La colonisation se révélant de plus en plus comme une association avec participation aux bénéfices, aussi bien pour la main d'œuvre que pour le capital, au point de vue matériel comme au point de vue moral, elle seule peut secouer notre apathie, dissiper nos appréhensions de l'inconnu en agrandissant notre horizon, nous rendre quelque chose de ce tempérament aventureux qui poussa jadis nos aïeux gaulois vers l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure; qui, au temps des croisades, nous fit fonder les royaumes de Sicile et de Chypre, de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem ; qui, après la Révolution, nous répandit de l'Europe au pied des pyramides. L'application successive de nos forces à des résultats utiles, sous l'égide de la science, doit être de plus en plus notre principal objectif national et international. Pareil objectif permet d'avoir une politique aux grandes lignes fixes, quels que soient les hommes et les partis qui se succèdent au pouvoir, et à une politique de cette nature seulement peuvent collaborer dans le monde entier, et nos fonctionnaires coloniaux, et nos consuls, et nos diplomates, lesquels, jusqu'à présent, n'ont fait que vivre au jour le jour à leurs postes, ou que renverser l'échafaudage de leurs prédécesseurs.

L'analyse des diverses méthodes ou politiques de colonisation ayant dégagé la formule la plus complète, la plus récente, la plus féconde, voyons quelle application immédiate la France peut en faire à l'Annam.

VI

LA BONNE MÉTHODE COLONIALE APPLIQUÉE A L'ANNAM.

A diverses reprises, et notamment lors de la discussion de la

pétition d'indemnité Dupuis, le Gouvernement et le Parlement se sont déjà occupés de la situation faite aux intérêts français dans l'Annam en général, au Tonquin en particulier, par le traité de 1874. On sait que ce traité, œuvre du lieutenant de vaisseau Philastre, qui rappelle par maints côtés le Godeheu de l'Inde au dernier siècle, ne visait à rien moins qu'à détruire les effets naturels de la brillante campagne Dupuis-Garnier, en 1873, à Hanoï, Haïdzoumg, Namdinch et Ninbinh.

Cette campagne d'une poignée de héros nous livra en quelques semaines, à l'insu de tout le monde en France, le plus beau, le plus riche, le plus salubre pays qu'il reste à occuper et à exploiter en Asie. La population indigène, civilisée par la Chine[1] bien avant l'ère chrétienne, est douce, laborieuse, sociable ; pressurée qu'elle est depuis 1802 par les Mandarins de la cour de Hué, elle nous accueillit partout en libérateurs, et se compromit volontiers pour nous, croyant à la permanence de notre occupation. Mais Garnier traîtreusement tué près de Hanoï, son collègue jaloux, M. Philastre, sans mandat spécial du Gouverneur de Saïgon qui avait envoyé Garnier au Tonquin avec *carte blanche*, se mit à détruire nos conquêtes, à arrêter les renforts déjà arrivés au port de Haïphong qui eussent permis de la consolider, et à livrer de nouveau aux Mandarins les capitales de province et les citadelles que nous détenions. Qui pis est, il ne stipula aucune garantie en faveur des Tonquinois qui s'étaient déclarés nos partisans, et lorsque ceux-ci furent ensuite massacrés par milliers, comme les Madécasses en 1829, dans des circonstances pareilles, M. Philastre se contentait d'appeler cela une *représaille inévitable.*

L'énergique négociant Dupuis ayant pu reprendre l'œuvre de

[1] L'histoire authentique de l'Annam a été écrite par un indigène distingué, M. Trœong Vinh Ki, en deux volumes, ces dernières années. L'ouvrage étant surtout destiné aux Ecoles a peut-être une forme trop didactique pour l'ensemble des lecteurs adultes, mais sous le rapport de l'exactitude et de l'esprit critique, il ne laisse rien à désirer. Quelques cartes géographiques auraient été intercalées volontiers çà et là par l'auteur pour montrer graphiquement soit la configuration du pays, soit le progrès de l'unité nationale et de l'expansion ultérieure dans la vallée du Mékong, mais l'imprimerie du gouvernement à Saïgon n'est pas encore outillée pour la cartographie.

Comme complément de son histoire, qui est à vrai dire un consciencieux dépouillement et un lumineux résumé des annales chinoises et tonquinoises, M. Trœong Vinh Ki, a rédigé diverses études qui font connaître en détail les mœurs, croyances et aptitudes de ses compatriotes : il y a deux ans, le vénérable M. Littré en accueillit et publia avec un vif intérêt quelques fragments dans la *Philosophie positive*, et à ce propos reconnut la haute compétence de leur auteur.

Garnier, M. Philastre s'entendit avec les Mandarins annamites pour le ruiner en faisant séquestrer ses bateaux à vapeur et ses provisions, et finalement en l'expulsant du Tonquin où il avait la faculté antérieure de commercer. Il n'a pas fallu moins de six ans d'attente, de privations et de démarches, pour que M. Dupuis ait enfin reçu une compensation convenable à ses pertes d'alors.

Quant à la situation faite à la France dans l'Annam par le traité de 1874, la voici brièvement :

Ce traité nous donne la direction des relations diplomatiques extérieures de l'Annam, le droit d'intervention contre les ennemis intestins ou étrangers du souverain de Hué. Ce traité ouvre au commerce les ports de Thin-nai, de Minh-hai, la ville de Hanoï et le Songkoi de la mer à l'Yunnam ; de petites garnisons de 150 hommes environ y sont censés garder et protéger des lieutenants de vaisseau faisant l'office de consuls. Des Français et autres Européens peuvent s'établir et trafiquer en ces lieux, sauf soumission aux lois du pays. Seulement, tandis que les évêques et prêtres catholiques, chers à Philastre et à la Marine, peuvent circuler dans tout l'Annam sans être molestés, et de plus acheter des propriétés n'importe où, les simples colons civils sont confinés aux résidences des consuls et ne pourraient s'aventurer à l'intérieur, pour affaires ou recherches scientifiques, qu'en courant des risques sérieux, non de la population, mais des madrés mandarins [1] de Hué qui possèdent une admirable police diurne et nocturne. A Hanoï, il n'y a présentement aucun Français d'établi, en dehors du consul et de la garnison ; à Quinhon, dans la haute

[1] Les mandarins annanites sont recrutés à la suite d'examens comme en Chine. Presque toujours ce sont des lettrés de tel ou tel garde, indépendamment de leur origine familiale. Insuffisamment rétribués par le gouvernement central, ils se dédommagent amplement sur les populations d'une façon indirecte. Au fond ils tiennent très peu à la famille royale et la plupart seraient volontiers nos mandarins empressés. Je me souviens que le vice-roi de *** me demanda un jour combien on payait les préfets en France. Dès qu'il eût entendu mes chiffres, il s'exclama : « Eh ! pourquoi donc les Français ne viennent-ils pas ? » Les mandarins sont des gens positifs et pratiques : habitués à la domination et à ses jouissances, se sentant des besoins nouveaux à mesure du frottement avec les étrangers, la perspective de notre arrivée ne les inquiète qu'en raison de ce qu'ils sont exposés à perdre. Gouvernants expérimentés, ayant beaucoup d'ascendant sur les populations par le savoir que celles-ci leur supposent, nous croyons après triage qu'il serait fort convenable de les prendre pour collaborateurs administratifs et économiques : intéressés par nous comme les régents de Java par les Hollandais, ils obtiendront bien plus pour nous de leurs compatriotes que nous-mêmes. Et des résidents français qui n'auront à surveiller de près que quelques mandarins auront la tâche bien plus aisée qu'en administrant et surveillant le tout directement.

Cochinchine pas davantage, en dehors des employés de la douane; à Maïphong se trouvent les débris de l'expédition Dupuis dont le dénûment fut tel qu'ils ne purent s'en aller ailleurs. Si l'ouverture du Tonquin a profité à quelqu'un, c'est à des maisons anglaises ou allemandes : Landstein, Schriever, Herton, Ebell, etc., qui ont acheté des terrains et déjà accaparé l'exportation et l'importation ; puis à beaucoup d'armateurs de Hong-Kong, chinois et autres. Dans le courant de l'année, c'est tout au plus si deux ou trois voiliers français sont vus au Tonquin. Chose curieuse et peu connue, le port de Touranne, que nous donnait une première fois, en échange de secours, le roi Gialong en 1787 ; que l'amiral Rigault de Genouilly prit en septembre 1858, et qui est fermé à la France, est ouvert aux navires allemands qui chargent là le riz que les mandarins extorquent aux populations de la Haute-Cochinchine en dehors des taxes régulières. Cela se passe à la barbe de notre résident de Hué, qui est encore une singulière dupe des mandarins annamites à l'endroit de la piraterie.

On sait qu'en vertu de l'article II du traité de 1874, des croiseurs Français, sont censé faire la police des côtes tonquinoises contre la piraterie chinoise qui pullule de plus belle dans ces parages. Quand ces croiseurs font des captures, croyez-vous que les pirates sont pendus à bord à la façon anglaise ? Nullement. Les officiers de marine les livrent religieusement aux autorités annamites, qui se hâtent contre argent de les rendre à leur trafic, de sorte que c'est toujours à recommencer. Nos consuls et nos officiers, bien payés pour s'enquérir des choses, ignorent encore, au bout de huit ans d'observations et d'études faciles, que toutes les jonques de pirates sont inscrites, que les patrons en payent aux Mandarins d'un ressort donné une taxe mensuelle, pour être tolérées dans un certain rayon, et que ces jonques servent spécialement aux mandarins du Tonquin à transporter subrepticement en Chine, par le Thaïbinh et diverses embouchures du Songkoï, au dessus de Mondué, le fruit de leurs rapines : d'où une baisse progressive dans le rendement des douanes à Haïphong, que nous tenons de moitié avec les gens de Hué. La conduite des officiers envers les pirates d'eau a son digne pendant dans celle du consul-officier résidant à Hanoï envers les pirates de terre. En amont de cette ancienne capitale du Tonquin, les résidus de la rébellion musulmanne de l'Yunnam et de celle des Taïping du Quang-si se sont fixés à Laokay sur le fleuve

Rouge, sous le nom de Heki, ou drapeaux noirs. Ces pirates de terre interceptent littéralement le passage du fleuve que MM. Dupuis et Garnier avaient ouvert au commerce, font des incursions fréquentes et lèvent des contributions sur les Annamites, encore à la barbe de notre consul de Hanoï, qui a pourtant toujours eu à sa disposition une canonnière et une garnison d'infanterie de marine, mais sans avoir usé de l'une ou de l'autre en huit ans de provocations.

A la vue de notre rôle effacé et plat, les Tonquinois finissent par croire que nous sommes des impuissants, sauf intermittences de fanfaronnades ; que nos consuls ne font que tenir la chandelle à leurs mandarins oppresseurs et que nos troupes ne sont que des mercenaires à leur solde, comme étaient les Suisses jadis en Europe. Ce qui ne les confirme que trop dans ces idées c'est que parfois nos marins assistent en armes et uniformes à des exécutions indigènes ; comme si c'était pour de pareilles besognes que des militaires français sont au Tonquin ! Quant à la piraterie, du jour où l'on remonterait de l'effet à la cause, où les mandarins dans les eaux ou dans la juridiction desquels on ferait des prises, seraient rendus responsables par des amendes au début, puis en cas de récidive seraient pris et fusillés, la piraterie se dissiperait comme par enchantement. Les jonques chinoises, là comme au Fokien et à Hainam, aimeront bien mieux transporter des articles avouables que s'exposer aux aleas incessants des mauvaises affaires : razzias d'enfants, vols de grains, le jour où leurs patrons et équipages pourront donner carrière à leur activité au grand jour. Ce qui est certain en tout cas, c'est que la persistance et même la recrudescence de la piraterie sur mer et sur terre, à la barbe d'un personnel payé pour la réprimer, est une honte pour la France républicaine, et de cette recrudescence et de cette honte nous en avons été le témoin oculaire en 1879-80.

Il serait intéressant pour le public de savoir quels ordres ont reçus ou vont recevoir les commandants des canonnières fluviatiles plates[1] pour lesquelles la précédente Chambre vota deux millions et demi de francs.

[1] Ce vote n'est nullement à regretter en soi, car les bateaux en question serviront toujours au Tonquin, soit pour des démonstrations locales nécessaires, soit pour une exploration scientifico-commerciale, préliminaire de toute opération militaire éventuelle. Mais la chasse aux pirates par eux n'en sera guère plus efficace que par le passé, car les pirates n'existent que de connivence avec les mandarins. C'est sur ceux-ci qu'il faut agir ou faire agir la cour de Hué.

La marine nous ayant perdu le Tonquin en 1873-74, comme cette année elle a laissé entamer Madagascar par l'Angleterre, et le nouveau cabinet voulant sans doute le rendre à la France, quelle méthode probable emploieraient la Hollande ou l'Angleterre pour le reprendre? Ces deux nations modèles emploieraient la diplomatie et la science, puis le commerce et l'industrie, et en quelques années le Tonquin serait avantageusement notre bien plus et mieux qu'en le reconquérant par des expéditions militaires coûteuses et aléatoires.

Que devons-nous faire par analogie? Le voici en détail :

1° La diplomatie française devrait réviser le traité de 1874.

Partant de la clause XI dudit traité qui prévoit le cas, le négociateur devrait obtenir ou imposer — les deux sont synonymes — l'ouverture des ports de Touranne, de Thanhoa, de Namdinh et Haïdzuong, qui sont les grands centres commerciaux et en même temps que les clefs stratégiques du pays. Cette ouverture impliquant en notre faveur des établissements consulaires et de petites garnisons analogues à celles déjà existantes de Haïphon, Hanoï et Quinhon, le jour où il serait de notre intérêt manifeste de prendre plus de pouvoir, il suffira d'une simple affiche de nos volontés.

Ensuite, vu la continuation de la piraterie, le négociateur devrait exiger diverses concessions de terrains afférentes à l'établissement de postes de surveillance, qui compléteraient encore notre enserrement du pays. Un poste à la *Catba* mettrait fin à la piraterie chinoise à l'Est du golfe du Tonquin; un autre à *Laokay* amènerait la dispersion des He-Ki et assurerait le libre parcours des marchandises sur le Songkoï jusqu'à Tali-fou, capitale de l'Yunnam. Quelques canonnières pourraient escorter le négociateur jusqu'à Hué et au besoin souligner ses réclamations et ses exigences, car la grande habileté des Asiatiques est de gagner du temps, de promettre sans tenir, de reprendre par ruse ce qu'on leur arrache de force, de discerner juste le point où leur inertie peut contrebalancer les prétentions européennes.

Une fois cette révision du traité de 1874 ainsi obtenue de la cour de Hué, il faudrait installer à chaque nouveau port et à chaque nouveau poste, des consulats civils, analogues aux résidences néerlandaises de Java. Au lieu de laisser chaque consulat être comme à présent une inutilité de luxe, ne rapportant absolument rien aux intérêts français, il faut que la République y attache

pour de prochains surveillants français des cultures et des exploitations indigènes; une pharmacie et un hôpital soit pour les petites garnisons et les colons français, soit pour les Tonquinois eux-mêmes, que nous nous attacherons bien mieux par des services sanitaires que par des sermons sur les mystères de la Trinité et de l'Immaculée Conception, ou par la brusque imposition de notre administration directe, de notre législation, etc. Chaque consulat devrait être pourvu spécialement d'une demi-douzaine de jeunes gens, déjà instruits dans des écoles adéquates en France, pour apprendre la langue, les mœurs, les coutumes et les institutions annamites, et être plus tard les contrôleurs compétents des districts avoisinant le siège du consulat. Ces élèves-consuls ou mieux élèves-résidents, pendant leur stage préparatoire, pourraient relever la topographie, se familiariser avec les produits indigènes, faire des observations météorologiques, étudier les tracés ou rectifications de voies, les travaux de terrassement et d'endiguement des fleuves et canaux. Au lieu de les recruter parmi les bacheliers, c'est aux ponts et chaussées de France qu'il faudrait surtout demander ce personnel dans son cadre de jeunes, puis aux écoles professionnelles et agronomiques passablement nombreuses en France. Tout le latin et le grec des Lycées ne servira de rien au Tonquin[1]. Il faut des gens pratiques, ayant déjà manié des instruments, aligné et triangulé, planté des semis et connaissant au moins empiriquement les faits du travail et de la production si nous voulons que le Tonquin devienne un autre Java. Quant aux districts nombreux de minerais que le Tonquin possède partout, en dehors du delta du Songkeï, ils requièrent une Ecole de Mines analogue à celle de Saint-Etienne et à celles d'Australie, qui ont en vue, non la philosophie et l'histoire des strates comme la haute Ecole des Mines de Paris, mais l'exploitation immédiate d'un minerai donné, que l'on a sur place très abondant, par exemple le charbon dans le Quang-Yen, l'argent dans la direction de la *Rivière claire*, l'or dans la direction de la *Rivière noire*, deux affluents du Songkeï.

Tandis que la vallée du Mékong a été explorée par Mouhot du

[1] Il se trouve déjà en basse Cochinchine nombre de jeunes gens utilisables; mais, comme les grands travaux publics y projetés vont requérir du monde, on doit se préoccuper en France des besoins progressifs du Tonquin et envisager ce pays comme les Anglais envisagent l'Inde, les Hollandais Java, à savoir : un lieu de placement avantageux et d'avenir certain pour une partie de notre jeunesse instruite et laborieuse.

Sud à Luang Prabang et ailleurs par la commission de Lagrée, le Tonquin n'a été qu'effleuré, à vrai dire. On doit à M. Dupuis la reconnaissance détaillée du fleuve Rouge et l'indication du Thaïbinh, au Dr Maget des observations sur le climat, au Dr Harmand des notes descriptives ethnographiques et zoologiques, à l'auteur de cet article des aperçus économiques et politiques; mais on peut dire que, si ces quatre observateurs sont concordants quant aux ressources naturelles et développables du Tonquin, leurs données ne suffisent pas pour que le capital français se mette à leur exploitation immédiate[1].

Il faut des rapports de spécialistes. Tandis que le négociateur de la révision du traité travaillera à Hué, une mission scientifique, triée sur le volet, doit se consacrer à l'étude approfondie du sol et du sous-sol tonquinois. Des géologues et des ingénieurs des mines, des naturalistes et des agronomes, doivent émettre leur avis motivé. Comme un pays sans voies de communication rapide est commercialement sans valeur, il faut encore une section d'ingénieurs de ponts et chaussées, de chemins de fer et télégraphes pour signaler et piqueter les voies de cette nature à établir jusqu'à l'Yunnam et au Thibet, afin que le Tonquin rapporte au maximum. Mais comme un personnel technicien envisage d'ordinaire les choses à un point de vue trop concret, on doit lui donner pour complément et pour correctif éventuel *un personnel industriel et commercial.* Expliquons-nous. Si l'ingénieur a le coup d'œil des tracés au point de vue technique, il lui manque souvent le flair économique du négociant et de l'industriel. Une voie ferrée, une ligne télégraphique, d'un point A à un point B, comportent une foule de modifications intermédiaires. Outre le système des pentes et des contournements en face des lignes droites et des tunnels, il y a à considérer les villes actuelles et surtout futures à engrener sur le parcours, les rayons économiques présents et futurs de tel centre naturel à sa périphérie. Eh bien! cet ordre de considérations qui échappe souvent à l'ingénieur est familier, d'instinct, au producteur échangeur. Les meilleurs endroits pour les entrepôts généraux, des manufactures

[1] Il est assez étrange que notre réveil géographique ne concerne guère que l'étranger éloigné. Nous avons eu des voyageurs en mission officielle un peu partout, sauf où nous devons naturellement rayonner. Les sujets d'études les plus variés, les plus intéressants sont pourtant ce qui fait le moins défaut sur les bords et affluents du Meinam, du Mékong, du Songkoï.

de tabac, des raffineries de sucre, des scieries mécaniques, des forges des hauts-fourneaux, etc. ; la détermination des courants commerciaux à établir, développer ou changer ; le choix des pays avantageux pour les approvisionnements et l'écoulement des produits, etc. : tout cela requiert des antécédents, des habitudes, une organisation particulières. C'est pourquoi, la division du travail n'en fit-elle pas une loi élémentaire, nous ne concevons pas de mission scientifique fructueuse au Tonquin sans un comité d'information commerciale et industrielle latéral[1].

Il faut que le gouvernement de la République dise à la nation : « L'industrie se plaint d'un ralentissement de fabrication, le commerce d'une diminution d'échanges, la marine marchande et les armateurs d'une diminution de fret et d'affaires, le capital d'inaction forcée, et d'un autre côté il est prouvé par l'expérience que les remèdes officiels momentanés sont inefficaces à suppléer le remède naturel : le gouvernement, cette fois, se met au second plan, il aidera sans diriger les intéressés eux-mêmes qui veulent chercher la solution de nos difficultés économiques actuelles, solution dont les effets se feront sentir sur nos difficultés politiques et sociales. Il y a une pléthore d'argent, trouvez-lui un emploi rémunérateur ; il y a une pléthore de déclassés, un surplus croissant de l'offre sur la demande de bacheliers et d'avocats, trouvez-lui une occupation utile à elle-même et au pays, pendant que nous-mêmes nous allons dans les lycées et autres écoles éduquer des entrepreneurs, des producteurs, des artistes et non plus des rhéteurs grecs ou des phraseurs latins[2]. »

[1] La raison principale de nos échecs militaires et coloniaux, c'est que nous procédons au hasard, à la diable, sans connaître à fond, d'avance, les gens et pays auxquels nous aurons affaire. Ainsi on croit connaître le Tonquin par la basse Cochinchine, et quelle erreur ! Géographiquement la basse Cochinchine est une simple partie du delta du Mékong ; ethnographiquement un mélange de Cambodgiens, de Malais et d'Annamites de haute Cochinchine ; politiquement une colonie de Hué, une conquête des Ngûyen sur les rois du Cambodge. Le Tonquin, siège et berceau historique de la race annamite pure, ne tient à la basse Cochinchine que très indirectement par le petit nombre de Tonquinois qui, il y a six ou sept siècles, débordèrent sous la conduite de Ngûyen de Hanoi jusque sur le royaume méridional des Malais de Ciampa : d'où de profondes différences.

[2] La jeunesse française aisée et riche, plus tard classe intellectuelle dirigeante, est dressée comme si notre principal besoin social était l'Hellénisme et le Romanisme ! Que nous ayons quelques archéologues et paléographes, quelques numismates et traducteurs, rien de mieux ; mais de cette infime exception faire la règle générale des études dites classiques, c'est aimer singulièrement à dialoguer avec les morts quand on a surtout à parler à des vivants fort réels et très proches ; c'est produire à plaisir la verbosité au lieu de la connaissance des choses de la nature, de la vie, de la société. Et, nous nous étonnons d'être en retard sur nos très pratiques voisins ; c'est du contraire qu'il faudrait s'étonner.

Nous sommes sûr qu'un pareil appel du Gouvernement aux chambres de commerce, aux syndicats manufacturiers, aux grandes Banques et aux simples capitalistes, serait vite entendu, et que chacun de ces corps déléguerait volontiers un de ses membres pour aller au Tonquin avec le personnel technique ci-dessus. Afin de rendre la chose plus populaire, ou, si l'on veut, pour lui grouper plus d'intérêts et de sympathies, il devrait être permis à des volontaires du commerce et de l'industrie, à des fils de grandes maisons françaises, de suivre la mission en question, à leurs frais personnels, pour étudier quelles succursales prospéreraient davantage au Tonquin, sauf le voyage gratis dans un transport de l'Etat. Dans ces conditions, avec les rapports et correspondances d'un personnel aussi varié, le Tonquin deviendrait vite en vogue à Paris et dans les grandes villes de France, et vite il y émigrerait des capitaux et un personnel dirigeant de la main-d'œuvre indigène qui mettraient ce pays dans toute sa valeur, car le climat est sain, la chaleur aussi supportable qu'en Australie, le sol analogue à Java, la race indigène supérieure aux Malais, et le paysage lui-même est si accidenté que les colons y retrouveraient, à s'y méprendre, des recoins et des découpures de la France.

Les employés de l'Etat et les employés du commerce et de l'industrie pouvant avoir des payes élevées comme à Java, il faudrait préférer les jeunes couples frais mariés aux célibataires et aux gens âgés, si l'on veut que notre race et notre langue se propagent naturellement au Tonquin. Quand nos émigrés auront là leurs femmes et leurs enfants, une perspective d'amélioration croissante de leur sort, ils s'attacheront au Tonquin, vérifiant une fois de plus le vieil adage : *ubi bene ibi patria.*

Si, au contraire, c'était la Marine qui reprît militairement le Tonquin, nous aurions bientôt une vaste contrée de plus, végétative et moribonde sans affaires pour notre pavillon, sans immigration de capitaux ni de colons métropolitains, un grand vaisseau-école atterri et ensablé, une Thébaïde monotone que nous prendraient sous peu les Anglais, les Allemands ou les Américains.

CONCLUSION.

Les questions politiques les plus urgentes étant provisoirement

réglées en France, la presse de Paris et de province devrait porter son attention et celle de ses lecteurs sur les conditions fatales de succès ou de désastre dans l'inévitable lutte internationale, sur les mesures économiques à adopter pour augmenter notre capacité de production et d'échange, aujourd'hui et dorénavant fort menacée, ainsi qu'en témoignent depuis plusieurs années le nombre décroissant des naissances sur les décès et l'excédant de nos importations sur les exportations.

Mais la population rurale reste stationnaire et diminue même de sa moyenne de fécondité antérieure à 1850 tout comme la population urbaine, parce qu'il y a équilibre entre cette population et ses moyens de consommation.

Pour augmenter la production proprement dite du sol, il faudrait des capitaux et un outillage supérieur, que la petite propriété n'a ni ne comporte ; ou bien des incitants particuliers tels qu'une demande continue et croissante de produits par les habitants des villes, ainsi que cela arrive dans les banlieues de Paris, Lyon, New-York, Sydney, Manchester, Liverpool, Leeds, Melbourne, Chicago, etc.

Or, qu'est-ce qui crée et développe les grands centres manufacturiers ? Les besoins étrangers ou coloniaux, plus encore que les indigènes, satisfaits d'ordinaire sur place à trop bas prix pour être rémunérateurs. Qu'est-ce qui a, par exemple, doublé en cinquante ans la population industrielle de l'Angleterre, et qu'est-ce même qui en a fait une nation manufacturière, d'agricole et pastorale qu'elle a été jusqu'au règne d'Elizabeth ? Ce sont les besoins de ses colons américains, que remplacent à présent les besoins australiens, canadiens, et la demande des marchés de l'Inde. Qu'est-ce qui augmente annuellement les affaires, la production d'hommes et de choses, des Etats-Unis ? Ce sont les besoins des colons du Far West, dont l'émigration d'Europe n'est qu'une première manifestation. Qu'est-ce qui répand les produits chinois en Asie et en Amérique ? Les colonies chinoises. Qu'est-ce qui inonde la côte de Chine et le Japon de produits allemands ? Les colonies allemandes de Singapore, Bangkok, Saïgon, Hongkong, Shanghaï, Yokohama.

Qu'est-ce qui fait notre infériorité à l'étranger comme influence réelle et comme affaires ? C'est notre absence de colonies actives et prospères partout ; ce que nous décorons de ce nom n'est guère que nominal. La France n'est représentée au loin que par des

gargotiers, des pâtissiers, des coiffeurs, des cafetiers, la plupart marins libérés ou déserteurs — et célibataires : d'où absence de demande des produits français pas nos nationaux à l'étranger.

Qu'est-ce qui solliciterait infailliblement chez nous plus de production et plus d'exportation, à défaut d'une émigration de Français qui n'est pas encore dans nos habitudes, parce qu'elle n'est pas dans la direction de notre éducation ni peut-être dans nos nécessités économiques actuelles ? Ce sont de nouveaux marchés à peu près monopolisables par nous, à défaut du peuplement et de la mise en valeur et rapport de pays vierges que nous nous sommes à peu près définitivement interdits au siècle dernier par les honteux traités de 1763 et de 1783. Quel est le plus vaste marché qui nous attend depuis vingt ans sans qu'il nous préoccupe plus qu'une montagne de la lune ? C'est le bassin du Mékong et le bassin du Songkoï, auxquels on peut adjoindre celui du Ménam.

Là vingt-cinq millons de clients pourraient être habillés, outilliés et parés par nous ; puis organisés pour produire eux-mêmes et récolter sous notre direction, outre leur riz, du café, de la canne, du tabac, des soies, du thé, des écorces de quinquina et de cannelle des plantes oléagineuses et tinctoriales, des matières textiles et des légumes d'Europe. Or, une fabrication soudaine et naturellement progressive de ce chef dans nos manufactures solliciterait plus de bras ; les ouvriers urbains sentiront bientôt plus de besoins, mais auront plus de moyens de les satisfaire ; et des comestibles, des habits, des logements auparavant inabordables leur deviendront vite familiers. L'industrie nationale n'a du reste pu se développer contre les rivalités de l'extérieur qu'en se démocratisant à l'intérieur — on l'a judicieusement remarqué — mais cette démocratisation atteindrait vite sa limite dans les conditions générales présentes, si elle n'y joignait la fabrique des cotonnades et d'autres articles bon marché pour nos clients d'Asie et d'Afrique. Les paysans à leur tour produiront davan-

[1] Des colonies prospères n'agissent pas seulement en bloc sur la production et le commerce des métropoles ; elles procréent encore sur les grandes places des pays limitrophes des succursales d'écoulement et d'approvisionnement, des établissements individuels considérables finissant par des groupements coloniaux dans les colonies d'autrui, c'est-à-dire une heureuse manifestation de plus de la vitalité, de l'activité nationale. A un moment historique donné, ces groupements arrivent parfois à supplanter les précédents colonisateurs. Il est très probable, par exemple, qu'en Australie et aux Etats-Unis, les Allemands auront leur tour de domination s'ils s'étendent et multiplient au prorata annuel contemporain.

tage, sûrs de l'écoulement et du gain, et à leurs propres mains ajouteront d'autres bras, sans que le paupérisme croisse parallèlement : les mouvements sociaux se répercutent et se distribuent infiniment loin.

Ensuite, plus les émigrants français au Tonquin achèteront de matières premières, exploiteront des mines, étendront leurs relations commerciales, deviendront riches en un mot, et plus ils demanderont de produits métropolitains en se multipliant eux-mêmes au prorata de leurs moyens de consommation et de leur intérêt à produire. Ce que nous disons de l'Annam peut se dire *à fortiori* de l'Algérie et de la Tunisie, qui sont plus connues et plus proches, mais dont jusqu'ici on a peu compris le mode d'exploitation au profit de la métropole, des indigènes et des colons.

Voilà donc tout trouvé un remède naturel, signalé par l'histoire comparée à notre stagnation de population et d'affaires, un remède que d'autres nations se sont appliqué et s'appliquent avec succès. C'est à la presse à le mettre en relief par maints détails statistiques probants. Quant au Parlement, le vote d'un premier crédit de quatre ou cinq millions pour l'exploration préalable du Tonquin, comme nous l'avons esquissée et pour les premiers frais d'installation, serait probablement par ses effets réflexes le meilleur acte de la prochaine législature.

Puis, que le Gouvernement nomme à Hué un vrai diplomate, un patriote intelligent soucieux de reprendre en Asie le grand œuvre de Dupleix, un homme nouveau libre de toute routine, mais connaissant les meilleurs procédés de colonisation, qu'il mette à la disposition de la mission scientifique et des volontaires du commerce et de l'industrie, un navire de l'État, parmi ceux si nombreux qui conjuguent le verbe stationner dans telle ou telle rade, et il ne faut pas être grand sorcier ou fort astrologue pour prévoir que le Tonquin sera repris ainsi d'une façon solide et durable, au grand profit de la France entière. Ces nouveaux Argonautes découvriront aussi en Colchide une toison d'or digne de notre troisième République !

PÈNE-SIEFERT.

SALON DE 1882

Le Ministère des Arts n'a eu qu'une existence de courte durée. Il n'en a pas moins été l'objet d'assez nombreuses critiques. On lui a reproché d'être un superfétation inutile sinon dangereuse, de troubler l'harmonie gouvernementale, de désorganiser les services publics, de préparer par ses empiètements en matière d'attributions ministérielles des conflits de tout genre, une anarchie des plus fâcheuses. A ces objections les partisans de la création nouvelle ont répondu qu'il y avait avantage et nul inconvénient à posséder une véritable unité de direction, à grouper des services communs ayant ensemble des rapports habituels, fréquents, permanents, et leurs arguments valent bien ceux de leurs adversaires. Mais ces questions sont d'ordre purement administratif, il n'y a pas lieu de s'en occuper actuellement ici, et il en est une qui, avec la conservation des richesses artistiques de la nation, prime et domine toutes les autres, celle de l'enseignement du dessin.

Depuis un quart de siècle environ, on a eu la preuve à chacune des expositions universelles, qui ont eu lieu soit en France soit à l'étranger, que nos arts industriels perdaient d'année en année une partie de leur avance sur ceux des autres pays. On a cherché les causes de l'état stationnaire des premiers et du mouvement ascensionnel des seconds, et l'on a cru les découvrir dans la négligence presque dédaigneuse des gouvernements précédents à vulgariser, à vivifier le sentiment de l'art en France et dans la diffusion de l'enseignement du dessin ou la formation de musées

d'arts industriels, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique aussi bien qu'en Suisse et aux Etats-Unis. Le gouvernement de la République, à partir du jour où il a été entre les mains de républicains, s'est montré plus soucieux des intérêts de l'art proprement dit et de l'avenir des arts industriels qu'on ne l'avait été antérieurement ; il a fait rédiger des programmes par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, il a institué des examens, il a créé une inspection de l'enseignement du dessin ; mais il y a, loin de la signature d'un décret à la mise en pratique de ce qu'il ordonne, il est difficile d'examiner des élèves qui ne travaillent que par hasard ou selon leur fantaisie, d'inspecter des professeurs qui n'existent pas ou qui se dérobent, et la marche des choses n'a été modifiée en aucune façon.

L'Université, paraît-il, est médiocrement disposée à propager l'étude du dessin qu'elle considère comme superflue pour ne rien dire de plus, et le ministre de qui elle relève n'est pas encore parvenu, malgré ses efforts, à changer à cet égard les idées de ses collaborateurs [1]. Aussi ceux qui croient, à tort ou à raison, que le dessin a un rôle important à jouer dans l'éducation nationale, qu'il est utile de savoir dessiner comme de savoir lire et écrire, ont pensé qu'il fallait créer un pouvoir assez indépendant et assez fort pour installer définitivement un sérieux enseignement du dessin dans les lycées, les collèges et surtout dans les écoles normales primaires, afin d'y former des instituteurs capables d'enseigner à leur tour le dessin dans les écoles communales. Le Ministère des Arts une fois constitué, il s'est agi de déterminer la méthode d'enseignement qui serait adoptée dans les établissements de l'État. Le ministre, M. Antonin Proust, n'a pas hésité à se prononcer pour ce qu'il appelle la méthode scientifique, c'est-à-dire l'ensemble des « procédés d'enseignement qui donnent, par l'observation directe de la nature et par l'analyse de cette observation, à l'œil la sûreté et à la main la précision [2]. »

Cette méthode est évidemment préférable à la méthode dite artistique qui est encore appliquée partout aujourd'hui, et par laquelle on apprend bien moins aux élèves à rendre exactement la réalité qu'à l'interpréter suivant certaines règles traditionnelles,

[1] *Le Ministère des Arts*, par M. Antonin Proust. *Revue politique et littéraire* des 18 et 25 février 1882.
[2] *Ibid.*

suivant certains principes plus ou moins arbitraires. Elle laisse un libre essor aux individualités ardentes et caractérisées, et fournit aux esprits lents et de portée moyenne des éléments de travail ou de production suffisants et sûrs. Elle convient à l'enseignement supérieur des Beaux-Arts autant qu'à l'enseignement secondaire ou à l'enseignement primaire, et elle a pour conséquence nécessaire des changements d'organisation à l'Ecole de Paris, réclamés par tous les hommes compétents depuis la prétendue réforme de 1863. M. Proust l'a compris tout d'abord, il a déclaré que si l'Etat doit faciliter, assurer largement l'enseignement de l'art à tous ses degrés, il n'a pas à diriger celui-ci dans un sens déterminé et l'un de ses premiers actes a été la suppression des ateliers avec professeurs attitrés que le décret de 1863 a institués à l'Ecole de Paris. Il eût sans doute examiné, comme corollaire, les conditions actuelles de nos expositions, et, s'il était resté plus longtemps au pouvoir, il n'eût vraisemblablement pas laissé subsister le système bâtard auquel on s'est arrêté il y a un an. Mais la politique en a décidé autrement, la chute du cabinet du 14 Novembre a entraîné la disparition du Ministère des Arts.

L'administration des Beaux-Arts est redevenue, ou plutôt, en raison du peu de durée du Ministère des Arts, n'a jamais cessé d'être ce qu'elle était auparavant, hésitante, ayant au plus haut point le goût des demi-mesures, toujours prête à favoriser les progrès de l'art, mais surtout très désireuse de ne pas froisser l'amour-propre de ceux qui pratiquent celui-ci ni de leur donner en rien le moindre sujet de plainte. Cette préoccupation semble l'emporter chez elle sur toute autre considération. C'est-elle,bien plus que le besoin de se débarasser d'une besogne laborieuse, pleine d'ennuis et de déboires, qui l'an dernier lui a inspiré l'idée d'abandonner aux artistes le soin d'organiser et de diriger le Salon annuel ; c'est elle qui lui a fait déclarer cette année, que, si les artistes étaient hostiles à l'institution d'expositions triennales, dont on a parlé un instant, on y renoncerait. Cette condescendance commence à paraître excessive. Si l'adminstration ne tient pas compte des delibérations du Conseil supérieur des Beaux-Arts qui, à diverses reprises, s'est montré favorable aux expositions triennales ou même quinquennales, à quoi sert ce Conseil? Si elle cède aux caprices, aux exigences d'artistes qui songent beaucoup plus à leur propres intérêts qu'à ceux de l'art, à quoi sert-elle elle-même? Si lorsqu'elle a engagé les artistes à former une société unique, géné-

rale, universelle, qui aurait désormais l'entière responsabilité des salons annuels, elle a espéré qu'il en résulterait quelque avantage pour l'art et qu'elle ne soit pas détrompée aujourd'hui, elle ne le sera probablement jamais. Le Salon de 1881 était d'assez piètre valeur, celui de 1882 valait peut-être moins encore.

Les toiles de grande dimension étaient comme à l'ordinaire ce qu'il y avait de plus faible au Salon de 1882. Pourtant il est impossible de ne pas reconnaître que *Les jeunes Picards s'exerçant à la lance*, par M. Puvis de Chavannes ont beaucoup gagné à passer de l'état de préparation et d'étude à l'état de peinture définitive. Les plans se sont écrits, sans les exagérations de profondeur ou de complication incompatibles avec la peinture monumentale. Les divers groupes qui, dans le carton exposé en 1880, paraissaient incohérents et isolés entre eux, semblent maintenant reliés les uns aux autres et composent un ensemble harmonieux. Si l'on y aperçoit encore des formes lourdes, mollement dessinées et parfois incorrectes, les jeunes femmes et les enfants y ont plus de grâce, les jeunes gens plus d'accent et de caractère, les vieillards plus de bonhomie ou de gravité. M. Puvis de Chavannes poursuit un idéal assez vague qui tient à celui des maîtres des grandes écoles italiennes par des liens fort lâches et presque insaisissables. Cet idéal l'a heureusement inspiré pour *Les jeunes Picards s'exerçant à la lance* où il est arrivé à une pondération pittoresque et plastique qu'il a vainement cherchée jusqu'ici; mais il ne l'a guère bien servi dans *Doux Pays*, panneau décoratif destiné à l'hôtel de M. Léon Bonnat. Ici des silhouettes indécises s'enlevant sur des fonds à la fois fades et crus, révèlent trop clairement l'insignifiance de l'invention et les défectuosités de la technique.

Les artistes qui s'efforcent d'idéaliser la forme humaine ou les scènes plus ou moins dramatiques qu'ils représentent, sont aujourd'hui peu nombreux. L'un des plus habiles, M. Baudry, n'a pas comme M. Puvis de Chavannes un idéal qui lui soit manifestement personnel. Il se souvient des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne qu'il a longuement étudiés. Il lui est resté de ses études un goût de dessin, un sentiment de l'élégance qui assignaient une place à part à *La Vérité* du Salon de 1882. Assise sur le puits traditionnel, la jambe gauche pendante, la droite repliée, le pied sur la margelle, cette figure nue, fine-

ment modelée, a de la grâce, une sorte de désinvolture qui n'est pas sans charme. Seulement les yeux sont atones et ne regardent pas, le visage aux lignes incertaines, aux traits effacés est denué de caractère et d'expression. La beauté du corps, l'eurhythmie des lignes sont assurément très précieuses en art ; mais elles n'ont leur pleine signification que si elles se reflètent dans une physionomie vivante et suffisamment accusée. Consultés sur ce point, les maîtres des quinzième et seizième siècles feraient une réponse qui n'est pas douteuse.

En dépit des théoriciens de l'absolu, l'idéal varie suivant les temps, suivant les lieux, et il procède toujours du réel. Aux époques où, comme à la nôtre, il n'est encore qu'à l'état de *desideratum*, les artistes qui craignent ou dédaignent d'interpréter la réalité indépendamment de tout idéal, en sont réduits à demander le leur au passé. M. Carolus Duran s'y est résigné. Sa *Mise au tombeau* rappelle à bien des égards les œuvres de ces peintres français des dix-septième et dix-huitième siècles, qui suppléaient par l'apparat de la composition et de l'exécution au sentiment religieux dont ils étaient complètement dépourvus. C'est la même complexité de lignes moins la savante ordonnance, la même surabondance de figures moins la mise en scène, la même recherche du drame moins l'émotion, le même emploi de toutes les ressources de la palette moins l'équilibre et l'harmonie des colorations. Le Christ est une espèce de bellâtre, à barbe et à cheveux noirs, sans distinction, ni divinité, gauchement étendu au milieu de figures dont on essaierait en vain de rattacher le buste à un corps quelconque, et l'on a peine à s'expliquer comment l'auteur du beau *Portrait de lady D...* a pu commettre une pareille erreur pittoresque.

Puisqu'il avait la fantaisie de traiter un sujet religieux, — fantaisie assez étrange de notre temps — M. Carolus Duran aurait eu tout avantage à écarter des souvenirs d'écoles dont l'idéal est antipathique à l'esprit et au goût moderne, et à le concevoir comme une de ces scènes profanes qu'il est possible de voir ou tout au moins d'inventer logiquement. C'est à peu près le parti auquel s'est arrêté M. Benjamin Constant pour son *Christ au tombeau*. Porté d'ordinaire à multiplier les personnages qu'il met en scène, il s'y est borné au strict nécessaire, un cadavre rigide, une femme agenouillée qui pleure, un homme qui s'apprête à ensevelir le mort ; coloriste de tempérament, il y a

assourdi ses tons, et son *Christ au tombeau* est une œuvre estimable quoiqu'il ne vaille pas son *Lendemain d'une victoire à l'Alhambra.* M. Benjamin Constant s'est évidemment senti là plus à l'aise, plus à même de déployer ses brillantes qualités que dans une composition religieuse. Familiarisé de longue date avec les choses de l'Orient moderne, il lui a suffi de faire appel à sa mémoire pour imaginer divers groupes de figures d'un caractère original et vrai, et représenter une scène mauresque du quatorzième siècle, aussi remarquable par la justesse de l'effet que par la richesse et la puissance de la couleur. Rien, du reste, ne change brusquement ni même lentement au pays du soleil ; tout semble, au contraire, s'y perpétuer, les allures et les physionomies comme les costumes. Le type particulier exposé par M. Gustave Boulanger et qui, malgré son titre antique, de *Flabellifer,* trahit son origine orientale, cette esclave, porteuse d'éventail, à la grâce exotique, mélange de coquetterie et de nonchalance, ne serait pas dépaysée au milieu des captives du *Lendemain d'une victoire à l'Alhambra.* Les analogies de mœurs et d'aspect des populations orientales se retrouvent à tous les degrés de l'échelle sociale et à des époques très différentes. Les pauvres femmes de l'*Habitation saharienne* de M. Guillaumet sont de la même race que l'agréable *Flabellifer* de M. G. Boulanger, quoique flétries et allourdies par leur vie de dur labeur. Réfugiées au plus profond de leur demeure souterraine dans une pénombre qu'éclaire seul un rayon de soleil torride pénétrant par une ouverture pratiquée à l'extrémité de leur logis, elles veillent aux soins de leur misérable ménage, entourées d'objets d'une grossièreté primitive. Le progrès est inconnu en ces régions où les ustensiles, les meubles, les vêtements gardent leur caractère séculaire et c'est cela surtout qui y a attiré les peintres. Ceux-ci avaient l'espoir plus ou moins fondé de rencontrer dans ces pays encore inexplorés, aux mœurs et habitudes si différentes des nôtres, des éléments de style difficiles à découvrir ailleurs. Tous n'ont pas été déçus. Cependant l'Orient commence à être delaissé, spécialement par la nouvelle génération.

Les héros de notre grande Révolution, les événements auxquels ils ont participé, les incidents de leur vie personnelle défraient aujourd'hui les inventions de quelques artistes. Le choix qui en est fait, la manière dont ils sont conçus ne sont pas toujours irréprochables. L'acte d'énergie patriotique de l'enfant qui

aima mieux être massacré par les Vendéens que de crier Vive le roi ! est-il véritalement représenté ou interprété par le *Bara* de M. Henner ? C'est au moins contestable. Le glorieux petit soldat est trop évidemment de la même famille que les Christs morts souvent exposés par l'auteur. Il en a la nudité absolue, les côtes saillantes à l'excès, les muscles ronds ou affaissés sur des têtes d'os d'une forme discutable, et le sang répandu près de la tête qui, elle, est d'un joli sentiment, le tambour renversé, n'indiquent pas suffisamment le vrai caractère et la signification du sujet. Les qualités de la facture sont loin de compenser les inconvénients de cette espèce d'idéalisation intempestive. Les formes sommairement ou mollement dessinés, les tons boueux, les oppositions brusques et tranchées des gammes claires aux gammes sombres, auxquelles M. Henner semblait, l'an dernier, avoir renoncé, ont reparu aussi prononcés qu'autrefois.

Les artistes ont grandement raison d'emprunter à l'histoire de la Révolution quelques-uns des sujets de leurs compositions ; mais ils devraient se garder, soit d'enlever à ceux-ci leur marque d'origine comme M. Henner dans son *Bara* où rien, si ce n'est le tambour renversé, n'apprend au spectateur que cet enfant mort est l'héroïque victime du fanatisme royaliste, soit de traduire sur la toile dans les proportions de la nature, comme M. François Flameng, une anecdote plus ou moins authentique, surtout quand elle a besoin d'une note explicative pour être intelligible. Il faudrait une bien grande habileté, une rare finesse d'exécution pour exprimer un peu clairement avec des lignes et des tons les sentiments divers qui animent le général Brune avertissant Camille Desmoulins des dangers dont il est menacé, Camille répondant qu'il a confiance en l'opinion publique, en ses amis, puis élevant son enfant au-dessus de sa tête s'écriant gaiement : *Edamus et bibemus, cras enim moriemur*, enfin Lucile encourageant Camille à persévérer, à continuer la lutte, à tout sacrifier à son pays. Or le *Camille Desmoulins* de M. Flameng, outre qu'il est d'un coloris aigre et d'un dessin indécis, est composé de telle façon qu'il est difficile de saisir le sens de ce qu'il représente et qu'on ne parvient à s'en rendre compte qu'à l'aide du livret. Les épisodes de la Révolution sont assez nombreux et assez dramatiques pour qu'on puisse éviter de s'inspirer d'incidents d'une importance secondaire et qui, par eux-mêmes, sont plus dans les données de la littérature anecdotique

que dans celles des arts plastiques. Une action déterminée telle que celle qui a servi de motif aux *Derniers montagnards* de M. Ronot sera toujours préférable en peinture à une scène intime dont le caractère véritable ne saurait être interprété qu'au moyen de nuances d'une complexité et d'une délicatesse extrêmes. Si les *Derniers montagnards* de M. Ronot ne sont pas brossés avec autant d'entrain et d'aplomb que le *Camille Desmoulins*, s'ils manquent un peu de ressort et d'éclat, ils appartiennent franchement, visiblement, à la période révolutionnaire, ils sont habilement groupés et leurs physionomies portent l'empreinte de ce ferme courage, de cette volonté calme et énergique qui ne les abandonnèrent en aucune circonstance. C'est un ensemble de qualités qu'il y a lieu de tenir en estime, aujourd'hui plus que jamais.

Les artistes qui, depuis quelques années, s'efforcent d'introduire et de faire accepter l'exacte reproduction de la réalité dans la peinture de grande dimension, poursuivent leur route sans succès très notable. Le *14 juillet 1880*, de M. Roll, est moins vide, moins sec et moins morne que la *Distribution des drapeaux*, exposée l'année dernière par M. Detaille ; malgré sa surabondance de figures, il n'est guère plus animé, il ne satisfait pas davantage l'œil et l'esprit. Comme dans les ouvrages de ce genre que nous avons vus précédemment, il y manque un centre d'intérêt, un point qui, entre tous, attire le regard sans toutefois le détourner complètement des groupes secondaires qui concourent à l'action. C'est la partie principale de toute composition, elle peut être ici ou là, à droite ou à gauche, au premier ou au deuxième plan, mais elle est indispensable. Les peintres actuels n'en sont, paraît-il, nullement convaincus. Ils croient probablement que rien de pareil n'existe dans la réalité. Pourtant quand ils sont en présence de celle-ci, ils s'apercevraient bientôt du contraire s'ils analysaient leurs sensations et raisonnaient leurs impressions. Si M. Roll s'était rendu compte et souvenu de ce qui l'avait le plus frappé, le 14 juillet 1880, sur la place de la République ou ailleurs, et l'avait pris pour pivot de sa composition, il aurait pu indiquer le caractère très particulier de cette première célébration de notre fête nationale au lieu de montrer simplement une masse confuse d'hommes, de femmes qui se pressent et se bousculent on ne sait au juste pourquoi. La couleur générale du *14 juillet 1880*, sans être riche et puissante, est

d'un éclat suffisant ; mais grâce au mode de distribution de la lumière, l'effet est indécis et parmi les figures des premiers plans il y en a quelques-unes, entre autres des danseurs et danseuses, dont les allures et les physionomies sentent moins la joie et la gaieté populaires que le dévergondage des bals de barrière et qu'il eût peut-être mieux valu ne pas y mettre.

Les réjouissances publiques ou privées portent les peintres épris de réalité et d'exactitude à tomber dans la grosse farce, dans les exagérations comiques aussi insignifiantes que vulgaires, — tout le monde n'est pas apte à peindre la *Kermesse* de Rubens, — qu'il leur est facile d'éviter et qu'ils évitent effectivement en représentant les épisodes si variés de la vie des travailleurs. Les *Bassins de la Villette*, par M. Gervex, ont plus de vérité et, quoiqu'ils ne soient pas exempts de défauts, plus de caractère que tous les tableaux que cet artiste a jusqu'à présent envoyés au Salon annuel. La peinture y est un peu brutale, un peu sommaire et n'a peut-être pas tout le ressort désirable ; mais les hommes qui déchargent de la houille sont justes de physionomie et de mouvement, sauf celui qui vient de face au second plan son banneau vide sur l'épaule et qui ne paraît pas très d'aplomb sur ses jambes, et les grues, les objets de tout genre qui encombrent les quais et les bassins, les bateaux avec leurs mâts et leurs ponts chargés de marchandises, la fumée des cheminées d'usine s'élevant en spirales s'estompent assez harmonieusement sur le ciel.

Les artistes de notre temps, qu'ils peignent des ouvriers ou des paysans, ont une certaine tendance tantôt à sacrifier leurs modèles au milieu dans lequel ils les placent, tantôt à négliger celui-ci au profit de ceux-là, comme si leur composition n'avait pas été conçue d'un seul jet ou n'était pas le résultat d'une observation attentive et réfléchie de la nature. *Le Soir dans les hameaux du Finistère*, où l'on ne peut guère reprocher à M. Jules Breton que d'avoir alourdi et assombri à l'excès l'aspect d'un beau pays plutôt grave que triste même aux heures crépusculaires, n'offre assurément rien de pareil. Mais *Le père Jacques*, de M. Bastien Lepage, ressemble à une tête, assez ferme de ton et de dessin, surmontant l'image impalpable d'un corps sans épaisseur ni relief et accrochée à un fagot qui lui presse l'occiput poussé qu'il est lui-même par les arbres alignés derrière lui. La petite fille qui recueille des fleurettes ou court après des papillons est de la

même famille. Elle aurait de la gentillesse et de la naïveté si elle n'était pas réduite à l'état de silhouette coloriée. Ces deux apparences de figures ont trop d'importance dans ce coin de bois d'un caractère simple et vrai quoique sans air et sans plans, ou bien elles n'en ont pas assez et surtout ne sont pas d'une réalité plastique suffisante si elles doivent l'emporter sur le coin de bois auquel n'appartiendrait alors qu'un rôle secondaire. Dans les deux cas *Le père Jacques* manquerait du juste équilibre entre les deux éléments principaux de la composition ou plutôt de la subordination nécessaire de l'un à l'autre. Il y a quelque chose d'analogue, mais en sens contraire, dans *La Vannière* de M. Goeneutte. Cette vieille femme d'allure virile, le visage tanné, les mains calleuses et ridées, bien d'aplomb sur ses jambes, vêtue d'étoffes grossières presque sordides, et regardant droit devant elle d'un air rogue, est d'une vérité frappante, tandis que ce qui l'entoure, le fond sur lequel elle s'enlève, deux têtes qu'on aperçoit à une fenêtre de rez-de-chaussée et dont il est difficile de deviner l'âge et le sexe, sont indéterminés ou si l'on veut d'une banalité excessive.

On pouvait constater au Salon de 1882, chez quelques paysagistes de la jeune école, une sorte de disposition à serrer la nature de plus près et à la rendre avec plus de précision qu'ils ne l'ont fait dans ces dernières années. *Morsalines*, de M. Guillemet a une fermeté de ton, une variété de facture auxquelles l'auteur semblait, aux précédents Salons, avoir renoncé. *La Saint-Marc à Varengeville-sur-Mer* est un motif pittoresque et bien choisi, aussi largement mais plus solidement peint que la plupart des paysages exposés jusqu'à présent par M. Edmond Yon. Un fin sentiment de la nature distingue *Les bords de l'Ellé-Finistère,* quoique M. Pelouse y ait peut-être un peu abusé des brumes qui refroidissent et estompent les animaux et les terrains, les arbres et les maisons. *L'aube* et les *Collines rocheuses-Jura,* de M. Pointelin sont d'une aussi scrupuleuse exactitude, d'un sentiment aussi poétique que le *Coteau jurassien* de l'an dernier et sont peut-être plus poussés d'exécution sans toutefois l'être trop. Une lumière chaude et gaie éclaire les eaux transparentes et les roseaux touffus de *La chasse aux canards* dans laquelle, autant qu'on en pouvait juger à la hauteur ridicule où ce petit tableau avait été placé, M. Pokitonow a su allier cette délicatesse et cette ampleur relative de touche si justement remarquées, lors de

ses débuts. Quant aux vétérans de nos Salons ils gardent à peu près intactes leurs qualités et parfois aussi malheureusement leurs défauts. *Le barrage à Gretz* est une de ces fortes études où excelle M. Saint-Marcel qui, par le choix judicieux du site et la science de l'interprétation, donne à ces simples reproductions de la nature un caractère particulier, très voisin du style. Si M. Lavieille a peut-être un peu trop éparpillé l'intérêt et pas assez accentué l'effet dans *L'entrée de la forêt de Voré au Dibero* (Orne), il a trouvé la note juste dans *Les sablons près Moret-sur-Loing*, petite toile où les rayons de la lune frappent les maisons et le sol d'une rue de village avec une vérité et une sincérité d'impression remarquables. *La Loire* et *les bords du Loing à Saint-Privé* auraient probablement plus d'agrément et de grandeur, si M. Harpignies n'y avait tourmenté les lignes et assourdi les tons pour tâcher d'arriver au style auquel il continue à aspirer sans y parvenir. *L'étang* de M. Bernier a un certain accent de nature, seulement la facture y est un peu débile et rappelle trop les procédés de la décoration théâtrale. Il serait facile de mettre d'autres noms à la suite de ceux-ci et de ceux-là. Ce serait sans profit pour personne. Le paysage n'a pas perdu toute vitalité, cependant il ne se signale par aucune œuvre forte, originale, dénotant un progrès accompli ou près de s'accomplir.

Le portrait était, comme les années précédentes, le genre le mieux représenté au Salon. Il convient aux artistes contemporains chez lesquels le goût de l'observation et l'intelligence des détails caractéristiques tiennent souvent lieu, surtout aujourd'hui, de faculté imaginative et d'esprit d'invention. Il permet en outre de réduire à presque rien ou de multiplier les accessoires, il peut être d'un aspect élégant et même riche à peu de frais, et c'est un avantage que les peintres actuels semblent apprécier particulièrement. Ceux-ci se contentent volontiers de faire valoir leur modèle en le détachant sur un fond quelconque en rapport avec sa coloration générale, et ils songent presque uniquement à obtenir des harmonies que le Mascarille des *Précieuses* appellerait congruentes. C'est ce qu'a cherché et trouvé M. Carolus Duran dans son *portrait de Lady D...* La draperie rouge à larges plis du fond accompagne merveilleusement les tons chauds et mordorés de la robe qui ne souffrent nullement de ce redoutable voisinage. Elle est peut-être un peu rapprochée du modèle ainsi qu'il arrive quelquefois dans les portraits de M. Carolus Duran ; mais la

jeune dame qui semble passer plutôt qu'être arrêtée près d'elle a tant d'élégance aristocratique, sa physionomie et son regard ont tant de grâce séductrice que ce détail reste en quelque sorte inaperçu. Ce portrait, souvenir plus ou moins éloigné des portraitistes anglais de la bonne époque, est peint, inutile de le dire, avec cette habileté, cette souplesse, ce brio d'exécution qui n'a jamais fait défaut à l'artiste dans les ouvrages de ce genre.

La manière dont M. Dubois conçoit le portrait est aussi discrète et réservée que la façon de l'entendre de M. Carolus Duran est vive, tout en dehors, coquette et presque tapageuse. Le *Portrait de Mme ****, jeune dame brune, à la physionomie calme, sérieuse et même un peu ennuyée, au costume sévère, n'aurait pas besoin de l'écusson armorié peint en haut de la toile pour apprendre à celui qui le contemple le monde auquel appartient le modèle de M. Dubois; mais le mouvement des bras n'est pas très heureux et les mains ne sont pas exemptes de mollesse. Dans le portrait comme dans tout autre genre de peinture le mouvement est préférable à l'attitude, le geste à l'inertie. M. Léon Bonnat, lui non plus, ne s'est pas mis en frais d'imagination, n'a usé d'aucun subterfuge pittoresque pour son *portrait de M. Puvis de Chavannes*. L'auteur des *Jeunes Picards s'exerçant à la lance* pose franchement, ouvertement. Il est debout, en tenue de ville, le bras droit tendu, la main droite portant sur une table où il y a plateau, verre, carafe et brochure, la main gauche sur la hanche. Il a la tête haute, l'œil ferme d'un homme prêt à marcher bravement à la conquête de l'idéal infini, il est d'une extrême ressemblance physique et morale, cependant on s'expliquerait difficilement pour quel motif un peintre a représenté un de ses confrères comme il le ferait du premier gentleman venu, si l'on n'avait eu fréquemment déjà la preuve que la plupart des portraitistes contemporains évitent systématiquement de montrer leurs modèles agissant et ne posant pas. Les artistes du XVIIIe siècle procédaient en général tout autrement, et ils n'avaient peut-être pas tort.

Ces portraits, par leur dimension, par la manière dont ils sont conçus, touchent d'assez près à la peinture d'histoire; mais il y en avait quelques autres, à visées moins ambitieuses, qui, eux aussi, étaient dignes d'attention. Le *Portrait de M. Etienne Arago*, par M. Valadon, rend avec une singulière vérité d'expression ce mélange d'enthousiasme, de résolution, de fermeté, d'ironie indignée, de gaieté spirituelle et bienveillante qui n'a

jamais abandonné l'ancien maire de Paris durant sa longue et vaillante existence. Un portrait de dame âgée, par M. Bastien Lepage, serait une agréable petite toile si la tête, juste de dessin et de caractère, se détachait sur le fond au lieu de se confondre avec lui, et si les accessoires, le piano à côté duquel est la vieille dame, le fauteuil où elle est affaissée, le coussin placé derrière elle, ne semblaient pas être tous au même plan. L'air respirable et des plans sont aussi nécessaires dans une petite toile d'intérieur que dans un paysage ou un grand tableau d'histoire. En ne méconnaissant pas ce principe élémentaire, M. Pabst a donné à son *Portrait d'homme*, catalogué sous le nº 2089, le charme d'une scène intime. Le modèle, assis à droite, a la physionomie d'autant plus empreinte d'intelligence et de bonne humeur, qu'il y a à gauche place pour l'interlocuteur invisible auquel il parle les yeux tournés vers lui, et que, comme le dirait le penseur ingénieux et généreux dont le nom est inscrit au-dessus de sa tête, il vit dans le temps et dans l'espace. L'exacte interprétation de la vie, en somme, de la vie physique, intellectuelle, morale, telle qu'elle se manifeste chez une individualité déterminée, doit être la principale, pour ne pas dire l'unique préoccupation de celui qui peint ou modèle un portrait. C'est l'idéal à poursuivre. M. Gustave Popelin l'a réalisé à peu près complètement dans le *Portrait de M. H. L.* De proportion naturelle, assis à l'aise dans un large fauteuil, tenant nonchalamment d'une main une loupe, de l'autre une médaille, M. H. L. semble incarner en sa personne l'érudition aimable qui, sans se désintéresser précisément des curiosités de la science, est loin de rester indifférente à l'agrément du bien-être matériel, des relations sociales et des jouissances mondaines. La bouche qui est sensuelle, les yeux dont la vivacité et le scepticisme sont tempérés par de la bonhomie, gagneraient peut-être à avoir un peu plus de fermeté et d'accent ; mais l'ensemble est un morceau de peinture excellent, habilement et franchement exécuté dans une pâte grasse, colorée et solide. Le *Portrait de M. H. L.* est presque un début, — M. Popelin, très jeune assure-t-on, n'en est encore qu'à sa troisième exposition — et ce début est plein de promesses. La critique, depuis quelques années, n'a guère eu l'occasion d'en dire autant de quoi que ce soit.

Le Salon de 1882 a donné raison, au moins momentanément, à ceux qui prétendent que la sculpture est aujourd'hui supérieure à la peinture. Les œuvres remarquables étaient rares, cinq ou six

au plus, dans la nef aussi bien que dans les salles du premier étage, et il y avait ici et là un assez grand nombre de portraits où les qualités l'emportaient sur les défauts. Mais les premières, en peinture, n'étaient que des portraits, tandis qu'en sculpture elles relevaient de l'imagination, elles étaient des conceptions plastiques originales, et cela justifiait en partie l'opinion de ceux qui croient que les deux arts marchent d'un pas inégal et que l'un devance l'autre.

L'interprétation sculpturale d'une idée ou d'un sentiment sous une forme tout à fait moderne, en dehors du vieil idéal et des types allégoriques consacrés, offre sans contredit de très sérieuses difficultés dont M. Mercié a pleinement triomphé. L'attitude et le geste de l'Alsacienne, qui retient d'une main par son uniforme un soldat mourant et de l'autre brandit un fusil, sont aussi vrais qu'héroïques. Sa tête surmontée de la coiffure nationale est jeune, vivante, expressive et empreinte du caractère particulier de la race. C'est une robuste fille, indignée, énergique, dont la physionomie simple et régulière est exaltée, transfigurée par la passion patriotique; ce n'est pas une virago en fureur. Le soldat, la mort déjà peinte sur le visage, se cramponnant au bas de la robe de l'Alsacienne, représente, en quelque sorte pris sur le vif, ces jeunes hommes qui, harassés par les marches, mal vêtus, mal chaussés, ont sans marchander leur vie lutté contre l'ennemi et combatu jusqu'à leur dernier souffle pour l'indépendance et l'honneur de la France. Ces deux figures, à la fois très réelles et très poétiques l'une et l'autre, composent un groupe d'un noble et beau caractère sous quelque face qu'on le contemple. Cela est incontestable. Mais si les héros obscurs de la guerre de 1870-1871 ont excellement inspiré M. Mercié dans son *Quand même!*, comment a été représenté un des personnages les plus connus et les plus sympathiques de notre grande Révolution? Le *Camille Desmoulins au Palais Royal* de M. Carrier-Belleuse est un énergumène qui, la bouche démesurément ouverte, les vêtements en désordre, s'agite inutilement sur une table figé qu'il est dans une attitude violente, théâtrale et médiocrement significative. Celui de M. Dumaige, plus calme et plus simple de mise en scène, crie sans trop d'emphase, une main sur le dossier d'une chaise de jardin public; mais sa physionomie est attristée et chagrine plutôt qu'irritée et enthousiaste et n'est guère en rapport ni avec la nature du sujet ni avec la vérité historique.

Celui de M. Vital-Cornu, la tête tournée à gauche, parle ou plutôt crie la main appuyée sur la poitrine, et ce geste de chanteur d'opéra-comique paraît assez bizarre de la part du bouillant Camille. Enfin, celui de M. Doublemard, conçu comme la première sculpture officielle venue, a une lourdeur, une vulgarité inconciliables avec le caractère et le tempérament de celui dont il prétend reproduire les traits. Ces quatre figures rappellent surtout Camille Desmoulins par les feuilles que celui-ci arracha aux arbres du Palais-Royal, feuilles que les unes serrent convulsivement dans leur main, que les autres lèvent en l'air en guise de signe de ralliement, et ce n'est vraiment pas suffisant.

Le nu, quoiqu'il ne soit pas aussi exclusivement goûté des sculpteurs qu'autrefois, a toujours pour nombre d'entre eux un attrait irrésistible. Sinon absolu au moins discrètement voilé de draperies légères, il est de rigueur dans les personnifications d'idées abstraites qu'on ne peut revêtir d'un véritable costume, moderne, antique ou même de pure fantaisie, sous peine de les matérialiser à l'excès et de sortir des données du sujet. Dans ses hauts reliefs destinés à des monuments funéraires, M. Chapu a fait en général un emploi judicieux du nu et de la draperie. Celle du *Génie de l'Immortalité* est habilement ajustée, cependant l'ensemble de l'œuvre, exposée déjà en plâtre en 1880, est moins satisfaisant que celui de *La Jeunesse* du tombeau d'Henri Regnault et celui de *La Pensée* du tombeau de Mme d'Agoult. La tête semble avoir perdu de sa fermeté et de son accent à l'exécution en marbre, et les bras levés l'un et l'autre à la même hauteur ne rachètent pas leur paralélisme par l'élégance de leur forme, par la finesse de leurs attaches. Le principal inconvénient de ces conceptions d'ordre pour ainsi dire métaphysique, est d'être d'une idéalité tellement vague qu'elles sont presque intraduisibles au moyen de lignes et de formes. A de rares exceptions près, l'invention des artistes a besoin de s'appuyer sur quelque chose de perceptible et de tangible comme la réalité ou tout au moins de déjà formulé comme une description d'être imaginaire ou poétique, analogue à celle qui a servi de point de départ à M. Idrac pour sa *Salammbo*. C'est un joli marbre d'un modelé délicat, quoiqu'un peu rond, qui a de l'élégance et de la grâce et où la tête a le charme fascinateur qui distingue la physionomie de l'étrange héroïne de Flaubert.

Les sculpteurs ont dans les types et les récits mythologiques

des éléments d'inspiration plus abondants et plus sûrs que ceux que leur fournissent les créations des écrivains et des poètes, et quelques-uns y ont encore recours. Ils les consultent, ils les interrogent avec le ferme propos de les interpréter selon le caractère qui leur est propre, selon l'esprit qui anime les dieux, les déesses et les héros de la fable. Malheureusement le sens de ces choses leur fait défaut ainsi qu'à tout le monde aujourd'hui, quelques érudits exceptés, et en dépit de leurs efforts leurs productions sculpturales n'ont de mythologique que le titre. *L'aurore* de M. Delaplanche est une jeune femme au corps un peu massif et charnu quoique non sans charme, modelée avec souplesse et dont le visage ensommeillé ne manque pas de grâce. Ce n'est pas plus la déesse qui chaque matin quitte la couche de Tithon son bien-aimé et s'élance de l'océan pour répandre partout la lumière, que la sœur d'Hélios qui, fidèle compagne de celui-ci durant sa course diurne, ne s'arrête que le soir. La *Diane* de M. Falguière est la copie exacte et soignée d'un modèle de formes courtes et assez vulgaires qui tâche d'exprimer par son attitude et sa physionomie l'indomptable énergie, les colères vengeresses des êtres immortels et n'y parvient que très incomplètement. Elle n'a rien de commun avec la divinité douée d'une beauté extrême et d'une stature majestueuse qui se plaît tantôt à percer les femmes de ses flèches acérées, tantôt à donner aux jeunes filles une taille élancée.

Les artistes ont tout avantage, quand ils le peuvent, à ne pas interposer la pensée d'un écrivain ou d'un poète entre eux et la réalité. Si M. Coutan, insoucieux de vers d'un lyrisme faible et prétentieux sur les porteuses de pain, avait examiné, observé, contemplé sans intermédiaire d'aucune sorte les rudes travailleuses qu'on rencontre dès le matin par les rues, il aurait probablement évité d'en montrer une la taille cambrée outre mesure, la tête renversée, la nuque raidie, le poing sur la hanche, car il n'en aurait jamais aperçu avec une pareille allure, et *La porteuse de pain*, recommandable à plusieurs égards, y eût assurément gagné. M. Cain, négligeant peut-être ce qu'ont écrit les voyageurs et les poètes sur les animaux féroces, s'est familiarisé avec la construction, les mouvements, les habitudes et les mœurs des fauves, et son groupe *Lion et lionne se disputant un sanglier* était une des œuvres les plus remarquables du Salon. Il n'a certainement pas vu cet épisode de la vie intime des félins, il n'a

probablement jamais assisté à rien de semblable ni même d'analogue ; mais rassemblant des souvenirs divers, résultats d'observations multipliées, attentives, approfondies, il les a résumés en un tout d'un aspect original et qui plus est monumental. Aussi les *Lion et lionne se disputant un sanglier*, le *Rhinocéros attaqué par des tigres* du même artiste, dans lesquels la simplicité n'exclut pas la grandeur, sont aussi vrais ou, si l'on veut, vraisemblables que décoratifs.

L'étude directe de la nature est la sauvegarde du portrait en sculpture comme en peinture et le maintient à un niveau suffisamment élevé. C'est à elle qu'il faut attribuer dans une notable mesure le caractère particulier de résolution donné par M. Aimé Millet à sa statue du jeune Robert H.... Bien campé sur ses jambes couvertes de guêtres montant jusqu'au genou, vêtu d'une chemise de laine à large col rabattu, l'index de la main gauche passé dans sa ceinture de canotier, l'air franc et hardi, le jeune Robert H... à une crânerie juvénile des plus marquées et tout à fait de bon aloi. Jamais peut-être M. Aimé Millet n'a eu plus nettement que dans ce marbre le sentiment de la vie et du tempérament individuel. Si les portraits en pied étaient rares à la sculpture, les bustes y étaient extrêmement nombreux. Plusieurs n'étaient pas sans mérite. Le *Littré* de M. Deloye est habilement exécuté et fort ressemblant, quoique d'une ressemblance un peu trop exclusivement matérielle, le *Portrait de M. J. J.* par M. de Saint-Marceaux est d'une physionomie fine et expressive, celui de M. Barbedienne par M. Chapu est d'un caractère essentiellement moderne et plein de vie, d'autres encore de MM. Delaplanche, Paul Dubois, Guillaume, etc., sont des œuvres telles qu'on peut en attendre d'artistes qui se respectent et ont le respect de l'art. Cependant parmi les bustes exposés, il n'y en avait aucun qui fût sensiblement au-dessus de la moyenne ordinaire.

La supériorité relative de la sculpture sur la peinture ne change rien ou presque rien aux termes du problème. La médiocrité, la niaiserie ou la banalité de l'invention et le faux goût sont beaucoup moins rares chez l'une et chez l'autre que l'originalité de la pensé et la grandeur ou la simplicité du sentiment, et, en définitive, loin de s'améliorer, la situation générale de l'art devient pire. L'espèce de décadence — le mot a déjà été prononcé et n'a pas semblé trop fort — à laquelle nous assistons

tient à des causes diverses, et la surabondance de la production n'est pas une des moindres. Plusieurs ne disparaîtront qu'au prix de longs et pénibles efforts, mais il est possible et même facile d'atténuer sinon d'annuler assez rapidement les effets de celle-là. Pour cela il faudrait prendre le contrepied de ce qu'on a fait jusqu'à présent, c'est-à-dire supprimer les expositions annuelles, les remplacer par des expositions quinquennales, et n'accorder aux artistes groupés en sociétés qu'un nombre restreint de salles, trois ou quatre par exemple, de manière à éviter les associations trop nombreuses où d'ordinaire quelques individualités remuantes, prenant bientôt la haute main, dirigent tout dans leur intérêt personnel, au préjudice de l'objet de l'association et de la majorité des associés. Ceci n'a maintenant plus besoin d'être démontré. Les artistes doués d'un véritable talent se réuniraient par groupes indépendants, à l'exemple des aquarellistes et des animaliers dont les sociétés existent déjà, et leurs expositions prospéreraient. Les artistes qui n'ont que l'apparence du talent, ne pouvant ni être admis dans ces groupes privilégiés ni en créer eux-mêmes un capable de subsister, n'auraient d'autre ressource que de s'adonner aux arts industriels, et ce serait tout bénéfice pour l'art et pour l'industrie.

Plus le mal est profond, plus il date de loin, plus il est nécessaire d'avoir recours à un remède énergique et prompt. Le remplacement des expositions annuelles par des expositions quinquennales n'est pas un moyen trop radical si l'on veut sincèrement ramener à des proportions normales cette production excessive qui dure depuis longtemps et tend à s'accroître. C'est le seul qui puisse avoir quelque efficacité, et pour l'appliquer il suffit d'avoir un peu de volonté et de fermeté. Saura-t-on vouloir ?

PIERRE PETROZ.

VARIÉTÉS

ACADÉMIE FRANÇAISE

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LOUIS PASTEUR

MESSIEURS,

Au moment où je me présente devant cette illustre assemblée, je sens renaître l'émotion qui s'est emparée de moi le jour où j'ai sollicité vos suffrages. Le sentiment de ce qui me manque me saisit de nouveau, et je serais confus de me trouver à cette place si je n'avais le devoir de reporter à la science elle-même l'honneur pour ainsi dire impersonnel dont vous m'avez comblé.

La science enfante chaque jour des prodiges. Vous avez voulu témoigner une fois de plus de l'impression profonde que le monde, les habitudes de la vie, les lettres à leur tour reçoivent de tant de découvertes accumulées. Si vous avez daigné jeter les yeux sur moi, la nature de mes travaux a sans doute parlé en ma faveur. Par quelques points ils intéressent les manifestations de la vie.

En prouvant que, jusqu'à ce jour, la vie ne s'est jamais montrée à l'homme comme un produit des forces qui régissent la matière, j'ai pu servir la doctrine spiritualiste fort délaissée ailleurs, mais assurée du moins de trouver dans vos rangs un glorieux refuge.

Peut-être aussi m'avez-vous su gré d'avoir apporté, dans cette question ardue de l'origine des infiniment petits, une rigueur expérimentale qui a fini par lasser la contradiction. Reportons-en toutefois le mérite à l'application sévère des règles de la méthode que nous ont léguée les grands expérimentateurs : Galilée, Pascal, Newton et leurs émules depuis deux

siècles. Admirable et souveraine méthode, qui a pour guide et pour contrôle incessant l'observation et l'expérience, dégagées, comme la raison qui les met en œuvre, de tout préjugé métaphysique; méthode si féconde que des intelligences supérieures, éblouies par les conquêtes que lui doit l'esprit humain, ont cru qu'elle pouvait résoudre tous les problèmes. L'homme vénéré dont j'ai à vous entretenir partagea cette illusion.

J'ai tant à louer, et de tant de côtés, dans cette belle vie de M. Littré, que vous excuserez ma sincérité si je commence son éloge en marquant mon dissentiment avec ses opinions philosophiques.

Emile Littré avait onze ans, quand son père, employé des droits réunis, obtint un avancement modeste qui le fixa à Paris. Il fit aussitôt suivre à son fils les cours du lycée Louis-le-Grand, où M. Littré fut promptement le premier de sa classe, quoiqu'il eût des rivaux dont plusieurs sont devenus célèbres.

M. Littré se plaisait à reporter à son père la meilleure part de ses succès. C'était un de ces fonctionnaires comme nos grandes administrations en offrent plus d'un exemple, qui, bien au-dessus de la situation qu'ils occupent, n'ont pu, par la faute des circonstances, « remplir tout leur mérite. » Souvent, par une compensation de la destinée, ces hommes inconnus préparent à leurs fils une vie glorieuse.

A peine libre de son travail de bureau, le père de M. Littré se faisait le répétiteur assidu de son fils. Pour lui venir en aide, il avait appris le grec et plus tard même il étudia le sanscrit; il avait laissé à tous ceux qui l'approchaient un si vivant souvenir que M. Barthélémy Saint-Hilaire, ami de ses enfants, lui dédia la *Politique* d'Aristote. Les termes de cette dédicace donnent, du père de M. Littré, de son caractère, de son patriotisme, de ses aptitudes philologiques, une idée telle qu'on serait tenté de croire que l'âme du père avait seule façonné celle du fils.

On se tromperait. M. Littré tenait peut-être plus encore de sa mère. Femme sans culture, elle avait une grande énergie morale, un profond sentiment de la justice, une ardeur extraordinaire pour les principes et les idées généreuses nées de la Révolution. « C'était une Romaine, » dit Sainte-Beuve. Fière de son fils, ambitieuse pour lui, elle l'entretenait avec orgueil dans des sentiments de respect et de fidélité aux institutions républicaines.

Tel est le milieu où fut élevé M. Littré et qui eut sur son caractère, naturellement docile, bon et reconnaissant, la plus grande influence.

En quittant le lycée, M. Littré, sur la recommandation du proviseur, entra comme secrétaire chez le comte Daru, qui terminait alors sa grande *Histoire de la république de Venise*. Le jeune secrétaire devint peu à peu l'ami et l'habitué d'une maison où l'on appréciait sa douceur obligeante, son goût pour le travail et ses connaissances, déjà si grandes, qu'outre le latin et le grec, il savait l'anglais, l'allemand et l'italien. Il se donnait même la fantaisie de composer des vers dans ces diverses langues.

« Votre fils, écrivit un jour le comte Daru au père de M. Littré, vaut mieux que ce que je lui fais faire. Donnez-lui une carrière. Quelle qu'elle soit, il y réussira. Comptez sur moi du reste en toute occasion. »

M. Littré se décida pour la médecine. A vingt-six ans, il terminait les études de l'internat des hôpitaux et il était prêt à passer l'examen de docteur quand son père mourut. Ce fut un coup désastreux pour la famille devenue pauvre. Comment subvenir aux frais qu'allaient exiger les examens et aux premières dépenses d'une installation de médecin?

Le docteur Rayer avait remarqué depuis longtemps cet étudiant silencieux parmi les élèves les plus assidus à sa clinique de la Charité; il devina la situation embarrassée du jeune interne et lui fit des offres de service que renouvela le libraire Hachette, ami de collège de M. Littré.

« Je n'ai pas, dit M. Littré, la hardiesse de grever mon présent en essayant de m'établir médecin. »

Quelque insistance qu'on fit auprès de lui, il s'obstina dans son refus et se mit courageusement à gagner sa vie et celle de sa mère en donnant des leçons de langue étrangère, de mathématiques même, car, avant d'entrer chez le comte Daru, il avait eu un instant l'idée de se préparer aux examens de l'Ecole polytechnique.

« Au commencement de l'année 1831, la bise était venue, c'est M. Littré lui-même qui parle, je me trouvais fort dépourvu et je cherchais des occupations. Le docteur Campaignac, un de mes camarades d'études médicales qui était médecin d'Armand Carrel, me recommanda à lui. Carrel me fit entrer dans la rédaction du *National.* » Chargé du rôle modeste de traducteur des journaux allemands et anglais, M. Littré resta dans cette situation pendant plus de trois années, sans rien faire pour en sortir. « J'étais heureux, dit-il, j'avais libres les matinées que j'employais à suivre l'hôpital, et je passais mes soirées dans d'autres études diverses. »

Le hasard porte quelquefois en avant ceux que la modestie retient en arrière. Le beau discours sur la philosophie naturelle de William Herschell, fils de l'illustre astronome de ce nom, venait de paraître. M. Littré, dans le *National* du 11 février 1835, en fit une analyse témoignant d'une science et d'une pénétration si profondes qu'Armand Carrel, enfermé alors à Sainte-Pélagie pour délit politique, écrivit à la mère de M. Littré une lettre remplie d'affection et d'éloges pour son fils. « C'est à vous, madame, disait-il, que je veux faire compliment de l'admirable morceau qu'Émile nous a donné ce matin, dans le *National*... Dites-lui que je ne sais personne à Paris capable d'écrire son article sur Herschell et que je rougis de m'être donné pendant trois ans comme le rédacteur en chef d'un journal dans lequel il se contentait d'une tâche si au-dessous de son savoir et de son talent. »

Carrel voulut dès lors faire de M. Littré un rédacteur politique. Mais, trop modeste pour accepter cette situation, M. Littré était en même temps trop timide pour l'occuper.

Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du lundi*, a finement retracé le caractère de l'homme qui ne sait ni se produire ni prendre une initiative. « Un homme sincèrement modeste et humble, dit-il, peut être très habile sur certains points, très courageux de résistance sur certains autres, mais il y a fort à penser qu'il est incapable d'une certaine initiative, d'un esprit d'entreprise et de poursuite, d'un essor complet et libre de ses facultés, et c'est parce qu'il se sent instinctivement inférieur à un tel rôle et à

une telle responsabilité qu'il est si craintif et si rougissant de se produire, si en peine lorsqu'il s'est trop avancé. » M. Littré se reconnaissait dans ce portrait et il s'en faisait la très sincère application. « Si je ne voyais, disait-il avec charme, que cette description de Sainte-Beuve est toute générale, et embrasse une classe d'esprits, je la croirais particulière et tracée pour moi. »

Toutefois un mérite tel que le sien n'est pas si commun que toute la modestie du monde puisse l'empêcher de se faire jour et d'attirer l'attention. Dès l'année 1831, le libraire Jean-Baptiste Baillière, lié avec tous les médecins de cette époque, avait proposé à M. Littré de s'associer au docteur Andral pour entreprendre une traduction et une édition nouvelle d'Hippocrate. M. Andral, occupé d'autres études, ne put prendre part à ce grand travail, et, en 1834, M. Littré en resta seul chargé.

Ce qu'il fallait de connaissances spéciales et d'aptitudes variées concourant dans un labeur assidu, pour mener à fin cette grande œuvre, rien qu'une telle idée, a dit un de ses biographes, avait de quoi effrayer et détourner tout autre que M. Littré.

Le premier volume parut en 1839. A peine était-il publié que M. Littré fut élu membre de l'Académie des Inscriptions. Notre confrère aimait à rappeler ce premier et grand succès. A dater de cette époque, et tout en satisfaisant aux exigences de sa traduction d'Hippocrate, sa réputation grandit par l'accumulation incessante des productions les plus diverses. Préparé par un travail solitaire, il put se donner carrière dans toutes les directions de la pensée.

En 1844, il remplace M. Fauriel dans la commission de l'histoire littéraire de la France, où il donne successivement des notices importantes sur les médecins du moyen âge, des glossaires, des romans ou poèmes d'aventures et autres branches de poésie des trouvères. — Rédacteur du *National*, — rédacteur du *Dictionnaire de médecine*, — collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Journal des Débats*, du *Journal des Savants*, de la *Revue germanique*, il mène tout de front et remplit ces recueils variés des trésors de son érudition sur des sujets de toutes sortes, médicaux, historiques, philologiques, langue et littérature du moyen âge. Il y ajouta même des essais poétiques.

Le plus curieux fut une traduction d'un chant de l'*Iliade* en vers français du XIIIe siècle. C'était pour lui un exercice d'application de ses vastes recherches sur la langue française et ses origines. Comme on l'a dit, il se faisait trouvère pour mieux juger les trouvères. Il publiait, en outre, chemin faisant une traduction fort estimée de Pline l'Ancien dans la collection Nisard.

Si je n'ai pas l'autorité nécessaire pour parler de la plupart des travaux que je viens d'énumérer, je me console à la pensée du jugement que va porter sur eux l'homme éminent par qui j'ai l'honneur d'être reçu dans votre illustre compagnie. Confrère de M. Littré à l'Académie des belles-lettres, il a été le témoin et il est le juge le plus compétent des travaux qui ont honoré la vie de l'infatigable travailleur.

« Que n'ai-je pas roulé en mon esprit ? disait M. Littré avant de mourir. Si ma vieillesse avait été forte, que la maladie ne l'eût pas accablée,

j'aurais mis la main, avec quelques collaborateurs, à une histoire universelle dont j'avais tout le plan. »

Dans l'ardeur qui le portait à rechercher « des clartés de tout », il conserva cependant toute sa vie un champ d'études de prédilection. Ce fut la médecine. On lui doit de savantes dissertations sur le cœur, sur le choléra, sur la fièvre jaune, sur la peste, sur les grandes épidémies...

Que de pages élevées ne pourrait-on pas extraire de ces articles ! Il ne se préoccupait ni de la recherche, ni de l'éclat du style. Mais tout en ne visant qu'à la clarté, il rencontre souvent l'éloquence. Parlant de l'apparition des foudroyantes épidémies, il dit :

« Ce sont de grands et singuliers phénomènes. On voit parfois, lorsque les cités sont calmes et joyeuses, le sol s'ébranler tout à coup et les édifices s'écrouler sur la tête des habitants ; de même il arrive qu'une influence mortelle sort soudainement de profondeurs inconnues et couche d'un souffle infatigable les populations humaines comme les épis dans leurs sillons. Les causes sont ignorées, les effets terribles et le développement immense. Rien n'épouvante plus les hommes, rien ne jette de si vives alarmes dans le cœur des nations ; rien n'excite dans le vulgaire de plus noirs soupçons. Il semble, quand la mortalité a pris ce courant, que les ravages n'auront plus de terme et que l'incendie une fois allumé ne s'éteindra désormais que faute d'aliments... »

Cette citation nous montre également M. Littré attiré par les hautes questions de l'étiologie médicale.

« J'eus toujours, dit-il, une place réservée pour la pathologie et ce qui s'y rattache. Je ne permis jamais à mes autres travaux ou à mes autres goûts de créer une prescription à cet égard. Quoique j'aie étudié la médecine sans en avoir jamais rien fait ni comme titre ni comme pratique, je ne troquerais pas contre quoi que ce soit cette part de savoir que j'ai jadis conquise par un labeur persistant. »

La citation mérite d'être poursuivie :

« Je viens de dire, ajoute-t-il, que je n'ai point pratiqué la médecine. En ceci une rectification est à faire. J'ai, depuis trente ans, réalisé l'*Hoc erat in votis* d'Horace... Un petit jardin dans un petit village. Là, quand j'y vins, comment sut-on que je m'étais occupé de médecine ? Je l'ignore. Toujours est-il que les paysans, mes voisins, quand ils tombèrent malade, réclamèrent mon secours. Faisant la médecine gratis, j'aurais eu une clientèle fort étendue ; mais je circonscrivis sévèrement ma sphère d'action, et, prudent, dévoué, visitant plusieurs fois par jour mes malades qui étaient à ma porte, je rendis d'incontestables services ; plus tard, M. le docteur Daremberg, qui vint se fixer dans le même lieu, et qui, comme moi, aima Hippocrate et son antique génie, s'associa à mon office, et plus d'une fois, sur la fin, nous avons exprimé le regret de n'avoir pas songé à rédiger la clinique de notre petit village. Maintenant la vieillesse m'a déchargé de ce service bénévole, mais j'y ai acquis l'amitié et la gra-

titude de mes voisins, et pour parler comme le vieillard de La Fontaine. cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui. »

Horace aurait-il écrit son *Hoc erat in votis* si sa maison de campagne eût ressemblé à celle que M. Littré possédait au Mesnil? On ne trouve là ni ruisseau d'eau vive, ni bouquet de bois, ni rien de l'aisance qu'Horace avait rêvée. Le plus simple presbytère du plus pauvre des villages peut seul donner une idée de cette maison où tout réflète une vie de solitude, de labeur et de désintéressement. M. Littré avait le culte de l'austérité. Un pieux respect a laissé toute chose à sa place, comme s'il devait revenir d'un moment à l'autre et retrouver sur son bureau des livres ouverts, des notes éparses. Voici la petite table où sa femme et sa fille travaillaient auprès de lui, et au-dessus de cette table apparaît — visible témoignage de la profonde tolérance de M. Littré — une image du Christ.

Ce fut dans cette retraite que M. Littré composa la plus grande partie de son *Dictionnaire*. Avec quelle patience et quel courage, pour ainsi dire, surhumains, il rassembla les matériaux d'une œuvre que l'on a signalée à juste titre comme un monument national!

« Je fus le premier, dit M. Littré, à vouloir soumettre de tout point le dictionnaire à l'histoire. » Rompant avec l'habitude de donner comme exemples des phrases arbitraires, il s'imposa l'obligation de citer pour chaque mot, des phrases tirées des meilleurs écrivains, non-seulement de la langue classique, mais encore des textes de l'ancienne langue, depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVIe, s'attachant à tous les sens par lesquels le mot a passé, n'omettant ni les archaïsmes ni les néologismes, ni les contraventions à la grammaire, attentif aux acceptions détournées ou singulières, et recherchant toujours de préférence les exemples qui se recommandent par l'élégance de la forme, la valeur de la pensée, ou qui intéressent par l'histoire des idées et des mœurs. — Comme on l'imagine aisément, M. Littré, après avoir employé des années à réunir toutes ces citations, en passa plusieurs autres encore à les remanier, classant, ajoutant, rectifiant sans cesse. Avec cette candeur qu'il avait en toutes choses, il disait : « Que de fausses routes j'ai suivies! Que de tentatives avortées! Je revenais sur les pas déjà faits, je m'égarais dans un labyrinthe de pensées, toujours sur le point de perdre courage. » Un jour qu'il s'adressait à M. Beaujean, à celui qui fut son savant et dévoué collaborateur : « O mon ami, s'écria-t-il, ne faites jamais de dictionnaire! »

On a peine, en effet, à se figurer une telle somme de travail. Lui-même a eu la coquetterie de compter que si le Dictionnaire, *sans le supplément*, était composé sur une seule colonne, cette colonne aurait 37 kilomètres, 525 mètres 28 centimètres, à peu près la distance de Paris à Meaux.

La Fontaine, qu'il aimait à citer, lui avait donné pour devise : *Patience et longueur de temps*... Dans une vie tout absorbée par la pratique de cette maxime, sa solitude était cependant toujours ouverte. S'il risquait d'être troublé par quelque visite, il ne voulait pas, pour échapper à un importun, s'exposer à perdre l'occasion d'un service à rendre.

C'est au moment où il était dans la pleine activité de son travail que la veuve d'Auguste Comte vint le prier d'écrire la vie de son mari. M. Littré résiste, objecte son Dictionnaire qui absorbe tout son temps, promet de se consacrer sans réserve, dès qu'il l'aura achevé, à la tâche que madame Comte lui demande de s'imposer. Celle-ci insiste avec opiniâtreté, faisant appel à la reconnaissance qu'il doit au fondateur de la philosophie positive. M. Littré accepte enfin. Avec une résignation surprenante, il modifie l'ordre de son travail du Dictionnaire, prend sur ses heures de repos et trouve le temps de composer une biographie d'Auguste Comte intitulée : *Auguste Comte et la Philosophie positive*, qui n'a pas moins de six cents pages.

Il était au Mesnil le médecin consultant de tout le village. Prolongeant ses veilles jusqu'à trois heures du matin, la clarté de sa lampe brillait au loin pendant la nuit comme un fanal qui rassurait les malades. On savait qu'au premier appel, M. Littré quitterait son travail pour aller porter ses soins partout où ils seraient réclamés.

Se peut-il que l'homme dont je viens de vous retracer l'étonnante et charitable vie ait été méconnu jusqu'à être calomnié ! Il le fut pourtant. Ses opinions philosophiques en ayant été l'occasion, c'est le moment pour moi de les examiner. Je n'y apporterai d'autre souci que celui de garder ma propre liberté de penser.

Vers l'âge de quarante ans, une crise se produisit dans les croyances de M. Littré. Il venait de lire un ouvrage d'Auguste Comte intitulé : *Système de Philosophie positive*. L'impression qu'il en reçut fut extraordinaire :

« Ce livre, dit-il, me subjugua. Une lutte s'établit dans mon esprit entre mes anciennes opinions et les nouvelles. Celles-ci triomphèrent... Je devins, dès lors, disciple de la philosophie positive et je le suis resté... Aujourd'hui, il y a plus de vingt ans que je suis sectateur de cette philosophie ; la confiance qu'elle m'inspire n'a jamais reçu de démenti... Occupé de sujets très divers, histoire, langue, physiologie, médecine, érudition, je m'en suis constamment servi comme d'une sorte d'outil qui me trace les linéaments, l'origine et l'aboutissement de chaque question... Elle suffit à tout, ne me trompe jamais et m'éclaire toujours... »

Le principe fondamental d'Auguste Comte est d'écarter toute recherche métaphysique sur les causes premières et finales, de ramener toutes les idées et toutes les théories à des faits et de n'attribuer le caractère de certitude qu'aux démonstrations de l'expérience. Ce système comprend une classification des sciences et une prétendue loi de l'histoire qui se résume en cette affirmation : que les conceptions de l'esprit humain passent successivement par trois états : l'état théologique, l'état métaphysique, l'état scientifique ou positif.

M. Littré ne tarissait pas en éloges au sujet de cette doctrine et de son auteur. Pour lui, Auguste Comte était un des hommes qui devaient tenir une grande place dans la postérité, et la « philosophie positive une de ces œuvres à peine séculaires qui changent le niveau ». Interrogé sur ce qu'il estimait le plus dans l'emploi de sa laborieuse vie, nul doute que

sa pensée ne se fût portée avec complaisance sur son rôle d'apôtre sincère et persévérant du positivisme.

Il n'est pas rare de voir les plus savants hommes perdre parfois le discernement de leur vrai mérite. C'est ce qui me fait un devoir d'un jugement personnel sur la valeur de l'ouvrage d'Auguste Comte. Je confesse que je suis arrivé à une opinion bien différente de celle de M. Littré. Les causes de cette divergence me paraissent résulter de la nature même des travaux qui ont occupé sa vie et de ceux qui sont l'objet unique de la mienne.

Les travaux de M. Littré ont porté sur des recherches d'histoire, de linguistique, d'érudition scientifique et littéraire. La matière de telles études est tout entière dans des faits appartenant au passé, auxquels on ne peut rien ajouter ni retrancher. Il y suffit de la méthode d'observation qui, le plus souvent, ne saurait donner des démonstrations rigoureuses. Le propre, au contraire, de l'expérimentation, c'est de ne pas en admettre d'autres.

L'expérimentateur, homme de conquêtes sur la nature, se trouve sans cesse aux prises avec des faits qui ne se sont point encore manifestés et n'existent pour la plupart qu'en puissance de devenir dans les lois naturelles. L'inconnu dans le possible et non dans ce qui a été : voilà son domaine, et, pour l'explorer, il a le secours de cette merveilleuse méthode expérimentale, dont on peut dire avec vérité, non qu'elle suffit à tout, mais qu'elle trompe rarement, et ceux-là seulement qui s'en servent mal. Elle élimine certains faits, en provoque d'autres, interroge la nature, la force à répondre et ne s'arrête que quand l'esprit est pleinement satisfait. Le charme de nos études, l'enchantement de la science, si l'on peut ainsi parler, consiste en ce que, partout et toujours, nous pouvons donner la justification de nos principes et la preuve de nos découvertes.

L'erreur d'Auguste Comte et de M. Littré est de confondre cette méthode avec la méthode restreinte de l'observation. Étrangers tous deux à l'expérimentation, ils donnent au mot expérience l'acception qui lui est attribuée dans la conversation du monde, où il n'a point du tout le même sens que dans le langage scientifique. Dans le premier cas, l'expérience n'est que la simple observation des choses et l'induction qui conclut, plus ou moins légitimement, de ce qui a été à ce qui pourrait être. La vraie méthode expérimentale va jusqu'à la preuve sans réplique.

Les conditions et le résultat quotidien du travail de l'homme de science façonnent, en outre, son esprit à n'attribuer une idée de progrès qu'à une idée d'invention. Pour juger de la valeur du positivisme, ma première pensée a donc été d'y chercher l'invention. Je ne l'y ai pas trouvée. On ne peut vraiment attribuer l'idée d'invention à la loi dite des trois états de l'esprit humain, pas plus qu'à la classification hiérarchique des sciences qui ne sont l'une et l'autre que des à peu près sans grande portée. Le positivisme, ne m'offrant aucune idée neuve, me laisse réservé et défiant.

La foi de M. Littré dans le positivisme lui vint également des apaise-

ments qu'il trouvait sur les grandes questions métaphysiques. La négation comme le doute l'obsédaient. Auguste Comte l'a tiré de l'un et de l'autre par un dogmatisme qui supprimait toute métaphysique.

En face de cette doctrine, M. Littré se disait : Tu n'as à te préoccuper ni de l'origine, ni de la fin des choses, ni de Dieu, ni de l'âme, ni de théologie, ni de métaphysique; suis ton penchant de chercheur « inquiet ou charmé » ; fuis l'absolu ; n'aime que le relatif. Quelle quiétude pour cette tête ardente, ambitieuse de parcourir tous les champs du savoir !

On s'est pourtant trompé sur cette quiétude et l'on s'est payé de fausses apparences en prétendant faire de M. Littré un athée résolu et tranquille. Les croyances religieuses des autres ne lui étaient pas indifférentes. « Je me suis trop rendu compte, dit-il, des souffrances et des difficultés de la vie humaine pour vouloir ôter à qui que ce soit des convictions qui le soutiennent dans les diverses épreuves. » Il ne nie pas plus l'existence de Dieu que celle de l'immortalité de l'âme ; il en écarte *a priori* jusqu'à la pensée, parce qu'il proclame l'impossibilité d'en constater scientifiquement l'existence.

Quant à moi, qui juge que les mots progrès et invention sont synonymes, je me demande au nom de quelle découverte nouvelle, philosophique ou scientifique, on peut arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations. Elles me paraissent d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'univers et dont elles sont une émanation, est lui-même éternel de sa nature.

On raconte que l'illustre physicien anglais Faraday, dans les leçons qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fût profondément religieux. Un jour, par exception, ce nom lui échappa et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique. Faraday s'en apercevant interrompit sa leçon par ces paroles : « Je viens de vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne m'est pas encore arrivé, c'est que je suis dans ces leçons un représentant de la science expérimentale. Mais la notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des joies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

La science expérimentale est essentiellement positiviste en ce sens que, dans ses conceptions, jamais elle ne fait intervenir la considération de l'essence des choses, de l'origine du monde et de ses destinées. Elle n'en a nul besoin. Elle sait qu'elle n'aurait rien à apprendre d'aucune spéculation métaphysique. Pourtant elle ne se prive pas de l'hypothèse. Nul, au contraire, plus que l'expérimentateur, n'en fait usage ; mais c'est seulement à titre de guide et d'aiguillon pour la recherche et sous la réserve d'un sévère contrôle. Il dédaigne et rejette ses idées préconçues, dès que l'expérimentation lui démontre qu'elles ne correspondent pas à des réalités objectives.

M. Littré et Auguste Comte croyaient et firent croire aux esprits superficiels que leur système reposait sur les mêmes principes que la méthode scientifique dont Archimède, Galilée, Pascal, Newton, Lavoisier sont les vrais fondateurs. De là est venue l'illusion des esprits, favorisée encore

par tout ce que présentaient de garantie la science et la bonne foi de M. Littré.

A quelles erreurs ne peut pas conduire cette identité prétendue des deux méthodes!

Arago avait dit de Comte : « Il n'a de titres mathématiques ni grands ni petits. » « C'est vrai, répond Littré, M. Comte n'a pas de découvertes géométriques, mais il a des découvertes sociologiques. » Hélas! voici un exemple de découverte sociologique! Le 10 novembre 1850, M. Littré écrivit dans le *National* un article intitulé : *Paix occidentale*, article destiné à prouver que la sociologie était une science. « Il y a deux manières, dit-il, de prouver la vérité d'une doctrine : tantôt l'initiation directe, le travail, l'étude; tantôt les prévisions déduites de la doctrine qui persuadent et qui frappent tous les esprits : savoir, c'est prévoir. »

Or il arriva que, comme nous jouissions, en 1850, des bienfaits de la paix depuis 1815, M. Littré s'écrie : « Mais la paix est prévue depuis vingt-cinq ans par la sociologie. » Malheureusement l'article continue en ces termes : « Aujourd'hui encore, la sociologie prévoit la paix pour tout l'avenir de notre transition, au bout de laquelle une confédération républicaine aura uni l'Occident et mis un terme aux conflits armés... » M. Littré fut bientôt désabusé. Quand il réimprima, en 1878, cet article de 1850, il le fit suivre de remarques, où, avec sa sincérité habituelle, il exhale la douleur qu'il éprouve de sa naïve confiance d'autrefois. « Ces malheureuses pages, dit-il, me font mal; je voudrais pouvoir les effacer. Elles sont en contresens perpétuel avec les événements qui se sont déroulés... A peine avais-je prononcé, dans mon puéril enthousiasme, qu'en Europe il n'y aurait plus de défaites militaires, que celles-ci désormais seraient remplacées par les défaites politiques, que vinrent la défaite militaire de la Russie en Crimée, celle de l'Autriche en Italie; celle de l'Autriche en Allemagne, celle de la France à Sedan et à Metz, et tout récemment celle de la Turquie dans les Balkans. »

L'ouvrage que M. Littré a publié en 1879 sous ce titre : *Conservation, révolution et positivisme*, est rempli des méprises que la doctrine positiviste lui a fait commettre en politique et en sociologie. Pourquoi en serait-on surpris? La politique et la sociologie sont des sciences où la preuve est trop difficile à donner. Trop considérable est le nombre des facteurs concourant à la solution des questions qu'elles agitent. Là, où les passions humaines interviennent, le champ de l'imprévu est immense.

Le positivisme ne pèche pas seulement par une erreur de méthode. Dans la trame, en apparence très serrée, de ses propres raisonnements, se révèle une considérable lacune, et je suis surpris que la sagacité de M. Littré ne l'ait pas mise en lumière.

A maintes reprises, il définit ainsi le positivisme envisagé au point de vue pratique : « Je nomme positivisme tout ce qui se fait dans la société pour l'organiser suivant la conception positive, c'est-à-dire scientifique du monde. »

Je suis prêt à accepter cette définition, à la condition qu'il en soit fait une application rigoureuse; mais la grande et visible lacune du système

consiste en ce que, dans la conception positive du monde ; il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini.

Au-delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés. Soit ! Et au-delà ? L'esprit humain, poussé par une force invincible ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au-delà ? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace ? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager, que revient l'implacable question et toujours, sans qu'il puisse faire taire sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : au-delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions ; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison : tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre ; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés.

La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que le Dieu s'appelle Brahma, Allah, Jéhova ou Jésus. Et sur la dalle de ces temples vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini. La métaphysique ne fait que traduire au-dedans de nous la notion dominatrice de l'infini. La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure ? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir qui met en notre âme le mystère de l'Univers ? Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux ?

« Il faut un lien spirituel à l'humanité, dit M. Littré, faute de quoi il n'y aurait dans la société que des familles isolées, des hordes et point de société véritable. » Ce lien spirituel qu'il plaçait dans une religion inférieure de l'humanité ne saurait être ailleurs que dans la notion supérieure de l'infini parce que ce lien spirituel doit être associé au mystère du monde. La religion de l'humanité est une de ces idées d'une évidence superficielle et suspecte qui ont fait dire à un psychologue d'un esprit éminent : « Il y a longtemps que je pense que celui qui n'aurait que des idées claires serait assurément un sot. Les notions les plus précieuses, ajoute-t-il, que récèle l'intelligence humaine, sont tout au fond de la

scène et dans un demi-jour, et c'est autour de ces idées confuses dont la liaison nous échappe, que tournent les idées claires pour s'étendre, et se développer, et s'élever. Si nous étions coupés de cette arrière-scène, les « sciences exactes, elles-mêmes y perdraient cette grandeur qu'elles » tirent de leurs rapports secrets avec d'autres vérités infinies que nous » soupçonnons. »

Les Grecs avaient compris la mystérieuse puissance de ce dessous de choses. Ce sont eux qui nous ont légué un des plus beaux mots de notre langue, le mot enthousiasme. — Ἐν Θεός. — Un Dieu intérieur.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de la beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile ! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini.

M. Littré avait son dieu intérieur. L'idéal qui remplissait son âme, c'était la passion du travail et l'amour de l'humanité.

Souvent il m'est arrivé de me le représenter, assis auprès de sa femme, comme un tableau des premiers temps du christianisme ; lui, regardant la terre, plein de compassion pour ceux qui souffrent ; elle, fervente catholique, les yeux levés vers le ciel ; lui, inspiré par toutes les vertus terrestres ; elle, par toutes les grandeurs divines ; réunissant dans un même élan comme dans un cœur les deux saintetés qui forment l'auréole de l'Homme-Dieu, celle qui procède du dévouement à ce qui est humain, celle qui émane de l'ardent amour du divin ; — elle, une sainte dans l'acception canonique ; lui, un saint laïque.

Ce dernier mot ne m'appartient pas. Je l'ai recueilli sur les lèvres de tous ceux qui l'ont connu.

RÉPONSE DE M. ERNEST RENAN

MONSIEUR,

Nous sommes bien incompétents pour louer ce qui fait votre gloire véritable, ces admirables expériences par lesquelles vous atteignez jusqu'aux confins de la vie, cette ingénieuse façon d'interroger la nature qui tant de fois vous a valu de sa part les plus claires réponses, ces précieuses découvertes qui se transforment chaque jour en conquêtes de premier ordre pour l'humanité. Vous répudieriez nos éloges, habitué que vous êtes à n'estimer que les jugements de vos pairs, et, dans les débats scien-

tifiques que soulèvent tant d'idées neuves, vous ne voudriez pas voir des appréciations littéraires venir se mêler au suffrage des savants que rapproche de vous, la confraternité de la gloire et du travail. Entre vous et vos savants émules nous n'avons point à intervenir. Mais, en dehors du fond de la doctrine, qui n'est point de notre ressort, il est une maîtrise, Monsieur, où notre pratique de l'esprit humain nous donne le droit d'émettre un avis. Il y a quelque chose que nous savons reconnaître dans les applications les plus diverses ; quelque chose qui appartint au même degré à Galilée, à Pascal, à Michel-Ange, à Molière ; quelque chose qui fait la sublimité du poète, la profondeur du philosophe, la fascination de l'orateur, la divination du savant. Cette base commune de toutes les œuvres belles et vraies, cette flamme divine, ce souffle indéfinissable qui inspire la science, la littérature et l'art, nous l'avons trouvé en vous, Monsieur ; c'est le génie. Nul n'a parcouru d'une marche aussi sûre les cercles de la nature élémentaire ; votre vie scientifique est comme une traînée lumineuse dans la grande nuit de l'infiniment petit, dans ces derniers abîmes de l'être où naît la vie.

Vous avez commencé, Monsieur, par le vrai commencement de la nature. Avec Haüy et Malus, vous demandiez d'abord au cristal le secret de ses caprices apparents. Vous étiez encore à l'École normale. Une note de Mitscherlich vous troubla dans votre foi chimique. Deux substances identiques par la nature, le nombre et l'arrangement et la distance des atomes agissaient d'une manière essentiellement différente sur la lumière. Vous reprîtes avec passion l'étude de la forme cristalline des deux sels de M. Mitscherlich, et vous arrivâtes à votre belle théorie de la dissymétrie moléculaire. Oui, deux groupes atomiques qui se montrent identiques au travers de toutes les épreuves de la chimie peuvent être, l'un à l'égard de l'autre, dans la même relation qu'un objet à l'égard de son image vue dans un miroir. Ils ont une droite et une gauche ; on peut les opposer, non les superposer, comme les deux mains. L'illustre M. Biot, chargé de rendre compte de ces faits nouveaux à l'Académie des sciences, eut d'abord quelques doutes. Quand vous allâtes le voir au Collège de France, il s'était déjà procuré lui-même les matières de l'expérience. Il vous les fit préparer sous ses yeux, sur le fourneau de sa cuisine. Vous placiez à sa droite les cristaux qui devaient dévier la lumière à droite, à sa gauche, les cristaux qui devaient dévier la lumière à gauche. Il fit lui-même l'épreuve de la polarisation ; mais il n'alla pas jusqu'au bout ; quelques indices lui suffirent. « Mon cher enfant, vous dit-il, en serrant votre bras, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur. »

Toutes vos découvertes ultérieures sont sorties de celle-là par une sorte de développement naturel. Bientôt, en effet, vous arriverez à voir que tous les produits artificiels des laboratoires et toutes les espèces minérales sont à image superposable, tandis que les produits essentiels de la vie sont dissymétriques. La vie vous conduit à la fermentation ; l'élément dissymétrique fait fermenter ; l'élément symétrique ne fait pas fermenter. La fermentation est toujours d'origine vitale ; elle vient d'êtres microscopiques qui trouvent dans la matière organique leur nourriture, non

leur raison de naître ; le groupe droit et le groupe gauche ne satisfont pas également à la nutrition des microbes. Vos études sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère servent de point de départ à tout un ordre de recherches, où vos disciples sont des maîtres qui s'appellent Lister, Tyndall.

La fermentation vous mène aux maladies, qui sont en quelque sorte la fermentation de l'être vivant ; de la cristallographie vous êtes conduit à la médecine ; vous arrivez à voir que les maladies transmissibles tiennent le plus souvent à des développements irréguliers d'êtres étrangers à l'organisme, qui le troublent ou le détruisent. De là vos savantes recherches sur les maladies du vin, de la bière, des vers à soie, puis, sur ces terribles accidents de la machine humaine, le charbon, la septicémie, la rage, qui peuvent amener la mort à l'organisme par lui-même le plus sain et le plus robuste. La claire vue de la nature du mal vous indique le remède ; on guérit bientôt la maladie dont on connaît la cause. Votre théorie des germes de putréfaction ouvre une voie qui sera un jour et qui est déjà féconde pour le bien de notre pauvre espèce. La vaccination, qui n'avait été jusqu'ici qu'une application très particulière d'une théorie à peine ébauchée, devient entre vos mains un principe général susceptible des usages les plus variés. C'est la rage, Monsieur, qui est en ce moment l'objet de vos études ; vous en cherchez l'organisme microscopique, vous le trouverez ; l'humanité vous devra la suppression d'un mal horrible, et aussi d'une triste anomalie, je veux parler de la défiance qui se mêle toujours un peu pour nous aux caresses de l'animal dans lequel la nature nous montre le mieux son sourire bienveillant.

Que vous êtes heureux, Monsieur, de toucher ainsi, par votre art, aux sources mêmes de la vie ! Admirables sciences que les vôtres ! Rien ne s'y perd. Vous aurez inséré une pierre de prix dans les assises de l'édifice éternel de la vérité. Parmi ceux qui s'adonnent aux autres parties du travail de l'esprit, qui peut avoir la même assurance ? M. de Maistre peint quelque part la science moderne « sous l'habit étriqué du Nord... les bras chargés de livres et d'instruments, pâle de veilles et de travaux, se traînant souillée d'encre et toute pantelante sur la route de la vérité, baissant toujours vers la terre son front sillonné d'algèbre ». Comme vous avez bien fait, Monsieur, de ne pas vous arrêter à ce souci de gentilhomme ! La nature est roturière ; elle veut qu'on travaille ; elle aime les mains calleuses et ne se révèle qu'aux fronts soucieux.

Votre vie austère, toute consacrée à la recherche désintéressée, est la meilleure réponse à ceux qui regardent notre siècle comme déshérité des grands dons de l'âme. Votre laborieuse assiduité n'a voulu connaître ni distractions ni repos. Recevez-en la récompense dans le respect qui vous entoure, dans cette sympathie dont les marques se produisent aujourd'hui si nombreuses autour de vous, et surtout dans la joie d'avoir bien accompli votre tâche, d'avoir pris place au premier rang dans la compagnie d'élite qui s'assure contre le néant par un moyen bien simple, en faisant des œuvres qui restent.

Vous avez placé à sa juste hauteur l'homme illustre que vous venez rem-

placer parmi nous. Vous avez dit ses commencements, ses viriles origines, cette nature pleine d'énergie, tenant, par son père, aux races sérieuses et obstinées de l'Ouest, par sa mère, à l'ardente et forte complexion des populations protestantes des Cévennes. Canonnier de la première République, M. Littré père garda, sous l'Empire et la royauté constitutionnelle, le culte de la Révolution. Les républicains étaient rares alors; c'était, comme aux siècles de la primitive Église, le temps des convictions personnelles, passionnées. Les conversions en masse et sans grand discernement devaient venir plus tard. Les républicains que forma M. Littré père avaient au moins quelque mérite à l'être ; car ils étaient deux (deux qui valaient, certes, à eux seuls tous ceux qu'on a plus tard vus éclore), son fils d'abord, puis l'intime ami de son fils, celui à qui je dois ces détails, notre respecté confrère M. Barthélemy Saint-Hilaire. En philosophie et en religion, M. Littré père professait sans réserve les principes de l'école française du XVIII[e] siècle. Devenu père de famille, il eut un scrupule touchant. Craignant que les railleries de Voltaire n'eussent une part dans ses opinions religieuses, et se regardant comme responsable de sa théologie à l'égard de ses enfants, il reprit avec le plus grand sérieux la question des croyances. Ce nouvel examen confirma ses premiers jugements, et, dès lors, il enseigna en toute sécurité à ses fils ce qu'une double épreuve lui faisait regarder comme certain. Quelle honnêteté !

Cette impression de l'éducation première ne s'effaça jamais chez M. Littré. Sa nature héroïque le porta toujours à ce qu'il y eut de plus âpre et de plus fort. Fils de la révolution française, il crut qu'en elle était contenue toute justice. D'autres, plus raffinés, distinguèrent, acceptèrent des moyens termes, des conciliations. Lui, entier dans sa foi, ne voulut aucune atténuation à ce qu'il tenait pour la vérité. La foi démocratique, comme tous les genres de foi, est exposée à des tentations ; il y a quelquefois du mérite à y persévérer. M. Littré nous a raconté qu'un jour, sa mère, une petite vieille débile, avec de beaux yeux, cheminant à côté de lui dans une rue de Paris, fut brutalement poussée par un ouvrier qui ne voulait pas se déranger. Comme M. Littré la relevait : « Mon fils, lui dit-elle, il faut bien aimer le peuple pour demeurer de son parti. » La croyance de M. Littré était de celles que rien n'ébranle. D'ordinaire les effervescences révolutionnaires viennent du tempérament ; la raison intervient pour les régler. Chez M. Littré, le tempérament était tout à fait calme ; c'était l'esprit qui était révolutionnaire ; aussi ne recula-t-il jamais. On le trouve toujours au front de bataille des combattants. En juillet 1830, il était de la première ligne de ceux qui pénètrent sur la place du Carrousel par l'ouverture du pavillon de Rohan. Georges Farcy fut percé d'une balle à côté de lui.

C'est la conviction qui crée la vertu. La sélection des nobles âmes se fait sans acception de croyances. Comme vous l'avez parfaitement dit, Monsieur, aucune foi n'a de privilège à cet égard ; on peut être un chrétien des premiers jours avec les idées en apparence les plus négatives ; on peut voir soudés dans le même homme un ascète et un jacobin. La bibliothèque Sainte-Geneviève possède un catalogue de ses incunables, écrit tout entier de la main de M. Daunou durant les années les plus terri-

bles de la Révolution. Chaque matin, avant d'aller présider la Convention ou le conseil des Cinq-Cents, il en rédigeait un certain nombre de pages, toujours le même, à des dates qui s'appelaient 13 vendémiaire, 18 fructidor. Littré associait de même à la vie militante les habitudes d'un bénédictin. Révolutionnaire d'une espèce bien rare ! Le soir des jours d'émeute, comme le soir des jours où il avait combattu de sa plume au *National* à côté de Carrel, il se reposait dans sa mansarde en préparant une édition d'Hippocrate, ou en traduisant les œuvres les plus importantes de la critique moderne, ou en rassemblant les matériaux de cet admirable Dictionnaire historique de la langue française qui sera, sans doute, un jour surpassé, si nous finissons le nôtre ..... Grandes et fortes natures de l'âge héroïque de notre race ! Rien ne leur restait étranger. Ils avaient changé les bases de la vie ; mais leur confiance dans l'esprit humain était absolue. C'étaient des croisés, à leur manière ; ils héritaient, sans le savoir, de dix siècles de vertu ; ils dépensaient, en un jour, le capital accumulé par vingt générations de silencieuse obscurité.

Leur scepticisme n'était qu'une apparence ; ils étaient, en réalité, de fougueux croyants. Ils pratiquaient le désintéressement absolu ; ils aimaient la glorieuse pauvreté. A toutes les propositions de fonctions rémunérées qui lui furent faites dans l'esprit le plus libéral, Littré répondit par un refus. Un jour qu'on le pressait : « Je ne peux rien accepter, dit-il ; en ce moment, ce sont mes idées qui triomphent. » Sa vie fut longtemps celle d'un artisan modeste. Si plus tard le travail amena pour lui la fortune, ce fut à son insu, sans qu'il l'eût voulu et presque malgré lui. Il alla jusqu'à ces paradoxes qui caractérisent parfois les héroïsmes vertueux. Il eût tenu pour déplacé tout souci de plaire ; les séductions les plus légitimes du talent, il se les interdisait ; à dessein, il laissait son style un peu négligé. Rien chez lui de l'homme de lettres. Sa modestie certainement fut exagérée, puisqu'elle lui fit croire qu'il était disciple quand, en réalité, il était maître, et qu'on le vit se subordonner à des personnes auxquelles il était fort supérieur. Tel était son amour de la vérité que, seul peut-être en notre siècle, il put se rétracter sans s'amoindrir. La vérité le menait comme un enfant ; il se soumit à elle quand il pensa l'avoir trouvée ; il s'arrêta quand il craignit de n'être plus avec elle ; il recula quand il crut l'avoir dépassée.

Et voyez, Monsieur, combien notre sort est étrange et quelle ironie supérieure semble s'attacher à nos pauvres efforts ! Même dans l'ordre de la vérité, nos qualités nous servent souvent moins que nos défauts. Il ne faut pas être trop parfait. Moins sincère, Littré eût peut-être évité quelques erreurs. Les défauts de sa philosophie furent ceux d'une âme trop timorée. Ses apparentes négations n'étaient que la réserve extrême d'un esprit qui redoute les affirmations hasardées. Il avait tant de peur d'aller au delà de ce qu'il voyait clairement, qu'il restait souvent en deçà. Vertueuse abstention ; doute fécond, que Descartes eût compris ; respect exagéré peut-être de la vérité ! Il craignait de sembler escompter ce qu'il désirait et de prendre trop vite pour une réalité ce qui vraiment n'eût été que juste. Hésitation qui implique un culte mille fois plus délicat de l'éternel idéal que les téméraires solutions qui satisfont tout d'abord les

esprits superficiels ! La vérité est une grande coquette, Monsieur ! Elle ne veut pas être cherchée avec trop de passion. L'indifférence réussit souvent mieux avec elle. Quand on croit la tenir, elle vous échappe ; elle se livre quand on sait l'attendre. C'est aux heures où on croyait lui avoir dit adieu qu'elle se révèle ; elle vous tient, au contraire, rigueur quand on l'affirme, c'est-à-dire quand on l'aime trop.

Vous avez fait des réserves, Monsieur, sur les doctrines philosophiques auxquelles M. Littré s'était attaché et auxquelles il déclarait devoir le bonheur de sa vie. C'était votre droit. Je n'userai pas du droit semblable que j'aurais. Le résumé ou, comme on disait autrefois, le « bouquet spirituel » de cette séance doit être que l'ardeur pour le bien ne tient à aucune opinion spéculative. Je vous ferai, d'ailleurs, ma confession ; en politique et en philosophie, quand je me trouve en présence d'idées arrêtées, je suis toujours de l'avis de mon interlocuteur. En ces délicates matières, chacun a raison par quelque côté. Il y a déférence et justice à ne chercher dans l'opinion qu'on vous propose que la part de vérité qu'elle contient. Il s'agit ici, en effet, de ces questions sur lesquelles la providence (j'entends par ces mots l'ensemble des conditions fondamentales de la marche de l'univers) a voulu qu'il planât un absolu mystère. En cet ordre d'idées, il faut se garder d'un parti pris ; il est bon de varier ses points de vue et d'écouter les bruits qui viennent de tous les côtés de l'horizon.

C'est ce que fit M. Littré toute sa vie. Je regrette cependant, comme vous, que ce grand et fidèle ami de la vérité se soit renfermé dans une école portant un nom déterminé, et ait salué comme son maître un homme qui, bien que considérable à beaucoup d'égards, ne méritait pas un tel hommage. Si je m'abandonnais à mon goût personnel, je serais peut-être aussi peu favorable que vous à M. Auguste Comte, qui me semble, le plus souvent, répéter en mauvais style ce qu'ont pensé et dit avant lui, en très bon style, Descartes, d'Alembert, Condorcet, Laplace. Mais je me défie de mon avis, car je suis un peu, à l'égard de ce penseur distingué, dans la situation d'un jaloux. M. Littré avait pour moi une bonté dont je garde un profond souvenir ; je sentais cependant qu'il m'aurait aimé beaucoup plus si j'avais voulu être comtiste. J'ai fait ce que j'ai pu ; je n'ai pas réussi. Je sentais chez lui un reproche secret. Quand nous nous trouvions tous les deux seuls à nos séances de l'*Histoire littéraire de la France* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je me croyais en face d'un confesseur, mécontent de moi pour quelque motif secret qu'il ne me disait pas. Cela me troublait. Pas plus que vous, Monsieur, je ne suis donc en situation de rendre pleine justice à M Comte. Je ne puis cependant m'empêcher d'être ému quand je vois tant d'hommes de valeur, en France, en Angleterre, en Amérique, accepter ce nom comme un drapeau. Avec l'habitude que je peux avoir des choses de l'esprit humain, je suis amené à croire que M. Comte sera une étiquette dans l'avenir, et qu'il occupera une place importante dans les futures histoires de la philosophie. Ce sera une erreur, j'en conviens ; mais l'avenir commettra tant d'autres erreurs ! L'humanité veut des noms qui lui servent de types et de chefs de file ; elle ne met pas dans son choix beaucoup de discernement.

Le positivisme, dites-vous, dans ses applications à la politique, n'a pas

vu ses prophéties réalisées. Cela est très vrai. La condition du prophète est devenue de nos jours singulièrement difficile. La politique et la philosophie n'ont plus grand'chose à faire ensemble. Connaissez-vous une école qui ait mieux deviné ces jeux de la force, de la passion et du hasard, qu'on a fort bien assurément de vouloir assujettir à des lois ? Pour moi, je ne vois pas une théorie politique au nom de laquelle on ait le droit de jeter la première pierre aux théories vaincues. Je ne vois qu'une différence, c'est que le principal représentant du positivisme a confessé son erreur, tandis que nous attendons encore l'aveu de ceux qui n'ont pas été plus infaillibles que lui.

A la philosophie de M. Littré vous en préférez une autre, qui, vous le supposez, aurait ici « un dernier refuge. » Ah ! ne vous y fiez pas trop, Monsieur. La zone de notre protection littéraire est bien large ; elle s'étend depuis Bossuet jusqu'à Voltaire. Souvent, nous aimons à être l'asile des vaincus ; la cause qui aurait chez nous son dernier refuge pourrait donc être assez malade. Nous ne patronnons pas les doctrines ; nous discernons le talent. Voilà comment nous n'avons jamais de déconvenues ni de démentis. Tout passe, et nous ne passons pas ; car nous ne nous attachons qu'à deux choses qui, nous l'espérons, seront éternelles en France : l'esprit et le génie. Nous respectons toutes les formes dont on peut revêtir une croyance élevée. Vous vous servez de deux mots, par exemple, dont, pour ma part, je ne me sers jamais, spiritualisme et matérialisme. Le but du monde, c'est l'idée ; mais je ne connais pas un cas où l'idée se soit produite sans matière ; je ne connais pas d'esprit pur ni d'œuvre d'esprit pur. L'œuvre divine s'accomplit par la tendance intime au bien et au vrai qui est dans l'univers : je ne sais pas bien si je suis spiritualiste ou matérialiste.

Il est prudent de n'associer le sort des croyances morales à aucun système. Le mot de l'énigme qui nous tourmente et nous charme ne nous sera jamais livré. Pour moi, quand on nie ces dogmes fondamentaux, j'ai envie d'y croire ; quand on les affirme autrement qu'en beaux vers, je suis pris d'un doute invincible. J'ai peur qu'on n'en soit trop sûr, et, comme la mystique dont parle Joinville, je voudrais par moments brûler le paradis par amour de Dieu. C'est le doute, en pareil cas, qui fait le mérite. La grandeur des vérités de cet ordre est de se présenter à nous avec le double caractère d'impossibilités physiques et d'absolues nécessités morales. Si je vois la vertu songer trop à ses placements sur une vie éternelle, je suis tenté de lui insinuer discrètement la possibilité d'un mécompte. L'humanité doit sûrement être écoutée en ses instincts ; l'humanité, au fond, a raison ; mais dans la forme, dans le détail, oh ! la chère et touchante rêveuse, comme sa piété peut l'égarer ! Et cela est tout simple ; il est des questions insolubles sur lesquelles le sentiment moral veut une réponse. On prend à cet égard les plus belles résolutions de sobriété intellectuelle, et on ne les tient pas. Notre grand Littré passa toute sa vie à s'interdire de penser aux problèmes supérieurs et à y penser toujours. Pauvre bonne conscience humaine ! que d'efforts elle fait pour saisir l'insaisissable ! Comme on aime à la voir se gourmander, se reprendre, se critiquer, se maudire, s'irriter contre elle-même, se remettre à l'œuvre

après chaque découragement, pour renfermer dans une formule, ce qu'il lui est interdit de savoir et ce qu'elle ne peut se résigner à ignorer !

Vous avez mille fois raison, Monsieur, quand vous mettez au-dessus de tout pour le progrès de l'esprit humain le savant qui fait des expériences et crée des résultats nouveaux. M. Comte n'en a pas fait ; mais je vois dans votre Académie d'habiles inventeurs qui déclarent cependant lui devoir beaucoup. Littré non plus n'a pas fait d'expériences ; mais vraiment il n'en pouvait pas faire ; son champ, c'était l'esprit humain, on ne fait pas d'expériences sur l'esprit humain, sur l'histoire. La méthode scientifique, en cet ordre, est ce qu'on appelle la critique. Ah ! sa critique, je vous assure, était excellente. Il ne s'agit pas seulement, en ces obscures matières, de savoir ce qui est possible, il s'agit de savoir ce qui est arrivé. Ici la discussion historique retrouve tous ses droits. Ce que Pascal a dit de l'esprit de finesse et de l'esprit géométrique reste la loi suprême de ces discussions, où le malentendu est si facile. Les problèmes moraux exigent ce qu'on peut appeler la critique générale. Ils ne se laissent point attaquer par la méthode scolastique. Pour être apte à jouir de ces vérités, qu'on aperçoit, non de face, mais de côté et comme du coin de l'œil, il faut la culture variée de l'esprit, la connaissance de l'humanité, de ses états divers, de ses faiblesses, de ses illusions, de ses préjugés, à tant d'égards fondés, en raison de ses respectables absurdités ; — il faut l'histoire de la philosophie, qui parfois rend religieux, l'histoire de la religion, qui souvent rend philosophe, l'histoire de la science, qui devrait toujours rendre modeste ; — il faut la connaissance d'une foule de choses qu'on apprend uniquement pour voir que ce sont des vanités ; — il faut par dessus tout, l'esprit, la gaieté, la bonne santé intellectuelle d'un Lucien, d'un Montaigne, d'un Voltaire. Et le résultat final, c'est encore que le plus grand des sages a été l'Ecclésiaste, quand il représente le monde livré aux disputes des hommes, pour qu'ils n'y comprennent rien depuis un bout jusqu'à l'autre. Qu'importe, après tout, puisque le coin imperceptible de la réalité que nous entrevoyons est plein de ravissantes harmonies, et que la vie, telle qu'elle nous a été octroyée, est un don excellent et pour chacun de nous la révélation d'une bonté infinie ?

« Celui qui proclame, dites-vous, l'existence de l'infini accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions. » Vous allez, je crois, un peu loin, Monsieur ; vous donnez là un certificat de crédibilité à des choses étranges. Permettez moi une distinction. Dans le champ de l'idéal, oh ! vous avez raison ; là on peut évoluer durant toute l'éternité sans se rencontrer jamais. Mais l'idéal n'est pas le surnaturel particulier, qui est censé avoir fait son apparition à un point du temps et de l'espace. Celui-ci tombe sous le coup de la critique. L'ordre du possible, qui touche de près à celui du rêve, n'est pas l'ordre des faits. Les religions se donnent comme des faits et doivent être discutées comme des faits, c'est-à-dire par la critique historique. Or, les faits surnaturels, du genre de ceux qui remplissent l'histoire religieuse, M. Littré excelle à montrer qu'ils n'arrivent pas ; et, s'ils n'arrivent pas, n'est-ce point le cas de se poser la question de Cicéron : « Pourquoi ces

forces secrètes ont-elles disparu ? Ne serait-ce pas parce que les hommes sont devenus moins crédules ? »

La méthode de M. Littré reste donc excellente dans l'ordre des faits auxquels il l'applique d'ordinaire. Les faits où l'on croit voir des interventions de volontés particulières, supérieures à l'homme et à la nature, disparaissent à mesure qu'on les serre de plus près. Aucun fait historique de ce genre n'est prouvé ni dans le présent, ni dans le passé, — j'entends prouvé sérieusement, d'une de ces preuves qui excluent toute chance d'erreur, — d'une de ces preuves comme celles que M. Biot vous demandait et que vous lui avez fournies, — d'une de ces preuves telles que vous les exigez de vos contradicteurs et que rarement ils peuvent vous fournir. Or il n'est pas conforme à l'esprit scientifique d'admettre un ordre de faits qui n'est appuyé sur aucune induction, sur aucune analogie. *Quod gratis asseritur gratis negatur*. Croyez-moi, Monsieur, la critique historique a ses bonnes parties. L'esprit humain ne serait pas ce qu'il est sans elle, et j'ose dire que vos sciences, dont j'admire si hautement les résultats, n'existeraient pas s'il n'y avait, à côté d'elles, une gardienne vigilante pour empêcher le monde d'être dévoré par la superstition et livré sans défense à toutes les assertions de la crédulité.

Soyez donc indulgent, Monsieur, pour des études où l'on n'a pas, il est vrai, l'instrument de l'expérience, si merveilleux entre vos mains, mais qui, néanmoins, peuvent créer la certitude et amener des résultats importants. Permettez-moi de vous rappeler votre belle découverte de l'acide droit et de l'acide gauche. Il y a aussi dans l'ordre intellectuel des sens divers, des oppositions apparentes qui n'excluent pas au fond la similitude. Il y a des esprits qu'il est aussi impossible de ramener l'un à l'autre qu'il est impossible, selon la comparaison dont vous aimez à vous servir, de faire rentrer deux gants l'un dans l'autre. Et pourtant les deux gants sont également nécessaires ; tous deux se complètent. Nos deux mains ne se superposent pas, mais elles peuvent se joindre. Dans le vaste sein de la nature, les efforts les plus divers s'ajoutent, se combinent, et aboutissent à une résultante de la plus majestueuse unité.

Par sa science colossale, puisée aux sources les plus diverses, par la sagacité de son esprit et son ardent besoin de vérité, Littré a été à son jour une des consciences les plus complètes de l'univers. Le moment où il est venu au monde est un âge particulier, comme tous les autres âges, dans l'histoire de notre globe et de l'humanité. Mais sa haute vie l'a mis en rapport avec l'esprit éternel qui agit et se continue à travers les siècles ; il est immortel. Il a compris son heure mieux que personne ; il a vécu et senti avec l'humanité de son temps ; il a partagé ses espérances, si l'on veut ses erreurs ; il n'a reculé devant aucune responsabilité. Penseur, il ne vécut que pour le vrai. En politique, il suivit la règle que doit s'imposer le patriote consciencieux : il ne sollicita aucun mandat ; il n'en refusa aucun. Son honnêteté supérieure couvrit tout, en l'élevant à ces hauteurs où ce que les uns blâment, ce que les autres approuvent, n'est plus que raison impersonnelle, dévouement et devoir.

Dans ses dernières années, il vit la forme de gouvernement pour laquelle il avait toujours combattu devenir une réalité. Vous croyez peut-

être qu'il va triompher. Triompher! oh! sentiment dénué de sens pour une âme philosophe! Le lendemain de sa victoire, Littré est plus modeste que jamais. Il a l'air de redouter son succès; il se repent presque; je dis mal; non, il ne se repent pas; mais il devient le sage accompli; il se fait le conseiller, le modérateur de ses compagnons de lutte, si bien que les esprits superficiels cessèrent de le comprendre, et peu s'en fallut qu'il ne fût aussi appelé traître à son jour. Il vit juste; car il vit la solution suprême des problèmes de la politique contemporaine dans la liberté, non dans cette collision puérile où chacun invoque à son profit un principe dont il est bien décidé à ne pas faire profiter les autres, mais dans la vraie liberté, égale pour tous, fondée sur la notion de la neutralité de l'État en fait de choses spéculatives. La mesure qu'il voulait pour lui, il la réclamait pour les autres, même quand il savait que ceux-ci ne lui rendraient pas la pareille s'ils étaient les maîtres. Il ne se faisait à cet égard aucune illusion; un an avant sa mort, il appelle encore le catholicisme « l'adversaire naturel de toutes les libertés »; mais, tolérant pour les intolérants, il réclamait l'application abstraite des principes. Il était persuadé que les tolérants posséderont la terre et que le libéralisme qui n'a pas peur de la liberté des autres est le signe de la vérité. En 1872, visitant un phare sur les côtes de Bretagne, il tomba de la hauteur d'un premier étage; il en fut quitte pour quelques contusions; un journaliste des environs regretta qu'il ne se fût pas tout à fait rompu le cou. « Nous ne pensions pas de même sur les croyances théologiques, » ajoute M. Littré en racontant cette histoire, et telle est la forme que prenait son dissentiment.

S'il fut quelquefois faible, ce fut toujours par bonté. Nous vivons dans un temps où il y a des inconvénients à être poli; on vous prend à la lettre. M. Littré avait pour principe de ne rien faire pour éviter les malentendus. Il votait souvent pour ses adversaires afin de s'assurer à lui-même qu'il était bien impartial. Quel homme, Monsieur, et que vous avez eu raison de le comparer à un saint! On ne trouve à reprendre en lui que des excès de vertu.

Lui manqua-t-il, en effet, quelque chose? il ne lui manqua que des défauts. Parfois peut-être on regrettait qu'il ne sût pas sourire. L'ironie lui échappait; il ne la comprenait pas en philosophie; elle lui déplaisait en politique. Or, le monde prêtant à la fois au rire et à la pitié, la gaieté a bien aussi sa raison d'être; une foule de choses ne peuvent s'exprimer que par là. Socrate trouvait son profit aux soupers d'Aspasie; Littré n'aima que la bonté. Il prit la meilleure part; c'est la bonté qui fait vivre. Il se plaisait avec le peuple; il était compris et apprécié de lui. Heureux celui qui est assez grand pour que les petits l'admirent! La vraie grandeur c'est d'être vu grand par l'œil des humbles. Le chef-d'œuvre de Spinoza fut d'avoir été estimé de son logeur. Ce brave homme ne savait pas un mot des systèmes de son hôte; il n'avait vu en lui qu'un homme bien tranquille, un parfait locataire. Ce furent ses renseignements qui fournirent à Colerus les traits de cette Vie admirable qui, bien plus que l'*Ethique démontrée géométriquement*, a fait de Spinoza un des saints de l'âge moderne. Littré, de même, avait le goût des simples; les simples le lui rendirent. Quand il allait en Bretagne il remplissait de respect ces

bonnes gens de Plouha et de Roscoff, qui le prenaient pour un ecclésiastique. Il nous a raconté comment, étant à Lion-sur-Mer, sur la plage, deux messieurs vinrent à passer : « Voilà Littré, dit l'un d'eux. — Littré ! dit l'autre, il a l'air d'un vieux prêtre. »

C'était là sa vraie définition. Grâce à lui et à quelques autres comme lui, la libre philosophie de notre âge a possédé dans son sein des vertus susceptibles d'être comparées à celles dont les religions sont les plus fières. Nature essentiellement religieuse, il ne douta que par la foi profonde et par respect de la vérité. Littré a vraiment été une gloire de notre patrie et de notre race. En lui s'est montré au plus haut degré ce que « le peuple gallican », comme on disait au moyen âge, a de droiture, de sincérité, d'honnêteté, et, sous apparence révolutionnaire, de sage réserve et de prudente raison. Sa foi dans le bien fut absolue ; les mobiles inférieurs de la vie, l'intérêt, les jouissances, le plaisir, furent chez lui entièrement subordonnés à la poursuite que sa conviction lui marquait comme le devoir.

La fin d'une si belle vie aurait dû être calme, douce et consolée. Mais cette marâtre nature qui récompense si mal ici-bas ce qu'on fait pour coopérer à ses fins montra, en ce qui le concerne, sa noire ingratitude. Les dernières années de notre éminent confrère furent remplies par de cruelles souffrances. Dans un écrit intitulé : *Pour la dernière fois*, il fit entendre sa plainte doucement résignée : « Je ne suis pas stoïcien, dit-il, et je n'ai jamais nié que la douleur fût un mal. Or, depuis bien des mois, la douleur m'accable avec une persistance désespérante. Cornélius Népos rapporte que Pomponius Atticus, étant parvenu à l'âge de soixante-dix-sept ans et se sentant atteint d'une maladie incurable, appela auprès de lui son gendre et sa fille. Il leur exposa son état et leur demanda la permission de sortir d'une vie qui allait finir bientôt, et d'abréger ainsi la durée de ses souffrances.... Cette véridique histoire m'est revenue bien souvent en l'esprit, sans que je prémédite rien de semblable à la résolution d'Atticus, sachant qu'aucune permission ne me serait donnée !... »

Sa foi ne fut nullement atteinte par l'affaiblissement des organes. « Dans les temps modernes, dit-il à la fin du morceau que je citais tout à l'heure et qui est en quelque sorte son testament philosophique, est survenu un grave événement d'évolution, qui n'est plus ni une hérésie ni une religion nouvelle. Le ciel théologique a disparu, et à sa place s'est montré le ciel scientifique ; les deux n'ont rien de commun. Sous cette influence, il s'est produit un vaste déchirement dans les esprits. Il est bien vrai qu'une masse considérable est restée attachée à l'antique tradition. Il est bien vrai aussi que, dans la tourmente morale qui s'ensuit, plusieurs, renonçant aux doctrines modernes, retournent au giron théologique. Quoi qu'il en soit de ce va-et-vient qui demeure trop individuel pour fournir une base d'appréciation, deux faits prépondérants continuent à exercer leur action sociale. Le premier, c'est le progrès continu de la laïcité, c'est-à-dire de l'Etat neutre entre les religions, tolérant pour tous les cultes et forçant l'Eglise à lui obéir en ce point capital ; le second, c'est la confirmation incessante que le ciel scientifique reçoit de toutes les

découvertes, sans que le ciel théologique obtienne rien qui en étaye la structure chancelante. »

« Je me résigne, ajoute-t-il, aux lois inexorables de la nature... La philosophie positive, qui m'a tant secouru depuis trente ans, et qui, me donnant un idéal, la soif du meilleur, la vue de l'histoire et le souci de l'humanité, m'a préservé d'être un simple négateur, m'accompagne fidèlement en ces dernières épreuves. Les questions qu'elle résout à sa manière, les règles qu'elle prescrit en vertu de son principe, les croyances qu'elle déconseille au nom de notre ignorance de tout absolu, je viens, aux pages qui précèdent, d'en faire un examen que je termine par la parole suprême du début : Pour la dernière fois. »

J'ai toujours eu peine, je l'avoue, devant les cercueils illustres, à partager cette héroïque résignation. « La mort, selon une pensée qu'admire M. Littré, n'est qu'une fonction, la dernière et la plus tranquille de toutes. » Pour moi, je la trouve odieuse, haïssable, insensée, quand elle étend sa main froidement aveugle sur la vertu et le génie. Une voix est en nous, que seules les bonnes et grandes âmes savent entendre, et cette voix nous crie sans cesse : « La vérité et le bien sont la fin de ta vie ; sacrifie tout le reste à ce but » ; et quand suivant l'appel de cette sirène intérieure, qui dit avoir les promesses de vie, nous sommes arrivés au terme où devrait être la récompense, ah ! la trompeuse consolatrice ! elle nous manque. Cette philosophie, qui nous promettait le secret de la mort, s'excuse en balbutiant, et l'idéal, qui nous avait attirés jusqu'aux limites de l'air respirable, nous fait défaut quand, à l'heure suprême, notre œil le cherche. Le but de la nature a été atteint ; un puissant effort a été tenté ; une vie admirable a été réalisée, et alors, avec cette insouciance qui la caractérise, l'enchanteresse nous abandonne, et nous laisse en proie aux tristes oiseaux de nuit.

Mais laissons là ces amères pensées ; car il est quelque chose que nous gardons de lui : ce sont les leçons qu'il nous a données, cet ardent amour du droit et de la vérité, qui ont été l'âme de sa vie. La patrie, qu'il a tant aimée, la science, qu'il a préférée à lui-même, la vertu, dont il fit la règle de sa conduite, sont des choses éternelles. Nous entendrons toujours ces sages paroles qui semblaient, par leur calme gravité, venir du fond d'un tombeau, et nous dirons pour finir par une grande pensée de lui : « Le temps, qui est beaucoup pour les individus, n'est rien pour ces longues évolutions qui s'accomplissent, dans la destinée de l'humanité. Déjà du sein de la vie individuelle, il est permis de s'associer à cet avenir, de travailler à le préparer, de devenir ainsi, par la pensée et par le cœur, membre de la société éternelle, et de trouver en cette association profonde, malgré les anarchies contemporaines et les découragements, la foi qui soutient, l'ardeur qui vivifie, et l'intime satisfaction de se confondre sciemment avec cette grande existence, satisfaction qui est le terme de la béatitude humaine. »

Votre dévouement absolu à la science vous donnait le droit, Monsieur, de succéder à un tel homme et de rappeler ici cette grande et sainte mémoire. Vous trouverez à nos séances un délassement pour votre esprit

toujours préoccupé de découvertes nouvelles. Cette rencontre en une même compagnie de toutes les opinions et de tous les genres d'esprit vous plaira : là le rire charmant de la comédie, le roman pur et tendre, la poésie au puissant coup d'aile ou au rythme harmonieux ; là, toute la finesse de l'observation morale, l'analyse la plus exquise des ouvrages de l'esprit, le sens profond de l'histoire. Tout cela n'ébranlera pas votre foi en vos expériences ; l'acide droit restera l'acide droit ; l'acide gauche restera l'acide gauche. Mais vous trouverez que les prudentes abstentions de M. Littré avaient du bon. Vous assisterez avec quelque intérêt aux peines que se donne notre philosophie critique pour faire la part de l'erreur, en se défiant de ses procédés, en limitant l'étendue de ses propres affirmations. A la vue de tant de bonnes choses qu'enseignent les lettres, en apparence frivoles, vous arriverez à penser que le doute discret, le sourire, l'esprit de finesse dont parle Pascal, ont bien aussi leur prix. Vous n'aurez pas chez nous d'expériences à faire ; mais cette modeste observation que vous maltraitez si fort suffira pour vous procurer de bien douces heures. Nous vous communiquerons nos hésitations ; vous nous communiquerez votre assurance. Vous nous apporterez surtout votre gloire, votre génie, l'éclat de vos découvertes. Soyez le bienvenu, Monsieur.

LES DEUX OPINIONS ACADÉMIQUES SUR M. LITTRÉ

J'avoue que j'ai lu un nombre infiniment restreint de discours académiques ; malgré leur prétention à l'immortalité, ils m'ont toujours paru mortellement ennuyeux. Je ne connais aucun genre littéraire plus plat et plus banal ; cette admiration obligatoire pour un homme dont on n'a peut-être pas lu une ligne, avant d'avoir sollicité son fauteuil, ces éloges hyperboliques adressés au nouvel élu qui n'a souvent rien fait qui vaille un instant d'attention, ces fioritures usées sur un thème de commande, cette rhétorique creuse qui n'a même pas pour excuse un semblant de conviction — tout cela m'a toujours paru souverainement insipide. J'ai pourtant lu, et avec un grand intérêt, les deux discours que nous insérons aujourd'hui. Ce n'est pas seulement, je m'empresse de le dire, parce qu'il s'agit d'un homme dont la mémoire m'est chère et que je considère comme une des personnalités les plus monumentales de ce temps, mais encore parce qu'ils caractérisent avec une singulière netteté l'état actuel des esprits les plus éminents.

Un savant qui a abordé avec beaucoup de sagacité toutes sortes de questions, qui a imaginé les appareils les plus ingénieux et les théories les

plus brillantes; un érudit de premier ordre qui est en même temps un écrivain exquis, ont parlé pendant deux heures sur Littré qui était à la fois écrivain savant et érudit, abordant, chemin faisant, la philosophie, car Littré a aussi été philosophe. Un spiritualiste et un sceptique jugeant un positiviste devant cet auditoire particulier qui assiste aux solennités académiques — il y avait là de quoi piquer de curiosité, alors même qu'on savait devoir chercher la pensée dans un labyrinthe de formules de convention. Louer l'homme qui a toujours été conséquent et condamner la doctrine qui a inspiré toutes ses œuvres, c'est là un problème à coup sûr difficile, et j'attendais non sans impatience la solution. M. Pasteur et M. Renan l'ont résolu supérieurement, il faut en convenir. Ces deux solutions sont sans doute bien différentes par la marche suivie et les procédés employés; à bien prendre, elles ne se ressemblent même pas. Elles ont pourtant un point de commun; M. Littré ne les eût acceptées ni l'une ni l'autre. Mais M. Littré, heureusement pour lui, n'a pu assister ni à son enterrement ni à l'installation de son « immortel » successeur.

Le lecteur a pu voir la solution de M. Pasteur, elle est d'une extrême simplicité et consiste à attaquer sans ménagements M. Comte. Si M. Littré s'est trompé, ce n'est pas sa faute, c'est la faute de Comte, qui n'était qu'une médiocrité vaniteuse n'ayant rien découvert, rien inventé et s'étant trompé dans tout ce qu'il a dit. Comment un pareil homme sans titres d'aucune sorte a-t-il pu influencer M. Littré au point de lui faire prendre des vessies pour des lanternes? C'est ce que le nouvel académicien ne nous explique pas, parce que cela lui importe peu. Ce qui est certain, c'est que M. Littré a ce grand tort de suivre M. Comte et de s'obstiner à rester fidèle au positivisme; mais cela a été son seul tort et qui donc peut se flatter de ne s'être jamais trompé? D'ailleurs le positivisme n'a pas eu sur M. Littré autant d'influence qu'on veut bien le dire; en tous cas la bonne foi était complète et la foi, on le sait, sauve toujours. Tel est le thème de M. Pasteur qui, développé, modulé dans tous les tons, agrémenté de nombreuses incidences aboutit à cette phrase étonnante, extraordinaire, épique : M. Littré était *un saint laïque*.

Tout autre est l'argumentation de M. Renan. Plus avisé et plus au courant des choses philosophiques, il n'a pas cru nécessaire de jeter M. Comte par dessus bord. M. Comte, après tout, pouvait avoir raison en tout ou en partie, pourquoi rompre violemment avec lui? Ne vaut-il pas mieux l'accepter sous bénéfice d'inventaire? Nos successeurs verront ce qu'ils pourront en faire. Qu'importe du reste que Littré se soit inspiré de Comte ou du Bouddha, de V. Cousin ou de Jésus-Christ? N'y a-t-il pas eu des grands hommes sous toutes les latitudes et dans toutes les écoles? C'est le talent seul qui compte, et Littré — là-dessus les deux académiciens sont d'accord — a eu toutes sortes de talents et toutes sortes de mérites. D'ailleurs M. Littré, qui par modestie se disait disciple, était en réalité maître et n'avait pas besoin de « se subordonner à des personnes auxquelles il était fort supérieur. »

Telles sont les deux manières de juger Littré qui ont été exposées le 27 avril au palais Mazarin. Littré, je le répète, n'eût certainement pas laissé sans protestation de pareils jugements. Il a toujours cru, et avec

infiniment de raison, que sa valeur lui venait de la doctrine générale qu'il avait acceptée, il a toujours hautement affirmé que cette doctrine appartenait en entier à M. Comte qui a été non-seulement son maître à lui, mais le grand maître de la philosophie moderne. Un jour Proudhon dont l'esprit fougueux ne pouvait s'accommoder du cadre d'aucune école, fit une sortie violente contre M. Comte et, par compensation, couvrit de fleurs M. Littré qu'il proclama infiniment supérieur à l'auteur du *Cours de philosophie positive*. M. Littré saisit la première occasion pour relever cette boutade et montrer au célèbre pamphlétaire que pour formuler de semblables opinions, il fallait ignorer complètement M. Comte et son œuvre.

Cela dit, je m'empresse de reconnaître qu'il est juste d'établir une différence capitale entre les deux discours que j'examine. Le discours du savant n'est qu'un médiocre exercice de rhétorique absolument vide de sens, le discours du littérateur, s'il manque de philosophie, porte au moins l'empreinte du vrai esprit scientifique. Un fin lettré qui ne s'est jamais occupé que des choses de l'art et de l'érudition, donnant une leçon de science à un homme qui a passé sa vie à scruter les lois de la nature — c'est là, on l'avouera un spectacle bien curieux et bien instructif. Cette apparente anomalie n'étonnera personne de ceux qui réfléchissent sans parti pris. L'extrême spécialisation, ce travers si caractéristique de notre temps, rend les savants incapables de spéculer sur tout ce qui sort du cercle étroit de leur préoccupation quotidienne ; l'immense accroissement du savoir positif, autre trait distinctif du siècle, a fini par imposer le respect des choses exactes même aux hommes d'imagination pure. Les savants ont perdu la faculté de généraliser qu'ils possédaient jadis à un si haut point, les métaphysiciens ont acquis l'habitude qu'ils ne possédaient à aucun degré, de s'enquérir de la réalité — là est l'explication très simple du vague de M. Pasteur et de la précision relative de M. Renan.

A cette cause générale vient s'ajouter une cause particulière. M. Pasteur est ou croit être spiritualiste ; non pas qu'il sache le moins du monde ce qu'est le spiritualisme — il n'a pas eu le temps de l'étudier — mais les mots âme, infini, cause première sonnent agréablement à son oreille et il aime à s'en servir. M. Renan est sceptique, non à la manière des anciens, mais d'une façon moderne : il veut des preuves à l'appui des affirmations philosophiques et il les veut si précises, si décisives qu'il ne les trouve nulle part. Les deux manières de voir sont fautives, parce qu'elles ne permettent pas de se faire une conception quelconque de l'univers, mais elles ne le sont pas au même degré : le spiritualisme inconséquent de M. Pasteur ne lui sert à rien, pas même à faire et à interpréter ses expériences, le scepticisme de M. Renan lui est au moins utile pour distinguer les apparences des réalités, pour ne pas confondre les phrases creuses avec les choses certaines. Voilà pourquoi, malgré sa culture essentiellement littéraire, M Renan est plus positif que M. Pasteur.

Je n'ai nulle intention d'analyser le discours médiocre du nouvel immortel qui succède à M. Littré, sans le remplacer le moins du monde, ce serait là tâche ingrate et travail inutile ; je veux seulement relever deux ou trois points pour montrer à quelles inconcevables naïvetés on

arrive lorsqu'on manque d'esprit philosophique. M. Pasteur écrit sans hésiter ceci : L'observation le plus souvent ne peut donner de démonstrations rigoureuses, le propre, au contraire de l'expérimentation, c'est de ne pas en admettre d'autres — et il ajoute deux pages de commentaires à ce singulier aphorisme. Le spirituel auteur de la *Vie de Jésus* a très finement relevé ce passage, en rappelant que chaque ordre de faits avait sa méthode propre et que la critique historique permettait d'arriver à la certitude dans le vaste domaine des faits sociaux. Le trait n'a probablement pas porté, M. Pasteur est évidemment trop étranger aux études sociologiques pour apprécier les procédés d'investigation qui s'y emploient avec succès ; pour lui, la succession des événements humains est représentée par une courbe capricieuse dont les passions et le hasard déterminent les sinuosités. Peut-être sera-t-il plus touché par un autre exemple pris dans un domaine sur lequel il doit certainement avoir au moins quelques notions. Il a beau, en effet, se renfermer dans l'examen des microbes, il n'est certainement pas sans avoir entendu parler par ses collègues de l'Académie des sciences d'une branche de connaissances positives qui s'appelle l'astronomie ; il sait même vraisemblablement que c'est là une science idéalement exacte, que la prédiction y est absolument certaine, que les démonstrations y sont d'une extrême rigueur, que les lois n'y souffrent aucune exception. Eh ! bien, les astronomes ne font d'expérience d'aucune sorte, ils ne font que des observations, ce qui ne les empêche pas d'arriver à des conclusions autrement exactes que la fameuse panspermie. Qu'en pensez-vous, M. Pasteur ? Ah ! vous dites que M. Comte n'a rien découvert, n'a rien inventé ! En tout cas, il a trouvé le moyen infaillible de ne pas confondre si grossièrement les sciences expérimentales avec les sciences d'observation et l'expérimentation avec la certitude scientifique. M. Pasteur n'a songé à rien de tout cela, il est fermement convaincu que toutes les sciences sont taillées sur le patron de la science qu'il cultive, il croit très sincèrement qu'il expérimente mieux que qui que ce soit, il se rappelle peut-être aussi que comme observateur il a été, à plus d'une reprise, pris en flagrant délit de regrettables erreurs, et il conclut hardiment que l'expérimentation est le meilleur de tous les procédés de recherche. Soit ; le point de vue subjectif et sentimental est, après tout, un point de vue comme un autre, mais alors pourquoi vient-il juger d'un ton doctoral les œuvres de M. Comte et de M. Littré ? Lorsqu'on fait preuve d'une pareille ignorance, il semble qu'on devrait être un peu plus modeste.

Autre naïveté qui vaut vraiment la peine d'être retenue : « Quant à moi, qui juge que les mots progrès et invention sont synonymes, je me demande au nom de quelle découverte nouvelle, philosophique ou scientifique, on peut arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations » — par hautes préoccupations il faut naturellement entendre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Progrès synonyme d'invention, n'est-ce pas que c'est une véritable trouvaille ? L'abolition du servage et de la torture, la proclamation de la république, la liberté et l'égalité devant la loi, la tolérance et le respect de la personnalité humaine — tout cela ne sont pas des progrès, ou sont des inventions. Appliquant au positivisme

cette façon d'envisager les choses, en temps que M. Comte n'ayant découvert aucune théorie, n'ayant imaginé aucune expérience chimique ou physiologique, n'a pas pu faire avancer la philosophie ; que M. Littré, s'étant toujours occupé d'histoire, de linguistique et d'érudition où les expériences ne sont pas possibles, a travaillé dans le vide sans aboutir à aucun progrès. Il faudrait, je crois, remonter bien loin dans l'histoire des discours académiques pour rencontrer quelque chose qui ressemble, même de loin, à des raisonnements de cette espèce. Si M. Pasteur était de ces hommes modestes et méfiants d'eux-mêmes, qui font de temps en temps leur examen de conscience pour se corriger et s'améliorer, je le plaindrais sincèrement, car son discours est de ces œuvres qui amènent un jour de bien amers regrets ; mais M. Pasteur est trop pénétré de sa supériorité, trop sûr de lui pour songer jamais à reconnaître ses erreurs. Tant mieux pour lui, et je l'en félicite.

Il semble, au premier abord, qu'il soit impossible de dépasser en extravagance philosophique les deux passages que je viens de citer. Pourtant M. Pasteur a eu le rare talent de les dépasser beaucoup, et j'ai réservé pour la fin l'incomparable perle que voici : « La grande et visible lacune du système consiste en ce que, dans la conception positive du monde, il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini, dont l'idée de Dieu est une des formes. » Après l'idée de Dieu passée à l'état de la plus importante des conceptions positives, il faut, selon l'expression vulgaire, tirer l'échelle — il n'y a pas à essayer d'aller au-delà. Il ne reste plus à M. Pasteur qu'à entreprendre la culture expérimentale de l'infiniment grand pour faire pendant à sa culture expérimentale de l'infiniment petit....... Je ne désespère pas de le voir aborder un jour, avec l'habileté qui le caractérise, cet intéressant problème. Je sais bien qu'il a soin de prendre ses précautions, et d'ajouter quelques lignes plus loin, « que l'infini, quoique certain, est incompréhensible », mais une conception qui ne se peut concevoir et une certitude qui ne se peut comprendre, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

En somme, la séance académique du 27 avril nous a offert un bien affligeant spectacle ; nous connaissions M. Pasteur pour un savant de premier ordre, nous n'avions nul besoin de voir la pauvreté de ses conceptions générales et la médiocrité de son talent littéraire. L'illustre compagnie, de son côté, n'a guère augmenté son prestige en recevant solennellement dans son sein un homme qui ne sait ni penser, ni écrire. Je sais bien ce qu'on peut me répondre : M. Pasteur me dira qu'il n'est ni philosophe, ni écrivain de profession et qu'il a droit à l'indulgence. Mais alors pourquoi a-t-il voulu faire partie d'une réunion littéraire ? M. Renan nous dit dans son discours que l'Académie ne se préoccupe pas des doctrines et des spécialités, qu'elle récompense le talent partout où elle le trouve ; mais alors, ce n'est plus l'Académie française, gardienne vigilante de la langue et de l'esprit national, c'est l'académie universelle, s'érigeant en juge dans toutes les branches de l'activité humaine, c'est-à-dire une institution chimérique qui n'a aucune raison d'être et aucune chance de réussir. La vérité est que l'Académie française a depuis long-

temps perdu ses anciennes traditions, qu'elle fait de la politique, non de la littérature, qu'elle ramasse soigneusement les épaves de tous les partis vaincus, au lieu d'appeler à elle les maîtres de la langue française sans distinction d'opinions. Proudhon, Michelet, E. Quinet, Th. Gautier, Flaubert, n'en furent pas, L. Blanc n'en fait pas partie ; en revanche, elle compte parmi ses membres le duc d'Aumale, E. Ollivier, maître Rousse et monseigneur Perraud. C'est ainsi que l'on entend cultiver dans le pays le goût littéraire.

Pour ma part, je ne suis pas autrement inquiet de cette décadence d'une institution qui eut sa gloire et son éclat, car je suis de ceux qui ne croient pas à l'immortalité des académiciens et des académies. Il y a certes eu une époque où ces sortes de compagnies, placées au-dessus des mesquins intérêts du jour, offraient aux paisibles travaux de l'esprit un refuge dont ils avaient grandement besoin au milieu des tracasseries gouvernementales et des luttes ardentes des partis ; à côté des monarchies politiques, capricieuses et méfiantes, elles formaient le gouvernement respecté de la république des lettres. Nous sommes loin de tout cela fort heureusement. Nous sommes définitivement entrés dans la période de calme, de prospérité, d'initiative individuelle. L'aristocratie intellectuelle, la pire de toutes peut-être, parce qu'elle semble avoir plus de droits que les autres, n'a plus aucun rôle à jouer, sinon celui de verser des larmes sur son passé et de maudire le présent. Tout ce qui, dans les sciences et dans les lettres, dans les arts et les applications pratiques est jeune, vigoureux, original, n'a plus besoin pour arriver à la gloire et à la fortune du patronage académique et de la protection officielle ; les idées démocratiques ont émancipé le public qui prononce son verdict sans attendre l'opinion des membres de l'Institut.

Est-ce à dire qu'il faille pour cela supprimer violemment les cinq académies et consacrer le palais Mazarin à quelque usage plus conforme aux exigences modernes ? Loin de moi une pareille pensée. Les mœurs publiques auront beau se démocratiser, la vanité aura beau devenir de plus en plus ridicule, il y aura toujours de fort braves gens qui se poseront comme but d'existence l'habit à palmes vertes et le ruban rouge à la boutonnière. Laissons-leur le moyen de réaliser ce rêve bien inoffensif ! Gardons-nous seulement de les imiter, et surtout n'allons pas à l'Académie française si nous voulons savoir ce qu'est le positivisme et ce qu'a été M. Littré.

G. WYROUBOFF.

BIBLIOGRAPHIE

Caractères de l'École moderne de peinture française, par Emile Leclercq. Paris, Renouard, 1 vol. in-12, 1881.

Déterminer les caractères d'une école d'art est toujours une entreprise délicate et laborieuse. Pour la mener à bien, il est nécessaire de connaître complètement et par conséquent d'étudier à fond tous les éléments de la question, c'est-à-dire l'ensemble des ouvrages produits pendant une époque donnée, d'éliminer ceux qui sont d'ordre secondaire et de ne garder que ceux qui ont une véritable signification. Ces derniers ont évidemment été conçus sous l'influence d'un état social ou intellectuel dont la caractéristique est identique à celle de l'art lui-même. Toutes deux sont inséparables et les traits de la première, relativement plus distincts, permettent de tracer sans trop d'erreurs ceux de la seconde. De plus chaque nation, douée de qualités artistiques sérieuses, chaque siècle a dans son histoire un moment où son art a brillé d'un éclat particulier, c'est celui qui marque le point culminant de son école, et c'est, à bien prendre, le seul d'après lequel on puisse juger cette école sainement et avec équité.

Il y a alors des manières de voir, de penser, de sentir différentes de celles qui dominaient précédemment. Elles s'accusent assez énergiquement dans les œuvres de quelques artistes pour qu'il soit possible de les définir. Mais leur durée est limitée et ne dépasse pas d'ordinaire celle du courant d'idées et de sentiments qui les a fait naître. Elles ne subsistent guère après la génération qui les a spontanément et pleinement acceptées, et, si elles lui survivent, si elles ne sont pas remplacées par d'autres, procédant d'un état social ou intellectuel nouveau, sinon dissemblable, et également favorable à l'invention artistique, elles deviennent hésitantes, confuses, dénuées de vigueur et de personnalité. L'école française du dix-neuvième siècle en offre un exemple assez frappant. De 1824, année de la mort de Géricault, à l'exposition universelle de 1855, elle a multiplié les

tentatives dans toutes les branches de l'art, histoire, genre, paysage, et il en est résulté nombre d'œuvres ingénieuses, hardies, intéressantes, soit par l'originalité de la pensée, soit par l'excellence de la facture, souvent par l'une et par l'autre. Quelques-unes ont une telle valeur qu'elles sont comparables aux plus éminentes de n'importe quelle école. Depuis 1855, bien que l'on ait eu à admirer, dans les années qui suivirent, certaines œuvres de premier ordre, *Les Glaneuses* qui marquent l'apogée du talent de François Millet, la chapelle des Saints Anges à Saint-Sulpice où Eugène Delacroix a encore déployé avec tant de puissance les ressources de son génie décoratif, on n'a vu, à deux ou trois exceptions près, dans les expositions et les monuments que des compositions plus ou moins estimables, qui, à tous égards, ne s'élevaient pas au-dessus de la moyenne, et d'une moyenne qui est allée fléchissant de plus en plus.

Faute d'avoir suffisamment tenu compte des véritables conditions du développement de l'art, des règles essentielles de l'appréciation esthétique et aussi des circonstances contemporaines, M. Emile Leclercq dans son livre *Caractères de l'école française moderne de peinture* a montré quelque indécision et émis des opinions souvent discutables. Il a cherché dans la race, dans les origines, les causes qui ont le plus influé sur la direction de l'art français au dix-neuvième siècle, il a constaté que l'une était latine, les autres gréco-romaines et il en a conclu que l'emploi du nu, le goût des sujets sensuels sont inhérents à l'école française moderne, tandis que la révolution artistique accomplie il y a un demi-siècle est surtout une violente protestation contre les idéalités classiques et le sentiment antique, et que les compositions, qualifiées jadis de pornographiques par le bon M. Delécluze, sont des excroissances du second empire, époque de décadence universelle. Il a prétendu ne laisser dans l'ombre aucun de ceux qui ont eu une apparence quelconque de succès ou de notoriété à l'une ou l'autre des expositions annuelles, et il a été amené à citer les noms de morts profondément oubliés, qui n'ont jamais joué de rôle actif dans l'école, et de vivants qui, selon toute vraisemblance, auront le même sort. Enfin, réaliste fervent, il attribue une importance excessive au choix des sujets en peinture et il oublie trop facilement que le réalisme, pris dans son sens élevé, consiste beaucoup moins dans la nature de la scène représentée que dans la façon dont celle-ci est entendue, interprétée et rendue.

Dans un des derniers chapitres, M. Leclercq parle des expositions parisiennes qu'il a pu visiter. Il n'a donc pas vu toutes les expositions qui se sont succédé depuis vingt-cinq ou trente ans. Cela explique bien des lacunes et des jugements hasardés. Mais quand il se résume, qu'il réduit les divers caractères de l'école moderne de peinture en France à deux principaux, la variété et l'individualité, choses excellentes en elles-mêmes, que néanmoins il est obligé de reconnaître que la peinture française, si elle ne rétrograde pas, reste stationnaire, M. Leclercq expose sommairement les moyens de parer à une situation sur laquelle personne ne saurait aujourd'hui se faire illusion, et ses idées à ce sujet sont d'une netteté, d'une précision et d'une justesse incontestables.

Considérant l'art comme un composé de science et de sentiment

M. Leclercq croit non sans raison que l'on peut enseigner la premère, la perspective, l'anatomie, l'histoire, la philosophie, l'archéologie, mais qu'on ne doit toucher aux questions de style qu'avec des précautions infinies. « J'ai beau peser, dit-il, les arguments d'un enseignement basé sur un certain idéal — n'importe lequel — et tâcher d'en déterminer la légitimité, j'en arrive toujours à cette conclusion rationnelle, que le sentiment n'ayant en lui rien d'absolu, il n'est pas bon de travailler à son épanouissement au moyen d'un principe impératif qui ne plie point même devant les droits de la raison. » Aussi il trouve l'enseignement académique ou classique fort défectueux. Ce qu'il lui reproche, ce n'est pas d'être traditionnel, c'est de l'être d'une façon trop restrictive, et de ne pas s'étendre à *tout le passé* sans distinctions ni préférence d'aucune sorte. Il ne nie nulle part l'utilité d'études techniques faites sous la direction d'un maître expérimenté, seulement il voudrait que celui-ci, se contentant d'apprendre à ses élèves la partie positive et purement pratique de l'art, respectât leurs instincts pittoresques et ne tentât pas de modifier leurs tendances esthétiques. S'il ne pense pas qu'il soit possible à un jeune artiste de se former seul, en étudiant au hasard, en dehors de tout conseil, telle ou telle œuvre du passé, comme l'on a semblé récemment le supposer, il réclame pour ce jeune artiste une liberté, une indépendance complète en tout ce qui concerne l'invention, la composition et le choix des sujets. Quant aux expositions, il ne se dissimule pas qu'elles sont encombrées de médiocrités déplorables, et, convaincu que « le nombre n'a aucune valeur dans les choses de l'intelligence », il est d'avis que les exhibitions officielles devraient être moins facilement abordables et n'avoir lieu que tous les trois ou quatre ans, les artistes ayant toujours, bien entendu, le droit de se grouper à leur guise et de faire dans l'intervalle des expositions particulières ou générales, à leurs risques et périls. Pour n'être pas très neufs, ces moyens de mettre obstacle à une surproduction insensée n'en sont pas moins les seuls qui jusqu'à présent aient paru de quelque efficacité.

Les derniers chapitres du livre de M. Leclercq, ne sont certes pas inférieurs à ceux qui les précèdent, il s'en faut de beaucoup, et les artistes qui s'efforcent d'organiser des expositions attrayantes et n'y réussissent pas mieux que l'État, les administrateurs qui projettent de relever, de faire progresser tout à la fois les beaux-arts et les arts industriels et n'ont pas encore indiqué très clairement la voie dans laquelle ils prétendent engager les uns et les autres, ne les liraient peut-être pas sans profit.

P. P.

Le Patriotisme à l'école, *guide populaire d'éducation patriotique et militaire,* par E. Jourdy, capitaine d'artillerie. Paris, Germer-Baillière, 1882.

Ce livre, dont la *Revue* a publié, il y a de cela quelque temps, deux chapitres, vient de paraître. Je le recommande vivement à nos lecteurs comme une œuvre originale qui condense, en un petit nombre de pages, les notions indispensables à tout homme qui veut être citoyen d'un pays libre.

Chine, Japon, Siam et Cambodge, par Ad.-F. de Fontpertuis. Paris, Degorce-Cadot, 1882.

Ce volume de notre collaborateur M. de Fontpertuis a paru dans la *Bibliothèque de vulgarisation* que publie la librairie Degorce-Cadot ; et le volume répond parfaitement, en effet, à ce titre général. L'auteur n'a pas cherché à faire de l'originalité, à exposer quelques explorations nouvelles, il s'est contenté de résumer d'une façon remarquablement claire et concise les données certaines que nous possédons sur l'extrême Orient. Malgré le très grand nombre de faits cités dans ce volume in-16 de 312 pages, malgré la masse de détails de toutes sortes, ce livre est d'une lecture non-seulement facile, mais attrayante. De nombreux dessins illustrent le texte et en facilitent l'intelligence. L'extrême Orient qu'on connait si peu et sur lequel tant d'étranges préjugés circulent, mérite d'être étudié de près. La Chine qu'on a cru si longtemps immobile poursuit son évolution, le Japon se transforme avec une rapidité presque effrayante, le Cambodge et le Siam eux-mêmes ne restent pas stationnaires. Tous ces mouvements sont certainement différents des nôtres; d'autres conceptions les dirigent, d'autres intérêts les provoquent, mais c'est pour cela justement qu'ils doivent intéresser ceux qui étudient les phénomènes sociaux et cherchent à en dégager les lois. M. de Fontpertuis, en publiant son livre, a donc rendu un véritable service au public européen et je l'en félicite très vivement.

G. W.

Directeur gérant responsable,

Ch. Robin.

Versailles, imprimerie Cerf et fils, rue Duplessis, 59.

LETTRES A UNE FEMME PIEUSE

(SUITE ET FIN[1])

DIX-NEUVIÈME LETTRE

L'Université française forme aujourd'hui des citoyens plus ou moins instruits; mais qu'ils soient juifs, protestants, mahométans ou catholiques, elle s'en soucie fort peu, ayant confié son enseignement à des professeurs qui, en somme, ont rejeté l'autorité du surnaturel, du miracle et de la révélation. Le clergé seul, en effet, a un intérêt vital à vouloir comprimer l'essor des vérités qui se démontrent, parce qu'il n'adhère, au fond, qu'aux vérités qui ne se démontrent pas. Et cependant la doctrine qu'il professe de l'unité divine et de la concentration des causes en une seule origine primitive est un progrès sur le passé païen : la présence de plusieurs dieux pouvant, à tout moment, rompre, par l'arbitraire individuel, le magnifique et permanent équilibre des lois de de ce monde, désormais soustrait aux conflits anarchiques de l'Olympe...

Car il a fallu passer par des phases successives et progressives ; nos ancêtres de l'âge de pierre, qui disputaient leur misérable vie aux animaux des cavernes, ne pouvaient s'élever tout à coup à la conception des lois de l'ordre physique, mathématique, chimique ou biologique : c'est pourquoi nous avons vu ces aïeux rattacher peu à peu aux puissances fétichiques d'abord, puis à des dieux multipliés, puis enfin à l'unique providence moderne, la série des

[1] Voir le tome XXVIII, pages 161 et 321, et tome XXIX, page 5.

phénomènes successivement et plus ou moins bien enchaînés par leur intelligence relative, encore écrasée sous l'énormité de la tâche imposée.

Nous devons aussi constater, quoique sans enthousiasme préconçu, l'élévation graduelle de la doctrine d'ensemble, parallèlement à l'accumulation des acquisitions scientifiques dans l'humanité. Mais quant à admettre un dessein primordial et providentiel digne de glorification, et dont l'artisan resterait loin de nous, avec une personnalité insaisissable, toujours protégée contre la critique et les griefs, rien ne nous convie à une pareille attitude. Contempler ou admirer la nature, ce n'est pas l'étudier : la contemplation vient de l'émotion et de la curiosité, encouragées par la tradition et la foi ; et dans l'admiration il n'y a pas d'étude, cette dernière se faisant sans parti pris, et par un effort volontaire.

D'un autre côté, l'œuvre du monde paraîtrait défectueuse, si le monde avait un auteur : on embarrasserait fort la puissance providentielle, si on lui demandait compte des motifs qu'elle a eus de faire les choses ainsi, car l'analyse et l'observation ne peuvent constater qu'une complication mécanique des plus singulières.

Sont-ce des créatures faites à l'image divine que ces êtres misérables qui naissent par la douleur, vivent dans la misère et meurent par la maladie? Pourquoi cette multiplicité des rouages avec leur rigoureuse subordination hiérarchique, et ces cellules, ces fibres, ces humeurs, ces tissus, ces organes, ces appareils? Pourquoi une telle fragilité, une telle soumission nécessaire à des lois mathématiques, chimiques, et physiques? Cette créature surprise et humiliée qui n'avait pas demandé la vie, n'aurait-elle pas le droit de dire à son auteur, devant l'affreuse concurrence des maux :

> L'espace, le pouvoir, le temps, rien ne te coûte :
> Et ma raison frémit; tu le pouvais sans doute,
> Tu ne l'as pas voulu !

Les théologiens qui se réfugient avec tant de complaisance dans une banale admiration de la finalité, ne retrouvent dans la Providence que ce qu'ils lui ont prêté : il faut qu'ils cèdent la place à des observateurs plus scrupuleux des conditions de la vie, qui disent ce qu'ils voient et non ce qu'ils supposent. Etudier le monde d'où dérive la vie, au lieu de prendre d'abord cette vie

comme point initial et indépendant, ce sera suivre une voie plus logique, exempte des périls de l'hypothèse et de la croyance aux miracles.

Tant qu'on a dédaigné, en effet, de constater simplement les causes secondaires, c'est à-dire les faits régulièrement superposés, on n'a rencontré que des mystères et des obscurités insupportables. On peut, dès lors, être surpris des disproportions évidentes entre le but voulu par une Toute-Puissance, et les moyens employés pour y arriver ; on se demande, par exemple, pourquoi, dans les organismes, les fonctions, réciproquement jalouses l'une de l'autre, ne permettent pas aux plus compliquées de se formuler avant le déploiement des plus simples, et on reste écrasé parce qu'on ne comprend pas, mais une sorte d'admiration vous saisit quand vous surprenez le secret de l'arrangement des parties concourant à former le tout. On voit alors, en effet, qu'aucun corps organisé n'est soustrait aux lois du nombre, de la pesanteur et du groupement moléculaire ; on voit qu'il y a une cohésion si intime, selon des *lois* connues, entre ses diverses parties, qu'aucune place ne semble possible au merveilleux, et que tout ce qu'on rencontre s'enchaîne selon les exigences éprouvées de ces *lois* scientifiques. Donc, s'il y a un plan, c'est celui qui consiste dans la superposition hiérarchique des propriétés aux parties ; et, si on admire quelque chose, ce n'est pas une cause abstraite, inconnue ou révélée, mais la série de ces phénomènes dont l'inexorable identité défie les efforts d'une imagination dissolvante, en montrant à une observation de plus en plus attentive des nécessités organiques de plus en plus rigoureuses.

Pour introduire une représentation divine dans les œuvres du monde, il a fallu, — et c'est là l'illusion, — assimiler Dieu à l'intelligence humaine amplifiée jusqu'à un point appelé divin, au moyen de hautes combinaisons abordables au rêve, mais non justifiées par les réalités. Il semble cependant que le principal élément de l'admiration, c'est la surprise que la réciproque subordination des propriétés cause à l'observateur, en même temps témoin des obstacles et des dangers dont leur jeu régulier est menacé, dans l'individu, comme dans l'espèce.

Pour cette dernière, son amélioration est certaine, en dépit des perturbations et des souffrances sociales. L'histoire est devenue une science à laquelle les prévisions sont possibles, une science contenant des lois vérifiables, dès que la notion de « l'organisa-

tion collective » a remplacé les vues imaginaires sur la destinée de tous et de chacun.

Il faut avouer que les dieux s'en vont : au moment où s'ouvrent devant nous les annales humaines, nous voyons le polythéisme régner : 1° sur les Egyptiens, 2° sur les Sémites et les Aryas — le Jéhovah des Juifs est bien postérieur. Avec Brahma et Bouddha, dans l'Inde, s'installe un panthéisme très large et très vague ; sur ce tableau se détache le bi-théisme de Zoroastre, et bientôt sonnera l'heure des révélations ; l'homme, selon l'expression de Virgile, commence à voir les dieux et à en être vu : ces premières communications entre hommes et dieux sont brillantes et majestueuses, et cependant les dieux des Védas, ceux d'Homère, et enfin celui de la Bible, se montrent seulement dans les circonstances capitales, et alors qu'ils sont très nécessaires. Mais aujourd'hui la manifestation divine est toujours indécise, équivoque, incertaine, parce qu'elle ne pourrait correspondre à aucune création inattendue, ni modifier arbitrairement l'ordre connu, et la succession inexorable des faits au milieu desquels nous vivons. C'est ainsi qu'une apparition miraculeuse se produit timidement devant des enfants, dans un lieu solitaire, et que l'Eglise croit devoir prendre les plus grandes précautions pour en établir l'authenticité, laquelle ne profite qu'à quelques rares adeptes, sans que la marche des choses soit changée si peu que ce soit.

Ce qui, pour les croyants au surnaturel, démontre l'existence des grandes communications avec la puissance divine, ce sont les Écritures dites sacrées ; et, quand elles manquent, comme en Grèce et à Rome, les mythologies, les légendes et la fable interviennent. C'est là une double source de *divin* pour l'humanité ; puis la métaphysique vient prendre rang avec ses formules quasi théologiques, mais il faut arriver à saint Augustin et à saint Anselme pour avoir, comme principes de certitude équivalents à la vérité elle-même dans la question de Dieu, l'autorité du *moi individuel* d'abord, et ensuite la conformité imaginaire de l'idée avec la réalité.

Or, les facultés de notre esprit, résumées dans l'autorité du *moi* ne peuvent, à elles seules, représenter une philosophie complète, ni dérouler, par leurs propres ressources inventives, une doctrine d'ensemble, car, étudiées sous le nom de *psychologie*, elles ne forment qu'une portion médiocre de la science générale et de la philosophie nouvelle, dite positive.

Cette philosophie est essentiellement expérimentale ; elle cherche la certitude dans les objets et elle professe que le sujet ou *moi* humain n'a pas d'autre fonction que de peser les motifs de l'adhésion intellectuelle à la vérité.

Rien de pareil dans les doctrines théologiques, où la foi est exigée. Et pourtant la certitude de la foi est si peu universelle qu'on voit des gens tantôt croire et tantôt ne pas croire selon les situations, les intérêts, les passions et les enseignements — le tout sans contrôle scientifique. Beaucoup d'autres, sans posséder aucune croyance, trouvent bon d'en imposer le fardeau à leurs semblables, et, tandis qu'ils se reposent sur le mol chevet de l'ignorance et de l'incuriosité dont parle Montaigne, ils font de la religion une affaire de politique ou de police, à l'usage de la multitude. Une immorale contradiction les empêche de proclamer les vieilles orthodoxies lumière et loi, alors qu'ils en imposent les graves conséquences pratiques aux masses qu'ils dominent.

VINGTIÈME LETTRE

Il s'est fait depuis quelques années, autour du nom et de la personne traditionnelle du Christ, un travail de critique qui a scandalisé ou surpris beaucoup d'honorables personnes. Cependant ces recherches biographiques et doctrinales, désormais savantes et sérieuses, exemptes de satire, de moquerie, d'injures ou de calomnies, marquent précisément une transformation heureuse des mauvaises ou insuffisantes allures des esprits exclusivement révolutionnaires. Déjà, dans le passé, on trouve dans Voltaire lui-même des traces de ces nouvelles dispositions : « Je vis en songe un homme d'une figure douce » et simple qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans ; il » jetait des regards de compassion sur les amas d'ossements » blanchis à travers lesquels on m'avait fait passer pour arriver » à la demeure des sages ; je fus étonné de lui trouver les pieds » enflés et sanglants, les mains de même, le flanc percé. Est-ce

» aussi par des prêtres et des juges que vous avez été si cruelle-
» ment assassiné ? — Oui. — Qui étaient ces monstres ? — Des
» hypocrites. — Vous vouliez donc une religion nouvelle ?
» — Point du tout : je leur disais simplement : aimez Dieu et le
» prochain comme vous-mêmes. — Eh bien, lui dis je, je vous
» prends pour mon seul maître. Et alors il me fit un signe de
» tête qui fut ma consolation. » Le Christ légendaire est aujourd'hui étudié non en bloc mais en détail, ce qui transforme en critique sérieuse sur les origines du christianisme et en disquisitions intellectuelles pleines de dignité philosophique ce qui n'était qu'une lutte de parti et un assaut souvent inconvenant de récriminations hostiles et de mauvais ton. Le docteur Strauss, traduit par Littré, en 1835, le rabbin Salvador en 1842, et d'autres érudits allemands, précédèrent l'œuvre fort remarquée en France de M. Renan. L'animosité injuste du clergé contre l'auteur de la *Vie de Jésus* est une dernière marque d'intolérance de l'esprit clérical vis-à-vis de l'esprit scientifique. On ne trouve dans le livre de M. Renan ni aigreur, ni irritation, ni dédain, ni oubli d'aucune précaution ; le savant membre de l'Institut, professeur d'hébreu et de syriaque, fortifié préalablement au séminaire par l'étude des textes fondamentaux, ayant tout connu et compris dans l'histoire, a rempli la *Vie de Jésus* de toute l'érudition possible et de tout le sentiment inséparable des préoccupations religieuses : il a voulu fonder l'union de l'histoire avec la science en reconnaissant comme principe que rien n'existe véritablement que ce qui est dans la nature, tout le reste n'étant qu'une idée. Quiconque reste fidèle à ce principe se sépare du passé et marche vers l'avenir. La foi du croyant n'a pas de titres semblables à produire. Lorsque Jésus lui prophétise la destruction du temple de Jérusalem, ce sincère adepte veut qu'on lui démontre qu'il ne peut pas croire, tandis que le paisible érudit pensera tout simplement, à moins de preuves contraires, que le livre évangélique a été écrit après l'événement. Et pourtant l'un et l'autre, mais pour des motifs opposés et contradictoires, admettent comme légitime la prophétie, à cette époque de prépondérance religieuse où l'instinct du merveilleux et l'attente du miracle régnaient au lieu de la science et de l'expérience : alors, comme le dit M. Renan, le plus curieux n'était pas que Jésus fît des miracles ou les annonçât, mais au contraire qu'il n'en fît pas et n'en annonçât pas ; et l'on arrêterait aujourd'hui, s'il ameutait la foule dans le jardin

des Tuileries, un de ces prophètes si respectés dans la Judée il y a deux mille ans. Les Juifs, précisément parce qu'ils ne connaissaient pas l'immortalité grecque, avec cette dualité de deux âmes dont l'une périssait avec le corps et l'autre s'en allait rejoindre les ombres, s'attachèrent vigoureusement à l'idée d'un Messie réparateur, sorte d'apôtre révolutionnaire et comme socialiste, vengeant les injustices de ce monde et au besoin le transformant en un paradis fort peu différent, même alors, des diverses utopies de temps en temps renouvelées ici-bas. Jésus discutait peu : il se prêchait plutôt lui-même, selon l'heureuse expression de son biographe, qu'il ne prêchait ses opinions. Il n'eut pas de visions comme Moïse ou Mahomet, parce que ce genre de communication matérielle avec le Divin appartient à des natures autrement prédisposées et moins paisiblement spéculatives. Mais sa morale idéalisée, manquant de base première, c'est-à-dire d'observations sur des sociétés d'ailleurs peu compliquées, est souvent erronée ou exagérée. Quand il réprouve le riche par cela seul qu'il est riche, et qu'il glorifie le pauvre par cela seul qu'il est pauvre, il est incomplet ou injuste ; quand il parle du lis toujours bien vêtu sans filer, de la situation des ouvriers de la dernière heure, de la convenance de tendre la seconde joue à un second soufflet, il oublie la dignité du travail, l'humiliation de l'aumône, l'opportunité de l'épargne, et les fières réactions du courage devant l'injure. Mais il lui a suffi de proclamer la liberté de la foi, l'amour du prochain et l'idéal vivant dans l'avenir, pour demeurer à jamais le type respecté du plus grand progrès connu jusqu'alors.

C'est à l'insuffisance ou au silence des historiens de son époque sur sa vie et sur sa doctrine, c'est aux contradictions des évangiles, c'est aussi à l'exagération des sectaires qu'on doit, par réaction, les négations et les protestations malveillantes des adversaires du Christ, tantôt dieu, tantôt mythe, tantôt grand homme, tantôt Juif imposteur.

L'astronomie a fourni, à son sujet, beaucoup de rapprochements allégoriques : le Christ est le soleil, ses douze apôtres sont les douze constellations zodiacales ; il naît vers le 21 décembre, au solstice d'hiver, pour montrer les jours plus longs qui attendent l'humanité sortie des ténèbres ; il ressuscite à Pâques, à l'équinoxe du printemps, alors que les clartés du jour commencent à l'emporter en durée sur l'obscurité opposée des nuits ;

on célèbre sa fête vers le solstice d'été, pour marquer l'apogée de sa gloire divine : tout cela n'est pas mieux approprié que les réminiscences analogiques des douze tribus de Juda ou de l'époque de la Pâque juive, etc... Mais quand on s'écarte des données de l'histoire ou de l'observation logique, aucune mesure n'est possible aux interprétations théologiques. C'est à ce point de vue critique que se plaçait un pauvre diable de condamné à mort, auquel un capucin, qui le conduisait pieusement au supplice, disait assez raisonnablement : — « Songez, mon frère, qu'un Dieu fit sans efforts le sacrifice de sa vie, pour le salut de tous ; » — « Eh, mon père, — répondit l'autre avec non moins de sens, — il savait bien qu'il ressusciterait le troisième jour. » Jean-Jacques Rousseau s'écriait aussi en sophiste, opposant Socrate à Jésus, que la vie et la mort de l'un étaient celles d'un sage, et la vie et la mort de l'autre celles d'un Dieu, comme s'il était possible de se faire une idée de la mort du seul être qui ne peut pas mourir ! Mais on fait du divin, ainsi que le dit M. Renan, comme une araignée tisse sa toile. Avec la distance on obtient des effets que l'exacte mesure des choses en leur temps et lieu ne procurerait pas. C'est Pascal qui observe que saint Athanase, sainte Thérèse et leur maître Jésus, demi-dieux et dieux aujourd'hui, n'étaient, à leur époque, que des hommes et femmes ordinaires ou même étaient rangés parmi les imposteurs condamnés au gibet.

Remarquons ici qu'on peut établir des catégories de miracles. On souscrit à des miracles possibles et on en repousse d'impossibles. Les premiers sont ceux qui n'ont pas encore d'explication scientifique, mais apparaissent mêlés à d'autres phénomènes susceptibles d'être réduits à des lois connues ; les seconds sont ceux qui dépassent absolument les notions régulières et contredisent les acquisitions antérieures de l'expérience et de l'observation. On peut, par exemple, admettre à la rigueur la résurrection apparente de Lazare cataleptique, en syncope ou paralysé ; mais on doit nécessairement repousser comme ridicule l'histoire de la suspension des eaux de la mer Rouge, pour ouvrir un passage au peuple hébreu. Ainsi de Josué arrêtant le soleil, ainsi du Christ nourrissant cinq mille hommes avec cinq pains.

Les témoignages manquent donc aux détails comme à l'ensemble de la vie de Jésus : voilà pourquoi sa transformation et son apothéose ont pu remplacer le jugement biographique ordi-

naire sur l'homme et le citoyen de la Judée. Les Juifs ne sont déicides que si le Christ est Dieu; et ces Juifs, dont Tacite disait qu'ils étaient fidèles à leur dieu, secourables au prochain, résignés dans le travail et miséricordieux pour la souffrance, les Juifs ne sont pas plus à dédaigner et à haïr par l'histoire vis-à-vis de Jésus que les Athéniens vis-à-vis de Socrate. De Socrate sortit une philosophie qui brilla dans le monde et honora Athènes; de Jésus émana une religion qui ne fut qu'un judaïsme élargi, que Jérusalem envoya aux nations les plus reculées avec ses insuffisances, ses erreurs et les germes de perfectibilité ou de décadence que tout ici-bas comporte en soi.

Ménager les préjugés, c'est manquer à la vérité. Beaucoup de gens se sont soumis à des croyances religieuses, non seulement sans les contrôler, — ce qui pouvait répugner à leur orthodoxie dans les questions de révélation, — mais simplement parce qu'ils ont eu confiance en des interprètes plus ou moins autorisés. C'est ainsi que les premiers protestants, qui rejetaient d'abord toute prétention à l'infaillibilité sacerdotale, imposèrent des bornes aux hardiesses de la Réforme, et que les réformés, par excès de confiance dans les réformateurs, devinrent intolérants comme les catholiques. Mais cependant la voie ouverte il y a 352 ans par Luther sera parcourue jusqu'au bout par les « libres penseurs » de la religion. Et de même que l'histoire n'est plus de nos jours le récit chronologique des batailles, ou le recueil des annales dynastiques, mais bien une attachante recherche des effets et des causes, de même les dogmes théologiques ouvrent leurs entrailles à la curiosité des érudits. Ceux-ci scrutent avec une imperturbable persévérance les arcanes jusqu'ici fermés ; ils pénètrent le symbole, l'allégorie et la fable ; les textes vivent et parlent un langage nouveau ; l'immobilité doctrinale du *Credo*, par exemple, cesse d'être le refuge des catholiques et cet imposant symbole des apôtres perd, avec son authenticité littérale, son autorité en matière d'orthodoxie et de croyance. Il résulte en effet des recherches et comparaisons bibliographiques faites depuis la Réforme que le *Credo* ne parut court et incomplet que 250 ans environ après la mort des disciples du maître.

Des écrivains nombreux, depuis Erasme, catholique, jusqu'à Leibnitz, protestant, ont successivement démontré la lente évolution du *Credo* dont la formule actuelle ne fut complétée ou admise que par saint Ambroise de Milan au IVe siècle : encore

l'épisode de la descente aux enfers et la communion des saints ne s'imposent comme exigences dogmatiques que dans le cours de la première période de cette évolution, entre 350 et 550 ; et ni le culte de Marie, ni celui des reliques, ni la présence réelle, ni la papauté ne figurent dans ce monument que les églises gréco-russe ou orientale et romaine ou occidentale ont pris pour théâtre de leurs disputes toujours pendantes.

Non seulement donc le *Credo* n'enseigne pas tout ce qu'il devrait enseigner, mais il contient des choses qui n'obtiennent pas de créance uniforme parmi les adeptes de la même religion. Sa rédaction a mérité aussi d'être incriminée : il dit : « — Je crois à Dieu le père » au lieu de « notre père », — ce qui exclut l'idée d'amour pour lui substituer celle d'un simple créateur. Il dit : — « Le fils... a été crucifié sous Ponce-Pilate », — comme si ce citoyen romain était très important à la divinité du Christ ; le Saint-Esprit intervient vaguement et sans nul commentaire ; enfin l'ensemble du morceau ne contient ni parole morale, ni notion de devoir ou droit, ni formule de repentance, conversion ou régénération... Est-ce là une prière et surtout un titre suffisant pour affirmer que le salut y est attaché inexorablement ?

VINGT-ET-UNIÈME LETTRE

Il y eut un temps où le chrétien disait : je ne croirais pas à l'Evangile si je n'y étais pas déterminé par l'autorité de l'Eglise. Cependant Lactance, au quatrième siècle, proclamait que rien n'était plus indépendant que le croyant : *Nil tam voluntarium quam religio* ; et plus tard Arnauld de Port-Royal, argumentant contre Bossuet, les Jésuites et Louis XIV, écrivait que la plus grande des hérésies était l'hérésie de la domination cléricale. C'est que toujours, à côté de la lettre, l'esprit demeure vivant. Les Juifs rapportèrent d'Assyrie l'invention de la *Kabbale*, c'est-à-dire le moyen de reconstituer leur dogme national au moyen de mots et de signes équivalents substitués capricieusement aux

expressions et aux signes réels des Ecritures proscrites. De là sortirent en foule des rêveries et des symboles qui, dans l'école d'Alexandrie, par les soins de Philon et des gnostiques, dénaturent les doctrines de Moïse, et les mélangent avec celles de Pythagore, de Platon et des philosophes de l'extrême Orient, en affichant la présomptueuse prétention de tout expliquer. Le *fini* devient essentiellement le mal, la vile matière et la mort, tandis que l'*infini-Dieu* n'est pénétrable et communiqué à l'homme que par l'intermédiaire de Psyché, l'âme sensible ; de cet *abime* infini se dégagent trois cent soixante-cinq émanations ou *éons*, trônes, puissances, dominations ; c'est à la dernière émanation des *Eons* qu'est due l'organisation de l'univers matériel où le mal se trouve nécessairement incorporé, puisque la matière fait partie de son arrangement ; et les « gnostiques » ne craignaient pas de contredire l'Ancien-Testament jusqu'à faire du Dieu des Juifs un être sans lumières, un Jéhovah digne de produire Caïn, et c'est pour réagir contre cette hypothèse de la création opérée par des puissances inférieures que saint Paul, subordonnant tout à Jésus, proclame le premier la croyance au Dieu créateur des choses visibles et invisibles, de la terre et du ciel, et maître des *Eons* de toutes sortes, dont il disperse à son gré la troupe incommode.

Lorsqu'en 350 on ajouta au *Credo* la « rémission des péchés », on eut l'avantage de rassurer les consciences et de les soumettre au pouvoir centralisateur de l'Eglise, alors que celle-ci se trouvait entravée et dépassée à la fois par la foule des sectes hérétiques, fascinées par les doctrines des gnostiques sur la création et sur Dieu. Plus tard même les gnostiques plus ou moins manichéens, réfugiés dans la secte de Priscillien, furent énergiquement poursuivis : en 385, sous l'empereur Maxime, les membres du concile qui se tint alors réclament les premiers la mort du chrétien par les chrétiens. Saint Martin de Tours, plus connu par la touchante histoire de son manteau que par son intervention courageuse pour protéger le malheureux Priscillien, n'obtint pas la vie de ce martyr, qui fut décapité six ans après le début de son procès ; mais il donna un magnifique exemple de tolérance en consentant, après un premier refus, à s'asseoir à la table des juges de Priscillien, sous la promesse de l'abandon définitif de la procédure contre les adhérents de cet infortuné. Mais à partir de ce sacrifice, saint Martin se réfugia, navré, dans

la solitude et la méditation des misères humaines : il y avait de quoi !

Les chefs de l'Église de Constantinople, peu à peu enhardis jusqu'à prendre le titre de papes œcuméniques ou universels, réclament la protection de Théodose pour continuer la lutte des chrétiens contre les chrétiens. Toujours la lutte! Il faudra l'énergie de Grégoire-le-Grand pour faire considérer comme précurseur de l'antechrist tout évêque métropolitain de Constantinople qui aspirerait au titre d'universel chef chrétien. Mais l'exemple qu'il donna fut un jour retourné contre la papauté par les protestants de 1603 se soulevant contre les papes-monarques.

L'enfer du *Credo* n'a pas l'origine précise et explicite qu'on serait tenté de lui accorder par le fait de son insertion parmi les formules du symbole dit apostolique. Jésus, après sa mort, serait, selon une épître de saint Pierre, allé prêcher simplement les âmes au *cheol*, c'est-à-dire, d'après la tradition hébraïque, au lieu des ténèbres, et il aurait si bien procédé, dit Origène, que toutes les âmes, améliorées, auraient pu quitter ce lieu d'obscurité.

On attribue au puissant poète Esaïe une transformation antérieure de l'idée du *cheol* hébraïque en celle d'un vrai enfer, devenu de plus en plus vengeur et cruel. On sait que le prophète, irrité contre Nabuchodonosor, encore vivant, le voua patriotiquement à la mort dans le cheol, ce qui constituait, entre la puissance actuelle du grand roi et le sort qu'on lui annonçait, une opposition propre à satisfaire l'esprit des Hébreux. C'était l'image de Satan précipité des cieux, l'image du mal vaincu qu'on retrouve dans toute la poésie, dans Homère et dans Virgile, car toujours l'idée d'une juste réparation s'établit et prévaut en face de la persécution et du despotisme. Dans l'apologue apocalyptique d'Hadès et de Satan que contient le livre appelé *Evangile de Nicomède*, on voit Hadès recevant Satan tout joyeux d'avoir fait crucifier Jésus-Christ, tandis que lui-même gémit parce que, dit-il, il ne pourra plus tenir en repos ses sujets excités par l'attente de l'hôte divin qui va venir les secourir. Il n'y a donc là qu'une reproduction des idées anciennes sur le *cheol*, et non pas l'exposé dogmatique d'un supplice par le feu et d'une série d'éternelles punitions, dont l'infinie durée est incompatible avec la durée nécessairement limitée de la faute et du mal sur la terre par des créatures d'un jour.

La résurrection n'est pas non plus une idée absolument chrétienne : elle dérive de la métempsychose dont Pythagore lui-même avait étudié les principes philosophiques dans l'Inde et dans l'Egypte. L'assimilation de la bête à l'homme remonte donc bien haut dans l'histoire, et Salomon, dans l'Ecclésiaste, la consacre en disant : « Qui sait si l'âme des enfants des hommes monte en haut et si l'âme des bêtes descend en bas? » Le poète Ennius écrit : *turpissima bestia similis nobis*. Cette appréciation rationnelle de la position de l'homme dans l'animalité a été déconcertée par la métaphysique des Grecs et des Romains, de Platon et de Sénèque. Ce dernier, racontant qu'au forum il a vu une bête féroce épargner un belluaire qui lui avait été secourable, dénie cependant à cette bête le mérite de la reconnaissance, puisque, dit-il, il n'y a en elle ni intention ni volonté. Plus tard, heureusement, Lactance, précepteur du fils de Constantin, reprend la tradition et ne refuse aux bêtes que le sentiment de Dieu, ce que de nos jours on nomme la religiosité. Selon saint Augustin, l'âme des animaux, mourant avec le corps, s'évanouit dans les airs : *cum carne moriens, in aere evanescens*... La malencontreuse théorie de Descartes sur l'automatisme des bêtes ramena l'orgueil de l'homme à son apogée, et on osa proclamer que si les bêtes avaient une âme, Dieu serait injuste, sans confiance en nous, et sans estime pour lui-même. La réaction se fit d'abord par le bon sens public, dont l'admirable bonhomme La Fontaine fut l'écho ; puis par la science dont George Leroy, Lamark, Daubenton, Dupont de Nemours furent les organes accrédités. Capendant, plusieurs naturalistes, formalisés de se sentir confondus avec les animaux et en particulier d'être apparentés avec les singes, selon les exigences de l'anatomie et de la physiologie, créèrent un règne spécial pour l'homme et creusèrent autoritairement une profonde et infranchissable démarcation entre le bimane de Cuvier et le quadrumane du même auteur. Un des successeurs de ce grand savant accorda pourtant l'intelligence aux bêtes, mais leur refusa la réflexion, qu'il appelle une étude de l'esprit par l'esprit, une connaissance de la pensée par la pensée. Cependant, M. Flourens, — il s'agit de lui, — ne peut faire surgir de toutes pièces cette faculté de la réflexion en dehors du jugement, de l'esprit de comparaison. Or, la liberté analogue à la nôtre dont jouissent les bêtes, et qui représente les plus éminentes facultés de « l'âme », prouve qu'ils ont sou-

vent les mêmes motifs de détermination que nous-mêmes : Bossuet observe que les brutes n'ont pas la liberté de se suicider ; c'est vrai, mais elles ont le courage, le dévouement maternel, les témérités de l'amour audacieux ou jaloux, et, en somme, toutes les passions de notre noble espèce. Quant à l'immobilité des instincts, considérée comme signe d'automatisme, elle n'est pas réelle. Le castor traqué a changé les constructions fluviales à ciel ouvert en viaducs souterrains ; les abeilles troublées remplacent la vieille alvéole hexagonale par le pentagone ou la pyramide quadrangulaire ; on dit qu'en Cochinchine, on habitue des serpents à garder les poules ; et les Jésuites du Paraguay, au rapport du révérend Père Rue, avaient dressé les chiens à assister tête basse à la messe de saint Hubert, — on trouve ce détail dans le livre intitulé : *De la sainte Eucharistie et de la vénération qui lui est portée par les animaux eux-mêmes*. Le Dr Yvan, dans son charmant récit de voyage en Chine, rapporte qu'il a vu des singes pleurer, crier et se frapper la poitrine comme nous le faisons dans nos chagrins, nos colères ou nos grandes émotions. D'ailleurs, cette perfectibilité dont on veut faire un attribut spécial à l'homme, n'existe vraisemblablement pas plus chez lui que chez les animaux. Les grands hommes sont de tous les temps, et les derniers venus, prenant les choses au point où elles sont arrivées, donnent à leur génie la date de leur époque et accommodent leurs services à l'opportunité des temps. On ne saurait assigner de prééminence absolue à des héros qui ont donné à l'humanité les gages les plus variés, selon la direction de leurs efforts et la nature des circonstances. Voltaire, Aristote, Cicéron, Luther, Mahomet, Charlemagne, Dante, Shakespeare sont tous grands et tous différemment grands, sans qu'on puisse leur assigner de rang absolu et sans préoccupation chronologique. Il faut remarquer encore qu'il en coûte à peu près autant à tous les enfants pour apprendre ce qu'on peut leur montrer. Les différences entre intelligences viennent surtout de l'hérédité de famille ou de race, par laquelle se transmettent des aptitudes variables selon les temps et les lieux, mais cependant fixées dans un groupe : c'est ce qui explique pourquoi le progrès est collectif et établit une solidarité entre les individus, groupés par familles, tribus ou nations.

Quoique l'homme ait une tendance à l'étonnement admiratif devant les grands phénomènes de ce monde, cette disposition

remarquable, prenant la forme correspondante à son état de civilisation et à ses connaissances acquises, ne saurait constituer chez lui ce qu'on dit être le *sentiment de la divinité*. Cette religiosité n'est pas plus une faculté absolue et fondamentale que la soumission aux formes gouvernementales n'est un instinct primitif et spécial. Ce sont deux formes d'acquiescement de l'intelligence aux produits de certaines facultés, mises en jeu dans des conditions déterminées. Les véritables différences entre les bêtes et l'homme sont des différences de mesure et non de nature ; c'est une question de proportion et non d' « essence ». On ne saurait exactement définir l'instinct, comparé à la raison, car leurs produits respectifs ne peuvent être distingués par l'observation. Très souvent une grande émotion précède ou accompagne une détermination de la volonté intelligente ; et c'est justement cette union du sentiment et de la raison qui caractérise toutes les existences animales, soit dans le chien qui hésite ou le chat qui guette, soit dans l'homme qui se consulte. C'est ainsi qu'un célèbre physiologiste, de Blainville, homme très religieux, a pu dire « que la raison était un instinct non fixé », tandis que « l'instinct était une raison sans mouvement ». Cela vaut bien autant que l'explication trop métaphysique suivante : que « l'âme connaît qu'elle ignore », et que « l'instinct ignore qu'il connaît ».

VINGT-DEUXIÈME LETTRE

Tout le monde avoue les limites imposées à ce qu'on nomme le libre arbitre par le développement de l'intelligence, les circonstances où l'on se trouve, les conditions héréditaires et l'éducation. Mais on s'inquiète aussi beaucoup, dans le monde religieux ou gouvernemental, de voir ainsi diminuer l'étendue de la liberté humaine et de la responsabilité morale. Il est vrai que ceux-là qui parlent le plus hardiment de la liberté humaine, sont ceux qui aspirent d'ordinaire à la restreindre au nom de l'autorité révélée.....

Quelle que soit, du reste, la solution adoptée sur l'absence ou la permanence du libre arbitre, cela ne résout pas la question de la différence entre l'homme et les bêtes, différence constituée principalement par un sens religieux qui nous serait spécial.

Il n'est pas douteux qu'à un moment donné de son évolution intellectuelle et morale, l'homme a fait intervenir, dans le règlement des choses de ce monde, la puissance d'un ou de plusieurs dieux ; mais il est faux que les débuts de l'humanité, tant privée que collective, soient marqués par de pareilles croyances. Avant de s'élever jusqu'à la conception d'une cause invisible et surnaturelle, l'esprit humain parcourt les phases diverses du fétichisme et de l'astrolâtrie. Le docteur Livingstone a dit, récemment, que les Cafres, les Boschimans et autres peuplades de l'Afrique méridionale riaient à gorge déployée de ce que les missionnaires invoquaient à genoux, les mains étendues et les yeux vers le ciel, un être aussi invisible que leur Dieu. Les voyageurs Sarr, Ross et Brown rapportent que les Esquimaux, aussi bien que les Australiens, sont dans l'athéisme. Les Indiens Bouddhistes ont une cosmogonie qui n'a aucun rapport avec la morale ou la politique; la langue indigène des Mongols et des Tartares n'a pas de mot pour exprimer l'idée Dieu-unité ; sans sortir d'Europe, *le livre bleu* du Parlement anglais, dans sa statistique religieuse du pays, fait connaître qu'en certains comtés à charbon de l'Angleterre, on ne pratique aucune religion, sans qu'on y remarque la moindre élévation dans la criminalité.

Et le fétichisme lui-même, point de départ des croyances théologiques, a sa source dans l'émotion, la crainte, et le sentiment étudié des résistances que présentent les forces quelconques de la nature. Quand l'homme, plus avancé, a appliqué son intelligence à la recherche désintéressée des causes, il a invoqué des dieux plus ou moins raisonnables; ce qui fait que les religions ont une élévation progressive, en rapport avec les développements moraux et scientifiques de l'humanité, qui fait ses croyances et ne les reçoit pas. Le surnaturel s'évanouit peu à peu devant nous, comme l'énigme du sphinx devant Œdipe, et on comprend comment ont dû s'évanouir ainsi toutes les hypothèses successives de causes divines et extra-humaines, en parcourant, dans l'ordre de leur évolution, l'ensemble et la série des phénomènes dont l'étude et l'observation nous fournissent la notion.

Si, par exemple, la terre est sphérique, dans sa forme, renflée

à l'équateur et animée d'un mouvement de rotation et de translation qui dépasse 600 kilomètres par seconde, on peut en déduire sa primitive liquidité, soit aqueuse, soit ignée. En même temps, par d'autres certitudes scientifiques, on arrive à évaluer la densité moyenne de la terre à 5 1/2 ; mais l'or, le platine, le mercure pèsent deux ou trois fois plus, et les substances superficielles ont de leur côté des densités d'environ 2,4 ; de sorte que la superposition des couches du globe s'est opérée par degrés successifs de densité et que le centre de la terre ne peut être constitué que par les corps les plus denses. Relativement à la température, son accroissement observé de un degré par 35 mètres de profondeur, donne à l'extrémité du rayon terrestre de 1500 lieues une chaleur de 193.234 degrés, et, à une distance cinquante fois moindre, une chaleur de 3800 degrés, encore impossible à reproduire dans nos laboratoires, mais dont l'intensité suppose la vaporisation de tous les corps connus, puis la liquéfaction actuelle de ces corps, par suite de la compression de notre sphère solide sur leurs vapeurs ou gaz constitutifs. L'hypothèse célèbre de l'astronome Laplace sur la formation de notre monde aux dépens du soleil, ayant laissé se détacher des parcelles de ses zones excentriques en rotation est devenu possible, et vient d'acquérir une nouvelle probabilité par les résultats de l'analyse des spectres lumineux fournis par les rayons venant des astres, et qui indiquent que ces astres sont constitués par les mêmes métaux qui existent sur notre planète (cuivre, fer, platine, etc.).

La poussière astrale qui s'est condensée en la terre actuelle se trouve ainsi contenir, au moins dans tout notre système, les éléments sur lesquels et par lesquels nous vivons : mais soumise elle-même aux vicissitudes de la rotation et de la translation dans l'espace, la terre s'est constituée selon les conséquences naturelles de ces deux premières conditions : l'évaporation et le refroidissement ont produit, du centre à la surface, des dépôts rocheux et des alluvions, déplacés par des éruptions ignées ou aqueuses, mais toujours observables selon les lois physiques de leur superposition. La vie, qui dépend du milieu où elle surgit, et dont l'importance s'accroît avec la complication de ce milieu, n'apparaît en aucune façon dans les premières assises du globe, car la chaleur excluait les réactions chimiques et les transformations stables de la matière. C'est pourquoi les végétaux, et parmi les végétaux ceux qui ont la plus simple structure, se

montrent tout d'abord : comme les algues, les mousses, les fougères ; puis, dans le règne animal, les coraux, les éponges, les coquilles précédèrent les poissons, de même que ceux-ci sont suivis par les reptiles, les oiseaux et les mammifères, au sommet desquels se place le couple humain, qui disputa sa vie primitive aux loups, à l'hyène et aux grands singes.

En dehors des renseignements dits historiques, où il n'est question que d'un seul déluge, la science établit plusieurs époques géologiques, qui correspondent à des apparitions successives d'êtres vivants. Ces époques comprennent plusieurs faunes précédant l'histoire ou les traces du dernier déluge — c'est pour cela qu'on s'est demandé si l'homme n'était pas le fils ou le petit-fils des grands singes, le produit d'une évolution générique aussi légitime pour lui qu'elle l'est pour la série des êtres vivants que comprend, sans interruption manifeste, l'ensemble de la nature organisée.

Les périodes géologiques ci-dessus rappelées ne peuvent être soumises à une rigoureuse estimation quant à leur durée ; nous savons seulement que les rapports du monde organisé avec le monde inorganique sont corrélativement de plus en plus compliqués et importants, et que, là où les animaux et les plantes sont plus élevés en mécanisme biologique, on est sûr qu'ils reposent sur des couches de terrain à la fois plus récentes et plus épaisses, car la durée d'un arrêt relatif dans les productions de la vie est en rapport avec l'énergie des manifestations elles-mêmes de la vie. Il ne faut donc, pas plus qu'aux 6000 ans attribués modestement au globe, sourire aux chiffres proclamés par certains géologues actuels. Le refroidissement du basalte, pour aller de 20,000 degrés à 200, aurait exigé, selon le professeur Bischoff, une durée de 350 millions d'années, ce qui recule le dernier soulèvement du globe à une époque bien lointaine, puisque le basalte révolutionnerait volontiers notre globe, s'il était encore à une température de 200 degrés. Après cela, comment rapprocher par des chiffres l'état de notre nébuleuse s'échappant du soleil pour devenir notre orgueilleuse planète, et l'état actuel qu'elle offre à nos yeux ? N'est-ce pas le cas de dire que « l'histoire de l'homme n'est qu'une ride sur l'océan des âges ? »

Après avoir constaté, dans la composition des animaux, la progression chronologique et l'ordre hiérarchique qui va de la simple cellule des fucus aux tissus complexes, aux organes et aux appareils des grandes espèces, on se demande comment se réalisa une

pareille transformation. La science répond ceci : tous les corps vivants font, par la nutrition, l'échange incessant de leurs molécules et s'accroissent par une accumulation de celles-ci. Si l'on admet que l'échange est inégal entre l'animal et le monde extérieur, le point de départ de la vie peut paraître être une « génération spontanée, » mais il est évident qu'aujourd'hui les animaux et les végétaux ne se reproduisent que par des œufs ou des graines.

En même temps, des modifications se produisent sous nos yeux dans les apparences des espèces. Une théorie célèbre admet que l'espèce, soit végétale, soit animale, n'est pas fixe, et qu'il n'y a pas de règles pour circonscrire avec exactitude ses limites, et l'isoler définitivement ; que l'expérience constate, à chaque instant, la variabilité des espèces et leur infinie promiscuité.

Quoi qu'il en soit, l'orgueil humain se complaît dans la prétendue fixité de l'espèce qui nous maintient à la tête du règne animal, sans aucun risque de parenté, prochaine ou éloignée, avec les êtres animés les plus parfaits après nous. Sans doute, il est presque ridicule d'établir entre le type idéal de la femme belle, et la plus belle femelle du singe une comparaison, même d'histoire naturelle ; mais si l'on s'éloigne des extrêmes, pour se rapprocher des termes moyens, et qu'on réfléchisse au fait observé d'une Hottentote obligée de se protéger contre l'orang-outang, il n'est pas certain que la poursuite de ce dernier ne soit pas une réminiscence instinctive d'une communauté originelle, et que « l'ange déchu » ne soit pas un singe perfectionné.

VINGT-TROISIÈME LETTRE

Par l'ensemble de ces lettres, où il m'a été impossible de mettre l'attrait qu'obtient aisément tout autre sujet, j'ai voulu donner, selon le programme de la philosophie positive, l'idée générale qu'elle fournit sur l'homme et sur le monde. Les diverses conceptions philosophiques antérieures, résultant de faits scientifiques

trop peu nombreux, mêlés à des hypothèses trop multipliées qui remplaçaient les faits absents, ces diverses conceptions, bien que suffisantes pour les époques où elles se sont produites, et respectables au point de vue de l'histoire humaine, devaient céder la place à un nouveau « dogme » issu des acquisitions certaines de la science.

La situation de l'esprit est changée, du moment où la foi est remplacée par les notions positives, et où les suppositions cèdent le pas aux réalités.

Le dogme nouveau s'abstient de rechercher les causes premières et finales, qu'une tendance de notre nature nous invite sans cesse à poursuivre, en dépit des déceptions, des incertitudes et des insuffisances qui nous attendent, malgré nos efforts trahis. Il se résume dans la possession des vérités expérimentales, il ne veut pas du *pourquoi*, mais du *comment*, qui appartient toujours aux investigations patentes des travailleurs.

Bien avant les théories plus ou moins précises, résumant une explication de l'ensemble des phénomènes, on voit régner, d'une façon instinctive et comme spontanée, les superstitions fétichiques, l'astrolâtrie, la zoolâtrie, puis les dieux multiples ; c'est plus tard que les traditions et les révélations, perpétuées par la légende et les écritures, sont intervenues, régularisant et systématisant les idées ou les croyances de l'humanité, touchant l'origine et le gouvernement des choses. Vient enfin le tour de la science qui nous rend, à la fois, plus indépendants, et plus modestes que nos ancêtres.

En effet, sans méconnaître notre position dans l'univers, et notre dépendance vis-à-vis du monde extérieur, nous avouons encore notre incapacité d'arriver à la notion de notre origine et de notre fin ; mais cela ne s'est pas fait sans que nous eussions acquis les connaissances intermédiaires, seules importantes et capables de rassurer nos intérêts, de combler notre curiosité, et d'honorer notre court passage sur la terre.

Si on pouvait oublier que nos pères n'avaient à leur disposition aucune ressource scientifique sérieuse, aucune notion exacte sur les lois permanentes, on s'étonnerait de leur présomptueuse avidité à expliquer, par l'arbitraire des dieux et des puissances surnaturelles, la régulière évolution des faits. Mais, à chaque pas de l'humanité dans le temps et dans la civilisation, un état moral et intellectuel nouveau se montre, pour accuser le double niveau

atteint dans les conquêtes matérielles et dans les conquêtes abstraites que nous poursuivons sans cesse.

Si nous fuyons aujourd'hui les influences dirigeantes de la théologie et de la métaphysique, c'est que, par ses réponses, la science suffit aux explications théoriques et pratiques dont nous avons besoin. L'immobilité théocratique, qui résulte d'une révélation expresse et d'un texte inexorable, devait être détruite par toutes les preuves successives de notre émancipation, au milieu des phénomènes de ce monde, évidemment soustraits à l'omnipotence surnaturelle. L'ensemble des lois, dans leur succession inévitable, est une sorte de nécessité supérieure qu'on peut décorer de tous les noms; mais, comme les lois expriment les vrais rapports des choses dans leur plus constante régularité hiérarchique, elles contredisent, par cela même, le caprice théocratique.

Mais une véritable reconnaissance est due à cette grande hypothèse de Dieu, légitime à son époque, et désormais frappée de caducité. La morale et la politique furent améliorées par le polythéisme, quand il succéda aux superstitions fétichiques et astrolâtriques. De même, le régime chrétien, par sa tendance à universaliser la morale, la justice et le droit, rendit à l'humanité d'incontestables services, qui valent à ses apôtres et à leur chef les sympathies et l'amour de l'histoire. Mais, pour ne pas compromettre ce glorieux passé, il importe qu'une persistance entêtée dans le dogme, n'en fasse pas nier les bienfaits ressentis.

Oui, quiconque, de nos jours, diviniserait la guerre, la pauvreté, le Bourreau et les Rois; quiconque rappellerait les vieux symboles de Mars, de Bellone, d'Isis, d'Odin ou de Jéhovah pour en imposer le culte; quiconque enfin n'aura pas reconnu que la morale est progressive comme le reste de nos acquisitions, indépendante de toute révélation immobile, correspondante au développement individuel et collectif, variable selon les civilisations, et soumise aux vicissitudes des interprétations de la conscience privée, comme des conditions d'hérédité et d'éducation; quiconque n'aura pas médité toutes ces choses, n'aura rien appris dans la vérité, rien abjuré de l'erreur, rien fait pour l'humanité.

Dr Eugène Bourdet.

DES MÉTHODES ET DES MATIÈRES

DE L'ENSEIGNEMENT

I

Dans le précédent article, j'ai tracé une distribution de l'enseignement qui repose, en définitive, sur la distinction très tranchée entre ce qui est l'*instruction générale* et ce qui est *l'instruction spéciale et professionnelle*, et je me suis efforcé d'introduire cette distinction essentielle, de retrouver ce dessin, pour ainsi dire, dans les lignes indécises de notre système d'enseignement public. L'école primaire, en mon projet, reste donc préparatoire ; l'école primaire supérieure devient une école d'instruction générale, qui diffère du collège secondaire en quantité, non en qualité, et le degré supérieur ne se fonde que sur les besoins de l'enseignement spécial et appliqué.

Il s'agit maintenant de classer les matières de cette instruction générale, identique pour tous, et d'assigner son rôle véritable à l'école élémentaire. Je n'ai pas l'ambition, on le pense bien, de tout dire, ni de discuter à fond, en une vingtaine de pages, les méthodes et les programmes. En un discours prononcé en 1876, et que j'ai le regret d'avoir lu trop tard, M. Wyrouboff a esquissé un programme d'instruction générale, qui est celui même que j'ai exposé en mon mémoire. D'autre part, M. Spencer a traité de l'*Education intellectuelle, morale et physique* en un opuscule auquel il faut toujours renvoyer. Il ne reste qu'à donner de fines

retouches, à ajouter des compléments, et c'est une bonne fortune si l'on rencontre en chemin quelque nouveauté.

Mais cela même qui a été bien dit par quelqu'un, n'est-il pas bon de le redire? Combien de fois ne faut-il pas battre sur le coin d'une idée juste pour faire éclater ce bois dur qui est la routine?

Il conviendrait d'entrer tout d'abord à l'*école maternelle*, et de saluer Frédéric Frœbel, un doux esprit dont l'inspiration a été féconde. De ses leçons, qui ne sont pas toutes justes, il faut retenir celles de seconder l'être créateur qui est déjà dans l'enfant et d'aider à cette éducation spontanée des sens dont peu de mères prennent souci, quoique le génie féminin devine beaucoup de la pédagogie du premier âge. Quant à instituer des exercices et des jeux suggestifs pour de mignonnes créatures de quatre à six ans, c'est affaire bien délicate, et je n'ose entrer dans le détail des « jardins d'enfants ». Ils sont, après tout, le premier degré du même enseignement dit *intuitif* qui gouverne l'école préparatoire, et qui exigerait de la part des maîtres ou des maîtresses, pour porter ses fruits, un véritable tact psychologique.

L'esprit de l'enfant, écrit M. Spencer après Auguste Comte, est dans le même rapport avec les phénomènes que l'était celui de l'homme primitif et il ne peut arriver à la science que par la même route qui a déjà été suivie. C'est-à-dire que l'ordre de constitution des sciences dans le temps commande, sous de certaines réserves, l'ordre des études, et que la pédagogie doit se guider sur les procédés naturels d'acquisition et se conformer aux lois générales de l'évolution intellectuelle. Voilà, du premier coup, un large accord établi entre les conditions du sujet et celles de l'objet; et, puisque les sciences se sont développées et qu'elles s'ordonnent le plus naturellement selon la généralité décroissante et la complexité croissante des faits mêmes, on en conclut à la nécessité, pour l'esprit humain, de procéder *du simple au composé* : ce qui est le principe pédagogique véritablement fondamental.

On dit encore que la voie habituelle de l'esprit est du concret à l'abstrait, ou du particulier au général, ou du connu à l'inconnu, ou de la connaissance synthétique à la connaissance analytique. Ces diverses expressions, néanmoins, ne sont pas équivalentes, l'usage en implique parfois une erreur et il conviendrait de ne pas les employer, comme font plusieurs, indifféremment.

Le fait simple sur lequel on se fonde en tous les cas est que l'action des sens précède celle de l'esprit et que les perceptions

concrètes donnent naissance à la représentation abstraite ; mais il est bon de remarquer que toute notion de l'esprit est déjà abstraite, parce qu'elle implique la comparaison d'une foule de perceptions élémentaires, en un mot, que la perception immédiate est seule simple et que la notion est toujours complexe.

Les notions axiomatiques, qui sont certes abstraites, existent déjà dans l'esprit de l'enfant et du sauvage ; et elles ont semblé être les moules, en quelque sorte, où notre esprit coule nos premières expériences, quoique, en fin de compte, il soit possible d'imaginer les expériences qui ont servi à les construire. Cette énonciation, par exemple, que « la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre », représente une somme de perceptions distinctes qui ont été interprétées de la même manière par l'animal qui court droit sur sa proie et par le géomètre qui en enregistre la formule.

La représentation idéale d'une espèce botanique est le résultat d'observations faites sur les individus qui fournissent les caractères de cette espèce : or, n'est-il pas vrai que l'enfant se forme de bonne heure les notions abstraites d'homme, d'animal, de plante ; que le peau-rouge, le nègre, le jaune et le blanc sont, aux yeux d'un sauvage, toujours des hommes, et que la notion de son semblable est sortie des mêmes comparaisons qui permettent au botaniste de reconnaître le genre *viola* dans l'espèce *tricolor* ou la famille des crucifères dans un individu du genre chou ?

L'énoncé du principe d'Archimède est la conclusion de ces expériences familières que le bois surnage sur l'eau et que la pierre tombe au fond de l'eau. Toutefois le rapport qui lie ces faits ne pouvait pas être sitôt aperçu, parce qu'il y fallait des opérations plus délicates et des instruments auxiliaires. De même, pour les deux cas précédents, il faut dire que la comparaison n'est pas conduite de la même manière par l'ignorant et par le savant. Et, de là, cette importante règle de pédagogie, de mener l'élève, autant que possible, par les voies éprouvées sûres.

En somme, l'abstraction est essentielle à l'esprit humain. Mais les abstractions sont de différents degrés : telles se forment dans l'esprit spontanément, à la suite d'expériences communes, et telles autres ne peuvent sortir que d'expériences plus ou moins difficiles et instituées pour un dessein. Le pouvoir reste le même, et la grande affaire est de le diriger d'une manière convenable. Il est vrai, d'ailleurs, que les premières notions que l'homme acquiert

sont celles dont les éléments lui sont le plus familiers, le plus accessibles. C'est pourquoi on exerce de préférence l'attention des enfants sur des éléments connus et l'on procède *du facile au difficile*. J'inscris en première ligne ce principe, avec celui d'aller *du simple au composé*, comme nécessaires et suffisants.

Dans l'enseignement de l'histoire naturelle, objecte le Dr F. Dittes[1], on ne part pas de l'étude des éléments chimiques des plantes et on prend la plante telle quelle. Mais il ne s'agit, en ce cas, que d'un enseignement descriptif, sommaire, qui porte sur les caractères extérieurs, et cela ne renverse point le principe général Toute science présente un certain nombre de faits directement accessibles, par lesquels on en peut aborder l'étude ; mais les règles de la méthode ne changent pas pour cela, et, par exemple, l'histoire naturelle étudiée scientifiquement n'en vient pas moins de toute nécessité après la chimie dont elle reçoit les conditions. Ainsi le principe de procéder du facile au difficile corrige dans la pratique, sans le contredire, celui de procéder du simple au composé.

A ce propos je ferai la remarque, un peu subtile au premier abord, que la vue que nous avons d'un objet matériel quelconque est une vue synthétique impliquant des perceptions distinctes, élémentaires et qui est le produit d'une sorte d'opération analytique faite au préalable par les sens. Mais, aussitôt que le maître intervient pour déterminer, par les moyens convenables, un concret, et pour réduire un fait, une notion en ses éléments, l'opération, analyse ou synthèse, qu'il dirige est éminemment abstraite. Le Dr Dittes[2] distingue l'analyse et la synthèse « réelles » de l'analyse et de la synthèse « idéales ou logiques ». Je fais la même distinction en d'autres termes, quand je parle de l'opération vulgaire, qui est inconsciente, purement énonciative, et de l'opération scientifique, qui est déterminative, raisonnée. Le point de départ est toujours le concret, le particulier, le simple, et le point d'arrivée l'abstrait, le général, le composé. Du reste, ces termes que nous employons désignent tout au plus des moments particuliers de l'activité intellectuelle, des états de l'esprit qui ne sont pas aussi tranchés qu'ils le paraissent quelquefois dans le discours. Toute la différence entre la vue commune et la vue scien-

[1] *Methodik der Volksschule*. Leipzig et Vienne, 1878, 4e édit., § 24.
[2] *Grundriss der Erziehungs und Unterrichtslehre*. Leipzig, 1878, 6e éd.. § 46.

tifique est que celle-ci pénètre plus avant et plus profondément dans les faits et qu'elle est accompagnée de conscience méthodique.

« Les choses extérieures, écrivait Th. Jouffroy, frappent également les sens d'un paysan et ceux d'un naturaliste ; mais ce qui distingue le naturaliste du paysan, c'est que le premier fait attention aux choses, tandis que le second les voit sans les regarder, ou ne les regarde pas assez pour discerner tous leurs éléments[1]. »

La tâche du maître devrait être, en conséquence, de régler l'activité naturelle de l'esprit et d'exercer l'élève à faire, je dirais scientifiquement, si cet adverbe ici n'était pas bien lourd, ce qu'il faisait et plus qu'il ne faisait spontanément. Ce serait une faute grave que de méconnaître le travail spontané, d'abstraction, de généralisation qui se fait chez les enfants, chez les ignorants, que nous voyons au contraire sans cesse abuser d'idées générales et d'analogies fallacieuses !

Je compléterai ces remarques en parlant de la *leçon de choses*, application directe de la méthode intuitive, suggestive, préconisée par Pestalozzi, et avant Pestalozzi par Rousseau, avant Rousseau par Loke, avant Loke par Comenius, avant Comenius par Bacon, pour ne citer que ces grands noms. Aujourd'hui les préceptes de se conformer à la nature, de se diriger par l'expérience, sont devenus des lieux-communs. Toutefois l'application en est assez difficile, et il arrive trop souvent que la leçon de choses n'est qu'un exercice puéril. Je suis d'avis, avec M. Gréard, avec M. Braun[2], que cette leçon doit être faite à propos de tout et selon l'occasion, être variable, souple et mouvante ; avec M. Spencer, que les leçons de choses doivent être graduées, c'est-à-dire conduites du simple au composé en sorte qu'elles pourront être pratiquées utilement depuis la première enfance jusques dans les classes mêmes de l'enseignement secondaire. Mais je m'expliquerai mieux en faisant la critique rapide d'une leçon sur le verre, dont j'ai le texte sous les yeux.

A l'occasion d'un morceau de verre, les enfants, interrogés par le maître, apprennent que le verre posé aux fenêtres s'appelle vitre ; l'ouvrier qui pose les vitres, vitrier ; celui qui fabrique le

[1] Préface aux *Esquisses de la philosophie morale* de Reid.

[2] *Rapport sur l'enseignement primaire à l'Exposition internationale de Paris de 1878*. Bruxelles, 1880.

verre, verrier; la fabrique, verrerie; que les fenêtres de la plupart des maisons, au moyen âge, étaient encore fermées avec du bois, du papier ou de la toile; que l'on fabrique le verre avec du sable, de la potasse, de la soude, de la chaux, de l'alumine; que le verre est blanc verdâtre, translucide, dur et cassant, etc. Ainsi, le maître s'ingénie à enrichir de *connaissances usuelles* la mémoire des jeunes élèves. Et cependant, il a abordé aussi, en quelques points de sa leçon, la « définition » du verre. Or, la notion des qualités de dureté, de couleur, de sonorité, etc., par lesquelles l'écolier se trouve en état de connaître actuellement le verre, la notion, dis-je, de certaines qualités ou propriétés élémentaires a été acquise par lui au moyen de nombreuses comparaisons qu'il a faites d'instinct et sans secours, dès le premier âge, entre des sensations visuelles, auditives, tactiles, gustatives, musculaires: et ses premières notions ainsi acquises supporteront plus tard tout son savoir. Mais ici, pour achever la définition commencée et pour avoir la claire connaissance des qualités de composition du verre, il faudrait que le maître recourût, et il ne le peut pas, à des opérations très délicates, propres à révéler des rapports intimes qui ne sautent pas aux yeux et qui sont difficiles à apprécier: faute de quoi sa parole restera une lettre morte. Bref, cette leçon sur le verre, conduite comme je la trouve, n'est qu'un ingénieux entretien dont l'enfant retiendra sans doute quelque chose; elle n'est pas précisément suggestive, et elle dépasse l'observation immédiate; elle est la leçon sur une chose, elle n'est pas l'exercice d'intuition et de comparaison que doit être une bonne leçon par la chose.

Ce que j'ai voulu relever en cette critique, c'est la valeur de la *comparaison*. L'enfant ne s'instruit que par des comparaisons [1], et il y procède par degrés: nos impressions, en effet, sont faiblement ou fortement contrastées, la nature d'un objet est indéfinie ou définie, certains reliefs sont plus saillants, et enfin nos sensations indécomposables, comme dit M. Spencer, précèdent nos états de conscience composés. La leçon de choses, pour conclure, devrait donc être surtout un exercice de comparaison ha-

[1] « Ce qu'on appelle jugement, écrit Alexander Bain, se compose d'une part de distinction et d'autre part du sens de la ressemblance. Nous décidons si deux ou plusieurs choses diffèrent ou se ressemblent. Il n'y a pas de jugement qui, en dernière analyse, ne se résolve en l'une ou l'autre de ces deux fonctions de l'intelligence. » *Les sens et l'intelligence*, p. 283 et passim.

bilement gradué qui assouplit l'élève à analyser et à abstraire.

« L'aptitude plus ou moins grande à comparer des idées et à trouver des rapports, disait Rousseau dans l'*Emile*, est ce qui fait dans les hommes le plus ou le moins d'esprit. »

Ceux qui ont étudié les sciences naturelles savent quelle difficulté c'est pour le botaniste, par exemple, de se faire une représentation idéale si exacte, si vivante des caractères des familles, des genres et des espèces, qu'il n'ait pas d'hésitation à déterminer un individu donné, c'est-à-dire à reconnaître l'espèce, le genre ou au moins la famille à laquelle cet individu appartient. En exerçant l'élève à observer, entre les végétaux et les animaux familiers, des ressemblances et des différences, plus nombreuses et plus profondes à mesure, on le formerait déjà à la pratique des sciences de la nature, et on lui rendrait aussi moins difficile l'intelligence des rapports idéaux, qui échappent dès qu'on passe la limite de l'observation commune. En l'exerçant à découvrir des relations entre des faits de tout ordre, on l'aurait initié aux notions les plus hautes, et alors la leçon de choses, la leçon intuitive aurait vraiment rempli son office, qui est de faciliter le passage du procédé de développement naturel au procédé artificiel de l'école [1].

Que les maîtres visent donc toujours à cela et ne se bornent point à provoquer ou à satisfaire incidemment la curiosité de l'écolier ! L'enfant le plus intelligent, quoi qu'on dise, n'est pas celui qui questionne sans cesse, mais bien celui qui regarde. Combien de ces questionneurs prodiges n'écoutent pas même votre réponse, ou se contentent du mot sans jamais connaître la chose !

II

Mais ce que vous demandez, me dira-t-on, au modeste instituteur primaire, c'est la forte discipline de l'abstraction ! Il ne resterait pas, celui qui en serait capable, pauvre maître de village, et il viserait plus haut ! J'en conviens : et c'est un grand

[1] Le seul manuel qui me paraisse conçu dans cet esprit est celui des écoles de Cincinnati, donné par M. Buisson en son rapport.

mal. Pourquoi le laissez-vous médiocre, cet instituteur dont les instructions officielles exigent, en somme, plus de qualités que d'un professeur de langue latine, qui, lui du moins, est quitte après sa classe faite ? L'humble maître d'école, dans l'ordre de l'instruction publique, occupe la place de juge de paix dans l'ordre judiciaire, dont les fonctions demandent peut-être le plus de tact, le plus de connaissance des hommes et des choses. Et là-dessus je citerai une excellente page de M. le professeur Angiulli :

« Jusqu'ici, dit-il, on n'a pas compris que l'éducation dans les écoles populaires n'est pas chose différente ni moins difficile que l'éducation dans les écoles supérieures ; d'où il advient qu'on réclame pour celles-ci une étude plus complète de la science pédagogique, et pour celles-là seulement une certaine pratique de préceptes artificiels et vides. Maintenir cette différence équivaut, a dit Richter, à affirmer que la connaissance de la science médicale n'est pas aussi nécessaire à un médecin de village qu'à un médecin de ville. » Vous aurez beau munir ce dernier de recettes contre les maladies ; toutes les recettes du monde, pharmaceutiques ou pédagogiques, ne vaudront rien entre les mains du médecin ou de l'instituteur ignorant. « Nous dirons même, ajoute M. Angiulli, que l'œuvre pédagogique dans les écoles populaires est plus difficile, plus importante et plus complète que dans les écoles supérieures, parce que l'office éducatif y a le plus d'étendue... De la pédagogie des écoles élémentaires dépend le sort des autres écoles et de la vie[1]. »

L'œuvre essentielle de la famille, et le premier objet aussi des classes enfantines et élémentaires, c'est en effet l'éducation, c'est l'affinement de cet outil qui est l'enfant lui-même : l'exercice de son appareil intellectuel par une gymnastique des sens, l'exercice de ses membres par une gymnastique des mouvements, l'entretien de sa santé générale par une bonne nutrition et de bonnes habitudes.

Jadis, tout cela était négligé ou mal compris. On accablait les écoliers de récitations fatigantes, et on ne s'inquiétait pas de développer en eux la mémoire réelle et consciente. La gymnastique, d'ordinaire, consistait en des exercices de force, au lieu d'être une excitation musculaire mesurée, et je me souviens que

[1] *La Pedagogia, lo Stato e la Famiglia*. Napoli, 1882, 2e éd., p. 62.

l'heure de trapèze, d'anneaux et de barres parallèles était redoutée au lycée des élèves faibles : c'est qu'on ne leur avait pas fait des muscles assez solides pour exécuter des passes de gymnastes, et notre corps a ses timidités naturelles qui ne viennent que d'un défaut de vigueur. On sent aujourd'hui toute l'importance de l'activité réglée et des jeux libres, et l'on apprécie à leur valeur ces qualités de « bon animal », comme a dit Emerson, qui seules rendent l'homme capable d'initiative et d'application soutenue. On ne savait exercer l'organe vocal ni par le chant ni par la déclamation : M. Valens[1] a remarqué la justesse de voix des enfants dans les écoles des Etats-Unis (à Cléveland, dit-il, on a constaté que deux ou trois enfants sur cent, tout au plus, ne chantaient pas juste) ; M. Hippeau[2] admirait chez les petits écoliers américains un talent de lecture qui fait défaut jusque dans nos hautes classes, et il a fallu le livre charmant de M. Ernest Legouvé pour appeler l'attention de nos maîtres sur cet art de la parole, qui est aussi pour l'homme une puissance.

D'ailleurs ces exercices de l'œil, de l'oreille, de la voix, concourent par un côté à l'éducation esthétique, que les Grecs associaient heureusement à la gymnastique, et que nous avions trop oubliée. « La culture du bon goût, a dit excellemment un auteur anglais, tend à favoriser l'exercice du bon sens. » On a songé enfin à décorer nos tristes salles d'école, et l'on s'est avisé des mérites de l'imagerie populaire. Les pédagogues allemands joignent encore à l'éducation du goût celle du caractère, et ils poursuivent un certain état d'équilibre, d'harmonie de tous nos sentiments qui est l'objet un peu fuyant de leur *Gemüthsbildung*. Mais il est clair que l'action personnelle du maître, en ces choses, est toute puissante, et c'est une question qui précède toutes les autres : former de bons maîtres !

La culture du sujet, que Rousseau et Pestalozzi ont placée au premier rang, n'exige pas pourtant qu'on sacrifie toute acquisition effective. Il faut se résoudre à mettre Emile en classe ; il faut l'asseoir sur les bancs de l'école commune et lui enseigner d'abord la langue, l'écriture et la lecture, le calcul, lui donner l'outil. Je n'ai pas loisir de m'y attarder, et quelques remarques courantes suffiront.

[1] In Rapport, cité plus haut, de M. Buisson.

[2] *L'Instruction publique aux Etats-Unis*, 1869.

Dans nos écoles, on pratique encore la méthode nominale ou « par épellation » et on lit avant d'écrire. Je me décide, avec M. Braun, pour la méthode « par émission » qui donne à la fois le son et le nom de la lettre et qui associe dès le début l'écriture avec la lecture. Cette méthode d'*écriture-lecture* a été qualifiée un peu pédamment « analytique-synthétique ». Ce sont de bien gros mots, et je ne vois pas qu'on ait motif non plus de dire qu'on procède du composé au simple quand on choisit pour élément la syllabe à la place de la lettre. Si le maître énonce la syllabe sans nommer les lettres, les yeux de l'enfant épellent cependant, et, parce que les mêmes signes sonnent autrement selon qu'il les voit groupés, l'enfant commence déjà à spécifier ces signes! Savoir lire, n'est-ce pas connaître d'une manière précise la valeur nue et la valeur de position de ces signes qui sont les lettres? Que l'on réfléchisse encore quelle longue pratique est nécessaire pour retenir ces relations convenues entre le signe et le son, entre l'écrit et le parlé, et l'on en conclura que, pour assurer l'habitude et pour guider cette analyse que font les yeux, le meilleur moyen est, d'une part, d'exercer ensemble les yeux, la main, la langue et l'oreille de l'enfant, et, d'autre part, de lui montrer simultanément les lettres par la syllabe et la syllabe par les lettres. Que d'ailleurs on emprunte le secours d'images peintes et que les premières syllabes apprises soient des mots de choses, le procédé reste le même. Ne l'oublions point, on ne sait pas lire tant qu'on ne sait pas épeler.

Pour le calcul, le maître en rend les opérations tangibles, en quelque sorte, par le maniement d'objets concrets, oranges, billes ou graviers, ou par le secours d'appareils tels que le boulier. M Braun préfère au boulier et autres moyens mécaniques, dont on a exagéré l'emploi, et qui détournent trop les jeunes esprits du calcul raisonné, l'appareil naturel, c'est-à-dire les dix doigts. En tous cas l'emploi d'objets et de figures a l'avantage de laisser toujours visibles les éléments, les unités qui vont se perdre dans le nombre exprimant le résultat de l'opération. Et partant de là, je dirai dès à présent qu'on trouverait avantage à appliquer de bonne heure à l'arithmétique le langage de l'algèbre, de façon à accoutumer les écoliers, très discrètement, à l'usage des symboles. Car cet usage est une difficulté à vaincre, qui se présente déjà dans l'étude de la géographie, où la carte à lire est un véritable symbole des mesures du terrain. C'est pourquoi les bons maîtres

enseignent d'abord à lire la carte, en figurant sur le papier la cour de récréation, puis la salle d'étude, la maison d'école, le terrain de la commune, ce qui est accessible à la vue de l'enfant, ce qui lui est bien connu.

En géométrie, on commence de même par faire toucher les définitions. Les premières notions, conseille M. Spencer, seront prises sur les « solides ». M. Hugo Göring[1] nous rappelle que Basedow, précepteur du jeune de Qualen, l'initiait à cette science avec l'aide des roues de sa voiture d'enfant et des mille objets usuels présentant des formes géométriques. L'école primaire, préparatoire comme je l'entends, ne conduirait pas au-delà des notions élémentaires : il importe de les inculquer profondément dans l'esprit, et le dessin y sera d'un grand secours.

Le dessin, en effet, a sa place bien marquée dans l'enseignement. On s'en est avisé d'hier ! Son office éducatif est de nous instruire à voir juste, c'est-à-dire, étant données les formes absolues des objets (plan et géométral), depuis la simple figure cubique ou cylindrique jusqu'à la figure humaine, à nous rendre compte des déformations variées qu'ils subissent par la perspective[2]. Acquérir un sentiment juste des formes, ainsi que des effets de la coloration et de la lumière, ce doit être une fin d'instruction, dont le dessin est le moyen. Il ne s'agit donc plus d'enseigner le dessin comme un « art d'agrément », et, dès qu'on le considère sous le point de vue de l'art ou de l'industrie, et comme moyen propre d'expression, on sort du programme de l'instruction générale pour entrer dans les voies de l'enseignement spécial et professionnel. Nécessaire est cette distinction entre le but professionnel, qui est la culture des qualités géniales de l'artiste, et le but éducatif, qui est de donner à tous des notions sûres et en même temps une certaine pratique qui nous servira toute la vie.

Mais par où commencer? quelle route suivre? M. Spencer conseille de débuter hardiment par la couleur. Les enfants, dit-il, sentent la coloration avant le dessin, c'est un fait psychologique.

[1] *J. B. Basedow's ausgewählte Schriften.* Langensalza, 1880, p. XXXI.

[2] M. A. Thomas, directeur de l'école professionnelle Durzy, à Montargis, a fait à Paris, il y a deux ans, des conférences dans le but de répandre une méthode et des appareils pour la géométrie et le dessin. Ses appareils sont : 1° des figures mobiles stéréotypées ; 2° un perspectronome dont le jeu fait comprendre les lois de la perspective et de la géométrie descriptive. Je regrette de n'avoir pu y assister.

Laissons donc les enfants s'adonner à leur passion du coloriage, se faire la main à des barbouillages ; habituons-les ensuite à copier des objets usuels pour premiers modèles, et forçons-les doucement à un dessin plus rigoureux. Si M. Spencer condamne la pratique aride des combinaisons de lignes droites et courbes, cela ne conclut aucunement contre le dessin géométrique, et il est certain, par exemple, que le contour d'un objet donné devient plus lisible par la comparaison avec une figure idéale régulière qui en serait l'enveloppe. Que le maître seulement laisse beaucoup à la fantaisie de l'écolier, et que le travail soit toujours, autant que possible, spontané et varié !

Mais passons. On ne débutera pas à l'école par reciter la syntaxe toute sèche, et, comme disent les dernières instructions, on étudiera la grammaire par la langue et non plus la langue par la grammaire. On fera distinguer à l'élève les parties du discours, on lui en décrira le mécanisme. Il ne faudrait pourtant pas proscrire la grammaire sous le prétexte qu'on en a fait abus ; car la pratique, en toute chose, reste au hasard, faute de ces points de repère qui sont les règles, les formules. On risquerait, à écarter trop longtemps toute théorie, d'amasser des moellons sans les joindre par de bon mortier, et on ferait de mauvais marcheurs en se flattant d'avoir aplani la route.

Au même titre que la grammaire, la logique (c'est l'avis de M. Spencer) pourrait être inscrite au programme de l'école primaire. Tout ce que nous pensons et disons est compris dans les formes logiques. Le maître peut montrer ces formes à l'élève, et, par le procédé de la leçon de choses, lui apprendre à discerner les divers actes du raisonnement, ce qui est l'affirmation, ce qui est la preuve. Ce n'est rien de trop prétentieux en ces limites.

Et maintenant la morale, si elle est matière de connaissance abstraite pour le philosophe, est vécue, on peut le dire, sous la forme de la conduite, comme la grammaire est vécue sous forme de langage et la logique sous forme de raisonnement. De même que les sciences objectives conduisent à des applications, les sciences du sujet, c'est-à-dire la logique, l'éthique, l'esthétique ont aussi leur application sous la forme d'habitudes de moralité, de goût et de bon sens. La vertu morale, disait parfaitement Aristote, naît de l'habitude et des mœurs, et les qualités ne proviennent que de la répétition fréquente des mêmes actes. Il importe donc que le maître soit apte, continuant l'influence de la famille,

à fortifier chez les enfants l'habitude de bien faire, comme celle de juger sainement et de goûter les belles choses. C'est là le but éminent, difficile à atteindre, et la tâche revient en partie au modeste instituteur de modeler la pâte humaine, de donner le premier pli.

Ce qu'on lui demande, ce n'est pas de faire un cours de morale, c'est d'inculquer dans les jeunes âmes de bons sentiments, par l'exemple d'abord, par la bonté ; mais il est nécessaire aussi qu'il ait sa règle qui le dirige et qui inspire l'action pédagogique.

Je lui apprendrais que le moral est inné et que la morale est acquise, c'est-à-dire que notre activité morale a ses sources en notre nature physiologique et psychique, mais que cette activité s'emploie dans le milieu social, qui la qualifie, et que la morale, en un mot, est à la fois organique et sociale. Je lui ferais voir que des besoins égoïstes, des besoins sympathiques, des besoins logiques (notre idée d'égalité sort directement d'une notion toute logique) entrent en concurrence pour déterminer nos actes, et que la morale pratique doit tendre, en conséquence, à concilier les divers devoirs qui se rapportent soit à l'utilité, soit à l'amour, soit à la justice. Car cette conciliation, ou plutôt l'état d'harmonie qu'elle suppose, est l'idéal même que nous poursuivons sous le mot de *bien*, idéal qui n'est réalisable que par le moyen de fins intermédiaires et pratiques qui y tendent, et qui sont la conciliation acceptée en un état social donné. Je lui ferais voir que ces fins sont imposées à l'individu sous le mode de démonstrations qui sont les devoirs et qui composent ce que nous appelons la conscience, avec ses lois devenues des sentiments, qu'on ne peut enfreindre sans qu'il s'ensuive un désaccord douloureux de la personne morale. Alors l'action pédagogique consistera à inculquer dans la conscience de l'enfant ces démonstrations qui sont les commandements moraux, à agir sur les passions et les idées qui sont les mobiles de la conduite, à tempérer enfin les uns par les autres ces besoins impulsifs de justice absolue, d'utilité personnelle ou même de bonté irréfléchie, qui souvent entrent en conflit, en s'attachant d'une manière constante à développer les sentiments altruistes et les idées de solidarité, à l'encontre de l'égoïsme ignorant qui parle toujours assez haut. De telles règles sont simples, et l'action du maître serait efficace, s'exerçant à propos, sans ces longs discours et ces remontrances qui sont si odieux aux enfants.

La question de la discipline scolaire vient ici. Si l'on réfléchit que les conséquences naturelles de nos actes sont une véritable sanction, et que la dure expérience a été l'institutrice des hommes, on sera d'avis que le maître laisse les enfants pâtir de leurs fautes ou de leurs erreurs; mais ce genre d'avertissement, cette pénalité naturelle ne suffit pas toujours, elle ne s'applique pas dans tous les cas, et la discipline de l'école réclame d'autres moyens de correction. Frappés des inconvénients des punitions corporelles et de toute coërcition brutale, les pédagogues qui suivaient les conseils de Locke (ainsi Basedow) ont abusé en revanche des tableaux d'honneur, des rubans, des récompenses, et ils ont voulu surtout stimuler l'émulation. Leur pensée était juste au fond, et il est bon que l'écolier s'efforce à mériter les éloges de ses parents et de ses maîtres, de même que l'homme, dans la vie, ambitionne le prix qui est attaché aux longs efforts. Il n'y a que l'excès qui soit blâmable. Quant aux bons points payés, on a été choqué d'abord de ce système, et la comédie a raillé les petits Benoîton qui jouent entre eux des jeux de bourse ; puis on a considéré que « Benoîton » n'est pas « Bonhomme », que l'épargne constitue une force, qu'elle est une habitude morale, et l'on a accepté sagement le *bon point épargne*, en considérant que l'école commence l'apprentissage de la vie.

A la question de la morale est jointe encore celle du caractère national. Si la fin de la morale que nous entendons est « humaine », les fins particulières sont l'acheminement vers un règne de l'humanité. Le patriotisme a donc sa place marquée au rang de devoirs, et il est un devoir très profond qui émeut toutes les fibres de notre être. L'école doit inspirer l'amour de la patrie et garder la dignité de ce sentiment. Il faut bien, pour être homme, que chacun pourtant conserve sa marque nationale, son type original, sa réalité. En définitive, le but pratique de la morale est l'accommodation de l'individu à son milieu, et son milieu est toujours une société déterminée.

Des lectures d'histoire bien choisies, des biographies bien faites serviront utilement l'action morale du maître ; et l'histoire ne peut revêtir que la forme anecdotique dans l'école préparatoire. Cette école n'est pas pour instruire l'enfant, elle est pour le préparer à recevoir l'instruction, et la tâche de l'instituteur primaire est surtout éducative. Lui-même cependant doit être instruit, quoique n'ayant pas mission expresse d'instruire. Et je ne le vois

pas comme un être parfait et introuvable. Je voudrais seulement qu'il sortît de nos écoles normales à peu près tel que les circulaires officielles supposent qu'il est. Si ce que j'ai dit a paru difficile quelquefois, c'est que j'ai étudié, du dehors, le mécanisme intellectuel que le maître, en définitive, fait jouer ; et nous ne pouvons pas faire que ce mécanisme soit autre, ni consentir que le maître l'ignore. On ne saurait suppléer, par des préceptes mécaniques, à la science pédagogique de l'instituteur. On ne recueillerait pas non plus les fruits de l'éducation, à bourrer les écoliers de petites connaissances : ce ne sera pas trop de les garder jusqu'à l'âge de onze ou douze ans à l'école élémentaire pour dresser convenablement la machine intelligente et la mettre au point de faire de bon travail.

III

L'instruction générale occuperait une période de six années, environ entre douze et dix-huit ans d'âge. A aucune de nos six classes ne conviendraient plus les dénominations surannées d' « humanités », de « rhétorique ». L'enseignement littéraire qui couronnait, sous ces dénominations, la période scolaire, ne cesserait pas d'y être largement distribué. Mais la culture litteraire doit être désormais subordonnée à la culture scientifique, laquelle seule peut donner, disait M. Wyroubcff en son discours, « des convictions communes et ce commun sentiment de soumission aux lois inéluctables de la nature qui est si fécond en résultats ». Ce sera un progrès immense de le reconnaître et de mettre fin à la vieille dispute entre ces frères ennemis qui sont le latin et la physique. Après tout, ils ne sont si ennemis que dans le faux esprit de nos programmes, et faute de nous entendre sur ce qui est véritablement matière d'instruction générale.

Il faudrait donc nous accorder là-dessus, et pour cela considérer l'ensemble et les rapports du savoir humain d'un point de vue supérieur, philosophique.

Si je prononce de nouveau le nom de Comte, aussitôt je susciterai des adversaires qui ne voudront pas m'entendre ou me feront dire ce que je n'aurai pas dit. Pourquoi, cependant, s'interdirait-on de tirer secours de sa classification des sciences, qui est

certainement la meilleure de celles qui ont été proposées (en vain M. Spencer a voulu la refaire)? Comment n'a-t-on pas vu l'utilité grande, pour la pédagogie, de cet ordre établi par lui des sciences les plus compréhensives aux plus compliquées, ordre qui est celui même de leur constitution dans l'histoire, et de cette distinction fondamentale, qu'on lui doit aussi, entre les sciences abstraites, ou générales, et les sciences concrètes, ou spéciales? N'est-il pas évident que le premier principe nous permettra de disposer les matières d'une façon rationnelle, et que le second nous donnera le moyen de tracer un programme d'instruction véritablement générale, où les études spéciales, dont on s'encombre aujourd'hui, ne seront plus introduites au hasard et sans mesure?

Il est vrai que l'ordre comtien est à peu près suivi dans les programmes en vigueur, et cela de toute nécessité, puisqu'il n'est pas possible d'aborder utilement l'étude d'un groupe quelconque de phénomènes avant d'avoir déterminé les conditions antécédentes de ces phénomènes. Ainsi l'on débute par les mathématiques, dont l'objet est l'étude des rapports de grandeur, qui sont les plus généraux. Puis on étudie, avec la mécanique (l'astronomie en offre un cas remarquable et singulier), la force dans les masses, indépendamment de toutes actions intimes, vibratoires et moléculaires ; avec la physique celles de ces actions qui se rapportent aux propriétés de chaleur, de lumière, d'électricité, etc., et qui entraînent des changements d'état, mais non des changements de composition des corps ; avec la chimie la force dans les molécules, soit les actions qui se rapportent à l'affinité, et qui se manifestent par des changements de composition dont il faut savoir définir les circonstances physiques. Mais on s'arrête là, quand il faudrait poursuivre et étudier ces arrangements particuliers qui sont les corps vivants, siège de fonctions originales qui dépendent immédiatement des lois de composition et de décomposition énoncées par la chimie, et enfin ces arrangements plus particuliers encore, où nous introduit l'étude des organismes, qui sont l'homme social et l'être société.

De ces deux groupes supérieurs, celui des sciences de la vie et celui des sciences sociales, il est à peine question dans nos programmes, ou plutôt on s'y borne à un enseignement purement concret et descriptif, sans s'inquiéter davantage des lois de la biologie et de l'histoire. En revanche, on ne cesse d'y introduire des notions accessoires de toutes provenances, et on surcharge les

classes, faute de faire cette distinction entre le général et le spécial, qui est capitale. Il n'est pourtant pas besoin d'un long examen pour reconnaître que les sciences abstraites forment, dans l'ensemble, la série ordonnatrice, et qu'elles sont la clef de tout le savoir compris sous le nom des sciences spéciales, géographie, géologie, météorologie, minéralogie, anthropologie, linguistique, jurisprudence, etc., etc. Quelle explication, par exemple, pourrait donner la météorologie du phénomène des pluies sur notre terre, si le physicien n'avait mesuré les dilatations, les densités des vapeurs des différents corps, etc., et en un mot traité les faits dans le but d'obtenir des formules générales? La structure de notre globe n'est-elle pas le résultat d'actions dont le géologue accepte les lois des mains du géomètre, du physicien, du chimiste? Quel travail stérile ce serait de décrire des espèces végétales et animales, si l'anatomie comparée et la physiologie n'avaient établi des relations précises et profondes entre les organes et les fonctions des différents êtres ayant vie? D'où il faut conclure que les sciences abstraites, c'est-à-dire celles qui enregistrent les résultats généraux, sont la matière essentielle d'un cours déductif, tandis que les sciences concrètes n'y peuvent tenir qu'une place secondaire et n'y sauraient être admises au même titre.

« Ces deux groupes du savoir, observe très bien M. Wyrouboff, sont loin d'avoir la même étendue : le nombre des sciences générales est infiniment moindre que celui des sciences spéciales — un premier avantage qui facilite beaucoup la solution du problème pédagogique ». Un autre avantage, dit-il, est que les sciences abstraites, outre qu'elles sont peu nombreuses, « ont encore la qualité précieuse au point de vue de l'enseignement, de pouvoir se condenser autant qu'on veut, sans perdre leur double caractère de précision et de généralité. Un petit nombre de pages suffit pour expliquer clairement, démonstrativement, les doctrines définitivement acquises... qui constituent l'expression supérieure, la dernière limite du savoir humain ». Les résultats acquis et pouvant servir à une conception générale sont les seuls indispensables à la culture générale ; un homme cultivé « n'a que faire des mille détails qui concourent à la formation de la science spéciale même la plus simple ».

Est-ce à dire, puisque l'élève devra monter, degré par degré, toute l'échelle, en commençant par le commencement, que l'on épuisera d'un coup l'enseignement de chaque grande science?

Est-ce à dire aussi qu'une certaine portion du savoir spécial n'entre pas de toute nécessité dans le tissu de l'instruction générale ainsi définie? Evidemment il faudra, considérant que l'intelligence de l'élève devient plus vigoureuse avec l'âge, diviser les études sans en briser l'enchaînement rigoureux, soit continuer et étendre à chaque classe la matière des classes précédentes, selon la méthode qu'on a appelée cyclique ou concentrique (elle est plus ou moins pratiquée en tous les programmes [1]), et mêler avec habileté, jusqu'à la fin, les exercices intuitifs à la leçon déductive. D'autre part, il importera de faire voir à mesure comment les sciences abstraites, établies sur une masse primitive de matériaux concrets, viennent féconder ensuite les sciences spéciales, et comment on passe de la théorie aux applications si variées, et enfin des nécessités pédagogiques nous obligent à avoir un cadre assez large pour recevoir, par exemple, un enseignement littéraire assez étendu.

Les études littéraires apportent la variété dans les classes, et, par l'influence qu'elles exercent sur l'être sentant et imaginatif, par la finesse qu'elles donnent à l'esprit, elles remplissent un important office éducatif. C'est un tel office qu'on invoque en faveur des langues mortes, et que je voudrais tirer plutôt de l'étude de la langue nationale. Car je voudrais que notre langue française fût étudiée à fond, en ses œuvres, jusqu'aux origines, pour arriver ainsi, par régression, à l'assise latine qui la porte, et cela serait, il me semble, une bonne préparation à l'étude spéciale du latin. Quant à l'enseignement littéraire, en outre de sa valeur de récréation, n'offre-t-il pas encore l'avantage de nous introduire de plain pied à l'étude des espèces sociales par la voie qui est la plus accessible, et l'examen des belles œuvres n'est-il pas déjà un acheminement à la haute histoire?

Si l'office éducatif est tout à considérer, la valeur pratique n'est pas non plus indifférente, et les langues vivantes ont pris place dans l'instruction générale pour une simple raison d'utilité. La géographie y garde la sienne, parce que l'étude de la terre est inséparable de l'histoire des sociétés, dont la nature géographique a été un facteur si important. D'ailleurs un motif de commune utilité suffit pour faire inscrire au programme, avec la géographie, certaines autres connaissances spéciales; et toutefois il

[1] Mais il faut la pratiquer avec réserve et l'abandonner à temps.

en faut être avare, parce que l'adjonction du savoir spécial aurait bientôt surchargé l'instruction générale, et que l'on perdrait ainsi le bénéfice de la distinction sur laquelle on se règlerait.

Il serait superflu d'entrer ici dans les détails de notre programme, et nous avons aussi de trop habiles maîtres pour douter d'eux. Singulière leçon pourtant, il m'en souvient, que celle de géométrie plane en notre classe de troisième ! Notre professeur nous dictait les théorèmes avec leur solution : on traçait d'une main malhabile sur les pages de son cahier des figures où les angles droits n'étaient jamais droits et les lignes parallèles jamais parallèles, on inscrivait sur l'angle obtus la lettre de l'angle aigu, on comprenait après cela le moins du monde et on ne gagnait à la leçon qu'un désespérant ennui ! Certes l'enseignement dédutif convenait à des élèves de troisième; seulement on ne les y avait pas préparés, et j'en prends occasion d'insister derechef sur le besoin d'assouplir les écoliers, discrètement et patiemment, aux procédés de l'abstraction et à la langue du symbole. J'ai la certitude que l'incapacité de plusieurs ne vient que d'une préparation insuffisante, et que d'ailleurs l'inaptitude à manier l'outil du calcul ou la lenteur de la conception n'excluent pas l'intelligence de la théorie, qui seule importe. Peut-être aussi faudrait-il donner une suite un peu différente à l'enseignement des mathématiques. Il ne m'appartient pas de le tracer. Je veux dire un mot seulement de l'histoire et de la philosophie.

L'intelligence de l'histoire exigeant la pleine maturité de l'esprit, il n'y a pas moyen d'échapper aux inconvénients d'une instruction incomplète, soit qu'on débute par l'Orient ou par les nations modernes, soit qu'on remonte ou qu'on descende la suite des âges. Dans mon projet de cours, et conformément au dernier programme officiel, l'histoire de l'Orient et celle de la Grèce viendraient à la première année ; l'histoire grecque, reprise, et l'histoire romaine, à la seconde ; l'histoire de l'Europe et de la France jusqu'à la Renaissance, à la troisième ; et enfin la même histoire continuée jusqu'à nos jours, à la quatrième. Des lectures d'histoires originales et de chroniques, des conférences sur la littérature et l'art serviraient à propos cet enseignement, qui doit être vivant, en plein relief, et que je voudrais alléger d'un fatras indigeste. Mais, afin de donner sa portée à cet enseignement concret auquel nous accordons une si large place en faveur de ses mérites éducatifs, et pour relier ensemble tous ces faits où le jugement se disperse

et s'égare, la création d'une classe d'histoire abstraite est indispensable, je veux dire une classe qui aurait pour objet d'exposer les grandes séries de faits en leur continuité et en leur évolution, de critiquer les théories historiques et les historiens, et, en définitive, d'exposer les lois de la constitution et du développement historique des sociétés, — ce qui est vraiment essentiel et général.

Pour la philosophie, il ne saurait plus être question d'une explication métaphysique *ad libitum*, surajoutée au savoir positif qu'on laissait inférieur et indifférent; il s'agit d'une philosophie « réelle », qui livre à l'appétit de spéculation du jeune homme des vérités et non des chimères. On s'occuperait, en notre dernière classe, de coordonner les résultats acquis et de systématiser tout le savoir; on ferait connaître l'état de la science en chaque domaine; on passerait la revue des hypothèses, des questions ouvertes; et en même temps on s'enquerrait des conditions organiques de l'esprit humain, on tracerait une rapide esquisse des différentes doctrines, les religions y étant comprises, qui ont gouverné l'humanité, on marquerait les caractères de la certitude et les méthodes, en un mot on ferait une critique générale des choses du sujet et de l'objet, de façon à connaître la valeur, le but, les voies et moyens de la science et à produire une conception large et positive de notre univers.

La matière du cours de philosophie a été, dans le programme adopté il y a deux ans par le Conseil supérieur, distribuée sous les titres d'*introduction* (classification des sciences, etc.), de *psychologie* (sensibilité, intelligence, volonté, rapports du physique et du moral, etc.), de *logique* (formelle et appliquée, syllogisme, méthodes, etc.), de *morale* (spéculative et pratique, économie politique, et enfin de *métaphysique* et *théodicée*. Un habile professeur pourra introduire toutes les questions dans ce cadre, si on ne lui en fait pas un lit de Procuste. Mais on a promis que le professeur resterait libre de sa doctrine. C'est donc aux écoles en lutte à former des maîtres qui prennent la chaire et qui y apportent le bruit des discussions fécondes du dehors. La classe de philosophie est le seuil par lequel l'élève passe du collège dans le monde. Trop longtemps entre le collège et le monde on a élevé un mur, qu'il fallait sauter, au grand dommage de plusieurs qui ne tombaient pas sur les pieds.

IV

Le même programme tracé pour les lycées conviendrait aux écoles de canton (soit à notre *enseignement secondaire* si mal nommé *spécial*), moyennant certaines réductions qui n'en altéreraient pas la qualité. Il conviendrait également aux lycées de jeunes filles (créés par la loi du 21 décembre 1880) et il est évident que l'instruction générale doit être la même pour les deux sexes. Cela ne veut pas dire que les collèges féminins doivent être calqués sur les collèges masculins, et l'identité de l'instruction générale n'empêche pas les différences dans le régime de l'éducation. Tandis que les jeunes gens, au sortir du collège, passent dans les écoles spéciales et d'application pour y acquérir les connaissances indispensables à l'exercice d'une profession, les jeunes filles sont appelées presque aussitôt à remplir leur fonction naturelle, qui est d'être épouses et mères, et, sauf pour celles qui se destinent à l'enseignement et entrent dans les écoles normales, des cours pratiques adjoints aux cours ordinaires peuvent donner l'enseignement spécial qui convient au plus grand nombre. Nos diverses écoles spéciales restent ouvertes aux femmes; mais je ne pense pas qu'elles aient l'ambition de prendre la place de l'homme, et nous n'avons pas à régler les choses en vue de faire d'elles des médecins, des avocats, des législateurs, des officiers ou des politiques. Des leçons d'hygiène, de tenue des livres, de coupe et de couture, etc., introduites dans l'économie des lycées féminins, suffiront à faire les jeunes filles bonnes maîtresses de maison et capables d'un métier.

Quelques-uns semblent oublier que la nature a formé deux sexes, doués de qualités qui se complètent en leur opposition, et dont les fonctions sont et demeureront différentes en dépit des raisonnements les plus spécieux et de toutes les belles phrases qu'on peut écrire. Je ne prétends pas que la femme est aujourd'hui dans la situation civile où elle doit être, et le code ne lui est pas toujours indulgent. Je souhaiterais seulement qu'elle restât femme, pour son plus grand bien, pour le bonheur de nos enfants, et, dût cela paraître le sophisme égoïste de la galanterie, pour la grâce et le charme de la vie de société. Je voudrais pour elle une

éducation qui fût tournée vers les devoirs particuliers de son sexe. Je ne voudrais pas fatiguer les corps et tuer la bonté pour la vanité de produire des Armande et des Philaminte ; je n'oublierais jamais que « Sophie » doit plaire un jour et devenir mère. En nos jeunes filles, je viserais à affranchir l'intelligence, à orner l'esprit, à épurer le goût, à discipliner le caractère, à affermir le bon sens, et à diriger utilement les aptitudes qui sont de leur fonds. Mais je les détournerais de mettre leur amour-propre à égaler l'homme et à le battre sur son propre terrain : elles pourraient avoir, dit M. Buisson, « le malheur d'y réussir. » Je ne verrais pas la femme avec les yeux de Proudhon ou de Michelet, mais pas non plus avec les yeux de Mme Jenny d'Héricourt, et, dans les pages spirituelles de MM. Dumas fils et Emile de Girardin, je ferais la part de l'actualité piquante et du paradoxe. En un mot, je me garderais de vouloir faire, par le moyen de la science, la femme contre la science. Sur ce point encore M. Spencer a des pages pleines de sens, et j'y renvoie.

A peine puis-je dire un mot de la coéducation des sexes et de l'internat. Le rapport de Lakanal à la Convention (du 26 juin 1793), qui appelait pour la première fois à nos écoles filles et garçons, confiait à la direction d'une femme les petits enfants ; mais Lakanal séparait les sexes au sortir de l'école enfantine. Nos nouvelles écoles primaires de Paris ont deux portes jumelles, et le bon exemple des Suisses et des Américains ne nous a pas persuadés.

Si l'école mixte nous choque, l'internat, en revanche, est dans nos mœurs. On s'est accordé en 1880 à le trouver mauvais, surtout pour les filles, et il a fallu pourtant l'accepter dans la loi comme un moyen. Cette mauvaise coutume de l'internat, écrit Renan, est un don des jésuites, qui ont perfidement insinué aux mères d'abandonner à des hommes autorisés la tâche d'élever leurs enfants chrétiennement. Vivace dans nos pays latins, elle est du moins très combattue en Italie, où les écoles normales et les écoles supérieures de filles, à Milan, à Turin, à Florence, à Rome, à Naples, etc., n'ont que des externes, et M. Félix Pécaut en prend occasion de remarquer, en ses *Deux mois de mission en Italie* (1880), que le régime de l'externat, qui effraye en France beaucoup de personnes, n'offre dans ces grandes villes, sous des influences et des climats divers, aucune sorte d'inconvénients. Nous gardons l'espérance qu'un des premiers fruits de nos col-

lèges féminins sera de refaire des mères les éducatrices de leurs filles et de leurs fils, et l'instruction des femmes est ainsi une pierre angulaire de tout le système, car nous ne pourrions fonder rien de solide sans leur alliance, ni la liberté intellectuelle, ni la liberté politique, ni les bonnes mœurs.

Restent bien des questions que j'ai écartées, mais dont l'une entre naturellement dans le cadre de ces articles et ne saurait être omise, je veux parler des examens et des diplômes. S'il est bon de conserver les diplômes, il est urgent de modifier notre système d'examens, et de supprimer d'abord le baccalauréat, cette épreuve si misérable et si redoutable, où le succès est mis sur un coup de dé, et dont l'approche, de l'aveu des meilleurs maîtres, trouble d'une manière si fâcheuse la dernière année d'étude. Je voudrais supprimer du même coup les pompes du baccalauréat et ces maisons d'« entraînement », ces fabriques de bacheliers qui font réussir les incapables, quand les bons élèves ont à redouter les perfidies de l'imprévu. Je voudrais que l'examen de sortie, pour compter davantage, ne comptât pas seul, et j'établirais le diplôme sur les résultats d'examens annuels passés au cours des six ans de classes devant un jury de professeurs. Le même système serait applicable dans les établissements privés de toute nature reconnus par l'Etat, où la présence de trois délégués universitaires suffirait à assurer le caractère sérieux de l'examen[1].

De même les diplômes professionnels devraient être délivrés sur un ensemble de notes justifiant de la qualité réelle de l'étudiant. Si le baccalauréat a ses anecdotes, le doctorat a les siennes aussi, non moins piquantes. Un médecin de ma petite ville était soupçonné d'avoir soutenu, par l'office d'un gagiste, sa thèse qu'il n'avait pas écrite (le cas n'est pas si rare !) ; devenu assez habile chirurgien, par sang-froid et par naturelle adresse, il ne l'était point par la grâce du parchemin, et il faudrait conclure de mille historiettes trop véridiques, que les grades portant privilège devraient plutôt être abolis que de mentir sur la capacité des gens qu'ils garantissent et sur la valeur des études faites dont ils portent témoignage. On ne saurait, sans doute, prévenir tous les abus, et dans les examens de con-

[1] Le système des baccalauréats spéciaux aurait l'inconvénient de sacrifier l'instruction générale et de spécialiser trop tôt l'étudiant, au moment où il peut se tromper encore sur ses aptitudes véritables.

cours, par exemple, une assez large part est faite à la bonne chance, puisque le nombre des reçus est limité. Cette part peut être infiniment réduite dans les simples examens de capacité : je les crois nécessaires, et il est regrettable seulement que nous ayons adopté un si mauvais type.

Les objections, je le sais, ne manqueront pas contre tout ce que j'ai dit. En vérité, la lecture de tant de documents bourrés de chiffres et de notes me donne à croire qu'on est souvent empêché dans les difficultés qu'on crée soi-même et que certaines conclusions tirées des faits peuvent ne pas être concluantes ! On raisonne doctement sur les expériences qu'on a faites : qui sait pourtant si les plus instructives ne seraient pas celles justement qu'on n'a pas faites ? Et souvent même on se borne à recueillir des observations qui sont au hasard de circonstances qu'on ne peut pas diriger ni déterminer, et l'on s'expose, en ne discutant que les détails, à tourner toujours dans le même cercle vicieux. Il faut partir d'une idée directrice et bâtir sur une fondation nouvelle. Il faudrait du moins simplifier graduellement notre système d'instruction publique, rectifier les tracés. Car il est arrivé, pour satisfaire à fur et mesure aux besoins de la société moderne, qu'on a compliqué ce système tellement, que les familles ne savent plus où trouver l'école qui convient, et que, suivant le couloir où l'on s'engage, on ne sait pas bien par quelle porte on sortira. Ce vice dans la distribution de l'enseignement est lié à l'incertitude qui règne dans les programmes. Avec M. Th. Ferneuil, dont je lis au dernier moment le livre[1] (hélas ! les forces manquent pour tout lire à temps), je dis que « si l'on s'accordait une fois sur le principe de la réforme, on s'entendrait aisément sur les moyens de la réaliser », et c'est pourquoi j'ai voulu appeler l'attention sur le principe plutôt que sur les détails.

Supposez qu'on adopte un programme unique d'instruction générale, ne comportant que des degrés de quantité, qui introduise à l'enseignement spécial sous toutes ses formes ; supposez que cet enseignement spécial largement distribué prépare les citoyens à toutes les fonctions, de la plus humble jusqu'à la plus haute : on aurait alors un système bien lié et sans lacunes[2].

[1] *La réforme de l'enseignement public en France*, 2e éd., Hachette, 1881.

[2] L'école professionnelle du Havre, que j'ai citée, est soumise à un comité de patronage

Bien aveugles ceux qui ne voient pas le péril qui nous menace, avec ce manque d'instruction générale qui entretient le désordre des esprits, avec cet excès de fausse culture littéraire qui produit des déclassés et ne favorise aucunement le génie, avec ce défaut de bonne culture spéciale qui amoindrit notre valeur dans la pratique! Il est temps enfin, pour préparer l'avenir, de refaire par le moyen de l'instruction publique une discipline intellectuelle, et de former des volontés capables d'agir de concert, en vue de buts pratiques élevés dont chacun ait claire conscience. Toute l'histoire nous enseigne que les hommes agissent selon ce qu'ils savent, et il nous faut donc étudier d'abord et connaître le milieu où nous vivons, pour instruire les nouvelles générations à vivre et à prospérer dans ce milieu, et ensuite concevoir un meilleur état réalisable, pour faire de l'école un instrument du progrès, un moyen du bien. Gardons-nous, certes, d'espérer des résultats trop rapides, pour nous décourager bientôt de ne les avoir pas obtenus. La matière humaine est longue à façonner, et, comme l'éducation que chaque génération d'hommes fait à la suivante n'est jamais que celle dont elle-même est capable, on doit n'attendre rien que de relatif et continuer sans défaillance cette action de l'idée, dont les effets, qui semblent d'abord insensibles, grandissent pourtant prolongés et accumulés.

LUCIEN ARRÉAT.

nommé par le conseil municipal et composé de préférence de délégués des chambres syndicales ouvrières de la ville. Je relate ce fait comme indication de la part qui revient à l'initiative privée dans la direction de l'enseignement professionnel.

M. RENAN ET L'ECCLÉSIASTE

Un livre ou un discours de M. Renan a le don d'exciter par dessus tout la curiosité. L'illustre écrivain passe en ce moment pour la plus brillante expression de la conscience française. Ce n'est certes pas moi qui contredirai à ce jugement. Depuis fort longtemps, M. Renan ne l'ignore pas, je professe pour lui la plus vive admiration, le plaçant à côté, non au dessous, de ses deux grands compatriotes, Chateaubriand et Lamennais. Peut-être a-t-il moins d'éclat que le premier, une dialectique moins puissante, un tissu moins dense que le second; mais combien il leur est supérieur à tous deux par la finesse et par la culture de l'esprit!

Il leur a, du reste, emprunté beaucoup. Le Lamennais des *Paroles d'un Croyant*, et de *La voix de prison*, n'a certes pas été sans influence sur le génie littéraire de M. Renan. Nous procédons tous de quelqu'un, je dirai même de quelques-uns. Il ne s'agit que de pouvoir montrer de bonnes filiations.

Mais si M. Renan descend, comme artiste, de Lamennais, aussi bien que de Michelet, il en diffère essentiellement pour la tournure de l'esprit. Rien de plus ferme que Lamennais; rien de plus subtil et de plus ondoyant que M. Renan. Exprimer sur une même chose le oui et le non, semble même érigé en sytème par l'auteur de la *Vie de Jésus*. Il se complait dans les contradictions.

Sainte-Beuve, pour se rendre compte des hommes, remontait toujours à leurs origines, faisant reposer sur ce procédé, les bonnes études psychologiques. Peut-être la méthode de Sainte-Beuve nous servira-t-elle à nous expliquer un peu M. Renan. Dans

Henriette Renan, délicieuse monographie, page à la fois idyllique et lyrique, et dans ses *Souvenirs d'enfance*, le grand écrivain nous donne sur les siens de précieux renseignements. Il est né d'un père Celte : de là ses rêves d'infini, et le vague idéal devant lequel il se tient constamment prosterné. Mais sa mère, il a soin de nous l'apprendre, était du pays de Montaigne, de la terre du doute et du scepticisme moqueur.

On demandait, un jour, à M. Renan un autographe; il écrivit sur une légère feuille de papier ces deux phrases que je reproduis à peu près textuellement et où il se peint tout entier :

L'immortalité de l'âme est indispensable à l'homme.
L'immortalité de l'âme est scientifiquement impossible.

Contradition que l'on rencontre sans cesse dans toute l'œuvre du maître ! N'est-ce pas le Celte qui a écrit la première formule ? La deuxième est bien l'acte du Bordelais. « Il y a deux hommes en moi. » Cette parole de son apôtre Paul, M. Renan ne la peut-il pas dire avec vérité sur lui-même ? Prenez la plus courte de ses pages ; n'y saisirez-vous pas toujours cette bataille éternelle qui se livre dans son esprit entre le Breton et le Gascon ?

Cependant je dois dire que c'est principalement au Celte qu'il faut attribuer une qualité ou un défaut dont toute l'œuvre de M. Renan est marquée et que j'appellerai le *subjectivisme.*

Comme ses deux compatriotes, il est doué d'une excessive personnalité. Cela tient à la puissance de son esprit et aussi au sol d'où il est sorti. Dans une page de ses *Souvenirs d'enfance*, M. Renan nous dépeint son extrême bienveillance, qui le pousse à toujours donner, à son interlocuteur, ce que celui-ci semble désirer. Peut-être faut-il attribuer autant au dédain qu'à l'aménité une pareille conduite. Au fond, c'est envers ceux dont il ne tient nul compte que M. Renan se comporte ainsi. À quoi bon discuter avec les sots ou les naïfs ? Pourrait-on rien imaginer de plus futil qu'un pareil labeur ? Ne vaut-il pas mieux les laisser partir, ajoutant à leur sottise celle de penser que l'on a capitulé devant eux ?

Je puis certifier que M. Renan n'est pas du tout la cire molle, recevant toutes les empreintes. Il garde avec un soin jaloux ses opinions personnelles. Qui le touche, d'une main intelligente, sent bien vite en lui l'immuable granit de sa terre natale. Impossible de le faire céder sur aucun point.

Avec une pareille nature, il est difficile de concilier les études *objectives*. On est un homme absolument absorbé par ses propres rêves et par ses idées.

Rien de plus opposé au Celte que Sainte-Beuve, disparaissant lui-même, entrant dans l'âme de ses personnages, l'analysant, sensation par sensation. Châteaubriand, lui, ne se quittait jamais. Jusqu'aux paysages mêmes, il tirait tout de son propre esprit.

Si M. Renan ne va pas jusque-là, on retrouve du moins, partout, dans chacune de ses pages, quelque chose de lui-même. Avez-vous lu l'étude si belle de style et d'idée qu'il a consacrée autrefois à Lamennais? Si vous tenez à savoir ce qu'était vers 1856 l'auteur de la *Vie de Jésus*, à quelle étape dans sa route il était parvenu, je vous engage à parcourir ces merveilleuses pages sur l'auteur des *Paroles d'un Croyant*. Cela vous aidera fort à faire la biographie et l'analyse psychologique de M. Renan.

Dans la *Vie de Jésus*, dans *Saint Paul*, dans l'*Antechrist*, combien de fois apparaît la physionomie de l'historien! Je ne jurerais même pas qu'il ne se soit fait poser un peu lui-même pour son portrait de Néron.

Ses *Dialogues philosophiques* manquent également d'*objectivité*. Ce n'est ni l'état social contemporain ni celui d'aucun temps qu'examine là M. Renan. Ce sont ses propres espérances, c'est tout lui-même qu'il met dans ces pages ravissantes. Tout plein d'Israël, il a voulu développer aussi son rêve messianique; écrire, mais d'un ton doux, son apocalypse sur les temps à venir. Délicieux mensonge! Illusions d'un noble esprit qui essaie d'échapper au monde réel, et qui fait surgir là, devant nos yeux, une planète idéale, régie par la science, une société modèle, telle qu'elle existe dans sa grande âme! Cela n'est-il pas préférable du reste à toutes les pages d'économie sociale et politique? L'esprit subjectif a seul le don de nous émouvoir et de nous entraîner vers ce qui est meilleur. La puissance n'appartient qu'à lui.

Si le subjectivisme de M. Renan s'est accusé dès le commencement, et a continué de se marquer dans toutes ses œuvres, sa dernière n'en est certes pas exempte. La chose même est poussée si loin que le portrait de l'Ecclésiaste est parfois d'une ressemblance frappante avec celui de M. Renan.

Dans cette belle et fine préface que l'Europe tout entière a lue avec admiration, comment Qohéleth nous apparaît-il? « Un galant homme, exempt de préjugés, bon et généreux au fond, mais

découragé par la bassesse du temps et les tristes conditions de la vie humaine, voilà notre auteur. Il serait héros volontiers ; mais vraiment, Dieu récompense si peu l'héroïsme que l'on se demande si ce n'est pas aller contre ses intentions que de prendre les choses par ce biais. » Dans ce dernier trait si charmant, reconnaissez le Bordelais. Certes, un scepticisme aussi moqueur, est assez étranger au Celte.

« L'œuvre de Qohéleth, écrit encore le critique, c'est le badinage tristement résigné d'un lettré mondain. » A la page 24, M. Renan attribue au Qohéleth son propre système d'assortir les contraires, de prononcer dans la même journée le oui et le non sur une même chose. « Certes nous étonnerions fort le charmant écrivain qui nous a laissé cette délicieuse fantaisie philosophique si nous cherchions à construire avec son écrit, un symbole de foi bien arrêté. Il est encore un mal, nous dirait-il, que j'ai vu sous le soleil et qui est peut-être le plus grand de tous, c'est la présomption de l'esprit, qui veut expliquer l'univers en quatre paroles. Malheur à qui ne se contredit pas au moins une fois par jour !... »

« On ne fut jamais plus éloigné du pédantisme que l'auteur de l'Ecclésiaste. La vue claire d'une vérité ne l'empêche pas de voir tout de suite après la vérité contraire, avec la même clarté... »

Ces citations ne sont-elles pas curieuses ? Qohéleth ne ressemble-t-il pas singulièrement au penseur et au merveilleux artiste qui nous a tracé son image ? M. Renan met au compte de l'Ecclésiaste son propre principe philosophique qui consiste à n'admettre exclusivement la vérité ni la fausseté de rien.

Chose étrange que l'esprit humain ! M. Renan ne chasse l'absolu qu'en vertu même de ce principe absolu : « La vue claire d'une vérité n'empêche pas de voir tout de suite après la vérité contraire avec la même clarté... » Ce n'est pas ailleurs, c'est bien là, pour le coup, dans ces contradictions, que réside le plus grand mal qu'il y ait sous le soleil. Voilà certainement, dirait Qohéleth, le pire tourment qu'Élohim ait départi aux fils de l'homme.

Après avoir établi jusqu'à quel point M. Renan a porté le *subjecticisme* dans sa peinture de Qohéleth, il nous reste à dire ce que nous pensons nous-même du philosophe juif.

Qu'on ne se le représente pas comme un homme trop aimable, prenant la vie par le bon côté, souriant doucement des misères qu'il aperçoit sur ce globe. C'est, avant tout, un misanthrope,

aigri par les expériences personnelles qu'il a faites des choses humaines. Pas de sourire léger sur ses lèvres ; il ne se moque jamais des déconvenues de l'existence, mais les constate avec une sorte de colère[1].

Pour lui, *l'œuvre des sept jours* est tout entière mauvaise ; sous le soleil, on chercherait vainement quelque chose dont il fût possible de se réjouir.

Lui objecte-t-on que le luxe et les plaisirs peuvent procurer parfois à quelques-uns de doux instants. Revêtant le personnage de Salomon, l'opulence et la joie personnifiées, Qohéleth répond : « Je me suis bâti des palais et planté des vignes ; je me suis arrangé des jardins et des paradis que j'ai garnis d'arbres de toute espèce de fruits; je me suis creusé des réservoirs pour arroser ma forêt à la pousse puissante ; j'ai acquis des esclaves des deux sexes, sans compter ceux nés dans ma maison. A moi encore, une grande richesse de troupeaux, plus qu'à tous ceux qui m'ont précédé à Jérusalem ! J'ai accumulé l'argent et l'or, les tributs des rois et des provinces. J'ai eu des chanteurs et des chanteuses et toutes les délices dont peuvent jouir les fils de l'homme......

» De tout ce que mes yeux ont désiré, je ne leur ai rien refusé ; à mon cœur je n'ai interdit aucune joie. »

Quel ravissant et complet tableau se représente Qohéleth ! Quel soin il s'est donné pour entourer son existence de tout ce qui pouvait la charmer ! Mais cette délicieuse peinture n'est là que pour fournir une expression plus intense au pessimisme de l'auteur :

« Tout est bagatelle et pâture de vent, et il n'y a de profit à rien sous le soleil... »

Pourquoi cette conclusion ? La description des infirmités de la vieillesse, placée à la fin du livre et dont le sens n'est pas toujours bien compris, répand hélas ! son ombre sur tout le reste. L'Ecclésiaste la met à la fin de son livre, mais on sent que l'affreuse destinée de l'homme et les jours mauvais qui terminent l'existence, sont toujours présents à son esprit.

Peut-on se sentir heureux dans les paradis, aux bords des ré-

[1] Un brave homme, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, M. Sabatier, a maltraité l'*Ecclésiaste* de M. Renan, dans le *Journal de Genève*. J'éprouve pour ce bon théologien une véritable sympathie que je lui témoignerais à l'occasion. Si quelqu'un s'avisait jamais de pousser la mauvaise foi jusqu'à reprocher à M. Sabatier d'être trop au courant de la science, d'avoir trop de finesse dans l'esprit, et de parler un français trop élégant, je me chargerais de défendre M. Sabatier contre d'aussi abominables calomnies.

servoirs d'eau, avec l'horrible perspective de la vieillesse qui s'avance, des années dont tout homme dit : « Elles ne me plaisent pas ? ».

A cette époque de la vie, « se courbent les hommes de force ; les meules (dents molaires) diminuées de nombre cessent de moudre ; celles qui regardent par les treillis (les pupilles des yeux) s'obscurcissent... On se lève à la voix de l'oiseau, et les filles du chant s'affaissent ; (le vieillard n'entend plus les douces notes des chanteuses). (A cet âge), devant toute élévation on s'effraie et des terreurs sont sur le chemin ; l'amande est rejetée, la sauterelle pesante, le câpre sans vertu ».

« L'homme s'achemine alors à la demeure éternelle, et des pleureuses parcourent la rue... »

Sans doute ce tableau de l'inévitable décrépitude, à peu près semblable dans les monuments égyptiens, semble avoir circulé, dès les premiers jours, par tout l'Orient. Mais par l'art infini, par des traits comme ceux-ci : « On se lève à la voix de l'oiseau, et les filles du chant s'affaissent » notre auteur a marqué de son génie cette belle page.

Ainsi, le luxe et le bien-être si éphémères sont des vanités, puisqu'il y a au bout la vieillesse et la mort.

Dans sa première expérience des conditions humaines, Qohéleth nous a tracé l'image d'un homme aimable, d'un mondain, se livrant, avec une certaine mesure, au plaisir. Mais celui qui se rend à la maison de festin, probablement pour s'y étourdir dans les joies brutales, n'est-il pas du moins plus heureux que le délicat ? Ne perd-il pas, dans sa frénésie, la conscience des maux dont cette terre est accablée ?

Est-ce que son rire, semblable « au crépitement des épines sous la marmite », ne lui couvre pas les plaintes qui s'échappent de toutes choses et de lui-même ? Une telle conduite est pour Qohéleth le comble de la démence, car on y laisse son esprit, et, en définitive, ce qu'il y a de meilleur en ce monde, c'est encore l'intelligence, comme ce qu'il y a de pire, c'est la sottise. Quand on marche sans clarté à la tête, on risque de tomber dans tous les précipices. L'insensé, cet aveugle, semble à Qohéleth, le plus misérable des êtres.

Il y a encore moins de perte pour l'homme à fréquenter la maison de deuil que la maison de grossière bombance.

Peut-être pensez-vous que Qohéleth, pour qui l'intelligence

est si précieuse, va enfin la respecter et ne point prononcer sur elle son éternel refrain : « Vanité des vanités ! » Détrompez-vous, il n'estime pas à ce point l'esprit humain. Qu'advient-il enfin du savant, après tout le labeur auquel il s'est livré sous le soleil? Quelle différence y a-t-il entre la destinée de l'homme subtil et celle du sot? Sans doute, pendant la vie, la sagesse et la science sont des forces qui valent même mieux qu'un héritage. Mais il ne faut pas oublier que le sort final du sage et du fou ne diffèrent point. N'est-ce pas la même poussière maternelle qui les reprend tous deux? « Le sage meurt ni plus ni moins que l'insensé. Alors, je me suis pris à exécrer la vie; car, à mes yeux, elle est mauvaise l'œuvre qui s'exécute sous le soleil. »

Des hommes de plaisir délicats ou violents, et des hommes d'esprit, Qohéleth passe aux hommes d'affaire. Ceux-là, du moins, ont-ils à leur travail quelque résultat solide? Enfermés toute la journée dans leur négoce, au milieu des commis et des acheteurs, ils veillent avec peine à l'accroissement de leur fortune.

C'était sur l'Ophla, petite colline dépendant presque du Moria sur lequel le temple était planté, que s'agitait, à Jérusalem, le peuple des commerçants et des changeurs; Juifs, Phéniciens n'avaient là d'autre souci que d'augmenter leur trésor aux dépens de la sagesse et de la science.

Voilà bien pour Qohéleth le plus bizarre des travers. A quoi bon se fatiguer ainsi pour un héritier qui ne vous en saura aucun gré, et pour descendre dans le scheöl aussi nu que l'on est sorti du sein de sa mère? Mieux aurait encore valu ne se point donner tant de peine, et jouir, avec les siens, de ce que l'existence peut offrir d'agréable. De tous les insensés, le thésauriseur et le marchand sont évidemment les pires. Les hommes de plaisir et ceux d'esprit ont au moins goûté quelque satisfaction dans la vie, tandis que les autres vont rejoindre les ombres sans avoir connu autre chose, pendant leurs jours brefs, que le dur travail et le vide complet de l'intelligence.

Qohéleth a condamné la joie, le savoir et l'argent. Il prend ce qui semble le plus doux dans la vie et en examine à part les enchantements. Est-ce que la femme du moins dont le Cantique a si bien décrit les charmes n'est pas capable de fournir à l'homme quelque bonheur? Eh bien, cela même qui paraît à quelques-uns si enivrant, c'est le plus terrible ennemi de l'homme. Rien aux

yeux de l'Ecclésiaste n'est plus pernicieux et plus empoisonné que la femme. Ce n'est certes pas le psychologue qui donnera tort ici à Qohéleth. S'il est un fléau en ce monde, c'est bien cette créature féline qui n'use de ses avantages que pour le malheur universel.

« J'ai rencontré un homme sur mille, dit l'Ecclésiaste ; mais entre toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une seule. »

Jamais la haine du beau sexe n'avait atteint une telle expression que sous la plume de Qohéleth.

Le pessimisme de l'auteur le mène à des appréciations sociales qui ne nous donnent guère l'idée d'un bon vivant, aimable et galant. Après avoir proscrit l'indignation, il s'indigne outre mesure contre les « oppressions qui s'accomplissent sous le soleil. Voici les larmes des opprimés, et il n'y a pas pour eux de consolateur, ni personne qui les arrache de la main de leurs tyrans. »

Dans l'état social, tout, pour l'Ecclésiaste, est tortueux, mais sans possibilité, hélas! d'être redressé, car c'est Élohim ou la fatalité qui a créé tous ces maux. Ainsi, Qohéleth est un révolutionnaire spéculatif, jetant la malédiction à la société, mais se gardant bien de se lever pour la détruire. Qui sait? On serait peut-être impuissant à en fonder une meilleure. Son pessimisme va si loin qu'il lui enlève toute espérance dans les efforts de l'homme pour améliorer cette planète.

Autant que l'état social, l'état politique déplaît souverainement à notre auteur. Il n'a aucun respect pour l'autorité qu'il crible de ses traits les plus envenimés. Avec quelle impitoyable ironie il attaque ce qui existait de son temps, et florissait, en Israël avec les Macchabées, en Syrie avec les Séleucides, et en Egypte avec les Lagides, c'est-à-dire l'hérédité monarchique ! Il nous représente ce vieux roi, faible et dépourvu, auquel succède un enfant sans expérience, ne logeant pas autre chose, en sa tête, que la sottise. Ah! si tous les princes étaient de dignes fils de héros, il les accepterait volontiers; mais ce n'est pas généralement de cette espèce que se remplissent les trônes. L'héroïsme n'est, du reste, qu'une exception dans toute l'humanité, qu'un fait rare sur lequel on ne saurait établir une constitution.

Parmi les étranges choses qui l'exaspèrent et qui achèvent de lui rendre cette terre odieuse, il en est une surtout dont l'esprit juif fut toujours préoccupé. N'attendant rien d'une vie future, considérant comme un non-être cette existence vaine du Scheöl

que peuplent des ombres, l'Hébreu faisait consister le salaire d'Iahvé dans les biens d'ici-bas. Aussi, ne comprenait-il rien à des faits assez nombreux dont notre planète est le théâtre : « Il y a des justes, dit Qohéleth, traités comme s'ils étaient méchants, tandis que des méchants sont traités comme s'ils étaient justes. — Il y a des justes dépérissant dans leur justice, et il y a des pécheurs prolongeant leur vie dans leur iniquité. »

Au lieu de chercher, comme l'auteur de Job, à expliquer les injustices dont cette terre surabonde, notre philosophe se garde bien de mettre sur ce point son esprit à la torture. Eût-il, du reste, trouvé une solution au problème, il se fût gardé de la dévoiler, tant il se complaît à faire remarquer tout ce qu'il y a de mauvais sous le soleil.

Il éprouve une vive satisfaction à affirmer que tous les maux dont il a étalé le spectacle sont éternels. Rien ne se peut modifier. Qu'on ne parle pas d'un âge d'or, jamais le passé n'a mieux valu que le présent. « Ne dis point : comment se fait-il que les premiers jours étaient meilleurs que ceux-ci ? » Ce n'est point être sage que de poser une telle question.

L'avenir, à son tour, n'aura pas de couleur plus riante que le présent et le passé. Ce monde est irrémédiablement voué à l'insuccès et à la malédiction.

Aussi Qohéleth, pénétré de cette pensée, a-t-il des cris terribles comme celui-ci, dans lequel le pessimisme a trouvé sa plus forte expression : « J'ai estimé les morts qui sont morts depuis longtemps, plus que les vivants qui sont encore en vie, et au-dessus d'eux, j'ai placé l'avorton qui n'est pas parvenu au jour, et n'a pas vu l'œuvre mauvaise qui s'accomplit sous le soleil. »

Que l'on n'objecte pas contre le pessimisme de l'Ecclésiaste le conseil qu'il donne de ne se point travailler pour acquérir la science ou la richesse, mais de boire tranquillement son vin, chez soi, avec l'épouse de sa jeunesse. Singulière ironie à l'adresse des Messianistes, des rêveurs juifs entrevoyant de radieuses perspectives, une Jérusalem nouvelle pavée de saphirs et d'émeraudes ! Comme il les ramène à la bourgeoise réalité ! Impossible de pousser plus loin le découragement. Il n'y a pas de condition meilleure pour l'homme que de s'enfermer chez soi, et d'y mener l'existence la plus terne et la plus vulgaire. Au milieu du monde juif si exalté, le pessimiste le plus sombre pouvait seul ouvrir un pareil avis.

Voilà bien dans ses grandes lignes le livre de Qohéleth, ou du Schopenhauer des Juifs.

Il nous reste maintenant à chercher l'époque à laquelle on peut attribuer cette œuvre étrange. Dans le tome II de mon *Histoire d'Israël*, j'ai pensé que l'Ecclésiaste portait la marque de l'invasion hellénique en Israël, et j'en ai placé la composition vers le temps de Ben-Tobia. Ce dernier personnage, investi par les Ptolémées d'Egypte d'une certaine autorité sur la Palestine, y avait introduit les goûts et les plaisirs de la cour des Lagides. Les dionysaques, fêtes du vin et de l'ivresse, se célébrèrent dans les rues de Jérusalem. Dans les riches festins, on vit des chanteurs et des chanteuses d'une singulière fascination.

Aux courtisanes primitives, attendant, dans les champs, aux bords des ravins, leurs proies vivantes, ont succédé des *Zenonoth* fort raffinées qui attirent dans des boudoirs, décorés de riches tentures d'Egypte, et noyés de parfums. On peut lire dans les *Proverbes* toutes les voluptés où se plonge Israël, à l'époque de Ben-Tobia.

Je ne conçois plus guère Qohéleth, avec son terrible pessimisme, dans cette période si gaie, où rien ne vient troubler les jeux d'Israël.

Faut-il donc le faire descendre jusqu'après le temps de Ben-Tobia ? M. Renan semble y incliner, mais en remarquant que le livre ne répond guère au prodigieux bouillonnement de la conscience juive, opprimée par les Grecs et plus tard par les Romains.

Cette objection tient à ce que M. Renan voit dans l'Ecclésiaste un sceptique aimable, un mondain légèrement attristé, mais se livrant cependant à un badinage littéraire. Pour nous qui considérons Qohéleth comme un pessimiste, nous comprenons parfaitement qu'il ait écrit son œuvre, aux heures les plus noires de la vie d'Israël.

Rien ne peut donner une idée de la colère et de la douleur des Juifs, après Antiochus Epiphane. Le triomphe des grands empires païens les exaspèrent. De plus, écrasés sous les éléphants des Syriens ou sous le poids lourd des légionnaires de Rome, Israël prend cette terre en horreur, et se met à imaginer, pour les temps prochains, une nouvelle terre avec des cieux nouveaux.

Toutefois il devait y avoir, au sein de la nation, des sages qui, tout en considérant ce monde comme insupportable, ne se laissaient point éblouir par la vision messianique. Celle-ci a dû

rencontrer, parmi les sadducéens quelques contradicteurs au nombre desquels il semble qu'on doive ranger Qohéleth.

Par la pensée aussi bien que par le ton, notre livre philosophique est en parfaite opposition avec les apocalypses de Daniel et d'Hénoch. Il paraît bien que l'auteur ait voulu calmer l'imagination d'Israël et ruiner ses folles espérances. « Ce monde, dit-il en substance, ne verra jamais fleurir le royaume de Dieu. Ne rêvez point d'un temps où l'existence serait un véritable banquet et où la sainte Jérusalem aurait sur ses collines des bijoux et de l'or pour remplacer les pierres. Hélas ! il en faut prendre son parti ; l'avenir ne sera pas plus différent du présent que celui-ci ne l'est du passé. Rien ne bouge ici-bas. La terre est toujours la même, avec le même soleil qui se lève sur elle au même endroit et va se coucher au lieu fixé. Tout est irrévocablement condamné au mal, à l'oppression et à la tuerie. »

Est-ce donc là le dernier mot des choses ? N'y aura-t-il jamais à se promener, en maîtres, sur ce globe, que ces quatre cavaliers de l'Apocalypse : la famine, la peste, la guerre et la conquête ? En supposant même qu'on les abatte, détruira-t-on ce dont la pensée seule suffit à tout corrompre, c'est-à-dire, la vieillesse et la mort ? O misérable sort de l'homme ! O chose terrible que cet univers ! Ce n'est certes pas cet ouvrage de bonté infinie que nous représentait M. Renan dans un discours sur les prix de vertu. Oui, il a raison le vieux Qohéleth: « Mille fois heureux l'avorton qui n'est pas parvenu au jour et n'a pas vu l'œuvre mauvaise qui s'accomplit sous le soleil ! » Les grands esprits et les grands artistes comme M. Littré et M. Renan ne sont pas même capables de donner quelque prix à notre planète, et de contrebalancer, en quoique ce soit, la masse de ténèbre et d'horreur qui pèse sur nous jusqu'à nous écraser.

E. Ledrain.

L'IMPOT SUR LE REVENU

ET L'ÉTHIQUE SOCIALE COMPARÉE

La méthode statistique qui s'applique à tant d'ordres de phénomènes et n'est autre chose que l'observation systématique des *masses*, rassemble laborieusement les matériaux d'une science vraiment rigoureuse des manifestations morales des hommes réunis en société. Le mariage, le crime, le suicide, les circonstances qui affectent la fréquence et l'intensité de ces phénomènes, ont été depuis longtemps, et sont encore, l'objet des investigations les plus profondes; mais là ne s'arrête point la statistique morale; tous les phénomènes sociaux ont un aspect moral et tous apportent leur contribution à la statistique des mœurs, dès qu'ils se ramènent à une expression quantitative, qu'ils se traduisent en chiffres; à mesure que s'accumulent les observations, on voit des parties du domaine de l'activité humaine peu explorées ou inexplorées par la statistique morale lui fournir les plus riches moissons.

Les phénomènes essentiels de la vie collective, les phénomènes économiques ou de la vie de nutrition sociale ont leur aspect moral; il n'y en a pas où n'intervienne la volonté humaine; il y a ainsi une Ethique économique, et le cortège des motifs qui animent la volonté humaine dans l'ordre de la richesse, apparaît avec une diversité d'autant plus grande, que les recherches de la science moderne s'étendent davantage dans le temps et dans l'espace; les lois empiriques de cette Ethique économique se dégagent une à une de cette accumulation toujours grandissante de matériaux

qui s'offrent aux méthodes inductives, à la méthode statistique plus encore peut être qu'à la méthode historique.

Les résultats bien constatés de l'application de certains systèmes d'impôts, par exemple, nous éclaireront sur les tendances morales des hommes en société; il en est ainsi, surtout pour les impôts sur le revenu; leur application exige l'intervention d'un nombre considérable de volontés individuelles dont les manifestations sont toutes directement observables : elle met en opération les motifs les plus généraux qui puissent déterminer la volonté de l'individu dans ses relations avec la société; elle le montre sollicité à la fois par son intérêt privé et par l'intérêt collectif, elle oppose la tendance égoïste à la tendance régulatrice et justicière de l'État; elle donne la mesure, dans certaines limites, de l'énergie de l'une, de l'efficacité de l'autre.

Les impôts généraux sur le revenu présentent un caractère personnel, subjectif, qui ne se rencontre qu'à un faible degré dans les impôts spéciaux sur les différentes branches du revenu individuel; ils frappent en effet la *personne* dans l'ensemble de ses ressources, dans la totalité des éléments de son revenu. C'est pour cela aussi que la détermination de cet ensemble d'éléments exige impérieusement, tôt ou tard, l'intervention directe du débiteur de l'impôt lui-même.

Le système de la *déclaration individuelle*, qui forme le fondement des principaux régimes d'imposition sur le revenu, subordonne avant tout l'exactitude des évaluations au développement moral de la population; c'est le côté vraiment grand et humain d'un tel régime fiscal, puisqu'il s'efforce de relever l'homme de cette déchéance absolue à laquelle les régimes autoritaires de taxation l'avaient condamné; par malheur ce serait livrer encore le budget de l'État à l'arbitraire, et sacrifier la justice de la répartition à une conception idéaliste, que de s'en rapporter exclusivement aux déclarations individuelles; l'imperfection de notre nature morale et la suspicion en laquelle les pouvoirs publics la tiennent encore, se révèlent par ce déploiement de moyens de vérification et de contrôle, dont tout système d'impôt du revenu s'enveloppe.

C'est ainsi que l'appareil de l'évaluation du revenu individuel se compose presque partout de deux systèmes d'organes : les *individus*, les *pouvoirs publics*. A côté des fonctionnaires spéciaux ou des autorités administratives qui dressent les rôles des contribuables, apparaissent des commissions chargées de vérifier

les déclarations individuelles, ou de rechercher le fondement des réclamations; ce n'est pas tout, entre les individus et les pouvoirs publics se constituent peu à peu des *organes intermédiaires*, dont la fonction régulatrice sera prépondérante, d'après nous, dans un état plus avancé d'organisation sociale.

La loi italienne du 23 juin 1877, les règlements de la ville d'Amsterdam des 13 mars, 27 avril, 16 mai 1877, sur l'impôt du revenu, en effet, font de la comparaison des revenus industriels et commerciaux le guide le plus sûr des percepteurs de l'impôt. Aussi groupent-ils ces revenus par classes d'industries, de professions.

Les règlements d'Amsterdam, par exemple, établissent onze catégories de contribuables. C'est là, à nos yeux, un très grand progrès dans l'application des méthodes scientifiques à la détermination du revenu. Les *moyennes* de revenus de ces classes seront des bases vraiment positives d'appréciation pour les déclarations individuelles; elles tendront à exprimer, sauf à tenir compte d'un coefficient d'erreur et de fraude, en rapport avec l'état actuel de la moralité publique, l'importance du revenu de chaque industrie ou profession, abstraction faite de toutes les causes *accidentelles* qui peuvent l'affecter et tel qu'il dérive de l'action des *causes générales*. Les opérations de la constatation des revenus individuels consolideront lentement les *moyennes* de revenus propres aux différentes branches de l'activité économique; les déclarations individuelles auront alors, avec une précision de plus en plus grande, à justifier les écarts qui les séparent de ces moyennes. C'est bien le rôle des moyennes en statistique d'exprimer les *tendances* générales des phénomènes sociaux, en dehors de l'influence de toutes causes perturbatrices.

Mais il y a plus; ce groupement naturel des intérêts donnera peu à peu un caractère collectif aux déclarations; ce qu'il y a d'arbitraire dans la déclaration individuelle, lorsque l'individu se trouve seul en présence de l'Etat et lutte avec lui, se corrigera, tendra à s'effacer sous l'influence d'un contrôle nouveau, celui du groupe même, contrôle qui, sans être légal, s'opèrera invinciblement. De telle sorte que, non seulement la déclaration individuelle rencontrera des moyennes dont l'agent fiscal s'armera pour l'apprécier, mais qu'elle ne pourra plus finalement s'écarter de ces moyennes sans que l'écart doive s'expliquer par l'action de causes accidentelles.

C'est ainsi que se complète peu à peu l'appareil scientifique de la détermination du revenu. A côté des différentes institutions de contrôle se rattachant à l'Etat, nous entrevoyons des organes collectifs nouveaux se rattachant aux individus; ceux-ci donnant un caractère de plus en plus rigoureux aux *déclarations*, ceux-là donnant un caractère de plus en plus exact au contrôle; et ce qui est vraiment remarquable, c'est que les classes de contribuables se confondent en définitive avec les organes mêmes de la production et de la distribution des richesses dans une société civilisée. On pressent dès lors que l'imposition du revenu, dans une phase plus avancée de notre civilisation moderne, prendra un caractère définitif et vraiment organique.

Cependant, si complexes que puissent être tous ces organes de contrôle de la *déclaration individuelle*, ils ne triomphent jamais absolument de la fraude ni de l'erreur; par delà le domaine où peut s'étendre la main justicière du pouvoir subsiste encore une zone d'une profondeur indéterminée où règnent sans partage l'erreur et la dissimulation; c'est à la limiter que se sont appliqués les pouvoirs publics, en développant des méthodes de plus en plus savantes.

La détermination du revenu n'est donc qu'approximative, la sincérité des déclarations individuelles n'est que relative, et les lois empiriques de la statistique morale ne peuvent ici, plus que partout ailleurs, se dégager des faits, qu'en tenant compte de ce cœfficient inévitable d'erreur et de fraude, de cette région de l'inconnaissable.

Il est maintenant vraiment intéressant d'observer les phénomènes moraux que présente l'application de l'impôt sur le revenu.

Ce qui appelle notre attention tout d'abord, c'est la part d'erreur et de fraude que présentent les déclarations des contribuables *dans les limites mêmes de l'observation statistique*. On sera frappé de la constance des rapports qui rappelle ici les résultats obtenus par Quételet et ses disciples dans l'étude de la matrimonialité et de la criminalité.

Les documents statistiques recueillis par la ville d'Amsterdam sont les plus parfaits qui aient été publiés sur les résultats de l'application de l'impôt sur le revenu [1]. La déclaration du contri-

[1] V. Bulletin communal d'Amsterdam (1875-1880) et les annexes, et le Rapport spécial publié le 29 août 1878.

buable, voilà la base du système dans cette ville ; la vérification par une commission d'avis et le collège échevinal, la réclamation du contribuable, la décision du conseil communal, après examen par une commission spéciale, enfin le recours à la députation des Etats, la décision finale de celle-ci ; voilà les stages de la vérité sur le revenu.

En 1877, le collège des Bourgmestre et Echevins d'Amsterdam fut obligé de contester 13,800 déclarations personnelles, sur un ensemble de 55,000 bulletins. Ces 13,800 déclarations durent toutes être augmentées, et les taxations admises par la commission d'avis firent naître 1986 réclamations. En 1878, il y eut sur 56,000 déclarations, 15,919 déclarations soumises au contrôle, et, ultérieurement, 1,536 réclamations de contribuables ; enfin, en 1879, sur 58,000 déclarations, il y en eut 15,000 de contrôlées, ce qui amena 1,300 réclamations. Ces chiffres sont très instructifs pour nous. Nous voyons, en effet, que, en 1877, les déclarations contrôlées forment 25 pour 0/0 des déclarations effectives, et les réclamations, 14 pour 0/0 du nombre des déclarations contrôlées.

En 1878, nous avons :

	Rapport des déclarations contrôlées aux réclamations totales.	*Rapport des réclamations aux déclarations contrôlées.*
	—	—
	28 p. 100	9 p. 100.
En 1879 :		
	25 p. 100	8, 6 p. 100.

Il résulte de là que, d'une part, l'inexactitude des déclarations primitives semble contenue dans des limites malheureusement encore assez larges, *mais qu'elle ne s'étend pas en moyenne au-delà du quart des déclarations totales.*

D'autre part, le rapport du nombre des réclamations au nombre des déclarations contrôlées par la *Commission d'avis va sans cesse décroissant,* ce qui montre à l'évidence que *cette Commission se rapproche de plus en plus de la vérité dans ses évaluations* ; le silence des contribuables est évidemment un hommage qu'ils rendent à la précision et à la justice de la Commission d'avis.

Mais les risques d'erreur inhérents aux opérations de cette Commission sont mieux marqués, si nous prenons le rapport

entre le *nombre de déclarations primitives contrôlées par elle* et celui des *réclamations admises* par l'autorité supérieure, c'est-à-dire le Conseil communal *aidé de la commission d'examen.*

En 1877, nous voyons sur les 1,986 réclamations produites, 817 réclamations rejetées par le Conseil ; il y en a donc eu 1,169 accueillies; le contrôle de la Commission d'examen avait porté sur 13,800 déclarations et 11,814 contribuables avaient donc accepté ses rectifications pendant que 1,986 les repoussaient. En considérant le Conseil communal comme provisoirement l'interprète de la vérité, il a, par l'accueil de 1,169 réclamations, marqué le risque d'erreur du contrôle de la Commission d'avis et permis de le calculer. Il suffira pour cela de prendre le rapport des réclamations admises par le Conseil au nombre total des déclarations contrôlées; ce rapport est de 8,5 0/0. Voilà donc quelles sont approximativement les chances d'erreur inhérentes à cette institution de la *Commission d'avis.*

En faisant des calculs analogues pour les années 1878 et 1879, nous pouvons dès à présent embrasser les *rapports numériques* suivants:

Années.	Déclarations originaires.	Déclarations rectifiées.	Réclamations.	Réclamations rejetées.
—	—	—	—	—
1877	100	25	3,6	1,5
1878	100	28	2,8	
1879	100	25	2,2	

Sous une forme nouvelle, ces calculs reproduisent ce qui a été dit plus haut : si le nombre proportionnel des rectifications est sensiblement constant, la proportion des réclamations tend à s'abaisser.

Il nous faut embrasser enfin dans son ensemble le fonctionnement de cet ingénieux appareil, destiné à séparer progressivement la vérité de l'erreur.

Voyons d'un seul coup, en prenant pour exemple l'année 1877, commment le *contribuable individuel* et la *collectivité* par les *organes* multiples qu'elle se donne, coopèrent à dégager la vérité sur le revenu. En 1877, nous le savons, 55,000 déclarations ont été faites, 13,800 contrôlées, 1,986 réclamations formulées, 1,169 admises par le Conseil, 817 rejetées, 367 recours formés vis-à-vis des Etats, 190 admis, 177 rejetés. Nous pouvons aisément de là déterminer *la part des individus* dans la production de la

vérité, *en les considérant, bien entendu, comme agissant sous l'empire du contrôle collectif*, de même que nous considérons les pouvoirs publics vérificateurs, comme agissant sous la surveillance jalouse des individus.

Des 55,000 déclarations originaires, 41,200 ont été reconnues vraies dès le début par la *Commission d'avis*, 1,169 ont été reconnues vraies plus tard par la *Commission d'examen* et le *Conseil*, 190 enfin par les *Etats*.

Des 13,800 déclarations rectifiées par la *Commission d'avis*, 11,814 n'ont soulevé aucune réclamation individuelle, et dès lors ont été admises dès l'origine du contrôle par les *individus*; 450 réclamations rejetées par le Conseil n'ont donné lieu à aucun recours ultérieur; l'individu a enfin dû se soumettre aux 177 rejets des Etats.

Si nous représentons par 100 le nombre total des déclarations primitives qui ont été maintenues ou modifiées, nous trouvons que la *vérité des déclarations individuelles* a été reconnue successivement dans les proportions suivantes :

Devant la Commission d'avis.	Devant le Conseil.	Devant les Etats.
75 p. 100	2,1 p. 100	0,3 p. 100.

Nous trouvons, d'autre part, que la vérité des *critiques* des pouvoirs compétents a été reconnue successivement par les individus dans les proportions suivantes :

Devant la Commission d'examen.	Devant le Conseil.	Devant les Etats.
21,4 p. 100	0,9 p. 100	0,3 p. 100.

Les *individus* et *l'administration*, étroitement unis et livrés à un antagonisme constant et fécond, coopèrent donc définitivement à la production de la vérité dans la proportion de 77,4 0/0 à 22,6 0/0.

Si nous nous tournons vers le canton de Berne, nous constatons qu'en 1872 la *Commission de l'impôt communal* dut rectifier 1630 *selb taxations* en même temps qu'elle taxait d'office 370 contribuables qui avaient négligé de faire leur déclaration [1]. En

[1] Statistiches Jahrbuch für den Kanton Bern (1875-1877) et *Kurz* Die steuerverhältnisse der Stadt Bern en 1872, dans Zeitschrift für schweizerische Statistik 1874.

mettant ces *chiffres* en rapport avec le nombre des contribuables nous trouvons que 27,20 0/0 des *selb laxations* ont été rectifiées. Chose remarquable, cette proportion est à peu près exactement la même qu'à Amsterdam.

En Italie, les déclarations individuelles sont l'objet d'abord d'une révision opérée par des agents spéciaux (*agente dell'imposta*), les réclamations et les recours sont déférés à des commissions de première instance, puis à des commissions provinciales d'appel, et enfin, à une Commission centrale.

Il eût été extrêmement utile de calculer d'abord la relation qui existe entre le nombre total des articles des rôles, et celui des opérations de révision effectuées par les agents du fisc, mais la statistique est muette sur ce point ; nous ne pouvons suivre le débat qui s'agite périodiquement entre les individus et l'Etat qu'à partir des recours devant les commissions de première instance.

Voici donc le résultat de nos calculs :

Rapport pour cent du nombre des différents recours aux articles des rôles.

Années :	1873	1874	1875	1876	1877	1878.
Articles des rôles	100	100	100	100	100	100
Recours en première instance	18,3	15	16,7	16,9	11,2	13,6
Appels devant les commissions provinciales	5	4,1	4,7	5,2	3,6	4
Appels devant la commission centrale	0,54	0,54	0,39	0,41	0,30	0,36

On voit par ces chiffres que le nombre des recours tend à diminuer, cela veut dire que les déclarations des contribuables, les révisions des agents fiscaux se rapprochent de la vérité.

L'importance relative des instances d'appel est rendue plus saisissable par les calculs suivants qui établissent leur rapport avec le nombre des recours en première instance :

Années :	1873	1874	1875	1876	1877	1878.
Nombre de recours en première instance	100	100	100	100	100	100
Appels devant les commissions provinciales	27,7	27,3	28	31,4	20,9	29,7
Appels devant la commission centrale	2,9	3,6	2,3	2,4	1,7	2,6

Ce qui présentera un vif intérêt pour nous, c'est le caractère des décisions rendues par ces différentes juridictions. Nous avons fait les calculs suivants avec le plus grand soin :

A. — Recours aux commissions de première instance.

Années :	1873	1874	1875	1876	1877	1878.
Décisions rendues :						
a) En faveur des agents.........	19,8	23,5	23,9	38,3	25,2	31
b) En faveur des contribuables..	43,6	40,1	37,6	23,8	33,5	23,8
c) Partie en faveur des agents et partie en faveur des contribuables......................	36,6	36,5	38,5	37,9	41,3	45,2
	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »

En répartissant également entre les contribuables et les agents du fisc ces décisions mixtes, nous trouvons que de 1873 à 1878, sur 100 recours en première instance 46 ont été résolus en faveur du fisc et 54 en faveur des particuliers. Le rapport de ces décisions au nombre total des articles des rôles est respectivement de 7 et de 8 0/0 en moyenne : en tout 15 0/0 ; le nombre proportionnel des rectifications préparatoires par les agents de l'impôt doit être beaucoup plus élevé ; il n'est certainement pas inférieur à ceux que nous avons recueillis à Amsterdam et à Berne.

Quant aux juridictions supérieures voici leurs décisions :

B. — Arrêts rendus par les commissions provinciales.

Années :	1873	1874	1875	1876	1877	1878.
a) Sur appels des agents :						
En faveur des agents............	40,8	47,0	44,6	40,4	40,5	38,9
En faveur des contribuables	23,1	17,1	17,4	20,0	15,7	16,5
b) Sur appels des contribuables :						
En faveur des contribuables	12,3	11,4	12,2	14,4	14,8	11,9
En faveur des agents...........	23,8	24,5	25,8	25,2	29,0	32,7
	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »

C. — Arrêts rendus par la Commission centrale.

Années :	1873	1874	1875	1876	1877	1878.
a) Sur pourvois des agents :						
En faveur des agents..............	38,0	30,4	23,5	17,5	17,6	7,2
En faveur des contribuables	9,9	12,2	13,0	8,4	9,9	6,9
b) Sur pourvois des contribuables :						
En faveur des contribuables	6,7	5,3	8,1	9,2	16,4	7,9
En faveur des agents...........	45,4	45,1	55,4	64,9	56,1	78,0
	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »

On constate aisément que le nombre de décisions rendues au profit des agents du fisc est d'autant plus considérable que le degré de juridiction est plus élevé et que l'on se rapproche davantage des dernières années. Ici encore, nous concluons que la jurisprudence tend à se fixer, que les agents du fisc révèlent de moins en moins d'arbitraire dans leurs prétentions à l'égard des contribuables.

La statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande nous fournit moins de renseignements. M. René de Laboulaye a traduit l'extrait suivant du rapport général des commissions de revenu intérieur pour la période comprise entre 1856 et 1869[1] : « Nous avons souvent appelé l'attention de vos seigneurs (les lords de la trésorerie) sur les dissimulations considérables qui se produisent à l'occasion de la cédule D (celle des commerçants et des industriels), au moyen de déclarations frauduleuses. Chaque année, nous prenons des délinquants en flagrant délit, et nous trouvons sans cesse des preuves nouvelles des abus qui se commettent, par tout ce que nous recevons journellement de *conscience money* ou de restitutions anonymes au trésor ; nous avons reçu récemment de cette façon 10,000 l. d'une seule personne à la fois (250,000 francs), et en 1865, une autre personne nous avait restitué 13,000 l. (325,000 francs) pour dissimulation de revenu. Mais c'est tout récemment seulement que nous avons pu nous rendre compte des pertes que ces fraudes faisaient subir à l'État. Dans ces derniers temps, la démolition d'un grand nombre de maisons par le bureau métropolitain des travaux publics a donné

[1] Bulletin de la Société de législation comparée, février 1873. Cf. P. Leroy-Beaulieu, Traité des finances, I.

lieu à un nombre considérable de demandes d'indemnités. Deux cents ont été examinées par nos agents, et dans quatre-vingts cas, des surcharges d'impôts ont été faites et acceptées; les déclarations des parties pour l'*income-tax* avaient été de 73,643 l. (1,841,075 francs) et les revenus déclarés pour l'expropriation, dont nous avons constaté l'exactitude, étaient de 171,370 l. (3,284,250 francs), dépassant ainsi leur première déclaration de 97,728 l., c'est-à-dire de 2,443,200 francs.

» De toutes les enquêtes que nous avons faites, il résulte que 40 0/0 des contribuables ont fait des déclarations notablement inférieures à leur revenu réel, et par contribuables, nous n'entendons pas seulement les particuliers, les grandes compagnies et les établissements de banque ne sont ni plus innocents ni plus scrupuleux.

» Il faut bien remarquer, d'ailleurs, que cette observation ne s'applique qu'aux revenus commerciaux et industriels, car l'*income-tax* sur les terres, les maisons, les dividendes de fonds publics, les traitements et les pensions, est perçu très exactement et jusqu'au dernier penny. Et, ce qu'il y a de plus grave, c'est que notre répression est presque illusoire, grâce à l'insuffisance des amendes, qui ne sont pas égales en général à la somme dissimulée; grâce surtout à la procédure dilatoire et dispendieuse des cours de l'Échiquier. Il vaudrait mieux (ceci est remarquable et contraire aux traditions administratives) donner aux tribunaux ordinaires du comté la connaissance de ces sortes d'affaires. »

D'après l'extrait que nous venons de reproduire, le rapport du nombre des déclarations fausses à l'ensemble des déclarations reçues serait de 40 0/0, et le montant des sommes dissimulées dans ces déclarations dépasserait les chiffres contenus dans les déclarations effectives de 133 0/0.

Ces chiffres n'expriment évidemment pas la relation vraie qui existe entre la sincérité et la fraude. Les commissaires ont soin de dire qu'ils n'ont porté leurs investigations que sur un petit nombre de cas; ils ajoutent que la dissimulation ne soustrait guère à l'impôt que les revenus industriels et commerciaux. Nous retrouvons ici les difficultés qui préoccupent le législateur italien.

A Amsterdam, nous avons vu le commerce faire 43,51 0/0 de déclarations sujettes à rectification, l'industrie 51,57 0/0, et cependant, le rapport des déclarations rectifiées à l'ensemble des déclarations est en moyenne de 25 0/0. La proportion n'est vrai-

semblablement pas plus élevée en Angleterre. C'est d'ailleurs le propre des agents du contrôle établi de redresser ces évaluations vicieuses, en suppléant par des méthodes d'investigation de plus en plus rigoureuses, à l'imperfection de la moralité publique.

Aussi, la proportion du montant des revenus qui échappent définitivement à l'impôt, aux revenus effectivement avoués, n'approche-t-elle pas des 133 0/0 indiqués plus haut; M. Giffen, l'un des financiers les plus compétents de l'Angleterre, porte à 20 0/0 la proportion des revenus qui parviennent à se soustraire à l'*income-tax*, et ce n'est malheureusement pas, dit-il, une exagération, comme on peut s'en convaincre par les rapports des commissaires du *revenu intérieur*. M. Dudley-Baxter réduisait cette proportion à 16 0/0[1].

Les méthodes de taxation adoptées dans les différents pays dont nous avons interrogé la statistique présentent assez d'analogie pour que les résultats soient comparables. A prendre donc les moyennes générales, nous voyons que le rapport des déclarations qui restent soustraites à la critique, à l'ensemble des déclarations, oscille, dans des conditions d'un contrôle incessant, entre 70 et 80 0/0.

Mais nous n'avons atteint ici qu'une vérité bien approximative et toujours nécessairement relative à l'efficacité des procédés de vérification. Dans nos moyennes grossières, restent confondus les effets de causes multiples, qui opèrent simultanément: la participation constante qui doit être attribuée, indépendamment de toute contrainte, à l'action unique du sentiment de la justice chez l'individu ou de la nécessité d'une répartition proportionnelle des impôts; l'influence de la distribution de la richesse, de l'énergie relative des besoins, de la vie matérielle, qui retarde ou vicie les manifestations du sentiment de la justice, ou le développement du bien-être, qui doit plus ou moins exalter la vanité; l'influence des moyens de contrôle, qui se résolvent en une sorte de système de contrainte morale.

La méthode statistique ne nous permet pas d'assigner rigoureusement à chacune de ces causes la part qui lui revient dans le résultat commun; mais elle jette déjà cependant de vives lumières sur l'opération de ces facteurs de la moralité.

Et, tout d'abord, l'influence des moyens de contrôle est consi-

[1] *Recent accumulation of capital in the United-Kingdom.*

dérable. Il y a une relation évidente entre la facilité de leur contrôle et le degré de sincérité des déclarations des contribuables : c'est ainsi que dans une petite ville comme Terneuzen, où les fortunes particulières sont généralement bien connues, le rôle des contributions ne soulève que quelques contestations chaque année ; dans une grande ville comme Amsterdam, au contraire, les revenus se dissimulent beaucoup plus aisément, et l'application de l'impôt fait naître un nombre considérable de contestations.

Ce que présente la comparaison de milieux sociaux d'une inégale densité de population, se retrouve en un même milieu pour les revenus n'ayant ni la même origine, ni la même fixité : le traitement des fonctionnaires publics, l'intérêt de la dette publique, les dividendes des sociétés commerciales, l'intérêt des créances hypothécaires ne peuvent être soustraits à l'œil du fisc ; au contraire, les bénéfices commerciaux et industriels des particuliers, les gains des professions libérales parviennent à se dissimuler ; l'insuffisance des moyens de vérification laisse trop souvent le champ ouvert à la mauvaise foi, à l'arbitraire des individus ; les chances d'impunité qui restent aux déclarations incomplètes détermineront à la fraude les individus d'une moralité vacillante ou faible, dont un contrôle efficace assurerait la véracité. Aussi voyons-nous la proportion des déclarations, dont les efforts du fisc parviennent encore à redresser l'inexactitude, dépasser singulièrement la moyenne dans l'industrie, le commerce et les professions libérales ; celles-ci, pour être caractérisées par une culture plus haute, sont loin de révéler une moralité sociale supérieure.

A Amsterdam, le rapport des déclarations de revenus industriels ou commerciaux sujettes à rectification est de 43,51 et 51,57 0/0, alors que la moyenne des déclarations rectifiées est de 25 0/0 de l'ensemble. En 1874, les déclarations *individuelles approuvées* présentaient les proportions suivantes :

Fonctionnaires, employés, commis...	84.84 0/0
Professions libérales..................	79.37
Commerce..............................	56.49
Industrie..............................	48.43

Les sous-divisions de ces quatre groupes présentent des relations intéressantes. Les fonctionnaires publics proprement dits n'échapperont que bien difficilement à l'impôt, aussi offrent-ils 92,57 0/0 de déclarations approuvées ; les revenus des commer-

çants et des industriels, les plus variables ou les moins apparents sont ceux des cabaretiers qui n'ont que 26,93 0/0 de déclarations approuvées, et des tailleurs de diamants 11,15 0/0. Il y a un rapport évident entre l'exactitude des déclarations, le degré de fixité des revenus et la facilité du contrôle.

On a vu plus haut que, dans la Grande-Bretagne, ce sont surtout les revenus industriels et commerciaux qui donnent lieu à des déclarations mensongères; dans le grand-duché de Luxembourg, les revenus industriels et commerciaux déclarés sont inférieurs aux revenus réels.

Que le degré de bien-être affecte la sincérité des déclarations, c'est ce que nous montre la statistique néerlandaise : à Amsterdam, les revenus inférieurs à 1,000 florins présentent une proportion de déclarations approuvées de 62,85 0/0; ceux de 1,000 à 2,000 florins de 64,99 0/0; ceux de 2,000 à 5,000 florins de 73,67 0/0; ceux de 5,000 à 10,000 florins de 83,65 0/00; ceux de 10,000 à 20,000 florins de 87.34 0/0; ceux de 20,000 à 100,000 florins de 92,55 0/0; l'homme dont les besoins sont satisfaits est plus prompt à satisfaire ceux du fisc, et la vanité ne tarde pas à être le stimulant de la sincérité et de la justice.

L'Italie nous présente le concours de diverses circonstances propres à fortifier la tendance à la dissimulation et à la fraude : un degré de bien-être inférieur en moyenne à celui de l'Angleterre et de la Hollande; une grande élévation de l'impôt, l'impôt sur le revenu mobilier en Italie présente le taux le plus élevé qu'atteigne l'impôt sur le revenu en Europe. Aussi faut-il s'attendre à trouver les résultats de son application fort éloigné de la justice; des classes entières de revenus mobiliers ont à peu près réussi à déjouer les prévisions du législateur.

Rien ne peut mieux nous éclairer sur les résultats de cette expérience fiscale de l'Italie que la lecture de l'exposé des motifs de la loi du 23 juin 1877, dans lequel M. le ministre Depretis étudie avec une impartialité complète les matériaux statistiques patiemment accumulés depuis 1872[1].

Ce qui révèle le mieux à ses yeux les *desiderata* du nouvel impôt, ce sont les résultats statistiques de sa répartition. Nous

[1] V. Progetto di Legge presentato dal presidente del consilio ministro delle finanze (Depretis) nella tornata del 10 marzo 1877. Atti Parlementari, vol. in-4°. — Voir aussi le savant mémoire de M. Vesselovky sur l'impôt mobilier.

n'avons qu'à puiser dans l'*Exposé des motifs* pour y recueillir des preuves saisissantes.

Si, par exemple, on met en rapport le nombre des articles des rôles consacrés aux personnes morales, sociétés, établissements de bienfaisance, communes, provinces, caisses d'épargne, et le nombre de ceux qui le sont aux individus, on arrive aux résultats suivants :

ANNÉES.	ARTICLES DES RÔLES RELATIFS aux êtres moraux.	aux individus.	Total.	RAPPORT POUR 100 aux êtres moraux.	aux individus.
1875	52.851	766.256	819.107	6	94
1876	56.409	759.010	815.419	7	93
1877 (rôles principaux).	52.581	674.952	727.483	7	93

La distribution des revenus présente, au contraire, les résultats numériques que voici :

ANNÉES.	REVENUS des êtres moraux.	des individus.	Total.	RAPPORT POUR 100 des êtres moraux.	des individus.
1875 lires	247.923.709	416.459.556	664.383.265	37	63
1876	266.208.079	431.819.843	698.027.922	38	62
1877 (rôles pr.)	233.062.633	404.102.398	637.165.032	37	63

Aussi, pendant que les revenus inscrits au rôle des êtres collectifs atteignent 40 0/0 à peu près du total, le nombre correspondant des articles ne dépasse pas 7 0/0 du total; la raison de cette différence considérable réside évidemment en partie dans cette circonstance que les êtres collectifs ne peuvent dissimuler leur revenu, tandis que les particuliers ont des moyens nombreux de le soustraire à une constatation rigoureuse.

Les revenus des cédules B et C, c'est-à-dire les revenus mixtes du commerce et de l'industrie et ceux du travail, réussissent mieux que ceux de la cédule A (revenus perpétuels, prêts et redevances) à se dissimuler et à échapper à la taxation.

Si nous prenons d'abord les revenus *imposables moyens* du commerce et de l'industrie (cédule B) pendant les années 1876 et 1877, qui précèdent immédiatement l'application de la loi nouvelle, nous voyons qu'ils sont tous extrêmement bas :

	Revenu moyen en 1876.	Revenu moyen en 1877.
Industrie agricole, métayage ... lires	748	744
Commerce de bétail, céréales, farines, fourrages	786	769
Commerce en grand de denrées coloniales	3.277	1.693
Meunerie	669	704
Pharmacie, droguerie	734	742
Hôtellerie	1.007	942
Traiteurs, cafés	505	509
Joaillerie, orfévrerie, mosaïque	926	924
Fabrique et commerce de meubles	556	555
Navigation, construction navale	2.847	2.717
Industrie et commerce du papier et de l'imprimerie	1.238	1.251

Les professions libérales de la cédule C nous fournissent des moyens encore plus faibles.

C'est ainsi que nous obtenons comme moyennes générales du royaume :

	Revenu en 1876.	Revenu en 1877.
Professions didactiques	429	421
Médecins et chirurgiens	416	449
Avocats, avoués et notaires	730	770
Ingénieurs, architectes	717	717

Il est évident que cette classe de contribuables, plus encore que celle des commerçants et des industriels, soustrait au fisc la plus grande partie de ses ressources imposables ; les revenus déclarés, même avant que s'opère la réduction légale, sont loin de suffire aux nécessités les plus impérieuses de l'existence.

On touchera du doigt l'inégalité de la répartition, en analysant encore quelques données statistiques.

C'est ainsi, chose bizarre, que toute la classe des ingénieurs et des architectes de l'Italie n'a pas un revenu imposable qui dépasse celui de la classe plus modeste des portiers et des concierges.

	1876.		1877.	
	Nombre des contribuables.	Revenus.	Nombre des contribuables.	Revenus.
Ingénieurs et architectes	2.612	1.872.820	2.628	1.883.575
Concierges et portiers	4.720	1.907.256	4.714	1.879.467

Les beaux-arts et le commerce qui s'y rattache ne présentent pas à eux tous un revenu imposable qui atteigne un million de lires en 1876. M. le ministre des finances a relevé lui-même ce fait intéressant; on ne peut songer sans amertume que, dussent les artistes avoir dissimulé les neuf dixièmes de leur revenu, ce qui est vraisemblable, encore faudrait-il conclure que l'art, sans doute, est souvent uni à la misère dans la moderne Italie.

La statistique des autres professions libérales va nous donner la même idée de l'exactitude des déclarations.

Nous trouvons, par exemple, qu'en 1874, il y avait 5,205 avocats, 5,172 notaires, 6,836 médecins et chirurgiens ayant un revenu imposable inférieur à 1,000 lires.

Dans les villes principales de l'Italie, les *revenus moyens* des professions libérales étaient en 1877 :

	Avocats, notaires, avoués.	Médecins, chirurgiens.	Ingénieurs et architectes.
Bologne....... lires	1.253	964	993
Florence..........	1.375	1.457	1.333
Gênes.............	2.223	1.293	1.249
Milan.............	1.397	1.038	1.404
Naples............	864	972	850
Palerme...........	1.044	768	827
Rome..............	997	744	1.404
Turin.............	1.647	969	2.106

On ne s'étonne pas, après avoir constaté de semblables résultats, que le ministre ait laissé échapper ces paroles dans son *Exposé de motifs :* « Comme les meilleures institutions politiques et civiles tombent en discrédit lorsqu'elles n'assurent pas aux populations un bien-être réel, de même les impôts, qui sont le nerf des Etats, sont condamnés, s'il leur manque, dans l'opinion publique, la conviction que leur fardeau se répartit avec justice.

Notre taxe sur la richesse mobilière figure, en chiffres absolus, pour une large part au budget de l'Etat, mais cette part est loin de ce qu'elle devrait être, si réellement chacun payait sur l'intégralité de ses revenus la quantité fixée par la loi. Si nous tenons compte des injustices et des inégalités de distribution, qui *sont la conséquence nécessaire de l'infidélité des déclarations* ; si nous songeons aux ennuis d'une procédure longue et minutieuse et à toutes les difficultés d'application qui sont autant de coefficients

d'erreur, il ne faut pas s'étonner que cette taxe soit aujourd'hui l'une de celles contre lesquelles réclame le plus vivement le pays[1]. »

Nous venons d'esquisser une page de l'Ethique sociale; en comparant les nations les plus civilisées de l'Europe, nous avons constaté des tendances morales uniformes; nous avons vu la conduite de l'individu, dans ses relations avec l'Etat, affectée par les mêmes causes, bien qu'elles agissent dans les différents milieux avec une intensité différente; notre pensée n'a nullement été de rééditer avec des chiffres plus rigoureux une critique stérile de l'impôt sur le revenu. Loin de là; l'objet de notre étude est l'aspect moral de ces phénomènes économiques; le but que nous poursuivons est de dégager les conditions les plus favorables aux progrès de l'éthique sociale, et à la stabilité d'un régime d'impôt tel que l'impôt sur le revenu.

D'après Adam Smith et son école, l'individu, en recherchant librement son avantage personnel est naturellement, nécessairement amené à préférer le mode d'emploi de ses facultés ou de ses capitaux le plus avantageux même pour la société. Son intérêt personnel le porte à engager son activité dans l'agriculture plutôt que dans les manufactures, et dans celles-ci plutôt que dans le commerce étranger, parce que la sécurité de ses capitaux, la productivité de son travail iront en décroissant dans le même ordre; or, toute société qui doit fournir l'emploi le plus productif au plus grand nombre possible d'habitants, et qui ne réunit pas assez de capitaux pour ces divers modes d'emploi, serait, si elle agissait comme un être conscient et volontaire, amenée à les distribuer dans l'ordre prescrit par l'intérêt individuel. C'est ainsi que, d'après Smith, l'individu, conduit par une invisible main, poursuit inconsciemment les fins de la société et qu'il réalise, sans vouloir autre chose que son avantage, l'avantage de tous.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la doctrine d'Adam Smith; mais dans les phénomènes économiques, où l'individu prend nécessairement conscience d'un double intérêt : son intérêt propre et celui de la société; où l'antagonisme des deux intérêts paraît tout d'abord inévitable, puisqu'il s'agit d'abandonner à la société sous forme d'impôt, une part de revenu individuel; où l'idée que ce revenu individuel n'a de garanties de stabilité et d'accroisse-

[1] Progetto di Legge, p. 15.

ment que dans l'organisation même des services publics rémunérés par l'impôt, ne pénètre que lentement dans les esprits; dans ces phénomènes, à coup sûr, l'harmonie des intérêts ne s'accomplit que peu à peu et à travers des luttes incessantes. La résistance de l'intérêt individuel est le fait primordial qui a frappé tous les observateurs et qui a découragé bien des tentatives de réforme; mais à cette résistance s'oppose une discipline de plus en plus savante et qui se révèle sous un double aspect : le contrôle autoritaire de l'Etat, le contrôle mutuel de tous les débiteurs de l'impôt.

L'évolution morale spontanée est, dans le domaine de l'impôt, modifiée par deux puissants facteurs : l'Etat et les groupes sociaux naturels soumettent à un contrôle de plus en plus méthodique les manifestations de la conscience individuelle. Celle-ci s'adapte peu à peu à un milieu moral où s'associent de plus en plus intimement le sentiment de l'intérêt collectif et celui de l'intérêt individuel; adaptation laborieuse sans doute, mais c'est ainsi que s'organise progressivement la conscience collective, et que se fait l'éducation des sociétés humaines. La sincérité des déclarations des contribuables, la justice dans la répartition de l'impôt qui en dérive, sont d'autant plus grandes que cet organisme moral présente une combinaison plus intime de toutes les parties qui le composent; et à juger de l'évolution morale de l'humanité par les résultats de l'application des impôts généraux sur le revenu, on entrevoit dans un avenir encore lointain, un état social où les manifestations spontanées des consciences individuelles, seront d'autant plus conformes à la justice, que la société elle-même sera devenue un organisme plus parfait.

H. Denis.

L'ÉGYPTE CONTEMPORAINE

Au temps d'Homère, c'était un long et périlleux voyage que de passer de l'Archipel ou de Smyrne en Egypte. Aujourd'hui les périls subsistent toujours, mais la traversée n'exige plus que cinq ou six jours de Marseille à Alexandrie, à bord de ces beaux paquebots méditerranéens — Le *Louqsor*, le *Ramsès*, le *Sphinx* — qui portent pour la plupart des noms caractéristiques. Au terme de ce trajet, on voit poindre à l'ouest des bandes de terrain, basses et horizontales, dont les contours indécis se confondent avec les flots et les cieux. La température est douce, l'air léger et suave : une déchirure des nuages laisse apercevoir un coin du ciel parfaitement vert tel que Bernardin de Saint-Pierre dit l'avoir fréquemment observé sous les tropiques. Peu à peu, le navire se rapprochant toujours de la côte, une haute colonne surgit du rivage ; puis un phare et une forêt de mâts ; enfin, un amas de maisons, de minarets, de dômes, de moulins à vent entrecoupés çà et là de bouquets de palmiers aux verdoyantes aigrettes.

Cette ville c'est Alexandrie, et cette terre c'est l'Egypte ; terre vraiment privilégiée où le voyageur n'a que le choix entre les merveilles qui frappent sa vue et les sujets de méditation ou d'étude qui s'imposent à son esprit pourvu qu'il possède, pour parler comme J.-J. Ampère « des yeux pour voir, une mémoire pour se souvenir et un peu d'imagination pour rêver[1] ». Cette vallée et ce fleuve dont les débordements l'ont créé et dont les

[1] *Voyage en Égypte et en Nubie*, 2e édition (1868).

sources sont si longtemps un mystère, ne ressemblent à aucuns autres et ce pays, en apparence isolé du reste du monde, est réellement mêlé à toute l'histoire de ce monde. C'est le berceau de Moïse et le tombeau de Kléber : à côté des vestiges de sa civilisation propre, il garde les traces de l'antiquité classique, et les souvenirs de l'antiquité biblique s'y associent à ceux de l'antiquité chrétienne. La riante imagination des vieux Grecs a conduit Hélène sur ses rivages, d'où elle rapportait ce précieux Nepenthès qui, mêlé au vin de la coupe, endormait la douleur et Cléopâtre, la *folle reine*, comme dit notre vieil Amyot, a battu le pavé de ses villes en compagnie du rival d'Octave. Les premiers moines ont vécu dans les solitudes de l'Egypte, et c'est dans sa capitale que les premières hérésies au christianisme naquirent. Dans son histoire, Cambyse heurte Sésostris ; Plotin coudoie Origène ; Alexandre rencontre César et saint Louis le général Bonaparte. Les Romains ont tenu garnison aux bords des cataractes de son fleuve ; les croisés ont campé dans les sables de son désert et les soldats de notre première République bivouaqué au pied de ses pyramides. Enfin, le Portugais Albuquerque voulut, en détournant le Nil, placer entre l'Inde et l'Egypte un infranchissable désert, tandis que le Français de Lesseps, en coupant l'isthme de Suez, a mis l'Europe, l'Egypte et les Indes en communication permanente et rapide.

Est-ce assez, de prestiges et aussi de contrastes sans parler du plus grand de tous, peut-être, l'éclat et la grandeur de l'Egypte ancienne, la servitude et la misère de l'Egypte moderne ? Tout dans ce pays respire un charme étrange et puissant, tout depuis son ciel jusqu'à ses sphinx mutilés, ses palais ruinés, ses hypogées immenses et ses pyramides gigantesques. Il n'y a plus rien à dire de celles-ci : Stace les appelait des pierres audacieuses — *Audacia saxa* — Pline des masses monstrueuses — *Portentosæ moles* — et elles ont inspiré à Delille un vers plus grand que lui :

Leur masse indestructible a fatigué le Temps.

et à Bonaparte le mot que chacun sait. Seulement, quand il parlait à ses soldats des quarante siècles qui les contemplaient du haut de ces masses, le général se servait certainement d'un langage métaphorique, et il s'est trouvé qu'il assignait aux Pyramides

leur véritable acte de naissance. Ces quarante siècles, nos soldats, volontiers gouailleurs, en 1798 comme aujourd'hui, prétendaient ne pas les voir ; ils laissaient cet honneur à leurs officiers, disaient-ils, et eux aussi ne croyaient pas si bien dire. C'est, en effet le colonel du génie Boussard qui a découvert la fameuse inscription trilingue de Damiette, comme c'est un Français aussi, le regretté Mariette, qui a retrouvé en 1866 le texte démotique de la tablette de Tanis, destinée à devenir la pierre de touche de la philologie égyptienne, dont la pierre de Rosette a été le point initial.

Cette pierre devait livrer à Champollion la clef de ces hiéroglyphes qui recouvrent les monuments de l'antique Egypte, et auxquels Pythagore et Platon étaient venus demander jadis les leçons d'une sagesse mystérieuse. On sait aujourd'hui, grâce à la découverte de Champollion, que ces inscriptions ne renferment ni les secrets merveilleux, ni les connaissances plus merveilleuses encore que l'antiquité tout entière leur a prêtés, et si on ignore encore une partie de ce que disent les hiéroglyphes, on est fixé du moins sur ce qu'ils ne disent pas, sur ce qu'ils ne peuvent pas dire. On cherche désormais dans cette épigraphie colossale des chapitres de la religion des anciens Égyptiens, de leur histoire et de leur existence domestique ; non plus les oracles d'Hermès ou bien, comme on l'a fait de nos jours, une version des Psaumes de David. On a lu les noms des Pharaons sur les édifices élevés par les Rhamsès et le nom de Tibère sur le fameux portique de Denderah : on ne parlera plus désormais de la jeunesse des uns et de la vieillesse de l'autre. On connaît la date où fut construite la grande pyramide, quelque chose comme 2123 ans avant Jésus-Christ suivant le savant Wilkinson, les deux autres l'ayant été chacune à quarante ans de distance. L'égyptologie a donc confirmé les quarante siècles du général Bonaparte ; encore convient-il de faire remarquer que les trois pyramides de Gizeh ne sont pas les plus anciennes : elles ne remontent qu'à la cinquième dynastie, étant l'œuvre de Sophis, le Chéops des Grecs, de Céphrem, frère de Chéops, et de Menchéris, son fils, tandis que celle de Abourosh, de Dachour, de Sakkarah appartiennent à la cinquième dynastie, ce qui les rend beaucoup plus vieilles.

I

O prince des fidèles ! s'écriait Amrou-Ben-El-Ass, le conquérant de l'Egypte dans la lettre qu'il écrivait au calife Omar pour lui faire connaître, sur sa demande, la nouvelle province de ses vastes Etats; ô prince des fidèles, peins-toi un désert aride et une campagne magnifique, au milieu de deux chaînes de montagnes dont l'une a la forme d'un monticule de sable, et l'autre celle du ventre d'un cheval maigre ou du dos d'un chameau, Telle est l'Egypte. Toutes ses productions et ses richesses lui viennent d'un fleuve béni qui coule au milieu. Le moment de la crue et de la diminution de ses eaux est aussi régulier que le cours du soleil et de la lune... C'est ainsi que l'Egypte offre successivement, ô Prince des fidèles ! l'image d'un désert aride et sablonneux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage couvert d'un limon épais et noir, d'une campagne verte et ondoyante, d'un parterre semé des fleurs les plus variées et d'un immense champ chargé de moissons jaunissantes[1]. »

On ne peut mieux dépeindre l'Egypte proprement dite, l'Egypte des Pharaons, des Césars, des Califes arabes et des Turcs ; étroite et longue bande de terre qui court du nord au sud, des rivages méditerranéens à la première cataracte du Nil et que bordent à l'ouest le désert lybique ; à l'est, le canal de Suez et la mer Rouge. Mais ce parallélogramme à peu près régulier ne constitue que le cinquième environ de l'aire géographique de l'Egypte moderne, telle que l'ont constituée les conquêtes en 1821 d'Ismaël Pacha, troisième fils de Méhémet-Ali et les plus récentes annexions. Cette aire comprend toute la côte occidentale de la mer Rouge, ainsi que celle de l'océan Indien jusqu'à Berbera, avec la Nubie et le bassin du Haut-Nil depuis Khartoum jusqu'à l'équateur. Quant à la population de cette zone immense, on ne peut la supputer que d'une façon tout-à-fait approximative, ou pour mieux dire conjecturale, en ce qui concerne la Nubie et le Soudan. Toutefois en

[1] Nous empruntons cette citation à la relation aussi charmante qu'instructive d'un voyage en Égypte que M. G. Charmes a publiée sous le titre de *Cinq mois au Caire et dans la Basse-Égypte* (1880).

prenant pour base les estimations de divers voyageurs, depuis Bruce et Burkhardt jusqu'à Baker et Nachtigal, on arrive à un total de 10 à 12 millions d'habitants. Pour l'Egypte proprement dite l'auteur d'un admirable livre, qui n'a point vieilli bien que sa première édition remonte bientôt à un demi-siècle, William Lane, ne portait pas sa population à plus de deux millions d'habitants, totale[1] tandis que Clot-Bey en 1840 croyait pouvoir la fixer entre trois et quatre[2]. Le recensement officiel opéré sous la vice-royauté de Saïd-Pacha, accuse, lui, un chiffre de 5,125,000 personnes, chiffre qu'il ne paraît pas déraisonnable d'élever à cette heure aux environs de 6,000,000, en admettant qu'il faille avoir quelque confiance dans les données de 1859, et en calculant l'augmentation de cette année à 1882 d'après le taux que manifeste pendant cette période l'excès des naissances sur les décès.

Sous le rapport de la race, ces six millions peuvent se répartir ainsi : 42,000 Arméniens ; 50,000 Juifs et autant d'Abyssiniens ; 80,000 Nègres ; 100,000 Turcs ; 170,000 Européens, dont environ la moitié Grecs, Français et Italiens ; 180,000 Bédouins ; 540,000 Coptes et 4,600,000 Fellahs. Les Coptes sont les vrais descendants des Egyptiens des époques pharaoniques ; ils forment avec les Fellahs, qui en sont issus pour les deux tiers, la véritable population aborigène du pays : on ne peut en douter quand on a vu les peintures et les sculptures, vieilles de six mille ans, qui décorent les temples et les tombes de la vallée du Nil, depuis Beni-Assan jusqu'à l'île de Philé. Les personnages qui y sont figurés ont le teint olivâtre ou bronzé du Fellah ; ses yeux noirs, longs et fendus en amande, à demi-clos comme ceux du serpent ; ses traits réguliers et parfois beaux, sauf le menton toujours entaché de lourdeur. C'est là une persistance du type physique bien remarquable, sans doute, mais qui n'est pas faite pour surprendre l'anthropologue. Sur les bords du Saint-Laurent, ce n'est point merveille que le changement de climat et de milieu ait fait subir de graves changements au type normand ou bas-breton. La même chose arrive au type anglais en Australie. Mais dans la vallée du Nil, les actions extérieures loin de viser à une modification de la race, ont constamment tendu à la stabiliser. Lorsque dans cette vallée, à tant

[1] *An Account of the Manners and Customs of the modern Egyptians*. La première édition est de 1835 ; la cinquième de 1871.

[2] *Aperçu général de l'Égypte*. Ouvrage très instructif encore, malgré sa date.

d'égards exceptionnelle rien n'a changé ni la terre, ni le ciel, ni le Nil lui-même, et que les conditions de l'existence y sont restées les mêmes qu'aux époques les plus reculées, pourquoi l'homme seul aurait-il varié ?

Amrou, dans sa lettre que nous citions tout à l'heure, ne parlait pas que du pays ; il avait un mot de pitié pour ces pauvres Fellahs, que leurs maîtres de tout temps ont traités en bêtes de somme et auxquels, suivant le mot du poëte, ils ont fait :

. . . Bâtir des pyramides
Porter des pierres sur le dos.

Il les comparait à l'abeille dont c'est le destin de ne jamais butiner que pour autrui et de ne jamais profiter, pour elle-même, du fruit de ses courses et de son industrie. « Trois déterminations », écrivait-il au calife Omar, « contribueraient merveilleusement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses enfants : la première, c'est de n'adopter aucun projet tendant à augmenter l'impôt ; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'augmentation et à l'entretien des digues, des canaux et des ponts ; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. » Ces conseils datent de plusieurs siècles et on les croirait d'hier : on les dirait tombés de la plume de quelque voyageur moderne, indigné du spectacle qu'il trouvait hier encore sur les bords du Nil, de travaux inutiles et fastueux substitués aux travaux auxquels est attachée, pour ainsi dire, la vie du pays et révolté des procédés d'une administration non moins rapace que violente.

Le proverbe arabe compare le peuple au sésame : « Il faut, dit-il, le fouler et l'écraser pour en tirer de l'huile. » Mais, les premiers maîtres de l'Egypte connaissaient cette méthode, ils l'ont appliquée aux fellahs bien avant le dicton qui la recommande. Un papyrus, conservé dans les précieuses collections du British Museum, nous a transmis de la vie rurale en Egypte un tableau que l'on croirait extrait d'un des nombreux *Rapports* que les délégués européens ont publiés, en ces dernières années, sur le sort du paysan égyptien. C'est une lettre d'un certain Anneman, bibliothécaire de Sésostris, au poëte Pentatour, auteur de vers à la louange du grand roi que l'on voit encore gravés sur les murs du grand temple de Karnak. « T'es-tu représenté, dit-il, la condition du laboureur ?... Le scribe du port arrive à la station, il perçoit l'impôt. Il y a des gens portant des bâtons, des nègres

portant des verges de palmier. Ils disent : « Donnez-nous du blé, et on ne peut les repousser. Le paysan est lié et envoyé au canal, sa femme est liée en sa présence, ses enfants sont dépouillés. » A la place des bâtons et des verges, mettez la courbache, sorte de long fouet en peau d'hippopotame, et ce tableau d'un Pharaon reste, en plein XIX[e] siècle, d'une sombre et douloureuse réalité. Le palmier était faible et cassant, tandis que la courbache est d'une solidité et d'une dureté à toute épreuve : voilà toute la différence. Notre compatriote M. Gabriel Charmes ne partage pas, pour cet auxiliaire du percepteur égyptien, l'indulgence presque sympathique qu'il a inspirée à un voyageur anglais[1] : M. Mac-Coan, mais il confesse avec ce voyageur, que le premier mouvement du Fellah, lorsque le collecteur d'impôts arrive dans son village, est de jurer par tous les dieux qu'il ne possède pas une piastre, et qu'avant de s'exécuter il reçoit autant de coups de courbache qu'il en peut supporter. Il se croirait déshonoré s'il payait à première réquisition; sa femme et ses enfants le traiteraient de lâche qui ne sait pas affronter la douleur. Un Européen regarderait comme une profonde humiliation un traitement semblable : le Fellah, lui, n'a pas de ces scrupules, et il pense avec le proverbe courant : « Que les coups d'un ami ont la douceur du raisin de Corinthe. »

La courbache joue vraiment un grand rôle dans la vie des basses classes égyptiennes. Au moment de l'inondation, un cordon de surveillants est installé du Caire à la première cataracte : ils se passent un mot d'ordre qui circule incessamment de bouche en bouche, et qui traverse en quelques heures toute l'étendue de l'Egypte, puis revient sur lui-même, pour repartir de nouveau. Le plus léger dégât survient-il à une digue, le gardien le plus voisin s'empresse de le réparer avec les pierres placées en tas devant lui ; s'il n'y parvient pas à lui tout seul, il jette un cri d'alarme et tous les gardiens d'alentour d'accourir. Parfois, cependant, tous ces efforts combinés n'empêchent pas une digue de se crever : alors les cheikhs courent dans les villages, la courbache à la main ; ils réunissent de force tous les hommes qu'ils rencontrent et les obligent de venir travailler au salut commun. On voit souvent passer au Caire de grandes corvées composées

[1] Dans un livre intitulé l'*Égypte telle qu'elle est*, — Egypt as it is, — livre très bien fait et fort intéressant, quoiqu'un peu trop optimiste sur les choses et les hommes, comme les évènements ultérieurs l'ont démontré.

de centaines d'hommes parqués entre deux cordes; pour peu que l'un d'eux essaie de s'évader, il est bientôt rejoint et roué de coups. C'est qu'aussi il s'agit ici d'un péril pressant à conjurer et d'immenses désastres à prévenir. Malgré toutes ces précautions, quand la crue est considérable, comme il y a deux ans par exemple, des villages entiers n'en sont pas moins enlevés; de malheureuses familles demeurent englouties sous les eaux avec leurs récoltes, leurs maisons et leur bétail.

Dès le temps de Joseph, c'est-à-dire deux mille ans environ avant l'ère chrétienne, la propriété territoriale était abolie en Egypte, et c'était l'État seul qui possédait le sol : le peuple n'en était que l'usufruitier[1]. Le témoignage d'Hérodote, quatre siècles avant Jésus-Christ, comme celui de Diodore de Sicile, au temps d'Auguste, confirment pleinement les assertions de la Bible, et nous prouvent que les conquérants grecs et romains respectèrent un monopole qu'ils n'avaient aucun intérêt à détruire. Quant à l'islamisme, qui érigeait partout en dogme religieux la souveraineté absolue et universelle du chef suprême des croyants, il l'eût établie, s'il ne l'eût été dès les temps les plus reculés. Aujourd'hui, cet état de choses est, à peu de chose près, ce qu'il était au temps de la domination turque; seulement, entre les vice-rois d'Egypte et le sultan, il y a eu un compromis. Le sultan est toujours censé le propriétaire légal de la terre, et c'est pourquoi le khédive lui paie un tribut; mais celui-ci est devenu, depuis le Hatti-Shérif de 1841, le tenancier général et héréditaire du sol égyptien. En un mot, c'est le malheur du Fellah, malheur qu'il partage au surplus avec toutes les populations musulmanes, de n'avoir ni propriété, ni famille sérieusement constituées; et ce qui n'est pas moins regrettable, c'est que cette organisation de la propriété terrienne, toute monstrueuse qu'elle puisse nous paraître, a pour elle dans les pays musulmans, la sanction des âges et l'acquiescement des populations.

Le Fellah n'est donc qu'un usufruitier, et ajoutons de suite un usufruitier que le fisc pressure et qui n'arrache au sol une maigre subsistance que par un labeur incessant et des sueurs multipliées. Si le sol égyptien est effectivement très riche, il n'est pas inépuisable; il ne produit pas sans travail les plus riches moissons.

[1] C'est un fait que l'illustre orientaliste Sylvestre de Sacy a pleinement établi dans les *Mémoires* de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et que l'Institut d'Égypte, quand il s'est mis à étudier le pays, a pleinement confirmé.

M. Charmes met en garde son lecteur contre ce lieu commun qui, pour remonter à Hérodote, n'en est pas plus conforme à la vérité. Dans la Haute-Egypte, l'on se contente, il est vrai, de creuser le sol avec un bâton, puis de répandre à fleur de terre des semences qui, peu à peu, s'enfoncent d'elles-mêmes; mais c'est à peine si l'on obtient de la sorte une ou deux récoltes. Dans la Basse-Egypte, on lève par an les trois récoltes légendaires, ou du moins cinq récoltes en deux ans, mais au prix de très grands travaux. Quoi qu'il en soit, le Fellah aime d'un amour profond, invincible, cette terre qu'il ne possède pas en propre et dont il lui faut payer la jouissance temporaire de souffrances infinies. « Va, malheureuse, dit une paysanne à une autre paysanne, ton mari ne tient pas seulement un pouce de terre », et c'est une injure sanglante, la plus grave, avec celle de Fils de Pharaon, souvenir de l'éternelle misère de ce peuple, qui puisse être adressée à un paysan égyptien. Aussi bien, au milieu de ce flux et de ce reflux de peuplades militaires, de ces conquérants Ethiopiens, Perses, Grecs, Romains, Turcs, Arabes, est-il resté l'unique, le vrai, l'éternel possesseur de la terre égyptienne. C'est pourquoi, comme dit M. Charmes, il s'est établi entre elle et lui une intimité singulière et touchante. « Le Fellah n'aime pas la terre pour les profits qu'il en recueille, puisque ces profits lui ont été toujours ravis par la cupidité d'un vainqueur; il l'aime pour elle-même, pour sa poétique beauté qu'il comprend d'instinct, peut-être même pour les douleurs qu'elle lui cause. N'y a-t-il pas des malheureux qui éprouvent on ne sait quel sentiment d'invincible tendresse pour les lieux où ils ont souffert, travaillé énormément et vécu? »

Veut-on connaître la vie rurale en Égypte, il ne faut pas évidemment se contenter d'un voyage sur le Haut-Nil, en bateau à vapeur ou en *Dahabieh*, encore moins se confiner au Caire, sauf à faire de temps à autre quelques excursions aux alentours. « Qui n'a pas vu le Caire, » s'écrie un des personnages des *Mille et une nuits*, « n'a rien vu ; son sol est d'or, son ciel est un prodige..... Et comment en serait-il autrement, puisque le Caire est la capitale du monde? » La part faite à l'hyperbole orientale, il faut reconnaître, avec tous les voyageurs qui ont visité cette ville, qu'elle est une des plus pittoresques du monde et des cités de l'Est, celle peut-être qui offre le cachet le plus franchement oriental. Ce cachet était plus reconnaissable au commencement du seizième siècle : mœurs, habitations, costumes gardaient

encore cet éclat et cette fraîcheur qui nous charment dans les récits de Scheherazade. Mais les Turcs sont venus, et s'ils n'ont pas déchiré la page des Contes tout entière, ils l'ont mise en morceaux et salie. C'est toujours l'élégance, la grâce, la fantaisie de cette architecture qui a produit l'Alhambra et le Généralife, c'est toujours la forme du vêtement si pittoresque. Mais, les maisons sont souvent délabrées, les voiles et les turbans en guenilles. Malgré tout, il y a beaucoup plus *d'art* au Caire qu'à Constantinople : les fenêtres grillées, les balcons garnis d'un treillage en bois, finement et coquettement sculpté, attirent l'œil et l'arrêtent. A chaque coin de rue se montre une porte dans le goût arabe, une fontaine élégante, un minaret élancé. Et dans les rues, quelle animation, quelle variété de tableaux, de costumes et de visages! « Au milieu de la foule, des ânes couverts de housses rouges galopent en tous sens, emportant l'Arabe grave et silencieux; le Levantin élégant, la femme mystérieuse entourée d'esclaves, précédée d'un coureur et de domestiques; l'Européen un peu honteux de ses longues jambes pendantes... D'innombrables chiens vont et viennent ou sont couchés sur la voie, sans qu'on leur fasse aucun mal; des troupeaux de moutons serpentent dans la foule; des chameaux conduits par l'Arabe du désert marchent gravement, pesamment; ils posent avec maladresse leurs pieds mous sur le sol; ils font entendre un grognement et ruminent. Des fellahs à pieds, en robes bleues, chargés d'outres monstrueuses, vendent à boire et arrosent les rues; des derviches, leurs hauts bonnets pointus sur la tête; des cophtes, sombres et taciturnes, vont à leurs affaires et à leurs mosquées; des marchands ambulants de pantoufles, d'armes, de sorbets assourdissent de leurs cris; des femmes du peuple, enveloppées dans des pièces de coton bleu, portent à cheval un enfant sur l'épaule; le marchand assis nonchalamment fume son chibouque. Les barbiers savonnent les têtes nues et rasées. On court, on s'agite, on crie: « Guarda! Guarda[1] ! »

Pour s'édifier sur les conditions d'existence du Fellah, il faut, de toute nécessité, aller passer au moins quelques jours dans un village arabe ; mais, c'est là une rude épreuve et à laquelle l'Européen le moins délicat ne se soumet pas sans peine. A une certaine distance, un village arabe ne manque ni de pittoresque ni

[1] Mme de Robersart : *Égypte, Journal de voyage.*

de grâce ; construit presque toujours sur un monticule, au milieu d'un bois de palmiers, il ressemble à une sorte d'îlot sombre perdu dans la mer de verdure de la vallée du grand fleuve. Mais approche-t-on de plus près, que tout change ! La première chose dont la vue est frappée est une grande mare d'eau croupissante, qui répand autour d'elle des émanations fétides, où les femmes viennent remplir leurs cruches et les chiens s'abreuver. Plus répugnant encore est le spectacle qui vous attend dans les ruelles mêmes : des femmes accroupies, la poitrine totalement découverte, allaitent leurs enfants, et des hommes dorment le long des rues; les animaux domestiques sont étendus à côté de leurs maîtres. Lorsque l'œil plonge dans les maisons, il y distingue, lorsqu'il s'est accoutumé à l'obscurité, quelques tas de blés ou de doura, une meule à écraser le grain et un petit four pour cuire le pain ; souvent un âne et un veau, la même pièce servant presque toujours de chambre, de grenier, d'étable et d'écurie. En général, il est prudent de ne pas entrer dans ces cabanes à moins qu'on ne soit aussi habile que les Arabes à donner la chasse dans ses vêtements, aux parasites qui y pullulent. Les Fellahs s'y tiennent fort peu eux-mêmes, et le mieux pour les voir est de se tenir dans les ruelles du village, ou bien à son entrée.

C'est un autre spectacle qui attend le voyageur au village de Taouïlleh dans les environs de Zagazig, où un Suisse a fondé une colonie agricole qui lui rapporte déjà, quoique d'une origine toute récente, 15 à 20 pour cent des capitaux qu'il y a engagés. Dans l'espace d'un an, toutes les aises de la civilisation ont pénétré dans cette campagne à demi sauvage : une maison charmante, des hangars, des écuries, de grands magasins remplis de machines agricoles, ont jailli, pour ainsi dire de la poussière du désert. A l'origine, les paysans de Taouïlleh voyaient les nouveaux venus d'un mauvais œil : un jour même ils s'ameutèrent ouvertement contre eux, et il fallut que la *Moudirieh* (préfecture) de Zagazig intervînt. Elle fit une enquête qui dénonça un nommé Assan-Selim comme le principal instigateur du désordre : il reçut, séance tenante, vingt coups de courbache sur la plante des pieds, et tout fut pacifié. Depuis, les meilleurs rapports existent entre les colons et les Fellahs ; les premiers font construire à leurs frais des huttes fort propres, où ils attirent les seconds, pour les avoir plus directement sous la main, et le jour où ils les verront presque tous rangés ainsi autour de la colonie, ils détruiront l'ancien

village dont les débris leur fourniront un excellent fumier.

Cet exemple prouve que les agriculteurs européens qui viendraient s'installer dans la vallée du Nil, non pour s'y livrer à de rapides spéculations, mais pour s'y établir solidement, jetteraient ainsi les fondements de leur fortune et, du même coup, rendraient au Fellah un inappréciable service en lui apprenant de nouveaux procédés de culture et surtout en l'habituant à vivre de salaires réguliers, au lieu de couvrir sa femme de bijoux quand il a d'hasard quelque argent disponible, ou d'acheter pour lui-même des armes, des instruments de musique, des tissus qu'on lui vend fort cher et qui généralement ne valent pas grand'chose. Ce qui fait en grande partie la richesse du pays, c'est le bon marché de la main-d'œuvre ; pour 25 ou 50 centimes, le Fellah fait un travail dont un de nos ouvriers agricoles ne voudrait pas se charger pour 3 ou 4 francs. Mais il ne possède aucun instrument aratoire quelque peu confectionné ; il n'a ni pelle, ni brouette, et c'est souvent à la main qu'il creuse un canal d'irrigation. Sa charrue est encore composée de deux morceaux de bois, armés de fer, comme elle devait l'être du temps de Ménès et du temps d'Abraham. Son seul engin est une sorte de bêche, dont le modèle est figuré sur les sculptures des temples, et qui lui sert indistinctement pour tous les usages et pour tous les métiers, pour retourner la terre et équarrir le bois, comme pour construire une maison ou émonder un arbre. Mais lorsqu'on lui met entre les mains des instruments plus perfectionnés, il apprend très bien et très vite à s'en servir ; on a introduit des faulx à Taouïlheh, ce qui était pour l'Égypte une grande nouveauté : au bout de quelques semaines, les indigènes fauchaient à merveille, et les machines à moissonner ou à battre ne les ont pas elles-mêmes beaucoup étonnés.

II

Les savants de l'expédition française avaient évalué la superficie de l'Egypte à 30 millions d'hectares, dont il n'y avait point alors plus de 2 millions et demi susceptibles de culture. Depuis, les progrès de l'irrigation ont étendu cette zone jusqu'à environ 3 millions d'hectares, dont environ 1,850,000 sont effectivement

cultivés. A raison de 6 millions d'habitants, c'est une proportion de 200 habitants par kilomètre carré de terrain cultivable, et cette proportion supérieure à celle de la Belgique, le pays qui a cependant la population la plus dense de l'Europe, serait par elle-même une excellente condition de progrès agricole. On ne possède aucune donnée officielle sur l'aire des territoires que l'Égypte s'est annexés en Nubie et dans le Soudan; mais elle peut s'évaluer *grosso modo* à 160,000 milles carrés, soit 41,400,000 hectares, dont un peuple colonisateur tirerait rapidement un excellent parti [1].

Par malheur, diverses causes pèsent sur le développement de l'agriculture égyptienne et le paralysent. Il y a d'abord les anomalies du régime terrien et les inégalités d'impôt qui les accompagnent. Si, comme nous avons eu occasion de le dire déjà, le domaine éminent du sol, pour employer l'expression de nos vieux jurisconsultes, appartient en principe au souverain, les terres n'en sont pas moins l'objet d'appropriations individuelles ou collectives et se divisent en trois grandes catégories: les terres tributaires, les terres de dîmes et les biens de mosquée. Les premières kharadjich qui forment environ les trois quarts de toute la superficie cultivée, paient le *miri* ou impôt foncier dans son intégrité, tandis que les terres de dîme — ouchour — n'en paient que le tiers, quand elles n'en sont pas tout à fait indemnes, et que les biens ecclésiastiques Nakf n'ont à compter ni avec le miri, ni avec la dîme. L'impôt terrien varie donc suivant la classe des biens sur lesquels il porte, et plus encore par une deuxième anomalie suivant la province où les biens sont situés. Ainsi les terres kharadjich, taxées à 19 francs par *Feddam* [2] dans la province d'Esmeh, le sont à 39, dans celle de Gizeh, et l'*oushr* (dîme) qui est de 14 francs en certains endroits, tombe à 3 fr. 50 dans quelques autres.

Le manque de bras et le défaut d'argent sont les deux autres grands obstacles au progrès agricole. Ce n'est point qu'avec la superficie actuelle du sol cultivable, il n'y aurait assez de bras s'ils pouvaient se consacrer exclusivement aux travaux des champs. Mais, leur nombre est singulièrement diminué par le

[1] C'est le chiffre donné par M. Wyse dans son livre — *Egypt political, financial, strategical* (Londres, 1882) — sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

[2] Le *Feddan* vaut 4200 mètres carrés.

détestable système de la corvée qui persiste toujours quoique légalement aboli, de sorte qu'à la première réquisition de l'autorité locale les champs se désertent, au profit des chantiers publics parfois pendant des mois entiers. Le trésor public de l'Egypte est comme le soldat autrichien du *Chalet*, et les bras qui abondent remplacent l'argent qui manque. Lorsqu'il fut question de creuser le canal Mahmoudieh qui relie Alexandrie au Caire, Méhémet Ali fit faire des battues dans la Haute-Egypte ; il fit presser les femmes comme les hommes, les vieillards comme les enfants, et ayant ainsi réuni 250,000 travailleurs, il les envoya sans abri et parfois sans nourriture remuer ce sol pestilentiel. La courbache stimulait leur zèle et faisait justice de leurs plaintes. De la sorte le canal fut achevé dans l'espace de dix mois ; il ne coûta que 7 millions 1/2 de francs et... 20,000 personnes mortes de maladies, de fatigues et d'épuisement.

Des milliers d'hommes et de chevaux sont aussi employés d'une façon fort inutile à la manœuvre de ces appareils primitifs d'arrosage, qui seraient si avantageusement remplacés par ces pompes centrifuges qui fonctionnent sur les domaines du khédive, ou de quelques riches propriétaires. Mais le moyen que les Fellah, même en se mettant à plusieurs, puissent faire l'acquisition de ces appareils relativement coûteux, quand, individuellement ils ne peuvent remplacer qu'à grand'peine leurs *sakkias*, leurs *chadouch*, leurs *taboot* mises hors de service par un trop long usage? Ils auraient aussi besoin d'argent pour acheter de la fumure, payer leurs ouvriers, quand ils en ont, même pour s'entretenir eux et leurs familles à certains moments de l'année. Ils n'en ont point et pour s'en procurer ils s'adressent à l'une de ces banques qui existent tant au Caire qu'à Alexandrie, et qui ont fondé de nombreuses succursales dans le pays. Mais, s'il faut en croire un correspondant du journal *The Nation* de New-York [1], ces établissements n'ont de la banque que le nom seul. Ce sont des compagnies de bailleurs d'argent, qui le prêtent à un taux relativement bas, mais sur bon gage, c'est-à-dire sur hypothèque prise sur le lopin de terre du demandeur; celui-ci, le moment venu n'est pas prêt au remboursement et la banque le fait exproprier. Des villages se voient ainsi ruiner, et maintes fois, leurs habitants se sont trouvés heureux que leurs acheteurs les aient employés comme garçons de labour

[1] Cette correspondance est insérée dans le numéro du 2 mars de ce recueil.

sur ces mêmes terres que la veille encore, ils possédaient eux-mêmes en toute propriété.

Aujourd'hui l'Egypte est toujours un pays aussi éminemment agricole qu'au temps où Joseph était le premier ministre d'Apophis ; présent du Nil, comme disait Hérodote, les seules terres fertiles sont toujours celles que le fleuve, dans son débordement annuel, peut recouvrir d'une façon naturelle ou artificielle de son bienfaisant limon. La question d'irrigation dans le pays est donc capitale, et les travaux de cette sorte que Méhémet et ses successeurs ont entrepris constituent assurément le meilleur de leurs faibles titres à la gratitude des Egyptiens. Les canaux actuellement ouverts mesurent une longueur de 13,400 kilomètres et arrosant une aire d'environ vingt-cinq millions d'hectares : on les divise en deux classes : les *Sefi* ou canaux d'été, qui servaient au commerce et aux voyageurs quand il n'y avait pas encore de voies ferrées, aussi bien qu'à l'irrigation, et les *Nili*, ou petites dérivations du Nil qui sont destinées au seul arrosage des champs. Avec un peu plus d'économie dans la gestion des finances, il eût été certes facile de mener de front la construction de nouveaux canaux et le curage des anciens. Faute d'argent, on n'a rien fait pour ceux-ci, et c'est faute d'argent encore qu'on n'a pu restituer à la culture les 80,000 hectares du lac Mareotis. Par la même raison, on ajourne la reconstruction du grand barrage de Saidieh, nommé par les Egyptiens « la tête du Delta » et qui, dans la pensée de Méhémet-Ali comme dans celle de son constructeur, notre compatriote l'ingénieur Mougel, devait fournir la Basse-Egypte, pendant les huit mois de la baisse du Nil, d'une même quantité d'eau que pendant son débordement. Il faudrait 25,000,000 de francs pour ce travail, paraît-il, mais chercher maintenant vingt-cinq millions de disponibles dans les coffres du trésor égyptien, cela ressemble fort à chercher la lune dans un seau d'eau.

Les céréales, le coton et le sucre, voilà les trois grands produits de l'agriculture égyptienne. En 1875, année à laquelle à notre connaissance remontent les dernières statistiques officielles, la récolte des céréales représentait encore 70 millions d'hectolitres de grains, dont 18,000,000 de froment, et le reste de maïs ou d'orge. Cette même année, on évaluait à 131 millions de kilos la production du coton, et des juges compétents affirment que ce chiffre est loin d'être le dernier mot de cette récolte : ils parlent

d'une moyenne annuelle de 214,000,000 de kilos facile à obtenir. Quoiqu'il soit prouvé, par des expériences faites sur des bandelettes de momies, que le *Byssos* d'Hérodote était du lin et non du coton, on sait cependant que les anciens Egyptiens connaissaient le dernier de ces textiles. Il y avait bien longtemps néanmoins que la culture du coton avait totalement cessé dans la vallée du Nil, lorsqu'en 1820, un Français qui visitait au Caire le palais d'un bey y rencontra un plant de coton longue soie à l'état sauvage. Le bruit de cette trouvaille vint aux oreilles du vice-roi, qui ordonna immédiatement de semer des graines de ce plant sur l'une de ses fermes. Le succès fut grand, et fortement stimulées par la fermeture des ports des Etats du Sud, pendant la guerre de sécession des Etats-Unis, les plantations de coton n'ont cessé de prendre de l'extension en Egypte.

Quant à la canne à sucre, à la façon dont sa culture s'est développée dans le cours de ces quinze dernières années, on peut la croire destinée à devenir l'une des sources principales de la richesse du pays. Il y a quarante ans, c'est à peine si elle recouvrait une centaine d'hectares, tandis qu'aujourd'hui elle en occupe trente mille, dont les six dixièmes environ appartiennent aux *Dairas*, ou domaine privé du khédive. Les cannes sont manipulées dans dix-neuf usines, appartenant aussi à ce prince, usines qu'on nous dépeint comme pourvues de l'outillage le plus perfectionné sortant de la maison Cail, mais qui ont coûté la grosse somme de 150 millions de francs comme frais de premier établissement; outre ce tort d'avoir été installées sur un pied trop grandiose, on leur reproche aussi de n'être point placées au milieu des champs de canne, ce qui nécessite des transports de matière première très-coûteux. Elles sont situées dans la Haute-Egypte, au milieu d'un splendide paysage, qu'elles gâtent aux yeux du touriste, paysage que traverse le canal *Ibraminieh*, l'un des deux canaux construits par les soins d'Ismaïl Ier, ainsi qu'une voie ferrée. Celle-ci franchit, sur des viaducs d'un effroyable style gothique, de nombreux canaux et après avoir dépassé Theneh, Minieh, Manfalout, le train débouche dans une large et admirable plaine des plantations de lin d'une délicate nuance bleu s'y mêlent à des champs de blé d'un jaune ardent ; des cultures de coton et d'indigo s'y entremêlent à des bouquets de palmiers, qui élèvent superbement dans l'air leurs têtes empanachées. Au premier plan se dresse la ville de Syout, avec sa cein-

ture verdoyante de jardins plantés de grenadiers, de figuiers, d'abricotiers, de sycomores et sa nécropole arabe, toute remplie de murs blancs et crénelés et de dômes légers; toute ruisselante d'une lumière crue, dont l'œil ne peut supporter la reverbération prodigieuse.

« C'était chez les anciens Egyptiens, » a dit Mme de Staël, « un besoin de l'âme de lutter contre la mort, en préparant sur cette terre un asile presque éternel à leurs cendres. » Sur la rive gauche du Nil, en face de montagnes calcaires, sur lesquelles l'eau du ciel ne tombe jamais, et qu'aucune source n'arrose, les monarques et les grands se sont creusés des tombes. La montagne qui regarde Thèbes, du côté de l'ouest, en est criblée et Syout en fait d'antiquités, ne peut montrer que ses hypogées qui, pratiqués dans le roc de la chaîne Libyque, montent par étages jusqu'à moitié de sa hauteur. Ces excavations étaient faites avec le plus grand soin : on peignait et on sculptait sur leurs parois des figures de dieux, d'hommes et d'animaux, d'innombrables légendes, des scènes de la vie et de la mort. Quand tout était fini et le mort placé dans son cercueil de granit, on fermait l'entrée du caveau. Le Pharaon était ainsi lancé dans l'éternel silence et l'éternelle nuit, seul en face des merveilles de sa demeure funéraire. Des hypogées de Syout, les uns ont servi de sépulture aux Egyptiens et les autres de refuge aux chrétiens persécutés. Le principal est situé en face de la route qui conduit de la montagne à la ville. Quand on y entre, on est frappé de la vue du plafond que décorent des étoiles jaunes, semées sur fond bleu. Les parois offrent des arabesques disposées en carreaux ou en losanges et combinées avec des fleurs de toute sorte, et les dessins, ainsi que les sculptures, représentent des offrandes de victimes et des sacrifices d'animaux.

Après Syout, le voyageur, en continuant de remonter le Nil, trouve le temple de Denderah, encore debout, peint, sculpté et couvert d'hiéroglyphes; le prodigieux entassement des constructions de Thèbes, que les soldats de Belliard, saluèrent de leurs enthousiastes acclamations et auxquelles ils portèrent, dit-on, spontanément les armes; le zodiaque d'Esneh et le temple d'Edfou, avec ses deux gigantesques pylones, assez semblables de loin aux tours d'une cathédrale gothique; les carrières de Silsilis, dont les colonnades de Louqsor et de Karnac sont sorties; enfin Assouan, l'antique Syène, qui est la dernière station

de l'Egypte vers la Nubie. Un peu plus loin est la première cataracte, que l'on ne passe point d'ordinaire sans quelque émotion, mais qui, une fois franchie, vous met en face des monuments de l'île de Phylé, se dressant à peu près intacts au bout d'une plaine de sable et procurant à celui qui les contemple, l'illusion d'avoir sous les yeux une ville du temps des Pharaons encore habitée. Le ciel est blanc, la chaleur étouffante; des rochers noirs rappellent la Solfatare de Naples. On sent le désert, et sauf une bande étroite de culture qui s'allonge sur les deux rives du fleuve, c'est, en effet, le désert qui règne; le désert, qui d'un côté atteint l'Indus et de l'autre se prolonge, par le Sahara, jusqu'à la zone habitée de l'Afrique septentrionale. Sur cette lisière cultivée, quelques rares palmiers indiquent l'emplacement de villages situés eux-mêmes dans le voisinage de quelques haltes intéressantes. C'est le temple de Dandour et celui de Maraka, avec son bas-relief qui associe les souvenirs de la religion égyptienne à ceux du polythéisme gréco-romain : Jupiter avec le pallium et le sceptre, faisant face à Ammon, le fouet à la main et la tête ornée de deux plumes. Ce sont les colosses de Korosko et les deux rochers d'Ibsamboul, qui plongent à pic leurs parois dans le Nil et qui renferment dans leurs flancs deux temples creusés, merveille de la Nubie, comme les temples et les palais de Thèbes sont la merveille de l'Egypte même.

III

Aux temps des Choufou et des Rhamsès, l'Egypte était assurément une nation puissante et glorieuse; mais, dans sa masse, ce n'était pas une heureuse nation. Le sort du paysan était alors si misérable que la tradition en est venue jusqu'au Fellah contemporain, et que l'injure la plus grande qu'il conçoive à l'égard de quelqu'un, c'est ainsi que nous avons eu occasion de le dire déjà, de l'appeler fils de *Pharaon*. Les conseils qu'Amrou donnait à son calife Omar furent suivis, au moins de temps à autre, par les gouverneurs arabes; mais les Turcs, dès les premiers jours de leur domination, en firent absolument litière. Leur conduite sur les bords du Nil fut ce qu'elle a été sur les bords du Bosphore et partout où ils se sont installés en maîtres : celle de

conquérants qui seraient venus tout exprès dans un pays pour l'exploiter à outrance et lui faire suer jusqu'à son dernier denier.

Avec Méhémet-Ali, l'administration de l'Egypte prit des allures plus régulières dans la forme, sinon beaucoup moins oppressives quant au fond. Méhémet était un esprit éclairé et, pour un pacha turc, un esprit libéral, mais un despote après tout. Il avait le goût des dépenses fastueuses, et plusieurs des grands travaux qu'il fit exécuter furent loin de briller par leur utilité. Ibrahim, son fils et successeur, ne fit que paraître au pouvoir : deux mois après l'abdication de son père, qui eut lieu en 1848, il mourait et laissait la place à son neveu Abbas-Pacha, prince aussi débauché que fanatique, dont la mort, survenue en 1854, fut une vraie délivrance pour le pays. Saïd-Pacha, qui vint ensuite, était le quatrième fils de Méhémet-Ali, et il entreprit de gouverner selon les traditions paternelles, quoique d'une façon moins arbitraire. Mais, faible de corps et irrésolu d'esprit, il ne lui fut donné que de réaliser un petit nombre des réformes auxquelles il paraît avoir songé. Il abolit toutefois le monopole si oppressif de la mouture des grains, que le gouvernement s'était arrogé depuis bien des années, et son règne restera célèbre par la grande entreprise du canal de Suez.

Les débuts d'Ismaïl Ier furent pleins de promesses : il passait pour un homme éclairé et instruit, pour un esprit très large et un bon appréciateur des bienfaits de la civilisation occidentale. Comme il était d'ailleurs ambitieux, il se garda bien d'innover en rien tout d'abord, et ses premiers efforts tendirent exclusivement à ne plus conserver vis-à-vis de la Turquie que les liens d'une dépendance tout à fait nominale. Mais quand il eut obtenu de la Sublime Porte le titre de *khédive*[1], avec la transmission de ce titre, de père en fils, dans sa famille, il donna libre carrière à son humeur réformatrice, avec une ardeur voisine de la fougue et de l'imprudence. Ismaïl remania toute l'administration intérieure ; il commença ou acheva divers travaux d'utilité publique, tels que chemins de fer, télégraphes, canaux et, par malheur, beaucoup

[1] Littéralement *Khedio-el-Misr*, ou souverain de l'Égypte. Ce titre a été concédé à Ismaïl Ier par un firman du grand seigneur, daté du 20 juin 1867 et acheté, ainsi que l'hérédité du titre, par l'élévation du tribut égyptien de 9,400,000 francs à 46,875,000. Méhémet-Ali n'avait jamais porté que le titre de vice-roi, et, quoique prince indépendant de fait, à Constantinople il le cédait au grand visir dans l'ordre des préséances.

d'autres aussi marqués au coin de cette improductivité fastueuse, de tradition sur les bords du Nil depuis Méhémet-Ali. Pour satisfaire à ses goûts désordonnés, Ismaïl I[er] empruntait de tous côtés ; il prenait l'argent de toutes mains et fit si bien que la dette publique de l'Egypte s'éleva, de 75 millions de francs en 1862, à plus de deux milliards en 1877, devenant ainsi près de trente fois plus forte dans l'espace d'une quinzaine d'années. Les finances du pays ont failli sombrer sous un aussi écrasant fardeau et, en vérité, il était temps, grand temps, tant pour les créanciers de l'Egypte que pour ses nationaux eux-mêmes, que le premier khédive abdiquât ou pour mieux dire fût forcé d'abdiquer, au profit de son fils aîné Tewfik, placé lui-même sous le contrôle financier de la France et du Royaume-Uni.

On lit dans le célèbre rapport de M. Cave que le revenu public de l'Égypte qui ne dépassait pas 1,375,000 francs en 1804, avait successivement atteint les chiffres suivants : en 1830, 82,500,000 francs; en 1864, 123 millions; enfin, sept ans plus tard, 184 millions, le chiffre officiel étant de 192,725,000 francs pour l'exercice 1880-1881. Cette progression donne une haute idée des ressources du pays, mais elle laisse en même temps une fort pauvre opinion des hommes qui l'ont gouverné et qui l'ont conduit à une banqueroute partielle. Évidemment, ils étaient incapables ou malhonnêtes, et pour certains d'entre eux, ce n'est pas manquer à la charité que de dire qu'ils méritaient cette double qualification. En pays turc, c'est chose rare qu'un fonctionnaire intègre et désintéressé. Cela se voit, par hasard, chez quelques hauts dignitaires; mais quelle doit être grande la tentation de prévariquer chez cette masse de petits employés que le gouvernement égyptien paie d'une façon insuffisante quand elle n'est pas dérisoire? Il n'y a pas bien longtemps encore que ces malheureux restaient plus d'une année entière sans recevoir la première piastre de leurs maigres émoluments, et vivaient, à la lettre, de leurs extorsions sur le contribuable ou de sa générosité.

Pourtant, un progrès considérable s'était effectué sous l'institution du contrôle européen. Les créanciers de l'Égypte étaient régulièrement payés, la dette s'amortissait, le budget avait des excédants. Des travaux publics allaient redevenir possibles. Ces progrès frappaient tous les observateurs, non-seulement les Anglais et les Français, mais les Américains. Ainsi dans une corres-

pondance d'Alexandrie que la *Nation*, de New-York, publiait dans son numéro du 2 mars dernier, nous trouvons la preuve que MM. de Blignières et Colvin, tout empêchés qu'ils étaient dans l'accomplissement de leur mission et aux prises avec des difficultés qui semblaient renaître d'elles-mêmes, avaient su assurer le succès de profondes réformes dans l'ordre financier et administratif. Du temps d'Ismaïl, le mauvais système de taxation des Turcs et leur mode de percevoir les impôts, plus détestable encore, étaient arrivés en Égypte, suivant le mot du correspondant de la *Nation*, à leur plus haut degré de développement. « Les impôts étaient perçus de toutes sortes de façons, plus oppressives et plus abusives les unes que les autres; le percepteur les réclamait quand bon lui semblait, et leur montant n'était jamais certain. Dans certains cas, il équivalait à une confiscation véritable. » Eh bien! la *Commission d'enquête*, instituée sous l'inspiration du contrôle européen, avait changé tout cela, et elle l'avait changé de fond en comble. Le correspondant de la *Nation* l'assure, et il parle d'après ce qu'il a vu lui-même. « Les impôts, dit-il, aujourd'hui sont en petit nombre, bien définis, perçus à des époques convenables; leur quotité est raisonnable, et les vieilles habitudes de vexation et d'extorsion paraissent avoir totalement disparu. »

L'Égypte a dû à cette institution de respirer plus librement pendant quelques années. Elle revenait depuis deux ans à la prospérité, lorsqu'une conspiration, mettant le pouvoir aux mains des chefs ambitieux de l'armée est survenue, menaçant de tout remettre en question dans ce malheureux pays et d'y faire reparaître tous les abus dont il se flattait déjà d'être délivré pour toujours. C'est l'accord complet de la France et de l'Angleterre qui avait déterminé cette heureuse phase de la question égyptienne, et c'est le relâchement au moins apparent de cette entente qui a favorisé l'audacieuse entreprise d'Arabi-Pacha et des colonels d'une armée trop nombreuse pour les besoins du pays et peu disciplinée. Nous ne voulons pas rechercher ici les mobiles auxquels le cabinet de Paris et celui de Londres ont obéi en n'empêchant pas cette nouvelle situation, sinon de naître, ce qui n'était pas en leur pouvoir, du moins de se développer au point de leur créer des embarras très sérieux et d'en être venue à compromettre les grands intérêts des deux nations qu'ils représentent. Nous dirons seulement qu'il ne serait pas difficile de saisir dans les

intrigues qui s'agitent au Caire, la main de la Sublime Porte, prompte à saisir toutes les occasions d'être désagréable à la France et à la Grande-Bretagne qui lui ont refusé en 1877, l'aide que ces deux puissances lui prêtèrent si généreusement, mais si imprudemment, la France surtout, en 1857, et nous ajouterons que d'un côté tout au moins du canal, de mesquines passions ont contribué à gêner l'action naturelle et normale des gouvernements.

Il est difficile de trouver chez nous une trace de notre vieille haine et de nos vieux préjugés contre la nation anglaise, si ce n'est dans les couches de la population les moins éclairées ou les plus entêtées, tandis que chez nos voisins d'outre-Manche, on les constate fréquemment même chez des gens instruits et des publicistes de mérite et de bon sens. Tel est le cas de M. Wyse, auteur d'un livre récent sur l'Égypte, auquel nous avons déjà fait allusion, livre qui dénote un économiste perspicace et un bon observateur. M. Wyse n'a point hésité cependant à écrire la phrase que voici : « On sait que les Français d'aujourd'hui ont sur l'importance politique et stratégique du delta du Nil précisément l'opinion de Fontenelle, de Napoléon, de Kléber, et l'on sait de plus qu'ils sont prêts à courir des risques considérables pour s'en assurer la possession. » Ces mots sont vraiment étonnants, pour se servir d'une expression adoucie et le chronomètre politique de son auteur est assurément en retard de près d'un siècle. Les velléités de Louis XIV et du duc de Choiseul, surtout les souvenirs de la grande expédition du dernier siècle, hantent l'esprit de M. Wyse : ils l'obsèdent pour mieux dire, et il n'est pas le seul de ses compatriotes que de telles visions troublent. Une des caractéristiques du patriotisme britannique est précisément de s'affoler à certaines heures et sur certaines questions. C'est ainsi qu'en ce moment même, il donne au monde le spectacle singulier, et à quelques égards fort grotesque, de très grands personnages — généraux, amiraux, membres du Parlement, évêques, publicistes — saisis de terreur à la pensée que l'ouverture d'un tunnel sous la Manche livrerait la Grande-Bretagne à l'invasion des bataillons français et déraisonnant à qui mieux mieux sur cette hypothèse saugrenue, de même qu'ils extravaguaient il y a quelque vingt ans, au sujet du projet de l'homme illustre, mais qui avait le tort d'être né Français, dont l'initiative, reprenant et agrandissant la pensée des Nécho, des Darius, des Bo-

naparte, a finalement réuni la Méditerranée et la mer Rouge [1].

Dans *The Nineteenth Century*, un autre publiciste anglais appelle l'accord de l'Angleterre et de la France dans les affaires égyptiennes, un marché de dupes pour son propre pays. Selon M. Dicey, Ismaïl s'était résigné de bonne grâce en apparence à ce double protectorat; mais à la longue, le joug se trouvant trop pesant pour lui, il tenta de le secouer; ce fut lui finalement qui fut brisé dans cette entreprise, dont l'issue aurait dû être, avec des ministres anglais mieux avisés et plus hardis, la réduction de l'Egypte en colonie britannique. Mais ces ministres s'imaginèrent « qu'avec Tewfik, un khédive enfant, un khédive fainéant, le contrôle français *irait comme sur des roulettes,* et ce fut pour eux la cause d'une nouvelle et plus profonde déception. » Arabi et ses collègues les beys entrèrent alors en scène, et purent d'autant mieux procéder à leur égoïste entreprise que, selon M. Dicey, il n'existe point sur les bords du Nil de nation, au sens vrai de ce mot. « Il n'est pas douteux, » ajoute-t-il, « qu'Ismaïl Ier et son gouvernement ne fussent impopulaires, à cause de leurs oppressions et de leurs exactions. Mais le khédive eût-il été le meilleur et le plus aimé des princes, que pas une main, parmi les Fellahs, ne se fût levée pour sa défense. Un troupeau de moutons est aisé à conduire: il se peut qu'il préfère un berger à un autre; mais les moutons se désintéressent de tout conflit entre ceux qui aspirent à les mener et à les tondre aussi. »

Cette appréciation de la valeur sociale du Fellah est celle de tous les voyageurs qui ont pu le voir et l'étudier. Là-dessus, Lane parle comme M. Barthélemy Saint-Hilaire, J.-J. Ampère comme la comtesse de Robersart; M. Mac Coan et M. G. Charmes comme M. Wyse. Depuis des siècles et des siècles, il a subi l'oppression la plus dure et la plus systématique; il a été bâtonné, opprimé, maltraité, exploité et rançonné de toutes les façons et sous toutes les formes, et ce serait vraiment merveille qu'un tel régime l'eût laissé en possession d'une grande énergie personnelle. La vérité

[1] M. Mac Coan, plus juste, appelle M. de Lesseps « le grand Français dont le nom restera indissolublement lié à sa grande œuvre ». Il montre, par des chiffres, combien les frayeurs, simulées ou réelles de Lord Palmerston étaient vaines puisque les 75 0/0 des navires qui passent annuellement par le canal de Suez portent le pavillon britannique. Il rappelle que la distance entre l'Angleterre et l'Inde s'est ainsi vue diminuer de 4840 milles, circonstance d'un inappréciable avantage pour les deux pays, au point de vue commercial et même au point de vue militaire.

est que les paysans égyptiens sont totalement dépourvus de ressort, et que s'ils se sont relativement conservés bons à travers tant de misères, leur âme, façonnée de longue main à la servitude, semble désormais aussi incapable de grandes vertus que de grands vices. Ce qui forme le fond du caractère de ce peuple, c'est une sorte de douceur mélancolique et de résignation fataliste qui, après tout, ne sont pas sans quelque dignité et ne vont pas sans une certaine grandeur. Foncièrement, le Fellah est honnête, mais habitué à se considérer comme livré sans défense possible à des forces extérieures qui en font leur jouet, peu à peu il a perdu toute vivacité de sentiment, toute délicatesse d'attitude, et il n'a plus qu'un bien faible respect de lui-même. Aussi bien qui est-ce donc qui se respecte beaucoup sur les bords du Nil ? Ce ne sont pas les seuls Fellahs qui y tendent la main au traditionnel *Bachieh :* ce sont aussi de très hauts fonctionnaires, et quand ceux-ci se le voient par hasard refuser, ce qu'ils ressentent, c'est moins la honte morale d'un pareil refus que la mortification de s'en aller les mains vides.

Si le Fellah est incapable d'engager la moindre lutte avec les hommes et les choses qui l'écrasent, ce n'est point seulement l'effet de sa longue oppression, c'est encore une conséquence même de son éducation scolaire. Les écoles indigènes abondent : il y en a partout, dans le plus sordide hameau tout comme dans la grande ville, et tout bon islamite étant tenu d'apprendre le Coran, il semblerait naturel que cette nécessité pour chaque fidèle croyant, de savoir lire et écrire, dût produire chez les nations musulmanes le même résultat qu'a produit chez les peuples protestants l'obligation de lire la Bible. Par malheur les *Figi*, ou maîtres, sont trop ignorants pour enseigner à leurs élèves autre chose que les versets du livre saint : les notions les plus élémentaires d'histoire, de géographie, d'arithmétique leur sont absolument étrangères. Puis la manière toute machinale dont le Coran lui-même est appris, étouffe toute initiative d'esprit : loin de l'ouvrir, elle le noue pour ainsi dire. Le moindre souci d'un maître d'école musulman est d'éveiller l'intelligence de son élève, et c'est en tant qu'institution pédagogique bien plus qu'à titre d'institution religieuse que l'école, en pays musulman, exerce une action funeste. En écrasant la mémoire de l'enfant sous les versets du Coran; en l'obligeant, pendant de longues années, à réciter mot pour mot ce livre; en laissant par ailleurs son intelli-

gence inerte, elle le prépare à un abêtissement graduel, qui finit par devenir, en quelque sorte, sa nature même. Cet enfant, en dehors de la lettre du Coran, ne sait rien de la vie, rien de la science, rien du passé, rien du présent; son esprit s'engourdit et dans sa somnolence il accepte, avec une morne quiétude, toutes les épreuves et tous les événements. Il prend son parti de la misère et, sans mot dire, tend le dos au bâton.

Et c'est dans de telles conditions qu'on parle de constituer une Egyte entièrement autonome, une Egypte tout à fait indépendante, une sorte de Belgique de l'Orient[1]. Ce sont là des jeux d'esprit qui peuvent avoir quelques chances de succès sur les rives de la Tamise, mais que l'on a toutes sortes de bonnes raisons de ne pas goûter parmi les colons européens des bords du Nil. Ceux-ci ont vu naître et grandir ce qu'on appelle si improprement là-bas le parti national. Ils savent très bien qu'Arabi-Pacha et les colonels ses complices ne visent moitié sciemment, moitié à leur insu, qu'à la résurrection du vieux régime turc, continué sous les vice-rois et le premier des khédives. Ils n'ignorent pas que le triomphe de cette coterie insolente et despotique serait le signal de cette banqueroute nationale, évitée à grand'peine, grâce à l'intervention du contrôle anglo-français, et ils ne se sentiraient pas même, dans cette hypothèse, très rassurés sur leur sécurité personnelle. Arabi-Pacha ne peut guère réussir, en effet, à déposer le khédive Tewfik et à s'installer en son lieu et place qu'en invoquant le concours du fanatisme musulman. Les Fellahs, assurément, n'en sont pas infectés; mais les Bédouins, eux, le sont à un haut degré. Or c'est d'eux, à ce qu'on assure, que dépend en grande partie l'issue de l'imbroglio qui se déroule au Caire. S'ils se prononcent finalement pour Arabi-Pacha, il faudra bien leur donner une récompense et les *Roumis*, personnes et biens, sont naturellement désignés pour satisfaire leur cupidité d'une part, leurs passions religieuses de l'autre.

Personne ne peut faire que l'Egypte soit aujourd'hui un pays tout à fait musulman, comme le sont encore l'Afghanistan, l'Arabie et les Khanats de l'Asie centrale. Elle est devenue, dans une large mesure depuis une quarantaine d'années, une sorte de colo-

[1] C'est le titre même — *The Belgium of the East* — d'un volume dont l'auteur ne se fait pas connaître autrement que comme auteur de *Egypt under Ismaïl Pacha* et de *Egypt for the Egyptians*, etc. Son nouveau livre porte la mention : *Edited By Blanchard Yerrold* (Londres, 1882; Allen et C[ie]).

nie anglo-française, et l'ouverture de la grande voie commerciale du canal de Suez a intéressé l'Europe entière à son bon gouvernement et à sa bonne administration. Pour réaliser cette double condition, il ne s'agit nullement d'ailleurs de transporter là-bas l'appareil délicat et compliqué du système parlementaire, qui n'y aura pas de longtemps, sans doute une raison suffisante, d'exister. Il suffit de maintenir l'organisation financière dont la France et l'Angleterre ont fourni le modèle, et d'entourer la direction générale du gouvernement d'un contrôle et d'une surveillance qui seraient confiés à un conseil d'État, largement constitué sur des bases indépendantes et qui exercerait des attributions tantôt consultatives, tantôt délibératives. Il y aurait lieu également de laisser une grande liberté d'appréciation à la presse européenne locale quel que fût, d'ailleurs, le système imposé à la presse indigène. En ce moment toutes les deux vivent sous l'empire de la loi promulguée au palais d'Abdin, sous la date du 26 novembre 1881 et qui ne saurait passer pour un modèle de libéralisme. Pour publier un journal il faut, en effet, obtenir l'autorisation préalable du gouvernement égyptien et déposer un cautionnement, pour le pays relativement considérable. En outre, la loi égyptienne a, emprunté, « dans l'intérêt de l'ordre public, de la religion et de la morale », à la trop fameuse législation de 1852 le système des avertissements et ses conséquences. Au bout de deux avertissements, tout journal peut être suspendu, voire supprimé, et chacun de ces avertissements eux-mêmes peut être accompagné d'une amende de 125 francs à 500 francs, par ordre du ministre de l'intérieur. Celui-ci s'est d'ailleurs réservé le droit de suspension, ou de suppression, sans avertissement préalable, mais après avoir pris l'avis conforme du conseil des ministres. Quant à la mise en vente et à la circulation des journaux provenant du dehors, elles peuvent également être interdites par arrêté ministériel, et d'une façon générale, il est interdit de placarder dans les rues aucun écrit, manuscrit ou imprimé qui ait trait à la politique.

Ad. F. DE FONTPERTUIS.

UN MISÉRABLE SYSTÈME D'EXPLOITATION[1]

OU

CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS[2]

J'aime mon pays d'un attachement sérieux; je voudrais qu'il réunît les qualités qui lui manquent.

Ed. DE LABOULAYE.

« Lorsque nous vous battrons encore, nous vous contraindrons d'accepter de nous cinq milliards. » Ce mot insolent d'un Allemand à un Français contient une vérité qui explique la situation de la Hollande. Nous aussi nous avons été gâtés par les milliards; nous aussi nous en sommes réduits aux emprunts et aux expédients financiers. Les profits faciles et exorbitants de l'Inde nous ont rendus prodigues et nous ont fait dégénérer, mais peu de personnes veulent le reconnaître. Je veux tâcher de gagner des adhérents à ma thèse, surtout parmi mes compatriotes. Il ne sert à rien de le leur dire dans leur langue. Nos comités électoraux

[1] Ce nom n'a pas été inventé par moi, mais par le ministre van de Putte et par le député van Heukelom.

[2] Après la publication des articles de MM. de Fontpertuis et Pène-Siefert, M. Roorda van Eysinga m'écrivit pour protester contre les appréciations trop bienveillantes, suivant lui, que ces articles contenaient à l'égard de l'administration hollandaise à Java. Je demandais alors à M. Roorda de raconter ce qu'il avait vu et ce qu'il savait du régime colonial des Indes néerlandaises. C'est ce récit, insuffisamment rédigé peut-être, mais en somme fort intéressant que nous publions aujourd'hui. Quelque compétent que nous paraisse l'auteur, nous ne prétendons nullement assumer la responsabilité des faits qu'il cite et des opinions qu'il émet. — G. W.

tout-puissants et notre gouvernement, comme la Sublime Porte, ont le plus de honte de leurs méfaits devant l'étranger. Notre observateur le plus perspicace, Multatuli (M. Edouard Douwes Dekker), les a avertis, mais en vain, en écrivant : « L'Allemagne » a besoin d'extension ». Lorsqu'elle sera dans l'embarras par ses écrasants préparatifs militaires, elle jettera les yeux sur les coffres-forts d'Amsterdam, de Rotterdam et des autres villes hollandaises. Sa prépondérance deviendra encore plus dangereuse pour la liberté, et il serait infiniment regrettable que notre petit pays disparût de la carte de l'Europe.

C'est une belle et juste parole que celle de notre professeur Brill : « Un peuple qui a un pareil passé se doit à lui même d'avoir un avenir. » La Néerlande doit quitter sur-le-champ la mauvaise voie de l'exploitation, de la spoliation. Elle doit imposer le respect au monde civilisé par la force morale, et si elle est destinée à périr, qu'elle soit du moins regrettée par tous les hommes de bien. Maintenant elle est dédaignée, les diplomates la nomment une nation « éteinte », et elle dont Heeren a dit : « qu'elle était née tout armée comme Pallas, et prit un siège, tout armée, au Conseil des grandes Puissances de l'Europe », est comparée par le *New York Herald* à une vieille veuve qui a mis de côté ses affaires et vit tranquillement de ses rentes.

Et encore ! Elle vit malhonnêtement. Elle, si riche, retire ses rentes des Javanais si pauvres. C'est surtout dans l'intérêt de l'Inde et de ses vingt-cinq millions d'habitants exploités que je prends la plume, car l'humanité est au-dessus de la patrie. Pour qu'elle ne verse pas, il faut que la pyramide ait une base large. Si l'Inde est prospère, la métropole le sera aussi. Je veux prévenir la révolte des opprimés. Le despotisme n'a-t-il pas fait naître le fenianisme et le nihilisme ? Serait-il étonnant si notre vice-roi eût le sort de Lord Cavendish[1] ?

Ce qui semblait être notre grandeur était notre perte : la fondation de la compagnie des Indes-Orientales (1602).

M. Haeckel a dit (*Natürliche Schöpfungsgeschichte*, p. 254 ; je n'ai pas la traduction française) : « Quand des organismes qui auparavant vivaient librement s'habituent à la vie de parasite, ils dégénèrent ». Cette loi biologique est-elle applicable à la sociologie ? Je le crois. Du moins, M. Rohlfs, qui a vu beaucoup de

[1] Ou si les massacres et l'exode des blancs en Egypte se répétaient à Java ?

peuples, attribue la décadence des Arabes au parasitisme *(Reise nach Kufra)*.

Quoique au XVIIe siècle, notre organisme social ait été encore assez vigoureux pour produire un Spinoza, un Tromp, un de Ruyter, un de Witt, un Grotius, un Rembrandt, un Boerhave, un Leeuwenhoek, un Swammerdam et tant d'autres grands hommes, il était fatalement condamné. Le germe de la mort se développait lentement. Il me semble que déjà vers l'an 1700 nous étions devancés par les Anglais et par d'autres, du moins on trouve dans Brückner, *Peter der Grosse* (volume de la collection d'Oncken, *Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, p. 151), que le tsar Pierre, pendant son voyage en Europe, pria son instructeur hollandais Pool de l'initier aux proportions des parties d'un navire ; que cependant pour ce métier il manquait en Hollande les fondements géométriques ; on procédait empiriquement d'après quelques règles qu'enseignait une longue pratique. Au contraire, en Angleterre la construction des navires se perfectionnait de plus en plus et Pierre y acheva ses études.

Il se plaignit dans une lettre à son agent à Woronej de la « *stupidité* » des Hollandais et fit mettre les constructeurs hollandais qui travaillaient dans cette ville sous le contrôle de maîtres danois et vénitiens. Ce témoignage est confirmé par celui d'un célèbre mathématicien qui se plaignit de ce que les Amsterdammois du XVIIe siècle ne sacrifiaient rien sur l'autel de la science, mais d'autant plus sur celui du dieu Mercure. Le goût de l'art seul se maintenait encore pour s'éteindre aussi cent ans plus tard.

D'autres auteurs (par exemple van der Mersch, dans une brochure *Au peuple batave*, du 3 septembre 1781), ont attribué notre décadence aux procédés pernicieux de nos stadhouders. Mais lors même qu'il n'ait pas exagéré, ces procédés n'étaient vraiment pas plus mauvais que ceux de Louis XIV et de Louis XV ou des quatre George, et pourtant les Français et les Anglais ont progressé.

Quelques-uns ont attribué notre décadence à la mauvaise nourriture. Mais la classe aisée (fait observer M. le docteur Adolphe Mayer) est aussi dépourvue d'énergie que les ouvriers, et elle a pourtant assez de repas plantureux. Demandez-le à M. Taine (*Philosophie de l'art*).

Il ne faut pas juger trop sévèrement nos ancêtres. Ils étaient obligés d'aller au plus pressé. Ils devaient combattre l'Espagne qui disposait des trésors des deux mondes ; ils avaient besoin de

beaucoup d'argent ; le niveau de la moralité politique était encore plus bas que de nos jours ; ces pêcheurs, improvisés soldats et souverains, n'avaient pas la science sociologique de Comte et de Spencer. Ils ont fondé un monument, et ils n'étaient pas hypocrites. Mais les Hollandais du XIX[e] siècle ne peuvent invoquer aucun motif valable pour leur système d'exploitation, et ils le sentent bien, car ils trompent le public sur l'état de leurs richesses et sur le fond de leur politique coloniale.

Selon *Harpers Magazine* ils sont le peuple relativement le plus riche du monde.

L'Angleterre a 44 milliards de dollars.
La France 36 milliards de dollars.
La Hollande a 11 ½ milliards de dollars[1].

Selon Robert Giffer, l'Angleterre a un capital de 8,600 millions de livres sterling. Ce résultat analogue, acquis d'après d'autres bases de calcul, est une garantie d'exactitude. (Voyez aussi *The rise of the middle class* dans *The contemporary Review* de février 1882). Il n'y a pas de raison pour admettre que le coëfficient d'erreur pour la Grande-Bretagne diffère beaucoup de celui des autres pays. Donc :

Un Hollandais a par an en moyenne 375 florins de revenu ;
Un Français — — 125 —

Tandis qu'un Français paye au fisc, 35 florins ou 28 0/0 ;
Un Hollandais — 29 — ou 7 ¾ 0/0 ;

Un Parisien paye d'ailleurs à la commune .... 50 florins par an.
Un habitant des grandes villes en Hollande paye 20 —

Je veux en même temps avertir ceux qui se laissent éblouir par notre prospérité apparente. Il y a quelques mois, *la République française* recommanda à ses compatriotes d'annexer certaine contrée en Indo-Chine, en faisant miroiter la perspective d'excédants financiers. Il n'y a que le premier pas qui coûte, c'est ce premier pas qui nous a perdus.

[1] La richesse de la Hollande est de notoriété publique. Tous les États endettés viennent emprunter à Amsterdam. Lorsque en 1787 les soldats prussiens venaient rétablir l'autorité de la femme du Stathouder, ils s'écriaient : « *Alles Gold.* » Ceux de Pichegru déclaraient : « qu'il pleuvait des ducats. » (*Gedenkschriften van een oudstrijder*).

Selon Peschel et M. Friedrich Von Hellwald (*Naturgeschichte des Menschen*), les Français, quoique coupables aussi, sont les moins criminels parmi les peuples qui ont des possessions d'outremer. Donc je m'adresse à une Revue française.

Presque personne n'a bien compris notre politique coloniale. Presque tous les étrangers sont dupes. M. Onésime Reclus compare l'Inde à une usine administrée « *avec sagesse* ».

Nous verrons plus tard ce qu'il en est. M. de Fontpertuis (*La Philosophie positive*, 1881, mai-juin p. 364), s'est laissé tromper en croyant que la représentation « nationale » (la seconde Chambre élue par quelques comités de bourgeois aisés, bornés, égoïstes) exerce une influence bienfaisante sur la marche des affaires coloniales et a quelque conscience de sa mission supérieure. (Il n'y a qu'un électeur sur quarante habitants).

Commençons par indiquer au lecteur désireux de s'instruire quelques sources où il pourra puiser, d'abord les hollandaises. Il est incompréhensible que des hommes sérieux aient cru pouvoir écrire sur l'Inde hollandaise sans consulter un seul auteur hollandais (même Spencer, *Descriptive Sociology*).

Celui qui le premier et le mieux a approfondi et décrit tous nos défauts est Multatuli[1]. On peut lui appliquer le titre de Shakspeare : *The great expresser*, et ce qui vaut encore mieux, il est devenu volontairement le martyr de ses convictions, de son amour pour le peuple javanais. Il a souffert jusqu'à ce jour, vingt-cinq ans de suite, sans fléchir.

Son *Max Havelaar* a été traduit en français[2], en anglais, en allemand, en espagnol. Il y démasque nos « libéraux » hypocrites qui jettent de la poudre aux yeux, qui, pour les réformes, restent « à côté de la question », qui s'en prennent au système, ensevelissent la question principale sous des questions secondaires mais continuent à spolier les Javanais. Le système n'est pas mauvais ; la loi prescrit que la protection des indigènes est le premier devoir du gouverneur-général. Mais pour pouvoir vendre beaucoup de café avec beaucoup de bénéfices, on viole la loi ; on laisse impunies les exactions des régents (préfets) javanais. Le gouver-

[1] Son *Max Havelaar* a été comparé, par le *Saturday Review*, pour sa beauté artistique, à un tableau d'Albert Cuyp.

[2] Chez Dentu. Lisez, entre autres, sa claire exposition du mécanisme de notre administration, p. 65-78.

neur-général, M. Duymaer van Twist (loué par M. de Fontpertuis dont la bonne foi a été surprise) a moralement obligé M. Ed. Douwes Dekker de donner sa démission, car il désapprouva sa protection des Javanais et son ferme maintien de la loi. Les autres ouvrages de cet auteur sont: *Idéen, Millioenen-Studien, Vrye Arbeid, Nog eens Vrye arbeid, Minnebrieven, Verspreide Stukken, Een en ander over Pruisen en Nederland, Indrukken van den Dag, Duizend en één specialiteiten,* et un drame, œuvre de sa jeunesse, *De bruid daarboven.*

M. Léo Quesnel, qui connaît assez bien mes compatriotes, a prétendu (dans la *Revue politique et littéraire*) que Multatuli a réveillé nos conservateurs. Il est vrai que son *Max Havelaar* a fait frissonner le public des lecteurs, mais le frisson a été de courte durée. Nos législateurs se sont remis à sommeiller et à spolier, en se disant : « Le bien nous vient en dormant. »

En seconde ligne vient M. Conrad Busken Huet, le Sainte-Beuve néerlandais. Il est surtout célèbre par ses critiques littéraires (*Literarische Fantazieën*), mais dans les *Nationale Vertoogen* il a fait passer notre Chambre sous ses fourches caudines. Il alla à Java pour adoucir le ton de la presse indignée, mais bientôt il devint l'adversaire le plus virulent de notre politique coloniale. Il a mis au pilori nos Rabagas. Jamais une législature n'a subi des verges plus sanglantes que celles de Multatuli et Huet, mais eux-mêmes n'ont pas réussi à percer l'épiderme de nôs rhinocéros politiques. M. Huet a fait observer, avec beaucoup de raison, qu'on ne peut qualifier de « *libéral* » un système qui maintient la culture forcée du café, la rémunération insuffisante du laboureur, le monopole du sel et de l'opium, l'affermage de quelques impôts. Il aurait pu y ajouter : une loi draconienne sur la presse, comparée par les libéraux eux-mêmes à un édit du duc d'Albe, nommée par eux un produit monstrueux des ténèbres, maintenue par eux durant vingt-cinq ans et tempérée par des arrêts de destitution et d'exil sans l'intervention du juge.

M. Veth, professeur à Leyde, a consacré plus de quarante ans à l'étude des questions coloniales. Quoiqu'il n'ait jamais été en Asie, il les connaît au bout du doigt. Son savoir est étonnant, c'est une encyclopédie vivante. Il a écrit : *Java, geographisch, historisch et ethnologisch ; Sumatra ; De vestiging der Nederlanders op Sumatra's Westkust* (d'après un manuscrit

du général H. de Stuers, très sévère envers nos gouvernants); *Bornéo's Wester-Afdeeling; Timor; Atjeh.*

Il a traduit et enrichi de notes le livre généralement connu de Wallace *The Malay Archipelago*, et sa belle dissertation sur la « *géographie physique* » de nos possessions. Il a écrit nombre d'articles dans les revues hollandaises et étrangères. Mais n'ayant jamais visité les tropiques, il connaît les Indes sans les comprendre, et s'est laissé embaucher par le parti des doctrinaires intrigants et ambitieux qui s'écrient en plein parlement : « Il faut que les Javanais deviennent des Hollandais ». M. Veth a donné son adhésion au mot de Van der Heim : « Nous sommes démoralisés et de cœur et d'esprit par les bonis coloniaux » ; il a prédit qu'à la suite du refus obstiné de nos Metternichs, il en serait des exigences à Java comme de l'histoire des livres sybillins ; il a comparé la métropole à un vampire qui suçait la colonie jusqu'à l'anémie, mais il s'est borné à des paroles. Jamais il n'a rompu avec les vampires dont l'amitié le compromet. Jamais il n'a osé proposer de rendre l'argent volé. C'est un savant de cabinet qui propage des théories naïves et pernicieuses, jusque dans les revues étrangères comme les *Annales de l'extrême Orient*.

M. le docteur de Hollander, professeur à l'Académie militaire de Breda, a écrit depuis quarante ans des manuels solides dont les éditions se succèdent toujours : *Indische land-en-volkenkunde; Javaansche taal en letterkunde* (quatre éditions) ; *Maleische taal-en-letterk* (cinq éditions).

M. Veth le reconnait pour un écrivain perspicace au regard duquel presque rien n'échappe. Il va sans dire qu'un professeur nommé par le gouvernement, écrivant pour de futurs officiers de l'armée, ne peut prendre le ton de Tacite ou de Juvénal. Aussi M. de Hollander ne s'est-il jamais mis en évidence dans le domaine politique ; il se borne presque exclusivement à la science et est très-modéré dans ses jugements. Mais il dit néanmoins son petit mot lorsque l'occasion s'en présente. Dans son manuel de géographie et d'ethnologie des Indes il déclare que le gouvernement n'a pas profité (ou bien peu) des ressources dont Bornéo est si riche. Dans les *Bydragen* de l' « Institut pour la philologie, la géographie et l'ethnologie des Indes », il reproche au gouvernement de ne plus rien dépenser pour la science, ce que faisait même le roi-épicier Guillaume Ier.

Il a traduit aussi les *Travels* de l'Américain Bickmore et y a ajouté des notes sur les petites erreurs de l'étranger.

M. Steyn Parvé a stigmatisé avec une plume de gentilhomme nos incurables monopoleurs (*Het koloniaal monopoliestelsel*).

M. van der Lith, professeur à Leyde, a composé un ouvrage de vulgarisation : *Nederlandsch Oost-Indië*. Il avoue que l'histoire de l'Inde aux siècles précédents contient des pages qui font encore monter la rougeur au front, et dit franchement que notre négligence des intérêts des Bornéotes est devenue un « système ». Donc nous n'avons pas à nous plaindre des Anglais qui veulent remplir une tâche à laquelle nous avons honteusement manqué. M. Hatton (*The New Ceylon*) nous accuse d'y avoir livré aux pirates une population assez civilisée, qui savait lire et écrire. Elle a été presque entièrement détruite.

Le système des cultures a été décrit en français par M. Temminck (*Coup d'œil sur les possessions néerlandaises de l'Inde archipélagique*).

Feu M. Van Hoëvell a rendu de grands services par ses écrits (*Tydschrift voor Nederlandsch-Indië; Reis door Java; Uit het Indische leven*) et son zèle de réformateur, mais il n'a pas persévéré ; il se lassait bientôt de son martyre qui pourtant n'était pas cruel ; il devint l'idole des électeurs bourgeois et finit par se laisser ensevelir dans le Conseil d'Etat, une sorte d'hôtel des invalides politiques.

L'esprit de parti s'est donné beau jeu dans trois ouvrages hollandais sur le système des cultures : van Deventer, *Bydragen tot de kennis van het landelyk stelsel* (puisé aux archives de l'Etat) ; van Soest, *Geschiedenis van het kultuurstelsel* ; N. G. Pierson, *Koloniale Staatkunde*. Van den Bosch, tempérament sanguin, un enthousiaste qui avait une foi de prophète dans ses propres illusions, est dépeint par eux comme un tempérament bilieux, un Philippe II. Il est vrai qu'il n'était pas toujours sincère, mais mes contemporains ne doivent pas perdre de mémoire l'histoire de la poutre et de la paille. M. de Bosch Kemper, dans son livre : *Geschiedenis van Nederland na 1830*, les a mis au pied du mur.

M. Obreen n'a montré qu'un côté de la médaille dans *l'Economiste français* du 16 et du 23 Juillet 1881. Une demi-vérité n'est pas une vérité. M. de Pina (*Deux ans au pays d'épices*) a assez bien approfondi les Hollandais.

Feu M. de Jonge a doté notre littérature d'une histoire en

10 vol. (en hollandais) de notre domination en Asie, puisée aux archives, mais il pèse les hommes du XVII[e] siècle avec les poids du XIX[e]. Son travail est continué par M. Robidé van der Aa, qui s'était déjà fait connaître par maint ouvrage, entre autres, sur la Nouvelle-Guinée, dont M. le comte Meyners d'Estrey aurait pu profiter pour sa « *Papouasie* [1] ».

Feu M. Bleeker, médecin militaire, a écrit, en latin, sur l'ichthyologie de l'Asie, en hollandais sur la démographie, sur le *Minahassa*, etc. M. Pynappel a publié une « *Geographie van Nederlandsch-Indië*, livre moins volumineux que celui de M. de Hollander, mais aussi très bien fait. Citons encore Dassen, *De Nederlanders en de Molukken* (juge rigoureux), Salomon Müller (*Sumatra*); Schwaner, *De Barito* (Bornéo); von Rosenberg, *Der Malayische Archipel*; Reinwardt, *De Moluksche Archipel*; van der Crab (sur le même sujet), MM. Preys van der Hoeven et Verkerk Pistorius sur Sumatra. M. Matthes est le Colomb de l'île de Célèbes; il en a étudié les langues et les peuples. M. le docteur Neubronner van der Tuuk est le premier de nos Orientalistes. Il a produit des écrits sur les langues des Javanais, des Malais, des Bataks, des Lampons, des Balinais, etc., et ajouté des notes à la traduction de Lassen par de Klerck. M. Kern, professeur à Leyde, auteur de l'excellent livre : *Het Boeddhisme* (traduit en allemand), est son digne émule. M. A. B. Cohen Stuart a rendu de grands services à l'étude de la langue et de la poésie javanaises par la publication d'écrits très soignés, entre autres de Broto Yoedo.

M. van Ryckevorsel a publié des lettres attrayantes sur ses voyages, entrepris, à ses propres frais, pour l'étude du magnétisme terrestre. M. R. van Eck a amusé et instruit ses lecteurs par ses descriptions des Balinais et des coutumes parmi les autres peuples ; M. Coolsma a mieux fait connaître les Soundanais ; van Hoëvell, les Ambonnais ; le major Perelaer, les Dayaks ; Veth, fils, van Hasselt et Snelleman ont réuni dans *Midden-Sumatra* les résultats de leur excursion scientifique dans Sumatra central, entreprise aux frais de la *Société de Géographie* néerlandaise; travail de grande valeur. Malheureusement le chef de

[1] Chaque Hollandais saura gré à M. le comte Meyners d'Estrey d'avoir entrepris la publication des *Annales de l'extrême Orient*. Mais beaucoup de lecteurs lui seraient encore plus reconnaissants s'il mettait à nu les conséquences de notre politique, la misère des Asiates, la décadence de la métropole. Ce serait un avertissement et pour nous et pour d'autres peuples.

l'expédition, Schouw Santvoort, le Stanley hollandais, a succombé. Les autres membres ont dû rapatrier en toute hâte parce que la caisse était vide, et le gouvernement se croisa les bras. Il aime bien à dépenser de l'argent pour acheter du café, mais il n'aime pas à délier la bourse pour connaître ses terres. Aussitôt qu'on lui demande des écus pour la science, il devient fanatique du « laisser faire, laisser passer, » et s'en remet aux particuliers.

Poerwo Lelono (pseudonyme de Raden Mas Adipati Ario Tjondro Negoro), préfet javanais (*regent*) de Brebes, est le seul parmi ses compatriotes qui nous ait décrit ses impressions de voyage. Son livre a été traduit en hollandais, une langue qu'il entend aussi lui-même. Son père, fonctionnaire très éclairé et excellent homme, l'avait mis, pendant quelques années de sa jeunesse, dans un pensionnat. Un des frères de Poerwo Lelono a écrit sur la jurisprudence. Lui-même a beaucoup obligé M. Veth en fixant son attention sur quelques erreurs dans son œuvre monumentale sur *Java*.

M. de Waal, ancien secrétaire-général du gouvernement des Indes, ancien directeur des voies, moyens et domaines, ancien ministre des colonies, consacre les loisirs de sa retraite, à la publication d'ouvrages très intéressants : *Aanteekeningen over Koloniale onderwerpen. Onze Indische financiën*; *Indie in de Staten-Generaal*, etc. Il est sobre et froid, mais écrasant. Il a débrouillé les comptes de la métropole avec la colonie ; il a découvert qu'elle n'a pas reculé devant des faux, et calculé qu'elle lui a volé huit cent cinquante millions de florins.

M. de Louter a écrit un excellent résumé du soi-disant droit public aux Indes, et M. Winckel, en français, un livre utile sur les lois existantes, mais la traduction des termes techniques laisse à désirer. M. Gerlach a écrit (en français) *Les Fastes militaires de l'Inde*, M. le général V. de Stuers (en français) sur la *Guerre de Java* (1825-1830), le duc Bernard de Saxe-Weimar (en français) sur la *Campagne de* 1811, MM. Booms et Weitzel sur les expéditions de Bali (1846-1849), M. W. A. van Rees sur les expéditions de Montrado et de Bandjermasin. Les ouvrages sur la guerre actuelle d'Atjih ont poussé comme des champignons et indisposent le lecteur par le parti-pris.

Parmi les naturalistes, la palme revient à François Junghuhn. Son livre *Java, Seine Gestalt, Pflanzendecke und innere Bauart* est classique. Notre excellent géologue Verbeek en a

relevé quelques inexactitudes dans la revue de notre société de Géographie et dans la revue allemande *Paleontographica*.

Junghuhn a aussi écrit *Die Battalaender*, travail complété plus tard par M. Willer.

M. Miquel a écrit en latin sur la flore des Indes, M. van Gorkom en hollandais sur les plantes des cultures, M. Cordes sur les forêts de *teck* (*De djatibosschen*).

Parmi les dictionnaires mentionnons *Aardrykskundig en Statistisch Woordenboek van Nederlandich Indië* par Mme de Boer Roorda van Eysinga et M. van Alphen, un peu vieilli mais encore très utile à consulter (Ils ont eu pour collaborateurs M. Veth et M. Millies, l'auteur d'un ouvrage sur les monnaies de l'Archipel indien); le dictionnaire malais de feu M. P. P. Roorda van Eysinga; celui de M. Neubronner van der Tuuk (d'après un travail méritoire mais indigeste de M. von de Wall); le dictionnaire javanais de M. Taco Roorda (d'après un travail de M. Gericke). Il y a encore en manuscrit un dictionnaire volumineux de la langue javanaise par MM. Winter et Wilkens, mais la publication par le gouvernement se fait attendre depuis trente ou quarante ans seulement. Ayons donc patience.

Le gouvernement publie chaque année un rapport sur les colonies (*Koloniaal Verslag*), selon la prescription de la loi. Il contient beaucoup de renseignements précieux, mais rappelle trop le mot de M. Thorbecke : « Il paraît qu'aux Indes il y a encore une autre vérité que la vérité officielle. » Surtout la statistique en est très-suspecte. Il faut attacher un plus grand prix aux *Annales des mines* (*Jaarboeken van het Indische mynwezen*), aux *Observations météorologiques* (en anglais) de feu M. Bergsma louées par le compétent Autrichien M. Hann. Ces deux publications comme l'atlas monumental de Boro Boedour prouvent que le gouvernement cède enfin un peu au courant scientifique du siècle. Il a publié aussi un mémoire remarquable de l'ingénieur Cluysenaer sur le projet d'une voie ferrée de Padang aux houillières d'Oumbilin (Sumatra), riche en données sur le terrain, le climat, la population, etc.

Les résultats du voyage de M. van Ryckevorsel pour les observations magnétiques dans l'Inde, fait à ses propres frais, ont été publiés, en anglais, par l'Académie des sciences néerlandaise.

Trois bonnes revues, paraissant dans la mère-patrie, sont spécialement consacrées aux Indes. Celle de feu M. van Hoëvell

(*Tydschrift voor Nederlandsch-Indië*) est la plus ancienne, celle de M. van Kesteren (*De Indische Gids*) la plus jeune. La troisième, celle de l'Institut pour la philologie, etc. (*Bydragen voor Indische Taal-Land-en-Volkenkunde*) est exclusivement scientifique. Elle ne s'occupe jamais de politique, sinon rétrospective. Elle a publié des ouvrages considérables sur toutes les grandes îles en Insulinde[1], et d'ailleurs nombre de livraisons dans ses *Bydragen*. Elle y a inséré les travaux de notre éminent japoniste feu M. Hoffmann, de notre sinologue Schlegel, l'auteur de *l'Uranographie chinoise*, entre autres une verte réplique aux critiques de M. Bertrand (*Journal des savants*), et des études sur les Indous et le Cambodge de M. Kern.

On trouve aussi beaucoup de renseignements ethnologiques très précieux dans les « communications « de la *Société des missionnaires*.

La *Société de Géographie* néerlandaise a déjà fourni dans sa revue quelques articles remarquables sur nos colonies ; de même la *Société de l'Industrie* et *de Gids*. Les revues qui se publient à Java sont exclusivement scientifiques ; par contre tous les journaux sont passionnés. Les premières sont : *Verhandelingen van het Bataviaasch genootschap* (paraissant depuis plus de cent ans) ; *Tydschrift voor Indische taal land-en Volkenkunde*: *Tydschrift der Natuurkundige Vereeniging*; *Tydschrift der Maatschappy van Nyverheid en Landbouw*; *Tyd schrift van het Indisch Landbouw-Genootschap*; *Tydschrift der Geneeskundige Vereeniging*; *De Indische Opmerker*. N'oublions surtout pas : *Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia*, de Singapour, qui a cessé de paraître. Malgré ces ressources l'ignorance de la métropole en matières coloniales est crasse.

Comme ce sont surtout des soldats étrangers qui défendent notre patrimoine, ce sont surtout des savants étrangers qui l'explorent. Les Hollandais n'aiment pas à se déranger. Ils préfèrent aller au cercle ou rester près de leur femme et de leur feu.

Junghuhn a gravi tous les sommets de Java ; Wallace, Bickmore, A.-B. Meyer, Macklay, Jagor, Stöhr, Wallon, de Beauvoir[2], d'Albertis, Beccari n'ont pas bénéficié d'un seul écu de

[1] Comme l'Inde hollandaise a un caractère très peu hollandais, Multatuli a proposé le nom d'*Insulinde* qui obtient de plus en plus droit de cité.

[2] Les inexactitudes du comte de Beauvoir ont été relevées par M. Groneman dans un livre : *Waar of onwaar ?* (Erreur ou vérité ?)

notre budget. Les noms allemands abondent dans les écrits sur l'Asie orientale : Rumphius, W. von Humboldt, von Siebold, Junghuhn, Hasskarl, Salomon Müller, Horner, Blume, Blumentritt, Reinwardt, von Rosenberg, Mohnike, Meinicke, Bernstein, Doleschall, Selberg, Schreiber, Epp, Friedrich, Fromm, Friedmann, Maier, Meyer, Mandt, Metzger, Jagor, Stöhr, Zollinger, — Les Anglais Keppel, Spencer Sint-John, Denison, Hatton et Helms ont écrit sur Bornéo. Georges Müller est le Mungo Park de cette île.

Les Hollandais cherchent avant tout une place de fonctionnaire pour assurer leur vieillesse et pouvoir passer les dernières années d'une douce existence dans un café, en jouant une partie de *smousjassen* et en buvant des *bittertjes.*

M. Teysmann, botaniste infatigable, Veth fils, van Hasselt, Snelleman, Schouw Sant Voort, sont des exceptions très honorables. Ils n'ont pas craint les fatigues et les dangers.

Raffles, Crawfurd, Marsden[1] ont été les premiers à faire connaître nos colonies au monde civilisé. Il est vrai qu'ils ont disposé de matériaux accumulés par des fonctionnaires de la Compagnie, sans leur rendre justice, mais du moins ils n'ont pas mis leur lumière sous un boisseau.

Il est à peine nécessaire de renvoyer aux ouvrages de Peschel, Waitz (*Anthropologie der Naturvölker*), Friedrich Müller (*Novara-Reise* et *Allgemeine Ethnographie.*) Von Hochstetter (*Novara-Reise*), etc. Tous les géographes connaissent les *Geogr. Mittheil, Das Ausland, Le Tour du Monde, The Geographical Magazine, Cosmos,* de M. Cora, etc.

La meilleure carte des Indes-Orientales est celle de M. G.-A. van Eck, la meilleure carte de Java celle de MM. Havenga et Hooyer; les meilleures cartes des provinces de Java sont celles du bureau topographique du département militaire, réduites sur une plus petite échelle dans l'Atlas des Indes-Néerlandaises de MM. Melvill van Carnbée et Versteeg, deuxième édition (la première édition est au-dessous de toute critique, quoiqu'elle fut faite d'après des sources officielles).

On trouve de bonnes cartes de Sumatra-Central dans *Midden-Java* de Veth fils, et dans les rapports de l'ingénieur Cluysenaer;

[1] M. de Fontpertuis cite, en première ligne, Valentyn, *History of Sumatra.* Ne faut-il pas lire : Marsden ? Valentyn, pasteur hollandais au XVIII[e] siècle, a écrit en hollandais un ouvrage colossal et remarquable sur les Indes en général.

le géologue Verbeek a dressé une belle carte de Sumatra-Méridional dans les *Jaarboeken van het Indische Mynwezen.*

On doit aussi une belle carte du Minahassa à M. van Musschenbroek[1], une bonne carte des Moluques à M. Meinicke (*Die Inseln des grossen Oceans*), de Bornéo Méridional à M. de Roy, une du pays des Bataks au missionnaire Schreiber, publiée dans les « *Geographische Mittheilungen* » de Petermann (1876) et infiniment supérieure à la carte officielle de Melvill et de Versteeg. Le gouvernement a fourni de bonnes cartes géognostiques de Bangka, de Blitoung, etc.

Le département de la marine a publié de bonnes cartes, mais la belle carte des mers de l'Inde Archipélagique qui a paru cette année dans le *Zeitschrift für Wissenschaftliche Geographie*, a été composée par M. Krümmel d'après des documents anglais et allemands[2] !

Quiconque aime à compléter cette biographie peut satisfaire son désir en consultant Veth, *Java;* de Hollander, *Land-en Volkenkunde; Aardryksk. Woordenboek*, Art. *Indië.* Les Français y rencontreront avec satisfaction les noms de beaucoup de compatriotes. Les naturalistes y trouveront les titres des revues scientifiques hollandaises, françaises, anglaises, allemandes où ils n'auront qu'à puiser. On voit, les matériaux abondent. Il ne manque qu'un ordonnateur qui maîtrise son sujet.

Puisse bientôt un savant-artiste français doter le monde civilisé d'un excellent ouvrage sur l'Insulinde, « le sixième continent ! »

Lors même que les indigènes seraient des êtres abjects, la morale, la dignité seule interdirait encore de les spolier. Mais ils ont un bon naturel, et après le despotisme séculaire auquel ils ont été soumis, il faut plutôt s'étonner de leurs vertus que de leurs vices. Je dirai donc un mot des habitants de Java qui forment la majorité : 19 millions sur 25.

Quoique les conquérants hindous, arabes, portugais et hollandais, comme tous les despotes, aient abaissé le caractère des vaincus, ils n'y ont pas entièrement réussi. La guerre de Java

[1] M. van Musschenbrock a indiqué dans *De Indische Gids* les lacunes et les erreurs de M. le comte Meyners d'Estrey dans sa *Papouasie*, par exemple : *rivière des Mouches* au lieu de rivière de *Fly* (vaisseau de guerre).

[2] Voyez aussi dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Geographie*, 1882, III, livr. 2 et 3 : *Metzger, Beiträge zur Kartographie von Niederländisch-Ostindien.*

(1825-1830), la fierté du rebelle Dhipo Negoro, les victoires du jeune Sentot, ont prouvé qu'il y a encore de l'étoffe dans la race.

Si nous voulions, nous pourrions former des hommes à Java. Nous préférons former des esclaves.

Selon la statistique, la criminalité des indigènes ne fournit pas de chiffres plus élevés qu'en Hollande. Il est difficile de juger le caractère d'un homme, à plus forte raison celui d'une nation. L'un voit tout en blanc, l'autre tout en noir. Souvent on entend des plaintes sur la paresse des Javanais. Il n'y a rien de moins exact. Rossmäsler, dans son livre *Das Wasser*, a consacré un chapitre à l'influence du climat sur l'homme. A New-York, chacun est actif et pressé, parce que l'air, après avoir rasé un immense continent, est sec. Eh bien ! dans l'Archipel des Indes l'air est humide, tiède. Aussitôt que vous le desséchez, il a un autre effet. Le forgeron, près de son feu, produit plus de travail que le charpentier.

Ajoutez-y la douceur du climat. L'indigène peut subsister au besoin avec un revenu de vingt centimes par jour. Pour cette somme, il reçoit trois repas de riz avec un peu de viande de buffle. Il n'a pas besoin de vêtements, ni de bois de chauffage, ni de maison. Il aime à coucher à la belle étoile, surtout par un beau clair de lune qui lui suscite d'agréables songes. Les ouvriers en Europe sont-ils tous poussés par l'amour du travail pour le travail lui-même ?

Après des siècles, l'habitude du *dolce far niente* est devenue héréditaire, comme parmi les Occidentaux l'habitude du travail dont nous n'avons pas plus lieu de nous enorgueillir que de nos yeux bleus et de nos cheveux blonds.

Les économistes écrivent au frontispice de leurs manuels : « L'homme aspire au bonheur. Le bonheur consiste dans la richesse. » Mais, si pour l'habitant des tropiques, le bonheur consistait dans le repos ? Si Adam Smith eût visité Java, peut-être aurait-il ajouté une petite note à son excellent livre. Et ne perdez pas de vue que, depuis des siècles, les indigènes ont été mal récompensés de leurs peines. Nous verrons plus tard qu'encore de nos jours, le gouvernement hollandais leur paie souvent six à huit centimes par jour.

Le moyen de ne pas être paresseux !

Je ne vous dirai pas sur le compte des Javanais ce que vous pouvez trouver dans les livres. Je préfère vous raconter ce que

j'ai éprouvé personnellement. En général, je n'ai eu qu'à me louer d'eux, parce que je les ai toujours considérés comme des êtres, ayant les passions des hommes, l'imprévoyance et la contrainte morale des enfants (selon l'observation de sir John Lubboch sur tous les barbares). Ils m'ont été dévoués.

En 1853, j'étais chargé, comme lieutenant du génie, de construire une jetée dans l'embouchure de la rivière de Solo. La presqu'île de Tandjong Wedoro, où j'étais établi, ne comptait qu'une centaine d'habitants. Comme je fis travailler à la tâche, non pas à la journée, j'avais bientôt quatre mille ouvriers volontaires, libres, « *vagabonds* », comme les appellent nos aimables conservateurs. Vous voyez que le Javanais a des préférences aussi sensées que nos ouvriers.

Ma maison de bambou n'avait pas une seule serrure. Je n'avais pour force armée que quatre sapeurs européens et seize sapeurs indigènes.

Durant vingt-deux mois, ces « vagabonds » ne m'ont volé ni argent, ni vêtements, ni comestibles.

En 1861, chargé, comme ingénieur des ponts et chaussées, de construire un canal d'irrigation et de navigation en Demak et en Grobogan, j'ai renouvelé la même expérience, à peu près dans les mêmes conditions, avec quatre mille « vagabonds » affamés, accourus de toutes parts, chassés de leurs villages par la famine.

Les vagabonds affamés ne m'ont rien volé, pas un seul centime, pas une seule bouchée de riz[1]; essayez de mettre, en Europe, la nuit, un coffre rempli de vingt mille francs devant votre porte, comme je l'ai fait à Tandjong Wedoro et en Demak, et vous ne direz plus de mal des Javanais.

Lisez *Saïdja,* dans *Max Havelaar*, et ce que Wallace dit de la sécurité à Dobbo (*The Malay Archipelago*), ce que M. Spencer dit des Alfours ou Arafuras, d'après Kolff.

Voilà le peuple. On comprend qu'il est facile à un gouvernement immoral de le tromper. Parlons maintenant du système d'exploitation en général et du système des cultures et de son application en particulier. Le système des cultures a été déjà souvent décrit; l'étranger a appris à le connaître, entre autres

[1] Dans six semaines la famine était conjurée. Les travaux furent interrompus et repris après vingt ans. Le canal aurait coûté 6,000,000 de florins et rapporté 10 0/0. Mais on avait besoin des fonds pour des chemins de fer à l'usage des électeurs qui rapportent 1 0/0.

dans Temminck, *Coup d'œil sur les possessions néerlandaises de l'Inde archipélagique* et dans Money, *Java or how to manage a colony.*

Aux Indes le souverain se considère comme le propriétaire de l'Etat. Il dispose d'un cinquième des terres et d'un jour de corvée par semaine. Ces dispositions datent de la période indoue[1]. Les institutions indoues ont été décrites, entre autres, par de Warren dans son ouvrage si connu : *L'Inde anglaise en 1843.*

En 1833, M. Van den Bosch, gouverneur général, codifiait ces us et coutumes, cet *adat ;* selon Multatuli c'était une œuvre de génie. D'autres Hollandais libéraux l'ont louée, même des Anglais, élevés depuis leur enfance dans les principes de la liberté, de la dignité, de l'indépendance de l'homme, comme Wallace, Money, Wedderburn, Hatton, etc. Il y a quelques mois, M. Mitchinson a mis en émoi ses compatriotes en déclarant (*An expiring continent*) que le travail forcé est le seul moyen d'élever les habitants de la zone torride. Van den Bosch voulait apprendre aux indigènes à travailler[2].

Sans doute le travail libre est préférable au travail forcé. C'est une vérité de M. de la Palisse ; il est vrai aussi que les Javanais ont quelquefois des velléités d'activité et d'économie, mais ce qui manque aux naturels des tropiques, c'est l'assiduité, la persévérance. Dans les revues anglaises on lit à chaque moment que les Hindous reviennent tôt ou tard à leur indolence et leur prodigalité innées. J'ai eu un domestique qui après douze ans de travail et d'épargnes, dépensa dans une nuit, pour les noces de sa fille de douze ans, tout le capital de mille florins qu'il avait amassé par une conduite exemplaire ; dans un seul jour il devint voleur.

Il y avait du bon dans le système. Travail forcé et propriété communale pour la majorité paresseuse afin de prévenir les famines et ce misérable prolétariat qui ronge l'Occident et remplit de pitié tous les hommes de cœur ; travail libre et propriété individuelle pour la minorité industrieuse qui veut élever son niveau social.

[1] Voyez sur l'histoire de Java durant cette période le *Standard-Work* de M. Veth, *Java.*

[2] Le système des cultures est avant tout un régime d'autorité, le meilleur moyen pour un petit peuple de tenir dans la soumission un archipel immense. Voilà la meilleure interprétation. Le système a été faussé en le combinant avec la politique d'exploitation.

Voilà l'idéal [1]. Voilà en partie le système dans les *Vorstenlanden* (pays des princes) : Souracarta et Jogyacarta, à Java.

M. de Fontpertuis se trompe lorsqu'il déclare que là tout est libre comme aux travaux pour les chemins de fer. Il ne distingue pas entre le travail *libre* et le travail *particulier*. Dans les « pays des princes » c'est le système féodal du moyen âge, mais mitigé qui est encore en vigueur. Les entrepreneurs européens y ont quelques droits de vassaux. Ils disposent du travail forcé et gratuit des habitants un jour par semaine. Les six autres jours ils leur payent des salaires fixés par des conventions mutuelles et libres. Ils disposent d'un cinquième des terres pour la culture du café, du sucre, de l'indigo, du tabac. Les autres quatre cinquièmes sont réservés à la culture du riz. Pour jouir de ces droits (durant vingt ans — c'est la durée des contrats qui sont presque toujours renouvelés avec la sanction du gouverneur général), ils payent à l'empereur ou au sultan ou aux princes et aux nobles qui ont reçu un apanage de ces souverains, une somme d'avance (*bekti*) et un loyer annuel, d'après un *piagem*, en bonne forme. Et dans ces « pays des princes » on ne connaît pas la famine comme dans les « pays du gouvernement », par exemple Bantam, Kadou, Baguelen, Demak, Grobogan, etc. Les entrepreneurs européens y font de meilleures affaires que les blancs dans les provinces où notre gouvernement ne leur donne pas de secours officiel, comme il en accorde aux « contractants de sucre ».

Un exemple à l'appui de ma thèse suffira. En 1856, j'étais administrateur d'un « contrat de tabac » en Rembang. Je proposai au gouvernement de prolonger les contrats en quadruplant la rémunération du travail. Le préfet, M. Bekking, recommanda d'adopter mes propositions, mais le très doctrinaire vice-roi, M. Duymaer van Twist, ne voulut pas entendre parler de la moindre prolongation.

Ecoutons maintenant le professeur Veth, l'avocat du soi-disant libéralisme doctrinaire (*Java*, III, 781) :

Entreprises de tabac en 1875.......	13
— — 1878.......	8

[1] Lisez dans le *Journal des Economistes*, 1882, *janvier*, la description des indigènes libres dans Guatemala. Ils sont la proie du premier venu parmi les exploitants.

Production de tabac en		1875	932.580	kilog.
—	—	1876	1.386.900	»
—	—	1878	707.500	»
—	—	1879	62.450	»

(Rapports du ministère.)

« L'espoir exprimé en 1857 par le gouvernement (*Staats-*
» *courant* du 4 avril) que la culture du tabac, comme culture po-
» pulaire, le long des bords de la rivière de Solo (la partie
» la plus fertile de la province de Rembang) deviendrait une
» source abondante de prospérité pour la population et les Eu-
» ropéens, est donc déjoué presque complètement pour le mo-
» ment. Toutefois il n'y a pas de motif pour abandonner l'espoir
» de temps meilleurs. »

Maigre consolation après un aveu qui a dû coûter au « libéral ! » Il est vrai que l'année 1880 a donné 326.000 livres, mais nous sommes encore loin des 1.386.900 livres de 1876. Selon le rapport de la Banque de Java la culture du tabac s'est aussi éteinte dans Java oriental. Pourtant dans le même ouvrage, M. Veth consacre un chapitre au « triomphe du système nouveau ! » L'idée de van den Bosch était excellente, mais, pour l'appliquer fructueusement, il fallait la sincérité et la généralité de la règle sans exception. Or, au lieu d'apprendre à travailler aux Javanais, le roi Guillaume Ier avait surtout en vue de remplir le fisc de la mère-patrie pour continuer son système de persévérance envers les Belges qui l'avaient chassé. Si tout l'argent produit par le travail forcé des Javanais avait été consacré à des travaux publics *à Java:* canaux d'irrigation, rectification des rivières, chemins de fer, ports, phares, etc., le système des cultures eût été une bénédiction au lieu d'une « malédiction », comme le préfet, M. Potter, l'a stigmatisé ; mais avec le boni colonial pour la métropole, il était si odieux que le roi lui-même déclara : « qu'on ne pouvait pas même imposer un pareil système aux plus grands criminels. » Et cependant il l'imposait.

Si l'on avait eu en vue d'apprendre à travailler, on ne se serait pas borné à deux ou trois îles de l'Archipel, on aurait contraint tous les indigènes de cultiver en premier lieu le riz, le maïs, le sagou. Mais précisément ces cultures n'étaient pas comprises dans le programme du gouvernement, et les Javanais avaient pourtant plus besoin de riz que de café, d'indigo, de thé, de cochenille, etc.

Si l'on avait été sincère, on aurait été moins inconséquent, on aurait encore mis sous tutelle l'industrie tout aussi bien que l'agriculture, d'autant plus que le Javanais s'entend assez à celle-ci et qu'il s'est moins exercé dans celle-là. On aurait suivi l'exemple des Incas au Pérou (Voyez Bücher, *Das Ur-Eigenthum*, d'après de Laveleye, *La propriété*), mais van den Bosch fit l'aveu naïf : « qu'on n'avait pas assez de soldats. » (V. Deventer, *Bydragen*.) L'inconséquence, c'est-à-dire l'hypocrisie, se continuait. Plus tard on abolit la culture forcée du sucre et de l'indigo, qui se produisent dans les plaines où la chaleur pousse à la paresse, mais on maintenait la culture forcée du café dans la montagne où l'air vivifiant encourage au travail. On fit la part du feu, par acquit de conscience. Le café donnait des bénéfices de 300 0/0, le sucre moins de 50, l'indigo moins de 150.

M. de Fontpertuis se trompe encore en disant que le café n'a pas besoin d'être préparé et manipulé sous la surveillance des Européens. Le café ne fait pas exception à la règle qu'un particulier est meilleur industriel qu'un gouvernement. M. van den Bosch lui-même avait émis l'idée d'affermer les caféiers à des blancs, mais la rapacité aveugle des comités électoraux et l'obséquiosité du ministère en ont empêché la réalisation. En 1868, un contrôleur prouvait dans une revue dont MM. Veth et Fransen van den Putte étaient les collaborateurs, que l'affermage des caféiers était le *seul* moyen d'en relever la culture. Mais lorsque M. Fransen van den Putte (loué comme réformateur par M. de Fontpertuis) redevint ministre, il n'osa faire usage de ce « seul » moyen, il avait peur de ses électeurs bornés et de la Chambre obséquieuse ; il prétexta que ce serait une violation des droits des naturels, propriétaires des caféiers. Quel touchant scrupule après tant d'élasticité de conscience !

Un particulier obtient 2 *kattis* (1 katti = 1 $\frac{1}{4}$ livre) de café par caféier, le gouvernement n'en a qu'un, quelquefois $\frac{1}{6}$. Le particulier érige des hangars près des villages ; le gouvernement soumet les planteurs à des courses fatigantes, de sorte qu'ils ensevelissent environ un tiers de la récolte en graines vertes pour s'épargner des peines journalières et mal rémunérées.

Le gouvernement prépare et manipule avec si peu de soin les graines mûres qu'il ne touche que 33 florins par picol (1 picol = 61 kilog.) lorsque le particulier en reçoit 57.

PRODUCTION ANNUELLE

ACCROISSANTE.			STATIONNAIRE.	
Sucre.			*Café.*	
avec l'intermédiaire d'Européens.			*sans* l'intermédiaire d'Européens.	
		Picols.		
1862.....	42 picols par *bahou*.....	1.680.000	1842-1851....	863.000
1875.....	61 — —	2.440.000	1852-1861....	901.000
	(Pierson, *Koloniale Politiek*).		1862-1871....	817.000
			1872-1881....	913.000
Un *bahou* = 0.71 hectare.			(Le sénateur Muller, discours parlementaire).	

Les caféiers du gouvernement ne produisent plus de fruits après six à douze ans, ceux d'un particulier en donnent encore après vingt, même après soixante ans (comme au midi de Souracarta et de Pasourouang ; voyez aussi le *Journal des Economistes*, 1882, janvier.)

Production du café de 1855-1879 :

Colonies hollandaises............	28 0/0	d'accroissement.
Indes anglaises et Amérique	45 0/0	—
Ceylan	80 0/0	—
Afrique australe.................	64 0/0	—
Brésil	38 0/0	—

(*De Ind. Gids*).

Exportation du café du gouvernement de Java et de Menado :

1871...............	39.721.432 kilogr.
1880...............	41.873.972 —

(*Reger Alm.*)

L'ouvrier indigène reçoit du gouvernement hollandais pour cent journées 4 florins, d'un particulier 25 florins, et pourtant la loi de 1857 prescrit que la rémunération doit être la même. Le travail forcé est devenu si pénible pour le Javanais, à la suite de l'épuisement des terres à proximité de son village, que le nombre des familles a été augmenté, mais la somme à partager restant la même, la part de chacun devenait encore plus petite, quoique le prix du marché montât.

Prix de vente moyen du picol de café :

1841-1850.........	27 florins.	1861-1870.........	49 florins.
1851-1860.........	38 —	1871-1880..........	60 —

(De Bruyn Kops, *De Economist*, 1882, févr.).

Café payé par le gouvernement à la population.

1874........	15.074.609	florins.......	619.180	familles.
1875........	7.333.857	—	675.397	—
1876........	17.974.426	—	673.825	—
1877........	12.929.733	—	712.663	—
1878........	11.707.127	—	726.804	—
1879........	18.157.047	—	719.970	—

(*Staatk. Jaarb.*, 1881, p. 297-298).

Salaire moyen d'une famille par an :

1855-1859..................	18.33 florins.
1870-1874..................	16.69 —

(Woudrichem van Vliet, *Onze koffiecultuur-politiek op Java*).

Le salaire allait en diminuant, le boni colonial en augmentant. Bonis coloniaux versés dans le fisc de la mère-patrie :

En millions de florins.

1831-1840.......	93	9.3	par an.
1841-1850.......	141	14.1	—
1851-1860.......	267	26.7	—
1861-1870.......	224	22.4	—
1871-1877.......	119	17.0	— (malgré la guerre d'Atjeh depuis 1873) qui a coûté 300 millions.
1831-1877.......	844		

En 1843, lorsqu'on déclara solennellement (mai) ne plus vouloir s'appuyer sur les contributions des Indes, la remise était de 13 ½ millions, en 1842 elle avait été de 8 ½ millions (de Waal, *Onze indische finantien*).

Un particulier traite bien ses ouvriers, c'est dans son intérêt. Le gouvernement aime mieux séduire les chefs. Un « *régent* » dans les Preanger Regentschappen recevait par an 300,000 florins[1], mais les pauvres Soundanais nommaient les jardins de café : « jardins des larmes, jardins des cris des enfants, jardins de la faim ». (*De Indische Gids*).

[1] Son successeur ne peut toucher plus de 120,000 florins ou 250,000 francs. C'est encore assez joli.

Production de café 1876-78 :

L'Inde hollandaise.........	91.404.800 kilogrammes	(20 0/0)
Le monde entier............	490.840.000	—

Consommation de café :

L'Inde hollande : *nihil* ! (van den Berg, *The production and the consumption of coffee*).

Elle qui fournit le marché d'un cinquième de son café est trop pauvre pour en boire.

Etant cadet à l'Académie militaire de Bréda, il y a quarante ans, j'eus pour professeur d'histoire M. van Bolhuis qui, pour se former un jugement exact de la révolution française, avait recueilli les témoignages favorables des adversaires et les témoignages défavorables des partisans. J'ai suivi l'exemple de mon excellent maître. M. de Waal a été secrétaire général du gouvernement aux Indes, directeur des domaines, voies et moyens, et ministre des colonies ; M. van den Berg est président de la banque de Java, nommé par le gouvernement ; M. van Vliet est membre d'une chambre des successions, nommé par le gouvernement ; MM. Veth, de Hollander et van der Lith sont professeurs, nommés par le gouvernement. Et tous, plus ou moins, ils condamnent leur gouvernement. Voyons maintenant ce que dit sur le riz M. le Dr Sollewyn Gelpke, successivement sous-préfet et inspecteur des cultures à Java. Il a écrit un livre : *De rystkultuur in Italie en op Java*, où il a calculé qu'il faut au moins 35 picols de rendement par *bahou* pour avoir 1 0/0 de bénéfice ;

37 picols	donnent	5 0/0	—
41 —	—	10 0/0	—
46 —	—	15 0/0	—

d'autre part :

30 à 34 picols	entraînent	une perte de	0 à 10 0/0	
27 à 29	—	—	10 à 20 0/0	
21 à 26	—	—	20 à 40 0/0	
18 à 20	—	—	40 à 60 0/0	
16 à 17	—	—	60 à 80 0/0	
13 à 15	—	—	80 à 100 0/0	
10 à 12	—	—	100 à 150 0/0	
8 à 9	—	—	150 à 200 0/0	
6 à 7	—	—	200 à 300 0/0	(p. 169).

Eh bien ! en 1871 il fut *perdu*, par la population, avec la culture de riz, en *tonnen gouds* (1 *ton gouds* — 100,000 florins), dans les vingt provinces de Java nommées ci-dessous :

Bantam	25	(en 1862.... 22) ;
Krawang.........	6	
Preanger.........	34	(en 1862.... 4 ; en 1864.... 15 ; en 1869.... 32)
Cheribon.........	56	(en 1862.... 52 ; en 1864.... 59 ; en 1866.... 49)
Tagal	18	
Pekalongan.......	28	
Semarang........	56	(en 1862.... 79 ; en 1864.... 82 ; en 1869.... 68)
Djapara..........	56	(en 1862.... 53 ; en 1864.... 40 ; en 1866.... 42)
Rembang.........	72	
Sourabaya........	89	(en 1862.... 96 ; en 1864.... 104 ; en 1869.... 77)
Probolinggo......	4	
Banyoumaas	45	(en 1862.... 43 ; en 1863.... 45 ; en 1869.... 30)
Baguelèn.........	32	(en 1862.... 24 ;
Kedou	45	(en 1864.... 42 ; en 1868.... 35 ; en 1869.... 47)
Madyoun .... / Patjitan	24	
Kediri............	25	
Madoura.........	4	
	556 millions de florins.	

et gagné :

Pasourouan	15	(en 1866.... 19 ; en 1868.... 20 ; en 1869.... 24)
Besouki..........	5	
Banyounrangi....	2	
	22	(*Ibid.*, p. 179).

Faute de canaux d'irrigation[1], la superficie de rizière par tête a diminué. La population de Java s'accroît par an de 350,000 habitants (de Hollander).

1871.............	16.661.378	indigènes.
1880.............	19.542.835	—
	2.881.457	—

Accroissement de 17 0/0. (*Almanach du gouvernement* pour 1882, p. 394).

[1] Il y a quatre ans, les Javanais ont perdu, à la suite de la sécheresse, sur le riz seul, dans une saison, trois millions de florins (*Een stemuit Java's Oosthoek*).

Bahous cultivés par les indigènes :

1871............	2.785.997
1880............	2.974.447
	188.450

Accroissement en 10 ans de 6 1/2 0/0.

Impôt foncier....	14.631.011	florins	en 1873
—	17.384.704	—	en 1879
	2.753.693		

Accroissement en 7 ans de 18 0/0. (*Almanach du gouvernement* pour 1882).

On comprend que le gouvernement ne se noircisse pas dans ses publications, plus qu'il ne mérite. J'ai déjà répété le mot du député Thorbecke : « Il paraît qu'aux Indes il y a encore une autre vérité que la vérité officielle. » Tous les chiffres groupés par les auteurs cités ci-dessus sont empruntés aux rapports coloniaux du ministère lui-même, on peut donc bien admettre que je suis resté au-dessous de la triste vérité. L'hypocrisie tâche de plaider la cause du gouvernement en disant avec la Bible et l'économie politique : « Chacun est le fils de ses œuvres. »

Oui, si vous avez la fantaisie de planter du café à La Haye et que le marchand de denrées coloniales ne vous paye pour votre récolte qu'un vingtième de centime, il peut répondre à votre mécontentement : « Chacun est le fils de ses œuvres. »

Mais les choses ne se passent pas si librement. Quelques électeurs de la métropole aimeraient avoir un chemin de fer, ou un canal ou un bâtiment scolaire sans en prendre l'argent dans leur bourse ; ils obsèdent de demandes leur député obséquieux qui déclare que Java pourrait bien produire encore quelque café. Java est la vache à traire, la pompe aspirante qui doit fournir de l'or. Le ministre, pour rester en place, ordonne donc au gouverneur général[1] de planter encore du café. Celui-ci répète l'ordre au directeur de l'intérieur, et l'ordre descend l'échelle hiérarchique. Le chef de village convoque les gens de la commune en assemblée particulière, il propose tel champ. On a beau lui objecter que l'altitude est insuffisante, que le sol est épuisé, que

[1] « Le gouverneur général est un piano dont tous les députés frappent une touche à tour de rôle. » (*De Nederlandsche Spectator*). « Le vice-roi des Indes est enchaîné comme un chien au câble télégraphique. » (*Lettre particulière*).

l'exposition est mauvaise, il n'a qu'une réponse : le gouvernement l'a ordonné.

Après trois ans de travail le gouvernement paye un vingtième de centime par tête[1], et les hypocrites de dire : Chacun est le fils de ses œuvres.

Nous ne sommes pas encore au bout des misères. Journées pour corvées, sans compter la culture forcée (gardes, services personnels auprès des chefs indigènes, travaux publics dans l'intérêt de la population, services de *couli* ou porte-faix pour les fonctionnaires en voyage)[2] :

1878	1879	1880
29.573.115 journées.	32.197.561 journées.	32.707.000 journées.

On voit ce qu'il en est de l'abolition si solennellement promise en 1866, et cela est en deça de la vérité. Le gouvernement déclare que chaque homme valide, corvéable, a fourni en moyenne 15 $\frac{4}{5}$ journées seulement par an. Personne ne le croit, mais il avoue lui-même qu'il est difficile de connaître la vérité, à cause des abus commis par les chefs indigènes. Il y a dix-sept ans le préfet de Sourabaya, M. Otto van Rees, actuellement président de la seconde chambre, rapporta que dans sa province chaque indigène avait une corvée de deux jours l'un, c'est donc 182 $\frac{1}{2}$ au lieu de 15 $\frac{4}{5}$.

Le gouvernement est bien content de ne pouvoir publier toute la vérité; le manque de statistique est son bouclier contre la critique, comme en 1863, il voyait un moyen de défense contre un agresseur européen dans le manque de phares[3] !

Il faut encore mentionner les corvées masquées (*Vermomde heerediensten*). En 1861 et 1862, le gouverneur-général baron Sloet van den Becle (il partit en 1866), loué par M. de Fontper-

[1] D'après une enquête officielle, la population du district de Remamch (Kadou) a reçu dans certaine année $\frac{1}{20}$ de centime par tête pour son café, et Kadou est le « jardin de Java, » l'Arcadie javanaise. M. H. Spencer comparerait ce fait au trou dans le volet d'une cellule à travers lequel le prisonnier embrasse l'horizon.

[2] Voyez aussi dans *Das Ausland*, du 22 mai et du 10 juillet 1882, l'article véridique et trop peu sévère de M. Metzger.

[3] Le Japon, qui vient d'entrer dans la voie de la civilisation occidentale, a 45 phares; l'Inde hollandaise, qui depuis 90 ans a passé de la direction de la « Compagnie » au gouvernement de l'Etat, n'en a que 48. Et depuis 1815 le fisc a levé un droit supplémentaire de tous les grands navires pour l'éclairage des côtes. Encore des fonds soustraits à leur destination.

tuis[1], décréta que, dorénavant, la population n'aurait plus à fournir de matériaux gratuits aux travaux publics; chacun serait libre, tout matériel serait payé. Vous vous imaginez que les indigènes allaient nager dans l'opulence et que le budget allait grossir d'une manière inquiétante? C'est le contraire qui arriva.

TRAVAUX PUBLICS.

INDES HOLLANDAISES.

25.000.000 habitants.

1862...	6.786.496	florins.
1863...	6.413.947	—
1864...	6.434.409	—
1865...	6.091.208	—
1866...	5.478.452	—
1867...	1.846.353	—
1868...	3.689.446	—
1869...	4.509.738	—
1870...	5.500.000[2]	—

Il faut y ajouter la rente garantie de 14 millions de capital pour le premier chemin de fer à Java.

(Voyez le livre de M. Post, ingénieur des ponts et chaussées, *Over den Waterstaat in Nederlandsch Indië*, p. 46-47).

INDES ANGLAISES.

250.000.000 habitants.

1869-1870...	11.880.983	livres st.
1870-1871...	11.294.854	—
1871-1872...	11.405.587	—
1872-1873...	11.982.710	—
1873-1874...	11.644.066	—
1874-1875...	11.269.844	—
1875-1876...	11.074.259	—
1876-1877...	9.920.936	—
1877-1878...	8.777.160	—
1878-1879...	10.484.306	—
1879-1880...	9.444.904	—
1880-81 (estimat.)	9.507.000[3]	—

(Strachey, *Finances and public works of India*, p. 434).

Tout le monde comprend que la condition des planteurs était misérable.

Ce qui était encore infiniment plus odieux que la rapacité, c'était le vol, la tricherie. Le gouvernement hollandais ne reculait pas devant l'abus de confiance et les faux dans la comptabilité.

Le gouverneur-général van den Bosch avait promis solennellement que le Javanais recevrait pour le picol de café *le prix de marché*, après déduction de $\frac{2}{5}$ ou 40 0/0 pour le paiement de l'im-

[1] Le baron Sloet empêchait, malgré les recommandations de Humboldt et de Buys Ballot et la bonne volonté du ministère, durant plus de quatre ans, les observations météorologiques de M. Bergsma, qui ne put commencer qu'en 1866. Il écrivait que M. Douwes Dekker avait raison et il faisait le contraire de ce que ce penseur avait recommandé.

[2] Depuis le gouvernement s'est corrigé peu à peu ; en 1882, le budget des travaux publics était déjà monté à 23 millions de florins, dont sept pour des chemins de fer de l'État.

[3] Depuis 1857, plus de quatre milliards et demi de francs, d'après M. Goblet d'Alviella, *L'Inde et l'Himalaya*.

pôt foncier et de 3 florins pour les frais de transport. Donc, les planteurs recevaient, en 1833, 8 florins par picol, le prix du marché étant alors 18 à 19 florins. Mais plus tard, les prix montaient jusqu'à 40, 60, même jusqu'à 70 florins et au-delà. Les Javanais ne lisaient pas les journaux, le gouvernement en profitait. Il continuait à payer 8 florins et empochait le reste pour les électeurs de la mère-patrie.

Si M. de Fontpertuis avait connu ce petit détail, il n'aurait pas été pris d'enthousiasme pour les 63,000,000 de francs que notre belle administration rapportait au fisc. Pour apaiser un peu leur conscience, les législateurs ont élevé, il y a vingt-cinq ans, le maximum de paiement à 14 florins le picol. Mais la proclamation de van den Bosch reste en vigueur... sur le papier.

C'est M. de Waal, ancien ministre des colonies, qui, le premier, a calculé le montant des sommes volées. Il n'eut d'abord qu'un contradicteur, M. van Eck, député, un « vétéran de la vieille garde libérale », mais celui-ci a fini par se rendre à l'évidence. Il y a quelques jours, M. Keuchenius, le seul député qui souvent ait montré du caractère, a rappelé en plein parlement la violation de toutes les promesses solennelles du gouvernement et le vol de presque deux milliards de francs; tout le monde s'est tu, personne n'a proposé de rendre gorge. Mais tous ont recommandé à l'envi d'élever le Javanais à la hauteur d'un être « digne de Dieu », tous ont crié à l'envi : « Monsieur le Président, lequel de nous voudrait exploiter les indigènes ? »

M. de Waal a aussi fait connaître les faux dans les comptes de la mère-patrie, qui, deux fois, a fait payer à la colonie la même dette de 200 millions de florins. (De Waal, *Aanteek. over Kolon. onderw.; Onze Indische financien.*) C'est ainsi que notre ministère entend la tenue des livres en partie double.

La Compagnie des Indes était corsaire, l'illustre gouvernement de la Haye est faussaire.

La seule cause de l'insuccès du système des cultures, c'est le salaire insuffisant des indigènes, la rapacité stupide, aveugle, criminelle de la législature. Les étrangers ne l'ont pas compris.

L'éminent Peschel lui-même a été dupe. Dans ses *Abhandlungen zur Erd-und Völkerkunde*, III, p. 124 (voyez aussi *Das Ausland*, 1862, n° 46), il dit, d'après la Revue de M. van Hoëvell, *Tydschrift voor Nederlandsch-Indië*, que le système des cultures n'était plus susceptible de développement, et à

l'appui de sa thèse, il emprunte les chiffres suivants au recueil du parti « libéral » hollandais :

PRODUCTION.

	CAFÉ. En picols de 125 livres.	SUCRE. En picols.	INDIGO. En livres.
1848	854.610	967.785	1.144.069
1849	456.094	949.329	869.919
1850	967.723	1.046.666	614.767
1851	1.062.123	991.859	679.580
1852	874.489	936.014	798.886
1853	648.088	941.751	673.365
1854	1.066.024	881.833	657.988
1855	1.147.016	876.788	448.259
1856	744.041	878.567	732.973
1857	895.062	927.434	614.784
1858	896.144	905.163	773.811
1859	962.770	810.365	660.478

M. Peschel s'est trompé. Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris. Or, pour fournir tout de suite beaucoup d'argent au roi Guillaume, afin de pouvoir résister aux Belges, van den Bosch accorda des contrats de sucre, de tabac, de thé, etc., à toutes sortes de gens qui n'avaient rien à perdre et qui ne savaient pas même le premier mot de l'agriculture : officiers, marins, avocats, notaires, etc. ; il leur prêtait l'argent de l'Etat, sans rentes à payer. Il y avait des entrepreneurs d'une ignorance anecdotique, qui ne comprenaient pas même la différence entre une mesure de longueur et une mesure de superficie; des fabricants de sucre qui s'imaginaient que les cendres du *warou*, ou de tout autre bois quelconque, constituaient un fumier aussi excellent pour leurs champs que les cendres de la canne à sucre elle-même.

Selon M. J. van Hall, un *bahou* contient 140 picols de sucre; eh bien! il y avait des fabricants qui n'en retiraient que 17, 7, même 5.

M. Dorrepaal, vingt fois millionnaire, possédait une sucrerie à Kali-Bagor (près de Banyoumaas). Son administrateur très ignorant ne faisait rapporter que 19 picols à la terre. Son successeur, plus instruit, en récoltait de suite 95.

J'ai déjà fait voir plus haut que les Européens parvenaient à faire monter dans vingt ans la production du sucre de 42 picols

à 61. Actuellement, il y en a qui ont régulièrement 90 à 100. Et, dans ce moment même, M. de Lange leur reproche encore de ne pas atteindre un chiffre plus élevé, parce qu'ils n'entendent rien à la saccharimétrie. D'ailleurs, la culture était extensive au lieu d'être intensive. Il y avait des « contractants » qui disposaient de 700, 800, même 1,000 *bahous*. La moyenne était de 400 *bahous* ou 280 hectares. On devenait riche sans efforts.

On devine que le gouvernement n'était pas plus probe ou plus humain envers les planteurs indigènes de sucre et d'indigo qu'envers les planteurs de café. Au lieu de suivre l'échelle progressive dans le paiement des picols par *bahou*, il suivait l'échelle regressive, ce qui n'était pas fait pour aiguillonner le zèle des Javanais, pour leur « apprendre à travailler ». Par contre, le gouvernement appliquait l'échelle progressive en exigeant l'impôt des chevaux qu'entretenaient les chefs indigènes. L'un d'eux me demanda pourquoi l'on suivait une autre règle en donnant qu'en prenant.

La rémunération accordée aux Javanais pour un picol de sucre ou une livre d'indigo était minime, plus encore en apparence qu'en réalité, car une partie de la somme que le gouvernement réservait pour le fisc, représentait l'impôt foncier (*landrente*). Et, pourtant, malgré les promesses solennelles de van den Bosch, les pauvres diables étaient obligés de payer une seconde fois l'impôt foncier pour leurs rizières qui n'avaient pas produit de riz, mais du sucre ou de l'indigo. Et, comme si ce ne fût pas déjà assez injuste, le gouvernement enjoignait, par une circulaire *secrète*, de faire monter l'impôt. (Confidence de feu M. van der Kaa, préfet.) De même, le gouverneur général avait une instruction *secrète* qui lui faisait un devoir de faire monter le boni colonial.

Autre injustice, sinon vol. Pendant plus de quarante ans, on enlevait aux planteurs de riz javanais, dans leur pays à eux, l'eau dont ils avaient besoin pour arroser leurs rizières, afin de la donner gratuitement à 95 Européens qui la demandaient pour mettre en mouvement la roue de leur sucrerie, trouvant cela plus économique que de recourir à la vapeur.

Depuis quelques années seulement, les naturels obtiennent 100 florins d'indemnité par *bahou* arrosé et cultivé de canne de sucre. Donc, on leur a enlevé :

$$40{,}000 \times 100 \times 40 = 160 \text{ millions de florins.}$$

Autre iniquité. L'entrepreneur européen payait en moyenne par *bahou* de canne 250 florins; maintenant, abandonné par les officiels, il consent à payer, par convention libre, pour un bahou moins soigné, 350 à 375 florins aux cultivateurs (*De Indische Gids*, 1882, juin). Ceux-ci ont donc encore été privés de :

$$40{,}000 \times 100 \times 40 = 160 \text{ millions de florins.}$$

Disons un mot de l'indigo.

Un particulier ménage ses terres pour qu'elles continuent à rapporter, il ne l'épuise pas. Mais les fonctionnaires avaient des tantièmes de la production. Tandis qu'un particulier prévoyant ne soumet la plante d'indigo qu'à trois coupes par an, un préfet de Baguelèn, pour remplir ses poches le plus vite possible, ordonnait sept coupes. Après nous le déluge! Bientôt on était obligé de chercher de bonnes terres à cent kilomètres de distance (par exemple, aux Preanger Regentschappen), tandis que la loi prescrivait 10 ½ kilomètres comme maximum. Les indigènes, ne pouvant réclamer une indemnité pour les frais de voyage, gagnaient six à huit centimes de salaire par jour. L'arc était trop tendu.

Pour prévenir une révolte et se donner un air de réformateur, M. Fransen van de Putte, ministre des colonies, proposait, en 1865, d'abolir la culture forcée de l'indigo, mais de maintenir celle du sacro-saint café et les corvées. Son *alter ego*, M. Kappeyne van de Coppello, s'écria avec une belle indignation :

— « Messieurs, il s'agit de faire un choix entre votre conscience et la bourse. »

M. de Brauw répondit malicieusement :

— « La bourse, c'est le café. »

Partout le même démon de l'avidité. Sous un seul rapport, le gouvernement est conséquent : il prend toujours de gros bénéfices. Il se contente rarement de moins de 300 0/0. Quoique la nature offre d'une main large le sel aux indigènes de notre archipel, le gouvernement s'en réserve la fabricacion, le monopole.

1853-1861	Prix de vente................	6.72 florins par picol de sel.		
	Prix de revient..............	1.66	—	—
	Profit..........	5.06		

(De Waal, *Aanteekeningen*, etc., I, p. 273.)

En 1880, prix de vente normal encore 6,72 florins. (*Koloniaal Versag*, *Bylage* E. E. E.).

L'indigène n'a pas assez de sel pour l'entretien de son organisme :

1858-1861. Débit moyen : 24,100 koyans (1 koyan = 30 picols).
— Population de Java : 13,019,108.
— Consommation par tête : 6,9 livres ou 3,45 kilogr.

L'importation de poissons salés de Siam remédie un peu au mal (de Waal, *l. c.*, p. 272 et 268), comme la contrebande.

Opium. — Le katti coûtait au gouvernement (il en vendait aux Javanais 195,000 kattis) :

En 1860.............	20.00	florins;
Il rapportait	86.60	—
Profit......	66.60	—

(De Waal, *l. c.*, p. 70 et 72[1]).

Lorsque le café rapportait 70 florins le picol, le gouvernement continuait de le payer 14 (ajoutez 3 pour le transport : total 17). On voit qu'il tenait beaucoup à ses 300 0/0. Et, dans un rapport officiel, présenté au parlement, il s'indigna de ce que les Chinois prenaient 50 0/0. Il y a quelques mois, le baron van Goltstein, ministre des colonies, avait l'audace d'écrire : « La reine de » Pagattan-Koustan est plus soucieuse de ses intérêts personnels » que du bien-être de ses sujets. » Prêchez-lui donc d'exemple !

Le lecteur aura deviné que le gouvernement ne se ruine pas pour répandre parmi les indigènes les bienfaits de la civilisation.

L'instruction publique sert surtout à jeter de la poudre aux yeux. Selon M. van der Kemp, sous-préfet, elle n'est qu'une comédie. (*Tydschrift voor Nederlandsch Indië*), M. Huet s'exprime dans les mêmes termes (*Ydele Vertooning*). Les journaux des Indes (entre autres le *Padangsch Handelsblad*) se moquent des inspecteurs qui sont des pédagogues improvisés, donc charlatans. Selon Robertus Nurks le jeune (*Op Java*, 1882), l'instruction donnée aux Européens s'est beaucoup améliorée.

[1] Depuis, la soif de l'argent s'est modérée. En 1880, il vend 163,620 kattis et ne gagne que 2,690,730 florins (*Staatk. Jaarb.*, p. 288).

DÉPENSES.

LA HOLLANDE (*4 millions d'habitants*).

1881	Instruction...	7.292.961 fl.	sans parler des budgets provinciaux et communaux, larges dans la métropole, inconnus aux Indes.
	Science, arts..	747.721	

(*Staatk. Jaarboekje*).

L'INDE HOLLANDAISE (*25 millions d'habitants*).

Instruction secondaire....	250.000 fl.
Instruction primaire......	1.000.000
Ecoles secondaires........	3
Ecoles primaires..........	102

RECETTES.

1879	Monopole de l'opium............	17.266.125
	— du café...............	55.927.815
	— du sel, etc...........	7.405.806

(*Regeerings-Almanak voor* 1882).

ROORDA VAN EYSENGA.

(*La suite au prochain numéro*).

A PROPOS DES CRÉDITS ÉGYPTIENS

Le refus des crédits égyptiens est un fait considérable qui fera époque dans l'histoire de la politique française. Il est certain que ce n'est pas la somme relativement insignifiante demandée par le gouvernement qui a arrêté la Chambre, ce ne sont pas non plus les inquiétudes sur le sort de 4 ou 5,000 hommes qui seraient vraisemblablement restés l'arme au pied le long du canal de Suez. Ce sont d'autres préoccupations qui ont guidé les représentants du pays. Ils ont vaguement senti que l'expédition était inutile, et qu'en fait de politique extérieure les choses inutiles sont le plus souvent des choses dangereuses ; ne voyant pas clairement le but poursuivi par le gouvernement ils ont refusé les moyens de le poursuivre, malgré leur désir incontestable de maintenir en Europe et plus encore en Orient, ce qu'on est convenu d'appeler le prestige de la France. Cette victoire de l'instinct de conservation et du vulgaire bon sens sur les idées traditionnelles et les inspirations chauvines, donne au vote du 29 juillet une signification particulière et une immense importance.

La situation est sans doute bien confuse encore ; on peut même dire qu'elle est plus confuse qu'avant. Dans cette malheureuse affaire égyptienne, comme dans toutes les affaires extérieures, tout le monde a l'air de marcher à tâtons et d'agir au hasard. Que voulait faire le gouvernement en allant à Alexandrie assister au massacre des Européens ? Quels intérêts voulait-il protéger, tous les intérêts ayant été détruits par l'incendie et le pillage ? Quel besoin avait-il de monter la garde sur le canal de Suez que personne ne

songeait à attaquer? Et la Chambre elle-même, qui repousse le projet de M. Freycinet, quelle politique orientale entend-elle suivre? Quelles alliances veut-elle ménager au pays, en quel cas autorisera-t-elle une intervention armée? Rien de tout cela n'a été élucidé ni à la tribune ni dans les journaux. On a discuté un fait spécial, sans s'inquiéter le moins du monde d'une doctrine quelconque en matière de politique étrangère; on s'est abstenu d'aller en Egypte, mais on peut aller demain quelque part ailleurs, si les circonstances se présentent d'une autre façon.

Ce vague dans les idées qui intéressent si grandement l'avenir du pays paraît bien étrange au premier abord. Comment se fait-il qu'aucune des fractions du parti républicain qui depuis dix ans arrivent successivement au pouvoir n'ait manifesté une opinion nette, précise sur le rôle que la France doit jouer désormais en Europe? Comment se fait-il que l'opinion publique elle-même flotte indécise entre l'intervention et la non intervention, entre l'alliance anglaise et l'alliance russe, entre le concert européen et « l'attitude recueillie »? La raison en est bien simple, et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de l'indiquer. Pour avoir une politique extérieure logique, il faut commencer par avoir une politique intérieure fixe, il faut en d'autres termes, avant de savoir ce qu'on veut en dehors des frontières, savoir comment on veut s'organiser chez soi. Or, il n'y a jusqu'à présent en France rien qui ressemble à une politique intérieure sérieuse; on vit au jour le jour à l'aide d'habiletés et de tours d'adresse, défaisant le lendemain ce qu'on avait fait la veille. Chaque groupe apporte ses idées particulières, chaque ministre ses vues du moment, et rien ne vient relier ces éléments hétérogènes qui se combinent et se séparent de façons diverses au hasard des événements quotidiens. Il y a des majorités, il n'y a pas de majorité, il y a des gouvernants, il n'y a pas de gouvernement, parce qu'il y a des aspirations individuelles et qu'il n'y a pas de doctrine générale. Cela tient à la contradiction essentielle, fondamentale, qui existe entre les besoins de la vie moderne qui deviennent de plus en plus impérieux, et les vieilles idées qui deviennent de plus en plus impuissantes, entre les mœurs démocratiques et la politique unitaire qui persiste encore par tradition, par routine, et jusqu'à un certain point, par intérêt. Les divers groupes parlementaires ont beau s'accuser réciproquement de fausser les vrais principes de gouvernement et de manquer de programme; modérés, libéraux ou radicaux sont également im-

puissants à produire quoi que ce soit de sérieux et de durable. Les uns et les autres au nom des mêmes principes, poursuivent un même idéal, celui d'un gouvernement fort et respecté, et chaque fois qu'un gouvernement fait un acte de vigueur pour se faire obéir, les uns et les autres s'empressent de le renverser au nom des intérêts du pays. On se trouve renfermé ainsi dans une véritable impasse d'où il ne peut y avoir aucune espèce d'issue. C'est qu'en matière de gouvernement fort il n'y en a que deux de possibles, et de logiques, parce qu'ils n'ont pas besoin de reculer devant aucun moyen pour imposer à la masse les doctrines qu'ils croient bonnes : la monarchie et la dictature révolutionnaire. Mais la France ne veut plus de monarchie et n'a plus besoin de révolution. En dehors de ces deux formes qui ont eu leur raison d'être et leur incontestable utilité, il n'y a pour la politique unitaire que compromis continuels, par conséquent confusion et impuissance. La République telle que la concevaient les jacobins, pratiquée de nos jours, en pleine paix et en pleine prospérité, n'est pas une politique, c'est une lutte constante entre les aspirations du pays et les habitudes des classes dirigeantes, entre la vie locale et le pouvoir central.

A cette situation intérieure correspond nécessairement une situation extérieure pleine de tâtonnements et de contradictions. Là aussi il y a conflit entre le pays qui éprouve un immense besoin de paix et de tranquillité, et les hommes politiques qui cherchent à faire jouer à la France le rôle de grande puissance militaire qu'elle a eu pendant si longtemps en Europe. Le plus clair des efforts des gouvernements qui se succèdent sont employés à concilier ces deux tendances inconcilables ; de là viennent toutes ces difficultés. N'osant pas heurter de front les masses électorales, comme le ferait une monarchie, comme l'a fait l'Empire, en se mêlant activement des affaires européennes, on saisit toutes les occasions pour promener le drapeau français sur de lointains rivages où il ne peut porter ombrage à personne, et où deux bataillons suffisent pour remporter la victoire. Après Dulcigno, l'île de Tabarca, après l'île de Tabarca, Port-Saïd, on parle maintenant de la Syrie; on fera ainsi le tour de la Méditerranée, en choisissant soigneusement les endroits dont personne ne veut. Si c'est là ce qui maintient le « prestige » de la France il faut avouer que le mot prestige a un sens extraordinairement élastique ; si c'est là une attitude digne, il faut reconnaître que la dignité peut s'entendre de façon

bien différentes. La vérité est qu'on ne sait pas ce qu'on veut, et qu'on poursuit la solution de n'importe quel problème secondaire n'ayant aucun problème international vraiment important à résoudre.

Voyez un peu l'affaire égyptienne. Pourquoi la France voulait-elle aller à Alexandrie d'abord, ensuite, sur le canal de Suez ? On nous dit que c'était pour protéger les intérêts français; quels intérêts ? La France n'a aucun intérêt politique en Egypte, elle n'y a que des intérêts commerciaux et financiers; eh bien, je vous le demande, est-ce en tirant des coups de canon, en dévastant le pays, en tuant ses habitants qu'on facilite les échanges et qu'on organise les finances? On donne une autre raison encore : on dit que la possession de l'Algérie rend nécessaire la répression de tout réveil de l'esprit musulman; si nous laissons le fanatisme religieux se développer dans le voisinage, c'en est fait de la tranquillité de notre colonie. C'est pour cela qu'on a envahi la Tunisie, c'est pour cela qu'on voulait envahir l'Egypte. Un simple calcul arithmétique répond à cette explication. Il y a présentement en Tunisie vingt mille hommes, si l'on avait laissé faire, dans six mois il y aurait eu en Egypte vingt autres mille hommes ; pourquoi ne pas employer ces quarante mille hommes en Algérie puisqu'on y craint des révoltes ? Cela me paraît plus logique et infiniment plus simple. On a beau amplifier, développer, combiner tous les arguments présentés en faveur de l'expédition tunisienne et de l'expédition égyptienne, on n'y trouve rien qui diffère des arguments donnés jadis par l'Empire pour expliquer l'absurde expédition de Syrie ou la triste guerre avec la Chine. Simple besoin de se montrer, de se remuer, de faire parler de soi, de cueillir de faciles lauriers, pour dire ensuite au public qui se laisse facilement convaincre lorsqu'il s'agit de gloriole tapageuse : vous voyez bien que nous sommes forts et respectés !

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur les immenses intérêts qui s'attachent à toute question orientale pour les autres grandes puissances de l'Europe, pour comprendre que la France ne peut jouer là que le rôle de la mouche du coche, convoquant des conférences parfaitement inutiles, donnant des conseils que personne ne lui demande, écrivant des notes dont la naïveté fait sourire. Pour l'Angleterre, la question d'Egypte, c'est la route commerciale et stratégique de l'Inde, c'est-à-dire une question de vie ou de mort, pour la Russie, c'est peut-être une occasion favo-

rable de s'emparer du Bosphore, pour l'Autriche il y a là un prétexte pour de nouvelles acquisitions du côté des Balkans; l'Allemagne seule semble désintéressée, mais l'Allemagne pousse l'Autriche du côté du monde slave, pour s'emparer un jour d'une façon ou d'une autre, de ses provinces allemandes. A côté de ces intérêts dont on peut discuter la légitimité, mais dont on ne peut méconnaître l'extrême importance, qu'est-ce que l'intérêt de la France en Orient? Il n'existe pas, et personne n'y prend garde. C'est pour cela que la diplomatie française qui opère dans le vide, qui ne s'appuie sur aucun fait positif, qui fait de la pure métaphysique, est toujours battue en Orient.

Il y a lieu de se demander maintenant ce qu'il faut faire pour sortir de cette situation fausse, qui, à un moment donné, peut devenir fort dangereuse. M. Clémenceau, dans son très remarquable discours sur les crédits égyptiens, a dit qu'il n'y avait pour la France que deux politiques à suivre : la politique d'intervention ou la politique d'abstention, et conseillé la dernière comme la plus sage, la plus prudente. Il a eu, certes, mille fois raison; entre les deux attitudes, l'hésitation n'est pas possible, l'une menant droit aux aventures les plus hasardeuses, l'autre permettant de suivre les événements sans risques immédiats. Mais l'abstention elle-même est loin d'être sans dangers. A moins d'être absolue, inconditionnelle, à moins de devenir un dogme immuable, auquel cas elle ne serait plus une politique, l'abstention est une attitude temporaire, transitoire, une sorte de pis aller qui cesse le jour où les circonstances paraissent favorables à un rôle actif. Traduit en langage vulgaire, s'abstenir veut dire en politique internationale, se préparer pour intervenir à la première occasion. Quelle sera cette occasion? découlera-t-elle tout naturellement d'un ensemble de circonstances dont on pourra analyser la marche et prévoir à temps les conséquences, ou bien se présentera-t-elle comme le résultat d'une combinaison de telle ou telle diplomatie aboutissant en fin de compte à un piège qu'il ne sera plus temps d'éviter? Grave question que nul ne saurait avoir la prétention de résoudre; ce qui est certain, évident et clair, c'est que dans les marches et les contre-marches, que les uns et les autres exécutent sur l'échiquier européen, tout le monde a le droit d'espérer gagner quelque chose qui lui soit utile, un débouché commercial, une route stratégique, un lambeau de territoire. La France seule est sûre de perdre toujours et partout, puisqu'elle n'a besoin

de rien ni de personne pour vivre et se développer. De là cette conclusion qui peut paraître paradoxale et qui est pourtant la seule prudente et digne à la fois : la France ne doit plus suivre ni la politique d'abstention, ni la politique d'intervention; elle doit résolument abandonner toute politique extérieure, toute intrigue internationale, toute combinaison diplomatique. Que lui font les querelles entre Anglais et Turcs, entre Russes et Allemands, entre Allemands et Autrichiens? Une révolution éclate en Egypte, les Anglais s'installent dans le pays, s'emparent du canal de Suez et remplacent l'absurde administration du khédive, ce sauvage qui n'a pris à la civilisation que le luxe inepte et inutile, par une administration intelligente. N'est-ce pas là pour les créanciers français le cas de se réjouir, ne vont-ils pas toucher plus régulièrement de plus grands intérêts? Pourquoi donc le gouvernement français en prend-il ombrage? pourquoi éprouve-t-il le besoin de dépenser de l'argent, alors qu'il peut tranquillement faire tirer pas d'autres les marrons du feu? Supposez un instant le ministre des affaires étrangères supprimé, la race des diplomates de profession ou de hasard disparue, et remplacée par des agents instruits, étudiant sérieusement les pays auprès desquels ils sont accrédités pour établir ou resserrer les liens scientifiques, industriels et commerciaux, les seuls qui intéressent présentement la France—et vous aurez au lieu d'aventures guerrières, entraînant à des dépenses et aboutissant quelquefois à des désastres, des avantages positifs qui se traduiront par une augmentation de la production ; au lieu de notes et de dépêches chiffrées ne servant qu'à amener des complications, des traités et des conventions pratiques, utiles à tout le monde.

Je sais bien que c'est là une hypothèse bien invraisemblable. La République française avait une belle occasion d'inaugurer cette nouvelle attitude, la seule compatible avec l'idée démocratique, c'était le congrès de Berlin auquel elle ne devait pas assister, elle y est allée pourtant et a gravement contresigné une série de choses absurdes, ridicules ou iniques. Il s'est même trouvé un public nombreux pour trouver qu'elle y avait eu le beau rôle, celui de « soulever la question grecque » que M. de Bismarck s'est chargé d'enterrer sans cérémonie le lendemain du départ de M. Waddington. On a eu une seconde occasion d'abandonner la vieille routine et de s'enfermer chez soi, laissant aux autres le soin de débrouiller l'écheveau inextricable de la question d'Orient.

On s'est empressé d'assister à la conférence de Constantinople, qui a si piteusement avorté; on y a soumis des projets, formulé des propositions. On manquera bien d'autres occasions encore, et bien des volumes du *Livre jaune* viendront grossir la collection des élucubrations diplomatiques.

Il ne faut pourtant pas désespérer, et le refus des crédits égyptiens peut devenir le point de départ d'un nouvel ordre de choses. Le Parlement fatigué des échecs du gouvernement en matière de négociations, et le gouvernement las des résistances du Parlement, finiront par se désintéresser de plus en plus des combinaisons de la diplomatie et se mêler de moins en moins à des affaires dont le pays ne peut retirer aucun profit. C'est à ce but que tous les hommes sensés et vraiment patriotes doivent tendre, jusqu'au jour, éloigné encore mais certain, où une large décentralisation réduira au minimum les préoccupations et les soucis de la politique intérieure et supprimera complètement la politique extérieure. Ce jour-là, la France aura retrouvé un équilibre stable, parce qu'elle aura trouvé l'emploi utile de toutes ses forces, ce jour-là aussi elle sera parfaitement sûre de son avenir, parce qu'il dépendra du développement naturel des choses, non de l'habileté des hommes.

G. Wyrouboff.

BIBLIOGRAPHIE

Cincinnatus, par René de La Ville Josse. Chez Alphonse Lemerre.

Au siècle dernier, Rousseau s'est signalé par ses fameux paradoxes sur la malfaisance des lettres, des sciences et des arts et par l'éloge d'une sauvagerie primitive impossible. Comme les idées de M. de La Ville Josse sont filles ou cousines germaines de celles de Jean-Jacques, je crois utile de remettre sous les yeux du lecteur les traits saillants des sophismes du philosophe de Genève :

» Je le dis à regret, l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper
» personne et le sauvage est cet homme-là : concluons qu'errant dans les
» forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerres et sans
» liaisons, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de
» leur nuire, peut être même sans en connaître aucun individuellement,
» l'homme sauvage sujet à peu de passions, n'avait que les sentiments et
» les lumières propres à cet état, qu'il ne sentait que ses vrais besoins et
» que son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si,
» par hasard, il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la
» communiquer qu'il ne reconnaissait même pas ses enfants... Il n'y avait
» ni éducation, ni progrès ; les générations se multipliaient inutilement,
» l'espèce était déjà vieille et l'homme restait toujours enfant... Son
» âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle
» sans aucune idée de l'avenir ; ses projets, bornés comme ses vues, s'é-
» tendent à peine jusqu'à la fin de la journée. »

Dans son premier discours, Rousseau avait établi en forme que les sciences sont nuisibles à l'homme, car leur recherche est la cause de beaucoup d'erreurs ; et que de même les lettres et les arts sont également nuisibles aux hommes car ils produisent quantité de mauvais livres, d'objets frivoles, mal venus, qui corrompent le goût et les mœurs.

M. de La Ville Josse a repris pour son compte tous les beaux arguments de Rousseau ; il les a mis à neuf, habillés à la moderne, car l'écrivain est

instruit, très au courant de tout ce qui s'imprime et du mouvement des idées de son temps.

M. de La Ville Josse, paraît-il, vit à la campagne, loin du bruit, en philosophe et en moderne Cincinnatus, occupé du travail des champs et de son ménage rustique. Je lui en fais mes sincères compliments. C'est là une existence saine, utile, honnête. Elle a bien un écueil, c'est l'isolement, qui parfois a pour effet de vous désaccoutumer du grand jour et de vous affaiblir et fausser la vue.

Voilà, ce nous semble, ce qui est arrivé à notre solitaire, et l'a conduit à reprendre pour son compte les paradoxes insoutenables de Jean-Jacques. Voyons un peu quelle est la manière de notre misanthrope.

Selon lui, avec notre progrès forcené, nous sommes sur la route qui conduit aux abîmes. L'aurore est derrière nous, ce que nous apercevons devant nous c'est le soleil couchant, c'est la mort. On ne s'occupe que du bien-être, on ne fait rien pour la morale et ce qu'on fait pour l'intelligence est mal fait. Les étreintes de la science étouffent tout noble développement de la nature humaine.

M. de La Ville Josse redoute la disparition de la nature sous la griffe de la locomotive et de la locomobile. Les perceurs de tunnels, les Lesseps lui font l'effet de génies malfaisants. Ce qui a suffi à mes ancêtres, dit-il, qui ont vécu ici heureux et honorés, peut me suffire à moi-même.

Il en doit être ainsi pour mes tenanciers et nos paysans. Et alors le pauvre solitaire se retourne, en gémissant, vers le passé. Il ne va pas aussi loin que Jean-Jacques, jusqu'au sauvage imaginaire, ne vivant même pas en famille comme le Gorille. Non, M. de La Ville Josse se contente de remonter aux Aryens, primitifs, dont on lui présente un joli tableau dans l'*Inde Védique :*

« Bons, libres, heureux, tout chez eux est bonheur régulier et vertus
» paisibles : vivre cent ans, sinon dans l'abondance, au moins dans la
» la prospérité ; avoir de nombreux enfants, qui seront une joie et un
» soutien ; entendre de belles poésies et ne connaître que des jours se-
» reins, tel fut l'idéal du groupe aryen cantonné en Sapta-Sindhon,
» aujourd'hui le Punjaub. »

La description est beaucoup plus longue, je suis contraint d'abréger ce rêve de bonheur rétrospectif, description qui enchante M. de La Ville Josse et de laquelle il conclut : La société primitive était parfaite, donc la nouvelle ne peut l'être, par cela seul quelle est autre. Et là-dessus notre nouveau Jean-Jacques se frotte les mains, espérant avoir frappé d'un grand coup les progressistes, savants et positivistes.

Aussi, quelques pages plus loin, il s'écrie, à la façon de son émule :

« Jeune homme, fuyez la route où s'engage l'esprit moderne, formez
» une phalange et marchez, cœur encore sans préjugés et sans égoïsme, du
» côté du bien et du beau, reprenant pour devise, en face des autels élevés
» à la science, le mot fameux de Voltaire : *écrasez l'infâme*, et pour mot
» de ralliement, en réponse au cri élevé contre le sentiment chrétien : le
» positivisme, voilà l'ennemi. »

A la bonne heure ! j'espère que maintenant le cœur de notre bon philosophe campagnard doit être soulagé. Il a assez dit pour cela. Il est même

assez plaisant de rencontrer le mot de Voltaire contre la superstition, sorti de son cœur oppressé et entendu de ses seuls amis et coopérateurs, d'entendre ce mot retourné contre la science. Maudire la science à l'égal de la superstition, cette belle manifestation était réservée à un homme des bois ou des champs, rêvant de l'âge d'or et contemplant des sociétés parfaites, heureuses, aux débuts de l'humanité. Après cela, il est naturel que l'auteur, se retournant contre le positivisme, qui n'est que le fils de la science, l'appelle ennemi, en criant d'une façon furibonde : raca ! raca ! *Vade retro, Satanas!*

Mais je ne dois pas faire tort à l'auteur d'une autre belle objurgation très caractéristique.

« Le christianisme a voulu faire de l'homme un ange ne tenant plus à » la terre : le positivisme actuel, voulant triompher vite par le dogme » grossier de la jouissance, aboutit au matérialisme ; il fait de l'homme » une bête : la civilisation contemporaine ne mérite qu'une qualification, » c'est civilisation *porcine;* le nom lui restera, déjà sa littérature favorite » est caractérisée par une dénomination de même famille. »

Par pudeur sans doute, M. de La Ville Josse s'est refusé à écrire le mot pornographique — c'est délicat de sa part.

J'aurais donné l'idée de tout ce qui trouble le cœur de M. de La Ville Josse, si j'ajoute que le ménage de la république et la cuisine de la démocratie lui donnent des nausées, et qu'il est contraint d'en détourner la tête.

Je l'avouerai volontiers, il est certain que la cuisine de la démocratie n'est pas toujours ragoûtante, qu'on y voit bien des choses choquantes, malpropres, ridicules. J'accorde tout cela, et pareil spectacle se voit en Amérique comme en France.

A ces reproches, je n'ai qu'une réponse à faire mais elle est péremptoire et sans réplique possible. Je dirai à M. de La Ville Josse : veuillez pénétrer dans les cuisines monarchiques, les plus belles, les plus brillantes d'apparence. Vous êtes érudit, laborieux, prenez les contemporains par exemple du siècle de Louis XIV, le grand roi. Lisez, fouillez, examinez les ressorts qui font mouvoir la machine, regardez à quoi tient le sort des peuples, comment on dispose de la vie et des biens des hommes, pour quelles causes et par quels motifs le monde est en proie à la guerre, à la famine, aux épidémies, aux exactions et aux corruptions de tout genre.

Je ne puis ni ne veux entrer ici dans des détails, trop faciles à donner. Mais, en fait de civilisation porcine ou pornographique, le palais et la cour de Louis XIV sont très riches. Que serait-ce donc si l'on épluchait la royale cuisine du régent et de Louis XV, et celle d'Espagne, et celle de Russie, et celle des Valois, etc. ? Le spectacle est fort triste.

Mais les démocraties ont un grand avantage sur les monarchies, c'est que chez elles tout se passe au grand jour, en plein air. Il en résulte une cause d'assainissement. L'eau peut être trouble et limoneuse, mais elle n'est ni stagnante, ni croupie. Les vents et l'orage l'empêchent de se putréfier. La fin misérable des descendants de Mérovée, de Charlemagne et de Hugues Capet démontrent surabondamment l'infirmité propre aux gouvernements monarchiques.

Il en faut conclure que, sous toutes les latitudes et sous toutes les formes de gouvernements, les hommes ne sont pas encore grand'chose de bon, et que notre pauvre espèce laisse beaucoup à désirer. Ce n'est qu'en comparant des époques, en regardant de près l'état intellectuel, moral, économique de chacune d'elles que l'on acquiert la conviction et la certitude que le monde s'améliore, que l'espèce humaine se développe, qu'elle vaut infiniment mieux qu'à ses origines bestiales, sauvages et barbares. Si nous comparons par exemple la France d'avant 89 avec la France d'aujourd'hui, nous serons frappés des immenses progrès en tout genre accomplis dans ce siècle. Il serait trop long de les énumérer.

La science et l'industrie ont fait des prodiges, et c'est grâce à ces puissantes émancipatrices que nous nous trouvons dans une condition très supérieure à celle de nos pères.

Sans doute il reste beaucoup à faire, sans doute encore le progrès moral ne marche pas aussi vite que les progrès scientifiques et industriels, nous pouvons le déplorer, mais il faut reconnaître qu'il ne dépend pas de nous d'y pousser aussi facilement que pour les autres. En effet, il y a ici une donnée de la nature qui prime l'influence de la société et de ses lois. La masse des hommes naît encore avec les instincts et les sentiments égoïstes, propres à la lutte pour l'existence. Cela est manifeste, ce n'est que lentement que les sentiments d'ordre supérieur, qui font la dignité de notre espèce, la justice, la bienveillance, la pitié, l'humanité, prennent de la force et commencent à faire équilibre aux autres, pour arriver quelque jour à les dominer, au moins chez un certain nombre d'entre nous.

Telle est la réalité, en examinant les choses, non pas en solitaire sentimental, mais en philosophe positiviste, ami de l'humanité.

Je confesserai à M. de La Ville Josse que j'aime et j'admire beaucoup Don Quichotte et son père Miguel Cervantes, le glorieux manchot de Lépante et l'héroïque prisonnier des pirates d'Alger. J'admire et j'aime encore notre Molière, l'auteur d'*Alceste;* c'est dire que j'ai de fortes tendances idéalistes. Je dirai, en outre que j'ai été heureux de me trouver en communion de sentiment avec l'auteur de *Cincinnatus* au sujet de deux femmes éminentes, Mme de Sévigné et Mme Roland. Nous avons donc des points de contact, et plus d'un, car M. de La Ville Josse témoigne d'une grande admiration pour Voltaire, l'un de mes héros. Et cependant nous voilà bien loin l'un de l'autre, et dans des camps opposés. Comment cela ? Tous deux nous avons travaillé, nous avons cherché sincèrement. Nous avons eu la bonne intention. Après avoir passé par le spiritualisme de Jouffroy, l'idéalisme de Pierre Leroux, après m'être arrêté longtemps à la puissante et superbe conception du grand, du simple et modeste Spinoza, dont le cœur égalait le génie, je suis arrivé au positivisme, tel que l'entend M. Littré.

Je me suis vu forcé de m'avouer à moi-même que je ne pouvais avoir sur l'infini et l'absolu que des conceptions, purement personnelles, et que je ne pouvais en raisonner logiquement et démonstrativement, faute de prise suffisante sur les éléments de la question. Je me suis incliné et humilié devant cette impossibilité.

Vivant à la campagne, je suppose, enfermé dans son sentiment très noble et très délicat, l'auteur de *Cincinnatus* a été conduit à anathématiser la science et l'industrie, à maudire tous les progrès, à déplorer la société présente, en reportant sa pensée à un âge d'or évanoui, à une prétendue société heureuse et parfaite.

Véritablement, cela me paraît puéril. Les plaintes de M. de La Ville Josse ressemblent aux plaintes d'un enfant, qui vient de casser ses jouets et ne sait comment les remplacer. Que cet idéaliste exaspéré prenne la peine d'étudier ces sciences qu'il maudit ; qu'il se rende compte de la situation que l'homme avec sa petite planète occupe dans le coin de l'infini que nous apercevons, qu'il réfléchisse aux distances effroyables, aux vitesses formidables qui caractérisent le mode d'existence des étoiles, qu'il reconnaisse que si une humble fourmilière peut se mesurer avec notre globe, nous, nous sommes, même avec notre tourbillon solaire, trop peu de chose pour qu'on puisse déterminer un rapport quelconque entre nous et la portion de l'immensité où nous sommes plongés.

M. de La Ville Josse pense que le progrès de la science, c'est la mort du sentiment et l'abolition de l'idéal. Et voilà pourquoi surtout il veut à la science mal de mort.

Eh ! *bone Deus !* personne n'abolira jamais le sentiment et l'idéal, et personne ne peut souhaiter leur destruction. Mais le sentiment doit grandir et l'idéal aussi. Ces facultés se modifient et s'accroissent comme nos autres facultés. Borner l'idéal et borner le sentiment, les retenir terre à terre, de peur qu'ils ne s'évaporent et disparaissent tout à fait, ce n'est pas se montrer un partisan intelligent de ces nobles puissances de l'âme humaine. L'homme aspirera toujours au mieux en toutes choses, et plus il aura de développement, plus ses sentiments auront de force et de grandeur, cela est sensible et peut se passer de démonstration.

Mais il importe précisément de ne pas couper les ailes ni à l'une ni à l'autre de ces facultés, dans le but de les mieux conserver, tandis que ce serait leur nuire essentiellement. N'en déplaise à M. de La Ville Josse, grâce à nos progrès, nous avons aujourd'hui des sentiments meilleurs et plus élevés en tout genre que n'en pouvaient avoir nos ancêtres. Depuis déjà longtemps dans les sociétés européennes on ne trouverait plus un Agamemnon pour sacrifier sa fille à la colère des dieux, un Jephté pour vouer la sienne à Jéhovah qui lui a donné la victoire. La pitié et la bienveillance générales se sont considérablement étendues. Qu'un incendie, une inondation, une catastrophe quelconque se produise, aussitôt elle est connue à tous les bouts du monde et de tous côtés on vient en aide aux victimes. Jadis, on ne pouvait rien, et l'on ignorait tout, même ce qui se passait à quelques lieues de soi. Mais, je ne poursuis pas cette démonstration inutile.

Il en est de l'idéal comme du sentiment, lui aussi a besoin d'air et de liberté ; lui, aussi, par nos progrès en tout genre, se trouve posséder un plus vaste horizon, et mieux déterminé.

L'auteur de *Cincinnatus* paraît s'être imaginé que l'idéal ressemblait à ces essences précieuses et subtiles, qui s'évaporent aussitôt qu'on a ou-

vert le flacon qui les contient. Rien de semblable n'est à craindre. L'homme porte en lui l'idéal, il est à la fois le flacon et l'essence.

Je vois le moment, où, par amour pour l'idéal, M. de La Ville Josse va en manquer tout à fait. Cet affamé d'idéal, s'est-il avoué à lui-même et pourrait-il confesser publiquement qu'il tient : soit pour l'idéal Egyptien ou l'idéal Hébreu, l'idéal Brahmanique ou Bouddhiste, l'idéal Musulman ou Chrétien, l'idéal Grec ou l'idéal très varié d'un spiritualisme ou d'un matérialisme, voire d'un panthéisme quelconque, parmi tous les idéals que nous offre le passé de notre espèce ?

Il me semble que tous ces idéals, même pour l'auteur de *Cinçinnatus*, ont beaucoup vieilli et ne sont guère plus acceptables. Mais, va-t-il m'objecter, si vous m'enlevez ma foi dans le surnaturel ou une révélation quelconque, que je crois divine, que me restera-t-il pour soutenir le poids de la vie, pour me consoler des maux présents et me faire espérer dans l'avenir ?

Entendons-nous, il est bien agréable d'être enfant, d'avoir le droit d'insouciance, de ne sentir peser sur soi aucune responsabilité, de trouver tout nouveau, tout beau, d'aimer les contes de fées et les légendes merveilleuses, de bondir joyeusement sur le chemin de la vie, de croire tout réalisable et rien d'impossible, même après être tombé maintes fois sur le nez et s'être cogné contre le mur, mais l'enfant ne reste pas toujours enfant, ni l'homme non plus. Leur destinée à tous deux est de se développer. Or, pour l'homme se développer, c'est apprendre, c'est accroître sans cesse la somme de ses connaissances, c'est fortifier sa raison, et par suite ôter à *la folle du logis* la direction de sa conduite et de ses pensées.

La science dissipe les nuages et chasse les miracles, comme autant de mirages, aux espérances fallacieuses, aux consolations malsaines. La science, cela est certain, fait le ciel vide de tous les faux dieux et renvoie ce vieux ciel où sont les vieilles lunes.

Est-ce à dire que l'homme reste sans consolations et sans espérances, parce qu'il ne peut plus se consoler, espérer ou craindre, à la façon d'un enfant ?

En nous initiant quelque peu à l'immensité de l'espace, à l'infini des temps, la science nous montre que l'homme est bien faible et d'une durée éphémère. Mais elle ne nous inspire aucune terreur folle d'un dieu colère, vengeur et bourreau éternel de sa créature ; elle ne nous menace pas d'un enfer aux tortures incessantes et variées. Au contraire tout ce que nous dit la science est fait pour nous donner une saine et ferme confiance en ce qui est, en ce qui peut être.

L'homme éclairé a le droit de croire, non à l'immortalité des formes et manifestations de la vie, mais à l'éternité de son principe. Rien ne vient de rien, tout se transforme sans cesse, pas une molécule de l'univers ne s'anéantit. Ceci est de science certaine. Qu'arrivera-t-il de nous après notre mort ? Où étions-nous avant de naître ? Personne n'en sait rien et n'en peut rien dire.

Mais il n'est pas défendu de concevoir les plus hautes et les plus magnifiques espérances. On peut s'imaginer que les humanités des planètes

de notre tourbillon se réunissent dans le soleil, qu'une existence nouvelle et très supérieure se produira dans le sein du grand astre central ; qu'au bout de centaines de milles ou de millions de siècles de cette vie solaire, l'astre se conjuguera avec d'autres soleils, pour se fondre dans une étoile d'un ordre supérieur, faisant partie de ces étoiles triples, quadruples, aux couleurs variées. Et ainsi de suite pendant l'infinité des temps et l'immensité de l'espace.

Ni ce rêve, ni aucun autre ne nous est interdit, ce qui ne nous est pas permis, c'est d'affirmer que les choses se passeront ainsi, parce que nous n'en savons rien et ne pouvons le prouver.

Dès qu'il s'agit de l'infini, le sage en est réduit à dire avec Montaigne : *Que sais-je?* L'infini échappe à la prise de notre entendement. Dieu n'est pas, Dieu est, ces propositions dépassent notre intelligence, infiniment plus que la compréhension de notre globe avec ses habitants ne dépasse l'intelligence de toute une fourmilière, ou d'une ruche d'abeilles.

« La première démarche de la raison, a dit Pascal, c'est de reconnaître » qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle est bien faible si » elle ne va pas jusque-là. Il faut savoir douter où il faut, assurer où il » faut, se soumettre où il faut : qui ne fait pas ainsi n'entend pas la force » de la raison. »

Au sujet de l'idéal, dans le dernier écrit, tombé de la main mourante de M. Littré, je relève ces deux passages :

« La philosophie positive, qui m'a tant secouru depuis trente ans et qui » me donnant un idéal, la soif du meilleur, la vue de l'histoire et le souci » de l'humanité, m'a préservé d'être un simple négateur, m'accompagne » fidèlement en ces dernières épreuves. »

Répondant à la pensée de sir Charles Gréville qui se plaint de n'avoir plus la foi, M. Littré ajoute :

« Au gros de ceux, qui n'ont plus que de l'indifférence pour les dogmes » théologiques, la tristesse est tout à fait étrangère. Ils vivent leur vie » telle que la nature la leur accorde, avec ses joies et ses douleurs, l'occu- » pant par le travail, la rehaussant par les arts, les lettres et la science, et » lui assignant un idéal dans le service de l'humanité. »

Borner ainsi l'idéal à ce qui nous touche, à ce que nous pouvons découvrir, à ce qui nous est accessible avec de longs efforts, cela paraît d'abord assez mesquin, assez misérable pour des gens qui ont été accoutumés, avec la théologie et la métaphysique, à se lancer à corps perdu et la tête en feu dans les hypothèses les plus folles et les plus affolantes sur l'origine et la fin du monde, sur la cause première, la substance, l'esprit et la matière, les dieux et le dieu un et triple, sur l'éternité, l'immortalité, etc.

J'en passe, car ces folies sont, non pas infinies, mais innombrables. En regard de ces splendides visées ou billevesées, un idéal terrestre et humain, au milieu de l'incognoscible, où nous occupons une si petite place, semble parfaitement ridicule et refroidissant.

Il est bon toutefois de remarquer que cet idéal présente un grand avantage sur son superbe frère aîné, l'idéal théologique ou métaphysique,

c'est de pouvoir être compris par tous et d'être chaque jour plus ou moins réalisable ; c'est bien quelque chose.

Il en est de cet idéal modeste comme de la justice et de la morale humaines, que nous connaissons, dont nous nous servons chaque jour et que chaque jour aussi nous améliorons ; tandis que la justice divine et sa morale nous ne les connaissons point.

Par l'histoire, par la science, nous apprenons ce qu'a été notre globe, ce qu'a été l'homme, ce qu'ils sont maintenant. Nous nous faisons approximativement, et sans nous jeter dans un inconnu chimérique, une idée de ce que l'humanité et sa planète peuvent devenir. Ce champ est encore tellement vaste qu'on ne doit s'y aventurer qu'à bon escient et à pas comptés. Il y a là de quoi donner carrière à notre imagination, satisfaire notre besoin de chercher au-delà de ce qui est, notre désir naturel d'aspirer au mieux, au progrès en toute chose, à la justice et au bonheur de l'humanité.

Voilà ce que je réponds à l'auteur de *Cincinnatus*. Comme lui, je trouve encore le monde fort laid et j'en suis triste. Mais le monde a été incomparablement plus mauvais.

Il a été tellement mauvais et les conditions de développement, imposées à notre malheureuse espèce, sont tellement cruelles qu'elle n'a pu les supporter qu'en se forgeant des espérances insensées, en embrassant tous les autels des dieux, les plus monstrueux aussi bien que les plus ridicules, en désertant la vie présente pour une vie ultérieure de bonheur. C'est là le but le plus important des religions, c'est la cause profonde qui les fait si tenaces et si difficiles à combattre, c'est la preuve la plus considérable que la recherche du bonheur est le premier mobile de la nature humaine.

Néanmoins, il est impossible de se refuser à constater d'heureux progrès. De là, on peut induire que le monde ira s'améliorant et que, ce faisant, il accomplit une loi inéluctable. Ce sont là des motifs de consolation et d'espoir.

Quant à se dépiter, à lancer des anathèmes, à recourir aux paradoxes surannés de Jean-Jacques, je crois fermement que M. de La Ville Josse a mieux à faire.

Qu'il se tourne vers les sciences, qu'il y applique ses facultés et y emploie ses loisirs. Il sait déjà, il a de l'acquis et du travail, il est animé de sentiments généreux. Avec tout cela, je crois qu'il ne peut manquer de modifier son point de vue actuel, fort pauvre, en vérité.

E. DE POMPERY.

Nature et Science, par le Dr Louis Büchner, traduit sur la troisième édition allemande par le Dr Gustave Lauth, de Strasbourg. Deuxième édition française. Paris, Germer-Baillière et Cie, 1 vol. in-8°, 1882.

Les collections d'articles de critique, d'analyses bibliographiques, réunies en un ou plusieurs volumes, parviennent assez rarement à une seconde édition. Le livre du docteur Büchner, *Nature et Science*, qui n'est pas autre chose, a eu cette bonne fortune. Son succès semble indiquer qu'en France le spiritualisme perd de jour en jour du terrain. On devient en effet de plus en plus indifférent aux longues et savantes discussions sur le moi et le non moi, le fini et l'infini, les vérités nécessaires et les vérités contingentes, et les efforts tentés par certains écrivains spiritualistes pour montrer que leurs idées ne sont ni inconciliables ni incompatibles avec le progrès des sciences et ramener à la saine doctrine les esprits cultivés, sont restés jusqu'à présent et paraissent devoir rester inefficaces.

Ennemis nés, immédiats et irréconciliables du spiritualisme, les matérialistes se signalent depuis plusieurs années par leur activité et leur ardeur de polémistes ; ils protestent bruyamment contre les entités imaginaires et vides ; ils invoquent hautement le témoignage de la science ; mais ils ne s'aperçoivent pas que, dans l'examen des questions inaccessibles à l'investigation scientifique, les preuves qu'ils produisent en faveur de leur thèse ne sont guère plus positives et plus concluantes que celles de leurs contradicteurs. S'ils triomphent facilement de ces derniers quand il s'agit de problèmes dont la physique, la chimie, la biologie ont donné la véritable et définitive solution, il n'en est pas de même sur les points où l'aide de ces sciences leur manque. Bien qu'ils ne veuillent pas, selon l'expression de l'un d'eux, « s'abandonner à des synthèses prématurées », ils se croient à même de poser des conclusions précises sur le problème de l'existence de Dieu et se prononcent formellement pour la négative. Leur prétention nettement et fréquemment proclamée de n'admettre que des notions fournies ou confirmées par l'observation et l'expérience ne les empêche pas de trancher une question dans laquelle l'observation et l'expérience sont d'une impuissance absolue et de faire de l'athéisme le fondement de leur doctrine. Ils s'en défendent, mais ils affirment que les conceptions subjectives des causes premières et des causes finales sont du domaine de la science et que, l'ensemble de nos connaissances étant compris entre ces deux termes extrêmes, il n'est pas plus impossible d'en expliquer, d'en démontrer l'absurdité ou la parfaite justesse que de toute autre. Or, cette manière d'envisager les choses les décide à accepter les arguments purement logiques ou même d'ordre métaphysique aussi volontiers que les assertions rationnellement dubitatives de la science, sinon à les préférer à celles-ci, pourvu qu'elles concordent avec leur théorie et viennent à son secours. De là leur admiration pour le docteur Büchner

qui, placé au même point de vue, procède de la même façon, et qu'ils citent aussi souvent, peut-être plus souvent que Virchow, Moleschott ou C. Vogt.

De l'aveu de ses défenseurs les plus zélés, le docteur Büchner est moins un savant qu'un vulgarisateur. Passionné pour la libre-pensée, il combat le piétisme, le dualisme, l'idéalisme partout où il les rencontre ou croit les rencontrer. Convaincu que la sphère d'activité de l'esprit humain est sans limites, il met en avant des hypothèses parfois bien hasardées dont il assure que l'exactitude sera nécessairement un jour ou l'autre vérifiée par la science. La religiosité théiste lui est particulièrement antipathique, et supposant peut-être, on ne sait trop pourquoi, que ce sentiment théiste ou non théiste est inhérent à une partie de l'espèce humaine, il prend intérêt aux institutions ou combinaisons religieuses pouvant se substituer aux vieilles religions. C'est probablement à cause de cela qu'il a consacré un certain nombre de pages à un livre du baron de Constant Rebecque publié à la Haye en 1856 et intitulé : Court aperçu de la religion positive ou de la religion de la philanthropie présentée sous forme de système et fondée par Auguste Comte. Il parle de la loi des trois états pour laquelle il n'a ni approbation ni désapprobation formelle, il analyse avec une sorte de complaisance les idées plus ou moins mystiques développées par le baron de Constant Rebecque ; mais il trouve que leur « côté le plus remarquable et le plus digne d'être pris en considération », c'est de pouvoir être qualifiées d'athées, de matérialistes, de sensualistes. Cette appréciation caractérise assez exactement le mode de jugement habituel au docteur Büchner. Dans toute conception philosophique ou scientifique il cherche Dieu, il ne s'inquiète que de lui, et il applaudit ou condamne selon qu'il en constate l'absence ou la présence. Il glorifie Laplace de s'être passé de cette hypothèse, et il ne comprend pas que l'hypothèse contraire n'est pas plus indispensable. Il prétend n'établir la thèse qu'il soutient que sur des preuves et des arguments scientifiques, et il ne dit rien du classement méthodique et hiérarchique des sciences, l'un des principaux points d'appui de la philosophie positive, sauf un mot assez vague dans une note empruntée en entier à l'auteur anonyme d'un article de Revue.

Quoi qu'en puissent penser le docteur Büchner et les matérialistes français ou allemands, le matérialisme proprement dit, tel qu'ils l'entendent les uns et les autres, ne saurait servir de fondement à une véritable philosophie. Cependant il n'est pas inutile de lire ou au moins de feuilleter *Nature et Science*, ne fût-ce que pour se rendre compte combien il est facile, par le temps d'anarchie intellectuelle où nous vivons, d'être métaphysicien sans le savoir.

P. P.

Ordre et Instruction judiciaire, par Pierre AYRAULT, lieutenant criminel au présidial d'Angers, précédé d'une *Étude sur les progrès de la Procédure criminelle en France*, par Victor JEANVROT, substitut du procureur général près la cour d'Angers. Paris, Cotillon et C[ie], 1 vol. in-12, 1881.

La Justice gît en formalités, dit Pierre Ayrault dans son livre *Ordre et Instruction judiciaire*, c'est la science de donner à toutes les négociations humaines leur forme vraie et leur solennité légitime, c'est l'art de les rendre non seulement bonnes et profitables, mais justes, c'est-à-dire valables et telles qu'elles ne puissent être cassées et annulées. Toutefois, ajoute-t-il, à côté des formalités nécessaires, il y en a qui sont indifférentes, arbitraires et même ridicules.

Magistrat réputé en son temps pour sa sévérité, Ayrault ne s'occupe pas des pénalités. Son principal ou plutôt son unique souci est la régularité dans l'administration de la justice et la marche de l'instruction. Il énumère et définit avec un soin scrupuleux les devoirs et obligations, les droits et privilèges des accusateurs et des accusés, des juges et de leurs auxiliaires, les garanties légales et les conditions habituelles de l'information judiciaire et de la répression criminelle. Il expose, il explique plus qu'il ne discute ou critique, et pourtant, lorsqu'il compare les façons d'agir des anciens, dans leurs tribunaux et cours de justice à celles de ses contemporains du seizième siècle, il n'hésite pas à reconnaître la grande supériorité des premières. Elle lui paraît surtout indéniable relativement à l'instruction qui, publique chez les Grecs et les Romains, était secrète en France depuis que l'ordonnance de 1539 en avait décidé ainsi. Il pense que la publicité est favorable aux parties et aux témoins, car il y aura toujours quelque chose à redire si le procès n'a pas été vu, fait et examiné en public ; aux juges équitables, car elle les met autant que possible à l'abri des haines, des périls, des dangers auxquels ceux qui jugent autrui sont presque toujours exposés ; et il déclare qu'à ses yeux l'assistance de tous les juges à l'instruction est tellement indispensable que leur absence seule l'inciterait à souhaiter que la « Formalité » fût réformée.

Le livre de Pierre Ayrault est destiné spécialement aux juristes de profession, aux érudits et aux curieux ; mais l'étude qui le précède est de nature à intéresser quiconque suit avec attention le progrès plus ou moins lent des diverses institutions sociales et le concours efficace que la science y apporte ou peut y apporter. L'auteur, M. Victor Jeanvrot, substitut du procureur général près la Cour d'Angers, la ville même où Pierre Ayrault a été lieutenant criminel, y indique succinctement les origines de la législation moderne. Cette législation, envisagée surtout au point de vue de la procédure criminelle, se compose d'emprunts faits à l'antiquité gréco-romaine, au droit féodal et au droit ecclésiastique. Si les juristes luttèrent non sans succès aux quinzième et seizième siècles contre la prépondérance

des tribunaux ecclésiastiques, ceux-ci n'en conservèrent pas moins, jusqu'à la Révolution, une importance si considérable que Louis XVI, le jour de son sacre à Reims, jura en présence de l'archevêque, les mains sur les Evangiles, de s'appliquer sincèrement et de tout son pouvoir à exterminer de toutes les terres soumises à sa domination « les hérétiques nommément condamnés par l'Eglise ». Les peines en pareil cas et pour la plupart des crimes ou délits étaient d'une sévérité extrême. Combattues avec une persistance que rien ne lassa par les libres et généreux esprits du dix-huitième siècle, elles reçurent à la Révolution de notables adoucissements. Les peines inutilement cruelles furent supprimées et la peine de mort ne fut plus appliquée qu'à trente cas de culpabilité au lieu de cent quinze. « Reflet exact des idées de l'époque en matière pénale », le Code de Brumaire an IV, rédigé par Merlin de Douai, « fut voté pour ainsi dire d'acclamation dans les dernières séances de la Convention Nationale », et la confiscation, la marque, la mutilation, rétablies pendant le premier Empire, ont été définitivement abolies sous la Restauration et après la révolution de juillet. Cependant notre Code d'Instruction criminelle et notre Code pénal reposent sur les mêmes fondements que les législations antérieures ; ils offrent encore trop de points de ressemblance avec elles ; ils ont besoin de réformes sérieuses qui ont déjà été réclamées à différentes reprises ; et « chose remarquable, observe M. Jeanvrot, ce sont les règles empruntées au droit ecclésiastique, qui, avec le temps, sont apparues comme les plus défectueuses ».

Sans parler de l'instruction secrète et du serment obligatoire, antipathiques aux idées et aux mœurs de notre temps, le principe plus ou moins déguisé ou altéré qui sert de base à la pénalité et vient du droit ecclésiastique est actuellement à peu près inadmissible. Ainsi que le dit M. Jeanvrot, le législateur semble avoir été préoccupé « de subordonner la répartition des peines aux principes idéals d'une morale absolue et d'imiter le mode de répartition d'après lequel la Divinité est censée distribuer les peines et les récompenses. C'est, en effet, la perversité plus ou moins grande du sujet, bien plus que la gravité du dommage causé à la société ou l'intérêt de sa conservation qui détermine l'aggravation de la répression ». Or la très grande majorité, si ce n'est l'unanimité, des esprits indépendants et éclairés, en particulier parmi les biologistes, voient aujourd'hui dans la pénalité non un châtiment ou une vengeance, mais simplement, uniquement un moyen de préservation sociale. Ils considèrent celui qui a commis un délit ou un crime comme un être atteint jusqu'à un certain point de maladie, ayant pour une cause quelconque l'intelligence mal équilibrée et qu'il s'agit bien moins de punir que de mettre dans l'impossibilité de nuire. Il en résulte que, suivant plusieurs d'entre eux, si l'on a le droit de l'éloigner, quel que soit son état mental, et de régler d'après cet état mental la mesure de l'éloignement, on n'a pas celui de lui infliger un traitement pénal particulier en raison de son démérite ou de sa responsabilité généralement plus apparente que réelle.

Ces idées sont trop répandues depuis quelques années, elles ont pris trop de consistance pour qu'il soit permis de les passer sous silence. M. Jeanvrot, quoiqu'il les qualifie d'hypothèses, est bien près d'en recon-

naître la légitimité et la parfaite justesse. Il cite en leur faveur un exemple qui révèle les erreurs, les abus que l'administration actuelle de la justice criminelle rend possibles, et démontre l'urgence d'une réforme. La statistique officielle a établi qu'il y avait en 1876 dans les prisons 816 aliénés et 384 épileptiques « reconnus tels postérieurement à la condamnation » et l'année 1876 n'est nullement exceptionnelle! Rappelant que jamais en France tribunal ou jury n'a condamné un individu qu'un médecin expert avait déclaré aliéné, M. Jeanvrot trouve à bon droit que ce fait de 1197 condamnés frappés d'aliénation mentale à différents degrés en une même année a une incontestable gravité et confirme à plusieurs égards les données de la science. Il est donc d'avis que, pour empêcher de pareils faits de se produire ou de se renouveler, il faudrait accorder une importance plus grande à l'investigation médicale dans les procès d'une certaine catégorie, et il pense que l'intervention des médecins dans les diverses phases de la procédure rendrait nécessaire la création d'un corps médical organisé hiérarchiquement, rétribué largement et spécialement attaché à l'ordre judiciaire.

Plus d'une fois déjà des écrivains, philosophes ou criminalistes, ont demandé que la science vînt en aide à la justice et ont réclamé pour elle une influence prépondérante. Mais jamais peut-être un magistrat n'a affirmé avec autant de franchise et de netteté l'utilité d'un examen médical approfondi avant tout jugement, et le fait, assurément, a en lui-même sa signification.

P. P.

Du Principe de Souveraineté, par Emile Cossé. 1 vol. grand in-18. Paris, Arthur Rousseau, 1882.

L'organisation politique de la France a subi des changements si nombreux en moins d'un siècle qu'il est naturel de chercher d'où provient cette instabilité chronique et quelle en est la cause principale. M. Cossé croit qu'elle n'est autre que la violation ou, si l'on veut, le peu de respect du principe de souveraineté qu'on trouve dans toutes les constitutions qui se sont succédé depuis 1789. Il établit d'abord ce fait que la souveraineté appartient, soit à un seul homme, le roi, dans une monarchie, soit au peuple tout entier sous un régime démocratique, et qu'entre ces deux principes il n'y a pas place pour un troisième. Puis, examinant à ce point de vue les diverses constitutions qui ont régi la France pendant les quatre-vingt-dix dernières années, il constate qu'aucune n'a été conçue conformément à la stricte observation, au respect indispensable et rigoureux de l'un ou de l'autre.

La Constitution de 1791, quoique fondée sur le dogme politique de la souveraineté du peuple, maintient la royauté héréditaire tout en limitant

son pouvoir, et une délégation de pouvoir à titre viager et à plus forte raison perpétuel est inconciliable avec la souveraineté du peuple, « parce que le souverain se transforme incessamment et ne sera plus dans quelques jours formé de ceux qui le composaient hier ». Celle de 1793, beaucoup plus voisine de la vérité, mais « qui engageait l'avenir, ne devait pas même être mise en vigueur ». Celle de l'an III, si elle était conforme au « véritable droit constitutionnel » et avait été soumise à l'acceptation plébiscitaire, violait une règle fondamentale, la distinction entre le pouvoir constituant et le pouvoir législatif, puisque les conventionnels dont elle était l'œuvre décidèrent que « les deux tiers des membres de la Convention devraient faire partie des conseils », et elle fut elle-même violée le 19 fructidor an V quand le conseil des Cinq cents déclara « illégitimes et nulles les élections de cinquante-trois départements » et prit quelques autres mesures de salut public. Celle de l'an VIII qui établit le consulat décennal mérite à peine le titre de Constitution, « parce que, à supposer que l'avenir pût être engagé pour dix ans sans compromettre la souveraineté du peuple sur laquelle s'établissaient les nouveaux pouvoirs, la clause de révision de la Constitution n'était pas réservée ».

La Charte de 1814, qui revint franchement au droit divin, avait un double vice, celui de dépouiller le roi d'une partie de son pouvoir constituant, puisqu'un des articles ne laissait au souverain le droit de modifier la Charte « que pour accroître les concessions faites à ses sujets », et celui plus grave encore d'abandonner la législation électorale à l'arbitraire, « ce qui détermina la chute de la Restauration ». La Charte de 1830, plus libérale à certains égards que celle de 1814, a, elle aussi, l'irrémissible tort de ne pas contenir la totalité de la législation électorale, et la monarchie quasi-légitime tombe de même que la monarchie légitime, avec cette différence toutefois que celle-ci a péri pour avoir violé le pacte fondamental et celle-là pour y être restée trop strictement fidèle. La Constitution de 1848 « faisait absolument entrer l'ordre politique dans le droit réel », seulement, en décidant que le chef du pouvoir exécutif serait élu directement par le suffrage universel ainsi que l'Assemblée Nationale, elle rendait les conflits possibles ou plutôt probables ; en ne fixant pas la durée du domicile pour l'électorat elle permettait de porter atteinte par simple mesure législative à la souveraineté du peuple ; et la loi du 31 mai 1850, qui éleva la durée du domicile de six mois à trois ans, « priva trois millions d'électeurs de leurs droits ». Quant aux lois constitutionnelles de 1875, elles « ont laissé la France en plein droit révolutionnaire », et, sauf la clause de révision, seul point peut-être sur lequel elles ne soient pas en contradiction avec le principe de souveraineté populaire, tout y est pour ainsi dire à réformer, principalement le mode de composition et de nomination du Sénat.

L'analyse et la critique de ces diverses constitutions viennent après un exposé de principes généraux dont la plupart procèdent de ceux de Rousseau et du *Contrat social.* Mais les « conclusions » indiquent sous une forme définitive et pratique la pensée de M. Cossé sur l'organisation normale de la souveraineté, les moyens de garantir le libre exercice de celle-ci, et les limites qui doivent lui être assignées. Presque uniquement

préoccupé d'assurer la stabilité en sauvegardant les droits du souverain, M. Cossé croit qu'il suffirait d'ajouter à la Constitution de 1848 quelques articles empruntés aux « principes absolus d'ordre rationnel » et d'en supprimer quelques autres parmi les quarante premiers pour avoir une constitution démocratique irréprochable et en quelque sorte inviolable. Il voudrait, par exemple, qu'il y fût explicitement spécifié que la souveraineté s'exerce par délégation de mandats, sauf dans le cas de ratification de la Constitution ou de modifications constitutionnelles où elle s'exerce sous forme plébiscitaire ; que tout plébiscite portant sur un autre objet est attentatoire aux droits mêmes du souverain ; qu'aucun mandat ne peut être conféré directement par le souverain ou indirectement au nom de celui-ci qu'à titre temporaire ; que les actes politiques engageant l'avenir, tels que les traités avec l'étranger ou les émissions d'emprunts et la législation de l'enseignement en ce qui concerne les principes fondamentaux, doivent être ratifiés constitutionnellement par le Congrès composé du Sénat et de la Chambre des Députés délibérant en commun. Pour les questions relevant des « principes d'ordre physiologique déduits des leçons de l'expérience », M. Cossé accepte plusieurs des dispositions édictées par les lois constitutionnelles de 1875, plus ou moins modifiées dans un sens vraiment démocratique : la répartition du pouvoir législatif entre un Sénat et une Chambre des Députés nommés l'un et l'autre au scrutin de liste par le suffrage universel ; le droit de dissolution donné au Sénat avec cette restriction que les deux tiers des voix seraient nécessaires et que les électeurs seraient convoqués dans un délai de deux mois au plus ; le droit de prorogation accordé au Président de la République sous cette réserve que la prorogation ne devra jamais « servir à allonger l'interrègne du Parlement » ; enfin la procédure de révision telle qu'elle a été réglée par la Constitution de 1875 et l'obligation pour le Congrès de ne pas sortir de l'ordre du jour qu'impliquent les modifications constitutionnelles approuvées préalablement dans chacune des deux Chambres.

La République constituée de cette façon ne différerait pas énormément de celle qui existe aujourd'hui. Elle serait plus unitaire et plus autoritaire, voilà tout. Aux yeux de beaucoup de gens celle que nous avons l'est déjà bien assez. Mais ce n'est pas l'avis de M. Cossé, partisan résolu de l'unité nationale et de l'autorité gouvernementale qu'il semble considérer comme des vérités primordiales, ayant une valeur d'axiomes et n'ayant nul besoin de la sanction du souverain. Fermement convaincu que tout doit céder dans la vie sociale devant le principe de souveraineté, M. Cossé, s'il a en haute estime la liberté individuelle, ne tient aucun compte des libertés collectives, de celles que peuvent revendiquer les communes, des régions territoriales, des groupes de citoyens qui ont parfois des intérêts divergents et qui ont tous un droit égal à défendre ceux-ci en tâchant d'acquérir la part d'influence qui leur revient équitablement. Il agit de même, et par le même motif, à l'égard de certains faits économiques, conséquences inévitables d'un état de civilisation avancée, et il ne réprouve pas tant les traités de commerce parce qu'il est théoriquement protectionniste que parce qu'il ne veut pas voir des conventions internationales entraver le libre exercice de la souveraineté durant un laps de temps

déterminé, quels que soient les avantages qui puissent en résulter pour une notable partie sinon la grande majorité de la population. L'efficacité de la scrupuleuse observation du principe de souveraineté et celle du mécanisme politique consistant à faire élire par les deux Chambres, réunies en Congrès, le président, chef du pouvoir exécutif qui devient ainsi le délégué non du pouvoir législatif mais du pouvoir constituant, lui inspire du reste une confiance tellement entière qu'il dit quelque part : « Si l'expérience condamne ce mode de délégation et d'équilibre des pouvoirs, il faut en prendre son parti, la République est une forme de gouvernement inapplicable. »

Le livre *Du Principe de Souveraineté* est en somme une œuvre sincère dont le principal défaut est de reposer sur des données exclusivement logiques. Les incidents politiques qui se sont produits depuis quatre-vingt-dix ans ne prouvent nullement, comme le prétend M. Cossé, que Rousseau se trompait en déclarant la souveraineté du peuple incapable de servir de base à la Constitution d'un grand Etat et que, pour fonder en France d'une façon définitive, inébranlable la République une et indivisible, il suffirait de placer à côté du principe de l'auteur du *Contrat social* que le souverain ne saurait « s'imposer une loi qu'il ne puisse enfreindre », cette règle pratique qu'aucune délégation de la souveraineté « ne peut être donnée que sous forme de mandat temporaire et révocable ». Ils porteraient plutôt à supposer le contraire. Les deux Constitutions les moins défectueuses que nous ayons eues, de l'avis de M. Cossé lui-même, celle de l'an III et celle de 1848, n'ont pas empêché les coups de force du 18 brumaire et du 2 décembre, et, eussent-elles été parfaites, elles n'auraient vraisemblablement pas plus arrêté ceux qui les ont tentés ou tout autre aventurier politique. Les hommes sans scrupules ne manquent jamais de prétextes pour de pareilles entreprises. Or rien d'analogue n'est arrivé à aucune époque ni en Suisse ni aux Etats-Unis, les seules républiques qui, de notre temps, aient duré et prospéré. L'expérience, qu'invoque M. Cossé à l'appui de sa thèse, démontre donc qu'une grande république unitaire court plus de risques de disparaître que des républiques de médiocre étendue, gardant leur autonomie, et reliées seulement les unes aux autres par une Constitution fédérale. Il est possible, malgré cela, qu'un essai plus ou moins prolongé de république unitaire et autoritaire soit encore utile, nécessaire, inévitable en France. Il est évident qu'une Constitution telle que celle proposée par M. Cossé serait préférable à la Constitution de 1875. Tout homme doué de raison et de clairvoyance l'accordera sans peine. On ne déplace pas brusquement l'axe sur lequel se meut une nation ; un peuple ne change pas d'un jour à l'autre de tempérament et d'habitudes. Mais il viendra tôt ou tard un moment où l'on s'apercevra que la liberté n'est effective et complète, que la souveraineté ne s'exerce d'une manière consciente et éclairée, que les droits de chacun et de tous ne sont réellement respectés, que dans un Etat dont le territoire est de proportions assez restreintes pour que les intérêts n'y soient pas trop opposés, les idées et les mœurs trop disparates.

P. P.

Écrits inédits de Saint-Simon, tome IV : *Mélanges*.
1 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1882.

La maison Hachette continue la publication, sous la direction de M. Faugère, des *Écrits* inédits de Saint-Simon, dont trois volumes ont successivement paru. Elle met en vente cette fois le quatrième volume de cette très intéressante collection, lequel renferme plusieurs lettres du célèbre écrivain, un mémoire sur le *Rétablissement du Royaume* et une *Lettre anonyme au Roi*, avec quelques pièces diverses.

Dans son Avant-Propos, M. Faugère met absolument hors de doute la paternité de Saint-Simon quant à *La lettre anonyme au Roi*. Quand il la rencontra et la parcourut pour la première fois, « il fut frappé du ton de patriotique tristesse » qui y règne, aussi bien que de « la respectueuse et sévère liberté » du langage de son auteur. » Il y avait là « des accents qui lui rappelaient tour à tour la sublime énergie de Corneille, de Pascal ou de Bossuet, l'apostolique franchise et le langage élevé de Fénelon qui écrivit, lui aussi à Louis XIV, sous le voile de l'anonyme une lettre célèbre qu'il n'envoya point, à ce que l'on assure, à sa royale destination. » L'impression immédiate de M. Faugère fut que cette lettre appartenait bien au duc de Saint-Simon, et des recherches ultérieures le confirmèrent pleinement dans son opinion. La pièce porte la date du mois d'avril 1712 et elle a été écrite sous le coup des calamités domestiques ou publiques qui, en cette année et l'année précédente, avaient fondu coup sur coup sur la famille royale et la France. La mort du Duc de Bourgogne, dans les circonstances où elle se produisait, prit le caractère d'un vrai malheur public. L'avènement probable de ce jeune prince, élève de Fénelon et des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, avait fait concevoir en effet de grandes espérances à un peuple qui semblait être arrivé au comble de la misère. Saint-Simon, en écrivant cette lettre, crut remplir tout simplement un devoir ; mais il ne s'abusa point sur le sort des conseils qu'elle renfermait. Il connaissait trop le caractère de Louis XIV pour se faire la moindre illusion à cet égard, et il était persuadé que ce prince mourrait, comme il avait vécu, dans son farouche orgueil princier et dans l'impénitence de ce pouvoir absolu qu'il ne séparait pas de son titre même de roi.

Saint-Simon ne s'était pas trompé : la lecture de sa lettre, dont Louis XIV devina sans peine l'auteur, fit naître chez le monarque une irritation des plus vives qui se calma néanmoins bientôt, et n'eut pas pour le duc les conséquences fâcheuses que ses amis eurent un instant raison d'appréhender pour lui. L'orage plana, mais sans éclater, et Saint-Simon resta jusqu'à la mort de Louis XIV l'hôte sinon écouté, du moins considéré, des palais de Versailles et de Marly. Devenu régent, Philippe d'Orléans lui conserva sa vieille amitié et ses sentiments de confiance ; il recevait volontiers ses conseils qu'il provoquait même parfois, sauf à ne pas les suivre même en les approuvant. En 1738, on le voit, déjà bien vieux et

près du terme de sa propre existence, écrire au premier ministre, le cardinal Fleury, pour lui représenter l'extrême misère des campagnes. « Les intendants n'osent s'attirer des lettres fâcheuses et dures en mandant la vérité, et cette vérité peut moins encore aller jusqu'à vous. La vérité pourtant, que nous voyons de nos yeux, et ce qui nous revient de tous côtés et par les curés et d'autres gens sûrs, c'est que la misère est extrême et telle que le pain même d'orge manque, et que l'extrémité est à un point tel qu'il faut être sur les lieux pour y croire. » Cette fois encore, le duc de Saint-Simon s'acquittait d'un devoir de conscience et savait, à n'en pas douter, qu'il ne serait pas écouté. Il feint de croire, plutôt qu'il ne croit réellement à la puissance du cardinal pour la guérison du mal qu'il lui signale. Mais, il le sait entouré, dans tous les cas, de gens dont l'intention, l'intérêt peut-être, est que le mal subsiste ; il conjure son Éminence « de jeter sa lettre au feu et de le nommer jamais » ; car, aux yeux du contrôleur général des finances et de ses principaux agents « aller droit au premier ministre sur ce qui les regarde est un crime qui ne se pardonne pas. »

Avec la *Lettre anonyme au Roy*, le morceau le plus intéressant de ce quatrième volume est assurément le mémoire qui porte le titre de *Projets de rétablissement du royaume de France*, et qui fut écrit en 1712. Il était évidemment destiné au duc de Bourgogne, dont Saint-Simon était devenu un des collaborateurs les plus assidus et les plus intimes. Ce devait être ce semble, une œuvre de longue haleine ; mais la mort du Dauphin paraît l'avoir brusquement interrompu avant qu'il n'eût eu le temps de s'expliquer sur le rôle qu'il attribuait au Tiers-Etat dans une monarchie ordonnée comme il l'entendait. On sait que grand seigneur et très fier de sa naissance qui, à l'en croire, le faisait remonter jusqu'à Charlemagne par les comtes de Vermandois, il voulait créer au sein de la monarchie française une aristocratie qui lui aurait à la fois servi d'appui et de frein. Mais, il était trop indépendant de caractère pour s'incliner humblement devant l'autocratie de Louis XIV et trop perspicace pour ne pas s'apercevoir qu'avec ce système, la dynastie et le royaume couraient aux abîmes. Fénelon n'en était pas moins convaincu, et ce n'étaient point certainement les peintures idéales qu'il traçait de sa Salente qui lui avaient aliéné les bonnes grâces du Grand Roi ; c'était la critique des penchants guerriers d'Idoménée et de ses goûts fastueux. Voilà pourquoi le roi de France l'avait un jour qualifié de bel *esprit chimérique*. Le duc de Bourgogne et ses gouverneurs se trouvaient être dans le même sens des esprits chimériques. Cependant, si Louis XIV, prêtant l'oreille à leurs avertissements, avait porté d'une main virile la cognée dans l'édifice touffu des abus de l'ancien régime, il eût peut-être changé l'histoire de la fin du XVIIIe siècle et supprimé l'échafaud sur lequel son arrière-petit-fils devait porter la tête.

AD. F. DE FONTPERTUIS.

Directeur gérant responsable,
CH. ROBIN.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, RUE DUPLESSIS, 59.

LE PASSÉ DE LA PHILOSOPHIE

VI.

LE SENSUALISME. ÉPOQUE DE SON ÉCLAT. HUME[1].

A partir de Locke, le sensualisme devient une véritable métaphysique, entrant en lutte avec le matérialisme aussi bien qu'avec l'idéalisme. Ses principes fondamentaux sont formulés nettement, les détails en sont développés en tous sens, les différences avec les autres conceptions du monde expliquées ouvertement; son influence croît, son point de vue pénètre dans les écoles adverses, et l'on obtient, comme résultat définitif, l'augmentation du nombre et de l'influence des systèmes métaphysiques mixtes, hétérogènes.

Les principales idées de Locke qui devinrent bientôt la base de tout sensualisme, sont bien connues. Locke voit dans la théorie de la connaissance, qui doit déterminer les limites de l'esprit humain, le seul but de la philosophie; il veut remplacer les hypothèses du matérialisme et de l'idéalisme extrême par une hypothèse qui, selon lui, ne peut s'appuyer que sur les phénomènes psychologiques de la sensation ; il considère les hypothèses matérialistes et idéalistes comme n'ayant aucune certitude, aucune valeur scientifique, — c'est pour cela qu'il les combat également. Sa profonde divergence avec le matérialisme est évidente, elle gît dans le point de départ de sa philosophie, dans la réduction de son problème à l'étude des origines et du développement des

[1] Voir tome XXVII, p. 345, et tome XXVIII, p. 97, 192 et 372.

concepts de notre esprit. Moins clairs sont, au premier abord, les traits qui le séparent des diverses catégories de l'idéalisme qui, lui aussi, se renferme dans l'étude du sujet ; pourtant ces traits sont nombreux et caractéristiques. Il ne faut pas oublier que le subjectivisme de Locke est un subjectivisme sensualiste, ne rompant jamais son lien avec la nature extérieure, avec le monde de l'objet dans lequel il puise constamment ; un pareil subjectivisme est purement formel, verbal, en réalité il ne se distingue en rien de l'objectivisme des matérialistes. J'emploie ici, il va sans dire, les termes de subjectif et d'objectif dans le sens usuel, dans le sens d'opposition entre le monde des sensations et le monde des phénomènes échappant au contrôle direct de notre appareil sensuel, nullement dans le sens méthodologique suivant lequel le subjectivisme seul peut appartenir à la métaphysique.

Contre l'idéalisme, Locke et ses successeurs possèdent tout un arsenal d'arguments, tantôt originaux, tantôt empruntés aux matérialistes, à Hobbes et Gassendi, entre autres, et modifiés pour les besoins de la cause. Ils combattent la théorie des idées innées — quelques-uns vont même jusqu'à nier les *facultés* innées — ils montrent l'importance des langues dans le symbolisme des choses, ils étudient patiemment et prudemment les sources du savoir qui, suivant Locke, se réduisent à une seule avec ses deux variétés : la perception sensorielle considérée en dehors des opérations ultérieures de l'esprit, et le sens intime, la perception par l'esprit de ses propres actes.

La conception du monde et de ses phénomènes était fondée chez Locke, comme le remarque très justement Littré[1], sur une conception particulière de la nature humaine, c'est-à-dire sur quelque chose n'ayant qu'une importance très secondaire dans l'ensemble des faits cosmiques ; pourtant, il importe de le remarquer, les sensualistes élargissaient considérablement la base de leur édifice en faisant jouer un rôle important à l'élément plus général, à l'élément biologique que les idéalistes n'admettaient à aucun degré. Ils cherchaient l'origine de tous nos concepts dans les sensations ; dans la théorie de Locke, nos sensations nous donnent les idées simples, élémentaires — ce que l'école de Herbart appela plus tard les « représentations » — les idées de couleur, de son, d'étendue, de mouvement ; de la combinaison et de la

[1] De la méthode en psychologie, *Philosophie positive*, 1867.

comparaison de ces idées simples naissent les idées générales, les conceptions abstraites, les sentiments complexes, les désirs, les affections. En ramenant ainsi tous les phénomènes psychiques à leur point de départ biologique, Locke ne pouvait évidemment pas rattacher, comme le faisaient les idéalistes, la « chose en soi », à un concept quelconque de notre esprit, ni identifier les concepts avec l'essence des choses que cherche toute métaphysique ; avec les matérialistes il cherchait cette essence à l'autre bout de l'échelle phénoménale, dans le monde inorganique. Comme tous les sensualistes, il était également sceptique à l'égard de la réalité de la chose matérielle en soi et de la réalité des essences idéales, mais son scepticisme n'atteignait pas cette généralité, cette profondeur qu'il devait atteindre bientôt dans les écrits de Hume. Locke prévoyait du reste lui-même la possibilité de ce développement, il prévoyait qu'on emploierait un jour son argumentation exclusivement contre l'une des deux écoles adverses, mais il considérait l'exagération du scepticisme et l'application exclusive des thèses sensualistes, comme un stérile jeu de l'esprit qui répugne à un penseur pratique ayant fixé à l'avance les limites de son scepticisme, ayant déterminé exactement la dose de doute que comporte une conception rationnelle du monde, et s'en rapportant pour le reste aux formules du bon sens. Déjà Bacon trouvait « que la vraie cause, la vraie source de presque toutes les erreurs scientifiques gisait dans ce faux point de vue qui nous fait exagérer les forces de l'esprit humain et nous empêche de nous en servir utilement. » Locke ne laissait jamais passer l'occasion de nous convaincre de la relativité de nos connaissances ; il prodiguait les conseils pratiques disant « qu'il ne fallait pas s'élever contre notre propre organisation et abandonner ce que nous avions de bon en nous sous prétexte qu'il est insuffisant pour embrasser tout d'un seul coup, qu'il ne fallait pas ressembler au serviteur paresseux qui refuse de travailler à la lumière d'une bougie parce qu'elle éclaire moins que la lumière du soleil. » En un mot, Locke nous donne une théorie autrement nette que celle des anciens ou même celle de Bacon, sur l'incognoscible, ce point culminant et ce résultat ultime du sensualisme.

Les sensualistes de l'école de Locke commençaient la philosophie par l'étude de l'homme, et dans l'homme ils étudiaient les fonctions et les facultés, c'est-à-dire des phénomènes qui, à cette époque, étaient absolument irréductibles ; il n'est donc nullement

étonnant de les voir arriver au doute relativement à la possibilité de connaître le tout au moyen de cette partie de l'univers. Locke n'est même pas éloigné de la négation de l'existence réelle de la substance; en tous cas, il voit clairement que le langage seul donne à de pareilles conceptions une valeur absolue, que, par conséquent, la chose en soi, si tant est qu'elle existe, nous est éternellement inaccessible. C'est pour cela qu'il nous invite à demeurer dans une calme ignorance des choses qui, après examen, se trouvent en dehors des limites de nos capacités.

Après avoir indiqué les caractères propres qui distinguent la philosophie de Locke du matérialisme et de l'idéalisme, il me faut montrer maintenant les divergences qui la séparent des écoles extrêmes du sensualisme. Ces divergences ne sont d'ailleurs pas importantes, elles se réduisent à deux points principaux : la théorie psychologique de Locke sur la double origine des idées, et la question, irrésolue pour lui, des facultés de l'âme qui peuvent constituer un groupe indépendant ou se réduire à une faculté unique et fondamentale - la sensibilité. A propos de nos conceptions, nous avons vu en quoi consistait le dualisme de Locke ; outre la perception sensorielle des objets extérieurs qui donne à notre esprit les matériaux des rapprochements, des comparaisons, des jugements ultérieurs, il admet encore l'existence de perceptions intimes donnant une autre série de formation des idées. Mais ces opérations intellectuelles de second ordre n'étant possibles qu'à la condition de posséder les matières premières, il est clair que tout se réduit en dernière analyse, pour Locke aussi bien que pour les sensualistes extrêmes, à la perception sensorielle, et que le philosophe anglais était parfaitement conséquent en affirmant la communauté d'origine des idées et des sensations, une thèse qui a été tant de fois défendue par les sensualistes. Quant à ce qui est de la seconde distinction, il faut remarquer que jamais Locke n'a sérieusement soutenu la multiplicité de nos facultés fondamentales, qu'il n'a surtout jamais défendu l'hypothèse de l'origine « hyperorganique » d'aucune des fonctions de l esprit humain ; s'il a laissé sans réponse précise la question de la « faculté fondamentale », cela ne nous donne encore aucun droit de douter de son profond sensualisme. Pourtant de pareils doutes sont formules souvent ; les philosophes et les historiens de la philosophie (Dugald-Steward, Lewes, Fowler et beaucoup d'autres) se refusent à ranger Locke — et à plus forte raison

Hume, les écossais et leurs congénères — dans le type intellectuel auquel appartiennent Condillac, quelques-uns des encyclopédistes, Cabanis, et en général les sensualistes dans le sens étroit du terme. En réalité, Locke non seulement appartient à la même philosophie que Condillac, mais il en a été pendant longtemps le chef reconnu ; la tentative qui consiste à en faire le créateur d'une nouvelle école de « psychologie expérimentale », de même que la tentative de faire de Bacon le promoteur d'une philosophie particulière « de l'expérience », n'est donc qu'une preuve de plus de l'extrême arbitraire qui règne dans les classifications des systèmes philosophiques, de l'absence chez la plupart des historiens de la philosophie d'opinions fixes sur le sujet qu'ils se proposent d'étudier. Ces historiens ne se rendent même pas suffisamment compte de la terminologie dont ils se servent. L'*expérience* et la *psychologie expérimentale* sont des termes très exacts et très clairs, mais la philosophie de l'expérience, si elle a un sens quelconque, ne peut être une philosophie métaphysique ; quant à la « philosophie de la psychologie expérimentale » elle ne saurait constituer ici un savoir général ni même une philosophie quelconque, à moins d'entendre par là une métaphysique empruntant son point de départ à la psychologie expérimentale, auquel cas ce serait la meilleure définition que nous puissions donner du sensualisme, de celui de Locke, aussi bien que de celui de Condillac.

L'angle visuel suivant lequel Locke considérait le monde et ses phénomènes, détermine les mérites de ce penseur à l'égard de la science spéciale qu'il cultivait, de la psychologie. Non pas de la psychologie expérimentale dans le sens propre du mot, non pas de cette psychologie qui comporte réellement l'expérimentation directe, qui fait partie de la biologie et porte de nos jours le nom de physiologie cérébrale ; le sensualisme empruntait beaucoup à la biologie et ne lui donnait absolument rien. Les services que Locke a rendus, il les a rendus à une psychologie infiniment plus complexe, à cette psychologie qui étudie la nature humaine par ses côtés hyperorganiques, ne se ramenant pas sans résidu à l'action des fonctions biologiques et exigeant l'introduction d'un nouveau facteur — psychique comme le pensent quelques-uns, sociologique, comme j'ai essayé de le démontrer [1]. Le sensualisme —

[1] E. de Roberty, *La Sociologie*. Bibliothèque internationale. Chez Germer-Baillière.

son histoire tout entière le prouve — a contribué bien plus que le matérialisme ou l'idéalisme au progrès des études de ces conceptions élevées et complexes de l'esprit humain. C'est à partir de Locke que commence une série de tentatives honorables entreprises en vue de rattacher la science des phénomènes psychiques à la science immédiatement précédente de la vie. Ces tentatives ont produit de brillantes monographies sur divers points de psychologie descriptive, qui presque toutes appartiennent à des sensualistes, justement parce que le point de vue biologique auquel ils se plaçaient est d'une importance capitale pour la psychologie; plusieurs d'entre elles conservent jusqu'à présent leur valeur. De ce nombre sont un certain nombre de chapitres de l'*Essay concerning human understanding*; Locke introduit un des premiers la méthode comparative en psychologie, et il est certainement le premier des savants cultivant cette branche spéciale qui s'inquiète d'une investigation vraiment scientifique des problèmes.

Après Locke, le drapeau du sensualisme passa en de dignes mains. Comme penseur, Hume est non seulement au niveau de Bacon, de Hobbes, de Locke, de Berkeley, de Kant, mais il leur est peut-être supérieur, et sa valeur ne doit pas être mesurée par la part de gloire qui lui échut de son temps. Des causes fort diverses, l'insuffisante préparation du milieu, le silence intéressé et l'oubli parfois involontaire des prédécesseurs par les successeurs, expliquent pourquoi les disciples sont souvent préférés aux maîtres et les adaptations habiles aux originaux. Ce fut le sort de Hume; il fut éclipsé par ses imitateurs et particulièrement par Kant qu'on a appelé plus d'une fois le Hume allemand[1]. Il est vrai que le sensualisme de Hume a été pour Kant ce que le sensualisme de Locke avait été pour Berkeley, une étape intermédiaire dans la rénovation de l'idéalisme dogmatique qui aboutit à l'idéalisme critique. Mais dans cette philosophie hétérogène qui exerça une si puissante influence sur la pensée moderne, surtout en Allemagne, on ne prise plus guère les résultats derniers, les hypothèses idéalistes; on ne s'arrête qu'aux points de départ, aux éléments critiques, c'est-à-dire à ce qui, dans notre classification, constitue les hypothèses sensualistes. Or, les compatriotes et les admirateurs de Kant commencent eux-mêmes à reconnaître que

[1] V. Paulsen. Was uns Kant sein kann? *Viert. Jahr. f. Wis. Philosophie*, 1881, 1er fasc., p. 9.

ces hypothèses avaient été établies par Locke et surtout par Hume qui amena la plupart d'entre elles — la célèbre théorie de la causalité, par exemple, qui servit de base à la critique kantienne de la connaissance — à un degré de perfection qui ne fut jamais dépassé. « La *Critique de la raison pure*, dit M. Paulsen [1], développe en une forme lourde et peu intelligible des pensées exposées par Hume avec une étonnante clarté et une singulière élégance. Il semble presque que les défauts d'exposition soient le lest indispensable sans lequel les idées philosophiques traversent trop aisément l'esprit ; les difficultés de lecture arrêtent l'attention et invitent le lecteur à examiner, à commenter la forme et c'est par l'effort fait qu'on juge de sa valeur. C'est surtout pour la science officielle que les œuvres de Kant présentent une mine inépuisable de ces questions qui alimentent la production de la littérature scolastique. Il est encore une autre supériorité qui assure à Kant le gouvernement des esprits en Allemagne : Hume avait laissé échouer son navire sur le rivage plat du scepticisme, Kant le pourvut d'un nouveau gréement pour un nouveau voyage, en répondant aux besoins de réalité qui voulaient collaborer à une conception du monde que les recherches scientifiques seules n'étaient pas parvenues à créer. » Le vrai destructeur de l'ancienne métaphysique, du matérialisme et de l'idéalisme, a été Hume, le grand apôtre du sensualisme. Kant s'appropria les critiques dirigées par le sensualisme contre la métaphysique ancienne ; il alla plus loin, il les appliqua à l'avenir du matérialisme, mais il ne put ou ne voulut pas reconnaître leur justesse à l'égard de l'avenir de l'idéalisme qu'il tenta, au contraire, de sauver des envahissements du courant sceptique. L'idée de rénover l'idéalisme était une chimère ; l'essence de l'idéalisme se trouva, comme il fallait s'y attendre, rebelle à toute rénovation, et Kant fut obligé de revenir, contre son gré, au passé, restaurant l'une des variétés caractéristiques de la vieille métaphysique.

Avec Hume, le sensualisme atteint son apogée ; ni les successeurs immédiats en Angleterre, ni Kant, ni les sensualistes français n'ajoutent rien d'important à la doctrine ; souvent ils affaiblissent l'idée première en y introduisant des éléments et des développements accessoires. Le philosophe anglais considérait

[1] *Loc. cit.*

son œuvre comme un essai d'introduction de la méthode expérimentale dans l'étude des phénomènes complexes, « *an attempt to introduce the experimental method of reasoning into moral subjects* », ainsi qu'il le dit dans le titre de son premier traité. De même que Locke, il voit dans l'étude de l'esprit humain, et particulièrement de l'origine et du développement de nos représentations, le meilleur moyen de débarrasser la science des questions oiseuses qui renaissaient sans cesse sous l'influence de la métaphysique. La critique de l'ancienne métaphysique amène ainsi à la vraie métaphysique, à la psychologie sensualiste, ou plus exactement, à une théorie de la connaissance qui admet que les conceptions, les idées sont les pâles copies des représentations sensorielles, et la certitude de l'existence réelle des choses une association de représentations antérieures. Dans cette théorie, les représentations de l'essence des objets et du *moi* apparaissent comme une réunion, sous un même signe verbal, d'une infinité de représentations particulières et concrètes ; quant au contenu du savoir, il se réduit à la connaissance des rapports entre les idées. « Toutes les questions relatives à l'identité et à l'invariabilité de la personnalité humaine, dit Hume, doivent être considérées comme des difficultés grammaticales, plutôt que comme des difficultés philosophiques. » Hume refuse même de discuter avec un homme qui sentirait en lui un autre *moi* que celui qui est composé en entier des représentations et des impressions du froid et du chaud, de l'ombre et de la lumière, de l'amour et de la haine, de la peine et du plaisir, etc. « A l'exception de quelques métaphysiciens, remarque-t-il ironiquement, tous les autres hommes ne sont que des collections de représentations différentes qui se succèdent avec une inconcevable rapidité et sont en perpétuel mouvement ». Hume nie l'existence de conceptions qui ne soient pas réductibles à des éléments sensoriels; si une pareille conception est un rapport nous devons indiquer les faits qu'il relie, s'il est un simple symbole, nous devons montrer le phénomène que le symbole représente. Dans le cas contraire il est permis de croire que le terme employé n'a aucune valeur et ne correspond à aucune réalité. Au point de vue de la science spéciale, telle qu'elle existait du temps de Hume, cette théorie est irréprochable ; mais il y a plus, ce n'est pas seulement sa psychologie, c'est sa philosophie tout entière qui est sensualiste. En apparence renfermée dans les limites étroites de la psy-

chologie sensualiste, cette philosophie étend en réalité son empire sur toutes les autres catégories de phénomènes naturels. La théorie de l'origine de nos idées avait un autre intérêt que l'intérêt psychologique, elle servait aussi à combattre l'idéalisme, la réalité de la substance supranaturelle, et à compléter l'œuvre commencée par Berkeley, qui se servit des thèses de Locke pour combattre le matérialisme, la réalité des substances matérielles.

Hume attendait la solution de tous les problèmes philosophiques de la « science de l'homme », à l'étude de laquelle il consacra ses meilleurs efforts ; l'anthropologie est, pour lui, la science fondamentale et, en même temps, la science centrale. « Il est évident, dit-il, que toutes les sciences sont en rapports plus ou moins intimes avec la nature humaine, et qu'elles y retournent d'une manière ou d'une autre, quelle que soit la distance qui semble les en séparer. Les mathématiques, la philosophie naturelle et la religion dépendent d'une certaine façon de la science de l'homme, car elles font partie du savoir humain et l'intelligence humaine peut seule en juger... Puisque l'essence de l'esprit ne peut pas plus être connue que l'essence des choses, il est non moins évident pour moi, qu'il n'est pas d'autre moyen de connaître les forces et les propriétés de l'intelligence, que celui qui consiste à étudier attentivement, par des expériences précises et par les résultats produits dans diverses circonstances, le travail de notre intelligence. »

L'anthropologie de Hume est pleinement expérimentale et les méthodes scientifiques lui sont suffisamment connues, mais c'est pour cela justement — quelque paradoxal que cela puisse paraître au premier abord — que sa philosophie est absolument sensualiste. En effet, la seule réduction métaphysique des phénomènes étudiés par toutes les sciences, à l'anthropologie, qui puisse mériter le nom de sensualiste, est celle où l'anthropologie se trouve fondée sur des études biologiques, par conséquent où elle est plus ou moins expérimentale et scientifique ; tout autre anthropologie, remplaçant les faits par les suppositions, les expériences par les déductions caractériserait, au contraire, infailliblement la métaphysique idéaliste. Sous ce rapport un parallèle entre Hume et les idéalistes comme Descartes et Kant se présente tout naturellement. Le caractère biologique de l'anthropologie de l'un et le caractère superorganique de l'anthropologie des autres,

apparaît même dans la question de savoir si la conscience s'explique tout entière par l'expérience sensorielle ou si d'autres éléments irréductibles sont nécessaires, Hume répondant affirmativement à la première question, Descartes et Kant répondant affirmativement à la seconde. Qui a tort et qui a raison — c'est là une autre affaire, et une affaire qui, dans l'état présent du savoir, ne peut être résolue d'une façon tant soit peu satisfaisante ; il est clair, en tous cas, que le mérite d'avoir formulé l'hypothèse la meilleure, la plus probable est un mérite psychologique, non un mérite philosophique. Dans le domaine de la philosophie, les partisans et les adversaires des formes innées de la pensée ont également tort ; les discussions elles-mêmes sur les avantages de l'une ou de l'autre doctrine rappellent, par leur stérilité, les discussions théologiques sur la supériorité de telle ou telle religion. Philosophiquement parlant, je le répète, ces théories, qui réduisent tout à un même groupe de phénomènes, sont, au même titre, profondément métaphysiques. La faute fondamentale n'est ni rachetée ni augmentée par cette circonstance que pour le sensualisme l'anthropologie est inductive, empirique, basée sur des faits biologiques, et pour l'idéalisme déductive, rationnelle, constituant une branche indépendante et autonome du savoir. Cette circonstance, très importante comme caractère différentiel, comme élément de classification, n'a, en philosophie, aucune valeur comme moyen de distinction entre la vérité et l'erreur.

Les idées que Hume avait exposées dans le « *Traité de la nature humaine* », œuvre de sa jeunesse, il les popularise à plus d'une reprise dans ses « *Essais* », et il y revient encore dans son ouvrage principal, les « *Recherches sur l'entendement humain* ». En dehors des traits particuliers sur lesquels nous avons appelé l'attention, on y voit partout ce point commun à toutes les écoles anglaises — la conviction que la philosophie a deux parties, l'une appartenant à l'étude de la nature, à laquelle Hume, en sa qualité de sensualiste conséquent, rattache la psychologie, l'autre étudiant la société et s'occupant de morale, de politique, d'économie sociale. Ces deux parties trouvent dans Hume un interprète profond et sagace, et sa place sera suffisamment marquée lorsque nous dirons que pour l'une il a été l'inspirateur direct de Kant, et pour l'autre le précurseur immédiat d'Adam Smith.

Les vues sociologiques de Hume, fort remarquables pour l'époque où elles étaient formulées, n'ont pas perdu leur valeur,

même de notre temps ; elles confirment l'opinion que j'ai émise dans un des précédents chapitres, relativement à l'influence du sensualisme sur le progrès des études sociales. Quelques explications sont nécessaires ici. Hume soutient énergiquement cette thèse « que la politique peut être transformée en une science positive. » — « Telle est la force des lois et des formes gouvernementales, dit-il, et telle est l'impuissance des tendances et des tempéraments individuels, qu'on peut souvent, des données générales, tirer des conclusions aussi certaines que les conclusions mathématiques. » — « La force, dit-il autre part, se trouve toujours du côté des gouvernés ; les gouvernants n'ont donc qu'un seul point d'appui — l'opinion publique. Tout gouvernement est fondé exclusivement sur la puissance de l'opinion des gouvernés, et cette vérité est également applicable aux régimes les plus despotiques s'appuyant sur le militarisme et aux régimes les plus populaires et les plus libéraux [1]. » Il insiste sur la régularité et la constance des faits historiques, montrant leur dépendance des phénomènes généraux de la nature humaine. « Voulez-vous connaître les sentiments, les goûts et les mœurs des Grecs et des Romains ? Etudiez à fond le caractère des Français et des Anglais — vous ne vous tromperez pas beaucoup en appliquant aux premiers les observations que vous ferez sur les seconds. » Écoutons encore le philosophe se plaçant sur le terrain de la sociologie descriptive : « Toutes ces descriptions de guerres, d'intrigues, de luttes de partis et de changements politiques, présentent une collection de données qui permettent à l'homme politique ou au moraliste d'établir les bases de sa science, exactement comme le naturaliste apprend à connaître les propriétés des plantes, des minéraux et des autres objets extérieurs par une série d'observations et d'expériences [2]. » Conformément à cette opinion, il attribue la difficulté des prédictions dans l'ordre historique, non à la moindre constance de l'action de leurs causes, mais à l'ignorance d'un grand nombre de circonstances que le temps nous cache. Mais, en pratique, ainsi qu'il le fait remarquer très judicieusement, personne ne fait de distinctions entre les causes physiques et ce que l'on appelle les causes morales ; un prisonnier, par exemple, qui n'a ni argent ni moyen de s'en pro-

[1] *Philosophical, works* t. III ; *Essays*, p. 75 et 31.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 97-98.

curer préférera, pour s'enfuir, creuser la pierre et scier les barreaux que d'agir sur le cœur incorruptible de son geôlier, et lorsqu'il s'acheminera vers l'échafaud, il songera à l'imminence de la mort autant parce qu'il sait la fidélité au devoir des exécuteurs de la sentence, que parce qu'il connaît l'action de la corde ou de la hache. Il va sans dire que Hume nie la doctrine du libre arbitre, et son argumentation est à ce point complète et décisive, qu'elle éviterait, selon la juste observation de Huxley, toutes les discussions contemporaines sur ce sujet, si elle était mieux connue.

Les idées économiques de Hume sont principalement exposées dans ses *Réflexions politiques* qui parurent en 1752, furent immédiatement traduites en français, eurent un grand nombre d'éditions et contribuèrent, avec la célèbre *Histoire d'Angleterre*, à établir la réputation européenne de l'auteur. Ce livre, que le biographe de Hume, Burton, appelle « le berceau de l'économie politique », eut une influence considérable sur les doctrines de A. Smith et des économistes français du XVIII[e] siècle. Très remarquables également, comme premières tentatives sociologiques, sont les *Recherches concernant les principes de la morale* (1752) et l'*Histoire naturelle de la religion* (1757). Dans le premier de ces ouvrages, Hume nous apparaît comme un précurseur direct, immédiat, non seulement de Bentham, qui lui emprunte le principe social de l'utilité, non seulement de Comte, qui transforme sa sympathie organique en altruisme, mais encore de H. Spencer qui est d'accord avec lui sur plus d'un point. Dans l'*Histoire naturelle de la religion*, nous trouvons un grand nombre de suppositions dont la science contemporaine a profité et qui témoignent de la justesse des idées générales de l'auteur sur les problèmes sociaux. Il démontre, par exemple, que le fétichisme et le polythéisme étaient des formes naturelles des conceptions primitives du monde, que le monothéisme n'a pu apparaître que plus tard ; il donne une explication satisfaisante de l'anthropomorphisme, il cherche enfin avec beaucoup de raison la source qui alimente la religiosité, bien plus dans les soucis quotidiens qui émeuvent l'homme, que dans la sphère des mouvements infinis de notre âme, dans nos espérances et nos craintes, bien plus que dans la contemplation de la nature et de ses inexplicables phénomènes. Quelques pas encore dans cette voie et Hume pouvait reconnaître, comme nous le reconnaissons maintenant, que les religions ne présentent que des formes grossières de

la métaphysique et, spécialement, de la métaphysique idéaliste.

Nous n'avons, du reste, pas à entrer ici dans les détails des doctrines de Hume ; leurs analogies avec les doctrines de Bacon et de Locke sont trop manifestes pour qu'on puisse hésiter à les ranger dans un même type philosophique. Mais nous devons nous arrêter quelques instants encore sur les points qui ont eu une influence directe sur le développement ultérieur de l'esprit humain, et qui donnent lieu jusqu'à présent à des malentendus. Il y en a deux qui sont intéressants sous ce rapport : la théorie de de la causalité et le scepticisme.

L'explication donnée par Hume du concept de la causalité, ressemble assez, dans les traits principaux, à celle qui avait été proposée antérieurement par Hobbes et par un contemporain, oublié maintenant, Glanvil, dans un livre intitulé : *Scepcis scientifica;* elle n'en constitue pas moins l'une des pages les plus brillantes du sensualisme. En se plaçant exclusivement au point de vue de l'expérience, Hume réduit les rapports de la causalité à la simple et inévitable succession des phénomènes. Un fait, un événement, immuable pour notre expérience personnelle ou pour l'expérience des générations qui se suivent, précède ou suit fatalement un autre fait ou un autre événement — dans le premier cas on l'appelle *cause*, dans le second *effet ;* il n'y a en réalité, et il ne peut y avoir rien de plus entre deux phénomènes ou deux séries de phénomènes.

Le principe de causalité qui exige que tout ce qui se produit ait une cause, ne possède aucun caractère intrinsèque de nécessité, excluant la possibilité de supposer le principe contraire ; il est le résultat de l'expérience ou de la répétition fréquente d'une succession d'un certain ordre, qui force l'esprit à passer de l'antécédence à la conséquence. Ce passage, à force d'habitude, devient une indissoluble association : nous ne pouvons plus nous représenter un phénomène sans un phénomène précédant, et comme tout phénomène est toujours un effet relativement à d'autres, nous finissons par ne plus concevoir un fait quelconque sans une cause quelconque. Il y a plus. Peu à peu, sous l'influence de cette illusion de l'esprit qui s'appelle l'anthropomorphisme, nous attribuons à l'antécédent nécessaire une *force* particulière, nous lui reconnaissons le pouvoir de produire une conséquence — arrivés là, nous voyons l'effet *dans* la cause. Peu importe que nous considérions la conclusion *post hoc ergo propter hoc* comme une

faute grossière — au fond, nous ne raisonnons jamais autrement : nous exigeons que le *post hoc* soit un rapport constant, invariable, entré dans la substance de notre organisme psychique et provoquant une association d'idées.

Cette théorie de la causalité est très caractéristique du sensualisme et l'on ne peut lui refuser d'être strictement conséquente. Le matérialisme, et plus encore l'idéalisme, peuvent facilement s'accommoder d'une opinion qui voit dans la cause quelque chose qui peut produire ou qui contient déjà l'effet ; le sensualisme, fidèle à lui-même, doit la rejeter comme une illusion de l'esprit. Ce « quelque chose », ce rapport nécessaire, indépendant de l'expérience, ou plutôt — et pour appeler les choses par leur nom — cet élément de *force*, qui joue un si grand rôle dans la causalité des matérialistes et des idéalistes, n'a aucune réalité pour les sensualistes, sinon pratiquement, du moins métaphysiquement, parce qu'il ne peut être réduit au fait biologique de la sensation. Hume nie dans les phénomènes l'existence d'une faculté capable de produire d'autres phénomènes, il nie tout au moins la possibilité de le savoir, par cette simple raison qu'une pareille faculté est biologiquement insensible ; tout ce que l'expérience nous montre en ce cas, c'est la constance avec laquelle les phénomènes se suivent. Le sensualisme résout ainsi cette question capitale de toute métaphysique conformément à son hypothèse fondamentale ; ici, comme ailleurs, il se pose résolument en adversaire du matérialisme et de l'idéalisme. Hume comprenait fort bien que l'ancienne théorie de la causalité était le grand point d'appui de ses adversaires, aussi l'attaque-t-il avec une extrême violence. Admettre une cause nécessaire, précédant l'expérience ou indépendante d'elle, c'était passer bon gré mal gré du domaine des sensations et des idées dans le domaine des choses en soi ; Hume ne pouvait pas l'accepter à moins de renier le sensualisme. C'est pour cela qu'il distingue la « causalité expérimentale », « symbole verbal d'un acte purement automatique de l'esprit » qui consiste à transformer en prévisions les souvenirs accumulés, de la « causalité en soi » qui n'est qu'un rapport « en soi » de « choses en soi » et rentre avec elles dans l'immense abîme de l'incognoscible.

Il est intéressant de comparer ici cette théorie de la causalité qu'on peut considérer comme la théorie classique du sensualisme, à la théorie idéaliste, si profondément creusée dans tous

les sens avant et après Kant. Cette comparaison nous amène à reconnaître la différence radicale des points de vue fondamentaux. L'idéalisme anté-kantien niait opiniâtrement l'origine expérimentale de l'idée de causalité qui, d'après lui, était antérieure à toute expérience et constituait un produit parfaitement indépendant de la raison pure ; de là, la possibilité de l'appliquer au domaine extra-expérimental pour la recherche des essences. Kant accepte, il est vrai, la doctrine absolument contraire de Hume, mais il l'amende de façon à la ramener, du moins théoriquement, aux idées de l'ancienne métaphysique, car en pratique il lui assigne, par une bizarre inconséquence que les commentateurs n'ont pas suffisamment expliquée jusqu'ici, la même valeur et les mêmes limites que Hume. Kant prétend que l'idée de causalité constitue une idée primordiale, innée de la raison pure ; elle ne peut être acquise par la voie expérimentale, elle est, au contraire, une des formes de la perception sensorielle, une des bases de toute expérience. Jusque-là, il est conséquent avec l'ancien idéalisme, et son tableau des « catégories » n'y ajoute rien de nouveau ; mais en passant à la pratique, aux tentatives de notre esprit de transgresser les bornes de l'expérience sensorielle, il revient brusquement au point de vue du philosophe anglais, affirmant que l'idée de causalité, justement parce qu'elle est la base de toute expérience, ne saurait avoir aucun sens dans les spéculations transcendantes. Cette ambiguïté est très caractéristique de tout le système de Kant, elle le réduit à une philosophie hybride dans laquelle tantôt les hypothèses idéalistes jouent le rôle de prémisses et la critique sensualiste celui de conséquence, tantôt, comme dans l'éthique, le sensualisme forme la base qui supporte les principes de l'idéalisme. Inutile de dire que ce procédé n'a de critique que le nom, et qu'il est d'avance condamné à la stérilité ; cela résulte clairement des destinées de la théorie kantienne de la causalité. Les disciples ont consacré beaucoup d'efforts, les uns pour comprendre, les autres pour interpréter ce point obscur de la doctrine ; mais ces efforts à quoi ont-ils abouti ? à ces quelques thèses sérieusement exposées par un des plus sagaces d'entre eux : 1° que l'idée de causalité ne peut être ramenée à l'expérience que dans ce sens que l'expérience ne peut rien apprendre à celui qui n'est pas *organisé* de façon à combiner l'effet à la cause ; 2° qu'en examinant les choses de plus près on reconnaît que ce n'est pas le concept de la causalité qui pre-

existe à l'expérience, mais bien les conditions *organiques* produisant et coordonnant d'une certaine manière les impressions suscitées par le monde extérieur; 3° que les racines de l'idée de causalité gisent par conséquent dans notre organisation et que, par cette raison seule, elle précède l'expérience; 4° qu'on trouvera peut-être un jour dans le mécanisme des actions sympathiques et réflexes l'origine de l'idée de causalité. La raison pure de Kant sera traduite dans le langage de la physiologie et deviendra plus claire et plus évidente [1].

Tout en désirant très sincèrement, non seulement pour le concept de la causalité, mais en général pour tous les concepts métaphysiques, cette traduction des termes obscurs de l'idéalisme en termes clairs du positivisme, je ne puis m'empêcher de remarquer que si les quatre thèses que je viens de résumer visent exclusivement les conditions biologiques, elles abandonnent l'idéalisme, critique ou non, et nous ramènent à la théorie sensualiste de Hume. Il est évident, en effet, qu'en déduisant l'idée de causalité de l'expérience, Hume la rattachait exclusivement, par cela même, au côté organique de la nature humaine et formulait une hypothèse biologique, qui n'est devenue métaphysique que parce qu'elle s'étendait à tous les ordres de phénomènes; or, si les thèses de Lange visent des faits d'ordre hyperorganique ou psychique qui ne se réduisent pas sans résidu aux propriétés vitales, elles nous font retomber dans le pur idéalisme.

On a beaucoup dit et écrit sur le scepticisme de Hume que des générations entières ont confondu avec sa philosophie. Il est vrai que, par la suite, les opinions se sont partagées, et qu'il n'est pas rare de rencontrer, de nos jours, des penseurs affirmant que Hume a été tout ce que l'on veut, excepté un philosophe sceptique. Les deux opinions sont partiellement vraies. La première correspond à la période où l'on considérait le sensualisme moins comme une conception particulière du monde que comme une négation absolue des anciennes doctrines, la seconde appartient à l'époque postérieure pendant laquelle le sensualisme est attaqué à son tour dans ses dogmes, subissant, lui aussi, le sort du matérialisme et de l'idéalisme.

De nombreux historiens de la philosophie, se copiant invariablement les uns les autres, nous présentent la philosophie de Hume

[1] Lange, *Histoire du matérialisme*, trad. franç., trad. II, p. 53-54.

comme étant l'idéalisme de Berkeley transformé en scepticisme. Il est à regretter que pas un d'entre eux ne l'ait considéré comme un matérialisme de Hobbes devenu sceptique; car ce n'est que la combinaison intime de ces deux points de vue qui peut nous rapprocher de l'appréciation exacte d'un philosophe qui a toujours occupé une situation intermédiaire entre les deux anciennes doctrines. C'est justement cette situation particulière qui explique la couleur franchement sceptique de la philosophie de Hume. Nous avons déjà vu un phénomène analogue dans l'antiquité, et j'ai montré à ce propos pourquoi tout sensualisme était en même temps une philosophie sceptique attaquant simultanément le matérialisme et l'idéalisme. C'est cette double critique qui donne au scepticisme sensualiste une profondeur particulière. Les doutes du matérialiste sont exclusivement dirigés d'un seul côté, du côté de l'idéalisme; s'il rencontre sur son chemin le sensualisme, il le rejette comme une variété de l'idéalisme, ou l'accepte comme une forme de sa propre doctrine; l'idéaliste pour procéder à rebours n'en use pas moins de la même méthode. Le sensualiste seul qui combat à la fois les deux doctrines adverses, semble être le vrai représentant du scepticisme, et comme ces deux doctrines adverses passent pour embrasser la totalité des phénomènes et constituer le fonds entier de la philosophie, le sensualisme est réputé nier toute philosophie. En réalité, le scepticisme sensualiste est essentiellement semblable aux deux autres : il cache dans son sein une conception particulière du monde et combat toutes les doctrines, excepté les siennes propres. La philosophie de Hume en est un exemple frappant.

Le scepticisme de Hume se réduit tout entier à la doctrine de l'incognoscible, doctrine basée sur cette thèse que la matière n'est qu'un *agrégat* et l'esprit qu'une *succession* de sensations et d'idées ; Locke, et tous les sensualistes anciens l'avaient déjà affirmé. Inutile de démontrer, je pense, que cette thèse se rapproche plus ou moins de celles qui sont acceptées présentement par toutes les philosophies scientifiques, et entre autres, par le positivisme. Il y a, sans doute, dans ces philosophies, une infinité d'autres éléments, elles ne seraient, sans cela, qu'un simple développement des idées de Hume; mais cette ressemblance indique l'une de ces deux choses : ou que Hume n'était plus métaphysicien, ou que nous sommes encore attachés à la métaphysique. De ces deux solutions, la dernière me semble être la seule possible.

La philosophie de Hume a, sans aucun doute, hâté la ruine de la métaphysique, mais parce qu'elle était une métaphysique d'un nouveau genre, une dernière tentative vraiment neuve, vraiment originale.

Que détruit Hume? En premier lieu l'hypothèse matérialiste sur l'essence de la matière et l'ontologie matérialiste ; en second lieu l'hypothèse idéaliste sur la même essence et l'ontologie idéaliste. Que laisse-t-il à la place de ces deux doctrines détruites? L'affirmation que l'essence des choses ne peut être connue ni sous l'une, ni sous l'autre de ces deux formes, et que pourtant elle existe. Mais qu'est-ce donc que cette affirmation sinon une nouvelle hypothèse, et une hypothèse générale, embrassant tous les ordres de phénomènes, par conséquent invérifiable? Ce dernier caractère semble, au premier abord, en contradiction avec l'expérience journalière, mais nous oublions trop la différence profonde qui existe entre la science spéciale et la philosophie, entre la connaissance de phénomènes semblables et la coordination de phénomènes indépendants les uns des autres. Si nous pouvons espérer que les progrès de la physiologie cérébrale nous permettront de vérifier l'hypothèse dans la limite de la psychologie en déterminant toutes les conditions qui accompagnent l'acte de la connaissance, dans les limites de la philosophie, c'est-à-dire de la théorie qui généralise nos concepts des noumènes et des phénomènes, aussi bien que les réalités appartenant à l'ordre inorganique, à l'ordre organique et à l'ordre psycho-social, la doctrine de l'incognoscible de Hume restera éternellement à l'état d'hypothèse gratuite.

J'ai déjà expliqué à plus d'une reprise, que toute hypothèse générale avait nécessairement une origine spéciale. Nous le voyons ici pour l'hypothèse de Hume : elle est évidemment empruntée à la catégorie des faits bio-psychiques. Cette circonstance montre clairement que le scepticisme de Hume, comme tout scepticisme général, philosophique ne détruit les deux ontologies adverses que pour établir sur leurs ruines une troisième et nouvelle ontologie. Les mots et le sens qu'on leur donne ne doivent pas nous abuser. Peu importe qu'on considère habituellement le terme d'*ontologie* comme ne s'appliquant qu'aux doctrines matérialistes et idéalistes et qu'on ne trouve dans le sensualisme qu'une négation de toute ontologie ; ce qui est plus important que la terminologie, ce sont les procédés employés pour la solution du pro-

blème ; or, ces procédés sont identiques dans les trois conceptions du monde. C'est ce qui nous donne le droit d'affirmer que chacune d'elles possède son ontologie propre, distincte des autres ontologies.

En se plaçant à ce point de vue, on peut dire que les trois métaphysiques admettent également la « chose en soi ». Le matérialisme la voit dans le mouvement de l'atome, l'idéalisme le voit dans l'idée, le sensualisme le voit dans la sensation et la représentation qui en est le résultat. Chacune de ces doctrines est fermement convaincue de sa supériorité, et réduit théoriquement tous les phénomènes à un même groupe de phénomènes. Il suit donc de là, que la place prépondérante que nous avons assignée à la théorie de l'incognoscible dans le système sensualiste, est conditionnelle et demande une explication. A proprement parler, chaque espèce de métaphysique, tout en contestant la valeur des autres formes de connaissance, possède une théorie à elle de l'incognoscible ; mais, nous l'avons vu, pour le sensualisme dont la situation intermédiaire est très caractéristique, cet agnosticisme acquiert les proportions d'un élément absolument fondamental du système, — il peut donc être considéré comme ayant atteint dans le sensualisme son degré le plus élevé.

Le caractère métaphysique des idées de Hume apparaît clairement alors même qu'on n'en considère que les parties purement critiques. Hume et après lui Kant, ont attribué les insuccès de la philosophie à la poursuite du but chimérique suggéré par une fausse appréciation de la puissance de l'esprit humain. Cette explication est doublement erronée. La philosophie n'a jamais poursuivi qu'un but — l'unité de la conception du monde, et ce but elle l'a toujours atteint sous la forme d'une unité hypothétique des choses. Sans doute les hypothèses ne contentaient pas tout le monde et les recherches recommençaient ; mais il ne s'est jamais agi — ne l'oublions pas — d'une unité scientifiquement vérifiée, strictement démontrée. Les anciens philosophes savaient très bien distinguer une hypothèse d'un fait et d'une loi, et pourtant aucun d'eux ne songeait à une autre unité que l'unité purement hypothétique, aucun d'eux n'a commis la faute de confondre la supposition avec la vérité. D'autre part l'homme, en construisant des hypothèses philosophiques, n'a nullement outrepassé les limites de son intelligence, il était au contraire dans son droit

et donnait satisfaction à des besoins parfaitement naturels et légitimes.

Dans tout cela il y a un malentendu qui, pour être sérieux, n'en est pas moins purement verbal. On nous dit que la tentative de Hume reprise par Kant a abouti à un résultat important : à la démonstration de l'*impossibilité* de la métaphysique. Cela est vrai ; seulement ni Hume, ni Kant n'ont jamais démontré ce qui était autrement intéressant au point de vue philosophique et, plus encore, au point de vue sociologique : l'*inutilité* actuelle de la métaphysique et la nécessité de son remplacement par une doctrine qui, poursuivant le même but de l'unité de la conception des choses, le poursuivra par d'autres moyens. Hume et Kant démontraient l'insuffisance des anciennes hypothèses et proposaient de les établir sur de nouvelles bases ; mais, loin de supprimer la philosophie hypothétique, ils s'efforçaient de la redresser comme avaient fait tous leurs prédécesseurs. Ils continuaient le travail des sceptiques et des sensualistes de l'antiquité ; leur critique était plus moderne, plus efficace, mais elle n'avait de nouveau que la forme et les accessoires. C'est ainsi que s'explique ce fait singulier du grand démolisseur de la métaphysique travaillant à jeter les fondements d'une métaphysique à venir.

En terminant cet aperçu sur le plus illustre représentant du sensualisme, il convient d'attirer l'attention sur un fait contemporain qui ne manque pas d'importance. L'influence de Hume augmente visiblement, et le retour des penseurs anglais et français à son scepticisme sensualiste correspond au retour des allemands vers Kant et son idéalisme critique. Sans doute notre temps ne prise guère dans les deux cas que les éléments négatifs, qui leur sont communs, leur théorie de l'incognoscible — ce résultat du grand mouvement intellectuel du XVIII[e] siècle. Notre temps est principalement consacré à purifier, à assainir l'atmosphère philosophique, à accélérer la décomposition du passé et à déblayer le sol des ruines métaphysiques qui l'encombrent ; et cependant le sensualisme, entendu dans le sens de système, ne reste pas en dehors du mouvement actuel. On découvre son influence indirecte là même où on l'attendait le moins ; H. Spencer n'essaie-t-il pas de grouper tous les éléments de l'ancienne conception du monde autour de « l'évolution » qui a incontestablement une origine organique et un caractère biologique ?

Quant à ce qui est de Hume en particulier, il est certain que

les penseurs anglais modernes s'en sont inspirés. « En célébrant les mérites philosophiques de Hume, dit M. Compayré [1], M. Huxley ne fait d'ailleurs qu'acquitter une dette de l'école à laquelle il appartient. Les philosophes anglais de ce temps et notamment S. Mill, n'ont pas assez dit ce qu'ils devaient à Hume ; ils n'ont pas assez déclaré soit les emprunts volontaires qu'ils lui ont faits, soit les rapports naturels qui les unissent à lui. Il était de toute justice que cette omission fût réparée. Il s'est trouvé que, sans avoir fait de physiologie, par la seule analyse de la pensée, Hume a construit une psychologie phénoménale, « une psychologie sans âme » qui s'adapte à merveille aux conclusions du positivisme anglais et de la physiologie contemporaine. M. Huxley et la plupart de ses compatriotes, on le sait, semblent vouloir donner à des prémisses matérialistes une conclusion idéaliste. D'une part, ils considèrent comme absolument démontrée la corrélation des mouvements de la matière nerveuse et des perceptions de la conscience ; ils affirment que les matériaux de la conscience sont les produits de l'activité cérébrale, et ils excluent par suite toute idée de substance spirituelle. Mais, d'autre part, ils répugnent au matérialisme proprement dit, et ils proclament que les erreurs du matérialisme systématique suffisent à paralyser l'énergie de la vie et en détruisent toute la beauté. »

C'est à dessein que je transcris cette citation car l'auteur dit certainement ici plus qu'il ne voulait dire. Qu'est-ce que cette nouvelle philosophie dont les adeptes sont également éloignés et également rapprochés du matérialisme et de l'idéalisme ? En quoi consiste ce matérialisme idéaliste ou cet idéalisme matérialiste qui se donne de nos jours les noms les plus divers de criticisme, d'évolutionisme, de philosophie du réel, du monisme philosophique ? Relativement au XVIII[e] siècle et à Hume cette direction, en tant qu'elle existait alors, n'était que *la nouvelle métaphysique fondée sur la physiologie*, c'est-à-dire ce qui est pour nous le *sensualisme ;* mais qu'est-elle par rapport à la philosophie contemporaine ? Ici la question se complique considérablement. De trois choses l'une : ou la bizarre association du matérialisme et de l'idéalisme dans un même terme n'a, pour le présent, aucune espèce de sens ; ou elle représente un vulgaire et inutile éclectisme ; ou enfin elle

[1] *Hume, sa vie, sa philosophie*, trad. franç. Chez Germer-Baillière, 1880. Introduction de Compayré, p. X-XI.

signifie que les systèmes actuels, d'accord en cela avec le sensualisme, critiquent radicalement tout idéalisme et tout matérialisme. Les deux premières alternatives sont contraires aux faits et doivent être abandonnées, la troisième seule doit être retenue. Mais elle est loin de tout expliquer, et d'autres questions, d'autres dilemmes apparaissent immédiatement. Les tendances philosophiques modernes consistent-elles exclusivement dans la critique des diverses interprétations hypothétiques des phénomènes, ne sont-elles, suivant l'énergique expression de Huxley, qu'une « police du monde de la pensée » ; ou bien présentent-elles un système déterminé, une conception générale précise? Si la question est résolue dans ce dernier sens, il reste encore à savoir si cette conception n'appartient pas à la catégorie des conceptions hypothétiques, si elle n'est pas elle-même une métaphysique. Dans ce cas, nous n'aurions affaire là qu'à un sensualisme transformé, dans le cas contraire, nous serions en présence de la philosophie qu'il s'agit justement de trouver — de la philosophie scientifique. Ce sont ces diverses questions que je me suis proposé d'élucider dans un travail d'ensemble dont la partie historique que je publie aujourd'hui n'est en quelque sorte qu'une introduction.

E. de Roberty.

(A suivre.)

DES ORIGINES ET DE L'ÉVOLUTION DU DROIT ÉCONOMIQUE[1]

II

ADAM SMITH (*suite*).

§ VII. *Conception déductive de la Statique et de la Dynamique économiques.*

Hume, recherchant dans son *Histoire naturelle de la religion,* l'origine et les progrès des idées religieuses, déduit leur loi de succession d'une conception de la nature humaine. Impuissant encore à reconstituer à l'aide des seuls matériaux de l'histoire, la filiation réelle des manifestations religieuses, il demande à la psychologie de l'individu comment *ils ont dû* se produire; il reconstitue une histoire hypothétique, il suppose des créatures humaines abstraites, abandonnées au développement de leurs facultés, essayant de se former une idée des phénomènes extérieurs qui affectent leur bonheur[2]; elles les expliqueront d'abord par l'opération d'agents doués comme elles-mêmes d'intelligence et de volonté, accessibles à l'amour et à la haine, capables de se laisser fléchir par des présents ou des sacrifices. Dans le cours des idées religieuses, la diversité des phénomènes physiques les fera attribuer primitivement à un grand nombre

[1] Voir : tome XXIII, p. 439; tome XXIV, p. 52 et 211; tome XXV, p. 5 et 347; tome XXVI, p. 321.

[2] Hume, *Œuvres*, trad. franç., III, p. 108.

de puissances invisibles, distinctes, indépendantes les unes des autres; ce n'est que lentement que l'homme s'élèvera à la conception de dieux de plus en plus généraux et passera du polythéisme au monothéisme. Hume, après avoir déduit ainsi de la psychologie individuelle, la loi de ces phénomènes sociaux, n'interroge l'histoire de la société que pour vérifier sa loi; Buckle lui reproche de n'avoir fait appel à l'histoire que pour y puiser les faits qui convenaient à sa place et éclairaient sa doctrine; dans le fait, Hume, disposant de matériaux historiques, insuffisants ou mal élaborés, a emprunté à une science moins complexe que la science de l'histoire et plus rapprochée de sa constitution positive, la loi d'une classe de phénomènes sociaux; il en a dégagé les éléments essentiels, en faisant abstraction de toutes les causes perturbatrices, propres à paralyser leur opération: à cette histoire d'une humanité idéale, subjective, il a donné le nom d'histoire naturelle, comme Quesnay a donné le nom de droit naturel, à un droit abstrait, invariable, déduit de la conception d'une nature humaine abstraite, invariable. L'hypothèse primitive de Hume, son explication conjecturale, selon l'expression de Dugald Stewart, seront modifiées peu à peu par les progrès de la critique historique, jusqu'à ce que la méthode inductive, mieux affermie, recherche directement les lois de l'évolution religieuse dans la succession historique des phénomènes religieux, dans les différents milieux où ils se produisent, dans la réaction que leur font subir les autres phénomènes sociaux, et ne revienne à la psychologie individuelle que pour vérifier les lois empiriques de l'histoire.

Buckle a caractérisé à tort, me semble-t-il, certains groupes nationaux par l'emploi des méthodes scientifiques, et fait du génie anglais, un génie inductif, et un génie déductif, du génie écossais. L'emploi de ces méthodes est en rapport moins avec la diversité des tendances nationales qu'avec le degré d'avancement des sciences elles-mêmes; l'emploi de la méthode déductive caractérise la phase d'élaboration de toute science nouvelle qui emprunte alors ses lois essentielles à une science plus simple, plus rapprochée de sa constitution, et c'est faire d'inutiles et d'injustes reproches aux fondateurs de la science sociale que d'accuser l'imperfection de leur méthode; aucune coordination des phénomènes n'eût été possible sans les lois hypothétiques que ces grands hommes ont empruntées à la psychologie, à l'éthique, à la physiologie, aux sciences physico-chimiques elles-mêmes. Turgot, qui

pénètre plus avant que Hume dans la conception philosophique de l'histoire, va nous en fournir un admirable exemple.

Nul n'ignore que Turgot a entrevu la *loi des trois états*, formulée trois quarts de siècle après par Auguste Comte ; mais comment Turgot en est-il venu à concevoir cet ordre historique de nos conceptions du monde et de l'homme, et dans quel sens peut-on dire qu'il est le précurseur d'Auguste Comte ? Si nous interrogeons M. Littré[1], la loi sociologique n'apparut à Turgot que comme une vision fugitive ; *isolée* dans son œuvre, elle ne fut pour lui qu'une idée bonne à méditer ; notre illustre maître se trompait : entre Turgot et Comte il n'y a de différence profonde que dans la méthode ; avec celui-ci, l'induction historique prévaut enfin sur la déduction psychologique qui régit encore le génie de celui-là ; l'un et l'autre rattachent cette loi d'évolution à un vaste ensemble. Nous faut-il autre chose ici que le témoignage de Condorcet : « Toutes les opinions philosophiques de M. Turgot formaient un système également vaste et enchaîné dans toutes ses parties[2]. » L'un des fragments de cet ouvrage que Turgot méditait va nous révéler la Genèse de la loi des trois états. Je veux parler de l'article *existence* publié dans l'Encyclopédie. Pour Turgot qui admet avec Locke que toutes les idées nous viennent des sens, la conscience du *moi* est donnée par un ensemble de sensations accompagnées de plaisir ou de peine ; or, pour affirmer l'existence des objets extérieurs, nous transportons tout *d'abord en quelque sorte cette conscience du moi sur ces objets par une espèce d'assimilation vague*. C'est ainsi que le concept *d'existence*, soit qu'il se rapporte à l'homme lui-même, soit qu'il s'étende aux objets que l'imagination représente avec des relations de distance et de mouvement, est au fond le même. « A la manière, dit Turgot, dont les enfants prêtent du sentiment à tout ce qu'ils voient, et à l'inclinaison qu'ont eue les premiers hommes à répandre l'intelligence et la vie dans toute la nature, *je me persuade que le premier pas de cette généralisation a été de prêter à tous les objets vus hors de nous, tout ce que la conscience nous rapporte de nous-mêmes,* et qu'un homme, à cette première époque de la raison, aurait autant de peine à reconnaître une substance matérielle, qu'un matérialiste en a aujour-

[1] *Auguste Comte et la philosophie positive*, p. 47 et suivantes.
[2] *Œuvres de Condorcet*, V, p. 939-342.

d'hui à croire à une substance purement spirituelle, ou un cartésien à concevoir l'attraction. Les différences que nous avons observées entre les animaux et les autres objets nous ont fait retrancher de ce concept l'intelligence et successivement la sensibilité[1]. »

C'est ainsi que les corps bruts, après avoir été animés par l'homme, ont perdu successivement à ses yeux l'activité spontanée, l'intelligence et la sensibilité. Le célèbre fragment de Turgot sur la loi du développement historique de l'esprit humain[2], reproduit par M. Littré, n'est autre chose que la projection dans l'histoire de cette hypothèse sur la formation des concepts empruntées à la psychologie individuelle. Nous pouvons donc ressaisir le lien qui unit à cette science la loi historique du développement de l'esprit humain qui cesse d'être une idée isolée chez Turgot, pour s'incorporer à une sociologie déductive[3].

Si nous nous rapprochons de l'économie politique, nous voyons deux philosophes constituer la même année (1776) une science économique sur la base de la psychologie individuelle : Condillac et Adam Smith. Chez l'un et chez l'autre l'économie politique fait partie d'une vaste synthèse, et ses lois fondamentales sont déduites de la connaissance de la nature humaine ; mais pendant qu'Adam Smith recherche patiemment dans l'histoire la vérification de ses lois, Condillac ne se dégage de l'abstraction que par échappées.

La cause déterminante de notre évolution mentale, morale, d'après Condillac, ce sont nos *besoins*. Nos besoins physiques, intellectuels et moraux dérivent de notre organisation, mais leur satisfaction dépend du milieu dans lequel nous vivons. Ce milieu n'entre en relation, avec l'organisme individuel, que par la sensation, et les modes de mouvement qu'il communique aux sens et que ceux-ci transmettent à l'organe central. Les sensations qui ont un rapport avec nos besoins sont le point de départ de toutes les opérations mentales ; on sait que, d'après Condillac, ces opérations, se renouvelant d'une manière constante sous l'empire de

[1] Turgot, *Œuvres*, II, p. 762.
[2] *Ibid.*, II, p. 656.
[3] Je ne puis m'étendre ici sur le rôle philosophique de Turgot, trop imparfaitement étudié. Il faut remarquer que la loi d'évolution telle que Turgot l'a formulée s'applique surtout d'après lui à l'histoire des sciences physiques. Sur sa classification des sciences, voir ses *Œuvres*, II, p. 652 et suiv.

besoins toujours renaissants, se transforment, par l'habitude, en facultés mentales. Si nous considérons les sensations, non plus comme représentatives des choses externes, mais comme causes de plaisir ou de peine, nous assistons avec Condillac à la genèse des facultés morales; en partant du besoin il décrit l'évolution de ces facultés, depuis le simple malaise jusqu'à nos passions et à la volonté. Mais la volonté, à son tour, est le premier terme d'une série de mouvements qui irradient du centre nerveux, et qui, en rapport avec les sensations correspondantes, ont pour but d'éviter ce qui cause la douleur et de rechercher ce qui procure la jouissance.

Les fondements de l'économie politique sont donnés par la psychologie ; dans son traité sur le *Commerce et le Gouvernement*, Condillac réunit une peuplade d'hommes abstraits et recherche, exactement comme Hume le fit pour les phénomènes religieux, et avec les matériaux que l'étude de l'homme individuel lui fournit, selon quelles lois s'accompliront les phénomènes économiques; la genèse naturelle de ces phénomènes, dans un milieu social hypothétique, tout à fait analogue à l'*État isolé* de Von Thünen, occupe la première partie du livre ; dans la seconde, Condillac étudie une à une toutes les actions perturbatrices qui peuvent affecter l'ordre économique naturel.

Ici, le besoin, à son tour, est le point de départ de l'évolution des phénomènes économiques. Condillac classe les besoins en besoins naturels et en besoins factices ; les uns constants, invariables comme celui de la subsistance, en rapport nécessaire avec notre constitution, les autres, se multipliant sans cesse dans l'état social ; cette classification nous donne l'ordre naturel de succession des modes d'activité propres à y satisfaire, et qui, après s'être succédé dans cet ordre naturel, réagissent les uns sur les autres et accroissent leur commune énergie : l'agriculture d'abord satisfaisant aux besoins naturels, l'industrie ensuite satisfaisant aux besoins factices, et le commerce établissant le lien de l'échange entre elles ; la loi de subordination des fonctions économiques est donc donnée par celle des besoins.

La division du travail, l'échange, ses progrès, l'emploi de la monnaie, l'activité de la circulation des richesses qui en dérivent, se déduisent de la loi de multiplication des besoins [1].

[1] Voy. surtout *Le Commerce et le Gouvernement*, première partie, ch. I, VII et XXX.

La valeur, dont la détermination est inséparable de l'échange, dérive du rapport des choses ou de leur utilité avec le besoin, ou plutôt du rapport que nous jugeons exister avec le besoin ; la valeur d'échange, pour Condillac, n'est autre chose que cette valeur utile établie par comparaison.

C'est ainsi que Condillac, réunissant dans une synthèse puissante dont on a trop rarement reconnu la grandeur, l'étude de l'homme individuel et de ses manifestations sociales, a constitué l'un des premiers une sociologie économique *déductive*.

Des *organismes* individuels, doués d'une faculté générale de sentir, un *milieu* dans lequel ils se développent, des besoins dépendant de l'organisation, des sensations qui lui sont communiquées du dehors, voilà les sources fondamentales de la psychologie individuelle et de la sociologie économique. Le retour des mêmes besoins, le retour des sensations qui les accompagnent déterminent, dans l'ordre intellectuel et moral, l'évolution des *facultés* qui marquent les phases constantes de l'évolution des sensations individuelles, et dans l'ordre social la genèse des *fonctions économiques* qui sont les phases constantes des modes d'activité corrélatifs aux besoins de l'homme en société : l'explication de tant de phénomènes se déduit d'un petit nombre de données communes.

On surprend moins aisément la méthode d'Adam Smith, bien qu'elle soit au fond la même ; elle se dissimule dans l'exposé un peu capricieux de ses découvertes et surtout au milieu de cette moisson de faits empruntés à l'histoire et à la statistique, auxquelles Smith a réclamé la confirmation de ses lois hypothétiques, et dont la richesse contraste singulièrement avec la sécheresse du traité de Condillac.

Des cinq livres de la *Richesse des nations*, le premier est consacré à l'étude des causes qui accroissent la puissance productrice, à la théorie générale de l'échange et à la répartition des richesses ; le second au capital, aux lois de son accumulation et à la division de ses emplois ; le troisième aux progrès naturels de l'opulence et à sa marche effective chez différentes nations ; le quatrième à la critique du système mercantile et de la physiocratie ; le dernier aux fonctions de l'Etat et aux impôts. Smith a semé sans ordre apparent dans les cinq parties de son ouvrage,

toutes les vérités qu'il a découvertes, il a mis une sorte de coquetterie à dissimuler le rigoureux enchaînement qu'il en a conçu. Ce dédain ou cet oubli d'une exposition dogmatique que l'on a jugé parfois trop amèrement, égare cependant le lecteur, même le plus éclairé, sur les véritables caractères de sa méthode scientifique. C'est ainsi que, depuis l'époque où Buckle rattacha Smith à l'école déductive, un grand et utile débat sur la méthode s'est agité autour de la *Richesse des nations ;* à quelle école fallait-il rattacher son auteur ? A l'école de la déduction psychologique et à celle de l'induction historique à la fois, telles du moins que l'avancement de la science de l'homme et de la science de l'histoire permettait de les définir au siècle d'Adam Smith. C'est à cette conclusion qu'aboutissent les derniers critiques, Cliffe Leslie, enlevé si jeune et si cruellement à la science, Ricca Salerno, qui promet d'être l'un des maîtres de l'Ecole historique, et Sidgwick, à la fois philosophe et économiste, comme presque tous les économistes anglais.

A l'exemple de Hume, de Condillac, de Turgot, Smith a déduit avant tout d'une conception de l'homme individuel, l'ordre des manifestations sociales de son activité agricole-industrielle, il a recherché sa tendance maîtresse et, faisant abstraction des autres, il a poursuivi l'opération dans les phénomènes économiques, puis il en a vérifié dans l'histoire les lois ainsi déduites de ses données hypothétiques ; mais l'abondance des matériaux historiques qui contraste singulièrement avec la maigreur du livre de Condillac et rattache si étroitement Smith à Montesquieu, jointe à la liberté d'allure de leur exposition, l'étendue des digressions, recouvrent de plus en plus et font presque disparaître cette psychologie économique individualiste ; comme un organe provisoire destiné à une inévitable atrophie, elle est refoulée de tous côtés par le développement déjà vigoureux de l'histoire et de la statistique ; cependant il faut se garder de n'en pas tenir compte, à peine d'errer dans les ténèbres ; elle seule peut donner la clé de la *Richesse des nations* et révéler l'unité imposante de cet admirable monument scientifique. Combien elle est nécessaire à l'intelligence de ce livre, on s'en convaincra sans peine en interrogeant ceux qui ont voulu faire de l'ordre avec le désordre d'Adam Smith, sans prendre soin de rattacher immédiatement à la nature humaine le premier anneau de la chaîne de ses déductions.

Germain Garnier, par exemple, dans le résumé qu'il a publié de la *Richesse des nations*, s'est arrêté à une classification élémentaire et tout à fait objective des doctrines d'Adam Smith ; il analyse d'abord les caractères généraux de la richesse, pour considérer ensuite les richesses dans leur masse et leurs fonctions, et exposer enfin les lois mêmes de leur multiplication. Il s'élève ainsi à sa manière du simple au complexe et de la statique à la dynamique économiques. Le moindre défaut de cette classification, au point de vue dogmatique, est de présenter l'étude de la répartition des richesses avant celle de leur production, ce que Smith, débutant par l'exposé des merveilles de la division du travail, s'était bien gardé de faire ; l'analyse des caractères de la richesse mène directement Garnier à l'étude du salaire, de la rente et du profit, les trois éléments de la valeur d'échange d'après son auteur ; ce n'est que plus loin qu'il fait apparaître le travail, les agents naturels et le capital comme facteurs correspondants de la production des richesses ; de telle sorte que les lois du partage du produit sont exposées non seulement avant les lois de la production, mais avant même l'analyse du phénomène de production ; les rapports véritables des fonctions économiques dans un état avancé de civilisation sont ainsi bouleversés ; et pour avoir conquis un ordre matériel, sans vie, on perd tout ce qu'il y a d'organique, de vraiment animé dans la science même d'Adam Smith.

Mais l'erreur la plus regrettable de Germain Garnier est d'avoir imaginé que toute la doctrine de Smith, sur la formation, la multiplication et la distribution des richesses, est contenue, dans les deux premiers livres, et de n'avoir vu dans les trois derniers que des traités particuliers, des applications pratiques, des disgressions secondaires. Cette opinion a laissé des traces dans des travaux récents et d'une très grande valeur, et il ne me paraît pas que les divisions fondamentales de la *Richesse des nations* aient été rigoureusement marquées par la critique. De même que l'unité de l'œuvre sociologique de Smith qui embrasse à la fois la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des nations* a été rompue par Buckle dans un esprit de système, de même l'unité de la *Richesse des nations* a été généralement méconnue.

Sans doute il faut voir dans les deux premiers livres, une portion distincte de l'œuvre, mais non toute la théorie générale de

l'Economie politique; ils ne présentent que l'un des aspects de la doctrine de Smith. C'est ici même que l'on voit bien Smith se détacher de la physiocratie, et qu'apparaît son rôle véritable dans l'évolution de la science économique; les physiocrates avaient étudié les phénomènes sociaux dans leurs rapports de *coexistence;* ils avaient exposé les premiers la loi de subordination des fonctions et des organes de la vie économique ; l'ordre de dépendance était marqué par le produit net, qui, particulier à l'industrie agricole devenait la condition de tous les autres phénomènes de l'activité économique ; signalant ensuite la réaction incessante des phénomènes dépendants sur ceux dont ils dépendent, ils avaient révélé le caractère organique de la société ; et sous le nom de *tableau économique*, ils avaient tracé les lignes fondamentales de la *statique économique;* ce sera leur gloire ; mais en recherchant les conditions invariables d'un ordre social conforme à une nature humaine immuable, ils n'avaient vu et ne pouvaient voir dans l'histoire qu'une longue rétrogradation ; leur ordre idéal, auquel ils donnaient le nom de *naturel*, placé à l'origine des sociétés, était le ciel métaphysique d'où l'homme avait été précipité et vers lequel se reportaient les aspirations du XVIIIe siècle. Smith vint alors, il fit dépendre l'ordre statique des physiocrates d'un principe moral emprunté à l'individu : sa tendance à diriger son activité vers l'emploi le plus profitable ; il fit dériver de cette même tendance l'ordre de *succession* des grandes classes de phénomènes économiques dans le *temps*, et cette évolution hypothétique correspond exactement à l'ordre statique de subordination ; c'est là que nous voyons apparaître cette synthèse admirable qui fera pardonner sans doute à Adam Smith par la postérité quelques-unes de ses audaces, et la liberté d'allures de son exposition.

C'est à la Statique économique que les deux premiers livres de la *Richesse des nations* sont surtout consacrés, et le premier chapitre du troisième l'est à la Dynamique. Mais cette évolution *naturelle*, conçue à priori ne pouvait manquer de se heurter aux contradictions de l'histoire réelle ; c'est ce que n'a point méconnu Smith et qui ne l'a point fait reculer ; la fin du troisième et le quatrième livres sont consacrés à leur exposition ; mais dans le même temps que l'école physiocratique ne voyait que cet aspect négatif de l'histoire, Smith lui restitue un caractère positif, en proclamant que l'opération du principe d'action est persistante à

travers toutes les perturbations, bien que son intensité varie selon les institutions juridiques des sociétés; c'est sous une forme particulière le principe du progrès indéfini qu'il dépose dans l'histoire à peu près en même temps que Condorcet. Le regard d'Adam Smith plus profond que celui des physiocrates, retrouve partout la tare de cet effort de l'homme pour améliorer son sort, et son livre à ce point de vue, n'est lui-même qu'un effort pour arracher l'humanité à une implacable déchéance, dernier écho d'un dogme théologique, et pour empêcher l'histoire d'être à la fois monstrueuse et absurde.

H. Denis.

(*A continuer.*)

L'AVÈNEMENT DE LA LAÏCITÉ

ET LA LOI DES TROIS ÉTATS

Un équilibre social exige évidemment pour être stable une suffisante communion intellectuelle entre les membres d'un même agrégat. Or il n'est pas douteux que cette condition statique est aussi peu réalisée que possible aujourd'hui, tellement qu'on serait tenté d'exagérer les tendances anarchiques nées de la compétition des doctrines opposées, au point de nous montrer la société dans un état de décadence irrémédiable. Cette décadence est heureusement contredite par la plus vulgaire observation des faits, et, dès lors, il faut bien que nous portions en nous-mêmes, malgré les apparences trompeuses, un principe suffisant d'équilibre social, sans quoi notre existence deviendrait un miracle.

Jamais, à coup sûr, il ne s'est produit une aussi grande variété d'opinions philosophiques sur tout ce qui intéresse l'humanité, sur le passé, le présent et l'avenir, sur le relatif et l'absolu : les doctrines ne sont-elles pas devenues presque personnelles ? Heureusement, du sein de ce désordre intellectuel, une notion politique capitale s'est peu à peu dégagée, puis hautement affirmée, notion d'origine spéculative, mais éminemment apte à diriger une pratique immédiate : la laïcité gouvernementale. C'est là le bienfaisant principe sur lequel tend à reposer

depuis un siècle tout notre édifice social, le principe qui constitue cette communion intellectuelle dont nous ne saurions nous passer, et qui seul peut la constituer jusqu'au jour, encore au-delà de toute prévision sociologique, où une communauté de doctrines plus directement organiques pourra régir l'humanité positive.

Cette tendance à la laïcité est appréciable à différents degrés dans l'ensemble des nations de l'Europe occidentale. C'est seulement en France que ce phénomène sociologique a presque atteint son entier développement, vérifiant ainsi cette vue lumineuse d'Auguste Comte sur la plus rapide émancipation des peuples restés depuis le XVI[e] siècle nominalement catholiques.

Après quatre-vingts ans de douloureuses épreuves, la France, enfin maîtresse d'elle-même, n'entendant plus guère la langue théologique et éprouvant une heureuse répulsion envers les entités métaphysiques, se rallie spontanément à un dogme unique, principe des vertus modernes : la tolérance. Passant de l'ordre mental et moral à l'ordre politique, la tolérance ne peut enfanter qu'un système où le gouvernement ne s'ingère aucunement dans les croyances individuelles, et où réciproquement les croyances individuelles sont rigoureusement exclues de toute ingérence politique.

Ce n'est point là, il est vrai, l'affaire des cléricaux, qui ne peuvent se résoudre à n'être plus le gouvernement, à devenir un simple parti. Aussi les voyons-nous protester par tous les moyens, même les plus blâmables, contre cette société laïque qui établit l'égalité devant ses lois, abolit les privilèges intellectuels après avoir aboli ceux de la naissance, et ose enfin considérer le catholicisme romain comme une croyance quelconque. Heureusement une profonde indifférence en matière de religion n'a fait que croître au fond des consciences depuis le temps où l'abbé de Lamennais la déplorait si amèrement ; et c'est grâce à elle que nous avons pu au milieu des plus jésuitiques entraves, arriver à constituer enfin l'Etat laïque.

Malheureusement, en vertu d'une loi sociologique, due, je crois, à Herbert Spencer, les anciennes habitudes, déjà abandonnées dans l'usage de la vie courante, restent encore plus ou moins longtemps maîtresses de nos actes principaux. C'est ainsi que telle langue morte continuera à être employée par les savants, d'une part, et la corporation sacerdotale de l'autre ; que le

parchemin servira exclusivement aux actes officiels de longs siècles après l'emploi général du papier ; que le port de l'épée, si longtemps le signe distinctif d'une classe, n'est plus aujourd'hui que l'emblème du fonctionnaire civil ou militaire, et ne tardera probablement pas à n'être plus que l'apanage de ce dernier. De même la théologie expirante s'est en quelque sorte réfugiée dans trois forteresses qui n'ont pas encore complètement capitulé : la naissance, le mariage et la mort, ces trois grandes époques de la vie où l'homme, d'ailleurs émancipé, reste attaché, le plus souvent malgré lui, aux pratiques religieuses.

Voyez pourtant quel progrès en ces quatre dernières années seulement! En 1877, les cléricaux victorieux, un homme qui mourait conformément à sa vie en dehors de la pratique religieuse était enterré la nuit, et la loi civile se dispensait de lui rendre les honneurs qui pouvaient lui être dus. En 1882, les cléricaux vaincus, un haut fonctionnaire de l'Etat meurt en dehors d'aucun culte ; et, seule, une faible minorité intolérante s'étonne de voir officiellement défiler dans Paris le cortège des funérailles civiles. Voilà, certes, l'une des trois forteresses dont je parlais tout à l'heure, tombée aux mains de la tolérance laïque. Quant aux deux autres, la première a peu d'importance, mais la seconde résistera longtemps encore, défendue qu'elle est tout particulièrement par ce désastreux respect de ce que l'on est convenu d'appeler les convenances, d'où résulte une vaste hypocrisie. Ce serait pourtant d'une susceptibilité morale exagérée que de jeter la pierre au libre penseur qui se voit un jour contraint de passer sous le joug d'une vaine formalité religieuse, d'autant plus que nos adversaires savent à quoi s'en tenir au sujet de ces apparentes conversions temporaires. Mais chacun de nous n'en doit pas moins faire tout son possible pour réagir contre une telle hypocrisie qui serait profondément dégradante, si elle n'était heureusement destinée à disparaître bientôt. A ce point de vue particulier la loi sur le divorce, prise actuellement en considération par la Chambre des Députés, nous serait d'un important secours par son caractère antithéologique.

Les époques de transition comme la nôtre ne sont pas celles des convictions fortes. Cette hypocrisie de l'homme du monde, se soumettant trop facilement aux formalités contraires à sa conscience, est un mal actuel que nous devons reconnaître. Chaque fois qu'une doctrine survit à sa destination elle apparaît

avec un cortège d'inconséquences et de faiblesses qui mettent la société dans un cas pathologique. Une sévère hygiène morale la fera seule rentrer dans la rectitude de son développement.

Quant au législateur dont le rôle actuel est de transformer nos lois encore empreintes de cléricalisme en lois laïques, il est avant tout soumis aux deux règles de prudence et d'opportunité. Et sa tâche lui est facilitée par l'extension de plus en plus grande de l'indifférence religieuse. Beaucoup d'entre nous en effet, avaient craint une réaction à la suite des fameux décrets Ferry. En réalité, ces bruyantes manifestations cléricales qui ont accompagné l'expulsion des ordres religieux récalcitrants, qu'ont-elles produit? Rien. Leur appel n'a pas trouvé d'écho dans la conscience populaire, laïque avant tout. Et déjà nous entrevoyons le jour peu éloigné, où la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat pourra s'accomplir en pleine tranquillité et couronner ainsi l'œuvre actuelle d'émancipation.

Jusqu'à présent nous avons considéré l'avènement de la laïcité politiquement, nous bornant à le rattacher aux antécédents intellectuels de la société par le dogme moderne de la tolérance; passons maintenant au point de vue purement sociologique indépendant de toute application nécessaire. Tout d'abord il importe de résoudre un paradoxe apparent sur la prétendue inutilité d'une suffisante communion intellectuelle, puisque nous avons directement érigé en base de gouvernement, au moins momentané, un principe d'indépendance complète de doctrines spirituelles au sein d'une société intellectuellement aussi divisée que possible. Pourquoi l'avènement de la laïcité est-il inévitable aujourd'hui alors qu'il était impossible hier? Les systèmes politiques ne découlent pas directement des conceptions intellectuelles, mais reposent sur un ensemble moral qui, lui, est le résultat immédiat de l'état intellectuel précédent. Or il arrive que, une fois que telles mœurs sont suffisamment enracinées, les doctrines qui ont spécialement servi à les constituer, leur office nécessaire étant accompli, se trouvent sans but et dès lors entrent inévitablement en déclin. Les préceptes moraux jusque là concomitants, deviennent à partir de ce moment de véritables *faits* ou *lois* sur lesquels tendra à s'établir la société nouvelle. Il arrivera donc, dans la suite des générations, un moment où ces faits, qui constituent les mœurs, seront acceptés à peu près unanimement, par une humanité qui cependant aura perdu jusqu'au souvenir de

leur inévitable dépendance primordiale des théories diverses plus ou moins abandonnées, ce qui est aisément vérifiable à l'égard même des plus simples notions de la morale personnelle. Cela posé, il est de toute évidence que l'avènement de la laïcité ne pouvait avoir lieu faute de bases, avant l'époque où la morale sociale, suffisamment constituée, apparaissait indépendante des doctrines caduques qui l'avaient fécondée dans leur jeunesse. Il est également visible que cette époque ne fait que commencer où tous, quel que soit notre état intellectuel, nous faisons reposer notre morale personnelle, domestique ou sociale sur un nombre suffisant de principes communs, devenus en quelque sorte axiomes pour nous, après avoir été matières à de longues dissertations pour nos aïeux.

Une suffisante communion intellectuelle existe donc encore; seulement l'unanimité s'est transportée du point de vue général qui lui a échappé, au point de vue moral lequel, base immédiate des conceptions politiques, suffit à constituer l'équilibre social.

Mais ajoutons vite qu'un tel équilibre est peu stable. Les notions de morale les mieux établies ne sauraient en effet résister indéfiniment au choc des doctrines les plus contradictoires et les plus dissolvantes qui se plaisent tant à les attaquer. Sous peine de tomber dans une anarchie profonde, il faut donc qu'une doctrine coordinatrice vienne les englober, les appuyer de son autorité et pourvoir à leur développement. Or, des deux méthodes logiques qui ont guidé l'esprit humain, celle *a priori,* ou théologique, a depuis longtemps déjà dépensé toute sa vigueur. Elle a engendré en grande partie notre état social qui lui échappe si bien aujourd'hui, qu'elle se préoccupe seulement de sa propre conservation, renonçant à maintenir sous sa tutelle tout un ensemble de faits passés à l'ennemi. De ces faits, au contraire, la méthode *a posteriori*, ou scientifique, est arrivée par un chemin lent et sûr à devenir maîtresse. Elle les raisonne au lieu de les imaginer; elle les rattache à l'ensemble des conditions d'existence et non à un soi-disant principe de finalité inventé subjectivement. Non plus qu'envers les phénomènes plus simples, elle n'essaie de pénétrer leur essence; mais, ne perdant jamais le point de vue relatif, elle trouve leurs lois et les explique en rattachant chacun d'eux à un autre déjà connu. C'est ainsi que la méthode scientifique ou positive, s'emparant des phénomènes

sociaux devenus indépendants de la théologie, d'abord les protège contre les attaques anarchiques, puis les coordonne et les développe.

Nous sommes dès lors conduits à considérer directement l'avènement de la laïcité comme constituant une phase indispensable de notre développement soumis à la loi des trois états. D'un tel point de vue, la conception nécessaire et suffisante du gouvernement laïque est évidemment le terme extrême de la transition métaphysique, en même temps que le terme initial du gouvernement positif des sociétés. Il est clair, en effet, que doctrinalement les principes constitutifs de ce système, la liberté, l'égalité et le suffrage universel, le rattachent à la métaphysique d'où ils sont, eux, directement issus; tandis que par la méthode, ce même système, se maintenant sagement dans la relativité et l'opportunité, ne s'inquiétant plus de l'absolu, loin d'en poursuivre une chimérique réalisation politique, se bornant à concevoir le présent comme un chaînon indispensable entre le passé et l'avenir, sans aucune vaine récrimination; ce système, dis-je, inaugure une manière de gouverner vraiment scientifique.

L'indifférence en matière de religion et la tolérance qui en découle, pour le spirituel; un gouvernement temporel absolument laïque, conséquence d'une communion intellectuelle uniquement basée sur la tolérance : telle est la dernière phase de la domination métaphysique; c'est par cette sorte de positivisme bâtard que nous entrons dans l'avenir.

Or, n'était-il pas impossible à l'esprit humain de se passer d'un tel intermédiaire ? L'impuissance de la politique métaphysique, de plus en plus irrécusable, devait être enfin constatée dans son inutilité radicale par cette fin de non recevoir que n'hésite plus à lui donner l'esprit humain, la reléguant définitivement dans le passé.

Les transitions sociales sont lentes, celles surtout relatives à la méthode. La méthode théologico-métaphysique s'éteint graduellement à mesure que s'épanouit partout la méthode scientifique : la marche de l'intelligence humaine cesserait d'être rationnelle si elle ne suivait péniblement, mais sûrement, un chemin trop peu jalonné et qui s'étend chaque jour davantage.

J'ai parlé tout à l'heure de positivisme bâtard précurseur d'un état positif général. La considération des deux séries méthodo-

logiques, l'une décroissante et l'autre croissante, nous garantit en effet contre une vaine résurrection de l'esprit métaphysique dans tout domaine d'où il a été expulsé. Chassé des sciences inorganiques, il n'y a pas reparu; il en est de même à bien des égards en biologie. Dans la partie supérieure de la biologie, base des principes psychologiques, ultérieurement développés par la sociologie, et dans cette dernière science, il bat en retraite devant un ennemi pas à pas vainqueur. Qu'il tente parfois de reprendre l'offensive, sa ruine n'en est pas moins assurée. Chaque jour il perd du terrain; et, à ce point de vue, l'avènement de la laïcité est une victoire éclatante. Considéré, en effet, non plus comme résultat de la loi d'évolution, mais, grâce à la réaction inévitable, comme un stimulant de cette même évolution, un tel équilibre social est éminemment apte à développer dans les masses l'esprit positif, dans une mesure qui n'avait pu encore être égalée.

Concevoir positivement l'ensemble des choses n'est aujourd'hui le propre que d'un petit nombre d'esprits spéculatifs. Le vulgaire, si détaché qu'il soit de la théologie et de la métaphysique dans la pratique de la vie courante, si indifférent qu'il puisse être en matière de religion, n'en continue pas moins à adhérer, sincèrement quoique vaguement, à la doctrine des causes ou premières ou finales : comme s'il tenait à justifier le célèbre principe jésuitique qui réclame une religion pour le peuple ! La grande majorité qui ne croit plus même à l'efficacité de la prière, base de la méthode théologique, et admet volontiers au contraire que tout est soumis à des lois invariables, persiste à user de l'hypothèse d'une Providence créatrice, à laquelle il s'empresse, il est vrai, pour tout concilier, de refuser le droit de modification ! Enfin nos nombreuses constitutions politiques n'ont cessé d'invoquer, depuis quatre-vingts ans, d'une façon générale l'Etre suprême dans leur texte, quitte à ne plus guère s'en occuper par la suite, au point de n'éprouver que bien rarement le besoin de le prier dans un cas spécial.

La raison de ces contradictions est que la philosophie positive, — ainsi qu'il en a été à l'égard des sciences qui la constituent par leurs philosophies spéciales, — s'infiltre dans l'esprit des masses par la connaissance des faits principaux, lois ou principes, longtemps avant de le façonner complètement à sa méthode. Pendant cet intervalle de temps l'équilibre intellectuel

est faussé : on se rend mal compte qu'il repose sur des incohérences, lesquelles disparaissent heureusement peu à peu, à mesure que la méthode nouvelle augmente sa prépondérance.

Combien nous est dès lors précieux l'avènement de la laïcité ! Après qu'elles auront suffisamment constaté l'inutilité des notions théologico-métaphysiques, pour la direction des phénomènes qui les concernent immédiatement, les masses finiront bientôt par ne plus en sentir le besoin. Le vulgaire attendra, lui aussi, ce point de positivité générale où, ne concevant plus que scientifiquement, il cessera de s'inquiéter des causes premières ou finales qui n'exciteront plus aucunement son activité cérébrale.

S'il eût été possible, en effet, que les conceptions astronomiques eussent été de tout temps ce qu'elles sont devenues depuis Képler et Newton, le ciel théologique, — pour me servir de l'expression si concise de Littré, — n'eût jamais existé. De même si l'esprit humain avait pu dès l'origine concevoir positivement tous les phénomènes, la philosophie théologique et par suite la métaphysique n'auraient non plus jamais existé ! Imaginons un instant qu'il existe dans telle autre planète de notre monde une humanité analogue à la nôtre mais plus privilégiée, assez privilégiée pour avoir échappé à la nécessité terrestre du théologisme initial : supposons une visite au milieu de nous de l'un de ces humains de là-bas : il est bien évident que, dans cette hypothèse, le langage métaphysique que nous pourrions tenir à ce nouveau saturnien lui serait totalement incompréhensible. Notre compatriote solaire retournerait dans sa planète sans pouvoir se rendre compte de l'intérêt que peuvent trouver les habitants de la terre à disserter savamment sur les divers aspects de l'absolu, sur la cause et le but de l'univers, sur le mode essentiel de production des phénomènes toutes choses sur lesquelles son intelligence n'aurait aucune prise.

Ainsi il en sera de notre humanité dans un avenir certain quoique indéterminé. Soumise à l'unité de la méthode positive, elle aura conservé le souvenir d'une autre méthode préparatoire, éducatrice de sa jeunesse, et ne la comprendra plus.

Il y a soixante ans qu'Auguste Comte a découvert la loi des trois états ; quarante ans seulement qu'elle commence à attirer l'attention des penseurs. Et, quoique tout dernièrement un sa-

vant de la taille de M. Pasteur ait déclaré que la découverte de cette *prétendue loi* était *sans conséquences*, il n'en reste pas moins vrai, que même en dehors des esprits franchement positifs, cette formule du progrès s'impose de plus en plus aux intelligences émancipées. C'est pourquoi il m'a paru intéressant de rechercher jusqu'à quel point la loi de Comte dirige à leur insu les actes de nos hommes d'Etat; et j'espère que le lecteur trouvera avec moi qu'elle s'affirme hautement dans l'avènement de la laïcité.

H. Blondel.

UN MISÉRABLE SYSTÈME D'EXPLOITATION

(SUITE ET FIN[1])

L'Insulinde, un continent grand comme l'Europe moins la Russie, a 411 kilomètres de chemins de fer (*Regeerings-Almanak*, 1882), dont 208 construits par l'Etat, tandis que la mère-patrie s'est construit un réseau de 300 millions de florins sans conclure un seul emprunt, prenant tout l'argent sur le travail quotidien des Javanais. « Scandale inouï », selon le député Groen van Prinsterer.

La province de Bantan, avec plus de 700,000 habitants, n'avait pas un seul kilomètre de voie ferrée pour conjurer la famine en 1880 et 1881.

La patrie marâtre a, on le voit, songé exclusivement à elle-même, quoiqu'elle fût déjà aussi riche en rivières navigables et canaux et que Java en soit pauvre.

LONGUEUR DES CHEMINS AUX PAYS-BAS EN 1873 :

SUR 100 HECTARES.			SUR 100 HABITANTS.		
Navigables.	*Ferrés.*	*Carrossables.*	*Navigables.*	*Ferrés.*	*Carrossables.*
144 mètres.	49 m.	365 m.	127 m.	44 m.	324 m.

(*Jaarcyfers, uitgegeven door de Vereeniging voor Statistick*, n° 1, 1882).

Les tarifs des chemins de fer sont si exorbitants à Java, que

[1] Voir le dernier numéro.

plusieurs fabricants de sucre préfèrent avoir recours au *pedatti* (chariot anté-diluvien), en épargnant de la sorte jusqu'à soixante mille francs par an. C'est ainsi que le gouvernement leur apprend à apprécier les moyens de communication « perfectionnés ». Dans l'Inde anglaise, la voie ferrée transporte au quart des frais du transport par *pedatti* (Strachey, p. 104).

Frais de transport par kilomètre et par tonne de sucre, sur une distance de 250 kilomètres et au-delà (chemin de fer) : *Pays-Bas*, francs 0,0209; *Java*, francs 0,2508 (*Ind. Gids*, 1882, p. 495). La Société particulière réclame même 0,33.

Le canal d'irrigation, proposé en 1849, pour conjurer le retour de la famine dans Demak et Grobogan, n'est pas encore creusé. Les fonds sont accordés depuis quelques mois pour Demak, pour Grobogan ils se font encore attendre après trente-trois ans et après beaucoup de détresse. Le canal, pour les deux sous-préfectures, aurait coûté, en 1861, 6,000,000 de florins et rapporté 10 0/0, mais le gouvernement préférait construire des chemins de fer dans la mère-patrie qui rapportent 1 0/0. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Maintenant, il coûtera, pour Demak seul, 9 millions de florins (la main-d'œuvre ayant renchéri).

Toute l'Inde avait, en 1880, huit vétérinaires. Personne ne s'étonnera de la peste bovine qui y sévit depuis deux ans.

Je ne dirai rien de la spoliation par le protectionisme jusqu'en 1865, car la plupart des autres nations en faisaient autant.

Je crois avoir dit assez pour caractériser le système. Voyons maintenant les conséquences. Les officiels et les officieux font toujours sonner bien haut les chiffres de l'accroissement de la population. Il est vrai que le nombre d'habitants indigènes à Java était :

En 1871....	16.661.378	En 1876....	18.278.998
En 1872....	17.061.484	En 1877....	18.567.075
En 1873....	17.545.550	En 1878....	18.824.574
En 1874....	17.882.396	En 1879....	19.045.291
En 1875....	18.101.351	En 1880....	19.542.835

(*Regeerings-Almanak*, 1882).

Mais cet argument n'a pas de valeur. Personne n'osera soutenir, je pense, que l'état de l'Irlande soit satisfaisant. Pourtant les naissances y augmentent, malgré l'émigration, et le Java-

nais n'émigre pas. Selon Macaulay la population du Bengal s'accrut aussi au siècle précédent malgré le despotisme des barbares mahrattes et autres (*Essay sur Lord Clive*).

La rizière et le bétail constituent la richesse des Javanais. J'ai déjà fait connaître les chiffres édifiants de M. le docteur Sollewyn Gelpke, relatifs à la culture du riz. Voici des données sur la diminution des buffles, des chevaux, etc. :

PAR 100 BAHOUS PLANTES DE RIZ.

	Animaux, en tout.	Buffles.	Taureaux, bœufs, vaches.	Chevaux.
	—	—	—	—
1839-1848...	146.7	91.4	33.3	22
1878	152.1	83	49.9	19.2

PAR 1000 INDIGÈNES.

	Animaux, en tout.	Buffles.	Taureaux, bœufs, vaches.	Chevaux.
	—	—	—	—
1839-1848...	283.1	176.5	64.2	42.4
1878........	270.6	147.8	88.7	34.1

	Buffles.	Taureaux, etc.	Chevaux.
	—	—	—
1880........	2.355.371	1.835.219	537.243
1870........	2.466.600	1.254.300	588.880

(*Reg.-Almanak*).

Donc, après trente ans de bienfaits du système nouveau, chaque millier de Javanais possédait douze animaux de moins qu'auparavant.

Jetons un regard sur les famines.

En 1849, les mères, en Demak, vendaient leurs enfants aux Européens à trois florins, afin de les arracher à la mort ; j'ai connu une de ces pauvres victimes de la faim. En 1873, le prix avait baissé jusqu'à un quart de florin, d'après les journaux de Semarang.

En 1849, M. Kleyn van de Poll fut nommé sous-préfet de Demak et de Grobogan pour améliorer le sort des habitants. Voici les chiffres qu'il a fournis à M. van der Lith. (*Nederlandsch-Oostindië*, p. 251) :

	HABITANTS.			BUFFLES.
	Demak.	Grobogan.	Total.	—
	—	—	—	
1847...........	232.670	99.640	332.310	»
1848...........	236.128	98.578	334.706	80.000
1849...........	207.651	52.589	260.240	49.000
1850...........	151.348	52.226	203.574	»
1851...........	166.494	55.247	221.741	»
1852...........	174.114	59.563	233.677	»

En 1880, la famine sévissait en Bantam. Il n'y avait ni voie ferrée, ni canal d'irrigation. (*Regeerings-Almanak* 1881).

	POPULATION.
	—
1er décembre 1879......	762.521
1er décembre 1880......	594.124
Diminution en 1880....	168.397 (presque un quart).
Et en 1881....	?

1880 { Attaqués par la fièvre .... 220.546 (presque un tiers)
Morts de la fièvre......... 45.188 (1 sur 4.88).

(*Koloniaal Verslag* pour l'année 1880, p. 108).

Peste bovine à Java en 1880 :

PROVINCES.	Buffles, taureaux, vaches, bœufs tués pour maladie jusqu'au 1er janvier 1881.
—	—
Bantam	58.098
Batavia......................	79.442
Preanger regentschapper	19.406
Krawang.....................	33.719
Cheribon	16.751
Total des 5 provinces...	207.416

(Ibid.)

Tués et morts (1er janvier au 1er juillet 1881) : 66.000. (Ibid., *Bylagen*).

Voilà le triomphe du système nouveau, selon M. Veth. Voilà la punition pour l'aveugle parcimonie, selon moi. Le gouvernement a dû payer des millions de florins pour l'exécution des animaux suspects. Quelques vétérinaires de plus auraient coûté bien moins.

En 1849, le préfet de Semarang fut destitué comme étant responsable de la catastrophe. En 1880, personne n'a étépuni — tout le peuple hollandais était coupable. Le gouverneur général quitta son poste, au milieu de la peste, et acheta une maison de campagne en Hollande, où il est sans doute estimé de tout le monde.

La race chevaline dégénère de plus en plus par la surcharge de travail.

Il y a quelques années, le député Stieltjes, qui avait été chargé de projeter des chemins de fer à Java, déclara que durant dix ans le boni colonial suffirait à peine à construire tous les ponts qui manquent dans cette île. Les plus grands fleuves eux-mêmes sont encore traversés, en maints endroits, au moyen de radeaux de bambou.

J'ai déjà parlé des phares, des chemins de fer, des canaux d'irrigation.

Les prisons sont encombrées faute d'espace. Le ministre van de Putte a aboli les peines corporelles. L'Inde lui doit une grande reconnaissance pour cet acte d'humanité ; mais l'avarice empêchait la construction d'un nombre suffisant de prisons.

Voilà pour le côté matériel.

Pour le côté intellectuel, je puis me borner à renvoyer au nombre d'écoles.

D'après le missionnaire Poensen et M. Courier dit Dubikart, le Javanais nous hait et nous méprise. Dans un poème malais : *Intjig Malim,* on lit : « Nous ne sommes pas même certains du riz qui est déjà près de nos lèvres. »

Nous avons détruit les droits municipaux, respectés par les conquérants qui nous ont précédés. Lorsque des villageois ont élu un maire qui nous déplaît, parce que nous craignons qu'il ne soit un gendarme trop mou dans les caféiers, nous cassons le choix. Et l'on se plaint de ce que les chefs de village ne valent plus rien !

Feu le préfet M. Adolphe van de Poel me dit un jour que par l'application exagérée du système des cultures nous avons anéanti la classe intermédiaire des roturiers aisés. D'abord ils payaient ceux qui, moins favorisés de la fortune, se chargeaient de leur tâche, de leurs corvées, mais à la longue ils épuisaient leurs ressources financières.

L'avidité de la mère-patrie est si insatiable que même les Européens dans la colonie, quoique l'esprit de conservation leur re-

commande d'être ministériels, sont mécontents au plus haut degré. Les rapports coloniaux du ministère, très-prudents, comme chacun le comprend, n'ont pu taire ce fait si grave. Ce mécontentement est arrivé à son comble par un impôt sur le revenu, une mesure que les législateurs n'ont jamais osé introduire en Hollande, par peur de leurs commettants. C'est un peu l'histoire des Etats-Unis en 1775.

« Mais », me demandera-t-on, « comment expliquez-vous la tranquillité qui continue à régner, la possession ininterrompue d'une colonie si durement exploitée[1] ? »

D'abord le gouvernement a la sagesse de ne pas s'ingérer dans l'administration intérieure des naturels. Il gouverne et administre par l'intermédiaire des chefs indigènes, des nobles, des patriciens, qui ont une influence dont l'Occidental ne peut se faire une idée[2]. Il y a vingt ans, quelques Javanais innocents se laissaient condamner à sept ans de travaux forcés, sur l'ordre de leur chef de district coupable de crime. Heureusement plus tard le vigilant officier du ministère public, M. M. J. Scheltema, découvrit l'erreur commise par son devancier, et réussit à les faire gracier et sortir de prison.

En second lieu, le gouvernement applique la règle : Diviser pour régner.

Troisièmement : les Hollandais, surtout par esprit de conservation, en partie par bonté naturelle, tempèrent dans la pratique la dureté du mandat fiscal de la mère-patrie. Les fonctionnaires sont doux et justes envers les gouvernés, les négociants et les industriels envers les ouvriers, les officiers envers les soldats, les maîtres envers les domestiques. Si l'Insulinde n'avait pas à entretenir la métropole, elle serait le pays le plus heureux de la terre.

Au contraire, dans l'Hindoustan l'anglais est, comme partout, « l'incarnation de l'orgueil britannique » (mot de de Warre appliqué à Lord Palmerston).

L'Anglais dit à l'homme de couleur : « *Nigger, rascal, thou art free.* » Le Hollandais dit au Javanais : « Mon ami, vous devez travailler pour.... moi. »

[1] J'ai déjà parlé de la générosité de la nature. Nulle part elle ne répare aussi vite les maux causés par l'imprévoyance ou la cruauté des hommes : inondation, famine, etc.

[2] Dupleix comprit déjà que c'était le seul moyen de rester maître aux Indes. Voyez Macaulay.

Eh bien ! faites-le travailler pour lui. N'est-ce pas simple ?

Cette solution si équitable du problème fut aussi proposée par M. le comte de Beauvoir (V. son *Voyage autour du monde* ou l'article de M. de Fontpertuis, p. 362-363). M. de Fontpertuis se trompe lorsqu'il attribue la décadence de Java au Nirwâna bouddhique ; qu'il lise la description des Insulindiens avant l'arrivée des Hindous par M. Pynappel. Ils étaient encore sauvages. Ils ont très peu de zèle religieux, leur mahométanisme n'est qu'un vernis. Selon moi, la cause unique, c'est le parasitisme des Hollandais[1].

Quatrièmement, il faut attribuer la tranquillité à l'armée. Nos libéraux ont la bouche pleine de notre prépondérance morale. C'est ridicule. Un chef malais à Padang disait un jour : « Ah ! si nous devions l'emporter sur les Hollandais par le raisonnement, nous serions bientôt vainqueurs ; mais ces canons qui viennent à chaque moment de Batavia rendent l'affaire trop difficile ». Dans les Preanger Regentschappen, une province grande comme la mère-patrie, il n'y a qu'un lieutenant et quelques soldats indigènes !

L'armée se compose, pour une petite partie, d'Européens ; pour le reste de Javanais, d'Ambonnais, de Bouguinais et autres indigènes. Les soldats européens sont « le rebut de toutes les na- » tions ; ils sont assez bien à utiliser en temps de guerre, mais » dans la caserne ils sont intraitables, sinon insupportables. » (Témoignage de M. van Vlymen, officier de l'armée des Indes dans *De Indische Gids*, 1882, juin). Les soldats indigènes prouvent ce que peut l'éducation. Ils ne constituent vraiment pas l'élite du peuple, loin de là ; ils sont enrôlés par la séduction, moyennant des filles, de l'opium, des combats de coqs. Mais bientôt ils se conduisent exemplairement. En temps de guerre ils sont patients, ils supportent bien la fatigue ; ils sont toujours sobres, tandis que la plupart des soldats européens s'enivrent souvent de genièvre et d'arack.

Avant son arrivée à Java le duc de Saxe-Weimar écrivait que les soldats javanais ne sont pas courageux. C'est très inexact. Lorsque les Anglais vinrent conquérir nos colonies en 1811, les artilleurs bouguinais se laissèrent sabrer sur leurs pièces,

[1] M. de Fontpertuis prétend que les Hollandais ont laissé faire ces peuples, et « c'est tout. » Pardon, ce n'est pas tout, ils les ont trompés et spoliés.

et, étendus sous les canons, ils éventraient encore leurs vainqueurs avec leurs *kris*.

Nos officiers sont bien disciplinés. L'Inde a produit des pléïades de héros : Toontje Poland, Veltman, Vermeulen Krieger, Roeps, van der Hart de Brabant, le préfet Steinmetz, Bernhardt, Waleson, Verspyck, Boumeester, Köhler, Pel, van Swieten, Jules Scheltema, van der Heyden. J'en passe et des meilleurs.

En dernier lieu il faut bien reconnaître, malgré l'affection qu'on porte à ces peuples, qu'ils ne sont pas très attachés à leur indépendance nationale. Laissant de côté la thèse de Vollgraf, combattue par Littré : « Chaque peuple a le gouvernement qu'il mérite », j'ose dire que pour juger un peuple il faut considérer son histoire durant un grand espace de temps. Depuis quinze cents ans les Javanais ont subi le joug des brahmanes, des bouddhistes, des mahométans, des Portugais, de la compagnie des Indes, des Hollandais ; cela dénote bien peu de vigueur morale.

On voit, il y a beaucoup de bon dans le système du gouvernement — ajoutez-y la tolérance religieuse. Mais on est allé trop loin dans les ménagements envers les chefs indigènes, ils empruntent en grande partie leur prestige à leur mandat — destitués, ils sont méprisés par la population. Pourtant le gouvernement s'exagère leur ascendant. Le ministre Baud a introduit la pernicieuse maxime : « Il vaut mieux renvoyer dix préfets hollandais qu'un seul préfet javanais (*régent*). » Multatuli a été abandonné par le gouverneur général, Duymaer van Twist, parce qu'il s'opposait aux exactions du *régent* de Bantan.

Ce qui caractérise le régime occidental, c'est qu'il tolère moins l'arbitraire que le régime oriental ; il honore davantage la légalité. On a soutenu, entre autres le député van Hoëvell, que le pire des gouvernements européens vaut encore mieux que le meilleur des gouvernements asiatiques. M. Brumund me disait, au contraire, il y a dix-huit ans, qu'il avait constaté beaucoup plus de prospérité à Bali, qui n'avait pas encore joui des bienfaits de notre domination, qu'à Java. M. Birnie (*De invloed der Hindoe-beschaving op Java*) confirme ce jugement. Mais l'ex-missionnaire à Bali le R. van Eck soutient que le despotisme des rois balinais est abominable. Je n'ose me prononcer, mais il ne faut jamais perdre de vue que tout homme aime mieux être saigné à blanc par un compatriote que par un étranger. M. van Vloten a rappelé avec raison, il y a quelques mois, dans sa revue *De Levensbode*, que les Hollandais

se révoltaient lorsque le duc d'Albe exigeait la dîme, mais qu'ils sacrifiaient bientôt une plus grande partie de leur revenu sur la demande de Guillaume Le Taciturne.

Un dernier mal : l'immorale rapacité de la métropole provoque la prodigalité des fonctionnaires de la colonie. Tout ce qui est épargné ici est gaspillé là ; pourquoi, je vous prie, épargneraient-ils donc ?

Je ne prétends pas qu'il n'y ait pas de progrès aux Indes, — on en observe même en Turquie. Les peuples ne peuvent pas se soustraire à l'esprit du temps, au mouvement du siècle ; mais presque toutes les améliorations aux Indes ont en vue un avantage immédiat. On le voit bien par le budget de l'instruction publique.

Nous possédons depuis deux siècles l'île de *Timor-Laut* sur la route de l'Australie. Nous continuions à dessiner des montagnes dans toutes les cartes de l'île. Il y a peu d'années, le bateau à vapeur *Egeron* a franchi ces montagnes. Il y avait deux îles séparées par un détroit de mer !

Depuis trois siècles nous avons dessiné sur les cartes de la rade de Batavia une île qui n'existait pas. Nous lui avions même donné un nom !

Les chemins de fer doivent servir en premier lieu à mieux défendre l'île et à transporter à meilleur marché l'archi-saint café du gouvernement. On l'a bien vu par le tarif pour le sucre.

Les 27 millions de florins pour l'amélioration du port de Batavia ne profiteront pas beaucoup aux *prahous* indigènes qui n'ont qu'un mètre de tirant d'eau, mais d'autant plus aux vapeurs de la malle européenne.

Peut-être le dessèchement du grand marais de Wawar (Baguelèn) fait-il une exception honorable.

On doit aussi louer le gouvernement pour l'introduction de la culture du quinquina à Java.

La plupart des houillères attendent encore l'exploitation, même l'immense bassin d'Oumbilien[1] (Sumatra de qualité excellente.) De même les magnifiques carrières de marbre (Indragiri, à Sumatra ; baie de Panggoul, à Java). — Le bassin d'Oumbilien est connu depuis vingt-cinq ans, mais le gouvernement recule encore, devant la construction d'un chemin de fer jusqu'à la mer.

Le commerce est stationnaire dans quelques villes, par exemple

[1] Voyez, entre autres, Bickmore, *Travels*, II.

à Padang, la plus grande ville de Sumatra, depuis vingt-cinq ans. (*Rapport de la Banque de Java*).

IMPORTATION A JAVA.

	POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT.	POUR LE COMPTE DES PARTICULIERS.
	Monnaies, matériaux.	—
1880.......	15,140.089	86.320.887
1870.......	16.244.116	49.925.122

EXPORTATION.

	GOUVERNEMENT.	PARTICULIERS.
	Café, sucre, étain.	—
1880.......	37.382.782	99.625.569
1870.......	24.967.329	68.646.680

Faisons, en passant, une comparaison avec l'Inde anglaise.

« L'Angleterre de la reine Anne ne diffère guère plus de l'Angleterre contemporaine, que l'Inde de lord Ellenborough de l'Inde de lord Ripon. Le pays a été couvert de routes; ses rivières presque infranchissables ont des ponts, 9,000 milles (14,400 kilomètres) de chemins de fer et 20,000 de télégraphes ont été construits, 8,000,000 d'acres (3,200,000 hectares) de terre ont été irrigués, et nous avons dépensé pour ces ouvrages dans un peu plus de vingt ans : 150,000,000 l. st. (3,750 millions de francs). (Strachy, *The finances and publie works of India*, page 7.) »

P. 9-10. — *Valeur totale de toutes les importations.*

1840..............	8.000.000 livres sterl.		Sextuplé.
1880.......plus de	50.000.000 —		
	Exportations.		
1840..............	11.000.000 livres sterl.		
1880..............	70.000.000 —		

Jetons un regard sur la Hollande pour voir quel effet le parasitisme y a produit. Multatuli a décrit notre situation matérielle, intellectuelle et morale, dans ses *Idéen*. (Voyez n° 451 de la dernière édition). J'y ajouterai seulement quelques chiffres et quelques faits.

Le système des impôts est odieux. Le législateur est complaisant envers les riches et saigne à blanc les pauvres, comme à Java. Echelle regressive non progressive.

M. J.-A. van den Broek, actuellement professeur à l'école communale et orientale de Delft, jadis contrôleur au département de l'intérieur à Java, a eu le courage moral de publier, dans *De Economist*, 1878, février, un calcul, d'où il résultait que le planteur de café javanais payait, sur un revenu annuel de 180 florins, 47 florins d'impôt à l'État (la valeur de ses corvées y comprise), donc 26 0/0

Selon M. van Tienhoven, bourgmestre d'Amsterdam, membre des États-Généraux, une famille bourgeoise dans notre pays, avec un revenu annuel de 1,000 à 1,200 florins, paie au fisc 100 à 120, donc.................. 10 0/0

M. Des Amorie van der Hoeven, avocat à la Haye et député, a déclaré en plein parlement, que d'un revenu de 7,500 florins, il payait en impôt 600, donc........... 8 0/0

Feu le prince Frédéric possédait, selon les uns, 80,000,000 de florins, selon les autres 100,000,000. Revenu au moins 4 millions. D'après l'état nominatif des personnes éligibles comme sénateurs, il payait 20,000 florins, donc.. ½ 0/0

Dans ce moment, presque tous ces 80,000,000 florins partent pour Neuwied, Copenhague et Stockholm, et le ministère va écraser les ouvriers, les paysans, les petits bourgeois hollandais et les Javanais par un nouvel emprunt de plus de cent cinquante millions de florins.

La seconde Chambre elle-même et la presse bourgeoise conviennent que le système des impôts est injuste. La Chambre déclare que les propriétaires fonciers ne contribuent pas assez aux charges des communes; mais elle se garde bien de les imposer plus lourdement — elle a peur de se suicider politiquement.

Le *Handelsblad*, la feuille du commerce, le journal le plus répandu, écrivait : « Le fisc demande d'autant moins que le capital est plus caché. Que quelqu'un entreprenne une exploitation agricole, l'État lui demande 5 0/0 de son revenu; qu'il commence une industrie, 1 0/0; qu'il fasse le commerce, encore moins; qu'il ait des rentes, *rien*. » (22 oct. 1881.)

M. N.-G. Pierson s'exprime de la même manière dans *De Gids*: « Comme le fisc est prévenant envers le riche! »

Voici quelques chiffres accusant notre décadence :

Navigation maritime de la métropole néerlandaise.

1874...	1.827	navires.	1.290.000	mètres cubes	(Bateaux à vapeur y compris).
1875...	1.835	—	1.325.000	—	—
1876...	1.786	—	1.316.000	—	—
1877...	1.247	—	1.083.000	—	—
1878...	1.179	—	1.046.000	—	—
1879...	1.120	—	984.000	—	—
1880...	996	—	929.000	—	—
1881...	880	—	863.000	—	—

(*Jaarcyfers, uitgegeven door de Vereeniging voor de Statistiek*, n° 1, p. 47).

	Chevaux.	Taureaux, etc.	Moutons.	Chèvres.	Cochons.
	—	—	—	—	—
1870....	184.700	1.410.800	900.100	136.900	329.000
1880....	187.100	1.469.100	843.900	151.900	322.800

(*Ibidem*, p. 10, 11).

Importé des Indes néerlandaises pour la consommation de la métropole (en millions de florins).

1847-1856....	56 (en moyenne).	1878........	68
1857-1866...	72 —	1879........	55
1867-1876...	77 —	1880........	56
1877........	74		

(*Ibidem*, p. 21).

La plus grande quantité du sucre de Java est embarquée depuis quelques années pour l'Angleterre et la France.

Sucre importé de Java pour la consommation de la métropole (en millions de kilogrammes)[1].

1868...........	100	1875...........	56
1869...........	104	1876...........	57
1870...........	92	1877...........	38
1871...........	86	1878...........	39
1872...........	82	1879...........	26
1873...........	75	1880...........	6
1874...........	83	1881...........	3

(*Ibidem*, p. 41).

[1] Le décroissement de l'importation doit être en partie attribué à une mauvaise loi.

Tabac importé de Java (droits d'importation) :

1873......	1.758.000 florins.		1878......	1.788.000 florins.	
1874......	1.599.000	—	1879......	1.560.000	—
1875......	1.882.000	—	1880......	1.000.000	—
1876......	1.918.000	—	1881......	1.250.000	—
1877......	1.693.000	—			

(*Ibidem*, p. 35).

NAVIRES HOLLANDAIS CONSTRUITS :

	EN HOLLANDE. — (Voiliers seuls).	A L'ÉTRANGER. — (Voiliers seuls).	EN HOLLANDE. — (Voiliers et bateaux à vapeur réunis).	A L'ÉTRANGER. — (Voiliers et bateaux à vapeur réunis).
1851.......	94 0/0	6 0/0	94 0/0	6 0/0
1860.......	83 0/0	17 0/0	79 0/0	21 0/0
1870.......	58 0/0	42 0/0	50 0/0	50 0/0
1875.......	50 0/0	50 0/0	38 0/0	62 0/0
1878.......	31 0/0	69 0/0	26 0/0	74 0/0
1881.......	25 0/0	75 0/0	10 0/0	90 0/0

(*Ibid.*, p. 57).

Il y a cinquante ans, Herschel écrivait dans les *Philosophical Transactions* (Voyez la citation dans Quetelet, *Physique sociale*), sur la « *torpeur* » avec laquelle les Hollandais propagent leur espèce :

POPULATION.

1830.....	2.613.487	1859.....	3.309.128
1840.....	2.860.559	1869.....	3.579.529
1849.....	3.056.879	1879.....	4.012.693

(*Ibid.*, p. 1).

1869.....	3.583.970	1880.....	4.060.578
1879.....	4.035.497	1881.....	4.114.000

(*Ibid.*, p. 100).

D'après M. Evers, *Bydragen tot de bevolkingsleer van Nederland*, il y a quelque amélioration depuis trente ans.

Selon Multatuli, le travail est la preuve la plus élevée de la moralité. S'il a raison, nous sommes assez immoraux. M. Pinner, avocat, d'origine allemande, établi à Amsterdam, estimé de tous, déclarait que « les Hollandais ne savent plus travailler. Ils s'occupent assez convenablement, mais pour le travail, ils ne s'y entendent point ».

En tout la décadence. Continuons :

RECETTES DE L'ÉTAT.

1850...........	56.851.000	florins.
1881.............	105.621.000	—

En 1872, le ministre des finances annonça qu'enfin l'équilibre était établi entre les dépenses et les voies et moyens de la mère-patrie. On avait amorti beaucoup de dettes, moyennant l'argent des Javanais ; on avait construit des chemins de fer, dégrevé des impôts, aboli l'esclavage dans l'Amérique-Centrale, etc.

Les naïfs croyaient qu'on ne prendrait plus rien à l'Insulinde, Mais l'appétit vient en mangeant ; qui a bu boira.

REMISES DE L'INDE :

Après l'équilibre du budget.	1872.......	21.985.000	florins.	
	1873.......	10.427.000	—	
	1874.......	10.844.000	—	
	1875.......	23.111.000	—	
	1876.......	2.700.000	—	(L'Atjinois enfonce le coffre-fort du gouvernement).
	1877.......	2.300.000	—	
	1878.......	nihil.		
	1879.......	nihil.		
	1880.......	nihil.		

Après avoir emprunté 40 millions, il y a quatre ans, nous sommes encore obligés d'en emprunter 153, dont 30 pour les Indes-Orientales.

Notre armée est, selon Kolb, *Handbuch der Statistik*, l'une des plus coûteuses de l'Europe ; elle se compose, pour la plus grande partie, de remplaçants. Le *Journal de Genève* la qualifie de « *tas d'uniformes* ». Lorsqu'en 1870, la guerre éclata sur nos frontières, on constata qu'elle était dans un état pitoyable. L'insuffisance de notre marine nous a fait subir un échec très grave à Atjih, il y a neuf ans.

L'esprit d'entreprise s'est éteint. On achète des papiers russes, turcs, espagnols. Dans ce moment, quelques amis de l'Inde-Occidentale tâchent de recueillir 1,000,000 de florins pour un service de bateaux à vapeur entre Amsterdam et Surinam ; ils n'ont pu avoir par souscription que 600,000. M. Cremer qui possède une plantation de tabac à Deli (Sumatra), se plaint de ce qu'on ne peut

obtenir assez de surveillants parmi ses compatriotes, les Allemands nous supplantent.

L'amour de la science est platonique. Dans ce moment, notre célèbre Buys Ballot fait en vain un appel à nos médecins et à nos naturalistes, pour notre station polaire de Dicksonshaven; il n'y a que des Allemands qui se présentent. Enfin, après beaucoup d'appels, il a gagné deux Hollandais.

Lorsqu'un savant proposa au ministère de faire étudier le *Kawi* par les futurs fonctionnaires des Indes, il reçut cette réponse : « Il ne nous faut pas de *Kawi*, mais du café (*Kouwie*). »

Dans le courant de ce siècle, le gouvernement a expédié à Java du bois de sapin; tandis qu'il possédait d'immenses forêts de *teck*, supérieur au sapin. C'est ainsi que la *Chambre des Dix-Sept*, la direction de la Compagnie, recommanda au gouverneur-général de planter un peu plus de noix de muscade et un peu moins de macis.

Les riches ne donnent, en quittant le monde, que quelques milliers de florins pour un hospice ou un orphelinat, ou une caisse d'église, espérant attendrir Dieu ou saint Pierre. *Other-worldliness*, selon le joli mot de Leigh Hunt.

Lorsque nous avons été battus à Atjih, à peine six officiers de la métropole accoururent vers le théâtre de la guerre pour venger l'honneur du drapeau outragé.

Mais on bavarde d'autant plus. On s'ensevelit sous les paperasses. On parle toujours, surtout dans la seconde Chambre, avec un souverain mépris des « aventuriers » dans l'Inde, du « *parti des planteurs* ». Ceux qui volent injurient ceux qui produisent.

Malgré les droits différentiels, les Suisses ont chassé, durant quelques années, nos cotonnades des marchés dans notre Inde. Ils étudiaient le goût des indigènes et leurs produits manufacturés, tandis que nous continuons à expédier toujours des produits de dessin occidental.

Je ne ferai pas de panégyrique des Hollandais aux Indes; mais en tous cas ils constituent la meilleure partie de notre nation. Les autres aiment mieux rester en Hollande aux frais de leur famille, à laquelle ils demandent chaque samedi soir de quoi payer leurs parties de billard et leurs petites gouttes de *bitter*. Les jeunes gens aux Indes, au contraire, envoient chaque mois des épargnes en Europe à leurs familles qui se trouvent dans la gêne, Ils ouvrent toujours largement leur bourse lorsque la pa-

trie a souffert d'une inondation ou de quelque autre désastre. Mais lorsque l'Inde a été éprouvée par une éruption volcanique, une famine ou quelque autre catastrophe, les millionnaires d'Amsterdam, de Rotterdam, de Dordrecht endossent leur dette sur l'État.

Chaque jour on peut lire dans les journaux libéraux la condamnation de notre misérable système d'exploitation. On peut entendre la même plainte dans les États-Généraux. Mais aussitôt que quelqu'un propose un bon remède, les puissants du jour s'écrient : « Non, il nous faut autre chose ».

C'est toujours l'esprit de la Compagnie des Indes qui pénètre nos richards et nos législateurs; seulement le cynisme a fait place à l'hypocrisie. Tout le monde s'apitoye sur ces bons petits Javanais, mais personne ne répare leurs maux. Aux siècles précédents, on était plus sincère.

Le gouverneur général ouvrait chaque séance du conseil par la prière : « Dieu tout puissant! éclaire par ton Saint-Esprit notre sens obscur, pour que nous prenions des résolutions profitables aux actionnaires (*participanten*) de la compagnie. *Amen.* » (Huet, *Nationale Vertoogen.*) De ces millions d'indigènes — pas un mot. Ils étaient tout simplement ignorés.

Le député M. van der Hoeven a caractérisé ceux qui prétendent que la Hollande et l'Inde ne font qu'un, en empruntant un dialogue à une comédie française ou allemande :

— « Nous aurons tout en commun; tout ce que l'un aura, sera aussi à l'autre. »

L'autre. — « Oui, mon cher, tu seras toujours l'un, et moi je serai toujours l'autre. »

Cette politique se manifeste, entre autres, dans l'histoire de la prétendue dette que l'Inde aurait contractée envers la métropole. C'est le comble de l'effronterie.

M. Capadose (*Staatkundig Jaarboekje, 1860*), E. de Waal *Aanteek. over kol. onderw. onze financieële politiek*, le *Handelsblad* (26 mai 1882), et d'autres ont démontré la supercherie et l'équivoque du ministère. Lorsque la métropole avait besoin d'argent, elle le prenait à l'Insulinde, avec la promesse de restitution (lois de 1836-1838), mais jamais la promesse ne fut tenue, parce que la Hollande et l'Inde « ne font qu'un ». Lorsque l'Inde payait des centaines de millions, on négligeait de les inscrire à son avoir. Lorsque l'Inde avait besoin d'argent, à la suite de guerres

qu'elle n'avait pas voulues mais que le ministère et le gouverneur général avaient décrétées, « pour se donner un air Louvois », selon le mot de Multatuli, on prétendait que la métropole et la colonie font deux. On embrouillait les comptes ; on faisait double emploi d'une prétendue dette de 200,000,000 de florins. C'était encore selon la tradition de la Compagnie qui ne reculait pas devant des faux, Mais elle ne s'en cachait pas. On trouve encore dans les archives une lettre officielle de Houtman, dans laquelle il recommande l'usage de faux poids pour l'achat de bois de *sandal* d'un roi indigène (*Bydragen. v. h. Instituut voor Taal Land. en Volkenkunde van Nederlandsch-Indie*).

Tout est émoussé parmi nous : le goût des arts, l'indépendance des caractères, la conviction forte, le sentiment de la honte[1]. Lorsqu'un capitaliste veut se bâtir une maison, il ne s'adresse pas à un architecte, — cela coûterait trop cher, — mais à un charpentier ou à un maçon. Lorsque le gouvernement fait construire un édifice, il s'adresse à M. Cuypers, ultramontain, qui a le culte du moyen âge. Musées, gares de chemins de fer, tout doit être dans le style gothique.

Notre plus grand peintre Alma Tadema ne pouvait gagner sa vie en Hollande ; il alla successivement en Belgique et en Angleterre. Depuis qu'il est célèbre, les Hollandais le réclament comme un des leurs.

M. Wyrouboff a reproché à la politique qualitative d'Alexandre II, d'avoir été livrée aux tiraillements de son entourage. La politique de notre vice-roi à Buitenzorg, est livrée aux partis, à l'intrigue, à la rapacité des comités électoraux bourgeois.

[1] Déjà au Congrès social à Amsterdam, en 1864, Multatuli a stigmatisé notre politique coloniale. Les membres étrangers déclaraient qu'il était du devoir du gouvernement de répondre. Il se tut, et pour cause ! Aujourd'hui encore, dix-huit ans après la séance dont l'*Indépendance belge* donna un compte-rendu si émouvant (voir aussi les *Annales du Congrès des sciences sociales*) tout ce qui se pique de quelque influence religieuse, politique ou financière en Hollande se drape hypocritement dans son ignorance affectée, non sans lancer toujours des « questions » soi-disant politiques ou économiques, bonnes tout au plus à leur procurer aux yeux des badauds l'air de s'occuper sérieusement des affaires. Le bavardage parlementaire règne et gouverne, tout en faussant l'intelligence et la moralité des citoyens qui s'habituent à faire aussi bon marché de leurs intérêts que de leurs consciences. Plus les Hollandais ont amassé de l'argent — n'importe comment — dans ces contrées lointaines, plus ils sont respectés, adulés et mis en avant pour remplir les fonctions les plus élevées. Jamais peut-être le culte écœurant du veau d'or ne fut poussé aussi loin. Et malheur à l'honnête homme qui s'oppose à tant de perversité ! On étouffe sa voix, il est écrasé par la tourbe ignoble de ceux-là mêmes qu'il essayait de soustraire aux suites fatales de leur aveuglement.

M. Brunetière a dépeint dans la *Revue des deux mondes* du 15 mai 1882, le bourgeois. Prud'homme commet plus de vilenies que les autres et il est plus hypocrite — voilà le caractère de nos Etats-Généraux. Avant la Constitution de 1848 qui fonda chez nous le gouvernement des bourgeois, nos vice-rois étaient des *hommes* qui ont laissé des traces de leur existence : Daendels, Elout, Du Bus, van den Bosch, Baud. Depuis l'inauguration du parlementarisme, de la politique quantitative, nous n'avons eu que des mannequins, des marionnettes, qui n'ont laissé d'autre trace qu'un continent appauvri, un tas immense de paperasses et une tire-lire bien remplie. Après cinq ou six ans ils ont filé avec cinq à huit cent mille florins qui leur avaient été donnés pour représenter dignement, non pour les amasser. Leur conduite était d'autant plus honteuse qu'ils recevaient une pension annuelle de 6,000 florins jusqu'à leur mort. Mais à l'exception de Multatuli, presque personne ne s'est indigné de cette malhonnêteté [1].

Le ministre ne rougissait pas d'écrire au vice-roi : « Il faut que Java soit toujours le liège sur lequel la Hollande puisse flotter « (V. Deventer, *Bydragen*.)

L'un des gouverneurs fut nommé parce qu'il avait contracté une dette de jeu de plus de 200,000 florins envers le ministre des colonies (Robertus Nurks de Jongere, *Op java*) qui n'avait pas d'autre moyen de rentrer dans ses fonds. Les droits et les intérêts de « *ces bons petits Javanais* » ne comptaient pour rien. Le drôle habite maintenant une belle maison de campagne.

Nulle part on ne rencontre une conviction sincère, pas même parmi les calvinistes. Ils ont la bouche pleine de mission évangélique, mais ils n'aiment pas que leurs fils deviennent missionnaires. Cette besogne ils la laissent aux enfants du peuple. Il y a cependant d'honorables exceptions. M. Anthing a jeté aux orties sa toge de président de tribunal pour aller convertir les Javanais. La croyance aveugle a aussi dompté les caractères. Notre grand physiologiste Moleschott, actuellement professeur et sénateur en Italie, a été moralement obligé de quitter son pays parce qu'il était incrédule. De même Multatuli, notre plus grand penseur, a préféré s'établir en Allemagne, Busken Huet en

[1] Multatuli qualifie le gouverneur-général de chef de latrons (*dievenbaas, dievenmandoer*). M. Baud disait à un Danois : « Vous êtes un fourbe. » Le Danois répondit sèchement : « Et Votre Excellence est gouverneur-général des Indes hollandaises. »

France. Nous n'avons vraiment pas trop d'hommes distingués pour nous permettre d'en chasser un seul.

Toutefois il y a une étoile dans la nuit :

Habitants des Pays-Bas sans foi confessionnelle :

1869	5,461
1879	13,761

(*Jaarcyfers*, etc., n° 1.)

La plupart des députés croyants sont hypocrites.

Le dimanche ils prêchent : « On doit obéir à Dieu plus qu'aux hommes, » les six autres jours de la semaine ils sont plus obéissants à leurs électeurs qu'à Dieu. Le dimanche ils disent : « Il est plus doux de donner que de recevoir », mais les six autres jours de la semaine ils prennent autant que possible l'argent des paysans, des ouvriers et des Javanais.

Les journaux, aux Indes comme dans la métropole, ne sont qu'une spéculation des éditeurs. Les soi-disant grands-prêtres de l'opinion publique ne sont que des serviteurs salariés.

Un grand journal en Hollande publiait le contraire de ce que lui écrivait son correspondant véridique. Dans un des chefs-lieux de Java un homme avisé publiait deux feuilles à la fois, dont l'une était l'antipode de l'autre. Un noble qui tient la plume est considéré comme une brebis galeuse dans le bercail. Notre aristocratie est très bornée. Déjà du temps du stadhouder Guillaume V une dame du palais avait l'habitude de dire, en rencontrant aux réceptions un naïf inconnu : « Il sera bien des nôtres, car il est si stupide. » Lorsque nos ouvriers ont affaire à un homme qui dit des bêtises, ils le tiennent pour un baron.

Je ne veux pas dire que le peuple hollandais est mauvais. Il y a peu de méchants hommes, mais il n'y a pas de méchant peuple. Si vous entendez le hollandais, lisez les *Idéen*, *Max Havelaar*, etc., de Multatuli, les *Nouvelles* de Cremer, etc. Les types odieux comme Droogstoppel, Kopperlith et d'autres sont pris parmi les bourgeois riches, les caractères aimables et admirables dans le peuple : Woutertje Pietersen, Femke, Pater Jansen, la femme Stein, etc. Il y a une exception : l'excellent Holsma, mais il est médecin et philosophe. Cela explique tout.

Ce serait même absurde de qualifier de méchants les cent mille électeurs, les seuls appelés à régler les destinées du pays et de

ses colonies. La plupart sont des moutons de Panurge comme ailleurs. Tous les Français de 1793 sont-ils responsables sans réserve des actions de Robespierre, de Lebon, de Carrier?

Il est vrai que nos paysans et nos ouvriers sont trop apathiques; il est vrai que depuis des siècles notre oligarchie les a abaissés en leur inculquant l'habitude de louer tout ce que les « seigneurs » décidaient. Mais leur insouciance est en partie bien pardonnable. On leur a promis des merveilles, on ne leur a rien donné. Ils sont poussés vers l'urne électorale pour se prononcer sur la question: « Etes-vous pour le parti de M. A... ou pour celui de M. B...? » C'est blanc bonnet et bonnet blanc, et la loi électorale est une absurdité. Tout ce qui dans les grandes villes se distingue par les lumières, comme les professeurs, les juges, les ingénieurs, les jeunes avocats, les jeunes médecins, les officiers, etc., est exclu du droit électoral, parce qu'ils payent moins de 160 florins d'impôts. Les cabaretiers, les fournisseurs de la cour, ceux qui hébergent les filles de joie sont électeurs.

Le général H.., non marié, occupait un appartement garni sans porte indépendante — il n'était pas électeur; son ordonnance, un soldat qui faisait ses commissions, brossait ses habits et cirait ses bottes, possédait une cave — il était électeur. Le nouveau projet de loi électorale est insuffisant, car nos législateurs n'aiment pas le suicide.

J'en ai dit assez, je crois, pour prouver que les Hollandais n'administrent pas *avec sagesse* leur « usine » en Asie. L'erreur du reste est pardonnable et moi-même, après dix-huit ans de séjour aux Indes, je croyais encore que notre œuvre de machiavélisme politique était un chef-d'œuvre d'administration. Multatuli m'a dessillé les yeux. De son temps, aux Moluques une famille de cinq membres vivait à l'aise par le travail de trois esclaves qui leur apportaient le produit de la vente de leurs pâtisseries.

Etant donnés, disait Multatuli:

1° Le sol le plus fertile de la terre;

2° Le pouvoir le plus discrétionnaire de la terre, car le sultan de Turquie lui-même ne peut contraindre ses sujets à planter du café pour un prix trop bas;

3° La population la plus soumise de la terre;

4° La culture la plus facile de la terre, à laquelle tout le monde

peut prendre part : hommes, femmes, enfants, vieillards, infirmes ;

5° Un gouvernement sans scrupules ;

6° Des prix de vente qui ont atteint le chiffre de 60 et 70 florins, tandis que les prix de revient n'ont pas dépassé 20 florins ;

7° Une production annuelle de neuf cent mille picols en moyenne ;

Que dire d'un résultat si triste ?

Les sentences sont unanimes : « Il y a quelque chose de pourri dans l'Etat. » (Multatuli). — « Il y a du *contagium* dans l'Etat. » (Thorbecke). — « Le tronc est pourri jusqu'à la moelle. » (Spruyt). — « La situation est désespérée. » (Van Gigh). — « En politique coloniale nous n'en sommes pas venus beaucoup plus loin qu'à décomposer. » (Buys). — La Hollande est épileptique » (*Gazette d'Arnhem*). « Entre la Frise orientale et les bords de l'Escaut il y a un état de corsaires. » (Multatuli). — « Nous sommes un peuple de brigands et de larrons. (Van der Wyck, ancien membre du gouvernement des Indes.)

Invoquons, comme excuse de la conduite de nos législateurs, les paroles de Spencer (*Essais de politique*, p. 376) : « Un corps a toujours la conscience moins délicate qu'un individu. » Multatuli l'a exprimé encore mieux. « En politique comme en justice on ne compte pas les voix pour découvrir la vérité, mais pour prévenir la violence brutale par une fiction. »

Quel sera l'avenir de la Hollande si elle ne se corrige pas ? L'annexion par les Allemands. Déjà la *Gazette de Cologne* nous dit de temps en temps avec mépris : « Ayez un peu plus de soin de votre armée et un peu moins de votre café. » A chaque moment on reçoit des brochures allemandes dont les auteurs recommandent à M. de Bismarck de fonder des colonies. Dans les hôtels suisses on a pu entendre entre des officiers prussiens et une dame la conversation suivante [1] :

— « Madame, vous êtes Hollandaise ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! l'année prochaine vous serez Prussienne. »

[1] Elle m'a été communiquée par un avocat vaudois. Les officiers lui avaient dit aussi « Il nous manque encore des glaciers ; nous prendrons les vôtres. — Mais nous avons encore des carabines. »

Si la Hollande n'impose pas le respect et la sympathie par un régime moral, l'Angleterre ne fera pas plus de sacrifices pour elle que pour le Schleswig et l'Alsace.

Nous avons beau crier : « Nous ne voulons pas être annexés », il faut commencer par se préparer à la défense en s'exerçant à développer sa force morale. Nos inondations et nos forteresses seules ne nous sauveront pas.

Je ne veux pas être trop pessimiste. En 1808 personne n'a prédit que les stupides moines espagnols feraient chanceler le trône de Napoléon. Le paysan hollandais ressemble au buffle javanais. En regardant cet animal phlegmatique, personne ne se douterait qu'il est souvent le vainqueur du tigre. Que l'Allemagne y réfléchisse ! Mais il ne faut rien laisser au hasard. Il faut opter tout de suite, car les conquérants sont impatients. Et les peuples d'Asie « qui ne lisent pas ont une bonne mémoire », comme disait Multatuli.

Il faut opter entre Carlyle et Herbert Spencer. Carlyle prétend qu'on ne ramasse pas tous les jours une colonie dans la rue. Je le sais fort bien, mais les gros lots de la loterie ont ruiné beaucoup de gens qui s'étaient habitués à gagner leur vie par le travail et l'économie. Il faut revenir à la morale du *Deutéronome* : « Maudit soit celui qui renverse les bornes de son prochain ! » D'abord, parce que c'est juste ; ensuite, parce qu'il faut l'homogénéité. Lorsque le ministre de la guerre est pour l'école avec Dieu et le ministre de l'instruction pour l'école sans Dieu, tous les journaux s'écrient que le cabinet n'est pas viable puisqu'il n'est pas homogène. En 1830, les Belges jugeaient qu'un Frison n'était pas assez semblable à un Liégeois. Et nous nous imaginons qu'un Hollandais est suffisamment semblable à un Javanais, un Malais, un Alfour, un Dayak, un Batak, etc. M. Herbert Spencer a rappelé la ruine des grands empires, depuis les premiers conquérants jusqu'à Napoléon Ier. Il a prédit à ses compatriotes la perte de l'Hindoustan. M. Wyrouboff a prédit la décomposition de l'Autriche-Hongrie.

Préparons-nous donc à rendre leur indépendance aux peuples de notre archipel. Ne faisons pas violence à une loi sociologique.

Il est bien vrai qu'on gagne beaucoup plus par le commerce avec une colonie que par le commerce intérieur. (Voyez Hübbe-Schleiden et *Deutsche Rundschau*, 1882, avril, p. 60), mais pas

n'est besoin d'enlever pour cela l'indépendance à un peuple. Le Japon le prouve.

Profits du commerce anglais à l'intérieur 10 0/0; ceux du commerce avec :

1° L'Hindoustan.	35 0/0	3° La Chine.....	58 0/0
2° Java.........	33 ½ 0/0	4° Le Japon	66 0/0

Rendons l'argent volé. Selon Wellington l'Angleterre avait tant à se reprocher dans sa conduite aux Indes que jamais elle ne pourrait faire assez pour la faire oublier.

La Hollande est encore beaucoup plus coupable. Au lieu de jouer le rôle de créancière, elle doit toujours avoir en mémoire la belle parole du duc : « Ce serait un crime que de mal gouverner l'Inde, mais c'est la ruine que de la gouverner bien. » La Hollande doit apprendre de nouveau le *truism* qu'il faut semer pour récolter. Elle le voit dans l'Inde anglaise qui retire déjà dix pour cent du capital dépensé en canaux et chemins de fer. Je le lui ai prouvé. En 1855 je devins administrateur de la plantation de tabac à Widang (Java). Je ne connaissais cette plante que sous la forme de cigares. Mon « patron » partit pour l'Europe. Je lisais dans les archives de l'entreprise que sa marque avait dégénéré depuis quatorze ans; il avait dépensé en salaires 40,000 florins par récolte, il réclamait 180,000 florins comme prix de ses droits, mais personne ne voulait les donner. Je mis de côté ses instructions, j'épargnais des courses inutiles et onéreuses aux planteurs, ce qui leur faisait pendant onze mois : trente-deux fois la circonférence de notre planète. Je dépensais dans une année 110,000 florins.

Après seize mois mon « patron » revint. Il ne reconnut pas sa marque, tant elle s'était amélioré. Au lieu de 84 *cents*[1] la livre, le prix qu'il avait obtenu l'année précédente, elle en rapporta 116 (prix de revient fl. 0,20; bénéfice 480 0/0). Sur le champ on lui offrit 400,000 florins pour son contrat avec le gouvernement. 220,000 florins de plus-value en seize mois ! Et les Javanais étaient contents comme les fonctionnaires européens et indigènes.

Affermez les caféiers et le prestige du gouvernement qui ne sera plus épicier, se rétablira; le fisc aura des revenus fixes au lieu de

[1] Un *cent* vaut 2,1 centimes.

profits aléatoires. La récolte peut tomber de 1,200,000 picols à 500,000 dans l'année suivante; le prix peut baisser dans vingt-huit mois de 48 *cents* à 28. (Voyez le tableau graphique publié par le ministère; la circulaire de la maison Jacobson; les journaux hollandais de mai 1882, etc.) Le picol ne vaut guère que 35 florins dans ce moment, au lieu de 70. En changeant de système dans le sens indiqué, les indigènes jouiront de plus de prospérité et beaucoup de fermiers européens auront une existence utile.

Commencez dans la mère-patrie, par l'introduction du suffrage universel, d'après les arguments de MM. Wyrouboff et Mismer, développés dans cette *Revue*, pour les élections *communales*; vous verrez que les Hollandais seront moins indifférents.

Introduisez l'impôt sur le revenu, selon l'échelle progressive. D'après le député Cremers, un rentier en Massachusetts qui a 4,000 dollars de revenu annuel, en paye 1720 ou 43 0/0 au fisc, et les Américains ne se plaignent pas. Ils ne sont pas plus chargés que les Allemands qui émigrent par dizaines de milliers et qui sont mécontents de la justice distributive de M. de Bismarck (V. *Deutsche-Rundschau*, déjà cité).

Renoncez à jamais à la politique du boni colonial — voyez ce que l'Angleterre a gagné en Irlande. En 1855 le gouverneur-général Duymaer van Twist demanda à M. Cores de Vries, le créateur des lignes de bateaux à vapeur dans l'Archipel indien :

« Monsieur Cores de Vries, savez-vous bien ce qui fait le cancer de l'Inde ?

— Non, Excellence.

— Monsieur, c'est l'absentéisme des fabricants de sucre qui dépensent chaque année dans la mère-patrie des dizaines de mille florins dont rien ne revient ici. »

M. Cores de Vries répliqua malicieusement :

« Je crois, Excellence, que le cancer de l'Inde, c'est l'absentéisme de la Hollande qui dépense annuellement des millions de florins dont rien ne revient ici » (J'ai recueilli l'anecdote de sa propre bouche[1].

Le vice-roi ne sut que répondre, mais pourtant il plaidait plus

[1] On a assez parlé, dans les revues anglaises, du drainage de l'argent. Les fonctionnaires de l'Inde dépensent leur pension hors de l'Inde ; les capitalistes en font autant pour la rente qu'ils retirent des chemins de fer, des canaux d'irrigation et d'autres entreprises. La Hollande y ajoute le drainage du boni colonial. Le moyen de faire prospérer la colonie !

tard, comme membre des États-Généraux, la cause de la Hollande si riche qui continuait à prendre l'argent de l'Inde si pauvre.

La soif de l'argent[1] étouffe tout sentiment de honte. Voici ce qui m'a été raconté par M. le comte D. A. van Hogendorp, ancien préfet de Kadou.

Auparavant, les marchés des indigènes étaient aussi affermés. Les Chinois seuls les exploitaient; ils ne se souciaient pas des tarifs, extorquaient des sommes exagérées aux Javanais. Tout-à-coup le gouvernement recommanda aux contrôleurs hollandais le maintien des tarifs; à la fin de l'année les Chinois souscrivirent peu. Le vice-roi redouta une réprimande du ministre. Le directeur des voies et moyens fut envoyé à Semarang pour une seconde adjudication. Tous les préfets de Java Central étaient réunis pour cette édifiante cérémonie.

« Pourquoi avez-vous souscrit pour une somme si basse ? » demanda le directeur aux Chinois.

« Parce que le gouvernement maintient les tarifs. »

— Eh bien ! nous fermerons les yeux. »

Le comte van Hogendorp, le plus jeune de tous, rougit.

Aucun préfet ne s'opposa.

On devine que les Chinois de l'Orient n'ont donc pas beaucoup de respect pour les Chinois de l'Occident.

Dans une de ces adjudications, un Chinois, dans le sentiment de son importance, tendit la main au directeur. Celui ci hésitait entre le sentiment de sa dignité et son désir de remplir le fisc. Ayant entre les jambes un chien qu'il tenait debout, il mit une patte de l'animal dans la main du fils du Céleste-Empire.

« *Sama djouga* » (c'est égal), fit le malin Chinois en souriant.

J'ai dit assez de l'immoralité. Disons encore un mot de l'incapacité des législateurs. Ce qui est un autre fléau, c'est le règne des avocats. Alison attribue l'insuccès de la révolution française (*History of Europe*) à la circonstance que sur 1,200 membres de l'Assemblée Constituante il y avait plus de 700 jurisconsultes. Notre seconde Chambre en compte 60 sur 86 membres. Ces messieurs qui n'ont jamais étudié les sciences naturelles recherchent l'absolu, et malheureusement aussi la chicane, la phrase.

Ces messieurs sont impatients, et les indigènes doivent être

[1] Aux Indes on a l'habitude de dire : « La Hollande est l'Ommerschans de Java. » L'Ommerschans, de Overyssel, est peuplé de mendiants.

élevés lentement. Rousseau prétendait que la Russie ne serait jamais civilisée parce qu'elle avait été civilisée trop vite.

D'ailleurs les gouvernés sont livrés au hasard.

Les membres de la Convention se faisaient inscrire, selon leur spécialité, au comité de la guerre ou des travaux publics ou de l'instruction, etc. Chez nous on tire au hasard. Il se peut qu'une section de 17 membres se compose de 14 avocats, de 2 anciens pasteurs et d'un ex-curé, et doive élire dans son sein un rapporteur sur le budget de la marine. Étonnez-vous donc encore de notre échec en Atjih. Frédéric II prétendait aussi que sa sacrée Majesté le Hasard décidait de tout, mais du moins il faisait mieux la guerre.

Il y a dans notre Parlement quelques soi-disant spécialités coloniales. La plupart sont des avocats qui ont passé leur vie à Java dans une capitale, derrière leur pupitre, ne connaissant pas un seul mot de javanais et s'enrichissant aussi vite que possible par des procès de Chinois. Aucun d'eux ne semble comprendre qu'il faut gouverner autrement un peuple mineur qu'un peuple majeur et un pays conquis autrement qu'un pays de conquérant.

Ce qui indispose aussi l'indigène, c'est l'instabilité. Comme l'Hindou il n'aime pas le progrès, il aime la fixité ; il croit que toutes nos réformes tendent à lui enlever la foi de ses pères (J. Walter Bagehot, *Physics and politics*, p. 156, dans la Bibl. internat. scientif.). Nos législateurs aiment à faire beaucoup de lois pour jeter de la poudre aux yeux.

Ajoutez-y les déplacements continuels. Les appointements des préfets sont fixés, non d'après leur ancienneté, mais selon la province qu'ils administrent. Le successeur, pour montrer son zèle, démolit ce que le prédécesseur a construit. Par exemple, celui-ci a fait ériger des barrières le long des routes. Celui-là les fait renverser et remplacer par des digues en terre. Cela s'est vu en Rembang. M. Ad. van de Poel, voyant toutes ces barrières enlevées, dit au régent javanais de Bodjonegoro :

« Vos Javanais auront du moins eu du bois pour leur cuisine. »

« Oh non ! » répondit le malin, « j'ai fait mettre les barrières en magasin, pour les replacer lorsque vous deviendrez préfet de Rembang. »

Je termine. Il faut que la Hollande abandonne la politique des bonis coloniaux et donne dorénavant au lieu de prendre.

Un Anglais disait un jour au comte Goblet d'Alviella : « Si nous n'avions pas de colonies, nous serions un peuple d'épiciers. »

Un de mes amis français prétend que les contemporains de Richard Cœur-de-Lion, d'Elisabeth, de Cromwell, étaient bien moins épiciers que les Anglais qui ont assisté, les bras croisés, à l'annexion du Schleswig et de l'Alsace. Quoi qu'il en soit, notre politique coloniale nous fait doublement un peuple de merciers.

Il faut que la Hollande rende aux Javanais l'argent volé, qu'elle se rappelle toujours le mot de Macaulay : « La décadence de l'Espagne est l'effet de son système colonial » et qu'elle apprenne une seconde fois *que pour les nations comme pour les individus, il n'y a que deux moyens de s'enrichir honnêtement et durablement, le travail et l'épargne.*

S. E. W. Roorda van Eysinga.

MÉMOIRE

SUR LES MEILLEURS MOYENS D'ARRIVER A L'EXTINCTION DU PAUPÉRISME[1]

INTRODUCTION.

Telle est la formule générale de la question, posée par le programme du concours. Je ne veux envisager la question que sur ce point fondamental et c'est sur ce point seulement que porte ce mémoire. Je n'entrerai dans aucun détail accessoire, me bornant à énumérer les causes de la misère, d'après leur importance, puis les moyens jusqu'ici indiqués ou employés pour y remédier. Bons comme tendance et secours partiels, ces moyens n'ont pas une efficacité radicale et souveraine. Ils peuvent atténuer le mal mais non le vaincre définitivement.

Le remède héroïque, spécifique, ne se trouve que dans la transformation que je vais présenter.

Les causes de la misère sont de trois sortes, chacune ayant un caractère particulier de gravité :

1° La première et la plus considérable, c'est l'insuffisance de la production. Il suffit de l'énoncer pour qu'elle frappe par son évidence. Toutes les richesses produites aujourd'hui, si elles

[1] Ce mémoire a été présenté par l'auteur au concours Péreire.

étaient partagées et distribuées en parts égales, ne réaliseraient qu'une pauvreté universelle. Le compte est facile à faire.

2° La seconde cause de la misère se rencontre dans la mauvaise répartition de la richesse. Cette cause, très réelle cependant, a moins d'importance que la première.

3° La troisième doit être attribuée au mauvais emploi de la fortune publique et des forces sociales. Il suffit pour indiquer les pertes sèches et les déplorables dilapidations des ressources sociales, de nommer la guerre et la paix armée, pratiquées par toutes les nations civilisées. Les déperditions de cet ordre sont si considérables qu'on ne peut les évaluer exactement. L'Europe entretient sous les armes deux millions de soldats et plus. Cette folie d'un autre âge consomme annuellement environ cinq milliards. Maintenant, il faut faire le compte de ce que coûtent les flottes, les fortifications, la confection et l'invention de nouveaux et formidables engins de destruction. En outre, il faut estimer la perte de travail de ces deux millions d'hommes, la fleur de la jeunesse des peuples, en pleine force pour produire. Ces pertes sont difficiles à estimer, mais pour peu qu'on y réfléchisse, on voit que ces pertes sont immenses et diminuent la richesse publique dans une proportion considérable.

Voyons maintenant les moyens proposés et mis plus ou moins en vigueur :

Les institutions d'épargne, de prévoyance, de mutualité, les assurances, les banques populaires, l'instruction populaire, les sociétés coopératives de consommation et de production, les trop rares exemples de participation des ouvriers aux bénéfices des patrons, etc.

Sans nul doute, toutes ces œuvres sont utiles et donnent quelques résultats. Elles méritent d'être encouragées et développées. Mais, lorsqu'on se met bien en face du problème de la misère générale dans toute son étendue, qui oserait déclarer que ces moyens permettent d'espérer, avec le temps, qu'on viendra à bout du paupérisme et que cette plaie, qui couvre le corps social, sera radicalement guérie ?

Je ne crois pas que personne soit assez hardi pour le soutenir ?

Il faut trouver autre chose ; un moyen allant directement à la racine du mal, pour l'extirper avec toute la puissance nécessaire.

Ce moyen ne peut exister que dans une transformation du tra-

vail, qui est l'œuvre nécessaire, l'œuvre capitale que la nature impose à l'homme.

Personne n'y a pris garde, mais lorsqu'on examine de près la question on est obligé de reconnaître que jusqu'ici le travail de l'homme s'est accompli sans règle, sans mesure, sous l'empire de la nécessité présente, sous la pression d'une contrainte physique ou morale, par l'exploitation du grand nombre au profit des forts et des rusés. On voit que le travail s'est opéré dans l'ignorance des lois qui devraient présider à l'œuvre capitale de l'homme, avec une complète méconnaissance des forces et facultés humaines, avec le mépris de la vie du travailleur, souvent moins prisée que celle d'un cheval, car on trouvait l'homme pour rien ou pour une maigre pitance, tandis qu'il fallait acheter le cheval.

On ne saurait le contester devant l'histoire, en présence des faits, c'est ainsi que le travail nous apparaît dans les sociétés humaines.

Or, il est manifeste que dans ces conditions, le travail de l'homme ne peut être que misérable et donner que de pauvres résultats. Je ne parle que pour mémoire de la destruction des malheureux travailleurs, du gaspillage des vies humaines, accompli avec autant d'insouciance dans l'œuvre de la production que dans celle de la destruction ou la guerre. Cela est pourtant à considérer.

Quand on procède scientifiquement à une œuvre quelconque, on cherche à obtenir le maximum d'effets utiles avec le minimum de forces dépensées. On agit ainsi en connaissance de cause. Telle est la pratique des savants, des ingénieurs et des industriels qui savent leur métier.

Comme on le voit, nous sommes loin de rencontrer une semblable rationalité dans la question du travail de l'homme, considéré d'un point de vue général.

Qui donc a jamais pensé à s'enquérir exactement des diverses aptitudes de l'homme, des mobiles si multiples de ses actions, de ses forces intellectuelles et morales, de la variété de son appareil musculaire, des conditions dans lesquelles cet être, si complexe et si puissant à la fois, le premier, le plus fort, le plus délicat, le plus universel agent d'activité de notre globe, peut fonctionner conformément aux lois de son être et par là produire son maximum d'effet utile?

C'était pourtant le seul point de vue rationnel où il fallait se placer, pour parler du travail de l'homme et des résultats qu'on peut en attendre.

Quel est l'homme ? Quelle est sa nature ? Quelles sont les facultés de cet agent d'activité, dont la puissance est incomparable ? Quels sont les moyens rationnels d'en tirer le meilleur parti ? Dans quelles conditions l'homme doit-il être placé pour que son action ait son maximum d'effet utile et puisse produire la plus grande somme de richesses nécessaires au bien-être et au progrès de l'espèce humaine ?

Voilà, ce nous semble, comment il fallait procéder, et voilà pourquoi nous nous sommes résolus à appeler l'attention sur ce point unique, car il domine tous les autres.

Aussi, croyons-nous que nous avons répondu à la pensée du généreux promoteur de ce concours, en ne nous occupant exclusivement que de ce qui est le fonds même de la question de l'extinction du paupérisme.

Le problème n'a qu'une seule et véritable solution. Elle consiste dans la substitution du *travail-fonction*, accepté par l'homme, au travail peine et châtiment, repoussé par l'homme et qu'il n'a subi que par force.

C'est ce que nous nous proposons d'établir dans l'étude suivante.

I

LE TRAVAIL-FONCTION.

Il importe d'abord de bien déterminer le sens de ces mots.

Que faut-il entendre par fonction ?

C'est l'emploi normal et utile d'une force, d'un mécanisme, d'un agent animé. On dira d'une machine à vapeur bien réglée, bien conduite, qu'elle fonctionne normalement. On le dira de même d'une roue, d'un pignon, d'un excentrique. On le dira encore d'un cheval, d'un chameau, d'une bête de somme quelconque, chargée d'un poids proportionné à ses forces, nourrie et menée convenablement, pour opérer un trajet qui n'épuise pas ses forces,

ce qui lui permet après un repos nécessaire et réparateur de recommencer le lendemain un semblable travail.

Il est évident qu'un animal insuffisamment nourri, contraint à un travail excédant, qui diminue sa vitalité, trouble son organisme et lui prépare une mort violente ou seulement précoce, il est évident que cet animal n'aura pas fonctionné régulièrement ; ses forces actives n'auront pas été employées et dépensées normalement.

Si maintenant nous envisageons l'homme comme agent d'activité, producteur de richesses, la question du fonctionnement de cet être vivant se présente à nous sous une forme bien autrement complexe, délicate et d'appréciation plus difficile, que pour les animaux et les machines. C'est cependant une question de même ordre, mais comme il s'agit d'un agent supérieur par la multiplicité et la puissance de ses facultés, le problème nous apparaît avec une certaine confusion. Car, rappelons-le-nous, il s'agit du fonctionnement normal de l'homme et point de son exploitation sans règle ni mesure, sans avoir égard à cette considération essentielle — l'exercice normal des forces de l'être humain.

Avant tout, il faut donc nous rendre compte des facultés et des puissances contenues dans l'homme ; autrement nous ne pourrions rien dire d'exact sur leur fonctionnement ou emploi normal. Nous procèderions au hasard, empiriquement et sans nul doute tout de travers.

II

Qu'est-ce donc que l'homme ?

C'est un être doué d'instincts, de sentiments, d'intelligence, d'aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques ; en outre, c'est un être sociable, ne pouvant vivre qu'au milieu de ses semblables et par leur concours intime et incessant. L'homme isolé ne peut se concevoir.

Les instincts de l'homme sont multiples aussi bien que ses sentiments, ses facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et scientifiques.

Entre tous les instincts, ceux de la conservation personnelle et de la reproduction sont les plus forts et les plus importants, si bien que les autres leur viennent en aide ou leur sont subordonnés.

A son origine, l'homme nous offre une grande analogie avec l'animal : il en a tous les instincts, et à mesure qu'il se développe nous voyons surgir les sentiments. D'abord les sentiments les plus essentiels : celui qui lie les parents et les enfants; celui qui unit les sexes; celui qui rapproche les individus de même sexe; celui qui groupe les individus dans un but d'intérêt ou de gloire, sentiment par lequel les uns se sentent entraînés et obéissent et les autres sont doués de façon à influencer leurs semblables par leurs capacités et leurs facultés, et à exercer sur eux une autorité plus ou moins grande.

Ces quatre sentiments, primitifs, essentiels peuvent se désigner d'un mot, la famille, l'amour, l'amitié, l'ambition.

A la suite de ces premiers sentiments nous en voyons apparaître de nouveaux, qui dépassent leur sphère limitée et rattachent l'homme à un plus grand nombre de ses semblables.

Notons soigneusement deux sentiments également primordiaux et qui se remarquent visiblement chez chacun de nous.

Je veux parler du sentiment, qui est la base de la dignité humaine, que les psychologistes ont appelé *estime de soi*. et qui dans son excès a reçu le nom *d'orgueil;* puis de cet autre sentiment, qui est une base essentielle de la sociabilité, qu'on a désigné par ce mot *approbativité* ou besoin de plaire, d'être agréé et bien venu de tous, et qui dans son excès est connu sous le nom de *vanité*. Ces deux sentiments ont des racines profondes en l'âme de chacun de nous, s'y découvrent et s'y cachent sous mille formes. Elles composent l'amour-propre.

Enfin se montrent les sentiments supérieurs, qui font la noblesse et l'honneur de notre espèce : la bienveillance, la pitié, l'amour de l'humanité, de l'ordre, du juste, du vrai et du beau. Nous devons tenir compte encore dans cet ensemble des facultés supérieures qui couronnent la tête humaine, du sentiment de l'idéal, qui nous pousse au progrès, et nous attire comme un éternel mirage.

Tels sont les principaux rouages et les mobiles d'impulsion de [la n]ature humaine.

III

L'homme possède, avons-nous dit, des facultés intellectuelles et des aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques. Il éprouve le besoin de les exercer, comme il ressent le besoin d'exercer ses muscles et de donner du mouvement à ses membres et à tout son organisme.

Mais, si l'homme ressent nécessairement le besoin d'agir, on conçoit tout d'abord qu'il ne marche pas sans but pas plus qu'il ne pense sans motifs. Or le but et le motif de ses actions, l'homme les a naturellement dans la satisfaction de ses besoins, de ses mobiles d'impulsions, de ses instincts et de ses sentiments, autrement dit de ses passions, dont nous avons présenté le sommaire.

Voilà donc l'homme, dans l'unité complexe et multiple de son être. Et voilà l'agent d'activité supérieure dont il s'agit de déterminer la fonction, en recherchant l'emploi normal de ses facultés, ou forces vitales.

Le problème est posé. L'énoncé suffit pour mettre en relief les difficultés de sa solution.

Nous avons devant nous, non pas une chose simple comme une roue, ou une créature vivante dont les facultés sont très limitées, comme un cheval. L'être que nous venons d'examiner a un double aspect. C'est un individu sociable, ne pouvant vivre et donner d'expansion à ses forces qu'au milieu de ses semblables. L'homme a deux faces : il est individu et il est espèce. Pour le connaître, comme pour l'utiliser, on est forcé de l'envisager sous ses deux faces, de le prendre sous son double aspect, social et individuel.

Cette condition fondamentale ajoute beaucoup à la difficulté.

Nous sommes en présence d'un être instinctif, sentimental, intelligent, pourvu d'aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques, ceci est déjà très complexe. Eh bien, il faut encore que nous prenions garde et tenions grand compte de la portion d'humanité, de la part de sociabilité qu'il porte en lui-même. Autrement nous le mutilerions, nous l'aurions étendu sur un lit de Procuste.

IV

Comment faire ? et par où commencer ? Certes, il y a de quoi se trouver embarrassé, et c'est sans doute le cas du lecteur. Car nous ne voulons pas mutiler la nature humaine ; nous voulons la considérer dans toute sa puissance et toute sa beauté. C'est l'intérêt de tous et c'est la justice, c'est la vérité ; c'est la condition *sine quâ non* du travail-fonction, je veux dire de l'emploi régulier des forces de l'être supérieur de la planète.

Mettons-nous à l'œuvre et, pour nous éclairer, voyons comment les choses se sont passées à l'origine de l'homme ; comment il a été initié au travail, par quelles phases il a passé.

L'homme nous apparaît d'abord comme un animal grossier, timide et brutal à la fois. Il est nu, presque sans défenses naturelles, ignorant, misérable, ne sachant comment satisfaire à ses premiers besoins ; comment se nourrir, se vêtir, s'abriter et même se chauffer. Les faibles lueurs de son intelligence et l'essai de ses forces lui enseignent peu à peu à pourvoir à ses nécessités. Sans prévoyance, sans réflexion, il va au-devant de lui comme l'enfant et vit au jour le jour. Aussi manque-t-il souvent de tout et meurt-il de faim, de froid, de maladie. L'homme primitif ressemble à la bête de proie. Il pille, il vole ce qu'il trouve à sa portée ; il opprime les petits et les faibles. La femme a été sa première esclave et sa première victime.

Il commence par se servir d'un bâton, d'une pierre. Au bout de longs siècles sans doute, il invente ses premières armes, l'arc et la flèche, puis des sortes de filets, d'hameçons. Le voilà chasseur et pêcheur, après avoir mangé longtemps des coquillages, des fruits sauvages et des racines. Il s'habille de peaux de bêtes, s'enluminant le visage, s'illustrant le corps de tatouages bizarres. Il s'abrite sous les arbres, dans les cavernes, dans des trous en terre ; plus tard il se construit une cabane enfumée, car enfin il possède le feu, progrès considérable. Combien a-t-il mis de siècles à domestiquer le chien, le cheval, la vache, le mouton ?

Comme son existence est précaire, puisqu'il ne travaille ni ne produit pas encore, attendu qu'il n'appelle pas de ce nom la pêche,

la chasse ; il pille et détruit ou vole qui il peut et où il y a quelque chose à prendre. C'est un guerrier. Sa gloire c'est d'être fort. Dans cette époque lointaine, l'homme est souvent anthropophage. Il mange le vaincu, il mange ses enfants et sa femme, quand la faim est pressante.

Nous ne voyons point encore apparaître le travailleur chez l'homme. Les premières tribus nomades nous en offriront un faible spécimen. La domestication des animaux, le soin, la garde, la conduite des troupeaux, la station plus ou moins prolongée, bien qu'on vive sous la tente, exigent une certaine somme de travail de la part de ces pasteurs guerriers.

Dans ces premiers âges de la vie de l'espèce, la sociabilité est bien misérable, et l'homme est tout instinctif ; presque entièrement dominé par l'instinct de conservation, l'instinct de reproduction n'agit sur lui que comme sur la bête et ne l'entraîne pas dans la sphère des sentiments. Il ne connaît ni la pitié, ni la bienveillance, ni la justice ; l'amour de l'ordre, du bien, du vrai, du beau n'existe en lui qu'à l'état de germe et de rudiment.

Les facultés intellectuelles, les aptitudes industrielles et artistiques de l'homme ne sont pas plus avancées et suivent un développement analogue.

L'homme n'est guère encore qu'à l'état d'ébauche. Il commence par le pillage et la guerre, pour arriver lentement et péniblement à donner à l'exercice de son activité un but utile, le travail producteur.

Pour amener cette transformation il a été soumis à la plus dure contrainte. Il a été nécessaire qu'il passât par l'esclavage et le servage. Ces deux institutions, issues de la guerre et de la conquête, ont été en quelque sorte les enclumes séculaires sur lesquelles les bras impitoyables des plus forts et des plus rusés ont forgé le travailleur moderne.

Aujourd'hui, la contrainte est encore très violente et terrible, quoiqu'elle ait changé de forme. C'est l'aiguillon de la faim, c'est la rude main de la nécessité, c'est la pression morale, qui stimulent le travailleur et le poussent à l'emploi de ses forces.

Cependant, il est évident que vivre c'est être actif, c'est faire œuvre de ses forces, c'est agir. L'homme, aussi bien que tout être vivant, est soumis à cette loi naturelle. Cela est si vrai que je ne crois pas qu'on puisse imaginer pour l'homme un supplice plus grand que l'inaction absolue, imposée à un être vigoureux

et plein de vie. Nul doute que cette inaction prolongée ne le conduisît bientôt aux plus tristes désordres physiologiques, à la maladie, à la démence, à la mort.

Aussi doit-on dire que l'homme ne répugne pas à l'exercice de son activité, à l'emploi naturel de ses forces.

Pourquoi donc le travail a-t-il été regardé comme une déchéance, comme un châtiment, une peine? Et pourquoi l'homme nous apparaît-il d'abord comme un forçat du travail, comme un condamné, agissant sous le fouet du contre-maître, sous la contrainte, sous l'aiguillon de la faim?

V

Examinons cette situation étrange.

Nous voici en présence de l'homme sorti de sa sauvagerie originelle, de sa paresse enfantine, de son insouciance grossière, accoutumé au joug du travail, comme il y a accoutumé le taureau et le cheval sauvages, par ces cruelles institutions, l'esclavage et le servage, amené dans nos civilisations à l'état de prolétaire, travaillant sous l'empire de la nécessité et sous la pression morale du milieu.

Il s'agit maintenant de trouver l'organisation industrielle, où l'homme, arrivé à ce point de développement, résultat de tant de souffrances séculaires, puisse prendre place et faire l'emploi utile de toutes ses forces.

Puisque l'homme est un être complexe, pourvu de facultés multiples et variées, à première vue un labeur unique, toujours le même, ne saurait lui convenir. Il peut s'y façonner, s'y résigner plus ou moins, en s'atrophiant, en se mutilant; mais à coup sûr il est dans ce cas condamné à une existence contre nature.

Puisque l'homme est un être essentiellement sociable, qu'il souffre de l'éloignement de ses semblables, que cette privation diminue son activité en l'attristant, en détendant les ressorts de son être, il est encore certain qu'il faut chercher dans l'atelier social des combinaisons qui ne soient pas contraires à ce besoin de sociabilité.

Variété de fonctions, travail accompli avec des pairs et compagnons. Arrêtons-nous d'abord à ces deux points principaux.

L'un des progrès les plus manifestes de l'industrie c'est la division du travail et des fonctions. A l'origine des sociétés humaines, chacun est obligé de tout faire. Architecte, tailleur, cuisinier, charron, menuisier, forgeron, armurier, etc., l'individu, livré à lui-même, doit plus ou moins faire l'office de ce que nous représentent tous ces métiers et bien d'autres encore.

A mesure que les sociétés deviennent moins mauvaises, plus stables, plus pacifiques, à mesure que s'accroissent leurs ressources, nous voyons se produire le phénomène de la division du travail. L'un sera boulanger, l'autre tailleur, un troisième travaillera le bois, un quatrième le fer, et ainsi des autres besognes. Évidemment, cette division du travail est très avantageuse et très favorable à l'accroissement et à l'amélioration des produits.

Nous pouvons bien nous en rendre compte aujourd'hui, en voyant en combien de branches nombreuses et nouvelles s'est divisé cet arbre immense et fécond, qui a nom le travail producteur.

Chaque branche de travail, soit le bois, soit le fer, s'est divisée elle-même en plusieurs industries spéciales. Cette division a rendu chaque fonction plus simple, plus facile à connaître et à remplir. Cette simplification a produit un autre effet très considérable, c'est de pouvoir remplacer le travail de l'homme par celui de la machine. Ce nouveau venu, cet ouvrier artificiel a l'avantage d'être infatigable et doué d'une précision mathématique.

Et l'on ne s'arrête point dans cette voie. Tous les jours on invente, on crée de nouveaux travailleurs ingénieux, dont la force est incalculable. Le Briarée aux cent bras de la fable, Hercule avec sa force divine ne seraient que des nains comparés à nos outils-machines.

Les Jacquart, les métiers à filer, à tisser, les laminoirs, les marteaux-pilon, les machines à percer, à tarauder, les scies mécaniques, les machines à coudre, etc., représentent des centaines de millions de travailleurs. A combien de milliers de rameurs correspond la machine qui pousse d'Europe en Amérique, en huit jours, nos grands paquebots ? Et nos locomotives,

nos locomobiles, quel nombre prodigieux de bras elles représentent !

Mais revenons. Nous l'avons vu, le résultat invariable de tous les progrès c'est d'accroître incessamment la puissance productive de l'homme par la division du travail, qui permet la création de machines-outils, travailleurs de fer et de bois d'une force incalculable, toujours prête et toujours précise, et de plus rendant facile le rôle fragmentaire de l'ouvrier.

Faire d'un apprenti un ouvrier capable d'embrasser toutes les parties du métier de menuisier, ébéniste, forgeron, horloger, etc., cela est long et difficile. Il faut plusieurs années d'apprentissage ; mais s'il s'agit de pratiquer seulement l'une quelconque des fonctions que comporte l'ensemble de ces divers métiers, il en va tout autrement et la chose devient facile, l'apprentissage prompt.

La division du travail nous a conduits à la division des fonctions. Cette division permet à l'homme d'en embrasser plusieurs, et par conséquent de satisfaire aux besoins de son être multiple qui ne peut être tout le jour, toute la vie cloué à une unique et monotone besogne sans en souffrir, sans en éprouver une mutilation physique et morale.

On entrevoit maintenant la possibilité de mettre l'homme dans des conditions normales d'activité. Il peut pratiquer plusieurs fonctions, au milieu de ses compagnons, il le peut, sans fatiguer ses ressorts physiques et moraux, sans diminuer sa vigueur et son ardeur, car il fonctionne selon ses aptitudes, selon ses forces et sans blesser son sentiment de sociabilité.

On comprend que dans ces conditions il peut se grouper avec ses semblables d'après ses goûts, ses sympathies et ses affinités industrielles.

Les choses étant ainsi posées, il n'y a pas de besogne quelque dure et pénible qu'elle soit, qui ne puisse être acceptée par l'homme. En effet, aucune ne dure longtemps et chacune est rémunérée en proportion de la peine qu'elle présente. La rémunération, comme la gloire, est en rapport exact avec la difficulté vaincue.

Je dis qu'une fois entré dans cette voie on peut concevoir qu'il n'est pas une besogne qui reste absolument répugnante, pas plus qu'homicide pour le travailleur.

VI

Abordons de plus près le problème, et pour qu'on en aperçoive la solution, supposons pour un instant, que les sociétés humaines, débarrassées enfin de leur manie destructive et de tous les désastres qu'entraîne cette manie, soient parvenues à une époque de raison et de paix où le travail soit reconnu comme étant la fonction essentielle de l'homme, puisque c'est l'emploi normal de toutes ses forces et aptitudes, l'expansion naturelle de son organisme.

Loin d'être considéré comme une marque de déchéance, une peine, un châtiment, le travail au contraire est devenu l'état naturel de l'homme, sa jouissance et la glorification de son être.

Nous allons montrer combien, dans ces vues nouvelles, tous les travaux que nous connaissons vont se trouver transformés en fonctions parfaitement acceptables.

Soit l'agriculture, pour commencer par le plus général et le plus important des travaux, qui nous soit imposé par la nature des choses. Jusqu'ici, l'exploitation du sol, nécessité de premier ordre, a toujours constitué pour le simple ouvrier des champs un labeur non moins rude qu'ingrat, présentant moins d'avantages que la plupart des autres métiers. De là l'émigration des campagnes vers les villes, dont beaucoup se plaignent. Il n'en peut être autrement. Le travail, comme le capital, va naturellement là où la rémunération est la plus avantageuse. Il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter ce mouvement que l'on déplore, c'est de faire en sorte que l'ouvrier des champs trouve à la campagne plus d'avantages qu'à la ville.

La chose est-elle possible ? Nous le croyons et nous allons le montrer. Mais ce changement ne se peut opérer que par une transformation intelligente et rationnelle du travail et spécialement des travaux agricoles.

Nous voyons ce qu'est devenue l'industrie, pratiquée sur une large échelle. Elle enfante des prodiges, malgré la lutte industrielle et une concurrence aveugle, anarchique.

Supposons, pour un moment, qu'il s'agisse d'une commune rurale d'environ quinze cents habitants, établie sur un ensemble

de 2,000 à 2,500 hectares. Supposons encore qu'un homme expert, dévoué, intelligent, entreprenne sur ce champ de travail une création, analogue à quelques fondations existant déjà dans l'ordre industriel. A Guise, le fondateur du Familistère, M. Godin, a édifié un palais social, où quatre cents familles, employées dans sa manufacture, trouvent tous les avantages et les équivalents de la richesse : éducation de l'enfance, instruction primaire et secondaire, mutualité, secours de tout genre dans les maladies, la vieillesse, etc. L'industrie du Familistère, toujours florissante, a pour objet la fabrication d'appareils de chauffage, de cuisine et autres en fonte polie, émaillée [1].

Supposons qu'un Godin agriculteur, au lieu d'être un industriel, se mette en tête et prenne à cœur de faire pour notre commune l'équivalent de ce qui a été exécuté à Guise.

Ce nouvel initiateur se trouvera dans des conditions infiniment plus favorables que son devancier, et il le devra à la nature spéciale du travail agricole.

En effet, l'ensemble d'une vaste exploitation agricole comporte une grande variété de besognes et de métiers, variété on ne peut plus favorable pour tirer parti de tout le monde, des petits, des faibles comme des grands et des forts. Cette grande variété rendra très facile le changement d'occupations pour chacun. On ne sera plus attaché à la glèbe, voué à une seule besogne contraire à l'hygiène et contraire à la nature multiple de l'homme.

Si l'on ajoute que cette grande exploitation agricole sera pourvue de l'outillage moderne et des machines ingénieuses qui décuplent la force humaine ; qu'il est possible de solidariser les intérêts de tous ces travailleurs ; de les mettre à même d'être bons juges de la valeur et du mérite de chacun, et partant d'établir pour tous une rémunération équitable, il devient manifeste que nous sommes en présence de conditions nouvelles, propres à rendre le travail généralement acceptable, comme une fonction naturelle.

Mais, pénétrons plus avant dans cette transformation, envisa-

[1] Depuis l'achèvement de ce travail, l'œuvre de M. Godin a pris la forme définitive de l'association. Par acte authentique, les usines et le palais social de Guise forme le capital d'une société, dont les travailleurs deviennent les actionnaires et co-propriétaires, grâce à leur part de bénéfice dans l'œuvre commune. Seuls, les ouvriers peuvent devenir actionnaires. Les autres possesseurs de parts de capital ne reçoivent qu'un intérêt à 5 0/0.

Donc, dans quelques années, les ouvriers associés se trouveront à peu près les propriétaires uniques aussi bien que les exploiteurs des usines et du palais de Guise. Le travail et le capital, ailleurs frères ennemis, seront ici intimement unis.

geons cette population entière, hommes, femmes, enfants, en face de cette immense variété de travaux, toujours renaissants, qui comportent les semailles, la fenaison, la moisson, le soin des animaux, la laiterie, la fromagerie, peut-être la fabrication du vin ou celle du cidre, de la bière, puis la préparation des plantes textiles, du chanvre, celle de la laine, encore toutes les industries accessoires qui font cortège à l'agriculture, charronnage, maréchalerie, taillanderie, sellerie, bourrellerie, etc.; puis encore toutes celles dont a besoin une réunion d'hommes importante, tailleurs, cordonniers, sabotiers, blanchisseurs, bonnes d'enfants, instituteurs et institutrices de tout genre et de tout degré.

Il peut se rencontrer encore que cette commune agricole soit dans des conditions à adjoindre à toutes ces branches d'activité, déjà si nombreuses, une industrie technique, soit une sucrerie, une distillerie, une scierie, une fabrique de merrain, de tonneaux, d'huile végétale, l'engraissement des gros animaux ou celui de la volaille, l'exploitation de carrières de pierres, d'ardoises, de chaux, de sable, c'est à l'infini.

Au milieu de ces besognes, impossibles à énumérer, on se figure aisément que chacun puisse choisir tout d'abord trois ou quatre fonctions par jour, et à l'usage quelques autres encore, qu'il accomplira généralement avec des compagnons et des compagnes de tout âge. Au lieu d'être seul en présence d'un métier monotone, l'homme se trouvera en plein milieu humain, vivant, actif, donnant et recevant des leçons, maître ici, là élève et apprenti, toujours producteur, concourant à une œuvre commune où son intérêt propre est lié à celui de ses semblables.

Voilà une esquisse des conditions naturelles où l'on peut concevoir, que l'homme trouverait l'exercice normal de son activité et l'emploi de toutes ses aptitudes si diverses.

C'est ainsi que l'on parviendrait à substituer au travail forcé, au travail peine et châtiment, le travail-fonction, conforme à la nature de l'homme et accepté par lui, parce qu'il lui permet l'exercice régulier de ses formes et n'exige de sa part aucune mutilation de ses instincts et de ses sentiments; lui donnant au contraire la pleine jouissance de son être.

Par la vertu du travail-fonction, les forces et les aptitudes de l'homme, loin d'être diminuées, s'accroissent; l'exercice de son activité, dans sa plénitude, coordonnée à l'action de ses sem-

blables, produit son maximum d'effet utile. Ses sentiments de sociabilité sont satisfaits et se développent sans cesse; son besoin de justice trouve contentement dans une rémunération équitable, réglée par ses pairs, d'après la valeur de son concours à l'œuvre commune. Que pourrait-il manquer à l'homme dans un milieu ainsi constitué?

Par l'exercice intégral de l'activité humaine, on obtient une production intense et sans doute supérieure aux besoins, par l'engrènement des fonctions diverses, par le règlement public de la quantité de travail exécuté par chacun, on arrivera forcément à une répartition équitable, d'où résultera pour tous le bien-être, sinon la richesse.

C'est ainsi que sans grands efforts l'on peut imaginer qu'on parviendra à l'extinction radicale du paupérisme et qu'on fera disparaître de la surface de la terre la misère hideuse. Et, de plus, la santé physique et morale de l'homme étant assurée, on verra disparaître graduellement les maladies, dues à l'oisiveté, à l'excès du travail, à l'insalubrité, on verra s'accroître les forces de l'homme, sa vie se prolonger et sa vigueur relative le suivre jusqu'au terme d'une robuste vieillesse.

Ce seront d'autres cieux et une nouvelle terre, dira-t-on; oui, sans doute. Et cet heureux changement sera dû à la substitution du travail-fonction au travail forcé et maudit, forme primitive et barbare de l'activité humaine.

VII

CONCLUSIONS.

Le travail-fonction place l'homme dans ses conditions normales d'activité et par conséquent le rend heureux, résultat qui n'est point de petite importance. Car, il ne faudrait pas l'oublier, le bonheur pour un être vivant, sain de corps et d'esprit, c'est l'exercice complet de ses facultés, qui lui donne la plaine jouissance de lui-même.

Le travail-fonction, par le rayonnement de toutes les forces humaines, produit le bien-être, sinon la richesse générale.

Le travail-fonction donnant à chacun la possibilité de s'incarner

dans la vie générale par ses œuvres, on voit disparaître et tomber à terre la question du travail et du capital, ces frères ennemis, inconciliés jusqu'à présent.

Plus de causes de luttes, puisque d'une part la société a le plus grand intérêt à fournir les moyens d'action les mieux appropriés aux facultés de chacun ; puisque d'autre part l'homme ne répugne plus au travail, qui fait sa joie et son bonheur.

L'homme n'a plus à demander du travail. Partout il lui est offert comme au plus précieux agent d'activité. Le capital n'a plus à chercher son emploi. Partout il reçoit la meilleure et la plus fructueuse destination. C'est l'intérêt de tous que le capital soit exploité avec le plus d'avantages.

Car, dans les conditions que nous esquissons à grands traits, il est nécessaire de faire remarquer que l'homme se trouve naturellement disposé à la bienveillance, à la justice.

On n'a plus affaire à des oisifs, plus ou moins viciés, plus ou moins malheureux par le fait de cette oisiveté contraire à la nature, ni à de pauvres travailleurs surmenés, dégradés, endurcis, souffrants, victimes de la misère et de l'exploitation. Non, l'aspect des choses a complètement changé. Tout a pris un air nouveau, et, si je puis dire, un air de fête, simplement parce que l'homme est placé dans les vraies conditions de sa vie, qui sont d'être actif conformément à la nature de son être.

Le monde est renouvelé, et dans ce monde d'où la misère a été chassée, l'injustice et l'oppression ont disparu pour faire place à la Justice et à la Liberté.

L'unique piédestal qui puisse soutenir inébranlablement les statues de ces déesses immortelles qui ont toujours attiré les vœux des mortels, c'est le travail-fonction, producteur de la richesse et, ce qui est beaucoup plus, cause efficiente du bonheur de l'homme et de la paix sociale.

VIII

AUTRE FORME DE CONCLUSION.

Je mets au défi qu'on puisse répondre autrement que je le fais aux questions suivantes :

Est-il vrai que, de par la nature, l'homme est une force active, un merveilleux agent de production ?

Oui, assurément.

Est-il vrai que jusqu'à ce jour le travail a revêtu le caractère de la peine, du châtiment, de la malédiction et qu'on ne l'a obtenu de l'homme que par la contrainte?

C'est l'évidence.

Est-il vrai que si le travail conservait toujours ce caractère, les sociétés humaines seraient éternellement vouées à l'emploi de la force pour obliger l'homme au travail ? Donc, il faudrait dire à jamais adieu à la paix sociale et à la fraternité humaine.

Cela est incontestable.

Est-il vrai que le seul, l'unique moyen de faire accepter à l'homme le travail, c'est que le travail ne soit plus pour lui que l'exercice normal de ses facultés naturelles?

Impossible de ne pas répondre affirmativement.

Est-il vrai que l'emploi régulier de toutes les forces de l'homme, instincts, sentiments, aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques, a pour conséquence la satisfaction de tous les besoins de son être, et produit par conséquent tout le bonheur compatible avec la nature humaine ?

Je réponds oui, et je réitère mon défi qu'on puisse répondre autrement.

Je termine en disant que le travail-fonction est le seul moyen de mettre en jeu toutes les forces productives de l'humanité et par là de détruire la misère et d'abolir le paupérisme, et j'ajoute le seul moyen d'assurer la satisfaction des besoins moraux et matériels de l'homme, en l'unissant à ses semblables par les liens intimes d'une association véritablement intégrale.

E. DE POMPÉRY.

NI A, NI B

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier.

Où, sans préambule, la parole est donnée tout de suite au héros de l'histoire.

— Ni A, ni B, voilà toute ma rhétorique...

Mais ne savoir ni A, ni B, ça ne fait pas de moi un personnage extraordinaire : ça me range dans la majorité des pauvres diables qui marchent à deux pieds sur la terre, trouvant abri, pitance et apprenant comme ils peuvent à se tirer d'affaire dans la bagarre universelle, où partout les plus forts, les plus adroits, les plus rusés dévorent les faibles et les inhabiles.

Je n'ai jamais su lire ni écrire, ça ne m'a pas empêché de voir autour de moi et de réfléchir ; ca ne m'a pas empêché d'entendre et quelquefois de comprendre. Et j'ai vu bien vite de quoi il s'agissait : se manger les uns les autres, mes chers amis, voilà la règle ; voilà la destinée de tout ce qui vit en ce monde et je ne vois ni comment ni par où nous en sortirons.

Je n'ai jamais su ni A, ni B, et si j'avais dû vivre parmi des anthropophages, à l'état primitif, je n'en aurais été que mieux aguerri ; mais chez les civilisés, ça ne vaut rien l'ignorance, ça

vous fait combattre avec des armes inégales; aussi, ai-je voulu que mes fils fussent armés de science pour soutenir la lutte de la vie, au milieu d'un monde où la guerre par l'industrie a remplacé la lutte à coups de bâtons, de pierres, de haches, de lances, de sabres, de flèches, jusqu'à ce qu'elle supprime la lutte à coups de fusil et à coups de canon.

Les livres me sont donc fermés, et c'est un malheur, mais serait-ce un motif d'ignorance absolue et d'inévitable bêtise? Ne s'instruit-on que par la lettre moulée? J'ai exercé plusieurs professions dont chacune demande son genre d'attention et de réflexion et met en jeu des facultés très diverses de l'entendement. J'ai été vacher, charretier, tisserand, puis ouvrier mécanicien et finalement fabricant de bouchons.

Aujourd'hui, parvenu à l'aisance, c'est-à-dire à la subsistance assurée, autant que quelque chose, en ce monde, peut-être assuré, je cultive, à moitié tranquille, des roses, des arbres, des choux; j'élève des pigeons et des poules. Vous figurez-vous que tout ça ne m'ait rien appris?

Je me suis marié, quelle école!

Car, c'est une école, à mon avis, que de voir une brave femme pendant une quarantaine d'années se dévouer à vous, à vos enfants, à tout ce qui vous est cher. Cela d'ailleurs ne se voit pas tous les jours et tous les mariages ne sont pas des gravures avant la lettre, j'en ai connu de tels que les romans les plus effrontés, les plus scandaleux ne peuvent en dévoiler davantage, ni présenter des scènes plus navrantes. Les martyrs ne furent jamais plus cruellement éprouvés que ne le sont dans leur ménage des milliers de malheureuses femmes et que ne le sont aussi quelques maris qui, pour la plupart, c'est triste à dire, ont mérité leur sort, si quelqu'un peut avoir mérité le malheur. Au milieu de telles familles, les enfants, s'il en vient, ne naissent que pour l'abrutissement, pour le vide, pour toutes les misères, toutes les souffrances et toutes les hontes...

Je me suis demandé quelquefois, voyant ces misères et tant d'autres, s'il est admissible que dans un siècle, les choses étant ce qu'elles sont, allant comme elles vont, il puisse rester encore de la triste espèce humaine quelques spécimens présentables. Il me venait alors des visions de peuples azteques répandus sur toute la terre.

Mais, en vieillissant, j'ai réfléchi et j'ai compris qu'il a dû en

être en tous les temps à peu près comme de nos jours, et que même on a dû voir pis dans le passé. La vie universelle ne s'entretient que par une usure rapide, par une destruction vertigineuse, par un perpétuel et mutuel engloutissement de tous les êtres les uns dans les autres. Les hommes, comme les mouches, se brûlent à la lumière et périssent par milliers; mais toujours en d'heureux coins, des groupes mieux protégés réussissent à conserver la race. Leurs enfants sans doute s'épuiseront et disparaîtront à leur tour, mais d'autres ailleurs se retrouveront jeunes et pleins de sève, pour toujours reprendre et continuer l'étrange comédie...

Vous voyez, messieurs, que tout en ne sachant ni A, ni B, je n'en suis pas moins un grand philosophe.

Chapitre II.

Souvenirs d'enfance.

Est-il bien, est-il bon, est-il désirable de ne savoir rien? Evidemment non. Je ne serais pas parfaitement exact toutefois en disant que je me suis beaucoup attristé de mon ignorance, et je sens bien que si l'étude m'eût été possible dans mon enfance, elle m'eût trop pesé. Rester, quand il y avait la campagne au dehors, rester dans une école les yeux attachés à de petits points noirs me paraissait un supplice et j'aurais fait, pour m'en délivrer, tant de misères au maître d'école, qu'il m'eût renvoyé à mes vaches, c'est-à-dire au bonheur, à la nature revue face à face, admirée, aimée. Mes bêtes m'en apprenaient plus que l'éternel B A : ba des écoliers. On leur enseignait des mots, je voyais les choses. Tout etait morne et mort dans leurs livres; tout était vie et joie autour de moi. Ils s'essayaient à tenir maladroitement une plume; j'apprenais à jouer de la fronde avec une habileté, une sûreté merveilleuse; je connaissais les lieux préférés, le nid, les œufs, le plumage, le ramage de tous les oiseaux de la contrée.

Il y avait une belle mare dans un bois voisin, j'y nageais comme un poisson. Pêcheur, chasseur, infatigable à la course, courageux au travail, curieux de toutes choses, prêt à partir pour tous les voyages, pour toutes les entreprises, avide de nouveautés,

tel était mon état à seize ans. Sans doute, si j'en avais eu la volonté bien forte, j'eusse appris à lire au lieu de m'appliquer et de me perfectionner aux quilles, à la boule, à la batte, à la fronde et même au trombone, car, messieurs, je sais jouer du trombone et j'ai fait partie quelquefois de l'orchestre de mon village. Tout ce qui mettait le corps en mouvement en même temps que l'esprit en recherche, je m'y adonnais avec passion; mais pour rien au monde je n'eusse consenti à l'immobilité barbare, anti-nature où l'on tient les enfants. Je ne savais ni A, ni B, mais je n'en lisais que mieux dans toutes les fibres de mon être ces quatre mots ineffacablement tracés : *A bas l'école!* Tout pauvres et ignorants qu'ils étaient, mes parents m'eussent peut-être envoyé un hiver ou deux chez le magister du village, mais ils trouvèrent en moi, de ce côté, une résistance qu'ils ne mirent pas grands efforts à combattre.

Je me faisais à moi-même des serments solennels, si je devenais père, de ne jamais soumettre mes enfants au supplice de l'écolage. Je me suis tenu parole : ma situation de fortune le permettant, j'ai fait instruire mes enfants, non pas même à la maison, mais à la promenade, en voyage, à travers champs et à travers le monde. Leurs deux ou trois maîtres leur donnaient la leçon chemin faisant. Leur instruction s'est faite, au point de vue des examens, d'une façon assez incorrecte, assez insuffisante, mais nous nous sommes passés des examens. Nous n'avons peut-être pas été très forts en thèmes, mais trois années de promenade en Angleterre, en Allemagne et en Italie nous ont fait apprendre trois langues sans thèmes et sans versions. Nous avons étudié la géographie sur la nature même, et de chaque pays nous avons connu les plantes, les animaux, les productions, les monuments et les diverses industries. Et tous ces spectacles, au lieu de nous arriver par l'intermédiaire des petits points noirs, déformés et amoindris, nous apparaissaient en leur réalité imposante... Au logis, quand nous y restions, nous apprenions à menuiser, à charpenter et à tourner le bois. Nous savons limer le fer, tailler la pierre, et tirer finement notre coup de fusil. Nous montons à cheval, nous sommes forts à la course et l'on nous applaudit le dimanche au bouloir. Aucun de mes trois fils n'a passé son bachot, mais, s'ils sont moins docteurs, combien ils sont plus hommes que nos petits lycéens!

Donc, vous le voyez, j'ai fait instruire mes enfants. Quant à

moi, si j'ai quelquefois pâti de mon ignorance, je ne dois pas m'en prendre seulement aux circonstances qui ont entouré ma jeunesse, je dois m'en prendre en partie à moi-même. Má bonne femme de mère me le disait très bien : « Tu veux rester bourrique. » Comme j'avais un petit camarade plus jeune que moi de deux ans, qui déjà lisait couramment dans un livre écœurant : *La civilité puérile et honnête*, on essayait de me faire sentir mon infériorité volontaire, en m'appelant *Ni A, ni B*.

Chapitre III.

Continuation des propos du bonhomme sur l'éducation qu'il donne à ses fils et sur l'éducation qu'il avait lui-même reçue de son père.

Avez-vous entendu dire que Rachel, la célèbre tragédienne, avait reçu ses premières leçons de son père, qui n'était pourtant rien de plus qu'un simple porte-balle israélite ; et ne vous a-t-on pas dit que ces leçons étaient excellentes ? Un fait analogue s'est produit pour l'éducation de mes fils. « Vieille bourrique » que j'étais, j'osai me mêler de l'affaire. Aussi, dans leurs promenades et leurs voyages, je les accompagnais parfois et nous avons parcouru ensemble une partie de la Suisse et de l'Italie, et ce voyage, où nous nous instruisions tous, fut une fête incessante ; nous n'étions pas des écoliers au travail, mais des écoliers en vacances. Quelle était notre règle ? plaisir et liberté. Dès que je voyais, au milieu des curiosités du pays, messieurs les professeurs se préparer aux grandes phrases, vite et avec soin je détournais le torrent. Nous nous en tenions, soit à notre bon rire, soit à la contemplation muette des spectacles qui nous étaient offerts par cette nature si grandiose et si variée. Nous faisions l'ascension des montagnes, nous traversions les glaciers, nous longions les précipices ; on prenait quelques notes, surtout on se meublait d'impressions et de souvenirs personnels. J'avais soin qu'on ne se laissât que très peu guider par les petits points noirs ; il me semblait que la pensée, au milieu de ces magnifiques spectacles, devait avoir toute sa spontanéité.

Aussi, que nous nous en donnions à cœur joie devant ces braves Anglais que l'on voit, le binocle au nez, Guide-Joanne à la main, occupés beaucoup plus à suivre du doigt dans leur livre la description du paysage qu'ils ont sous les yeux, qu'à regarder le paysage lui-même. C'est un spectacle aussi que de voir l'amoindrissement auquel on s'expose, lorsqu'on s'apprend à penser, à sentir, à juger par les autres. Toujours lire et toujours lire est-ce l'affaire du jeune homme? Ce que la jeunesse réclame n'est-ce pas de voir, de remuer, d'aller, d'agir? Oh! plus tard, l'heure pourra venir des lectures au coin du feu; mais soyez sûr qu'une jeunesse trop assise ne prépare rien de bon pour la virilité. L'érudition à vingt ans, c'est une infirmité. Expérience, science et sagesse, apanage des vieux, trésors de l'âme pour la fin de la vie, chez un jeune homme sont des pauvretés.

Plus j'ai vécu, plus en les comparant à mes fils, j'ai pris en pitié nos bacheliers, nos licenciés et tous nos normaliens; le monde entier est, pour le quart d'heure, embéguiné de cette engeance stérile et stérilisante. C'est un de nos malheurs.

J'ai cependant, moi-même, étant jeune, trop pratiqué le trombone pour ne pas approuver qu'on ait à vingt ans le goût des beaux-arts; mes fils avaient appris la musique et le dessin; je les voyais même avec plaisir prendre goût à la poésie, d'autant plus qu'ils avaient en horreur, aussi bien que moi, le romanesque, le langoureux et le sentimental. Le vif, le gai, le pousse-en-avant, voilà ce que nous aimions.

Je n'ai pas seulement protégé mes fils contre le fatras universitaire, j'ai pu les tenir éloignés de la pestilence cléricale, ce qui n'était pas, il y a trente ans, sans difficultés, ni sans périls. Eviter l'Eglise, se soustraire au baptême, au catéchisme, à la première communion, c'était soulever contre soi toute la cafarderie, c'était s'exposer aux plus misérables tracasseries et risquer gros à certains moments. Peut-être, à l'heure présente, n'est-il pas encore sans danger de vouloir s'en passer, le monstre veille.

Nous sûmes heureusement éviter l'éclat, vivant seuls, n'affectant, ne prêchant aucune doctrine, montrant à tous une grande tolérance et ne riant ou ne pleurant qu'entre nous de la bêtise humaine.

Avec nos trois fils, nous avions une fille; elle reçut, quant au fond, même éducation; les différences ne portèrent que sur les travaux usuels, la fille, à côté de la mère, prenant part aux soins

du ménage. Education purement laïque et pratique ! Oh ! sur ce point je peux me vanter d'avoir été un brave père !

Je ne m'attribue pas cependant tout le mérite de cette direction : mon père l'avait préparée en m'évitant à moi-même le prêtre et tout ce qui s'ensuit. Mon père ne fut pourtant toute sa vie qu'un pauvre ouvrier, tandis que moi je ne l'ai été que jusqu'à vingt-trois ans. Mais une existence à peu près nomade lui permit d'échapper aux surveillances locales. Il s'était fait roulier et avait pu ainsi conserver l'indépendance morale que lui eût enlevée la vie sédentaire ; il se condamna donc, jusqu'à l'âge de quarante ans, à un continuel tour de France ; mais de six à onze ans, il me laissa au village avec ma mère et puis, lorsque j'eus atteint cet âge, il nous installa dans un autre pays et la première communion fut ainsi évitée.

Chapitre IV.

Réflexions qui peut-être ne seront pas approuvées.

Cet anti-cléricalisme remontait haut dans notre famille et mon père racontait à ce sujet plusieurs jolies anecdotes où se mêlaient quelques épisodes de la Révolution et de l'Empire. Ces traditions de famille eussent été certainement sans importance pour toute personne instruite ; mais pour moi, qui n'eus dans mon enfance aucune autre information des choses du passé, quelle place elles ont tenue dans mes réflexions et combien j'étais impressionné de voir se mêler et se confondre l'histoire de la patrie et celle de ma famille ! On m'en eût enseigné plus à l'école, mais les histoires apprises par les petits points noirs eussent-elles été plus vraies et plus vivantes ?

En mon ignorance, ne restai-je pas plus fidèle à l'esprit national qu'on ne me l'eût permis dans les écoles primaires de ce temps-là ? Et si, de plus, j'avais dû passer par l'Eglise, quel empêtrement dans le faux !

Oui, l'instruction pourra devenir la force et la gloire de l'homme, mais à la condition que d'abord elle ait pour point de départ la raison, la science et l'esprit de justice.

Savoir lire n'a été, pour beaucoup d'intelligences, qu'une cause d'arrêt et de recul.

Evidemment, les petits livres dont on déforme le cerveau des enfants m'eussent hébété comme tant d'autres. L'école primaire est le grand trébuchet où le cléricalisme, en plein XIXe siècle, a resaisi la jeunesse.

Ayant eu la bonne chance d'échapper à cette prétendue instruction, j'ai reçu avec plus de profit les quelques rayons de vraie science, qui de partout arrivaient jusqu'à moi. Est-il, en effet, un métier, un procédé de fabrication, un outil que la science n'ait modifié, où par conséquent la science ne se soit manifestée à des yeux attentifs : quenouille, faucille, fléau, instruments antiques, instruments sacrés et symboliques, les voilà métamorphosés en filatures, en moissonneuses, faucheuses, etc. ; mais ces engins nouveaux et tant d'autres : locomotives, télégraphe, téléphone, machine à bouchons, origine de mon aisance actuelle, mécanique à boucher qui a facilité l'emploi du bouchon et mille autres appareils inventés de nos jours, ne sont-ils pas comme des bibliothèques en action ? Et que de savoir renfermé dans ces bibliothèques, combien d'étude n'a-t-il pas fallu pour de tels résultats !

La science, au lieu de m'arriver mise en livres, m'arrivait mise en œuvres. Sans doute, cela n'a pu me donner l'explication suffisante de ces inventions ; mais j'en voyais assez pour comprendre que la science est désormais la maîtresse du monde.

Il ne faudrait donc pas me traiter en déserteur du savoir ; je ne suis qu'un déserteur de la pédagogie fausse, mesquine et stérilisante que si longtemps on a pratiquée dans l'enseignement populaire, et dont en trop de lieux on ne s'est pas encore suffisamment dégagé.

J'aime la science, mais les savants me font peur, tout au moins me font fuir. J'en ai aimé quelques-uns pour leur probité et leur candeur ; mais combien, même parmi les meilleurs, on en pourrait citer dont le langage est resté celui des professeurs du *Bourgeois gentilhomme ;* leur suffisance, leur aplomb à tout expliquer par de grands mots et de petits systèmes, leur morgue, leur emphase, toutes ces misères caractéristiques des bonshommes universitaires, très respectables d'ailleurs, me mettent en gaieté ; car, en général, les bonnes gens font rire, si les coquins nous fâchent et nous attristent.

Chapitre V.

Présentation de l'héroïne.

— Parlez maintenant, tant que vous voudrez. Vous m'intéresserez et m'amuserez ; mais je ne vous croirai plus.

— Comment cela?

— Tout à l'heure, vous vous vantiez (car c'est dans votre bouche une vraie vanterie), de ne savoir ni lire, ni écrire ; et voilà que vous vous trahissez par des traits d'érudition.

— D'érudition?...

— Oui, vous venez de citer le *Bourgeois gentilhomme* de Molière.

— Ah! Molière ! je pourrais de celui-là vous en citer bien d'autres; j'ai retenu des passages de presque toutes ses pièces, tant je les ai vu jouer dans ma jeunesse ; car, en ce temps-là, on jouait Molière sur tous nos théâtres; et personne n'a plus que moi aimé et fréquenté les théâtres : j'y ai puisé le meilleur de mon éducation sur bien des points. Si Molière m'a appris à connaître les hommes, Corneille, malgré sa forme peu naturelle et emphatique, m'a mis au cœur quelques nobles pensées. Mais ce que j'ai dit n'est que trop vrai : je ne sais pas lire.

Tout cela vous étonnerait moins, si vous connaissiez Françoise.

Françoise, c'est ma femme ; je l'épousai par raison autant que par amour, il y a quarante ans: elle en avait dix-neuf et j'en avais trente. C'est le temps où je commençai d'être dans l'aisance, grâce aux bouchons et à un petit héritage inattendu qui facilita le développement de mon commerce.

Françoise, laborieuse ouvrière, était fille d'un cordonnier. Sa gentillesse, sa bonne grâce, sa gaieté cordiale et je ne sais quoi de candide, avec un magnanime élan de cœur, tout cela dut agir sur ma détermination ; depuis longtemps je m'étais promis de ne jamais m'empêtrer d'une demoiselle élevée à la façon bourgeoise, je veux dire déformée par le pensionnat ou le couvent. Françoise réalisait sur ce point mes désirs. Elle avait cet autre avantage de savoir à peu près lire ; mais sa mère avait été sa seule institutrice. Un point cependant pouvait laisser à désirer: elle avait fait

un peu sa première communion. Si je dis *un peu*, c'est que le mot est vrai, car la chose faite en toute hâte, on n'en reparla plus. Il n'y avait, en effet, nulle dévotion dans sa famille. Mais le pauvre diable de cordonnier ou plutôt de savetier, n'avait osé rompre tout à fait avec le vieil usage qui pourtant lui pesait grandement.

Aussi, fût-ce une joie pour lui, quand je proposai pour le mariage, de nous en tenir au maire.

Combien le brave savetier était en cela supérieur à nos plus fiers bourgeois ! A quelle famille notable, il y a quarante ans, eût-on pu ainsi s'allier en pleine liberté de conscience ?

Françoise, donc, savait un peu lire, mais ce peu lui donna le goût de s'instruire ; elle apprit à écrire proprement, et puis, un de ses bonheurs, c'était la lecture à haute voix. J'ai donc à mes côtés, depuis quarante ans, une lectrice et je prends, je vous l'assure, grand plaisir à l'entendre.

Voilà comment, au fond de ma très réelle et très profonde ignorance, ont pu briller quelques éclairs du savoir contemporain.

Vous demandez s'il n'eût pas été plus simple que j'apprisse moi-même à lire.

Eh bien ! plus j'y ai réfléchi, en voyant lire ma femme, plus je me suis trouvé réfractaire à cet exercice. L'application des yeux sur les petits points noirs me causait une sorte de paralysie du cerveau ; mon esprit se figeait au moindre essai d'étude abécédaire. Si par la force on eût essayé de me contraindre à cet apprentissage, on eût pu sans doute y parvenir, mais en amoindrissant, en détruisant mes autres facultés. J'étais ainsi fait qu'en m'apprenant le *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*, on m'eût hébété ; mes yeux habitués à regarder petit eussent habitué aux minuties ma malheureuse intelligence ; j'ai constaté chez moi cette fragilité cérébrale.

Aussi, je me suis dit parfois que si j'étais un puissant monarque, je me serais, comme plusieurs anciens rois, princes et grands capitaines, dispensé d'apprendre à lire, laissant ce soin aux clercs dont je me serais entouré.

Loin de moi, la pensée qu'il soit heureux d'être organisé comme je l'ai été ; mais je voudrais établir que, si l'instruction est incontestablement utile et profitable à tous, elle doit pour quelques-uns être acquise d'autre manière que par la lecture personnelle.

Lire de mes propres yeux eût été pour moi un supplice, entendre lire est un charme.

Que les physiologistes étudient cette question et qu'ils disent si l'application continue des yeux sur un papier blanc finement pointé de noir ne peut pas produire sur certaines organisations un dangereux vertige, de même que danser sur la corde, travailler sur un toit élevé n'est pas possible sans inconvénient à toute espèce d'organisation. J'ai connu un pauvre fou qui toute la journée répétait d'un ton lamentable : *bonus, bona, bonum* ; l'horreur du latin, comme on l'enseigne au collège, lui avait fait perdre la raison.

Mais il n'y a pas seulement l'excitation nerveuse, causée par l'attention prolongée du regard, impossible à certaines organisations ; il y a, pour quelques autres, l'impossibilité de l'immobilisation, le dégoût de vivre assis. Certains enfants ont tout bravé pour éviter ce double supplice. Qui n'a connu quelqu'un de ces pauvres bambins, rétifs à l'étude et devant lesquels Messieurs les professeurs vous diront magistralement : « On n'en peut rien faire. » Eh ! si vous saviez les instruire sans les soumettre aux inhumanités de l'école, ce sont justement ceux-là qui vous donneraient des cervelles solides.

Vous enfermez tout à coup un enfant dans la classe, mais oubliez-vous que la vie studieuse demande un entraînement de race préparé et continué de génération en génération, et que cela manque en nombre de familles ? Réfléchissez à ce que signifie ce préjugé universel chez le populaire ignorant, qui voit dans les hommes d'étude des êtres amoindris. Destructive de la vigueur physique, la vie sédentaire inspire aux manouvriers une sorte de pitié ou de commisération silencieuse. Et n'était que la force musculaire leur rapporte moins qu'au docteur son savoir, comme ils préféreraient leurs solides biceps, leurs jarrets d'acier et leur bon estomac à tout son babil d'écriture et de langue.

— Il y a du bon et du vrai dans tout cela ; mais...

— Oh ! je prévois vos *mais*, et j'ai tort, cent fois tort de me laisser emporter à de telles chimères, qui vont juste à l'encontre des idées courantes sur l'instruction obligatoire, sur la complication des programmes d'examens, etc., etc. Je me tais là-dessus et reviens à mon point de départ : mon éducation par Françoise.

Françoise ne se plaisait pas seulement aux livres de littérature, d'histoire et de philosophie pratique, elle aimait à se rendre

compte par la lecture des journaux de tous les événements politiques et autres, qui se produisent dans le monde.

Aussi, quels moments nous avons passés au spectacle des reculards et reculades qui caractérisent ce siècle !

Françoise excelle d'ailleurs à se gausser des gens qui se croient doctes et sérieux, vous prennent des figures solennelles. Quand j'étais prêt à me laisser duper moi-même à leurs grands airs, d'un mot, d'un sourire, en vraie fille des Gaules, elle pulvérisait leur pédantisme. Voilà comment, n'appartenant à aucun parti, nous les trouvions tous risiblement attardés et ne suivant que de très loin la transformation générale des choses.

Et voilà aussi comment je m'instruisais auprès de Françoise ! mais n'imaginez pas que ces leçons se passaient en discours. Fi ! quelquefois pas un mot ne s'échangeait entre nous. Je regardais tranquillement ma femme vaquer aux soins de la nichée et je sentais d'elle à moi venir ces pensées, qui, d'instincts et de tendresses de femme, passant d'un sexe à l'autre, se métamorphosaient en sentiments virils.

Françoise a toujours gardé son vrai rôle de femme ; elle était le ferment de ma vie ; une pédante, une poseuse, une prêcheuse en eût été l'écœurement.

Mais n'est-ce pas à ce dernier rôle que marchent nos dames et nos citoyennes au XIXe siècle ?

CHAPITRE VI.

Éducation du père par les fils : l'enfant maître d'école.

Outre les lectures que me faisait Françoise, pensez-vous que d'assister au développement intellectuel de mes trois fils et de ma fille, pensez-vous que mes voyages avec eux soient restés pour moi tout à fait sans fruit ? Et les voyages personnels nécessités par la fabrication et la vente des bouchons, ne m'auraient-ils rien appris ? j'ai visité toutes les grandes villes de France, ainsi que plusieurs points de l'Angleterre et de la Belgique ; j'ai eu des relations avec les hommes de toutes les classes ; serait-il possible qu'au moins quelques-uns d'entre eux, par leurs faits et leurs

dires, n'aient pas valu pour moi les lectures futiles et bêtes de tant de lettrés?

— Mais les lettrés ont aussi ces spectacles de la vie?

— Eh! monsieur, les livres cachent le monde à bien des esprits. Etes-vous sûr qu'à vous-même ils ne vous le font pas voir à travers des idées et des sentiments qui jamais n'eussent été les vôtres et qui empêchent vos propres impressions de se manifester?

En connaissons-nous assez de jeunes esprits qui ne voient la vie qu'à travers les romans!

Et, même parmi les vieux et les doctes, même parmi les sages, combien en est-il qui ne se soient ni clos, ni murés en quelque système, ne paraissant pas même soupçonner que la nature en son action infinie déjoue, dépasse et renverse toutes leurs doctrines?

Pour moi, dont l'instruction n'a même pas atteint le *ba, be, bi, bo, bu*, je n'en remarque pas moins que souvent en un même jour je traverse les systèmes les plus divers et les plus opposés, s'il m'est possible de savoir ce que messieurs les philosophes appellent système. Mais on m'a dit quelquefois : vous êtes matérialiste et je haussais les épaules, le lendemain on m'accusait d'être spiritualiste et ça me faisait rire. J'étais, dans tous les cas, bien décidé à ne jamais m'arrêter à l'impression ni à la pensée d'un moment.

Admirez aujourd'hui l'océan dans son calme, vous le trouverez demain en pleine tempête. Rien ne vit qu'à la condition de passer par des états contraires.

Voici cependant des messieurs qui volontiers prêcheraient la mansuétude perpétuelle, tandis que d'autres entendent ne jamais décolérer. Imbécillité des deux parts!

Je ne sais pas lire; mais voilà pourtant de la philosophie où je ne m'y connais pas. Eh bien! dussiez-vous me reprocher encore mon érudition, j'ajouterai que cette philosophie m'est venue toute seule, comme la prose à M. Jourdain.

Chapitre VII.

Humiliation de ne savoir ni A, ni B.

Je ne sais pas lire. On m'a quelquefois accusé de mettre de la

vanité dans cet aveu. Mais on ne sait pas ce qu'il m'en coûtait de le faire dans ma jeunesse et même encore beaucoup plus tard. Ce ne fut pas sans humiliation et sans amertume que devant le maire, aux mariages de mes fils et de ma fille, comme au mien propre, il me fallut, à l'appel de mon nom, entendre ces mots : « a déclaré ne savoir pas signer. » Et combien de fois cette déclaration s'est-elle renouvelée dans ma vie !

Vieux aujourd'hui, si j'éprouve un peu de vanité, ce n'est pas de ne point savoir lire, c'est de penser que malgré cette lacune, j'ai pu cependant développer mon intelligence et rester dans les voies de la raison mieux que des gens beaucoup plus instruits que j'ai vus avec leur savoir se plonger dans mille insanités. J'éprouve à cette pensée peut-être quelqu'orgueil : quoi de plus légitime !

Pour me tirer d'ignorance, je n'ai pas eu seulement Françoise, j'ai maintenant mes fils et mes petits-enfants. L'un de ces derniers, qui en est à l'A, B, C, veut absolument m'élever à sa propre hauteur et m'a fait cadeau d'une belle syllabe illustrée. Les efforts de ce joli enfant pour m'apprendre à connaître les lettres me rappellent l'enseigne du *temps perdu* où l'on voyait un pauvre instituteur perdre son temps, en effet, à faire épeler un âne.

Ma mère avait bien raison de m'appeler vieille bourrique.

Mes fils, je vous l'ai dit, n'ayant passé aucun examen, n'ont obtenu aucun diplôme, aucun grade, aucun titre ; en ont-ils fait dans le monde moins bonne contenance ? l'aîné qui très judicieusement a continué la fabrication des bouchons et le commerce du liège, est maintenant dans une très belle situation de fortune ; le second, dans l'industrie chocolatière, comme M. Ménier, n'a pas moins réussi que son frère. Quant au plus jeune, son manque de diplôme ne l'a pas empêché de réussir dans la littérature ; peut-être même a-t-il dû à son éducation si peu universitaire une partie de son originalité ; dans tous les cas, si, du côté de la richesse, il a été moins favorisé que ses deux aînés, il l'a été un peu plus du côté de la vanité personnelle. Ça me fait quelquefois sourire. Mais ma bonne Françoise est si heureuse et si fière, lorsqu'elle me lit de sa plus belle voix les contes de son fils, que je prends aussi, en l'écoutant, une part de cette joie et de cet orgueil. Outre des contes il a publié quelques petits livres de science populaire qui ont eu grand succès.

Vous le voyez, ce sont les lettres, ce sont en un mot les goûts

maternels qui, chez celui-ci, ont prédominé. Si je l'osais, je dirais que nous avons aujourd'hui notre épanouissement dans nos fils; quant à Suzanne, notre fille, c'est son mari qui se réfléchit e resplendit en elle. Ce mari est un architecte, homme d'esprit et de savoir; voilà quelle est ma famille. Sans vivre ensemble, nous sommes tous très unis et les réunions sont fréquentes, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, mais le plus souvent chez le père.

Pensez-vous qu'avec un tel entourage mon entendement, réfractaire à la lecture, ne se soit pas développé à sa façon? Et pensez-vous que se développer chacun à sa façon ne serait pas chose excellente?

Mais, au lieu de cela, que fait-on dans les écoles? on vous met en bel alignement toute une génération et tous avanceront ou reculeront d'un mouvement uniforme. Passe encore de faire ainsi marcher les jambes, malgré leur différence de longueur, de vigueur et d'élasticité; mais pour la pensée et la conscience, c'est, à mon avis, un crime de les enrégimenter. Cette fureur de militarisme, cette application à toutes choses du bataillon carré nous sont venues en droite-ligne de l'empire romain, si j'en crois mon fils le faiseur de contes; mais quelle qu'en soit l'origine, l'heure ne viendra-t-elle jamais d'y mettre fin, au moins en matière d'instruction?

Chapitre VIII.

Un des bonheurs actuels du père et de la mère.

Un de mes bonheurs aujourd'hui, le devinez-vous? C'est d'entendre causer mes fils et de causer avec eux.

Les pensées de Françoise, je vous l'ai dit, passant d'elle à moi silencieusement et se fondant avec le vieil esprit des ancêtres, se trouvaient, par une heureuse métamorphose, vivifiées et fortifiées; eh bien! maintenant ces pensées de la famille, de nouveau rajeunies et transformées, nous les retrouvons en notre descendance, appuyées sur le savoir...

Ainsi va la vie, lorsque rien ne la trouble en sa belle et grandiose régularité.

— Cette régularité est rare.

— Moins peut-être que vous ne le supposez ; car si notre famille en a donné l'exemple, j'ai vu assez souvent se reproduire le même phénomène. Eh ! quoi, j'ai été bien partagé en parents, en femme, en enfants, mais est-ce un fait sans précédents et sans analogues ? Qui n'a connu de ces familles traditionnellement unies? Mon fils, dans ses contes, qui sont souvent des histoires, nous en a rappelé plusieurs. Et quelquefois il y exprime des idées qui, sans se formuler en paroles, avaient pris naissance au cœur de Françoise et qui, reprises par moi, furent souvent bégayées aux causeries de famille. Et voilà comment se fait la bonne et vraie et vivante littérature. Elle a ses racines au fond des traditions domestiques et nationales. Ce qui naît du caprice et de la fantaisie d'un moment court grand risque d'être emporté avec cette fantaisie... Maintenant, Monsieur, vous figurez-vous la joie que nous éprouvons à retrouver nos propres pensées dans les livres de ce cher fils, qui ne sont, comme tous les bons livres, que de la vie concentrée ? Mais cette vie c'est la nôtre et nous y savourons avec délice et fierté ce vieil esprit de famille, qui n'est pas un vain mot, croyez-le bien.

Si l'on y regardait avec soin, si l'on en pouvait suivre la formation et les transformations, on reconnaîtrait que les pensées humaines et fécondes ne sont l'œuvre ni d'une seule tête, ni d'une seule génération ; mais qu'elles viennent de loin et sont l'œuvre exquise de familles spécialement organisées.

Chapitre IX.

Réflexions nouvelles.

Mais qu'on sache ou qu'on ne sache pas lire, le point capital dans l'éducation, c'est la rupture avec toute secte, toute église et tout parti.

Vivre libre de toute doctrine, de tout prêche, de tout prône, ceci sans doute ne saurait être aujourd'hui qu'un beau rêve ; mais tant de rêves, avec le temps, sont devenus réalité, que peut-être en sera-t-il de même pour celui-ci.

L'indispensable à tout homme, ce n'est pas l'érudition, c'est l'affranchissement de l'esprit, c'est la disparition de tous interme-

diaires entre la nature et les yeux humains qui la regardent et l'observent. Dès que l'esprit est dégagé de toute entrave, tout lui devient livre, tout l'instruit, tout l'éclaire. Faites circuler la raison au lieu de vos vieilles sottises ; n'enseignez que ce que vous savez de science certaine, et ne posez pas pour l'infaillible savoir en des points où tous vos livres ne vous ont rien enseigné de plus que n'en apprend la nature au brave cantonnier qui répare en paix le chemin où vous promenez votre majestueuse ignorance. Les questions d'origine et de fin, inaccessibles au pauvre casse-caillou, ne le sont pas moins à votre suffisance ; il vous est seulement supérieur en ceci, Messieurs les métaphysiciens, que son bon sens lui apprend à ne point se préoccuper de ces insondables problèmes.

— Quoi ! vous supprimeriez les rêves où se sont complus et consolés tant de nobles esprits ?

— Rêvez dans les heures et les jours de demi-sommeil, ça n'est pas défendu, mais ne faites pas de vos rêves un enseignement. Rêves, instincts, aspirations vagues, laissez cela aux arts : poésie, musique, peinture et autres fantaisies ; mais la science ne saurait s'appuyer sur ces bases mobiles et fragiles, qu'à la condition de n'être plus la science. Quant aux arts, si faibles, si délabrés, si délaissés à cette heure, eux-mêmes ils ne reprendront vie, qu'en tenant compte un peu plus des données scientifiques.

Tout en ne sachant pas lire, voilà ce que j'ai très bien compris, rien qu'à voir et entendre ce qui se passe et se dit autour de moi.

Mais sur tout cela, je l'avoue, les lectures de Françoise et les conversations de mes fils m'ont été un bon enseignement.

Chapitre X.

La vile multitude.

Oui, l'ignorance est moins dangereuse que certains écolages ; et, pour moi, tout en le déplorant, je n'échangerais pas mon titre humiliant d'illettré contre le diplôme de certains docteurs. Je vous prie, d'où nous est venue la nécessité politique de recourir au

suffrage universel; c'est-à-dire d'enlever la direction sociale aux minorités instruites pour la confier à la foule ignorante ?

Eh ! ne voyez-vous pas que cet appel à l'ignorance est en train pourtant de nous conduire à l'organisation du véritable enseignement ?

La multitude ignorante, la vile multitude s'est montréé en cela plus judicieuse que les classes soi-disant instruites. Prêtres, magistrats, académiciens, etc., nous eussent maintenus dans les vieilles doctrines. Les tribunaux cependant et les académies sont remplis de gens instruits. Mais on ne veut plus de cette instruction surannée et funeste ; il nous faut autre chose à nous autres ignorants d'aujourd'hui que l'instruction de ces savants d'hier et d'avant-d'hier, nous avons soif et faim de science actuelle, c'est-à-dire de cette science exacte et positive qui nous sert en nos nécessités, qui nous facilite à toujours plus, à toujours mieux travailler.

Chapitre XI.

Où il est démontré qu'il n'y a plus d'ignorants.

Je ne sais ni A ni B et ne suis jamais arrivé à signer mon nom ; mais si je n'ai pu m'instruire par mes propres lectures dans les livres, les leçons de choses ne m'ont pas manqué. Aussi, lorsque j'entends comparer l'ignorance populaire actuelle à celle des hommes primitifs, je demande où est le point de comparaison. Les hommes primitifs, pourchassés par des animaux féroces innombrables, écrasés par la nature, effrayés de ses phénomènes, terrifiés par les éclats de la foudre, par les torrents, les volcans, les inondations ; réduits, pour toute armure et pour tout outillage, à des bâtons et à des pierres, les hommes primitifs, dans ce dénûment, vous semblent-ils avoir eu rien de commun avec nous qui, même illettrés, voyons tous les jours la science appliquée à nos industries, ce qui ne paraît pas moins instructif que de la voir expliquée systématiquement dans les livres ? Tout ne contribue-t-il pas à faire des plus illettrés de nos contemporains des hommes dont l'instruction confondrait Aristote et Archimède avec sa fameuse vis. L'ouvrier le plus illettré de quelqu'une de nos

grandes usines verrait pâlir devant lui tout ce qui fut docte il y a soixante ans. N'est-ce donc pas une pitié que d'entendre des messieurs diplômés parler avec arrogance et dédain de l'ignorance et de la barbarie populaire? Quoi! vous assimilez les générations qui ont vu nos expositions universelles aux malheureux de l'âge de pierre!

On rencontre, je le sais, des yeux et des esprits fermés à tout; l'aveuglement et le crétinisme ne sont pas encore à la fin de leurs ravages; mais ces ravages ne s'exercent pas seulement parmi les illettrés; ils peuvent atteindre les membres des sociétés les plus doctes.

Trouverait-on aujourd'hui quelqu'un d'assez abandonné pour ne pas savoir, ce qui eût stupéfié Newton, que les hommes peuvent s'élever dans les airs plus haut que les oiseaux, qu'ils peuvent communiquer instantanément tous ensemble, de tous les points du globe et que ce qui se passe aujourd'hui chez tous les peuples, le journal nous en rendra compte demain matin, au coin de notre feu ou dans nos ateliers ou nos comptoirs? Est-il quelqu'un qui ne sache qu'on peut attirer, arrêter ou détourner la foudre, l'enfermer, la contenir et la transformer en ouvrier docile, prêt à exécuter toutes nos fantaisies? Quelqu'un ignore-t-il que cette terre, si vaste aux yeux des premiers hommes, on en peut aujourd'hui faire le tour trois fois en un an?

Pense-t-on que le spectacle du téléphone ou du microphone n'en apprenne pas plus que bien des livres à tout esprit attentif?

Où trouver un seul ouvrier industriel qui ne sache aujourd'hui le pouvoir de la science? Et vous figurez-vous qu'il n'en soit pas de même des travailleurs agricoles qui ont vu, en trente ans, se renouveler tout l'outillage rural, toutes les méthodes de culture; qui voient sous leurs yeux, et le plus souvent par leurs soins, se transformer les végétaux et les animaux?

Nous sommes malheureusement des milliers et des millions d'infirmes, ne sachant ni A, ni B, mais nous savons ce que je viens de dire et bien d'autres choses encore.

La plus sotte des sottises au XIXe siècle est de croire qu'il y ait encore des ignorants et que faire partie de la catégorie des illettrés, c'est être bête et n'avoir jamais rien vu, comme Adam et Ève dans le paradis.

Chapitre XII.

Avantages de ne savoir ni A, ni B.

Ah ! voilà encore une jolie histoire : Adam et Ève !... Mais on en apprend bien d'autres dans les livres ! quel catalogue on ferait des bêtises que contient une bibliothèque ! Et qui saura jamais combien de cervelles se sont assotées à les lire !

Ne savoir ni A, ni B, c'est un préservatif contre ce fatras. Les livres, sans doute, enseignent quelquefois le vrai ; mais ils enseignent bien plus souvent le faux. Les choses, au contraire, intelligemment observées, ne nous trompent que très peu.

Livres inutiles, livres malfaisants, combien il en faudrait éliminer des occupations ou des loisirs d'un homme sensé, connaissant le prix de la vie !

En parlant ainsi cependant, je le sens avec remords, je ne suis plus dans l'esprit de Françoise, qui volontiers, en fait de lecture, trouve son agrément et son profit partout. Sa bonne humeur, sa gaieté gauloise, sa candeur et l'instinct artistique lui purifient tout.

Quant à moi, vous le voyez, quoique ne sachant ni A, ni B, les rapports journaliers avec des esprits éclairés, les lectures de Françoise, les entretiens avec mes fils, avec leurs amis m'ont, en quarante ans, donné quelques teintes d'instruction ; et ce qui est arrivé pour moi fût arrivé pour des milliers d'autres, si Messieurs les doctes ne professaient pas un si désastreux dédain pour leurs inférieurs en savoir.

Ce dédain pédantesque des lettrés pour ceux à qui manque la déformation classique aura été un des malheurs de ce temps. Pardonnez à ce mot : « déformation classique, » je sais le prix du savoir ; mais je sais aussi que la façon malheureuse de le donner dans les écoles produit souvent les déformations cérébrales qui ont tant contribué en France à fausser la littérature, les arts, la philosophie et conséquemment la pauvre politique où toute folie a son contre-coup.

Les classes illettrées ne se fussent pas d'elles-mêmes tenues à

l'écart des autres, si elles ne s'étaient senties repoussées, raillées, suspectées et méprisées ; elles n'ont pas été seules à souffrir de cette scission ; les classes lettrées en ont été amoindries de conception et d'action. La littérature française, devenue grande dame, n'a plus été qu'un amusement d'oisifs et de curieux, et de curieux trop souvent corrompus.

Plein de ces idées, j'ai réussi à les faire partager par mon fils, le littérateur ; j'ai constamment tenu son attention sur ces dédaignés dont je faisais partie, moi, son père, et dont a fait partie toute notre ascendance. De là est né un volume de contes intitulé : *Petites gens*. J'ai donc, tout en ne sachant ni A, ni B, collaboré un peu à ce volume. Mon fils vous le dirait lui-même, l'influence paternelle se retrouve en plusieurs de ses contes.

Chapitre XIII.

La mère Fanny, de Vascœuil.

Malgré ma participation à ce livre des *Petites gens*, je ne m'éblouis pas sur la valeur littéraire et sur le talent très modeste de mon fils. Seulement ce talent est un talent vrai, vrai en ce sens qu'il a suivi sa propre nature, ses tendances, sa tradition de famille et de race. Avoir de la race, c'est, même dans l'espèce humaine, une qualité inappréciable ; c'est aussi toujours une bonne association que celle d'un esprit cultivé avec des esprits incultes.

Vous avez cessé, dites-vous, de croire à mon ignorance, depuis que je vous ai cité Molière ; je vais cependant vous le citer encore, sans cesser pourtant, je vous le jure, d'être bien réellement au rang des illettrés.

Mais être illettré ne suppose pas qu'on soit imbécile et absolument ignorant : ne savoir ni A, ni B, n'avoir pas pour soi la lettre ne nous prive pas nécessairement des choses.

Molière donc, grand philosophe et grand poète, Molière qui a si bien su mettre en relief et faire triompher dans ses pièces le savoir et la finesse des illettrés ; qui a créé ces types incomparables d'Agnès, de Nicolle, de Dorine, de Toinette, de

Mme Jourdain et finalement d'Henriette. Molière ne recevait-il pas avec déférence les conseils de sa vieille servante illettrée?

> O pauvre Laforêt, qui ne savais pas lire,
> Molière t'écoutait quand il venait d'écrire!

Aussi que de bon sens et de bonne humeur ses servantes savent mettre chez Orgon, entiché de Tartuffe, chez M. Jourdan, le *Bourgeois gentilhomme*, et chez Argan, le *Malade imaginaire!*

Cet élément populaire, le domestique fidèle et dévoué, dont on ne tolérait pas seulement, mais dont on écoutait la libre parole, les boutades judicieuses, quels amis on s'en faisait et que de bienfaisantes inspirations leur étaient dues!

Bien mal avisés ont été les bourgeois de nos jours, paysans d'hier, sans éducation pour la plupart et souvent grossiers, de tenir à distance les domestiques. Ce n'est venu souvent que de l'infériorité des maîtres qu'eût rendue trop visible la présence des domestiques. Cent fois j'ai vu des bourgeoises, en province surtout, beaucoup plus sottes, moins avenantes, moins spirituelles, moins fines et moins jolies que leurs bonnes.

Si vous me demandiez, monsieur, quelle est la femme dont la conversation m'a le plus amusé par sa verve, par sa gaieté judicieuse, par ses traits inattendus, ses épigrammes à l'emporte-pièce, ses appréciations nettes, décisives et sans appel, je vous nommerais une vieille paysanne, voiturière de son état; on l'écouterait des heures et des heures sans se lasser. C'est le véritable esprit de la Gaule et de la France.

Les princesses, comtesses et marquises si justement vantées pour leur correspondance, ne mettaient ni plus d'originalité, ni plus de sel, ni plus d'entrain, ni plus de jugeotte dans leurs lettres que la vieille Fanny, de Vascœuil, n'en met dans ses conversations qui durent quelquefois des journées, par exemple, lorsqu'elle transporte quelque voyageur de Rouen à son pays, dans son énorme charrette, au petit pas de son cheval, un vrai philosophe péripatéticien, comme dit mon fils.

Cette rupture entre les soi-disant doctes et les prétendus ignorants aura été l'une des faiblesses et l'un des malheurs de notre âge.

Michelet a dû dire quelque part qu'il eût aimé à voir plus sou-

vent des jeunes gens instruits épouser ou d'honnêtes ouvrières (il en est) ou de braves paysannes. Il avait raison. Que de cœur et de droiture et de bon sens pratique on eût ainsi remis dans les familles ! et quelle belle langue nous eût été conservée, car les misérables grammaires de Noël et Chapsal et de Poitevin et de Lhomond nous eussent été évitées ! On se fût exposé peut-être à quelques libertés d'orthographe, effroi de la pédanterie ; mais que de *solécismes en conduite* eussent été évités, pour me servir encore d'une expression de Molière !

Chapitre XIV.

Autre vieille. — Un ouvrier dilettante. — Antheaume. — Le père Noury. — Autres bonshommes et autres bonnes-femmes. — Les paysans ne perdent pas de vue la Révolution.

Cuistrerie pour les hommes, pruderies et minauderies pour les femmes, en un mot pions et pionnes sont un danger de l'heure présente.

Françoise nous lisait hier l'*Ane*, de Victor Hugo : c'est un cri d'indignation contre la pédantocratie ; malheureusement nous tombons là d'une misère en une autre ; Hugo est un rhéteur au style puissant et grandiose, mais de raison petite. Peu de poètes encore sont entrés dans le véritable esprit moderne. Il leur reste toujours un pied dans le vieux monde. Tous d'ailleurs se sont trop éloignés de notre langue populaire, dévoyés les uns par Lhomond, par Noël et Chapsal, les autres par l'emphase, la déclamation et le désir de faire école. Voilà comment on désapprend à dire simplement les choses.

Mais puisqu'on a la prétention d'instruire aujourd'hui, d'endoctriner et de rendre lettré le peuple entier, il importe que poètes, littérateurs, savants et philosophes s'habituent à parler une langue accessible à tous, tous étant appelés à les entendre. Mais on ne peut prendre une autre langue qu'à la conditon de prendre un autre esprit. Le style n'est nullement chose superficielle ; il a sa source aux profondeurs de l'être.

Les plus illettrés peuvent avoir le style dans la parole, dans la

voix, dans le regard, dans le maintien, dans le geste... Ceci est une affaire de race, de distinction naturelle... et c'est la première des distinctions que bien penser et bien dire, surtout quand on y joint le bien faire.

Ne croyez pas que même chez ceux qui comme moi ne savent ni A, ni B, la chose ne puisse se rencontrer. Rappelez-vous Jeanne Darc et les mots qu'on a conservés d'elle, et voyez si ses actions ne furent pas au niveau de cet héroïque langage... Mais même au train ordinaire de la vie, combien ne rencontre-t-on pas de ces âmes délicates et supérieures !

Une des plus excellentes personnes que j'aie connues, une pauvre vieille de quatre-vingt-quatre ans, dont toute la vie n'avait été que devoir accompli et qui, de l'extrême pauvreté, était arrivée, grâce à des fils honnêtes et laborieux comme elle, à une aisance relative, me dit une parole dont je me suis souvenu toujours. Elle aussi, comme Jeanne Darc, ne savait ni lire, ni écrire. Un soir que je la trouvai à genoux dans l'attitude de la prière :

— Vous priez Dieu, lui dis-je, ma bonne mère.

— Je ne le prie jamais, répondit-elle; je le remercie toujours. Bonne pensée d'un bon cœur, exprimée en bon style et de quel bon et noble regard elle accompagna ce mot! Je ne sais quel orateur eût pu avoir un geste plus digne et plus simple.

Je voudrais que quelqu'un fît un livre des âmes héroïques qui, sans avoir su A ni B, ont servi, honoré, éclairé l'humanité ; combien de noms illlustres y trouveraient place dans toute l'antiquité, dans tout le moyen-âge !

Ce n'est pas à dire que le savoir n'ait son prix, son très grand prix, et que le poète populaire n'ait eu raison de chanter :

Sachez que l'homme de bien
Seul en vaut deux, s'il lit bien,
En vaut trois, s'il sait bien écrire.

Mais toute la valeur de l'homme ne vient pas de l'A, B, C. J'ai connu de bonnes gens qui, complètement illettrés, n'en avaient pas moins des goûts très littéraires, puisés soit au théâtre, soit à entendre chanter à table ou à l'atelier quelques bonnes chansons; un ouvrier, sous la Restauration, fit un dimanche douze lieues à

pied pour se procurer la chanson du *Marquis de Carabas* qu'il était incapable de lire lui-même, mais qu'il voulait se faire lire et chanter, pour l'apprendre et la chanter à son tour. Entendre lire fut la passion de toute sa vie, et sans savoir A ni B, il devint à sa manière un dilettante littéraire.

D'autres, non moins illettrés, conduits ou par leur profession, ou par quelque goût particulier, ont étudié certaines questions ou de mécanique, ou de physique, ou de chimie. Un paysan de ma connaissance, qui, à la vérité, savait un peu lire, était devenu très fort sur plusieurs points d'histoire naturelle.

N'ai-je pas eu dans mon enfance le spectacle du tisserand Antheaume, inventant le métier à bretelles, inventant le tissu creux, ce qui, depuis Jacquard, est le plus grand perfectionnement qu'ait reçu le tissage? Antheaume savait à peine signer ce nom qu'il devait rendre célèbre et qui l'eût été davantage si des capitalistes auxquels il vendit son invention, après s'y être enrichi lui-même, n'avaient taché de le faire oublier.

Voilà pourtant que l'on songe à Rouen à donner son nom à la rue dans laquelle il construisit son premier métier.

J'ai eu longtemps plaisir à causer avec un aveugle de naissance qui avait passé sa vie dans les bois à garder les vaches. Je n'ai rencontré personne qui ait mieux connu le chant des oiseaux. Je ne sais si j'en dois excepter le *paysan de Conches*, le brave père Noury, à qui la ville d'Elbeuf doit son riche musée d'histoire naturelle.

Mon fils m'a répété souvent cette parole du philosophe Montaigne : c'est une sotte suffisance qu'une suffisance purement livresque.

Montaigne eût aimé la « suffisance » si peu « livresque » du *père Noury*. Tous les naturalistes, surtout ceux qui se sont occupés des oiseaux, le connaissent lui et ses collections, tous se sont instruits au récit de ses voyages, de ses chasses, de ses observations sur le vif, car c'est dans la réalité vivante, c'est au spectacle de la *nature naturante*, suivant l'expression d'un autre philosophe, que le père Noury, toute sa vie, s'est instruit. Resté l'homme des choses bien plus que l'homme des livres, la nature entière est sa bibliothèque ; et qu'il y sait bien lire !

Ah ! quel écrivain de cœur, ayant la simplicité dans l'enthousiasme, saura nous raconter la vie, les voyages et les chasses de

Noury? Qui entreprendra cette histoire où l'on verrait unis au courage tant de naïveté, de sérénité, de belle humeur et de bonté? Pour tout enfant de la campagne ce serait une bonne fortune que d'avoir à lire une histoire de ce petit paysan qui, dans la forêt de Conches où il gardait les vaches, faisait avec les fleurs des champs de jolis jardins qui, ayant attiré l'attention de la duchesse de Berry, en villégiature tout près de là, chez les Montesquiou, furent cause qu'on le donna pour camarade au jeune duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord. Le jeune botaniste, plus tard, au Jardin des Plantes, servit de cicérone au roi Louis-Philippe et fut pris en amitié par le duc d'Orléans; et que de savants et que d'artistes célèbres n'a-t-il pas connus en France et hors de France depuis Daniel O'Connel, jusqu'à Debureau, le cher artiste, dont il garde un si bon souvenir!

Il faut entendre le père Noury lui-même raconter tout cela et sa première conversation avec Louis-Philippe, qu'il trouva au muséum sans savoir qui c'était, assis sur une tortue et lisant le journal. Mais où il excelle, c'est au récit de ses voyages et de ses chasses. Quel livre on pourrait faire de tout cela! Que d'épisodes exquis, instructifs, amusants, pleins d'émotion! Et souvent quelle élévation et quel charme dans les réflexions du voyageur devant les grandes scènes de la nature et de la vie animale!

Des milliers de visiteurs ont vu et verront à Elbeuf la collection Noury. Mais pour acquérir ces trésors, il a fallu parcourir à pied, la nuit, le jour, fusil en main, la Suède, la Norwège, il a fallu coucher à la belle étoile dans des arbres, dans la boue des marais, sur des barques en pleine mer; il a fallu rester jusqu'à cinq nuits de suite sur les neiges, les glaces et parmi les précipices; il a fallu fureter la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, sans appui, sans argent presque toujours et quelquefois sans pain. Heureusement, le voyageur avait sa belle humeur, sa cordialité naïve et sympathique, qui lui créaient des amis partout.

Paysan normand, fin, rusé, habile, il s'entendait en tous pays avec les paysans, leur donnait d'utiles conseils pour la plantation de leurs vergers, la culture de leurs champs et de leurs jardins, pour les soins aux bestiaux; et puis il se faisait adorer des enfants, qui l'aidaient à trouver et dénicher les nids; il leur apprenait à faire des sifflets et à en jouer; il leur faisait, en quatre coups de crayon ou de pinceau toutes sortes de jolies images,

quelquefois leur portrait, et les mères, heureuses de ces présents, l'accueillaient avec empressement. Noury a visité ainsi à peu près tout l'ancien continent, voyageant comme on voyageait au temps d'Ulisse et contant aujourd'hui ses quarante années d'aventures, comme les racontait Ulisse.

Phénomène peut-être unique! Il est certainement impossible de ranger Noury parmi les illettrés : il est professeur de dessin, il est peintre ; toutes les sciences lui sont familières, il enseigne la géométrie, et je l'ai entendu, ce naturaliste instinctif, parler des affinités chimiques plus éloquemment peut-être, en sa simplicité naïve, que ne l'eussent pu faire Lavoisier et Berzelius. Eh bien ! les livres sont pour lui comme non avenus. Ce n'est pas là qu'il s'instruit. Quant à écrire, même des notes pour lui tout seul, ne lui demandez pas ça. Il s'en fie à son infatigable mémoire. Nulle suffisance moins *livresque*. Oh ! que Montaigne l'eût aimé et applaudi !

Mais je répète et ne saurais trop répéter que des esprits complètement illettrés ont eu leur influence même sur la poésie et sur les autres arts.

On n'en finirait pas de citer les bons conseils donnés par les plus ignorants aux plus doctes ; mais ces ignorants avaient pris d'enfance l'habitude de penser, ils avaient de plus appris à lire dans les choses. S'habituer à penser par soi-même, n'est pas toujours ce qu'on apprend à l'école, où souvent les maîtres n'ont été et ne sont encore que des *brise-pensée*. Erudition et sottise peuvent marcher ensemble.

. . . . et je vous suis garant
Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

Mais je reviens à mon dire que nombre d'esprits droits et sensés, instruits par la seule expérience qui est aussi une école, ont eu leur influence, leur action immédiate dans la littérature.

Le romancier Eugène Muller, un ami de mon fils, nous a conté souvent que le meilleur de ses romans *La Mionette*, fut écrit en collaboration très réelle avec sa mère, une paysanne illettrée, mais avisée, judicieuse, honnête, éloquente, comme tant de nos villageoises.

Pour ma part, combien j'en ai connu de ces bonnes femmes,

véritables fées au cœur d'or! Les femmes de la campagne sachant lire, c'était rare dans mon enfance ; mais combien d'entre elles cependant étaient bonnes et intelligentes à bien faire et bien dire! Nous avons là-dessus le témoignage de Molière en ses servantes si sensées, si françaises, en ses paysannes rieuses et gouailleuses, mais loyales et dévouées... Mon fils m'a conté que toute notre vieille littérature est pleine de ces types féminins ignorants mais charmants et rusés. Il m'a cité aussi ces vers d'un vieux poète :

N'en déplaise aux docteurs, cordeliers, jacobins,
Parbleu! les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

Avez-vous jamais entendu Alfred Dumesnil, le jardinier de Vascœuil, parler de la mère Teinturier, son ancienne servante, une pauvre vieille qui, ne sachant, elle aussi, ni lire, ni écrire, dictait à quatre-vingts ans des lettres qu'on relit encore avec émotion ?

Mais vous rappelez-vous la vieille servante de Diderot, faisant à pied le voyage de Langres à Paris, aller et retour, pour porter au jeune étudiant ses pauvres économies ?

Le monde est plein de ces bons cœurs, mais qui sait les apercevoir ? Ils sont le lien des sociétés humaines qui, sans eux, s'égrèneraient et se perdraient à tous les mauvais souffles ; mais ce sont ceux-là dont on ne parle pas. Quelle page ont-ils jamais occupée dans l'histoire, alors qu'ils sont tout dans la vie ?

Françoise, il n'y a pas longtemps, me lisait dans Marc-Aurèle ce qu'il dit avoir dû de qualités morales à son aïeul, à son père, à sa mère, à son père d'adoption ; que serait-ce, si je vous disais, moi, qui ne suis ni empereur, ni philosophe, tous les bons exemples que, depuis ma naissance, j'ai eu sous les yeux dans mon entourage de famille, d'amis et de connaissances ? Le mal et les malfaisants existent sans doute, et ne sont que trop visibles ; mais n'exagérons rien et surtout cessons de nous représenter les ignorants et les pauvres comme des inférieurs ; ils sont nos égaux s'ils nous valent par l'énergie et par la bonté. Laissons aux Américains, aux Anglais, leurs airs inabordables ; reprenons notre bonhomie française, et n'hésitons plus à mettre notre main dans toute main loyale. A force de les éloigner, nous avons rendu les

pauvres, muets et soupçonneux ; et pourtant dans la marche des choses quels bons conseils et quel utile concours nous en eussions reçus !

J'ai entendu souvent les écrivains, amis de mon fils, faire le reproche aux anciens historiens de ne parler dans leurs chroniques que des rois et des princes. Mais qu'ont fait, en ce siècle, la plupart de nos romanciers ? Ce ne sont pas des rois, il est vrai, qu'ils mettent en scène, parce que des rois, il n'y en aura bientôt plus ; mais ce sont des riches, des *aristos*, marquis, duchesses, manieurs d'or ; touchent-ils aux petites gens, c'est pour y chercher la racaille. Qui ne sait qu'au contraire chez les petites gens abondent les bonnes gens. Nulle part ailleurs, quant à moi, je n'ai retrouvé au même point la délicatesse des sentiments, la fierté nationale et la dignité intérieure. Mon fils, dans ses contes, a recueilli nombre d'anecdotes prises sur le vif. Mes propres souvenirs souvent lui sont venus en aide ; mais je me rappelle, en ce moment, un épisode dont il n'a pas su encore tirer parti et qui montre que si l'on a raison d'insister, comme on le fait depuis quelque temps, sur l'ignorance des campagnes, on se trompe peut-être, lorsqu'à cette accusation d'ignorance on ajoute l'accusation d'insouciance, d'apathie ou d'oubli. L'habitant des campagnes affecte des airs d'engourdissement auxquels il ne faut pas trop avoir confiance ; au rebours du citadin, qui se plaît si fort à montrer, à exagérer, à enfler le peu d'esprit qu'il a, le paysan cache le sien avec grand soin ; on en pourrait même citer qui, vêtus de la blaude et chaussés de sabots, cachent très attentivement, non pas un peu, mais beaucoup de savoir.

Dans l'été de 1868 (je me le rappelle parce que ce fut un des plus beaux qu'il y ait jamais eus), je visitais un village de Normandie, conduit par un vieux du pays, très vigoureux encore, malgré ses quatre-vingts et quelques années ; très leste et très actif; après qu'il m'eut fait admirer les chemins vicinaux nouvellement construits, la nouvelle halle, la nouvelle mairie, etc.

— Si vous n'êtes pas, dit-il, trop fatigué, je vous conduirai, à un petit quart d'heure d'ici, dans un endroit que, pour mon compte, j'aime toujours à revoir.

La proposition fut gaiement acceptée et nous voilà en route. Arrivés sur le bord d'un champ magnifique qui, d'ailleurs appartenait au bonhomme, il me désigna du doigt un ados un peu plus

élevé que les autres et d'où l'on domine toute la plaine dans une très vaste étendue.

— Voici, dit-il, l'endroit où fut célébrée en 92 la fête de la Fédération. Sur cette éminence s'élevait l'hôtel de la Liberté. Ici étaient les vieillards, ici les jeunes filles, ici les enfants, parmi lesquels je tenais mon rang, armé d'une hallebarde et chantant un hymne à la patrie. Tout le pays y était, pas un habitant n'eut voulu manquer à cette fête, la plus belle, la plus cordiale que j'aie jamais vue. Jamais, en effet, et en nulle occasion, je n'ai revu une telle joie, ni plus sincère, ni plus complète, ni plus universelle. On avait orné l'autel de guirlandes de fleurs, d'armes, de drapeaux... Voilà soixante-seize ans de ça, et jamais je ne revois ce lieu sans y penser et sans en être ému. On a fait, depuis ce temps-là, bien des cérémonies publiques, bien des processions surtout, mais on n'a jamais rien revu de comparable à la fête de la Fédération.

Mon père me faisait autrefois, sur cette époque, des récits analogues... Arrivés, mon vieux paysan et moi, près d'un ancien château :

— J'ai connu autrefois, me dit-il, le seigneur de ces lieux ; peu de temps avant la Révolution, il avait tué de sa main un habitant du pays, cultivateur estimé, qui s'était permis de tuer un lapin sur sa propre ferme. Pendant la Révolution, j'ai vu les habitants de la commune envahir le château, et là, dans la cour, à l'endroit même où nous sommes, devant le péristyle, je les ai vus réunir toutes les archives de la maison, elles formèrent un tas plus haut que cette meule de foin, et l'on y mit le feu. Beaucoup de gens aujourd'hui, ajouta le vieux paysan, comprennent peu ces faits ; mais ils étaient nés de l'horreur qu'inspiraient les droits féodaux et de l'abus qui en avait été fait. Il y avait aussi l'horreur de la dîme, si vive qu'elle ne s'est jamais éteinte chez ceux qui l'ont ressentie.

Cette conversation surprendrait ceux qui n'ont pas l'habitude des campagnes, mais ceux qui ont vécu dans l'intimité du paysan, qui l'ont vu à toutes ses heures, qui l'ont entendu dans ses épanchements de famille, ceux-là ne feraient que retrouver, dans cette conversation des paroles analogues à ce que cent fois ils ont pu entendre eux-mêmes.

Le paysan français très prudemment se tait ; mais il n'a rien oublié.

Nous n'avons tous que trop de tendances à voir le monde en mal ; cependant, lorsqu'on y regarde de près et dans un sentiment d'équité, tant de créatures honnêtes nous y apparaissent qu'il nous faut en rabattre un peu de notre mauvaise humeur. Quand nous nous laissons aller à juger sur les généralités, volontiers, comme le Dieu de la Bible, nous recommencerions le déluge, mais si nous examinons une à une les individualités de notre connaissance, l'impression change : l'intérêt et la pitié l'emportent. Qui de nous, en effet, n'a connu de bonnes créatures, intelligentes, actives, secourables ? Quel misanthrope, après avoir condamné l'humanité tout entière au feu, n'y voudrait faire quelques exceptions ?

Voyez donc à quel point les bonnes gens abondent, puisque chacun de nous en aurait à citer plusieurs !

Chapitre XV.

Opinion singulière du docteur Ch. Letourneau sur l'ivresse alcoolique. — Le cabaret pour l'homme. — L'Eglise pour la femme. — Beau résultat.

Eh bien ! je vous le demande, n'est-il pas affreux que tant de bonnes gens n'aient de ressources qu'une concurrence, qu'une lutte perpétuelle des uns contre les autres ? c'était autrefois la lutte des nationalités, des religions, des castes, des sectes, des confréries et des corporations ; c'est aujourd'hui la lutte, plus désastreuse encore, de chacun contre tous et de tous contre chacun, jusqu'à ce que l'humanité se soit reconstituée en nouveaux groupes, ou mieux jusqu'à ce qu'une association immense se soit formée de toutes les individualités affranchies des vieux ferments de discorde.

Voici l'humanité, à cette heure, émiettée, égrénée, il faut qu'elle retrouve un nouveau lien de ses individualités dispersées. Le passé n'a connu et pratiqué que la loi d'antagonisme, il faut que désormais la solidarité l'emporte. Les hommes s'arrachaient, se disputaient les fruits et le bien de ce monde, qu'ils ne savaient pas suffisamment tirer de la nature en s'unissant

tous ensemble pour le travail et la production; il ne doit plus y avoir d'autre lutte que celle des hommes associés tous ensemble contre les résistances du sol et des éléments. C'est parce qu'elle répond à ce besoin nouveau que nous avons vu l'industrie, depuis cinquante ans, prendre de si prodigieux développements.

Dans cette lutte à mort des individualités entre elles, un des dangers les plus terribles est l'abandon de soi-même dans le vice, l'ivresse ou l'apathie, ceci nous conduirait à la question affreuse de l'alcoolisme.

Un ami de mon fils, le docteur Ch. Letourneau, nous disait que l'ivresse alcoolique n'a peut-être pas été inutile à l'affranchissement, à la désimmobilisation, à l'entraînement, à l'affinement des facultés mentales. Je lui citai en frémissant, l'exemple d'un petit village de ma connaissance que j'ai vu périr par l'ivrognerie. Et je lui rappelai ce qu'un jour nous disait Michelet, des désastres où l'alcoolisme a déjà plongé une partie des peuples modernes et j'ajoutais :

Je suis de ma nature, docteur, porté à croire le bien, et même à l'imaginer un peu, pour l'avenir encore plus que pour le présent et le passé; mais j'ai souvent aussi des heures de désespérance. Qu'on m'appelle optimiste, d'accord; à la condition qu'on ne m'empêchera pas d'être pessimiste à mes heures. Je veux qu'il me soit permis d'être un *Jean qui pleure* dans la peau d'un *Jean qui rit*. Les deux choses ne s'excluent pas, comme on pourrait croire. Quand je pense au funeste cabaret de village dont je vous ai parlé, je suis tenté de ne plus croire à l'avenir du monde. L'espèce humaine me paraît condamnée à périr dans les abrutissoirs ouverts partout sous ses pas.

S'il n'y avait encore que le cabaret, l'horreur même qu'à première vue il inspire, serait, pour beaucoup, un préservatif; mais combien d'autres lieux funestes ! Pendant que le mari se grise au cabaret, la femme se grise à l'église aux rêveries folles d'une Marie Alacoque; croyez-vous que l'esprit de la femme soit moins en danger que l'esprit de l'homme ? En quel état reviennent-ils l'un et l'autre de leur cabaret ?...

Etonnez-nous après ça que les enfants n'aient ni le respect de papa, ni le respect de maman, ni le respect de rien.

Michelet nous disait qu'une partie de l'Europe est en train de

s'éteindre dans l'alcoolisme; les peuples du Nord lui semblaient surtout menacés de cette peste,

Quant à moi, vieil ignorant, il me prend des mouvements d'adoration pour Mahomet, qui trouva moyen d'interdire le vin à toute une race d'hommes... Si pourtant les malheureux, protégés contre le vin, se mettent à l'opium qu'auront-ils gagné ?

Je me retourne convulsivement à cette pensée avec des envies de crier comme Ezechiel : Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!...

EUGÈNE NOEL.

(*A suivre.*)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS A SIAM

ET LA RÉFORME CONSULAIRE

Le royaume de Siam s'étend du 4e au 20e degré de latitude nord, soit une longueur d'environ 450 lieues, et du 92e au 100e méridien, soit une largeur variant entre quelques kilomètres et 170 lieues. Cette superficie est habitée par environ 6 millions d'individus d'origines fort diverses : Birmans et Pégouans à l'ouest, Annamites et Cambodgiens à l'est, Malais au sud, Chinois partout. Les vrais Siamois qui ne dépassent pas le chiffre de deux millions sont confinés sur les bords du Ménam, où ils ont pour domicile des maisons sur pilotis. On reconnaît les Siamois à leur nez un peu camard et à leurs narines élargies, à leurs pommettes saillantes, à leur bouche trop fendue. Leur œil est généralement atone, leurs lèvres sont rouges de bétel et leurs dents noires comme l'ébène. Ils ont la tête complètement rasée, sauf un toupet au sommet. A leurs allures molles et rampantes, on voit vite qu'on a affaire à un peuple esclave, aussi bien exploité que jadis les ryots de l'Inde par les Zemindars, que les giaours d'Asie-Mineure par les pachas turcs passés et présents.

La femme siamoise a des formes de statue ne le cédant en rien à la Cingalaise, de l'âge de douze à vingt ans. Article de vente ici comme dans toute l'Indo-Chine, sa vie dans l'intérieur des maisons lui laisse une peau presque blanche; elle est traitée avec douceur, comme les esclaves du reste, et sa réclusion conventionnelle chez

les grands ne l'empêche nullement de paraître aux fêtes publiques, d'aller faire des emplettes, de rendre des visites, une fois surtout qu'elle est mère.

Le pagne est le vêtement commun aux deux sexes ; les femmes y ajoutent une écharpe de soie couvrant les seins d'une épaule à l'autre, et les Siamois, fonctionnaires ou riches, portent la jaquette blanche européenne. Outre ce costume ordinaire, dont la richesse des tissus constitue la seule variété, les Siamoises qui jouent des pièces dans les palais des hauts dignitaires ont un costume hiératique tout à fait pareil aux statues des bas-reliefs d'Angkor-la-Grande.

La polygamie est usitée dans le royaume de Siam comme dans le reste de l'Asie, et le nombre de femmes d'un homme est proportionnel à sa richesse ou à ses grades en mandarinat. Le roi actuel a un sérail de mille femmes, dont les deux premières sont ses propres sœurs consanguines. Théoriquement, il y a dans les sérails une femme légitime et les autres ne sont que ses suivantes, mais si cette « légitime » est stérile une concubine est élevée à son rang ; si au contraire elle a des enfants, les siens sont seuls héritiers directs et la progéniture des concubines reçoit un traitement qui dépend souvent de sa volonté. Dans les sérails des simples particuliers, il y a d'ordinaire beaucoup de subordination entre les femmes suivant leur origine, leur âge ; mais dans ceux des ministres et du roi, on peut dire que les femmes y font la politique du royaume par leurs intrigues et leurs relations. Voilà ce que savent et ce qu'exploitent les agents de l'Angleterre depuis des années, tandis que les nôtres sont encore à peine à s'en douter.

Avec les Laotiens, les Siamois sont les seuls musiciens agréables de l'Asie. Leurs instruments sont de bois, ou faits de métal qu'ils martèlent avec une grande dextérité. Leur sentiment du rhythme et de la mélodie les rapproche des Tsiganes. En plein Paris, on les entendrait certainement avec plaisir.

Les Siamois ne sont pas seulement doués pour la musique ; les arts industriels leur sont presque tous familiers, ceux de luxe particulièrement. Les Japonais et les Chinois leur sont bien inférieurs pour l'architecture, le décor, la perspective, pour les dessins et broderies des tissus, pour la bijouterie. On sent que le vieil art Khmer les inspire encore à leur insu. On sait d'ailleurs que ce fut le puissant royaume de Cambodge, longtemps suzerain de

Siam qui lui donna les premières lois religieuses, et qui rattacha ces Mongols à la civilisation et au culte bouddhique de l'Inde. Que les Siamois n'en soient pas moins à quelques égards des barbares mal appris, leur destruction de Vienchan, centre principal de la nationalité laotienne, l'a prouvé en 1824. La façon dont ils ont en outre dépeuplé et couvert de ruines la vallée du Mékong jusqu'à Luang-Prabaug témoigne également contre eux au point de vue moderne et européen.

Le Ménam est pour Siam ce que le Nil est pour l'Egypte : de juin en novembre il déborde et fertilise le bassin entier que deux chaînes de montagnes, ramifications de l'Himalaya, encadrent jusqu'au Cambodge et l'extrémité de la péninsule malaise. Un sol ainsi renouvelé est propre à toutes les cultures tropicales.

Siam produit quatre variétés commerciales de riz : le commun, celui des montagnes, le rouge, et le gluant préféré pour les gâteaux ; la canne, le café, le tabac, le coton, les épices ; des légumes et des fruits exquis : ananas et durians, mangues et mangoustans, pamplemousses et oranges ; du sagou et des pistaches ; du benjoin et de la gomme-gutte, etc., etc.

En amont de la vallée du Ménam, Siam possède les plus belles forêts de teck du monde dans le territoire de Xieng-May et Lampouchi. C'est là que s'approvisionnent les sujets britanniques *viâ* Salwen, là qu'ils suscitent des difficultés à propos d'abattage et d'achat de ces bois, là qu'un vice-consul anglais doit être placé comme première étape d'une route vers la Chine.

Outre le bois de teck, qui est à lui seul toute une fortune, Siam produit des bois d'aigle et de sapan, et un bois rouge tellement dur qu'il supplée le fer ou le cuivre pour le doublage des navires; l'ébène et le samasan, etc.

La faune siamoise fournit au commerce et à l'industrie des défenses d'éléphants, des cornes de rhinocéros, des dents de tigres et d'ours, des peaux de buffles, des queues de paons, des plumes de martins-pêcheurs, des nids d'hirondelles, etc.

Quant au sous-sol, Siam est presque aussi favorisé que le Tonquin, sauf pour le charbon. A Chanteboun, on a les rubis et les saphirs; dans le haut Ménam, les agates, les grenats, les cornalines, les améthystes, l'opale ; à Supham et à Pak-Phrek, beaucoup de plomb; l'antimoine dans les montagnes de Bapri, le cuivre et le fer en maints endroits, plusieurs mines d'argent dont aucune exploitée, de l'or à Bangtapahn et Kabin, etc.

Le climat tropical de Siam se ressent naturellement des influences des brises de montagnes et de mer et de la configuration du sol ; il est sain en somme, très supportable pour les Européens dont la mortalité de ce chef est fort rare à Bangkok, leur résidence principale. Il n'y a que le choléra qui y fait parfois des ravages ; c'est par lui que nous a été enlevé naguère notre compatriote, M. Blancheton, ce consul méritant, qui avait fort bien compris les difficultés de sa tâche et le rôle que la France doit jouer dans ce pays limitrophe de notre Cochinchine.

Si le Portugal noua les premières relations commerciales avec Siam après la conquête de Malacca par Alfonso de Albuberque, la France faillit en devenir la suzeraine politique il y a deux siècles. Un aventurier grec, Constance Phalcon, étant devenu favori et premier ministre du roi siamois, provoqua l'envoi d'une ambassade de celui-ci à Versailles, politesse qui fut rendue par Louis XIV en 1687. Les relations devinrent bientôt intimes entre les deux souverains. Louis XIV envoya de Brest, en 1687, cinq vaisseaux, 600 hommes d'infanterie de marine sans compter les équipages, des officiers, des ingénieurs, des bombardiers, sous le commandement du maréchal de camp Desfarges, un brave soldat comme Lally-Tollendal, mais beaucoup moins intelligent. Le roi de Siam voulut une garde exclusivement française, composée de 80 cavaliers que commandait un habile diplomate, le marquis d'Eragny.

Trois garnisons françaises furent établies à Bangkok, à Ajuthia et à Merguy. Tout alla pour le mieux pendant quelque temps, la Compagnie des Indes orientales fondée par Colbert établit des comptoirs à Siam, et Phalcon avança des capitaux pour la culture sur une grande échelle du poivre, de la cannelle, de la girofle et de la muscade. Toutes les probabilités étaient qu'à la mort du roi, le royaume de Siam tomberait sous notre dépendance plus ou moins étroite. Mais la mauvaise fortune qui semblait présider à nos établissements et à nos compagnies d'outre-mer, ne nous fit pas défaut à Siam.

D'abord, les jésuites sans lesquels Louis XIV n'entreprenait rien, s'adonnèrent à un prosélytisme inconsidéré qui indisposa les nombreux talapoins jaunes dont Siam est émaillé depuis plus de mille ans, et ceux-ci indisposèrent la population contre des étrangers qui venaient imposer une religion nouvelle, différant, au fond, très peu de la leur, par conséquent inutile ; puis nos

envoyés civils et militaires passaient leur temps à ergoter sur des questions de préséance ; enfin les représentants de la Compagnie qui devait exploiter les produits siamois furent aussi ineptes que les agents qui s'étaient fait chasser de Madagascar par les indigènes quelques années auparavant.

Il en résulta qu'un grand mandarin du nom de Pitracha leva l'étendard de la révolte, s'empara de la personne du roi, fit prisonnier Phalcon qui fut tué en juin 1688, âgé de quarante ans à peine, et l'usurpateur monta tranquillement sur le trône, à la barbe de notre Desfarges et de ses troupes, qui, au lieu de dominer virilement la situation, retournèrent piteusement en France après avoir subi mille avanies.

Ce n'est qu'en 1856-7 que des relations régulières et suivies furent reprises par la France avec Siam, sous le roi Mongkut, un lettré et un linguiste fort distingué, sachant non-seulement le sanscrit et tous les dialectes de l'Indo-Chine, mais encore écrivant avec pureté le latin et l'anglais ; un souverain très tolérant à l'endroit des religions occidentales, aimant autant à fréquenter l'évêque catholique Pallegoix que le protestant sir John Bowring et qui mourut en 1868, des suites d'une fièvre pernicieuse, contractée en allant observer une éclipse, autre preuve de ses sympathies pour la science.

Notre acceptation du protectorat du Cambodge, en 1863, altéra le caractère de ces relations, et par les instigations de l'Angleterre, toujours à l'affût de ce qui peut nous nuire, la France est devenue fort suspecte à Bangkok. Jusqu'en 1867, le consulat de France a eu un titulaire éclairé en M. le capitaine de frégate Aubaret, mais ensuite jusqu'à sa chute, l'Empire n'y nomma que des nullités qui ont laissé prendre à l'agent diplomatique anglais une influence prépondérante, s'étendant à toutes choses : écoles, fêtes publiques, travaux publics, métallurgie, télégraphes, etc., etc.

Le roi actuel, ses frères et demi-frères ne parlent qu'anglais ; les hauts dignitaires n'envoient leur fils qu'en Angleterre, où ils sont coulés dans le moule anglais. L'ex-régent, un vrai maire du palais, qui a tenu en tutelle le roi Mongkut et qui fait aujourd'hui trembler son fils, signe à l'anglaise sur les cartes de visite : *His Grace Chao Phraja Sié Sury Vougsé, Regent of the Kingdom of Siam;* il a même fait graver cette inscription anglaise sur le portique de son palais de Ratbury.

Le diplomate anglais qui gère les intérêts anglais à Siam,

M. Palgrave[1], est de première force. Voyageur réputé en Afrique et en Syrie, son séjour dans l'ordre des jésuites pendant plusieurs années, n'a pu que développer encore sa finesse originelle. Ambitieux comme tous les hommes qui trouvent tard leur voie, il travaille activement à installer l'Angleterre sur la rive gauche de la Salwen, à la mettre en possession des bois de teck du Xieng-May, et à faire accepter par la cour de Siam le protectorat anglais. L'action personnelle de M. Palgrave est facilitée et complétée par le personnel européen de son consulat général qui espionne à ravir les Siamois jusqu'au fond des harems. Ce personnel fait sa carrière sur place, apprend ou connaît à fond la langue, les mœurs et jusqu'aux secrets désirs des Siamois.

Un instant, l'Allemagne, qui possède une forte colonie marchande à Bangkok, a fait mine de vouloir contrebalancer l'influence anglaise ou mieux d'y substituer la sienne; mais ce projet semble abandonné par le présent consul prussien, sans doute à cause de préoccupations européennes.

La France est donc à Bangkok en face de l'Angleterre et de ses convoitises, mais dans de pitoyables conditions d'infériorité. En effet, nous n'avons là qu'un simple consul et un chancelier européens, qu'un pauvre bâtiment et qu'un enclos exigu où flotte le drapeau tricolore ; pas de vice-consul, pas d'élèves interprètes, pas de docteur-médecin y attachés; et tandis que M. Palgrave, fier de ses titres et uniformes autant que de sa valeur personnelle, est reçu avec empressement par le roi, même sur simple carte de visite, le consul de France en est réduit à demander par écrit, à l'avance, la petite audience d'un ministre.

Dans les fêtes officielles, le premier rang est toujours pour l'agent anglais, qui se fait le porte-voix du corps consulaire.

Là donc, où nous devrions avoir un agent diplomatique, consul général au moins sur un pied complet d'égalité avec le représentant de l'Angleterre comme en Egypte, puisque nos intérêts y sont aussi importants, et de plus un personnel facilitant la division du travail, le tout installé dans une maison qui en imposât aux Asiatiques, la France est tout ce qu'il y a de plus pauvrement représentée. Et pourtant Siam, par rapport à notre colonie de

[1] Fait curieux, c'est Napoléon III qui employa le premier le jésuite Palgrave lors des troubles de Syrie et de l'insurrection maronite. Depuis, l'Angleterre en a fait un consul général en divers lieux, et va, dit-on, le placer à la tête de sa légation au Japon. C'est ce qui s'appelle être pratique.

Cochinchine, se trouve dans la même situation que la Tunisie par rapport à l'Algérie, avant la constitution du récent protectorat.

C'est de Bangkok, en effet, que par deux fois, le frère du roi Norodon est parti pour soulever le Cambodge contre nous; il avait l'appui manifeste de la cour siamoise, très probablement incitée par l'Angleterre.

Par bonheur, en ce moment la France a pour consul à Bangkok un agent dont il n'y a qu'à renforcer la situation extérieure, car l'homme est tout à fait à la hauteur de la tâche qui pourra lui incomber lorsque, par exemple, à la mort de l'ex-régent de Siam, le roi Chulalon Korn essaiera de prendre un rôle actif, ou quand nous jugerons nécessaire une expédition du Tonkin, car alors l'agent anglais ne manquera pas de la présenter comme une menace pour Siam. Il serait urgent que le docteur Harmand fût mis sur le pied diplomatique de M. Palgrave, que notre consulat de Bangkok fût transformé en une sorte de légation et installé d'une façon digne de la France. Rien ensuite ne rappellerait mieux notre existence et la surveillance de nos intérêts présents et surtout futurs, que la visite mensuelle de l'une de nos canonnières de Saïgon à notre représentant. Ainsi transformé, le consulat de France, comme celui d'Angleterre encore, devrait avoir la faculté à peu près illimitée d'inscription de protégés asiatiques, cette inscription constituant la vraie force, le degré d'autorité morale des consuls étrangers à Bangkok.

Une foule de Cambodgiens, d'Annamites et de Chinois de Cholen, nos sujets bien plus réels que les nomades qui arrivent de Singapore, de Hong-Kong ou de Birmanie, sont inscrits comme protégés au consulat d'Angleterre; ils ont demandé plusieurs fois, et toujours en vain, l'inscription à nos agents pour être protégés contre les exactions et les dénis de justice des mandarins siamois.

Les bureaux du quai d'Orsay l'ont jusqu'à présent prohibée à nos divers consuls qui ont été pourtant unanimes à la réclamer, il faut leur rendre cette justice, non seulement par analogie avec d'autres puissances, mais parce que pour nous cette faculté est la mesure même du respect que nous inspirerons, du prestige que nous conquerrons sur place à notre tour.

Quand on voit des consulats plus élevés dans la hiérarchie et souvent mieux dotés dans les ports de transit comme Singapore et Hong-Kong, où les intérêts français sont infimes *sinon nuls*,

et où des vice-consuls seraient plus que suffisants, on se prend de pitié à constater l'incurie et l'inintelligence du département des affaires étrangères à l'égard de Bangkok.

Nous profitons de cette occasion pour dire ici, après l'avoir constaté dans les divers pays, que les neuf dixièmes de nos consulats ne sont que de luxueuses inutilités dans l'état de leur organisation actuelle.

Et d'abord, nos consuls sont censés faire de la diplomatie bien plus qu'autre chose : c'est le chancelier qui rédige les écritures, passe quelques actes de l'état civil, reçoit le plus souvent les capitaines de navires marchands et les équipages qui débarquent. Les consuls en fait de besogne active, sérieuse, apposent leur signature au bas des pièces de la chancellerie, visent quelques manifestes, quelques passeports, et c'est tout. Depuis quelque temps on leur demande de loin en loin un rapport qui a parfois la chance de paraître un an après, mais qui le plus souvent reste enfoui dans les cartons du ministère. D'ailleurs, la matière, l'objet de ces rapports ne sont nullement définis ; il y est traité de tout sans méthode, et particulièrement de bagatelles sans portée aucune pour les intérêts nationaux.

On dirait que les employés des bureaux, à Paris, s'ennuient de ne pas faire grand'chose, eux aussi, et qu'ils comptent sur la correspondance consulaire pour les distraire un peu dans leur grave paperasserie. La vérité est, comme l'a observé également le judicieux Francis Garnier, que depuis trois quarts de siècle, nos consuls, comme du reste nos chargés d'affaires, vivent à l'étranger au jour le jour ne sachant ni se proposer un but ni le poursuivre avec cette tenacité et cette sobriété de moyen qui ont fait la fortune de l'Angleterre et vont faire celle de l'Allemagne.

Ils se déconsidèrent comme à plaisir en renversant le lendemain ce que leur prédécesseur a édifié la veille, et le moindre reproche qu'on puisse leur faire est d'ignorer profondément les intérêts qu'ils sont chargés de défendre.

On fait de la licence en droit la condition générale d'entrée dans la carrière, alors que le droit romain et byzantin qu'on cultive de préférence dans nos facultés, n'aura peut-être pas une seule occasion d'être appliqué dans le cours d'une vie entière. Qu'un consul connaisse le droit international moderne, cela pourra lui être de quelque utilité relative; mais les questions juridiques étant adressées aux légations et ambassades et par

celles-ci au ministère pour y être tranchées définitivement, ne sont guères faites pour occuper et préoccuper en première ligne nos agents consulaires. Quant aux quelques mariages, successions et naissances à régulariser cela ne requiert pas davantage de profondes connaissances spéciales : il s'agit plutôt d'un formulaire à remplir et à parapher.

N'entretenir des consuls qu'à cet effet est aussi naïf que d'en faire des doublures diplomatiques : c'est pourtant ce que nous faisons par l'unique raison que l'incurie et la routine des bureaux l'a laissé naître et se perpétuer. Si les ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires de France, dûment accrédités près les chefs de nations indépendantes, ne tiennent pas au courant le ministre des affaires étrangères de ce qui se passe, se dit, se projette, pour ou contre nous, à quoi servent-ils, pourquoi les paie-t-on ? Et s'ils le font, nos consuls, cantonnés dans une localité plus ou moins éloignée de la capitale, forcément ignorants des lignes de la politique générale, pourquoi sont-ils considérés au premier chef comme agents politiques ?

Telle est pour nous la cause fondamentale des vices de notre système consulaire, et voilà la raison du peu d'appui qu'ont partout et toujours trouvé nos nationaux auprès de ces agents pseudo-politiques, à l'inverse des nationaux anglais ou allemands auprès des leurs. Pour être utile au pays en général et aux Français établis ou de passage à l'étranger en particulier, ce qu'on appelle « consulats » doit passer au ministère du Commerce et les soi-disant « consuls » doivent être des agents économiques, des informateurs pour notre industrie et notre commerce. Pour eux, la politique ne doit être qu'un accessoire occasionnel.

Ainsi, nous avons un consul à Batavia, capitale des Indes néerlandaises, un consul à Manille, capitale des Philippines. Quels intérêts politiques directs ou éloignés avons-nous dans ces deux colonies ? Aucun. Ils sont réglés par nos rapports diplomatiques avec la Hollande et l'Espagne. Quels intérêts notre production et nos échanges, au contraire, ont-ils dans ces deux pays ? des intérêts de premier ordre qu'il dépend de nous de développer et de sauvegarder. Les Français ayant perdu l'habitude du large, n'émigrant guère et ne voyageant pas davantage eux-mêmes, mais étant forcés d'écouler des produits et de s'approvisionner de matières premières, qu'est-ce qui suppléera leur ignorance de l'étranger si ce n'est les renseignements périodiques d'agents

officiels vivant sur ces lieux et n'ayant de raison d'être que par et pour les renseignements ?

Que les Philippines ou Java soient gouvernés, de telle ou telle façon, par tel personnage héréditaire ou temporaire; qu'au siège de ce gouvernement subalterne il soit donné des fêtes ou non, que tel parti politique l'emporte sur tel autre parmi les colons ou les indigènes, cela relève d'une correspondance de journal et n'augmentera point nos affaires, nos relations à Batavia ou Manille.

Mais que la production en denrées alimentaires, en riches cultures, a atteint le chiffre de... par telles méthodes, par telles combinaisons de la main d'œuvre et du capital; mais que les chiffres de l'importation et de l'exportation sont tels, que tels articles sont en demande, tels autres en offre; mais que la France pourrait écouler tels produits à telles conditions rémunératrices et se pourvoir à bas prix de tel bois, de telle épice, de tel métal, voilà qui nous intéresserait au plus haut point.

Qu'une publication hebdomadaire répande ces données parmi nos maisons de commerce et nos fabriques avec des cartes, des tableaux graphiques comparatifs, et nos consuls ne tarderont pas à nous être aussi utiles qu'ils nous sont présentement inutiles. Outre leur satisfaction à voir leurs travaux connus et appréciés, on verrait s'établir parmi eux une émulation salutaire, un esprit de solidarité qui contrasterait avec leur isolement actuel. Chacun voudrait faire aussi bien sinon mieux que son collègue, à la fois par amour-propre et par patriotisme. Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, il en est bien ainsi, pourquoi n'en serait-ce pas de même chez nous ?

Pour stimuler et reconnaître le zèle des plus méritants, rien n'empêcherait d'ailleurs que les chambres de commerce et les syndicats manufacturiers, sous la présidence du ministre, ne délivrassent tous les ans des médailles ou des subventions aux auteurs des meilleurs rapports, des travaux les plus substantiels, les plus utilisables par les intéressés.

Ce que nous disons des Philippines et de Java, nous le dirons des pays analogues, c'est-à-dire *dépendants,* depuis le Canada jusqu'à l'Australie et l'Inde. Là, il nous faut *surtout* des agents économiques ressortissant au ministère du commerce et des colonies, et recrutés de préférence dans les écoles de hautes études commerciales. Dans les états indépendants il faut ces mêmes

agents pour les mêmes motifs, mais aussi des agents politiques relevant, ceux-là, du ministère des affaires étrangères et recrutés à l'école des hautes études politiques. Sous ce rapport, il existe plusieurs lacunes regrettables auxquelles probablement personne ne songe, quai d'Orsay.

Ainsi, en Birmanie, nous n'avons aucun agent diplomatique (*à fortiori* économique), alors que ce pays confine au Laos, ancienne possession cambodgienne, qu'un traité avec le roi pourrait nous assurer maints avantages dans la zone du teck et d'amicales relations nous permettre de faire échec, à un moment donné, aux envahissements de l'Angleterre sur nos fleuves. Les autres nations de l'Europe sont représentées à la cour d'Ava, et l'agent italien est signalé comme le plus intrigant et le plus actif. De notre action intelligente à Magadalo peut dépendre notre avenir en Indo-Chine; mais qui s'en doute à Paris? A Siam, on a vu combien notre représentation est défectueuse; en Abyssinie, nos intérêts au débouché de la mer Rouge requerraient certainement une satisfaction particulière pour neutraliser Aden, soit dans les parages d'Obock, soit ailleurs. En Chine, nous n'avons des agents que le long de la côte, aucun à l'intérieur, surtout au sud-ouest, limitrophe pourtant du Tonquin; mais les Anglais ont déjà installé un agent dans l'Yunnam, comme ils vont en installer un autre dans le Xiengmay. Dans la grande île de Hainain, tous les peuples marchands sont représentés excepté nous, alors que nos voiliers y font souvent naufrage.

Je conclus de là que la méconnaissance de l'étranger et de nos intérêts au loin est pitoyable dans les bureaux des ministères. C'est au nouveau cabinet et au parlement à y mettre ordre. Plus nous nous occuperons de notre expansion pacifique, de notre développement industriel et commercial, et plus les questions politiques intérieures perdront de leur acuité et de leur étroitesse. Ce qu'en tout cas nous ne devons pas perdre de vue, c'est qu'il ne nous est pas permis d'abdiquer nulle part sous peine d'irrémédiable déchéance. Plus que jamais nous devons être présents partout, le monde appartenant de plus en plus à qui l'étudie et le connaît le mieux.

PÈNE-SIEFERT.

BIBLIOGRAPHIE

Les Cahiers des Curés, 1789, par Ch.-L. CHASSIN. 1 vol. in-18. Paris, Charavay frères, 1882.

L'ancien régime et la Révolution sont des mines inépuisables pour l'histoire et les historiens. Les vices de l'un, le prodigieux développement de l'autre ont été longtemps envisagés à un point de vue principalement politique et considérés surtout dans leur ensemble. On s'appliquait à raconter les mouvements populaires, les conflits d'intérêts et d'opinions, les luttes oratoires des grandes assemblées, les efforts héroïques du patriotisme contre les ennemis de la Révolution et la coalition européenne, plutôt qu'à étudier en elles-mêmes, à définir les institutions de la vieille société, celles qui allaient bientôt les remplacer, et les conséquences que les uns avaient eues, que les autres pouvaient et devaient avoir. Aujourd'hui l'on suit une marche contraire. D'éloquente et dramatique l'histoire est devenue documentaire et positive. Aux récits animés d'événements presque toujours d'une complexité extrême, aux déductions théoriques où domine le plus souvent l'esprit de système on préfère maintenant des faits précis attestés par des pièces d'une authenticité incontestable. *Les Cahiers des Curés* sont à cet égard de nature à satisfaire les plus exigeants. M. Chassin y a accumulé une masse énorme de renseignements sur les aspirations, les vœux, les revendications des prêtres de tout rang, de tout ordre et ces renseignements il les a puisés aux sources les plus sûres, dans les procès-verbaux manuscrits ou imprimés des réunions préparatoires, des assemblées électorales, dans les nombreuses brochures que suscita l'annonce de la convocation prochaine des Etats généraux de 1789.

Les biens et revenus de l'Eglise, quoique les assemblées générales ecclésiastiques n'aient jamais consenti à en donner un état exact et complet que « le souverain réclamait sans cesse en qualité de seigneur fieffeux du royaume entier », doivent certainement être évalués à un très

gros chiffre ; mais la situation du clergé des paroisses, placé au dessous du haut clergé, d'origine aristocratique, et du clergé régulier, composé des diverses communautés religieuses, était fort misérable. Sur les 224,800,000 livres, formant, de l'aveu d'un statisticien royaliste et clérical de nos jours, « le total minimum du revenu annuel des biens de l'Eglise, y compris les rentes, cens et dimes », les prêtres employés au service paroissial recevaient, selon Necker, de 40 à 45 millions et ils étaient au moins cinquante mille ! Si plusieurs, dans les villes, avaient de l'aisance et même de l'opulence, l'immense majorité des curés et vicaires, tous ceux des campagnes, en étaient réduits à la « portion congrue », c'est-à-dire au maigre salaire que l'évêque ou le gros décimateur était obligé de leur assigner pour leur entretien. Cette pension annuelle, que les riches bénéficiers n'augmentaient jamais que contraints et forcés par ordonnance royale, avait été fixée en 1786 à 700 livres pour les curés, à 350 pour les vicaires. Les curés avaient le droit de choisir un « produit quelconque de la dîme ou de la partie de la dîme réservée à leur cure » de préférence à la « portion congrue », seulement ils avaient alors à se débattre, tantôt contre la rapacité des gros décimateurs, tantôt contre le mauvais vouloir de leurs ouailles. Dans les deux cas ils avaient d'ailleurs à payer les décimes, ou leur quote part de « ce que l'Eglise payait au pape et au roi » et ils participaient aux « dons gratuits » demandés aux assemblées générales ecclésiastiques, où n'était pas consulté le clergé subalterne qui se trouvait ainsi, dit un publiciste de 1788, « sujet à la taille comme le peuple ».

Les curés du Dauphiné eurent l'initiative de ce que M. Chassin appelle à juste titre « l'insurrection des curés ». Ils nommèrent des délégués qui, unis à ceux de la noblesse et du tiers-état, signèrent dans une séance solennelle tenue à Vizille en 1788 « la convocation au seul nom du peuple souverain d'une assemblée générale des trois ordres du Dauphiné à Grenoble ». Cet acte de vigueur et d'indépendance décida le gouvernement du roi à convoquer les Etats généraux pour le 1er mai 1789. Trente délégués, dont quinze du tiers-état et quinze des ordres privilégiés, ayant, trois semaines avant l'expédition des lettres royales formulé à Romans les principes généraux et le mandat impératif à imposer aux députés, un vif débat s'engagea relativement à la répartition proportionnelle des représentants du clergé entre les différentes catégories d'ecclésiastiques. Les curés « révolutionnairement syndiqués à Grenoble » se plaignirent que la représentation du clergé, nommée par les bureaux diocésains, ne comptât que douze membres de leur classe, et, malgré les chanoines et hauts décimateurs, les trois ordres de la province, délibérant en commun, déclarèrent que désormais ils ne reconnaîtraient plus comme représentants des curés que des *délégués librement élus par eux sous les yeux de leurs supérieurs*. « Cette décision, en apparence si simple, dit avec raison M. Chassin, était en réalité tout à fait révolutionnaire. Pour la première fois dans la monarchie et dans l'Église, elle constatait le droit du clergé populaire, matériellement exploité et politiquement annulé par l'aristocratie des prélats. Aussi entraîna-t-elle, au point de vue spécial de la représentation ecclésiastique pour la France entière, autant de consé-

quences que l'ensemble des arrêtés du Dauphiné au point de vue général de la formation des prochains Etats généraux. »

Peu de temps après l'assemblée de Romans, des « curés syndiqués » publièrent à Avignon un Mémoire dans lequel ils exposèrent les principaux griefs du clergé inférieur et invitèrent celui-ci à suivre l'exemple des curés du Dauphiné. Leurs conseils furent écoutés, et l'agitation ne tarda pas à s'étendre à la France entière, de la Bretagne à la Lorraine, de la Normandie à la Provence. Partout les curés associèrent étroitement leur cause à celle du tiers-état; partout les évêques, à deux ou trois exceptions près, les abbés et prieurs commendataires, les gros décimateurs identifièrent la leur avec celle de la Cour et de la noblesse la plus antichée de ses privilèges.

En analysant les cahiers du clergé non seulement dans chaque province mais aussi dans la plupart des bailliages et sénéchaussées, M. Chassin a montré clairement quel était au vrai le caractère général des plaintes et revendications des curés en 1789. Celui-ci était politique et social, civique et égalitaire, nullement religieux. Si les curés protestent contre l'avidité, la rapacité, le luxe excessif du haut clergé, c'est au nom des principes du christianisme. S'ils réclament protection contre les abus de pouvoir de leurs supérieurs, ils demandent que la religion catholique soit maintenue « dans toute son intégrité ». S'ils veulent une Constitution respectueuse des droits de tous, des pauvres et des riches, des petits et des grands, ils souhaitent l'abrogation de l'édit de 1787 qui a rendu l'état civil aux protestants. S'ils se prononcent en faveur du vote par tête, il ajoutent « sauf en matière de religion et de discipline ecclésiastique ». Aucun cahier ne fait la moindre allusion au mariage des prêtres, ce qui, remarque M. Chassin, a lieu d'étonner « puisque, aussitôt la Révolution entamée, plusieurs milliers d'entre eux rompirent le vœu de célibat et prirent femme en acceptant l'élection de leurs paroissiens et en prêtant le serment civique »; et nombre de cahiers sont « politiquement libéraux et religieusement intolérants ».

Dans le grand mouvement intellectuel du dix-huitième siècle les curés ont subi l'influence des publicistes, des économistes bien plus que celle des philosophes. En majorité gallicans, ils ne contestent « nulle part les quatre articles de la déclaration de 1682 » et ils inclinent véritablement vers la doctrine des jansénistes, dont les philosophes étaient les adversaires résolus autant que de celles des jésuites, peut-être davantage.

Nommés dans les premiers jours de 1789, avant l'expédition des lettres royales de convocation, les représentants des Etats du Dauphiné aux Etats généraux comptaient parmi eux trois chanoines qui n'eussent certainement pas été élus « si le choix des députés s'était fait d'après le Règlement du 24 janvier ». Les curés dauphinois, mécontents de la situation exceptionnelle où ils se trouvaient, sollicitèrent l'autorisation de rédiger, sans toutefois procéder à de nouvelles élections, « le cahier de leurs plaintes et demandes. » Ils n'obtinrent aucune réponse. Ils ne se tinrent pas pour battus; ils se réunirent le jour même de l'inauguration des Etats généraux, nommèrent deux syndics, un comité de rédaction et

communiquèrent à tous les curés de la province un projet de cahier, qui, ayant été approuvé, fut adressé à l'Assemblée nationale, spécialement aux députés du Dauphiné « pour suppléer au défaut d'une représentation personnelle ». Ce cahier supplémentaire venait en novembre 1789, par conséquent après le 20 juin, le 14 juillet, le 4 août; mais, selon la judicieuse observation de M. Chassin, « il mérite d'être analysé avec soin. Il exprime les griefs et les aspirations du clergé pastoral entièrement soustrait à l'influence de l'aristocratie ecclésiastique qui domina très souvent les assemblées électorales. De plus, il est le seul qui conserve, au juste, l'impression que les premières au jour de la Constituante en matière cléricale produisirent sur les curés demeurés dans leurs paroisses déjà révolutionnées. »

Les curés dauphinois, se fondant sur le droit canonique, affirment que le second rang dans la hiérarchie ecclésiastique leur appartient; qu'ils sont des « prélats inférieurs » et doivent marcher immédiatement après les « prélats supérieurs », qu'ils sont les « coopérateurs », non les « sujets » des évêques, et ils demandent à être reconnus comme tels en droit public. Ils prétendaient à « concourir au gouvernement général de l'Eglise dans les conciles, œcuméniques, nationaux, provinciaux et diocésains, préférablement à tous autres membres du clergé inférieur, — aux abbés et moines par exemple ». Ils considèrent la hiérarchie ecclésiastique comme « l'ensemble des différents ordres de ministres que Jésus-Christ, avant de monter au ciel, établit ses lieutenants sur la terre et à qui il donna pouvoir de gouverner l'Eglise en son nom chacun selon le degré de juridiction qui leur convient ». Ils pensent, en conséquence, que le pape, les évêques, les curés sont les vrais hiérarques et que « l'Eglise perdit sa gloire dès que la main des hommes voulut ajouter à l'œuvre de Dieu », dès qu'on y eut introduit « des titulaires sans fonction, des ministres sans département, des pasteurs sans troupeau ». Par là ils indiquent leur vif désir de voir supprimer les ordres monastiques et les congrégations de tout genre, question qui leur paraît d'un intérêt capital et sur laquelle ils reviennent à plusieurs reprises voulant avant tout « la paroisse au curé et au seul curé ! » Ils souhaitent ardemment l'institution de synodes périodiques où l'évêque serait « le président », non « le souverain de son diocèse », de conciles provinciaux à des époques plus éloignées, enfin de conciles nationaux « où les curés des diverses provinces seraient appelés en nombre proportionnel, avec voix délibérante » ; et en cela ils sont d'accord avec la presque unanimité des curés de la France. Pour la régénération de l'Eglise en France, ce n'est pas sur la papauté qu'ils comptent, c'est sur l'Assemblée nationale qui a déjà aboli les dîmes et le casuel le 4 août, supprimé la pluralité des bénéfices le 11 août, suspendu les vœux monastiques le 28 octobre. Mais ils dénoncent l'idée d'attribuer à la nation la propriété « de tous les biens d'Eglise sans destination » comme « exorbitante et violant le principe de propriété; » ils entendent « que la dotation des curés ne soit pas purement pécuniaire, que par un juste retour au droit canon les fonds patrimoniaux des curés soient déclarés appartenir aux églises, représentées par les curés et les syndics paroissiaux » ; et ils jugent de première importance « qu'après la clôture de l'Assemblée nationale il soit tenu un

Concile national par députés de province payés par le clergé seul, afin de régler les objets purement spirituels qui auront été déclarés être de sa compétence et faire des règlements, qui, portés à la première législature, y deviendraient lois de l'Etat. »

Les curés, même les plus avancés, gardaient donc en partie leur marque d'origine. En tant que prêtres ils croyaient avoir des droits différents de ceux des autres citoyens. S'ils marchaient de concert avec le tiers-état et adhéraient franchement aux principes de liberté et d'égalité quand il s'agissait de sauvegarder les intérêts de tous en matière d'organisation politique et sociale, ils se séparaient de lui dès qu'il était question de choses qui ne concernaient que leur propre personne ou qui touchaient à la foi et à la morale religieuse. Ils pensaient toujours qu'ils avaient une mission spéciale à remplir en ce monde, celle de directeurs des consciences, et à ce titre ils prétendaient à une indépendance pleine et entière qu'ils supposaient leur être légitimement due. C'est, sans nul doute, à cause du rôle particulier qu'ils aspiraient à jouer dans la société, qu'il leur répugnait d'être de simples fonctionnaires et que, ne se contentant pas des émoluments fixes payés par l'Etat, ils voulaient avoir en toute propriété ou du moins en usufruit indéfini, outre l'habitation presbytérale, « quelques terrains et domaines voisins des paroisses », lesquels étaient, suivant eux, indispensables à la subsistance, à la respectabilité et à la dignité du clergé. Plébéiens et rôturiers, ils trouvaient naturel et juste que l'épiscopat leur fût devenu accessible ; membres actifs de la caste sacerdotale ils entendaient avoir des privilèges particuliers et des avantages temporels suffisants pour ne relever que d'eux-mêmes en tout ce qui était relatif à l'ordre spirituel. M. Chassin est d'avis que, si la Constituante avait consenti à la réunion d'un Concile national, ce Concile aurait « brisé l'ancien moule religieux » en créant « une Eglise gallicane, mi-partie janséniste, mi-partie philosophique » ou abouti à un Concordat moins funeste et antilibéral que celui de 1801, encore actuellement en vigueur. C'est là, semble-t-il, une illusion bienveillante et généreuse. La généralité des prêtres français n'était pas en 1789 aussi détachée de Rome qu'on le suppose d'ordinaire, sans quoi ces prêtres eussent docilement prêté le serment civique, où la foi n'était nullement engagée, et l'on n'eût pas vu naître la distinction entre assermentés et insermentés qui, habilement exploitée par la papauté, mit le trouble dans tant de provinces et enfanta la guerre civile en Vendée.

Bien que *Les Cahiers des Curés* soient un livre d'histoire non de polémique, M. Chassin, après avoir parlé de la Constitution civile du clergé et de sa mise en pratique, de ses inconvénients et de ses avantages, ne pouvait se dispenser d'émettre une opinion personnelle sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Partisan de la séparation, il pense néanmoins que celle-ci serait aujourd'hui prématurée et dangereuse, qu'il faut attendre les effets des nouveaux programmes donnés aux écoles primaires et il en fixe le terme à dix années. Les politiciens qui s'écrieraient volontiers : Périsse la République plutôt qu'un principe ! le taxeront sans doute de prudence excessive et de pusillanimité. Les hommes pratiques, qui ont plus de confiance dans l'efficacité de mesures législatives telles qu'une

enquête sévère sur les richesses officielles et secrètes du clergé séculier et des congrégations, pas aussi ruinées et dispersées qu'on ne l'imagine, et une loi rigoureuse sur les biens de main-morte, que dans l'action progressive, souvent lente et difficile, de l'instruction publique et de la diffusion des lumières, le trouveront peut-être d'un optimisme exagéré. Mais les uns et les autres, chaque fois qu'ils voudront s'occuper sérieusement de cette question si importante et si complexe, auront à consulter *Les Cahiers des Curés* où abondent des faits curieux, peu connus, pleins d'enseignements, exposés avec une sincérité, une impartialité des plus rares.

P. P.

De l'élection des Juges, par l'auteur de *La Réforme efficace de la magistrature*, in-36. — *Compliments de condoléance adressés aux conservateurs*, par le même, in-32. Paris, Charavay frères.

La réforme judiciaire est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. En dépit d'un vote récent, la question n'est peut-être pas près d'être résolue. Cependant on commence à comprendre que le mode de nomination des magistrats en est la partie la plus importante, la seule qui le soit réellement et puisse rendre cette réforme effective ou illusoire. Les députés opposés à l'inamovibilité, ayant décidé la suppression de celle-ci, ont été amenés par une conséquence inéluctable à se prononcer en faveur de l'élection des juges. Battus à la Chambre, ceux qui pensent que le choix des magistrats appartient uniquement à l'Etat et qui considèrent l'inamovibilité comme une garantie suffisante de l'indépendance de la magistrature assise envers le pouvoir exécutif, de son équité et de son impartialité à l'égard des justiciables, auront probablement leur revanche au Sénat. La magistrature, ayant toujours la même origine, les mesures, si ingénieuses soient-elles, qu'on prendra pour tenter de modifier une attitude, des allures, des tendances, des habitudes devenues intolérables auront-elles une véritable efficacité ? C'est assez douteux. Le mal persistera, ou bien, un instant masqué, il ne tardera sans doute pas à se reproduire de telle sorte qu'il faudra de nouveau y porter remède.

La petite brochure intitulée : *De l'élection des Juges* est de nature à éclairer les esprits hésitants sur ce sujet d'un intérêt vraiment actuel. C'est un bref et rapide résumé des arguments à l'aide desquels les adversaires et les partisans de l'élection ont défendu leur propre opinion et critiqué celle de leurs contradicteurs. Ceux des premiers sont, semble-t-il, de médiocre valeur, ils ont un caractère plus affirmatif que démonstratif et ne méritent guère qu'on s'y arrête. Ceux des seconds n'ont rien de dogmatique, ils n'affectent aucune prétention doctrinale ; mais ils procèdent de raisonnements précis marqués au sceau du simple bon sens, ils

s'appuient sur des faits d'expérience indiscutables, sur des témoignages d'écrivains, d'orateurs dont on ne saurait nier la compétence et l'autorité. A moins d'être singulièrement prévenus on admet en effet sans peine qu'un praticien rompu aux affaires est un meilleur interprète de la loi, surtout en matière civile, qu'un jeune licencié ou même docteur en droit plus habitué à feuilleter les Institutes et les Pandectes qu'à examiner et étudier des dossiers, et l'on est disposé à penser avec M. Leblond que la magistrature doit être « essentiellement une retraite », qu'il est absurde de s'incliner devant l'inexpérience d'un jeune magistrat, ayant à acquérir des connaissances indispensables dans l'exercice de ses fonctions, car « il faut qu'il soit complet quand il monte sur le siège de juge ». En fixant de rigoureuses conditions d'éligibilité « par exemple quarante ans d'âge, dix ans d'exercice effectif et honorable de la profession d'avocat ou d'avoué », on aurait de bonnes élections puisque, de 1791 à l'an VII, on en a eu d'excellentes sous l'empire de la loi du 16 août 1790 qui n'exigeait que « trente ans d'âge et cinq ans de pratique judiciaire ». Le tribunal de la Seine comptait à cette époque parmi ses membres plusieurs hommes fort éminents, dont M. Victor Jeanvrat cite les noms dans *la Magistrature*, et vraisemblablement il n'était pas le seul qui fût composé ainsi.

L'auteur de cette judicieuse petite brochure voudrait que la réforme ne consistât pas seulement à faire élire les juges par les justiciables. Il croit qu'il serait en outre nécessaire d'avoir l'unité de juge, de supprimer la hiérarchie et de rétribuer largement mais également tous les magistrats, juges et conseillers d'appel ou de cassation. Il trouvera bon nombre d'approbateurs parmi les hommes éclairés et désintéressés ; mais il persuadera difficilement la masse du public toujours routinière, et moins encore les défenseurs de l'inamovibilité qui espèrent, en changeant aussi peu que possible les vieilles institutions, rendre favorables à la République ceux qui lui sont hostiles. Il semble du reste le pressentir dans ses *Compliments de condoléance adressés aux Conservateurs*, où il félicite ironiquement les classes privilégiées, de leur empressement à se rallier *franchement*... aux gros emplois, et les républicains de leur tendance à les supposer, à cause de cela, sincèrement et définitivement convertis.

P. P.

Le Patriote, par Paul Bourde. 1 vol. in-18. Paris, Hachette et Cie, 1882.

Une nation qui, en moins d'un siècle, a été, comme la nation française, exploitée d'abord par des gentilshommes arriérés et cagots, ensuite par une haute bourgeoisie sceptique et avide, enfin par des manieurs d'argent éhontés et par des aventuriers insatiables et dénués de tout scrupule, doit fatalement aboutir à une sorte de diminution de sa moralité. Le mal

paraît d'autant plus grand que d'ordinaire en France on déplace involontairement les responsabilités. On attribue à la nation, lorsqu'elle a repris possession d'elle-même, les fautes, pour ne rien dire de plus, commises par ceux qui, précédemment, la gouvernaient et l'on tient peu de compte des efforts faits par elle afin d'éviter des revers désastreux. Son insuccès à cet égard procède bien moins de l'abaissement des caractères, si abaissement il y a, que d'une série de circonstances qu'elle était impuissante à modifier et même hors d'état de prévoir. On s'est ingénié à en chercher la cause, on a cru la trouver dans l'absence de patriotisme, et celui-ci est devenu, aux yeux de bien des gens, la seule chance possible de relèvement, le seul agent efficace de progrès. On semble à ce sujet aller parfois jusqu'à l'engouement. Le véritable tort de la nation française, son tort le plus grave, c'est d'avoir supporté trop longtemps ceux qui pesaient sur elle, qui la dépouillaient, qui, en dernier lieu, tâchaient par tous les moyens de lui inoculer le virus clérical, et c'est principalement en cela qu'elle a manqué de patriotisme.

La notion de patrie est assurément fort respectable, cependant il ne serait pas inutile, pour s'entendre, de définir la signification, le sens réel du mot lui-même. Qu'est-ce qui constitue la patrie ? Est-ce le sol ? Sont-ce les institutions ? Est-ce la collection d'êtres humains au milieu desquels on est né, près desquels, quelles que soient leurs tendances, on a vécu ? T. Thoré, dont la virile et perspicace intelligence aimait les idées nettes et positives, la voyait dans la communauté des opinions, il disait *ubi veritas, ibi patria*, et il n'était peut-être pas loin d'avoir raison.

On est actuellement moins radical et moins précis, et d'ailleurs on a en si haute estime le patriotisme ou amour de la patrie qu'on se contenterait difficilement de cette brève formule. On ne saurait craindre, en effet, de multiplier les développements à l'excès quand il s'agit d'une question qu'on juge d'une importance capitale. Le livre de M. Paul Bourde énumère les qualités qu'exige ou enfante le patriotisme chez ceux qui veulent le pratiquer sincèrement, réellement, et elles sont très nombreuses. C'est un ensemble de vérités moyennes, nuancées de spiritualisme, qui ferait supposer qu'on désigne aujourd'hui par le nom de patriote celui qu'on appelait autrefois l'honnête homme. Ce qui caractérise avant tout le patriote, c'est sa reconnaissance, son dévouement envers la société sans laquelle « il n'est point complet et ne peut point vivre », son culte pour les ancêtres qui ont fait son pays ce qu'il est, son amour pour ses concitoyens qui continuent l'œuvre de ceux-ci. Son intérêt propre, d'accord avec l'intérêt général, lui commande d'être tempérant en tout, d'être prudent, actif, laborieux, de remplir exactement sa fonction sociale et de ne céder à ses passions que dans la mesure où elles peuvent servir au bien de ses semblables. Il doit surtout ne jamais oublier que patriotisme et honnêteté sont choses identiques, et que l'être individuel ne peut arriver à l'exercice légitime de ses facultés, à l'accomplissement normal de sa destinée qu'à la condition de les subordonner et de courir le risque, en certaines occasions, de les sacrifier aux exigences de l'être collectif.

Cette théorie, quoiqu'elle ne soit pas irréprochable, n'est de nature à être repoussée par personne. Elle relève d'une morale usuelle à la portée

des esprits de tout ordre ; mais M. Paul Bourde, en l'exposant, a montré une chaleur de cœur, une générosité de sentiments, une sincérité de conviction qui donne à son livre, *Le Patriote*, un attrait particulier et en font une lecture à la fois saine et attachante.

P. P.

Robespierre, *Aperçus sur la Révolution française*, par Hippolyte Buffenoir. 1 vol. in-18, Paris, Dentu, 1882.

Quelqu'un, Jacques Cazanova de Seingalt, je crois, a dit ou répété après d'autres : Méfions-nous de celui qui n'a lu qu'un livre. Ce serait trop dire de celui qui admire un seul homme et le place au-dessus de tous ses contemporains, de tous ses prédécesseurs, de tous ses successeurs. Ne nous méfions pas de lui ; plaignons-le. Le plus souvent il choisit assez mal son idole, et il est la première victime de son erreur.

C'est un peu le cas de M. Buffenoir. Son vers, qui avait parfois une sorte de grâce rustique et attendrie, quand il célébrait les charmes de la nature printanière ou de la femme aimée, est devenu lourd et tendu en glorifiant les pensées et les actes de Robespierre, de celui pour lequel il paraît professer un culte exclusif. Le disciple de Rousseau s'est distingué par la correction de sa vie, par l'inflexibilité de sa volonté ; le jour où, à l'Hôtel-de-Ville, il lui a été proposé de violer le principe de la souveraineté du peuple, il a pu répondre :

Au nom de qui, Saint-Just, veux-tu que je m'adresse
Au peuple souverain, qui s'agite et se presse ?
Car nous ne siégeons plus à la Convention ;
Nous sommes hors la loi, devant la nation !
Mes amis, croyez-moi, respectons notre vie !
C'est la cause du droit que nous avons servie :
Restons-y jusqu'au bout, fidèles, sans trembler !
Impassibles, laissons la loi nous immoler !
Par là, nous donnerons un exemple sublime,
Celui de la vertu, qui souffre qu'on l'opprime
Pour le salut public et pour l'égalité !
J'affronte l'ironie où le sort m'a jeté,
Mais je ne consens pas, quand finit la journée,
A briser l'unité qui fut ma destinée.

Malheureusement son esprit était sans ampleur ni souplesse, son âme hautaine n'était pas exempte de sécheresse, et la redondance contenue de sa parole, si elle n'était pas de la déclamation, y ressemblait d'assez près.

La raideur de son caractère, la monotonie de ses idées et de ses sentiments sont, en somme, peu favorables à la poésie. Il ne personnifie réellement la Révolution qu'aux yeux des ennemis de celle-ci ; il n'est pas le vrai représentant du monde nouveau qui surgissait alors, et M. Buffenoir, dont toutefois il serait injuste de méconnaître l'effort, aurait certainement été mieux inspiré, s'il avait choisi, pour sujet de ses vers, quelque épisode de la grande époque au lieu des conceptions politiques, philosophiques ou sociales de celui qui a provoqué et organisé la fête de l'Etre suprême.

P. P.

Histoire d'Israël, par E. Ledrain. 2 vol. in-16. Paris, A. Lemerre, 1879-82.

Les progrès continus de l'érudition et de la philologie permettent aujourd'hui de donner à l'histoire des temps primitifs un caractère de précision, ou tout au moins de vraisemblance, dont jadis elle était dépourvue. Habile à déchiffrer les inscriptions sémitiques, ayant une connaissance approfondie des textes hébraïques, soumettant ceux-ci au contrôle de celles-là et réciproquement, demandant conseil à la numismatique aussi bien qu'à l'épigraphie, M. Ledrain est parvenu à exposer clairement des faits obscurs, et jusqu'à présent assez mal interprétés, en raison de leur antiquité et des légendes qui les masquent ou les défigurent. Il a montré sous leur véritable jour le tempérament, les mœurs, les croyances religieuses, les tendances sociales de la nation juive, de cette race persistante qui a gardé sa marque d'origine à travers toutes les vicissitudes, et qui la garde encore. Aussi soigneux du détail qu'attentif à ne pas s'écarter des points principaux qui déterminent sa conception et l'ensemble du sujet tel qu'il l'a entendu, M. Ledrain a laissé aux noms propres, aux noms de pays, de villes, de fonctions sacerdotales ou politiques la forme hébraïque; il les a traduits, il en a défini la signification, ce qui eût été impossible avec les noms vulgairement en usage, et ce reflet de couleur locale, selon l'expression en vogue il y a une cinquantaine d'années, loin de fatiguer, tient l'intérêt en éveil. Les lecteurs de la *Revue* n'auraient aucun avantage à trouver ici « Ierouschalaïm » (de *Ierousch et Schalom*, possession de bonheur) au lieu de Jérusalem et « Iehouda » (loué [du Dieu]) au lieu de Judas ; mais ces mots inusités ont le mérite de rappeler à chaque instant aux lecteurs de l'*Histoire d'Israël* qu'ils s'occupent d'un peuple à part, d'un groupe d'êtres humains qui diffèrent d'eux autant par les aspirations et les instincts que par la langue.

« L'histoire des Juifs, dit tout d'abord M. Ledrain, commence avec celle de Mosché (Moïse). Mais, à ces premières heures, Israël possédait sur ses ancêtres, sur l'origine du monde et sur un grand évènement, le déluge, des traditions qu'il faut rapporter et qui ne sont pas inutiles pour la bien

connaître. » Le merveilleux joue forcément un rôle considérable dans cette partie des récits bibliques. L'auteur de l'*Histoire d'Israël* l'a abordé franchement, sans essayer de le justifier ou de l'expliquer, abandonnant volontiers cette tâche vaine et ardue aux pasteurs protestants et aux mythographes germaniques. Il n'avait pas à le discuter. Il lui fallait le repousser ou l'accepter. C'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté. Seulement il l'a réduit à des proportions aussi restreintes que possible. Sur le mont Sinaï, enveloppé de flammes et de fumée, au milieu du tonnerre et des éclairs, Moïse, dit la Bible, a entendu la voix d'Iahvé (celui qui fait être, Jehovah) ; mais il en est résulté la Thora (loi ou enseignement) qui, quelle que soit son origine, a eu une existence réelle, qui s'est imposée au peuple d'Israël, qui a été respectée ou violée par les chefs de ce peuple, selon que leur foi a été sincère ou non, et avec elle on entre dans le domaine de l'histoire proprement dite.

Les préceptes énoncés dans la Thora, remarque M. Ledrain, émanent bien de « Moïse en ce sens qu'ils sont le développement légitime de sa pensée. Mais il est incontestable qu'il ne les a pas tous promulgués ; on en rencontre un grand nombre qui supposent l'établissement de la royauté en Israël, la prise d'Iebous[1], la construction du temple et qui les considèrent comme des faits accomplis. Des lois ont été ajoutées à d'autres lois qu'elles abrogent ou modifient. Partout on reconnaît dans la Thora le caractère de collection. Là ont été groupés des fragments de différentes époques venant s'ajouter à un noyau primitif qui pouvait être de Mosché.» La Thora est donc la règle idéale qui a régi Israël depuis l'installation en Palestine jusqu'à la dispersion définitive, la série de principes dont il s'est éloigné quelquefois, mais auxquels il est revenu toujours, surtout au moment de la chute finale. Elle proclame la souveraineté d'un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, et le dogme de la responsabilité et de l'immortalité, quoique ce soit « principalement sous la forme de la résurrection des corps qu'Israël, comme l'Egypte, a conçu la survivance de l'homme après cette vie. » Elle considère tous les Hébreux comme égaux, aussi « la royauté, à l'origine, n'entra même pas dans la pensée d'Israël ». Pour mieux assurer l'égalité entre tous, elle tâche autant que possible d'égaliser les fortunes et, dans ce but, elle décide que, tous les cinquante ans, les biens aliénés devront « retourner à leurs anciens possesseurs ; mais cette prescription ne semble guère avoir été observée. » Elle fait du mariage une obligation rigoureuse et ne voit pas dans la femme un être inférieur, néanmoins elle permet la polygamie. Elle accorde au père un pouvoir très étendu sur ses enfants et même le droit de vendre ses filles comme esclaves, cependant elle s'applique à atténuer les rigueurs de l'esclavage et limite la durée de celui-ci à six années.

Le nombre sept avait une grande importance chez les Israélites ainsi qu'en Egypte et en Phénicie : le septième jour de la semaine, schabbath (repos, sabbat), toute occupation était interdite ; tous les sept ans on ne devait, pendant une année entière, ni labourer, ni ensemencer, ni tailler la vigne ou les oliviers. Mais il arriva un temps où ce ne fut pas seulement

[1] Ville cananéenne remplacée par Jérusalem.

le culte de ce chiffre hiératique qu'ils eurent de commun avec leurs voisins. A l'époque où les Hébreux, encore dispersés, cherchèrent à devenir complètement maîtres du territoire qu'ils occupaient, ils furent tantôt en hostilité, tantôt en relations amicales avec les populations environnantes. Leurs filles épousèrent parfois des adorateurs de Baal, de Molok ou d'Aschera, déesse des plaisirs, eux-mêmes prirent femmes chez les Kananites ou ailleurs et leur foi en Iahvé fut ébranlée. Maintenus dans la règle pendant un certain nombre d'années par les guibborim (hommes forts, héros), sorte de chefs, d'abord « investis d'une autorité momentanée sur une ou plusieurs tribus », puis plus tard d' « un pouvoir légal et permanent sur le peuple », ensuite par les juges Elie et Samuel, ils se lassèrent à la longue de l'état fédératif dans lequel ils vivaient et voulurent avoir un roi « comme en ont toutes les nations ». Après le règne agité mais glorieux de David, après le règne fastueux de Salomon et la construction du temple, il se produisit « le schisme des tribus. »

Une révolte contre le fils et successeur de Salomon amena la séparation entre les tribus du nord et celles du sud. Un royaume d'Israël, rival de celui de Judas, fut constitué. Soucieux de balancer l'influence de Jérusalem, « qui commençait à devenir un centre de pèlerinage », le nouveau roi établit deux veaux d'or, l'un au nord, l'autre au sud de ses Etats. Les nabis (prophètes) tonnèrent contre cette restauration d'un antique symbole d'Iahvé. Un des successeurs du premier roi d'Israël, voulant se les rendre favorable, abolit le culte du veau d'or, mais un autre, Omri, ébloui par la brillante civilisation phénicienne, tourna ses regards vers Tyr où dominait un prêtre d'Aschthoreth (Astarté) ; la fille de celui-ci, Jesabel, épousa Achab, fils d'Omri, et les ascheras (bois phalliques) ne tardèrent pas à se multiplier en Israël, les prêtres de Baal, les courtisanes sacrées à y accourir. C'étaient de puissants moyens pour convertir ces voluptueuses natures israélites, cependant « un grand nombre d'Israélites (7.000) refusèrent d'adorer Baal avec les ascheras. » Longtemps en lutte avec Judas, Israël finit par rechercher et obtenir l'alliance de celui-ci. Achab donna sa fille Athalie à Joram, fils du pieux Josaphat, « tout dévoué au mosaïsme », de sorte que, Josaphat mort et Joram complètement dompté par la fille de la Tyrienne, il y eut bientôt « une kananisation effrénée d'Iehouda autant que d'Israël. » La passion pour les cultes étrangers fut portée à ce point qu'un roi de Judas, Ahaz, fasciné par la civilisation assyrienne, résolut de sacrifier aux dieux d'Assour, et introduisit à Jérusalem « le culte du soleil, de la lune et des planètes ». Les nabis s'efforcèrent d'éclairer le peuple et de le rappeler au respect de la loi. Ils lui montrèrent les Assyriens menaçant l'existence même de Judas, « mais Schomron (Samarie) était sur le chemin de Babel (Babylone) et de Ninoua (Ninive) à Ierouschalaïm, » et ce fut Israël qui succomba le premier. En proie aux intrigues politiques et au dévergondage religieux, celui-ci, bien qu'il ne céda pas sans combattre, fut définitivement vaincu par l'armée du roi d'Assyrie qui emmena en captivité la plupart des habitants du pays dans ses Etats et « broyés et mêlés au milieu de la nation assyrienne, ils finirent par y disparaître. »

Pendant que le royaume d'Israël était détruit ainsi à tout jamais après

deux siècles et demi d'existence « Iehouda et Beniamin avec Schiméon et Lévi florissaient sous le sceptre d'un jeune roi Iehisqia (Ezechias), fils d'Ahaz, que les nabis saluaient comme une image du Messie. » Fort opposés à l'idée messianique, « d'après laquelle Ierouschalaïm devient le centre où s'acheminent tous les peuples », les grands de Judas relevèrent, à la mort d'Ezechias, les ascheras et « la fureur de *kananiser* et d'*assyrianiser* reprit de plus belle. » Les objurgations des « psalmistes appelés anavites (les doux) » restèrent sans effet, et il vint un moment où, l'imitation de l'Egypte l'emportant sur celle de l'Assyrie, l'on vit le peuple d'Israël, à qui les images d'Iahvé étaient interdites, avoir « sur lui, comme ornements ou comme amulettes, des médailles avec des dieux égyptiens. » Passant tour à tour du culte d'Iahvé à celui de Baal et d'Astarté ou d'Isis, suivant que le roi était favorable à l'un ou à l'autre, Judas « déchiré par les factions » se démoralisait chaque jour de plus en plus et ne pouvait résister aux Chaldéens, dont les nabis Habacuk et Jérémie leur annonçaient l'arrivée prochaine devant Jérusalem. Menacés par Nabuchodonosor, les rois de Judas aimèrent mieux payer tribut que de combattre ; mais, subissant difficilement le joug, ils entrèrent en relation avec l'Egypte, avec les petits princes sémites, leurs voisins, et le roi d'Assyrie, pour mettre fin à leurs intrigues, non content de saccager Jérusalem, envoya toute la population en captivité à Babylone où « furent transportés les métaux précieux dont le temple était rempli ».

La captivité, qui ne fut pas très rigoureuse, modifia sensiblement l'état moral des Hébreux. Si les grands et les riches restèrent sceptiques, rapaces et violents, les petits et la masse du peuple écoutèrent docilement les nabis de l'exil, et lorsque Cyrus, roi des Perses, s'étant emparé de Babylone, permit aux Hébreux de retourner à Jérusalem et de reconstruire le temple, ceux-ci sur l'ordre du sopher (scribe) Ezra renvoyèrent les étrangères, épousées par eux contrairement aux prescriptions de la Thora, et « à la fête des Soukkoth (tabernacles), le peuple, comme aux anciens jours, campa sous les branches d'oliviers, de myrtes, de palmiers, coupées dans les montagnes. Ezra lut la loi, dont les lévites donnaient l'explication. » La grande synagogue, réunion d'hommes instruits, austères, nommés sopherim (scribes) et zeqenim (anciens), fut créée pour enseigner, expliquer et au besoin interpréter la Thora ou loi mosaïque, et, à partir de ce jour, celle-ci « devint la règle de la foi et de la vie en Israël. »

Le peuple juif, dont les ancêtres se sont laissé séduire par les cultes voluptueux pratiqués chez les Sémites qui les entouraient, n'a, au point de vue religieux, jamais cédé qu'à la force quand il s'est trouvé en face d'hommes d'une race différente de la sienne. Monothéiste fervent et convaincu, s'il a emprunté au parsisme quelques-unes de ses conceptions ur le double principe, à l'hellénisme des mœurs plus douces et des subtilités théologiques ou métaphysiques, il a héroïquement lutté contre le polythéisme et l'odieuse domination romaine. Son histoire est un sombre drame où, sauf un assez petit nombre de natures d'élite, inspirées par une foi ardente, les principaux acteurs rivalisent de perfidie et de cruauté, et l'on comprend jusqu'à un certain point la pensée pessimiste sur le passé et l'avenir de l'humanité qui se manifeste dans les avertissements des deux

volumes de l'*Histoire d'Israël*. M. Ledrain en a raconté les divers épisodes avec une rare impartialité et une incontestable justesse de vues. Il a trouvé des compensations à toutes ces horreurs, il s'est ménagé des repos en quelque sorte indispensables à son œuvre, dans des exposés rapides mais complets des doctrines des prophètes et des scribes, dans les invocations, les paraboles, les psaumes que ceux-ci ont prodigués. Son style, quoique très personnel, se plie merveilleusement à l'interprétation de la poésie hébraïque, et les nombreux fragments qu'il en a donnés font désirer qu'il termine promptement la traduction de la Bible à laquelle il travaille depuis quelques années. Nous aurons ce jour-là la Bible des lettrés et des poètes, tandis que nous n'avons encore que celle des simples et des dévots.

P. P.

Philosophie de l'histoire de France, par Edme Champion. Paris, Charpentier, 1 volume.

L'objet d'un tel livre est difficile, vaste, élevé. On pourrait qualifier la tâche d'ambitieuse; car, évidemment, elle exige une longue préparation, beaucoup d'études et de réflexions. Voir des ensembles, embrasser des généralités, grouper les faits dans leur signification la plus certaine, tirer des conclusions logiques, précises et satisfaisantes de toute cette élaboration patiente, voilà qui exige une main sûre, exercée, un esprit philosophique éminent, une critique sagace, érudite.

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que l'auteur a fait un chef-d'œuvre, après lequel il n'y a plus qu'à tirer l'échelle, mais je crois n'être que juste, en disant que M. E. Champion a fait un bon livre, dans lequel il a prouvé qu'il possédait à un certain degré les qualités, que demandait ce travail.

Il me semble que l'auteur, et je l'en loue, a été plus préoccupé du fonds que de la forme, le fonds étant ici tout à fait essentiel. Cependant le style est net et courant. L'auteur dit clairement ce qu'il veut faire entendre. Il marche à son but avec calme et sans déclamations, ni tirades. On sent qu'il veut surtout nous instruire et nous faire part des jugements qu'il porte sur les sujets divers traités par lui.

Je rencontre dans la préface de M. Champion plusieurs idées fort justes, dont l'historien doit tenir compte. Par exemple :

« Il faut prendre garde que l'étude acharnée du détail ne nous détourne des vues générales, et qu'à poursuivre indéfiniment les petites vérités nous ne fermions les yeux aux grandes.

» Les évènements ne valent pas tant par eux-mêmes que par ce qu'ils signifient.

» La lumière que nous cherchons ne gît pas dans les ornières de la route. Elle nous attend sur les hauteurs, où toutes choses nous appa-

raissent ensemble, chacune à son plan, dans le large cercle des grands horizons. »

Tout cela est juste ; on n'est pas un véritable historien quand on est incapable de synthétiser en ayant au préalable fait de patientes et laborieuses analyses. Ecrire uniquement *ad narrandum*... ne va bien qu'au simple chroniqueur.

Après avoir examiné rapidement quel pouvait être l'état de la Gaule avant la conquête romaine, état peu connu et qui correspond à une époque anté-historique, M. Champion raconte les heureux effets de la violente action de César sur nos sauvages ancêtres. Il nous montre les Gallo-Romains jouissant d'un état de société très supérieur à celui dans lequel ils vivaient auparavant. M. Champion décrit ensuite l'état moral de l'empire romain avant la venue du christianisme ; nous voyons combien la philosophie des Grecs, acceptée et propagée par les Romains, avait formé un fonds d'idées et de sentiments très supérieurs à celui que la secte nouvelle allait propager dans le monde. Mais les Judéo-chrétiens avaient pour eux l'avantage qu'ont toutes les religions sur les philosophies : c'était de parler aux foules malheureuses, opprimées, ignorantes et superstitieuses. Jamais près du peuple le raisonnement d'un philosophe ne vaudra les paroles enflammées d'un prophète quelconque, toutes pleines d'espérances. De même, jamais le peuple ne sera impressionné par l'austère vertu d'un Marc-Aurèle, comme par le spectacle d'un saint Louis, succombant de faiblesse par trois jours de jeûne et portant les pieds et la tête nus, la couronne d'épines de Jésus, pour la déposer à la Sainte-Chapelle.

L'auteur nous montre rapidement les effets déplorables sur l'esprit humain des doctrines chrétiennes, devenues maîtresses du mouvement social, résumées et condensées dans des dogmes, surtout propres au gouvernement théocratique et absolument contraires aux progrès des peuples comme à l'esprit de l'enseignement tout moral de Jésus. Sous cette influence, on vit déchoir de sa prospérité la Gaule-Romaine.

Voici maintenant les Barbares : Huns, Germains, Franks, Saxons, Burgondes, Visighots, etc. L'Église en fait des chrétiens. Quels chrétiens ! On leur promettait la protection du ciel et des miracles, on leur donnait des habits neufs, sans prétendre d'ailleurs mieux régler leurs mœurs. Le moyen âge est une sorte de chaos misérable, brutal, sanglant, pendant lequel l'Église étend et asseoit sa puissance.

M. Champion s'arrête devant la figure complexe de Charlemagne, ce barbare doué d'instincts civilisateurs à un très haut degré. Il a été l'un des grands fondateurs de l'Église, mais son œuvre politique n'a eu qu'un moment, malgré son incessante et puissante activité.

Ce n'est guère qu'à l'époque des Capétiens que la France commence à prendre corps. Puis, se produit le mouvement des communes, la folie des Croisades, l'établissement régulier du régime féodal. Plus loin l'auteur passe en revue la tentative prématurée du malheureux Étienne Marcel, supérieur à son temps ; la glorieuse épopée de notre admirable Jeanne d'Arc, les accroissements de la Royauté ; le prodigieux mouvement de la Renaissance qui annonce la fin du moyen âge et ouvre l'époque moderne.

Sur tous ces phénomènes historiques, les jugements de l'auteur nous paraissent généralement justes et appuyés sur de bons arguments.

Les chapitres sur la Réforme, l'avènement d'Henri IV, l'établissement de la royauté absolue, le XVIIIe siècle, la décadence de la monarchie et la révolution sont également traités avec une érudition et une mesure satisfaisantes.

M. E. Champion termine son livre par de courtes conclusions sur l'importance de l'enseignement de l'histoire, comme préparant les esprits à une conduite politique éclairée et profitable au pays. Ne souffrons pas, dit-il, de confusion ni de compromis entre l'esprit chrétien et l'esprit moderne. Défions-nous des systèmes trop absolus et n'attachons pas une trop grande importance aux influences de climat et de race. Gardons notre unité qui nous a coûté tant d'efforts, et de si longs ; ne fermons pas l'oreille à ceux qu'animent des passions généreuses.

« Souvenons-nous que si nous sommes contraints à nous replier sur » nous-mêmes, la suprême grandeur de la France consiste à vivre comme » le héros stoïcien, non pour elle seule mais pour le monde entier. Elle a » fait la Révolution pour les hommes de toutes les races, de tous les pays » et de tous les siècles à venir. Chère France! Ses fils l'aiment d'un amour » d'autant plus ardent qu'ils ont le droit de dire : t'aimer c'est aimer » l'humanité. »

Pour notre compte, nous nous sentons disposés à applaudir à ces généreuses paroles de M. E. Champion. Elles ont d'ailleurs un cachet de vérité incontestable ; comme elles sont à la vraie gloire de la France, à sa gloire la plus pure. Gardons ce noble caractère, en y ajoutant une dose de prudence nécessaire, prudence qui nous a manqué quelquefois à notre grand dommage et péril.

E. DE POMPERY.

Correspondance de George Sand. Paris, Calman Lévy.

Deux volumes de cette correspondance curieuse ont déjà paru. Elle en aura probablement cinq, peut-être six. Cependant cette correspondance sera fort loin d'être complète, par des causes diverses. Plus de la moitié des lettres resteront sans doute inédites.

Mais si incomplète que soit cette correspondance, le vrai caractère de George Sand s'y manifeste avec vigueur et en plein jour.

La sincérité, la générosité, l'élan, l'enthousiasme, le besoin de donner et de se donner, de se prodiguer aux autres par l'affection, l'aide, le concours, la bienveillance, et cela aussi bien aux petits qu'aux grands, aux paysans de Nohant qu'aux amis de Lachâtre et de Paris, le besoin d'expansion et de mouvement, le besoin de créer et d'être utile, l'amour du

juste, la recherche constante du vrai, toutes ces facultés ressortent avec éclat dans les lettres que nous venons de lire. Et la suite ne pourra que le confirmer.

George Sand est une donnée de la nature d'une force singulière, modifiée par les circonstances.

La petite fille du maréchal de Saxe, fils lui-même d'Auguste III, roi de Pologne et de la comtesse Aurore de Kœnigsmarck, célèbre par sa beauté, avait pour mère une fille du peuple. C'est une sorte de centauresse, un produit de deux races distinctes. Par atavisme elle porte en elle des forces contradictoires. Cette femme qui donne la meilleure et la plus grande part de son temps au travail, à la bienfaisance, à la pensée, à la rêverie idéale, éprouve un besoin impérieux de détente. Il lui faut se distraire et s'amuser comme un rapin, avec des farces d'atelier. Elle ne peut supporter la gêne d'un convenu quelconque. Il faut que la glace soit rompue entre elle et ceux qui vivent dans sa sphère.

Puis, par courts instants, la fille du peuple prend les allures de la grande dame, de la dame de cour, presque d'une reine. Et cela naturellement et de façon à impressionner ses entours. Elle est du peuple et de sang royal : elle possède en elle toutes les générosités puissantes et les rudes franchises de l'un, son profond sentiment de l'humanité, sa pitié abondante et facile, de l'autre découle en elle certaines grandeurs, le besoin du beau, le désir de protéger. Par-dessus tout c'est un idéaliste, un poète.

En George Sand l'idéal est si prédominant qu'elle éprouve le besoin d'idéaliser tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle touche, hommes et choses. Et de là aussi sa riche et vigoureuse imagination, qui l'entraine toujours et lui permet de produire sans fatigue œuvre sur œuvre : c'est la marque du génie.

Ce besoin d'idéaliser, qui, comme la baguette d'une fée, transforme en or le plomb vil et vous fait vivre au milieu des enchantements les plus divers, en même temps qu'il est une source inépuisable d'émotions et de créations, avait son mauvais côté et ses conséquences fâcheuses. Rarement, malgré ses autres facultés intellectuelles, cette puissance d'idéalisation permettait à George Sand de voir juste et d'être pratique. Elle le sentait et l'a même dit maintes fois.

Elle a été un improvisateur merveilleux, plein des meilleurs sentiments et doué des plus hautes aspirations pour la justice, pour l'humanité et la vérité.

Sans aucune infatuation d'elle-même et de la modestie la plus sincère, George Sand passait volontiers condamnation sur ce qu'on pouvait lui reprocher, ou mieux elle ne s'en occupait pas, non plus que des mauvais procédés des autres, même de ceux qui lui avaient causé le plus de peine. Elle n'a jamais connu ni la haine, ni la rancune, ni l'envie, ni tous ces tristes sentiments, habituellement logés chez les petites âmes. George Sand avait l'âme à la fois trop forte et trop grande pour pouvoir être accessible à de telles misères. Les lecteurs de sa correspondance en rencontreront maintes preuves.

E. DE POMPERY.

Excursions pédagogiques, par M. Michel Bréal, membre de l'Institut. 1 vol. in-18, Paris, Hachette, 1882.

Ce nouveau livre de l'éminent savant, professeur de linguistique comparée au Collège de France s'ouvre par une étude très développée sur la nature et l'organisation de l'enseignement public chez les Allemands, étude qui n'est que la mise en œuvre et le développement de notes recueillies sur place pendant un voyage entrepris *ad hoc*.

On a beaucoup écrit là dessus et on a propagé, dans un sens ou dans un autre, bien des erreurs, les uns et, c'est le plus grand nombre, admirant tout sans discernement, tandis que d'autres étaient assez disposés, par des motifs divers, à tout critiquer de ce qui se faisait chez des voisins que de bien longtemps encore, il nous sera impossible de ne pas nommer nos ennemis. M. Bréal, avec cette haute impartialité de l'homme d'étude, qui n'exclut pas toujours la sensibilité du patriote, comme il en donne la preuve à tout instant dans son livre ; M. Bréal s'est efforcé de dégager les leçons qui ressortent pour nous du spectacle de l'Allemagne, et les leçons, il les résume ainsi. Il nous faut relever l'enseignement supérieur, ouvrir largement les portes pour le recrutement du personnel enseignant et une fois le maître adopté, lui assurer une grande liberté professionnelle, accompagnée d'ailleurs d'une sérieuse responsabilité, en même temps que le débarrasser des soucis de la vie matérielle en lui assurant une existence honorable. Il nous faut aussi, pour satisfaire aux vœux d'une partie de la nation, créer un enseignement utilitaire, sans vouloir le greffer d'ailleurs sur la culture classique, mais en ouvrant à des enseignements nouveaux des maisons nouvelles, qui ne pèseront nullement sur le budget de l'état et celui des villes. Si l'on déserte enfin la tradition de l'internat, M. Bréal n'estime pas pour cela qu'il y ait lieu de diminuer les études littéraires ; il songe bien plutôt à les fortifier. Il voudrait « développer chez l'élève toutes les forces intellectuelles et physiques qui sont en lui, y compris la volonté et l'énergie morale, afin de mettre toutes ses forces au service du patriotisme. »

Une *excursion en Belgique*, dont les facultés de philosophie sont l'objet ; des *excursions en France* qui donnent lieu à six chapitres concernant l'enseignement secondaire spécial, l'enseignement supérieur, les statistiques de l'enseignement, le régime de nos lycées, les réformes de 1880 et les Facultés de lettres, complètent le volume. Le chapitre intitulé : — *Un coup d'œil sur nos lycées* — a eu pour nous un intérêt tout particulier, et il a bien longtemps déjà que nous partageons sur leur discipline, qui s'inspire moitié de la caserne, moitié du couvent, les opinions que M. Bréal a résumées avec l'autorité qui lui est propre. Ce qui manque à nos lycées, c'est l'aspect, le régime de la famille, c'est plus d'air, plus de lumière, de

liberté pour tout dire d'un mot, plus de vie. Aussi personnellement mes jours de classe ne m'ont-ils laissé, comme au Contarini Fleming de Disraéli, que de mauvais souvenirs. J'excepte toutefois ceux que j'ai passés au tout petit collège d'Auray. En tout nous y étions une soixantaine d'élèves au plus, tous externes, mais qui allions deux fois par jour en classe et à l'étude aussi. Du reste la durée de cette étude n'était pas longue, et à la promenade, où le bon M. Audie, régent de huitième et maître d'étude tout à la fois, nous conduisait deux fois la semaine, jeudi et dimanche ; à la promenade, nous ne marchions pas, même en ville, *militari passu*. Nous formions des groupes où se trouvaient librement réunis de grands jeunes gens de dix-huit ou vingt ans, des *cloarecs* aux longs cheveux et aux chapeaux à grands bords, des paysans en un mot, aux enfants de la ville et aux fils de bourgeois ; les uns se destinant à la prêtrise, les autres songeant à l'aiguillette d'or de l'aspirant de marine, à l'épaulette du sous-lieutenant, à la toge du magistrat, à la robe de chambre du notaire. On faisait de longues courses dans les environs d'Auray remplis de souvenirs historiques et abondants en beaux sites ; un jour nous allions rendre visite à la chapelle miraculeuse de Sainte-Anne ; un autre, au champ de menhirs de Carnac, aux plages d'Intel, aux dolmens de Locmariaker. Quelle différence avec le grand collège de Lorient ! A Lorient, on se levait, on travaillait, on priait, on mangeait, on se promenait au son des tambours par files et par pelotons ; aux heures de récréation, nous étouffions dans ces cours étroites et bordées de hauts bâtiments peints en jaune qui ressemblaient, je ne dirai pas à un cloître, mais à une prison. Des pensums interminables, le pain sec, la privation de sortie, la retenue punissaient la plus légère faute. Et Dieu sait si nos maîtres nous aimaient bien ! Peu ou point de liens affectueux entre eux et nous. L'instruction classique, la leçon, le thème et la version étaient le seul souci des uns et la seule peine des autres. En haut, le despotisme pédant, en bas, l'hypocrisie ou la rebellion.

Parmi les causes du désarroi moral de la société contemporaine, Michelet signalait en première ligne la rupture qui s'était faite, au sein de la famille même, entre le père et les fils d'une part, la mère et les filles de l'autre. La religion les sépare et la plupart des épouses, comme dit M. Bréal lui-même, ne vivent point de la même vie intellectuelle que leurs maris. Il est de mode aujourd'hui dans une certaine école d'érudits de multiplier les documents pour prouver que, sous l'ancien régime, les écoles étaient très nombreuses ; voire plus nombreuses qu'aujourd'hui. Les uns s'arrêtent au XVIIe siècle ; d'autres vont jusqu'au XIIIe et s'avisent même de remonter jusqu'aux carolingiens. Il entre évidemment beaucoup d'imagination dans ces statistiques, et il n'est pas moins avéré que quelle que fût leur *quantité*, ces écoles ne brillaient point par leur qualité. Comment d'ailleurs, à la supposer supérieure à ce qu'elle était, cette instruction a-t-elle pu se perdre presque entièrement à diverses reprises, notamment à l'époque de la Révolution, comme en témoigne Arthur Young dans ses célèbres *Voyages en France* ? A cette question que M. Bréal se pose, il n'y a point selon lui d'autre réponse que celle-ci : c'est que l'instruction n'était pas donnée aux femmes et que dès lors, une

période de guerre, d'incurie ou d'appauvrissement suffisait pour arrêter la transmission des connaissances les plus élémentaires.

Il faut bien le dire : jusqu'à ces derniers temps, l'instruction des jeunes filles a été un de nos moindres soucis, et beaucoup qui passaient, à bon droit d'ailleurs, pour des esprits libéraux et ouverts, pensaient à cet égard comme le bonhomme Chrysale de Molière. C'est une chose à peine croyable, comme dit M. Bréal « qu'une grande, intelligente et libérale cité comme Paris, n'ait pas encore fondé une école secondaire pour les jeunes filles? » Dans les pays protestants, les écoles de filles se sont développées en même temps que celle des garçons : « L'écriture sainte, dit le règlement des écoles ecclésiastiques de Halle, n'appartient pas seulement aux hommes ; elle appartient aussi aux femmes qui attendent comme eux le ciel et la vie éternelle. » Les hommes de 1789 envisageaient la question d'une façon bien moins large : d'après le projet dressé par Talleyrand, les jeunes filles ne devaient plus fréquenter l'école primaire une fois âgées de plus de huit ans ; après cet âge leur instruction était abandonnée aux pères de famille, dont cette instruction constituait — l'Assemblée Nationale ne manquait pas de le rappeler — le premier devoir. C'était clairement exprimer le mépris du XVIII[e] siècle, savant et lettré, pour la femme. Talleyrand, qui ne croyait guère à Dieu quoiqu'il eut été évêque, pensait à cet égard comme Saint-Just, disciple fervent de J.-J. Rousseau, subissant tous les deux à leur insu, le préjugé catholique sur l'infériorité de la femme « cette fausse côte d'Adam, » pour parler la langue de Bossuet. Saint-Just avait tracé tout un plan d'éducation pour les enfants mâles, dont il s'emparait depuis l'âge de cinq ans et qu'il gardait jusqu'à celui de seize, afin de les façonner à son type patriotique. Il leur avait prescrit une école commune et toute pythagoricienne, un costume de toile, le même dans toutes les saisons; il les avait répartis entre le labourage, les manufactures, l'armée, la marine, les beaux-arts, etc., etc. Mais, arrivé au chapitre des filles, tout ce qu'il trouve à dire de leur éducation se réduit à deux courtes phrases: « Les filles seront élevées dans la maison maternelle — Dans les jours de fête, une vierge ne peut paraître en public, après dix ans, sans sa mère, son père, ou son tuteur. »

AD. F. DE FONTPERTUIS.

Directeur gérant responsable.

CH. ROBIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-NEUVIÈME

—

QUINZIÈME ANNÉE.

(Deuxième série.)

N° 1. — Juillet-Août 1882.

N° 2. — Septembre-Octobre 1882.

N° 3. — Novembre-Décembre 1882.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, RUE DUPLESSIS, 59.



